

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem
Faculté des Langues Etrangères
Département de Français

Thèse de doctorat d'Etat

Spécialité : Sciences du langage

Thème :

Du contact des langues dans les chroniques journalistiques
D'expression française en Algérie

Présentée par :

Directeur de recherche

Farida TILIKETE

Pr. Saâdane BRAIK

Membres du jury :

Présidente : Mme CHACHOU Ibtissem- Université Abdelhamid Ibn Badis- Mostaganem(MCA)

Rapporteur : M. BRAÏK Saâdane- Centre Universitaire de Naâma- (Professeur)

Examineur1 : M. OUARAS Karim- Université Abdelhamid Ibn Badis- Mostaganem- (MCA)

Examineur2 : M. SAYAD Abdelkader- Université Abdelhamid Ibn Badis- Mostaganem- (MCA)

Examineur3 : M. BOUMEDINI Belkacem- Université Mustapha Stambouli de Mascara- (MCA)

Année Universitaire 2017-2018

Remerciements

A mon directeur de recherches, Pr. SaâdaneBRAIK, pour toute la rigueur et l'attention accordées à mon travail ;

A Dr.IbtissemCHACHOU pour ses valeureux conseils, ses remarques avisées ;

A M. Nazim MEKBEL pour m'avoir généreusement transmis toutes les chroniques de feu son père MEKBEL Saïd ;

A tous ceux qui m'ont soutenue, d'une manière ou d'une autre,

Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde et sincère gratitude.

Dédicace

A la mémoire de mon père.

Résumé :

La chronique journalistique, de par son genre textuel spécifique, offre la possibilité à ses auteurs de s'exprimer de manière tout à fait particulière, tant d'un point de vue stylistique que linguistique. Dans la presse francophone en Algérie, un des aspects de cette spécificité se manifeste à travers le plurilinguisme de ces énoncés.

Dans notre recherche, nous allons, dans un premier temps, décrire la réalité sociolinguistique en Algérie pour contextualiser notre recherche d'un point de vue macro-sociolinguistique. Ensuite, nous brosserons un historique de la presse francophone en Algérie afin de mieux appréhender le contexte micro-sociolinguistique des supports desquels notre corpus a été extrait.

Pour ce faire, nous avons choisi d'analyser les productions de manière synchronique (selon les thématiques) et diachronique de 2 chroniqueurs algériens d'expression française toujours en activité, en l'occurrence Hakim Laâlam et Kamel Daoud et, nous avons comparé avec les chroniques de feu Saïd Mekbel produites dans les années soixante. A travers un croisement de données, nous tenterons d'identifier tous les types de contact de langues auxquels ont recours les chroniqueurs puis, nous aspirons à comprendre les diverses motivations qui président à cette variation linguistique.

Mots clefs : chronique journalistique-contact de langues-variation- plurilinguisme- hakim Laâlam-kamel Daoud-Saïd Mekbel

Summary :

The journalistic chronicle, by its specific textual kind, offers the possibility to the authors to express themselves in a very particular way, as well from a stylistic point as linguistic. In the French press in Algeria, one of the aspects of this specificity manifests itself through the multilingualism of these statements.

In our research, we will first describe the sociolinguistic reality in Algeria to contextualize our research from a macro-sociolinguistic point of view. Then, we give a history of the French-language press in Algeria in order to understand well the micro-sociolinguistic context of the supports from which our corpus was extracted.

To do this, we have chosen to analyze the productions synchronically (according to themes) and diachronic of 2 Algerian chroniclers of French expression still in activity, in this case Hakim Laâlam and Kamel Daoud and, we compared with the chronicles of fire Saïd Mekbel produced in the sixties. Through a cross-reference of data, we will try to identify all the types of language contact used by the chroniclers and then we aim to understand the various motivations that govern this linguistic variation.

Keywords: journalistic chronicle – contact of languages – variation – plurilingualism – Hakim Laalam – Kamel Daoud – Saïd Mekbel.

المخلص:

يمنح المنشور الصحفي، بنوعه النصي المحدد، إمكانية لمؤلفيه للتعبير عن أنفسهم بطريقة خاصة للغاية، وبالخصوص من الناحية الأسلوبية على اللغوية. في الصحف الصادرة باللغة الفرنسية في الجزائر، يظهر أحد جوانب هذه الخصوصية من خلال تعدد اللغات لهذه العبارات.

في بحثنا هذا، سنقوم أولاً بوصف الواقع الاجتماعي اللغوي في الجزائر لوضع سياق بحثنا من وجهة نظر علم الاجتماع الاجتماعي الكلي. بعد ذلك، سنتحدث عن تاريخ الصحافة الصادرة بالفرنسية في الجزائر من أجل فهم أفضل للسياق اللغوي الاجتماعي الجزئي للنتائج التي تم استخراجها من الجانب التطبيقي.

للقيام بذلك، اخترنا أن نقوم بتحليل النواتج بطريقة متزامنة (وفقاً للمواضيع) و التغيرات للمحررين الجزائريين الناطقين باللغة الفرنسية إلى يومنا هذا، من بينهم حكيم لعالم و كمال داوود، و إذ بنا قمنا بعملية المقارنة مع الناشر سعيد مقبل في منشوراته النار في الستينات.

من خلال البيانات، سنحاول تحديد جميع أنواع الإتصال اللغوي المستخدم من قبل الناشرين و من ثم نهدف إلى فهم الدوافع المختلفة التي تحكم هذا الاختلاف اللغوي.

الكلمات المفتاحية:

أخبار صحفية – الإتصال اللغوي – التنوع – التعدد اللغوي – حكيم لعالم – كمال داوود – سعيد مقبل.

SOMMAIRE

Introduction Générale.....	p7
----------------------------	----

Première partie

Aspects du contexte des langues en Algérie : langues en contact.

Chapitre 1

Réalité sociolinguistique en Algérie

1-Introduction partielle.....	p12
2-Aperçu de la réalité sociolinguistique en Algérie.....	p12
2.1 complexité des contacts des langues en Algérie.....	p18
2.2 En quel terme approcher les contacts des langues ?.....	p22
2.3 En Algérie, bilinguisme ou plurilinguisme ?.....	p22
2.4 Etat de l'art sur le contact des langues dans les chroniques de la presse Francophone en Algérie	p27
3- Orientation Politique en Algérie.....	p30
3.1 Le processus d'arabisation.....	p31
3.2 L'arabisation, entre mythe et réalité.....	p36
4- Statut politique des langues en contact.....	p39
4.1 Statut de l'arabe algérien.....	p39
4.2 Statut de l'arabe institutionnel.....	p44
4.3 Statut de l'arabe classique.....	p45
4.4 Statut des langues berbères.....	p45
4.5 Statut du français : entre textes et réalité.....	p49
5- Les représentations sociolinguistiques et imaginaires des locuteurs.....	p50
5.1 Représentation de l'arabe algérien.....	p53
5.2 Représentation de l'arabe institutionnel.....	p54
5.3 Représentation des langues berbères.....	p55
5.4 Représentation du français.....	p56
5.5 Représentation des autres langues.....	p61
6-Conclusion partielle	p61

Chapitre 2

Langues et médias en Algérie

1- Introduction partielle	p63
2- Aperçu sur les médias audio-visuels.....	p63
3- Aperçu sur la presse écrite en Algérie.....	p66
4- Presse francophone en Algérie post 1990.....	p72
5- Textes de loi régissant l'usage des langues dans la presse écrite.	p74
6- Hétérogénéité du lectorat algérien.....	p75
7- Genres textuels.....	p80
8- Spécificité de la chronique journalistique	p87
9- Le contact des langues dans les chroniques journalistiques.....	p96
10- Les chroniques francophones ou la réalisation du plurilinguisme renié	p97
11- Recours à l'emprunt dans les chroniques journalistiques.....	p101
12-Manifestation de l'emprunt dans les chroniques:.....	p102
12.1- Pourquoi ?	p102
12.2-Comment ?.....	p103

13- Eléments de rhétorique et stratégies de persuasion.....	p105
14- L'ironie dans les chroniques journalistiques.....	p106
15- Les référents sociaux de l'ironie.....	p108
16- La connotation	p109
17- Conclusion partielle	p110

Chapitre 3

Choix et orientations théoriques

1- Introduction partielle :	p 112
-Présentation, définition et discussion des concepts	
2.code mixing :.....	p114
3. Alternance codique : essais définitoires.....	p114
3.1- les différentes approches de l'alternance codique.....	p117
3.2-Formes (types) d'alternance codique.....	p119
3.3-Fonctions de l'alternance codique.....	p120
4- L'interférence.....	p121
5-De l'emprunt.....	p123
5.1-Typologie de l'emprunt.....	p128
5.1.1-L'emprunt lexical.....	p130
5.1.2-L'emprunt sémantique/calque.....	p131
5.1.3-L'emprunt phonétique.....	p133
6- Xénisme ou pérégrinisme.....	p134
7- Thématiques pourvoyeuse de « l'empruntabilité ».....	p137
8- Les expressions idiomatiques.....	p139
9-Néologie et créativités lexicales : concept général.....	p141
9.1-la créativité lexicale en contexte plurilingue.....	p142
9.2-Différentes natures grammaticales des néologismes.....	p145
9.3-la néologie journalistique.....	p145
9.4-Types de néologismes.....	p146
9.5-Procédés morphosyntaxiques à l'œuvre.....	p149
10La sobrication.....	p151
11-Conclusion partielle.....	p152

Deuxième partie

Plurilinguisme à l'œuvre dans les chroniques journalistiques

Chapitre 1

Corpus et méthode

1-Introduction partielle.....	p156
2-Rappel du sujet de la recherche.....	p156
3-Questions de recherche.....	p157
4-Objectifs de recherche.....	p158
5-Choix du cadre théorique.....	p159
6-Choix du sujet et des chroniques.....	p160
7- Présentation des chroniqueurs.....	p161
8-Dénominations des chroniques.....	p163
9- Constitution du corpus.....	p165

9.1-Difficultés dans la collecte du corpus.....	p168
9.2-corpus de référence.....	p168
10-Méthode de repérage	p168
11-Méthode d'analyse du corpus.....	p169
11.1-choix des outils d'analyse.....	p169
11.2-Grilles d'analyse des emprunts.....	p170
11.2.1- Lecture des grilles d'analyse.....	p171
11.3-Analyse de l'alternance codique.....	p174
11.4Analyse des expressions idiomatiques.....	p174
11.5-Analyse des néologismes.....	p175
11.6-Analyse titrologique.....	p176
11.7-Analyse onomastique : la sobrication.....	p176
11.8-Les anglicismes.....	p176
12- Choix de l'analyse qualitative et quantitative	p177
13-Conclusion partielle.....	p180

Chapitre 2

Présentation et analyse des résultats

1- Analyse des emprunts chez Hakim LAALAM.....	p 182
1.1-analyse qualitative.....	p 182
1.2-analyse quantitative.....	p 205
2- Analyse de l'alternance codique chez Hakim LAALAM.....	p 208
2.1-Analyse qualitative.....	p 208
2.2-Analyse quantitative.....	p 229
3- Analyse des expressions idiomatiques chez Hakim LAALAM.....	p232
3.1-Analyse qualitative.....	p 232
3.2-Analyse quantitative.....	p 243
4- Analyse des emprunts chez Kamel DAOUD.....	p245
4.1-Analyse qualitative.....	p245
4.2-Analyse quantitative.....	p 276
5- Analyse de l'alternance codique chez Kamel DAOUD.....	p279
5.1-Analyse qualitative.....	p279
5.2-Analyse quantitative.....	p286
6- Analyse des expressions idiomatiques chez Kamel DAOUD.....	p288
6.1-Analyse qualitative.....	p288
6.2-Analyse quantitative.....	p292
7- Analyse des emprunts chez Saïd MEKBEL.....	p296
7.1-Analyse qualitative.....	p296
7.2- Analyse quantitative.....	p304
8- Analyse de l'alternance codique chez Saïd MEKBEL.....	p306
8.1-Analyse qualitative.....	p306
8.2-Analyse quantitative.....	p309
9- Analyse des expressions idiomatiques chez Saïd MEKBEL.....	p310
9.1-Analyse qualitative.....	p310
9.2-Analyse quantitative.....	p311
10- Analyse titrologique chez Hakim Laâlam.....	p312
10.1-Analyse qualitative.....	p312
10.2-Analyse quantitative.....	p314
11- Analyse titrologique chez Kamel Daoud.....	p314
11.1-Analyse qualitative.....	p314
11.2-Analyse quantitative.....	p315

12-Analyse titrologique chez Saïd Mekbel.....	p316
12.1-Analyse qualitative.....	p316
12.2-Analyse quantitative.....	p317
13-Analyse des néologismes.....	p317
14-Analyse onomastique.....	p319
15-Les anglicismes.....	p320

Chapitre 3
Discussion des résultats

1-Interprétation et discussion des résultats.....	p324
1.1-Synthèse de l'analyse des emprunts.....	p324
1.2-Synthèse de l'analyse de l'alternance codique.....	p328
1.3-Synthèse de l'analyse des expressions idiomatiques.....	p330
1.4-Synthèse de l'analyse titrologique.....	p332
1.5-Synthèse de l'analyse onomastique.....	p333
1.6-Synthèse de l'analyse des néologismes.....	p334
1.7-Synthèse de l'analyse des anglicismes.....	p335
Conclusion générale.....	p336
Bibliographie.....	p342

ANNEXE (1)

ANNEXE (2)

ANNEXE (3)

ANNEXE (4)

Introduction Générale

L'intérêt que je porte aux différentes chroniques de la presse francophone est d'abord d'ordre personnel et subjectif, ayant pratiqué la presse écrite sous toutes ses formes, notamment, la chronique. Cette passion pour ces petits textes d'une saveur « particulière », mêlée à la curiosité scientifique qui m'anime, m'ont amené à regarder différemment le processus d'énonciation de ces productions.

J'ai donc remarqué qu'à travers cet espace quotidiennement publié, et selon les divers thèmes abordés, les chroniqueurs se livraient à plusieurs jeux de rôles : variations du discours, de ton, de lexique, de sens, de figures de style voire même de langues. Tantôt critiques et ironiques, tantôt accusateurs et dénonciateurs, parfois même cyniques, souvent témoins, rarement passifs.

La présence de contact de langues de manière récurrente dans ces énoncés de la presse francophone crée la différence avec les autres articles contenus dans le même support : les chroniqueurs se livrent à une importante pratique plurilingue en utilisant, en plus de la langue support qui est le français, des mots en arabe institutionnel, des mots d'arabe algérien, communément désigné par « darija » et, chez certains, parfois, le berbère, il est surtout question du kabyle. Je reviendrai ultérieurement plus longuement sur les descriptions de ces différentes langues.

Dans la production de leurs chroniques, les chroniqueurs empruntent ces différentes unités linguistiques (lexicales et/ou sémantiques) de systèmes linguistiques étrangers soit, de manière intégrale, soit en se les appropriant en les adaptant au système linguistique français, il s'agit parfois d'expressions ou de termes que les auteurs empruntent aux pratiques effectives qui ont cours dans la société algérienne plurilingue.

J'ai d'abord remarqué que cet usage d'au moins deux langues dans un même énoncé était très fréquent et que la réalisation de ce contact pouvait prendre différentes formes : code mixing, code switching (alternance codique), emprunts, xénismes, calques, néologismes...

Ce plurilinguisme m'a interpellée à différents niveaux :

D'abord, la présence de lexèmes (occurrences) d'un système linguistique B¹ dans le système français A dans les énoncés que j'avais entrepris d'étudier, a toujours suscité en moi, en tant que lectrice de journaux, une réaction, une émotion ou bien une interprétation souvent ludique ou bien ironique, parfois même cynique mais jamais passive.

En partant du constat que le recours au plurilinguisme est, à priori, une pratique quasi constante dans ces chroniques, j'aimerais savoir si cette pratique est liée à un thème particulier favorisant ce plurilinguisme. J'estime, à ce stade que cet indice me permettra d'identifier la langue source la plus prêteuse au français chez les chroniqueurs en question.

Ensuite, sur quel plan se produit ce contact de langue : Lexical ? Sémantique ? Phonétique ? Puis, la nature syntaxique de l'occurrence est-elle importante pour permettre « l'empruntabilité » ? Et, surtout qu'est-ce qui peut justifier le recours à une autre langue ?

¹ Je désigne par « système linguistique B » les idiomes autres que le français.

Je me suis également demandé si ces pratiques d'écriture plurilingues étaient conscientes et/ou volontaires ou alors, involontaires et donc, inconscientes ? Serait-ce une liberté excentrique mue par une stratégie communicationnelle, une mode, ou bien encore une nécessité née d'un réel déficit dans le système linguistique français ? Comment fallait-il appréhender cette pratique ? Existait-il un intérêt « professionnel » derrière cette forme de discours ou bien était-ce un acte gratuit et « naturel » ?

Les questions foisonnent et combien même ma volonté est de pouvoir y répondre en entier, ma prétention n'est pas aussi grande surtout en ce qui concerne l'aspect « volontaire » de cette pratique qui doit être confirmé par l'auteur de la chronique. Par conséquent, je me limiterai dans ma présente recherche à tenter de savoir si :

1. le recours à l'emprunt est motivé par un besoin d'expressivité (le mot juste) plutôt qu'un déficit linguistique lorsque certains thèmes sont abordés pour donner corps et sens à leurs productions respectives, sans lequel, l'argumentation entreprise par les chroniqueurs dans leur démarche rhétorique serait incomplète.

- Le recours à l'emprunt est une simple stratégie communicationnelle visant à « plus et/ou mieux » toucher l'affect du lecteur non seulement en rappelant régulièrement l'appartenance du chroniqueur à une même communauté mais également en suscitant l'empathie, la complicité, la proximité et confirmant le partage du même capital socioculturel et donc le partage du même capital linguistique.

- Le recours à l'emprunt est un acte naturel, involontaire et inconscient, inhérent à l'identité des locuteurs pour qui le français n'est pas la langue maternelle.

Dans ce sens, il me semble judicieux, auparavant, de savoir si je dois aborder la chronique comme étant un discours constitué d'une suite de phrases et à ce titre, ce serait sa composante transphrastique, c'est à dire la combinaison des enchaînements assurant la cohésion de l'ensemble textuel qui devrait être retenue en priorité ou bien alors, plutôt une activité langagière porteuse de sens, auquel cas, ce serait la composante énonciative –soit l'ensemble des systèmes de repérage et de régulations opérés par un autre énonciateur produisant du "texte" à l'intention du co-énonciateur- qui devrait être privilégiée.

En réalité, je suppose que le processus auquel ont recours les chroniqueurs dans la presse algérienne dépasse le simple phénomène d'emprunt ou une alternance codique à but explicatif ou informatif. Pour moi, ce serait également et profondément révélateur d'une pratique langagière « naturellement » bilingue voire même multilingue, inhérente à l'identité culturelle des chroniqueurs et donc, à leurs pratiques sociolinguistiques effectives.

Patrick Charaudeau évoque ce phénomène dans une recherche consacrée à l'identité discursive qu'il décrit comme étant « *un enjeu de crédibilité qui repose sur le besoin pour le sujet parlant d'être cru, soit par rapport à la vérité de son propos, soit par rapport à ce qu'il pense réellement, c'est-à-dire à sa sincérité. Le sujet parlant doit donc défendre une image de lui-même (un éthos) qui l'entraîne stratégiquement à répondre à la question « comment puis-je être pris au sérieux ?* ».²

² Lien vers la publication <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html> consulté le 25.02.2014

Par ailleurs, cette même identité peut varier selon les situations de communication et là le sujet parlant se pose la question « *je suis là pour comment parler ?* » A chaque situation de communication correspondrait donc un discours approprié qui, non seulement tiendrait compte de la volonté du sujet parlant de défendre son éthos mais, aussi, selon moi, de mieux affecter l'Autre et donc atteindre son pathos.

Du coup je me rends compte que c'est dans une relation d'altérité qu'il faudrait aussi observer ces pratiques langagières particulières. Puis, j'ai soulevé la possibilité que le recours à ces emprunts soit lié au thème abordé c'est-à-dire que le locuteur choisit son code linguistique en fonction de la situation ou du contexte mais aussi et surtout en fonction de son objectif. Pour pouvoir confirmer ou infirmer cette possibilité, il fallait donc s'intéresser aux aspects sémantiques et sémiotiques de l'énoncé et plus seulement à sa structure syntaxique.

Cela étant, ma démarche de recherche n'allait plus seulement être quantitative, mais également et surtout, qualitative.

Ainsi, pour appréhender ce phénomène dans sa globalité sociolinguistique, il devenait évident qu'une étude synchronique ne suffirait plus bien qu'elle soit éloquente quant à la manière et le fonctionnement dont se réalisent ces « mixages » linguistiques. Il me fallait donc absolument établir également une étude diachronique afin de m'assurer, autant que possible et dans la limite du corpus qui est le mien, que cette variation n'est en rien « conjoncturelle » mais, qu'elle est bien une attitude langagière permanente chez mes chroniqueurs.

A la lumière de ces éléments de théories, je me propose de définir, sur différents plans, la chronique à partir de quatre critères :

1-Son genre de discours médiatique par son appartenance à un domaine, c'est-à-dire son support concret de communication (le journal quotidien ou hebdomadaire) .

2- Sa typologie par son appartenance à un Ensemble plus grand de facteurs sémiotiques (l'intitulé, le thème, le ton d'une chronique ne peut être contradictoire à la ligne éditoriale du journal)

3- La construction de sa structure interne : Les séquences « narratives, descriptives, explicatives, argumentatives et dialogales » de l'énoncé, les articulateurs logiques qui assurent la connexité inter phrastique et inter séquentielle

4- la visée illocutoire de son énonciateur qui se réalise par une démarche rhétorique individuelle : (mise en pratique de différents outils propres à chaque énonciateur : lexicaux-sémantiques, découpages séquentiels, allusions, figures de styles, emprunts, représentations collectives...).

En effet, dans leurs productions, les chroniqueurs ne veulent ou ne peuvent écrire (s'exprimer) uniquement en langue française, ils puisent sciemment ou inconsciemment dans la langue arabe classique et/ou algérien et parfois même berbère, en fonction de l'objectif visé, du journal et de sa ligne éditoriale mais aussi en fonction de la personnalité du locuteur dont la langue maternelle sera l'arabe algérien ou le tamazight.

Cela étant, je me propose d'analyser la nature de ces observables insérées, de déterminer leur langue source, et surtout de tenter de comprendre les motivations qui sont à l'origine de cette insertion.

A ce titre, ma problématique peut être formulée selon le questionnement suivant:

A quels types de contacts de langues les chroniqueurs ont-ils recours dans la production de leurs chroniques? Et, Pourquoi ?

PREMIERE PARTIE

Aspects du contexte des langues en Algérie : langues en contact.

CHAPITRE 1

Réalité sociolinguistique en Algérie

1-Introduction partielle

Dans ce premier chapitre, j'aborderai, dans un bref aperçu, la réalité des pratiques langagières dans la société algérienne. Je me réfère aux travaux de plusieurs linguistes algériens dont Khaoula Taleb Ibrahim, d'Abderezak Dourai, Abdou Elimam, Aziza Boucherit, Ibtissem Chachou, etc. Pour mieux appréhender la situation actuelle, je propose dans la première partie de retracer l'évolution diachronique des langues en usage en Algérie en commençant par les temps les plus reculés, ceux de l'Algérie Numide.

Par la suite, j'évoquerai la cohabitation de ces langues et ce qu'il en découle comme complexité d'un point de vue micro comme macrolinguistique.

Dans les troisième et quatrième points, je dresserai un état de l'art sur le sujet de ma thèse : le contact des langues dans les chroniques journalistiques de manière générale et l'emprunt de manière particulière, puis, je ferai part de la difficulté dans le choix de la terminologie adéquate pour approcher ce contact des langues en Algérie, je tenterai de mieux comprendre s'il faut aborder cette question en termes de bi/plurilinguisme individuel ou de bi/plurilinguisme de la société.

Pour ce faire, dans le cinquième point, j'expliquerai les notions de bilinguisme et de plurilinguisme en me basant sur les travaux effectués dans ce domaine.

Ensuite, je m'intéresserai à l'orientation politique voulue par l'Etat algérien, le processus d'arabisation entrepris dès 1962, processus bancal, mal assumé dont j'expliquerai les dysfonctionnements dans la réalité sociolinguistique.

A partir de ce processus, je mentionnerai les statuts politiques de chaque langue et, je finirai par les représentations de chacune d'entre elles chez les locuteurs algériens.

2-Aperçu sur la réalité sociolinguistique en Algérie

Débattre de la situation sociolinguistique en Algérie, et plus précisément de son plurilinguisme finit toujours par déborder du contexte scientifique escompté car il est rarement un exercice serein et dépassionné. Comme l'explique si bien Louis-Jean Calvet, « *L'objet d'étude de la linguistique n'est pas seulement la langue ou les langues, mais la communauté sociale sous son aspect linguistique* »¹ d'où, l'approche multidimensionnelle de la question.

La complexité de cette réalité sociolinguistique est d'abord le résultat de brassages civilisationnels : culturels et linguistiques. Mais également celui d'une volonté politique entérinée par l'idéologie d'une utopie appelée : Panarabisme² islamique. Il s'avère donc nécessaire pour moi de remonter le cours des événements historiques car, de nombreuses civilisations se sont succédé sur la terre de Numidie du fait de son implantation géographique doublement stratégique dans le bassin méditerranéen et la grande mer intérieure que constitue le Sahara.

¹ Calvet, L.J, « la Sociolinguistique » PUF, Que –sais-je ? n° 2731, Paris 1993, p 88.

² Le Panarabisme Mouvement politique et Idéologique affirmant la nécessité d'unir le tous les pays de langue et de civilisation arabes en une grande communauté d'intérêts et qui donne naissance , après la seconde guerre mondiale, à une éphémère République Arabe Unie dominée par l'Egypte de Gamal Abdenasser (1958-1961).

Depuis les temps les plus reculés, l'Algérie a servi de comptoir maritime aux différents négoce reliant les contrées lointaines (Inde, Egypte, Grèce, Italie et pays Sub-Sahariens) et par conséquent, elle a été le carrefour de plusieurs cultures et donc lieu de croisement de plusieurs langues. Celles-ci se sont, au fil du temps, superposées aux langues berbères (ancien libyque) puis, phénicien (langue sémitique au même titre que l'arabe) devenu punique³ qui sont considérés par des linguistes algériens et autres comme des substrats.

Il faut rappeler que les premières informations sur les langues pratiquées en Algérie sont fournies par des sociologues, des géographes, des voyageurs, des Historiens comme Abderrahmène Ibn Khaldoun, William Marçais ou encore Charles André Julien qui se sont, eux-mêmes, basés sur les résultats des fouilles archéologiques réalisées sur les sites antiques (tels que Timgad ou Tipaza en Algérie) ainsi que sur la base d'observation puis de description de pratiques langagières contemporaines, chacun selon son époque.

Le déchiffrement des « codes » qu'en ont fait les spécialistes a permis de révéler certaines réalités sur la coexistence depuis les temps les plus reculés, d'au moins deux langues : berbère et phénicien. Des recoupements ont, par la suite, permis aux sociolinguistes et dialectologues de proposer des théories sur l'évolution diachronique de la langue dans ce contexte socio-historique.

Selon Mahfoud Kaddache: «*Le monde berbère s'est enrichi au contact de la civilisation phénicienne. L'influence de celle-ci s'est faite sentir non seulement sur le plan pratique, mais aussi sur les plans culturel et religieux*»⁴. De son côté, Chachou Ibtissem, fait part du bilinguisme avéré déjà à l'époque des phéniciens, «*il a été attesté que les bilinguismes punico-berbère et libyco-latin, y sont une pratique qui date de vingt cinq siècles environ et ce, du moins, sur le plan de l'écrit*»⁵.

Dès l'avènement du christianisme, et donc, à l'époque de l'empire byzantin, le latin supplante le phénicien et le berbère, notamment dans les domaines de la religion, l'administration et les sciences.

Entre la fin du VIIe et le début du VIIIe siècle, le Maghreb connaît une première invasion de troupes armées venues du moyen Orient pour islamiser les peuples. Ces porteurs de l'étendard de l'Islam prônaient l'application des percepts du Coran (EL QURAAAN) dont la révélation s'est faite en langue arabe. Aziza Boucherit⁶ estime que c'est cette première vague de soldats musulmans qui est à l'origine de l'apparition de la langue arabe en Algérie. Une farouche résistance opposa les autochtones aux envahisseurs venus d'Orient Mais, jusque là, l'objectif des troupes d'Oqba Bnu Nafi puis, celles de Moussa Ibn Noussayr n'était autre que l'islamisation. En revanche, pour Aderezzak Dourari,⁷ c'est plutôt la deuxième vague d'envahisseurs venus du Yemen, les Banu Hillal, Banu Sulaym et Banu Maaqil au XIe qui

³ Abdou Elimam in la revue « Synergie, Tunisie » n°1, 2009, pp 25-38. Les traces du punique subsistent à travers le nom des lieux (Carthage) et des mots tels que « *fniq* » dérivé de *phénicien* signifiant coffret à bijoux

⁴ Kaddache Mahfoud, « l'Algérie dans l'antiquité » SNED , Alger 1982, p 45

⁵ Chachou Ibtissem « situation sociolinguistique de l'Algérie : Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre ». éd l'Harmattan, Condet-sur-Noireau, Oct 2013.

⁶ Âziza.Boucherit, « l'arabe parlé à Alger », in édition ANEP, Rouiba 2006, p11 ;

⁷ Dourai Abderezzak, article en ligne <http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-223398.html>

occasionne un réel brassage linguistique car, contrairement aux premiers qui étaient venus en missionnaires, les Banu Hillal étaient venus en famille dans le but de conquérir et de créer leur propre dynastie.

Cette nouvelle civilisation qui envahit le Maghreb, en plus d'apporter une religion nouvelle et une culture nouvelle, apporte d'abord une langue nouvelle: l'arabe. Gabriel Camps affirme que « *Cet arabe maghrébin est issu de la langue bédouine introduite au XI^e siècle par les tribus hilaliennes, car ce sont elles, en effet, qui ont véritablement arabisé une grande partie des Berbères* ». ⁸ Et, par conséquent, c'est cette langue qui donnera le substrat arabe à la langue de cette région, contrairement à Abdou Elimam qui pense que c'est le punique qui est le substrat de cet arabe maghrébin.

Abderezak Dourari ⁹ estime, quant à lui, qu'on ne peut exclure aucune des deux explications : l'arabe algérien connaissant à la fois de trop fortes influences de l'arabe hilalien et des influences du punique et du berbère.

Ces tribus arabes se sont mêlées à celles originaires des lieux, en particulier dans les zones pastorales des hauts plateaux, en raison de la similitude de leur mode de vie. Cette invasion arabo- islamique, Yves Lacoste la désigne comme *un très grand phénomène géopolitique* ¹⁰ constituant pour lui, la date à laquelle naquit le projet d'unification PANISLAMIQUE des peuples conquis. Cette date charnière a eu pour conséquences les bouleversements des cultes, des cultures, des langues...subis par les tribus autochtones « *La conquête arabe sur la région fut l'un des plus grands, sinon le plus grand des chocs de civilisation qu'ait connus la région avec l'avènement d'une religion : l'islam et d'une langue : l'arabe* » ¹¹expliquent les spécialistes

A partir de cette période de l'Histoire et dès l'adhésion des peuplades à cette nouvelle religion et à ce nouvel idiome, les langues existantes dans le Maghreb en général et en Algérie, plus particulièrement, ne seront plus jamais les mêmes. Il a fallu composer avec l'arabe des Banou Hillal.

Dans son étude consacrée à la sociologie de l'Algérie, Pierre Bourdieu passe en revue les différentes communautés du pays et aborde les conséquences de leur mixité d'un point de vue linguistique « *les échanges ont été si intenses et si prolongés que les termes en présence, tels que l'arabisme ou le berbérisme ne peuvent plus être distingués (...) que par une opération de l'esprit...la compréhension de cette synthèse originale, résultat de la confrontation dialectique qui n'a cessé d'opposer le fonds local aux apports orientaux* ». ¹² On assiste donc à la formation d'un nouvel idiome où s'ajoutent aux substrats berbère et punique, le superstrat arabe dans toutes ses « variétés ».

⁸ Dourari Abderezak, op cité.

⁹ idem

¹⁰ Lacoste Yves, Islamisme, un très grand phénomène géopolitique, in « Maghreb, peuples et civilisations », Paris, Oct 2004.p 15

¹¹ Ambroise Queffelec, Yacine Derradji, Valérie Debov, Dalila Smaali et Yasmina Cherrad « le Français en Algérie, lexique et dynamique des langues » éd de Boeck Supérieur, AUF, 2002 p 14.

¹² Pierre Bourdieu, « sociologie de l'Algérie », éd Que sais-je ? 1970, p 90

Dès le début du XIIe siècle, Ibn Toumert¹³ le berbère du haut Atlas marocain, (un exemple édifiant de l'intégration des Berbères à la culture, la langue et la religion des Arabes), prône une morale religieuse puritaine, conforme aux dogmes de l'islam dont il accuse les Almoravides d'Andalousie et du Maghreb de s'être éloignés. Il rédige et publie des ouvrages en arabe mais, en fin rhéteur, il s'adresse à ses compatriotes dans leur langue naturelle (berbère), et leur traduit même le coran dans leur langue. Dès lors, le triptyque berbérité-islamité-arabité devient réel et complexe.

Concernant la facilité avec laquelle s'est faite cette assimilation linguistique par les autochtones, Abdou Elimam évoque des raisons génétiques communes. Les langues berbères, par le biais du phénicien, et l'arabe auraient la même origine sémitique (c'est pourquoi les systèmes phonatoires sont très ressemblants). Or, d'autres linguistes classent les langues berbères dans la famille des langues chamitiques regroupant aussi le copte de l'Égypte par exemple et rejettent totalement cette thèse d'une même protolangue sémitique.

La chute de Grenade survenue en 1492 et l'exil des maures d'Andalousie ainsi que l'invasion espagnole qui s'en suit laisse également une empreinte dans le patrimoine artistique, culturel et linguistique local : la musique andalouse avec ses différentes variantes, les patronymes des familles tels que KORTOBI, ANDALOSSI, BENKATABA, GHARNOUT, BENGHARNOUT, CHEBLI...

Succèdera, en 1516 l'occupation Ottomane qui durera trois siècles. La particularité de cette « invasion » et la manière dont elle est décrite par les manuels scolaires algériens ne font pas de cette occupation une colonisation en soi, mais plutôt un protectorat bienveillant et salvateur. Philippe Marçais¹⁴ explique que cette période a eu pour principal effet de diffuser la langue arabe dans les régions septentrionales en raison du transfert des populations qui a découlé de cette invasion.

Des traces de cette période ottomane sont non seulement apparentes dans la langue « arabe algérien » mais avant tout dans des patronymes algériens, notamment dans certaines villes : Alger, Cherchell, Mostaganem, Constantine, Médea, Tlemcen et Bejaïa où la présence ottomane a été marquée par des Beylicats et donc plus importante que d'autres¹⁵.

Mohammed Ben Cheneb¹⁶ s'est appuyé sur les travaux de William Marçais, notamment, pour dresser une compilation de mots algériens dont il précise l'étymologie turque et/ou persane. Il avait établi une liste comportant 634 mots d'origine turque dans le parler algérien en 1922. Mais, selon Aziza Boucherit¹⁷, d'autres recherches ultérieures affirment qu'en 1981, cette liste se serait rétrécie et, il ne reste que 71 emprunts toujours en usage.

¹³ Mohamed Ibn Toumert fondateur de la dynastie Almohade (El mouahidine)

¹⁴ Marçais Ph, article « Algérie ».Article V. Langues » Encyclopédie de l'Islam t 1, Leiden, Brill, p 384-390, 385

¹⁵ Noms d'origine Turcs en Algérie : « Bouchenak pour Bosnique, Kara pour noir, Daouadji pour chamelier ainsi que les noms s'achevant par le suffixe « dji » comme Kahouadji, Kalaidji, Benabadji. , Berber pour barbier, Kritly pour crétoi, Benosmane pour fils d' Osmanli...Ces mots existent aussi pour la dénomination des ustensiles et de mets de cuisine (dolma, chorba, bourak...), d'habillement(karakou, kouiyet, houiyek...), de métiers (chaouch, agha, kahwadji...)

¹⁶ Mots turcs et persans conservés dans le parler algérien, Alger, 1922, p 88

¹⁷ Boucherit Aziza, op cité, p 12.

A propos de cette véritable diversité ethnique et culturelle de cette époque, Mahfoud Kaddache nous apprend que « *Si l'on considère les groupes ethniques on pourrait distinguer la grande masse des **Hdar**, les **Maures** comme les appelaient les voyageurs européens de l'époque, entendant par là, les **citadins**, représentants d'une civilisation urbaine ; il y avait ensuite les **Turcs**, les **Coulouglis** et les **barranis** c'est-à-dire tous ceux qui venaient de l'intérieur du pays, du Sud ou des montagnes et qui n'étaient pas souvent intégrés à la société urbaine. Ajoutons à cela des **Juifs** et quelques centaines de **Chrétiens** dans les grandes villes. Ces groupes ethniques étaient répartis dans différents quartiers représentant autant de groupes sociaux.* »¹⁸

D'un point de vue linguistique, plusieurs sociolinguistes dont Yacine Derradji évoqueront la « stratification » de la société à cette époque. (1516- 1830)¹⁹. Notion par laquelle des spécialistes analysent non seulement les contextes mais également les sphères sociales dans lesquelles sont pratiqués les idiomes en présence dans cette même société, à savoir : le berbère, l'arabe classique (le plus proche de la langue du Coran), l'arabe dialectal, le turc, l'espagnol ainsi qu'une minorité d'hébreu.

Entre 1830 et 1962, La France occupe l'Algérie et l'adjoint à sa monarchie « renaissante » : l'Algérie devient territoire français.

Pendant cette troisième période cruciale pour ma recherche, des populations constituées de français, espagnols, portugais et italiens principalement se sont installées en Algérie et ont formé une communauté de colons²⁰. Aussi bien les colons que les Algériens (cette identité n'existent pas encore) avaient la langue française comme langue officielle : celle de l'école, de l'administration, de la justice, etc. Combien même les langues maternelles demeuraient pratiquées au sein des familles respectives. L'idéologie francophone d'Onésime Reclus est en marche et se concrétise à travers toutes les colonies du Royaume, puis de l'Empire.

Mais, qu'en est-il de la langue de la population autochtone d'antan ?

Mis à part certains orientalistes qui se penchent sur l'étude ethnologique du peuple, un déni total est pratiqué sur l'identité algérienne, sa (ses) langue (s) et sa (ses) culture (s). D'où la difficulté pour moi d'avoir une description « scientifiquement fiable » et « neutre » de la réalité sociolinguistique de l'époque coloniale : les seules informations disponibles sont parfois jugées par les sociolinguistes actuels folkloriques, véhiculant des stéréotypes orientalistes et colonisateurs. Il n'en demeure pas moins que ces informations sont précieuses d'un point de vue sociologique.

Le français s'étend progressivement en Algérie dans tous les secteurs de la vie publique sans jamais se substituer à la langue arabe (réservée à la littérature arabe ou à la liturgie) ou aux langues algériennes (réservées aux pratiques officielles et familiales).

En réalité, l'orientation linguistique du dernier envahisseur sera aussi radicale que celle de l'envahisseur arabe : l'instauration du français comme unique langue officielle, procédant ainsi à une réelle « *dépersonnalisation* » et une *seconde* « *déculturation* » de l'Algérien

¹⁸ Kaddache Mahfoud, « l'Algérie durant la période ottomane », OPU, Alger 2003, p 206

¹⁹ « Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues » op -cité, p16.

²⁰ les traces hispanophones se retrouvent en particulier dans l'Oranie (*saclera*, pour *escalier*, *likhia* signifiant *lessive*, *el morro* signifiant *brun* et *escuela* signifiant *école*, *karentika* signifiant *calientita* farine de pois chiche) à titre indicatif sont des mots encore usités à Oran et SBA

« indigène » et confinant la langue arabe aux seuls lieux de culte d'antan, et les rares zaouïas qui peuvent survivre aux destructions massives et systématiques. Les Médersas quant à elles, ont un rôle précis : « (...) celui de former des cadres pour l'enseignement de l'arabe, pour la justice (*cadi, bachadel, adel, et accessoirement pour le culte (muphti, imam).* »²¹

En 132 ans, le colonisateur a également procédé à des actions d'évangélisation qui, pour la plupart (pour ne pas dire entièrement) passent par l'école et donc l'instruction. Les régions les plus touchées sont sans doute les régions montagneuses, compte tenu de leur grande pauvreté. De ce contact, naîtra inéluctablement un bilinguisme des individus et des transferts de mots du français vers les langues locales. Dans une enquête menée entre 1908 et 1909, Marcel Cohen fait déjà part de cette variation linguistique « *De nombreux individus se servent de deux langues (...) c'est une continuelle alternance de l'arabe et du français (...). Le mélange peut se faire de phrase à phrase, de partie de phrase à partie de phrase ; enfin de mots isolés d'une des deux langues peuvent se rencontrer éparpillés dans une phrase prononcée dans l'autre langue* ». ²²

Je considère cette information de Marcel Cohen importante pour ma recherche car elle prouve à la fois l'existence du plurilinguisme individuel et, l'ancrage de pratiques variationnistes qui sont le reflet d'un environnement multilingue. D'ailleurs, certaines références font part de l'existence du *pataouète* ²³ des Européens pieds-noirs et du *sabir* des Algériens pendant cette période.

Entre 1946 et 1949, l'enseignement indigène se confond avec l'enseignement européen jusqu'à former un cadre unique. A cette époque, le français est enseigné aux Algériens en tant que langue maternelle, avec les mêmes programmes, les mêmes méthodes qui étaient appliqués en France pour les petits Français.

Les petits Algériens ne commençaient-ils pas leur cours d'Histoire par « nos ancêtres les Gaulois » et ne récitaient-ils pas la « marseillaise » comme hymne de la Mère Patrie? Et, ne devaient-ils pas raconter leur fête de Noël en guise d'exercice de pratique rédactionnelle comme tout autre enfant de colon chrétien ?

A ce propos, Louis Rigaud fait remarquer que : "*(...) c'est ainsi que les élèves d'Algérie ont appris à connaître sur le bout des doigts leurs ancêtres les Gaulois, même s'ils n'étaient pas d'origine française, Vercingétorix et Jules César, Clovis(...), le Roi Soleil, (...) la Loire et ses affluents, les Alpes et le Mont Blanc, le Massif Central et la chaîne des Pyrénées (...)* Mais on n'apprenait rien sur l'histoire et la géographie de l'Algérie. Le ciel était-il tombé sur la tête de nos hommes Politiques de l'époque? ». ²⁴

La première réaction des Algériens islamisés depuis plus de dix siècles et arabisés au moins depuis cinq siècles à ce moment là (1830), fut évidemment le rejet et de la religion chrétienne et de la langue française. Il aura fallu près d'un siècle (après la 1^{ère} guerre mondiale) pour que l'Algérien accepte cette école française et prenne conscience de la nécessité de l'instruction qu'on lui propose. Cette même école qui apprendra les valeurs de la

²¹ Rabah Sebaa in « L'Algérie et la langue française : l'altérité partagée » p 31 Ed Dar el Gharb, Oran 2002.

²² Cohen Marcel, « le parler des juifs d'Alger » Paris, Champion, 1912 p 12 ;

²³ Le pataouète est la langue française telle que pratiquée par les Européens pieds-noirs d'Algérie

²⁴ L.Rigaud, « l'école en Algérie : 1830-1962, de la Régence aux centres sociaux éducatifs » éd PUBLISUD, Nov 2001, pp 23-73

Liberté, de l'Égalité, et de la Fraternité (déclarations des Droits de l'Homme de 1789) aux Algériens opprimés.

Khaoula Taleb Ibrahimy explique comment les Algériens ont fini par percevoir « *l'avantage qu'ils peuvent retirer de la solarisation pour leur inscription sociale dans l'ordre colonial, accès à la fonction publique, aux professions libérales, aux emplois économiques* »²⁵.

Le projet d'enseignement obligatoire des langues arabe littéraire et arabe algérien dans les écoles d'Algérie a été proposé en 1951 à l'Assemblée Nationale. Il a fini par être voté en 1953.

La nouvelle génération algérienne francophone sous la colonisation sera, paradoxalement, le moteur de la guerre de libération (1954-1962), car, elle avait compris « *qu'il fallait s'approprier la langue de l'occupant et son mode de pensée pour le contrer sur son propre terrain, qu'il fallait s'armer de ses propres armes pour entrer dans le monde moderne, pour mieux s'opposer à la présence coloniale et se défendre contre l'oppression et l'injustice. Le pays devait, à tout prix, sortir du monde de l'ignorance dans lequel vivait la majorité du peuple* ». ²⁶ explique Khaoula Taleb-Ibrahimy.

De manière schématique, la situation sociolinguistique des Algériens pendant l'occupation française est la suivante :

Langue pratiquée	Statut de la langue	Communauté	Observations
Le français	Officielle	Les colons Les Algériens instruits en situation officielle ou à l'école	Apparition du <i>pataouète</i> (français parlé d'Algérie par les Européens pieds-noirs)
L'arabe algérien	Langue vernaculaire et véhiculaire	Les autochtones	Apparition d'emprunts faits au français.
Les langues berbères	Langue vernaculaire	Les autochtones de certaines régions du pays : les Kabyles, les Chaouis, les Mozabites, les Touaregs, Les Chenouis,..	Les berbérophones peuvent également parler l'arabe algérien dans certaines situations de communication
Arabe classique	Langue liturgique	Oulémas, médersa, Lieux de culte	
Espagnol, italien, portugais	Langues maternelles	Colons européen non français d'origine	

2.1-Complexité des contacts des langues en Algérie

« Nous devons à présent souligner le fait qu'une communauté linguistique n'est jamais homogène et presque jamais fermée. Les dialectologues ont souligné la perméabilité des cellules linguistiques, et l'on a pu montrer que les changements linguistiques se propagent

²⁵ Fanny COLONNA, *Les Instituteurs algériens à l'École Normale de Bouzaréah 1889-1939*, thèse de troisième cycle, Paris, La Sorbonne, 1971, p. 38.

²⁶ Khaoula Taleb-Ibrahimy, Algérie : coexistence et concurrence des langues, revue « Année du Maghreb » <https://anneemaghreb.revues.org/305?lang=ar>

*comme des ondes à travers l'espace. Mais il reste à souligner que la diversité linguistique commence chez le voisin – que dis-je ? –, à la maison, chez tout un chacun. Il ne suffit pas de remarquer que chaque individu est déjà un champ de bataille de types et d'habitudes linguistiques en conflit, et, dans le même temps, une source permanente d'interférence linguistique. Ce que, de manière inconsidérée et un peu rapide, nous appelons une langue est l'agrégat de millions de tels microcosmes dont un grand nombre attestent des comportements linguistiques non conformes tels que la question se pose alors de savoir s'ils ne devraient pas être groupés dans d'autres langues ».*²⁷ Cette réflexion d'André Martinet concernant l'homogénéité des langues est porteuse de deux informations primordiales :

La première est liée aux communautés linguistiques qui subissent « naturellement » des influences, des changements linguistiques à cause de la perméabilité des systèmes linguistiques de chacune. C'est la réalité macrolinguistique du plurilinguisme des communautés.

La seconde, s'intéresse à l'individu qui, à son niveau, utilise plus d'une langue dans son discours en y introduisant des occurrences étrangères. C'est la réalité microlinguistique du locuteur.

L'observation des pratiques langagières aussi bien formelles qu'informelles d'un point de vue diachronique révèle la coexistence de plusieurs codes d'origines diverses pratiqués par les locuteurs algériens dont les mutations et l'évolution en terme d'emprunts ou de créativité échappent à la communauté linguistique. De telles pratiques linguistiques innovantes commencent à un niveau individuel et finissent par s'installer à un niveau collectif. Elles sont la preuve qu'une langue est vivante, qu'elle évolue et, qu'elle est en contact avec d'autres langues qui l'influencent.

De nos jours, la technologie et les médias audiovisuels aidant, nous sommes témoins du flux de mots nouveaux introduits dans le capital lexical algérien, par le biais du français, notamment des anglicismes tels que *rooter, switcher, driver,...* Mais pas seulement. Au cours du dépouillement de mon corpus, j'ai relevé des anglicismes utilisés par les chroniqueurs dans leurs productions journalistiques comme *Hadith-Boys, Ghâïta-Band, le rapp-fetwa...* (J'y reviendrai en détail ultérieurement)

Khaoula Taleb Ibrahim, qui s'est depuis longtemps investie dans ce domaine explique avec pertinence que « *La notion de pratique langagière marque une évolution dans la description linguistique et sociolinguistique car il ne s'agit plus uniquement d'analyser les règles internes au système linguistique qui organisent la compétence d'un locuteur idéal (...) ou de décrire les régularités structurales d'un corpus fermé de données (...), mais de s'intéresser à la diversité des locuteurs, à la diversité de leurs conduites* ». Elle ajoute que « *L'étude de pratiques langagières permet de rassembler une somme d'informations et de renseignements sur la réalité sociolinguistique d'une société donnée, en ce sens elles font partie d'un ensemble plus important qui englobe toutes les pratiques humaines* »²⁸ Cette pluralité linguistique avérée permet de considérer l'Algérie comme un exemple concret de plurilinguisme social avec tout ce que cela comporte comme diversités idéologiques et culturelles.

²⁷ André Martinet, préface de « la linguistique » d'André Tabouret-keller, PUF, Strasbourg, 2001.

²⁸ Khaoula Taleb-Ibrahim « les Algériens et leur (s) langue (s) » Al Hikma, Alger 1995, p 120

Par plurilinguisme, j'entends non seulement la coexistence de plusieurs variétés linguistiques dans une même communauté mais surtout « *la capacité de l'individu au sein de cette même communauté à les employer à bon escient* »²⁹ lors d'une situation de communication. « *Les locuteurs algériens ont en commun la possibilité d'user d'une gamme de variétés qui constituent leur répertoire verbal* », comme l'a observé Khaoula Taleb Ibrahim. Cette définition me semble convenir au modèle du locuteur algérien car, elle signifie que la langue des algériens est spontanément « plurilingue ».

La définition de Daniel Coste, Danièle Moore et Geneviève Zarate conforte cette idée de pratique « naturelle » du plurilinguisme « *la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un locuteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. L'option majeure est de considérer qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences toujours distinctes, mais bien existence d'une compétence plurielle, complexe, voire composite et hétérogène, qui inclut des compétences singulières, voire partielles, mais qui est une en tant que répertoire disponible pour l'acteur social concerné* »³⁰. Cette autre définition va me servir d'appui dans la mesure où elle met en avant le distinguo entre compétence linguistique et culturelle qui est le produit de moult facteurs et forces sociales et historiques et compétence individuelle d'un locuteur dans la pratique des langues, qui est cette fois, une pratique particulière et singulière.

Mon intérêt se situe au niveau de cette singularité des pratiques et cette différence de compétences des chroniqueurs algériens dont j'ai eu à étudier les discours journalistiques publiés dans la presse francophone en Algérie. Chacun des chroniqueurs est donc un acteur social plurilingue.

Ce terrain, macrostructural est parfaitement adapté pour une analyse sociolinguistique variationniste, sillon indispensable à emprunter pour la compréhension du *processus* des contacts de langues, et d'interaction à un niveau microstructural que j'entreprends d'étudier. Mais, comme l'explique si bien William LABOV, à elles seules, l'observation puis, la description, d'un état (en l'occurrence les pratiques langagières) ne suffisent pas pour l'expliquer ou le justifier. Il est indispensable de prendre connaissance des faits sociaux pour savoir comment évoluent ces langues séparément d'un point de vue spatio-temporel et quels rapports de coexistence que celles-ci entretiennent.

J'évoque ici l'observation macro sociolinguistique d'Uriel Weinreich qui fut l'un des précurseurs dans l'observation de cette pratique langagière et qui définit le phénomène de contact de langue comme suit : « *Le contact de langue inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact de langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc d'un individu bilingue.* »³¹

²⁹ Dictionnaire de Didactique du Français, asdifle, Clé International, Paris, 2003, p.195

³⁰ COSTE, D., MOORE, D. & ZARATE, G. (1997) version révisée 2009. Compétence plurilingue et pluriculturelle. Vers un Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes. Strasbourg: Éditions du Conseil de l'Europe. www.coe.int/lang/fr

³¹ Cité par M-L Moreau in « sociolinguistiques », éd mardaga, 1997, p 94.

Pour Josiane Hamers et Michel Blanc, le concept de « contact de langue » est différent, il consisterait en : « *La présence simultanée de deux ou plusieurs langues à un niveau individuel, interpersonnel ou sociétal* »³² Si l'on considère aussi bien le cas de l'Algérien en sa qualité de locuteur, que celui de la famille algérienne en sa qualité d'espace de pratiques de la langue de première socialisation (langue maternelle ou vernaculaire) et enfin celui de la société dans sa globalité où sont également pratiquées à la fois la langue véhiculaire (arabe algérien), français, et langues maternelles, force est de constater que la situation de « contact de langues » est une constante.

Khaoula Taleb Ibrahim, organise cette diversité linguistique en trois sphères :

- 1- La sphère berbérophone,
- 2- La sphère arabophone
- 3- La sphère des langues étrangères

L'auteure de ce découpage explique aussi que parmi les langues étrangères, c'est le français qui jouit d'un statut particulier en ayant perduré et influencé les pratiques des autres sphères. Pour ma part, je suis frustrée par ce découpage que je trouve un peu trop schématique. Sans prétention aucune de remettre en question la notoriété de Khaoula Taleb Ibrahim, je n'adhère pas complètement à ce découpage. D'abord, je suis perplexe face à cette notion d'hermétisme que suscite en moi la désignation de « sphère ». J'aurais préféré que la description soit faite en terme d'interpénétration, et donc de la perméabilité de ces sphères.

Ensuite, il me semble que la pratique du français en Algérie telle qu'elle se réalise par les Algériens peut constituer en soi une sphère francophone, indépendante des autres langues étrangères telles que l'anglais, l'espagnol, l'Italien³³... Néanmoins, je précise que ces sphères ne sont pas hermétiques et qu'au-delà du multilinguisme de la société, il faut également prendre en ligne de compte le plurilinguisme, du moins, le bilinguisme individuel.

En effet, plusieurs langues coexistent dans le contexte algérien d'une manière régulière et constante. Certes, d'une manière particulière, voire conflictuelle surtout sur le plan des représentations auxquelles j'accorderai une plus grande explication ultérieurement, mais, finissent par coexister tout de même dans l'environnement linguistique algérien.

Cette réalité évidente de plusieurs langues ou variétés langagières, Khaoula Taleb Ibrahim la décrit comme « *houleuse, fluctuante et parfois conflictuelle dans un champ symbolique et culturel traversé de rapports de domination et de stigmatisation linguistique, des rapports aggravés par les effets d'une politique unanimiste, volontariste et centralisatrice* »

³²C.Hélot in « du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école », éd l'Harmattan, 2009, p28.

³³ L'anglais est une langue uniquement enseignée à partir de la 1ere année moyenne. Aucun algérien n'a pour langue de communication en Algérie, l'anglais. L'espagnol est également une langue enseignée en 2^e position au lycée à partir de la 1ere année pour les classes de Langues. Néanmoins, comme nous l'avons cité précédemment, de par leur Histoire commune, il persiste dans le parler algérien des mots espagnols. Quant à l'Italien, c'est en particulier dans les villes portuaires de l'Est où s'entretenaient des relations commerciales avec l'Italie

qui exacerbe les enjeux d'une problématique identitaire fortement malmenée par les vicissitudes de l'histoire »³⁴.

2.2- En quel (s) terme(s) approcher les contacts des langues ?

« La langue est ce par quoi et ce en quoi se réalise la socialisation de l'individu, la structuration de son être social »³⁵ écrit Khaoula Taleb-Ibrahimi.

S'il me fallait donc observer comment ce double processus de reconnaissance identitaire, d'abord à une échelle individuelle puis communautaire, se réalise dans les productions langagières des Algériens, je ne peux que constater qu'il est révélateur d'une complexité multidimensionnelle.

Le contexte linguistique algérien est plurilingue : c'est-à-dire que les sujets parlants ont recours à deux, voire à plusieurs idiomes dans des situations de communication. Seulement, parler du plurilinguisme de cette région du Monde qu'est l'Algérie constitue une vérité redondante mais, pas toujours assumée.

Le Maghreb de façon générale et l'Algérie en particulier (car c'est le contexte de ma recherche) subit encore les conséquences de l'amalgame entre langue et identité/identification³⁶. Il est indéniable que la politique linguistique d'hier (appel à l'homogénéité) nécessaire au combat pour l'indépendance ne soit plus adéquate avec celle d'aujourd'hui³⁷ (l'hétérogénéité), nécessaire, elle, à l'ère de la reconstruction et de la mondialisation.

2.3- En Algérie, bilinguisme ou plurilinguisme ?

Accordons-nous d'abord sur la définition des concepts de bilinguisme, multilinguisme et plurilinguisme auxquels j'ai fait référence et que les spécialistes ne décrivent pas tous de la même manière : les paramètres « situationnel et motivationnel » étant deux des éléments importants qui sont aussi nombreux que variés.

Avant d'entamer toute explication, il faut admettre qu'aucune langue ne se suffit à elle-même. C'est-à-dire qu'aucun système linguistique ne possède suffisamment de mots à lui seul pour prétendre remplir toutes les fonctions de communication et exprimer tous les besoins langagiers. Toutes les langues en contact s'interpénètrent et empruntent les unes aux autres, tout simplement.

C'est le constat auquel sont parvenus tous les spécialistes de la linguistique comparative. Il est donc tout à fait normal de puiser dans un autre système linguistique L2 des mots qui font défaut à L1.

³⁴ Khaoula Taleb-Ibrahimi, « Algérie : coexistence et concurrence des langues », l'Année du Maghreb, <https://anneemaghreb.revues.org/305?lang=ar>

³⁵ Khaoula Taleb-Ibrahimi, , op cité p73

³⁶ « Identification » et pas « identité »

³⁷ Nous désignons par « aujourd'hui » l'époque post- indépendance.

D'abord la coexistence de deux ou plusieurs systèmes linguistiques dans un espace vital commun peut être un premier vecteur d'échanges pour ces langues : Le plurilinguisme d'une communauté peut donc être un élément favorisant l'emprunt.

Les exemples sont nombreux à travers l'Histoire : Il n'est pas fortuit si aujourd'hui la langue espagnole contient des centaines de mots d'origine arabe ou que dans le français il y ait des mots d'origine italienne ou germanique ou encore que le « l'arabe algérien » contienne des mots d'origine punique, berbère, ottomane, espagnole ou française.

Depuis un demi-siècle, 1968³⁸, les observations des pratiques langagières ont mené les linguistes à un consensus : le bilinguisme n'est plus une pratique particulière ou exceptionnelle, mais, c'est le monolinguisme qui est devenu une exception.

Le bi/ plurilinguisme est un phénomène mondial. Partout à travers le monde on trouve des personnes utilisant deux ou plusieurs langues par choix personnel ou bien par nécessité professionnelle. Le bi/ plurilinguisme est souvent une référence d'instruction et non plus une pratique linguistique fautive, réprimable.

Pour Georges Lüdi, être bi/plurilingue signifie que « *l'individu possède les compétences linguistiques plurielles* » ou sa « multicompétence » linguistique. Par contre, le multilinguisme désigne l'état de contact de langues dans une société « *Par multilinguisme social on entend la présence d'une pluralité de variétés linguistiques au sein d'un groupe ou d'une communauté indépendamment du nombre de personnes maîtrisant une seule ou plusieurs de ces variétés* ». ³⁹

Oswald Ducrot et Tsvetan Todorov s'entendent sur le fait que « *l'individu bilingue (multilingue) est celui qui possède deux (plusieurs) langues apprises l'une comme l'autre en tant que langues maternelles (...) le bilingue a donc cette capacité à parler parfaitement les deux langues* » ⁴⁰ Je suis quelque peu sceptique face à cette définition qui fait de la simultanéité de l'apprentissage des deux langues et leur usage de manière alternée ou parallèle une condition pour la définition d'un état de bi/plurilinguisme.

Cette précocité dans l'acquisition des langues et /ou la simultanéité de leur apprentissage ne sont en rien des conditions sine qua non pour la définition d'un état de bi/plurilinguisme selon Macnamara qui explique que « *Le bilingue est quelqu'un qui possède une compétence minimale dans une des quatre habiletés linguistiques, à savoir comprendre, parler, lire et écrire dans une langue autre que sa langue maternelle* ». ⁴¹

Par contre, pour R. Titone, il s'agit plus d'une superposition, combien même précoce, de deux langues dont une seule est maternelle « (...) *Le bilinguisme est la capacité d'un individu de s'exprimer dans une seconde langue en respectant les concepts et les structures propres à cette langue, plutôt qu'en paraphrasant sa langue maternelle.* » ⁴². Une autre approche, celle de W. Mackey conforte aussi cette vision additionnelle de langue seconde en plus de la langue

³⁸ Date des travaux menés par Weinreich Uriel sur la variation linguistique

³⁹ Georges Lüdi « les ressources plurilingues : représentations et mise en œuvre dans les contextes institutionnelles » éd des archives contemporaines, Suresnes, Janvier 2014.

⁴⁰ Oswald Ducrot & Tsvetan Todorov « Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage » éd du Seuil, Paris, 1972.

⁴¹ Macnamara in « How can one measure the extent of a person's bilingual proficiency? » Ed L.Kelly, Toronto, 1969, p 82.

⁴² Renzo Titone « le bilinguisme précoce » éd Dessart, Bruxelles, 1972, p 11.

maternelle plutôt que l'acquisition simultanée et parallèle de deux langues, toutes deux ayant le même statut de langues maternelles. « *(Le bilingue) personne qui, en plus de première langue, possède une compétence comparable dans une autre langue et qui est capable d'utiliser l'une ou l'autre en toutes circonstances avec une efficacité semblable* ». ⁴³

Dans ce même ordre d'idées, Elisabeth Deshays, soutenant la thèse de Georges Lüdi, ramène le bi/plurilinguisme de l'individu à une notion de « multicompetences » selon les situations de communications auxquelles il est confronté « *Le bilingue désigne la capacité d'un individu à utiliser deux langues avec une correction phonétique suffisante pour la compréhension de ce qui se dit, ainsi qu'une maîtrise minimale du vocabulaire et des structures grammaticales comparables à celles d'un autochtone du même milieu social et culturel* ». ⁴⁴

Marinette Matthey développe également une approche de ce phénomène liée à la compétence, elle explique que « *mettre l'accent sur le plurilinguisme revient souvent à valoriser les compétences partielles dans les différentes langues du répertoire, alors que le terme bilinguisme, renvoie le plus souvent à une « maîtrise parfaite » des deux* ».

Je rappelle donc que pour le cas de ma recherche, les chroniqueurs locuteurs sont bi/plurilingues et, ils réalisent un discours bi/plurilingue dans un support censé être exclusivement francophone, mais, destiné en premier lieu à un lectorat évoluant dans une société algérienne plurilingue comme je l'ai décrite auparavant.

Mon intérêt va à présent s'orienter sur les pratiques variationnistes individuelles à l'intérieur de cette société multilingue, « *Il faut donc distinguer entre le bilinguisme de l'individu et celui de la collectivité* » ⁴⁵.

La notion de bilinguisme dans son aspect générique a longtemps porté à confusion. Car, le bilinguisme peut décrire en même temps une aptitude individuelle à parler deux langues comme il peut décrire la situation de deux langues en contact dans une société donnée.

Compte tenu des réalités langagières héritées de contextes historiques particuliers, certains pays ont opté pour le bilinguisme officiel et institutionnalisé. C'est le cas du Canada qui se plie aux pratiques langagières des citoyens : français (Québec) et anglais.

Yacine Derradji nous propose un tableau dans lequel il identifie les types de bilinguisme :

Type de bilinguisme	Caractéristiques
Bilinguisme simultané (ou précoce)	L'acquisition des deux langues dès la naissance et avant l'âge de la scolarisation

⁴³ M.Siguan et F.Mackey « éducation et bilinguisme- UNESCO- » éd Delachaux et Niestlé, 1986, p 11.

⁴⁴ E. Deshays « L'Enfant bilingue » éd Robert Laffont, Paris 1990, p33.

⁴⁵ Maris Louise Moreau in Sociolinguistique, éd Mardaga, 1997, p 61.

Bilinguisme séquentiel ou consécutif	L'enfant acquiert d'abord une première langue qu'on appelle langue maternelle, puis, une autre qu'on appelle langue seconde
Le bilinguisme idéal	La maîtrise parfaite des deux langues en question
Le bilinguisme actif	Agir de manière active, le locuteur est à l'aise avec l'une ou l'autre des deux langues
Le bilinguisme passif	L'individu ne fait que comprendre la langue seconde sans la parler
Le bilinguisme tardif	L'individu apprend la langue seconde après l'âge de l'acquisition langagière de 6 ou 7 ans
Le bilinguisme soustractif	L'individu développe une langue seconde au détriment de sa langue maternelle

Mais alors, comment peut-on décrire le phénomène de plurilinguisme et les pratiques langagières diverses en Algérie ?

D'abord, dans un schéma le plus simple, le bilinguisme est rencontré chez le jeune algérien (Dont les parents sont de même langue maternelle) dès sa scolarisation, c'est-à-dire à 05 ans. L'enfant pratiquant jusque là uniquement sa langue vernaculaire (native) se trouve confronté à l'arabe institutionnel qui constitue une langue étrangère pour lui et qui va, par conséquent, lui poser des problèmes d'assimilation et de compréhension dans l'apprentissage de la lecture, du calcul et des autres matières. Mais, très vite, il est rattrapé par l'arabe classique via les cours de littérature arabe et de théologie.

Abdou Elimam affirme dans ce sens « *qu'il n'est pas exagéré de dire qu'un écolier algérien est un sujet dont on vide la substance linguistique native pour lui substituer une prothèse langagière. C'est ce mécanisme-là qui produit de la schizophrénie précoce. Si les modalités d'enseignement sont perfectibles, l'aliénation linguistique, elle, laisse des traces indélébiles* ». ⁴⁶

Même si ces trois variantes de la langue arabe dérivent d'un même groupe de langues sémitiques et chamito-sémitiques, il n'en demeure pas moins que leur acquisition ne se réalise pas de la même manière chez l'enfant pour qui, seule la langue vernaculaire (arabe algérien ou berbère de même origine chamito-sémitique) se réalise de manière inconsciente.

A ce niveau, il est intéressant de se pencher sur la manière de présenter la langue arabe institutionnelle dans les écoles comme étant la version « correcte » de langue maternelle. L'école a donc pour mission de « corriger » la langue naturelle considérée « fautive, vulgaire »

⁴⁶ Article sur « le Soir d'Algérie » du 11 octobre 2010, consulté le 26 mars 2016 <http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2010/10/11/article.php?sid=107185&cid=41>

de l'enfant chez qui va nourrir dès cet âge là, le complexe linguistique et vivre une première forme d'insécurité.

Dès la troisième année de son parcours primaire, l'enfant est mis en situation d'apprentissage d'une nouvelle langue étrangère : le français qui est sa deuxième nouvelle langue. Le voici donc en situation de polyglossie institutionnelle qui le met dans l'obligation d'acquérir des compétences linguistiques plurielles : le plurilinguisme pour acquérir le savoir.

La difficulté d'apprentissage sera d'autant plus grande que les deux nouvelles langues sont deux langues académiques possédant toutes deux leurs systèmes phonologiques distincts, leurs orthographe et leurs syntaxes respectives et surtout leurs histoires propres.

De ce fait, il est exposé simultanément à deux codes écrits diamétralement opposés : l'arabe de droite à gauche et le français de gauche à droite. Des interférences peuvent surgir dans l'esprit de l'apprenant quant à la structure de la phrase : en français où le syntagme nominal se place avant le syntagme verbal contrairement à l'arabe.

Certes, en théorie, il peut exister un effet positif à la scolarisation bilingue car, le bilinguisme est porteur en soi d'enrichissement linguistique et culturel. Ceci à condition que l'apprentissage d'une langue ne se confine pas uniquement aux cours de classe. Il doit s'étendre à la famille, l'environnement, les médias...Ce qui n'est pas toujours le cas en Algérie.

Philippe Blanchet et Pierre Martinez s'accordent à expliquer que « *Toutes les analyses sociolinguistiques des contextes bilingues et pluriculturels mettent en avant un facteur identitaire, prégnant dans le choix des langues. De fait, l'idéologie unilingue présuppose les stéréotypes d'une identité commune fondée sur la seule langue, alors que l'idéologie plurilingue construit peut-être les représentations identitaires sur l'existence de plusieurs langues inégalement partagées par les membres d'une communauté. Le développement d'une compétence plurilingue serait donc favorisé dans un milieu dans lequel la reconnaissance de l'altérité préside à la construction identitaire. La notion de posture plurilingue rendrait alors mieux compte des pratiques au sein d'une même communauté* ». ⁴⁷

Je tiens à rappeler que le français ne constitue la langue maternelle d'aucun des chroniqueurs dont j'ai eu à traiter ici les productions écrites. Elle peut néanmoins être considérée comme langue familière ayant toujours fait partie de leur environnement linguistique, mais, surtout, l'outil de travail pour exprimer des opinions.

La langue d'écriture ici n'est donc pas « naturelle » mais, élue comme étant celle qui véhiculera les discours en situation médiatique. Elle est aussi le résultat d'un apprentissage. Le rapport à cette langue « étrangère » acquise n'est pas appréhendé de la même manière que leurs langues maternelles respectives.

La pratique bilingue ou plurilingue en Algérie est particulière car malgré sa généralisation, elle demeure non officielle, voire illégitime, d'autres diront illégale : la parole légitime et circulante, de nos jours, ne s'inscrivant que dans les formes officielles institutionnalisées, faisant fi des réalités des formes d'expression quotidiennes de l'Algérien.

⁴⁷P. Blanchet et P.Martinez in « Pratique innovantes du plurilinguisme », éd Archives contemporaines, 2010,p 222.

Cette notion de pratique bilingue simultanée ou successive dans certaines communautés, a suscité un grand intérêt de la part de Roman Jakobson « *Dans le cas des pays bilingues, il s'agit toujours du même problème : abolir la distance. Ici, le fonds commun est pour ainsi dire inexistant : les codes sont de plus en plus différents (...) le bilinguisme est pour moi le problème fondamental de la linguistique.* »⁴⁸

En résumé, les Algériens sont tous au moins bilingues parlant langue arabe/arabe algérien ou langue maternelle/arabe algérien⁴⁹ mais, la scolarisation aidant, ils sont en réalité dans la grande majorité plurilingues : langue maternelle +arabe algérien + arabe institutionnel +français.

C'est donc encore, en termes d'altérité, ce rapport à l'autre langue, celle du « colon » et les représentations qui en sont faites qui conditionnent l'épanouissement linguistique et identitaire de toute une communauté et qui la place de facto dans une situation d'insécurité linguistique alarmante. Par contre, le bilinguisme individuel est plus simple à identifier. François Grosjean insiste sur le fait que : « *L'individu bilingue n'est pas la somme de deux individus monolingues mais plutôt un locuteur spécifique totalement compétent qui a développé une compétence communicative égale à celle des monolingues, mais de nature différente. Et, cette compétence de communication spécifique des bilingues inclut non seulement la connaissance de deux langues mais la capacité de passer de l'une à l'autre et les connaissances des effets produits par l'alternance, tout comme le monolingue passe d'un registre à l'autre suivant ses interlocuteurs et les situations de communication.* »⁵⁰

Il serait donc compliqué d'établir les critères de « bilinguisme » d'une personne sans la soumettre aux conditions de communication et au contexte requérant l'usage de langue différente. C'est donc l'approche fonctionnelle qui peut déterminer le bilinguisme. Seulement, ce bilinguisme massif ne relève pas d'un choix de la société, auquel cas, ce bilinguisme aurait été un bilinguisme d'élite. Les Algériens subissent ce bilinguisme. Il s'agit donc d'un bilinguisme de masse avec tout ce que cela peut comporter comme connotation historique, sociétale, économique, politique, institutionnelle, familiale et culturelle. Selon Christine Hélot, cette dichotomie bilinguisme de masse vs bilinguisme d'élite : « (...) fait partie du système de représentations qui reflète le caractère inégalitaire de différentes situations de bilinguisme. »⁵¹

2.4-Etat de l'art sur le contact des langues dans les chroniques de la presse francophone en Algérie

En entamant les lectures scientifiques pour ma recherche sur le présent sujet, j'ai vite compris qu'il me fallait à la fois cumuler des informations portant sur le phénomène de contact des langues dans la presse en général et dans les chroniques, en particulier, et, retracer un historique (combien même bref) sur le journalisme en général et la chronique en particulier.

⁴⁸ R.Jakobson cité par Moatassime « Arabisation et langue française au Maghreb » éd l'Harmattan 1992, p65.

⁴⁹ Dans ce cas en particulier, je fais référence à des natifs berbérophones dont la langue maternelle n'est pas l'arabe algérien.

⁵⁰Christine Helot in « du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école » éd l'Harmattan, 2009 p 24.

⁵¹Idem p 37

Concernant la premier pan de ma recherche, celui du contact des langues dans la presse, j'ai pu lire les nombreux travaux de Dalila Morsly, ceux de A.Djaballah-Belkacem qui abordent la « mobilité linguistique français-arabe dans la consommation de la presse écrite en Algérie, depuis l'indépendance à nos jours : glissement naturel ou inversion forcée des tendances » ou encore les articles d'Ibtissem Chachou, mais, plus axés sur la publicité. En sus, la revue SOCLES⁵² a consacré son 7^e numéro au « contact des langues et discours médiatique », ce qui m'a offert plusieurs articles à consulter.

Concernant les thèses de doctorat, je me suis aperçue que seules quatre thèses sur les 228 soutenues dans le cadre de l'EDAF et publiées sur le site officiel du cerist ont eu pour objet d'étude des contacts des langues dans la presse algérienne francophone. Une thèse soutenue en 2012 à l'université de Bejaïa propose une recherche intitulée « **Usages plurilingues et variations lexicales dans la presse écrite algérienne francophone (El Moudjahid, El Watan, La Tribune et Liberté, les éditions de 2006-2007)** ». Il s'agit donc d'une étude synchronique, réalisée, en partie, grâce à des logiciels lexicométriques et qui s'intéresse à l'alternance codique et aux mécanismes discursivo-argumentatifs qui participent au façonnement du français employé dans quatre journaux francophones. L'analyse du corpus, a révélé que l'alternance des langues arabe, berbère et française, telle qu'elle se manifeste dans ces quatre quotidiens, obéit à des stratégies discursives mises en place par les journalistes afin de créer un univers communicationnel spécifiquement algérien.

Une autre thèse soutenue en 2011, intitulée « **Etude des procédés énonciatifs et argumentatifs, à travers une analyse discursive des chroniques « Raina Raikoum » du Quotidien d'Oran** » propose deux approches pour l'analyse des mécanismes mis en place dans l'acte d'énonciation du chroniqueur : la première sémiotico-linguistique et la seconde polyphonique. Ces deux approches vont révéler que le phénomène de contact des langues en présence dans la chronique est le résultat d'une influence de l'environnement sociolinguistique du chroniqueur.

Plus récemment, en avril 2017 une thèse intitulée « **Néologismes et particularités lexicales dans la presse écrite algérienne : cas du journal le Quotidien d'Oran des années 2009-2011** » Comme l'indique son nom, cette recherche propose de se pencher sur les principaux procédés de création lexicale (suffixation, préfixation, synapsies) aussi bien en langue française que dans un contexte plurilingue dans les chroniques journalistiques.

Puis, j'ai également relevé la thèse de Sayad Abdelkader intitulée « **stratégies argumentatives dans la presse algérienne** », notamment dans l'éditorial et les genres voisins. Cette recherche, bien que ne s'inscrivant pas dans le plurilinguisme m'a tout de même intéressée dans la mesure où, je considère que le recours aux variations linguistiques peut constituer en soi une stratégie argumentatives appuyée sur la *pistis* rhétorique : Ethos, Pathos et Logos.

Par ailleurs, j'ai également eu à parcourir certains mémoires de magistères qui ont traité des la stylistique du chroniqueur Kamel Daoud. Mais, le plus gros des travaux proposés portaient exclusivement sur la chronique « Tranche de Vie » d'El Guellil du Quotidien d'Oran.

⁵² SOCLES est la revue du laboratoire LISODIP de l'Ecole Normale Supérieure de Bouzaréah 2

En revanche, je n'ai trouvé que très peu de travaux accordés à la chronique de Hakim Laâlam⁵³ : un seul article intitulé « l'emprunt à l'arabe dans la chronique « Pousse avec eux » de Hakim Laâlam » et aucune recherche accordée aux chroniques de Saïd Mekbel.

En matière d'ouvrage scientifique sur les emprunts dans la presse, je ne peux en citer qu'un seul qui m'ait servi de référence et qui est l'ouvrage collectif coordonné par Yacine Derraji, intitulé « le français en Algérie, Lexique et dynamique des langues »

Pour ce qui concerne le deuxième pan de ma recherche, celui relatif à l'histoire du journalisme et de l'écriture des chroniques en Algérie, je n'ai pas eu les mêmes opportunités, les ouvrages scientifiques en français sont rares. Je n'ai trouvé que quelques extraits des ouvrages de Z. Ihaddadène, car n'ayant pas été réédités « La presse écrite algérienne de 1965, à nos jours (1985) » et ceux de M. Himeur en ligne « l'Histoire de la presse en Algérie : du « bras écrit » de la colonisation à Facebook et Twitter » et en dernier, l'ouvrage de B. Mostafaoui intitulé « Médias et liberté d'expression en Algérie : repères d'évolution et éléments d'analyse critique ». Par ailleurs, j'ai également pu consulter des articles, notamment celui de H. Miliani « La presse écrite en Algérie, positionnements médiatiques et enjeux linguistiques » paru dans la revue MULTILINGUALES de l'Université de Bejaïa ainsi que celui de A. Abaci « presse francophone en Algérie : entre discours officiel et réalité linguistique » des éditions l'Harmattan. Néanmoins, aucune de ces références ne m'offraient d'informations sur la chronique de manière spécifique. Toutes mes références sur la question allaient, par conséquent, être puisées chez des chercheurs occidentaux.

A ce titre, je considère mon sujet novateur dans le sens où d'abord, il ne se contente pas d'une observation synchronique d'une pratique d'écriture, mais, il apporte une information nouvelle sur ces mêmes pratiques sur dix années pour Kamel Daoud et Hakim Laalam et, ce qui totalement novateur, c'est de traiter du cas de Saïd Mekbel qui a produit des chroniques depuis 1965 jusqu'à 1994, date de son assassinat, ce qui va offrir un panel de chroniques d'avant et après 1990 (date de l'ouverture des médias) si l'on considère cette date charnière par rapport à la libération aussi de la parole des journalistes, comme l'ont soulevé certaines conclusions des thèses et articles précédemment cités. J'estime que ce dernier point est important dans le sens où il va me permettre de confirmer ou d'infirmer si le plurilinguisme qui apparaît dans les chroniques est lié à la loi de l'ouverture des médias (post 1990) ou bien s'il est une pratique qui a de tout temps existé chez les chroniqueurs algériens.

Ensuite, ma recherche n'est pas restreinte à un des aspects du contact des langues dans les chroniques, comme c'est le cas des autres thèses, mais, elle brosse tous les aspects de ce plurilinguisme et tente d'en expliquer les motivations : ce qui motive l'emprunt, ce qui motive l'alternance codique, ce qui motive le néologisme produit à partir d'une situation de contact de langues, ce qui motive le recours aux expressions idiomatiques en arabe institutionnel, en arabe algérien et en kabyle et même les sobriquets et les anglicismes.

Enfin, à partir de cette analyse, il sera possible de comparer les pratiques plurilingues chez des usagers d'une même corporation, en l'occurrence les chroniqueurs, et, mieux appréhender leur rapport aux langues en présence dans l'environnement sociolinguistique algérien.

⁵³ article intitulé « l'emprunt à l'arabe dans la chronique « Pousse avec eux » de Hakim Laâlam » par Ikram Aya Bentounsi, dans la revue Expressions n°1, juin 2015, pp 25-35

3-Orientation de la politique linguistique en Algérie

La question linguistique est toujours posée comme enjeu de pouvoir et d'hégémonie politique selon Abdou Elimam pour qui « (...) les langues sont dotées d'attributs de prestige selon qu'elles ont la faveur du pouvoir central ou non. D'ailleurs, la grâce du pouvoir étend son ombre protectrice sur un idiome, ce dernier appelé langue, dans le cas contraire, il est appelé dialecte, voire patois. (...)Le coefficient de prestige est donc le seul critère acceptable en matière de langues (...) »⁵⁴

Ainsi, l'aménagement de la scène linguistique plurilingue post- indépendance immédiate en Algérie et même actuelle est le résultat de volonté politique et idéologique, mais aussi de facteurs historiques tels que les colonisations, qui ont été à l'origine de conflits sociaux et de dualités culturelles. Selon Abderezak Dourari, la politique linguistique en Algérie est l'objet de confusion identitaire et d'obsession de distinction du colonisateur. D'ailleurs, il se demande même s'il ya lieu de parler de réelle politique linguistique, tant le flou est persistant sur la dénomination des langues et leurs statuts. Dans une contribution au Soir d'Algérie, il écrit « *Au regard de la pluralité des langues en usage en Algérie, on ne peut dire qu'il y a là une politique linguistique explicitement formalisée dans la mesure où est éludée la référence aux autres langues notamment le français et l'arabe algérien. La loi d'orientation sur l'éducation nationale (n°08-04 du 23/01/2008) qui définit les langues enseignées à l'école y compris les langues étrangères, oblitère l'arabe algérien et entretient la confusion en parlant de «la langue arabe» sans qualificatif (ce qui suggère l'identité de l'algérien et de l'arabe scolaire institutionnel »*⁵⁵.

En Algérie, dès les premières années de l'indépendance, l'Etat a fait le choix idéologique, celui de l'arabisation. Cependant, certaines sources historiques⁵⁶ révèlent que le mythe de l'Algérie arabe et du Panarabisme serait antérieur au leader Djamel Abdel Nacer. Napoléon III, pendant son règne sur l'Empire colonial français, avait déjà fait le rêve d'un Royaume arabe qui s'étendrait d'Alger à Baghdad et où régnerait l'égalité entre « indigènes » et « Européens », royaume et nation arabes dont il serait le protecteur. D'après Abdelhamid Mehri⁵⁷, l'orientation « arabisante » aurait également été imposée bien avant l'indépendance, par le général De Gaulle « *Il a voulu mettre en oeuvre une stratégie pour faciliter le contrôle d'une société en rébellion. Il l'a rendue obligatoire (la langue arabe), y compris pour les*

⁵⁴ A. Elimam, « langues maternelles et citoyenneté en Algérie » éd Dar el gharb 2004, p325.

⁵⁵ Abderezak Dourari, « Politiques Linguistiques en Algérie : entre monolinguisme d'Etat et plurilinguisme de la Société » Le Soir d'Algérie :25.10.2011.

⁵⁶ <http://www.histoire.presse.fr/collections/algerie-algeriens/le-reve-arabe-de-napoleon-iii-12-04-2012-44963>

⁵⁷ Abdelhamid Mehri (1926-2012) homme politique Algérien. Il occupa divers postes de ministres et a été Secrétaire Général du parti FLN de 1986 à 1996.

Français; le décret fut signé par Debré et De Gaulle avec bien-sûr des arrière-pensées politiques»⁵⁸

A ce Sujet, Christian Baylon affirme que «Les idéologies s'acquittent de cette fonction de légitimation [d'un pouvoir] apparemment rationnelle grâce au discours, lequel possède un pouvoir qui lui est propre, celui de changer **la force en droit et l'obéissance en devoir** et c'est cette dernière qui créerait l'illusion de rationalité propre à l'idéologie : en donnant aux individus le sentiment de raisonner, elle leur ôte la liberté de penser par eux-mêmes.»⁵⁹

Coûte que Coûte, il fallait anéantir ce multilinguisme ambiant et uniformiser la langue. Une Nation = Une langue. Episode de notre Histoire qui n'est pas sans rappeler un certain abbé Grégoire et la glottopolitique jacobine qui découla de son rapport après la révolution française de 1789.⁶⁰

La réalité est que le spectre de la tour de Babel fait peur au pouvoir censé gérer et promouvoir la diversité culturelle et linguistique du pays. Par conséquent, quitte à défier l'évolution naturelle des langues qui n'est jamais statique (celles que l'on maintient en l'état finissent par disparaître, du moins de l'usage), l'Etat Algérien préfère le monolinguisme officiel autiste qui ne correspond à aucune pratique langagière réelle.

3.1-Processus d'arabisation

Qualifier la politique d'arabisation entreprise en Algérie dès l'indépendance de sujet épineux serait un euphémisme tant la question a soulevé les tensions, suscité des débats et déclenché des passions. « *L'arabisation, cheval de Troie* » l'avait qualifiée Khaoula Taleb Ibrahim, tant cette démarche assimilationniste avait constitué un sacerdoce pour ce jeune gouvernement, qui réalisait une volonté « sacrée », au lendemain de l'indépendance.

Cette démarche politique et idéologique qu'est l'arabisation en Algérie n'a eu d'autre effet que l'acculturation du peuple algérien dont la langue arabe institutionnelle n'a jamais été langue maternelle à l'instar de tous les pays « arabophones ».

J'estime essentiel, néanmoins, de rappeler comme je l'ai cité plus haut que le fantasme de cette orientation linguistique « arabisante » n'est pas né au lendemain de l'indépendance.

En 1927, Messali Hadj avait déjà soulevé cette question d'identité linguistique au sein de son parti MNA (Mouvement Nationaliste Algérien). En 1936, c'est le cheikh réformiste

⁵⁸ Article paru sur le journal l'Expression dz.com, le 15 novembre 2006 <http://www.l'expressiondz.com/actualite/38281-%C2%AB%E2%80%99arabisation-nous-a-%C3%A9t%C3%A9-impos%C3%A9e-par-de-gaulle%C2%BB.html>

⁵⁹ Christian Baylon cité par Abderezzak Dourai, article en ligne http://www.cnplet.net/file.php/1/cnplet_mina/navi-horiz/doc_recherche/4.pdf

⁶⁰ Il s'agit de la politique de terreur linguistique qui a été menée au lendemain de la révolution française par le club des Jacobins, mené par Lafayette et Robespierre, dont la politique linguistique était totalitaire : l'uniformisation de la langue française à travers tous les départements de l'Hexagone. A leur demande, en 1794, après quatre années d'enquête, un rapport de la situation sociolinguistique de l'époque avait été dressé par l'abbé Grégoire concluant à la nécessité d'anéantir les patois. Des lois radicales ont été promulguées dans ce sens, interdisant l'usage des patois en situation officielle au risque de se voir emprisonner et démis de ses fonctions. Source <http://brezhoneg.gwalarn.org/istor/gregoire.html>.

Abdel hamid Ben Badis qui reviendra à la charge en confirmant dans sa célèbre citation devenue référence de légitimation jusqu'à nos jours « *L'Algérie est ma patrie, l'islam est ma religion, l'arabe est ma langue.* » Il va sans dire que ces propos sont en soi un déni de l'identité maghrébine berbère amazighophone qui n'a donc d'autre choix que de « se renier ».

Des chartes nationales (1964, 1976 et 1986) viendront successivement asseoir de manière définitive la langue arabe comme langue officielle en Algérie.

Le trop rapide processus d'« arabisation » de la société, en réalité plurilingue, mais officiellement et surtout « voulue » Arabe pour Ben Badis et les Oulémas a non seulement engendré un clanisme sociétal dans les représentations collectives: les francisants vs les arabisants, mais également « *contribué à la marginalisation de plus en plus forte des dialectes populaires* »⁶¹ comme l'évoque Khaoula Taleb Ibrahim.

Dalila Morsly évoque cette orientation politique linguistique dans ce qu'elle décrit comme étant « *l'écart entre le projet d'arabisation qui se présente comme un projet d'uniformisation par et autour de AL ARABIYA AL FUSHA dans le contexte d'une société plurilingue, l'incohérence d'une planification qui ignore les langues premières des apprenants, l'arabe dialectal et le tamazight* »⁶². Car, ce n'est pas seulement la langue qui est censée être arabisée mais également la culture. C'est donc toute une Histoire et toute une identité qui s'est construite à travers les différentes civilisations que l'Algérien doit au bout du compte renier pour en adopter une autre que le pouvoir lui a décrétée : la culture arabe.

Cette démarche aurait été dirigée « contre » la langue française « *les politiques linguistiques algériennes ont été conçues contre le français puisque leur objectif primordial a consisté à rendre à la langue arabe sa place et son prestige glorieux, éradiquer le français et minorer les langues maternelles* ». ⁶³C'est donc, de manière évidente, pour les décideurs pour qui l'arabisation est fondée sur la relation indissociable Arabité/Islamité que ce processus homogénéisant est engagé non pas pour remplacer le français, mais, et surtout pour redonner à la langue arabe toute sa sacralité bafouée pendant le colonialisme.

Cette idéologie confirme la raison pour laquelle l'homogénéisation de la langue en Algérie ne s'est pas fondée sur un processus d'algérianisation en créant une académie de la langue algérienne par exemple (langue véhiculaire) comme cela s'est passé en Turquie de Mustapha Ettaturk ⁶⁴

Pour l'Etat Algérien, il s'agissait de remettre la langue arabe à sa place « naturelle » qu'elle n'aurait jamais du quitter, étant la langue du Coran. Et, c'est par l'exportation du

⁶¹ Khaoula Taleb-Ibrahimi « les Algériens et leur (s) langue (s) » éd el Hikma

⁶² D ;MORSLY, « politiques et planifications linguistiques » p5

⁶³ Amal Abaci « presse francophone en Algérie : entre discours officiel et réalité linguistique. le cas du Quotidien d'Oran, rubrique tranche de vie » contribution dans Langues et Médias en Méditerranée, éd l'Harmattan, Condé-Sur-Noiseau, juillet 2012, p25.

⁶⁴ Mustapha Kemal Ettaturk est élu président de la Turquie en 1923. Il fit de la politique linguistique son cheval de bataille. L'un des volets de la politique de modernisation porta le nom turc de *Dil Devrimi*, c'est-à-dire la «révolution linguistique». Le but ultime de la réforme était de développer la langue turque populaire (ou vernaculaire) en une langue nationale normalisée afin de servir comme moyen d'unité nationale. Pour y parvenir, il fallait changer l'écriture et purifier la langue turque de tous les emprunts, aussi bien lexicaux que grammaticaux. En réalité, Mustafa Kemal avait comme objectif de séparer la Turquie de ses racines islamiques et de faciliter la communication avec le monde occidental. L'Histoire compte peu d'exemples de ce genre où un gouvernement a réalisé des changements linguistiques d'une aussi grande envergure en un temps aussi court et, il faut le reconnaître, avec autant de succès.

« savoir » oriental via ses enseignants coopérants que les premières classes d'arabe vont se tenir après l'indépendance. A se demander pourquoi avoir recours à d'autres « arabophones » pour enseigner l'arabe (le leur) si les algériens étaient déjà arabophones ?

Cette orientation politique a fait réagir plusieurs intellectuels algériens dès le début, parmi lesquels Kateb Yacine qui se demandait tout naturellement « *Si nous sommes arabes, pourquoi vouloir nous arabiser ?* A l'évidence, ce déni volontaire mené par la politique linguistique de l'Etat d'une identité séculaire né de la confusion entre langue et culture a été et continue d'être une véritable source de conflit entre les intellectuels « arabisants » et « algérianisants »⁶⁵

Faut-il encore rappeler que l'Algérie n'a jamais été purement et uniquement « arabophone » mais qu'elle était déjà pluriculturelle et plurilingue avant la colonisation française ? (Pour ne prendre que ce dernier repère historique). L'amazighité est d'abord une culture et une identité avant de véhiculer un idiome.

Cette nouvelle situation de crise a un air de déjà vécu pour les berbérophones qui connurent un épisode similaire en 1949 raconté par un témoin du siècle, en l'occurrence Ali Yahya Abdenour⁶⁶, dans un ouvrage intitulé « La crise berbériste de 1949. Portrait de deux militants : Ouali Bennaï et Amar Ould-Hamouda. »⁶⁷Cet ouvrage qui se veut un témoignage est également sous tendu par un véritable travail de recherche anthropologique sur la société Kabyle des années trente mais aussi qui met le doigt sur les premiers stigmates d'un malaise profond causé par un mémorandum rédigé par le parti de Messali en 1948. Ce document était destiné à l'ONU. « *Ce mémorandum refuse de donner à l'existence de l'Algérie une origine plus lointaine que l'occupation arabe qui remonte au VIIe siècle de l'ère chrétienne* », relève le président d'honneur de la LADDH. *Alors que Messali proclamait « l'Algérie sera éternellement algérienne » au stade de Belcourt, en 1936, il soutient dix ans plus tard que « l'Algérie est arabe » en l'arrimant au Moyen-Orient.*⁶⁸

Ali Yahia Abdenour explique comment, un an plus tard, en juillet 1949, cinq étudiants rédigent un contre-mémorandum intitulé : *L'Algérie libre vivra « La réaction de l'état-major du FLN-ALN sera des plus sévères. Les militants berbéristes subiront une véritable purge, peu après le début de la guerre de Libération nationale ».*⁶⁹ Ce précieux témoignage apporte des éléments supplémentaires à même de mieux appréhender la teneur de cette crise dans la genèse de l'identité berbère.

C'est donc en toute logique que va naître en 1968 un mouvement de contestation, conscientisant, désireux de faire valoir la constante « amazigh » de l'identité nationale, à la tête duquel, on retrouve Mouloud Mammeri, fondateur dudit mouvement Culturel Berbère. De ce déni volontaire perçu comme une injustice flagrante d'interdire l'usage officielle d'une langue à ses usagers vernaculaires, découlera une grande frustration qui se traduira en un mouvement

⁶⁵ Par « algérianisants » je qualifie les Algériens qui revendiquent une identité qui leur est propre et qui est le produit d'un brassage de toutes les civilisations et les cultures, sans complexe aucun, ni reniement aucun : ce sont les partisans de l'Algérie berbère.

⁶⁶ Ali Yahya Abdenour est le président de la LADDH Ligue Algériennes Des Droits de l'Homme.

⁶⁷ Ouvrage paru aux éditions BARZAKH

⁶⁸ Extrait du journal <http://lequotidienalgerie.org/2014/01/15/la-crise-berberiste-de-1949-les-verites-cinglantes-dun-temoin-du-siecle/>

⁶⁹ idem

de protestation de la communauté berbérophone, en Avril 1980, le fameux « printemps berbère » lorsque la conférence sur la poésie kabyle ancienne a été interdite.

Ce qui devait être un simple mouvement revendicatif se transforma en véritable « rébellion » avec ce que cela engendre comme emprisonnements de rebelles, état d'urgence, mais malheureusement aussi, morts d'hommes. Récupéré par les « frères musulmans » idéologiquement nourris par El Azhar, ce mouvement est très vite désigné diabolisé et la cause berbériste devient synonyme d' « apostasie » car anti arabe et donc anti islam. Le fanatisme naissant allait faire une première victime.

Le 02.11.1982 tombait le jeune étudiant Kamel Amzal, poignardé par un groupe d'islamistes à la cité Universitaire de Ben Aknoun à Alger alors qu'il préparait une assemblée générale pour la gestion démocratique et autonome de la Cité Universitaire, chose que le clan des frères musulmans percevait comme une menace à la morale musulmane. Ce premier meurtre sera le premier d'une longue liste de victimes tuées (plus tard en Algérie) pour leurs idées, leur culture et donc leur langue : C'est dire si la dimension de la politique linguistique est un véritable « combat » en Algérie.

C'est sans doute dans un réflexe de survie de l'identité que le MCB (Mouvement culturel berbère) a donné naissance en 1985 à la Ligue Algérienne des Droits de l'Homme.

Pour en revenir au processus d'arabisation, Abdou Elimam relève d'ailleurs que « *Dès son origine, le processus d'arabisation et non pas «d'algérianisation» linguistique, a obéi qu'à une seule motivation : celle d'écarter les cadres francophones dans leur majorité-susceptibles d'occuper des postes de commande* »⁷⁰, point de vue que partage Abderrezak Dourari qui estime que « *la politique d'arabisation est un élément-clé de ce système de (re)production historique de société dans la mesure où elle élargit la fracture intellectuelle entre le niveau de la pensée occidentale et celui des sociétés dites arabes* »⁷¹.

L'application de cette politique soustractive a consisté concrètement en des réformes qui se sont succédé progressivement dont voici les principales étapes :

- Entre 1962 et 1970 : arabisation du système scolaire, du parlement, des médias, de la justice, la fonction publique et l'Etat civil.
- Entre 1971-1979 : organisation de la première conférence sur l'arabisation, création des premières commissions d'arabisation au sein de l'Université, promulgation de l'école fondamentale en 1976 marquant ainsi une rupture définitive avec le système scolaire « colonial ».
- 1979- 1980 : grève des étudiant arabisants qui revendiquent l'arabisation de la fonction publique. Puis, en parallèle « le printemps berbère » premier mouvement revendicatif de l'intégration de la culture et de la langue berbère dans l'identité algérienne.
- 1980 : plan national d'arabisation de l'administration, du secteur économique et de la recherche scientifique.
- 1981 : réforme scolaire portant sur l'introduction du calcul en arabe.

⁷⁰A.Elimam, « langues maternelles et citoyenneté algérienne » éd Dar el gharb 2004, p23.

⁷¹ Abderezzak Dourari article dans la revue en ligne « Maghreb Emergent », voir le lien : « <http://archive2013.maghrebemergent.info/contributions/idees/item/33200-la-politique-d-arabisation-comme-rupture-avec-la-pensee-universelle-1ere-partie.html> »

- 1989 : arabisation de tous les enseignements à tous les niveaux de la scolarité : le français n'est plus une langue d'enseignement. Le français n'est alors enseigné que pour lui-même.

- 1991 : La loi 91- 05 est promulgué portant généralisation de la langue arabe et interdisant toute « langue étrangère » et prévoit pour les contrevenants des amendes. Cette « Terreur linguistique » a un air de déjà vu⁷².

Dans cette loi, la langue arabe devait être la seule langue des médias.⁷³

- Arabisation des Universités.

- Ouverture de deux départements de langues Tamazight à Tizi-ouzou et Bejaïa avec la création symbolique d'un haut commissariat à l'amazighité (HCA) en 1995.

- 2002 : amendement de la constitution : Le berbère accède au statut de langue nationale face aux revendications des berbérophones.

- 2005 :

- 2008 : un nouvel amendement a été apporté à la constitution portant les constantes de la constitution⁷⁴ parmi lesquelles, la langue arabe, langue nationale et officielle.

- 2016 : la constitution en vigueur a été amendée tout en confirmant la position de la langue arabe, la langue Tamazight est également langue nationale et officielle.

-

Au fur et à mesure que ces réformes prenaient corps dans la société algérienne, la position de la langue française devenait d'autant plus ambiguë : la volonté politique de reléguer le français à un statut de langue étrangère demeurait un « fantasme » idéologique, diamétralement opposée à la réalité linguistique de la société algérienne. Les dysfonctionnements deviennent flagrants.

Foudil Cheriguen pense à ce sujet que « *Bien que reléguée au rang de langue étrangère, les textes ne lui accordent pas une mention implicite dans les Chartes (même si le terme n'est jamais cité). Elles évitent soigneusement d'employer "langue française", or, dans la réalité elle peut prétendre à une certaine co-officialité : dans la mesure où elle est utilisée à titre officiel (prise de parole du Président de la République et des responsables politiques, parution du Journal Officiel et de la presse dans cette langue)* ». ⁷⁵

⁷² Avec l'arrivée au Pouvoir de Med BOUDIAF, cette loi sur la généralisation de l'arabisation a été momentanément gelée pour être réanimée en 1996.

⁷³ Dans son article 16, cette loi prévoit : « Sous réserve des dispositions de l'article 13 de la loi relative à l'information, l'information destinée aux citoyens doit être en langue arabe. L'information spécialisée ou destinée à l'étranger peut être en langues étrangères. »

⁷⁴ Six constantes : 1- le caractère républicain de l'Etat, 2- l'ordre démocratique basé sur le multipartisme, 3- L'islam comme religion de l'Etat, 4- L'arabe comme langue nationale et officielle, 5- aux libertés fondamentales et aux Droits de l'Homme et du citoyen, 6- A l'intégrité et à l'Unité du territoire national

⁷⁵ Foudil Cheriguen « Politique linguistique en Algérie », in Mots, les langues du Politique n°52, Septembre 1997, pp 62-74.

En 1990, avec l'autorisation du multipartisme et de la liberté d'expression, le MCB (Mouvement Culturel Berbère) s'organise pour une nouvelle tentative revendicative, dix ans après la première. De cette marche mémorable, découlèrent les décisions politiques suivantes :

– Ouverture de cursus universitaires de langue et culture tamazight seront ouverts en Kabylie.

– Institutionnalisation de l'enseignement du tamazight dans les établissements scolaires à partir de 1995, suite à une « grève du cartable ».

– Puis, plus tard, en 2002, la langue amazigh est constitutionnellement inscrite langue nationale, non sans en avoir payé le prix fort : 103 morts⁷⁶ (et plusieurs blessés) sont recensés lors des émeutes du « printemps noir » qui eut lieu la même année.

Mouloud Lounaouci explique combien il était important pour les partisans de cette cause (berbérophone) d'institutionnaliser leur langue « *Recouvrant officiellement la parole, les amazighophones deviennent à leur tour des acteurs actifs dans la société. Des citoyens, au sens plein, jaloux de leur langue et capables de rendre irréversibles les acquis et de mettre fin au danger d'extinction* ». ⁷⁷

Ce sont ces différentes incohérences, ces dichotomies antagonistes qui mettent à nues les contradictions entre la politique linguistique et les mesures mises à l'œuvre sur le terrain : Les différentes instructions officielles et les textes législatifs régissant le système éducatif algérien depuis l'indépendance à ce jour.

Mohamed Harbi analyse cette politique linguistique et y voit un processus de "délaïcisation" de l'école par l'introduction de l'enseignement religieux et par la volonté de faire de l'arabisation un instrument démagogique de contrôle social". ⁷⁸

3.2- L'arabisation entre mythe et réalité

La dichotomie entre le discours politique et celui de la société est d'autant plus aberrante que l'Algérie se trouve être en réalité la deuxième communauté francophone après la France. Malgré cela, aucun des différents gouvernements algériens qui se sont succédé au pouvoir depuis 1962 n'a accepté ou admis l'appartenance à la Francophonie.

Pourquoi ce refus de l'Etat algérien qui ressemble plus à un « non de principe », un acharnement, plutôt qu'à un refus justifié ?

En réalité, la « francophonie » ou l'adjectif qui en découle « francophone » dans son acception lexicale ne devrait poser aucun problème en soi. La francophonie se définissant uniquement par la capacité de parler français ; l'Organisation Internationale de la Francophonie explique « *considérer francophone, sans distinction de niveaux, toute personne sachant lire et écrire en français* ». ⁷⁹ Cependant, ne peuvent appartenir à l'OIF (Organisation

⁷⁶Chiffres avancés par DR Mouloud Lounaouci, Linguiste Université de Tizi-Ouzou,

⁷⁷Mouloud Lounaouci « les Berbères et leur langue : le cas de l'Algérie » actes de colloque de l'INALCO, 9 novembre 1996, Paris, l'Harmattan, 1996.

⁷⁸ Mohamed Harbi « l'islamisme, une révolution conservatrice ? » in Confluences-Méditerranée, n° 11

⁷⁹« la langue française dans le monde 2010 » éd Nathan, p10, <http://www.francophonie.org/La-langue-francaise-dans-le-monde-34383.html>

Internationale de la Francophonie) que les pays où la langue française est officielle, même seconde comme c'est le cas pour la Maroc, la Tunisie, et les pays d'Afrique Sub-Saharienne.

D'un point de vue officiel, la francophonie est régie par des considérations politico-administratives. D'un point de vue officieux, la francophonie est une simple pratique langagière. Malheureusement, cette notion est entachée d'une représentation préalable sciemment brouillée par le pouvoir, et par conséquent devenue confuse dans la société algérienne pour qui, c'est plutôt la dimension « francité »⁸⁰ qui est problématique.

De son côté, « la francité » se caractérise selon Deniau Xavier par « *L'aspiration à un certain génie commun de la pensée. Elle est l'âme de la francophonie, la volonté et l'affirmation d'une communauté spirituelle qui entend partager et enrichir les valeurs de la civilisation française.* »⁸¹

Contrairement à l'Algérie, la Tunisie est membre de la francophonie. Le défunt président Hbib Bourguiba justifiait ce choix en expliquant que « *la langue est un lien remarquable de parente qui dépasse en force les liens de l'idéologie (...) pour vous, comme pour nous, la langue française constitue l'appoint à notre patrimoine culturel, enrichit notre pensée, exprime notre action, contribue à forger notre destin intellectuel et à faire de nous des hommes libres à part entière, appartenant à la communauté des nations libres* »⁸².

C'est donc d'une manière diamétralement opposée, et surtout complètement décomplexée, dépassionnée et parfaitement assumée que la politique linguistique tunisienne a intégré cette dimension francophone.

Les spécialistes se demandent encore s'il faut parler de « littérature maghrébine d'expression française » ou « d'écriture française de la littérature maghrébine ? » Tant l'empreinte identitaire transparait au tout début, dans les balbutiements de cette littérature. Les orientalistes, quant à eux, à leur tête André Miquel, évoquent l'idée d'une « littérature arabe d'expression française », car, pour eux, elle contiendrait des spécificités qu'ils appellent : « *Les parts respectives des savoirs arabes et français et du Monde qui composent cette littérature* »⁸³

Dans une interview accordée au magazine littéraire n° 251 en mars 1988 (n°251) Il rajoute pour renforcer sa thèse, « *Qu'aucun auteur français (de langue maternelle française) n'aurait pu écrire ce qu'a pu écrire Tahar Bendjelloun* ». Dans ce même esprit, L.PORCHER et V.FARO-HANOUN, avancent « *Qu' il convient de mettre « francophones » au pluriel car la langue française dans le monde, n'en déplaie aux essentialistes de tout poil, définitivement diverse et plurielle, On devrait écrire sans s'émouvoir « langues françaises » ce qui rendrait mieux compte de ce qui constitue la francophonie réelle.* »⁸⁴

⁸⁰Xavier Deniau in « Que sais-je ? » éd PUF, 2003, p 14.

⁸¹ idem

⁸²Xavier Deniau in « Que sais-je ? » éd PUF, 2003, p 19.

⁸³ idem

⁸⁴,PORCHER et V.FARO-HANOUN in « Politiques linguistiques » éd IHarmattan , 2000 p 115,

Tahar Bendjelloun,⁸⁵ quant à lui, refuse cette distinction entre auteurs français et auteurs francophones. Il affirme que « *Les mots se jouent des visas pour entrer dans la littérature. La littérature française est donc celle que construisent tous les auteurs qui s'expriment en français, où que ce soit dans le monde. A cet égard, le qualificatif de « francophones », pour désigner les écrivains ressortissant d'autres pays que la France, et les œuvres qu'ils produisent, est non seulement absurde, mais aussi blessant. Ne fait-il pas penser aux tentatives d'instaurer une hiérarchie entre les Français dits « de souche » et les autres, pourtant tous citoyens égaux en droits ?* »⁸⁶ Il s'interroge, par ailleurs, sur cet à priori vis-à-vis des écrivains en langue française dont l'origine ne serait pas française et sur leur « stratification » en sous littérature française « *Pourquoi la cave de ma mémoire, où habitent deux langues, ne se plaint jamais ? Les mots y circulent en toute liberté, et il leur arrive de se faire remplacer ou supplanter par d'autres mots sans que cela fasse un drame. C'est que ma langue maternelle cultive l'hospitalité et entretient la cohabitation avec intelligence et humour (...) que de fois il m'est arrivé, en écrivant, d'avoir un trou, un vide, une sorte de lacune linguistique. Je cherche l'expression ou le mot juste, mot parfois banal, et je ne le retrouve pas. La langue arabe, classique ou dialectale, vient à mon secours et me fait plusieurs propositions pour me dépanner. Ces mots arabes, je les écris dans le texte même, en attendant que ceux qui m'ont lâché reviennent. C'est une question d'humeur, de fatigue ou d'errance (...) Cette situation est simplement fabuleuse. Personne ne peut affirmer que cette appartenance à deux mondes, à deux cultures, à deux langues n'est pas une chance, une merveilleuse aubaine pour la langue française. Car c'est en français que j'écris et, pour des raisons de choix et de défi (...)* ».⁸⁷

Le hasard n'a donc aucune place dans cet héritage linguistique ni dans l'attitude linguistique des écrivains, et chroniqueurs algériens d'expression française. Seules des études sociologiques, anthropologiques, psychologiques et historiques peuvent apporter des explications à ces emprunts et à ces interférences linguistiques qui se réalisent dans les actes de langage d'une communauté ou d'un individu.

Compte tenu de ces facteurs particuliers, le premier constat frappant pour tout sociolinguiste qui se pencherait aujourd'hui sur l'étude de la situation linguistique de l'Algérie est « la complexité » du fait de la coexistence de plusieurs langues parlées auxquelles on ne reconnaît pas officiellement le même statut. Toutefois, certains spécialistes prônent encore cette notion de « co-officialité » qui ne dit pas son nom. Abderezzak Dourari avance à ce sujet que « *Le français peut prétendre à une co-officialité de fait dans la mesure, au moins, où, concrètement les membres du gouvernement le parlent souvent et avec facilité, et que le journal officiel de la République Algérienne (JORA) paraît en arabe scolaire et en français, que les diplômes algériens sont rédigés en arabe scolaire et comportent leur traduction en français, que les pièces d'état civil portent toujours la mention « écriture du nom en caractères latins »...Il possède un statut important à l'école, pourtant arabisée et à*

⁸⁵ Tahar Bendjelloun est un écrivain Marocain d'expression française. Lauréat du prix Gancourt

⁸⁶ Tahar Bendjelloun in « On ne parle pas le francophone », le mensuel « le Monde diplomatique », mai 2007, pp 20,21

⁸⁷ idem

l'université, dans les branches techniques et dans la formation post-graduée toutes disciplines confondues y compris la littérature et la langue arabe (...) »⁸⁸

Ce qui en résulte, c'est l'imbroglio de la politique linguistique en Algérie, car, infectée d'« idéologismes » et d'amalgames religieux qui ont fait que la séparation entre langue et religion n'a pu se faire. Dans leur discours sur les langues et représentations sociales, Danièle Moore et Bernard Py expliquent qu'il ne faut pas perdre des yeux que « *Les idéologies linguistiques ne concernent ainsi pas la langue seulement, mais plutôt différentes visions des liens entre les langues et l'identité (par exemple nationale), qui s'actualisent par le biais, notamment, des modèles de socialisation prévalents, des rituels religieux, de l'école, etc* ». ⁸⁹

4-Statut politique des langues en contact

Par sa politique linguistique, ou plutôt en l'absence de politique linguistique réfléchie, l'Algérie renforce le rapport de force entre les langues en contact, et, par conséquent, des situations de crise et autant de frustrations générées par l'absence de statut des autres langues, en dehors de l'arabe, qui sont pratiquées en Algérie.

4.1-Statut de l'arabe algérien

La dénomination de cette langue véhiculaire divise encore les sociolinguistes qui tour à tour la désigne **d'arabe algérien** (Ambroise Quéfélec, Abderrezak Dourari ou Mohamed Miliani, Chachou Ibtissem) **arabe dialectal** (Foudil Chériguen, Aziza Boucherit) l'arabe parlé (Morsly Dalila), **dialecte algérien ou parlars algériens** (Taleb-Ibrahimi Khaoula) puis **le maghribi** selon Elimam Abdou.

Pour ma part, face à cette difficulté de nommer la langue en question, tout au long de ma recherche je désignerai cette variété linguistique par arabe algérien car, j'estime que la désignation d'arabe dialectal constitue en soi une stigmatisation réductrice profitant aux promoteurs de cette situation diglossique de l'arabe institutionnel ou classique et de l'arabe algérien et à l'éradication de l'identité Algérienne qu'Ahmed Moatassim désigne par culture arabo-berbère.

En parlant de cet idiome spécifique à l'Algérie, Ahmed Moatassim décrit le dynamisme et la créativité des locuteurs de cette langue dont le socle est commun aux pays du Maghreb « *celui qui s'impose comme substrat le plus puissant sur lequel reposent encore toutes les structures de la communication familiales et sociales* »⁹⁰

Malgré cela, la désignation « maghribi » prônée par Abdou Elimam, quant à elle, me semble trop générale, bien qu'intéressante, compte tenu des particularités et des variantes de chacune des langues véhiculaires et maternelles pratiquées au Maghreb.

⁸⁸ A.Dourari, « les malaises de la société algérienne », Casbah éditions, Alger 2004, p8

⁸⁹ Moore Danièle et Py Bernard, « discours sur les langues et représentations sociales » http://www.academia.edu/7850619/Discours_sur_les_langues_et_repr%C3%A9sentations_sociales. Par Danièle Moore et Bernard Py

⁹⁰ A.Moatassim « Arabisation et langue française au Maghreb » éd Tiers Mone, aris 1992, p 124.

En l'absence de statut politique, les spécialistes des langues en Algérie ne sont pas tous d'accord sur la question de dénomination et même de variétés de langues arabes pratiquées en Algérie. Bien que les deux chartes de 1976 et de 1986 s'accordent sur l'importance, si ce n'est la primordialité de la langue arabe dans la construction de l'identité culturelle du peuple algérien d'après Chériguen Foudil, « *il demeure un flou entourant la dénomination de la langue arabe dans le texte de la charte nationale de 1976 et de 1996* ». ⁹¹ Paradoxalement, ajoute-t-il, « *cet arabe dialectal est, sans aucun doute, la langue, qui de toutes, dispose du plus grand nombre de locuteurs, ce qui constitue un atout majeur* ». ⁹²

Quelle relation entretiennent l'arabe algérien et l'arabe institutionnel ?

En réalité, je ne peux parler de cette relation sans évoquer le rapport diglossique existant entre ces deux idiomes, car, bien que l'arabe algérien soit d'un point de vue scientifique une langue à part entière, il n'a jamais été reconnu (par les locuteurs eux-mêmes aussi) autrement que comme un dialecte.

Déjà en 1930, William Marçais⁹³ avait établi un rapport sur la langue arabe dans lequel, il décrivait le « marché linguistique » algérien de la manière suivante :

« 1)- *La langue arabe se présente à nous sous deux aspects sensiblement différents:*

1. Une langue littéraire dite arabe écrit (c'est le terme que nous adopterons) ou régulier, ou littéral, ou classique, qui seule a été partout et toujours écrite dans le passé, dans laquelle seule aujourd'hui encore sont rédigés les ouvrages littéraires ou scientifiques, les articles de presse, les actes judiciaires, les lettres privées, bref tout ce qui est écrit, mais qui, exactement telle qu'elle se présente à nous, n'a peut-être jamais été parlée nulle part, et qui dans tous les cas ne se parle aujourd'hui nulle part. 2. Des idiomes parlés, des patois tantôt assez proches, tantôt visiblement éloignés les uns des autres, dont chacun n'a jamais été écrit, dont la fixation scripturale a valu aux orientalistes qui l'ont tentée les sarcasmes indignés du monde arabe, dont les gens peu cultivés eux-mêmes s'efforcent de s'éloigner dans leur correspondances, mais qui, partout, et peut-être depuis longtemps, est la seule langue de la conversation dans tous les milieux, populaires ou cultivés.

2)-Tel à mes yeux est l'arabe. Une langue? deux langues? Pour qui a lu les vieilles Antinomies linguistiques de Victor Henry, la question est oiseuse. Disons deux états d'une même langue, assez différents pour que la connaissance de l'un n'implique pas, absolument pas, la connaissance de l'autre; assez semblables pour que la connaissance de l'un facilite considérablement l'acquisition de l'autre. En tout état, un instrument pour l'expression de la pensée qui choque étrangement les habitudes d'esprit occidentales; une sorte d'animal à deux

⁹¹ Cette citation est extraite de l'ouvrage de CHACHOU Ibtissem, « la situation sociolinguistique en Algérie : Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre ». éd l'Harmattan, Condé-sur-Noireau, octobre 2013

⁹² Foudil Chériguen « Essais de sémiotique du nom propre et du texte » OPU, 2008, p103.

⁹³ Professeur au collège de France et orientaliste arabisant, (1872-1956), il fut successivement directeur de la médersa de Tlemcen puis celle d'Alger en 1904, inspecteur général de l'enseignement aux indigènes en 1908 et directeur de l'école supérieure de langue et littérature arabe à Tunis en 1913. Auteurs de plusieurs articles sur la langue arabe dont deux sur « la diglossie arabe » dans la revue « l'enseignement public ».

*têtes et quelles têtes! que les programmes scolaires ne savent trop comment traiter, car ils ne sont pas faits pour héberger les monstres ».*⁹⁴

Djamel Eddine Kouloughli en réaction⁹⁵ à cette description sociolinguistique, fait part de la position coloniale et colonialiste de William Marçais dont le rapport établi en 1930 (centenaire de la colonisation française en Algérie). Il en déplore le ton « *acerbe et violent* » qui ne peut être ni objectif ni et purement scientifique et pourtant, qui demeure la première référence en terme de descriptions sociolinguistiques en Algérie et au Maghreb.

Marinette Matthey⁹⁶ s'oppose à certains linguistes, notamment Kouloughli⁹⁷ qui peuvent voir dans cette description de William Marçais un aspect violent, polémique et insultant, combien même elle reconnaissait dans cet article un aspect raciste foncièrement inconsciemment de l'époque « en filigrane », car complètement ancrée dans l'idéologie coloniale et civilisatrice de la France de l'époque, elle n'en retenait pas moins la volonté de W. Marçais de décrire une situation de crise que la langue arabe connaissait à cette époque en Algérie et c'est ce qu'elle retenait comme information sociolinguistique. D'ailleurs, certains sociolinguistes, dont Abderrahmène Youssi et Djamel Kouloughli, lui-même, avancent même l'idée d'une *triglossie*⁹⁸ arabe. Selon eux, le découpage « arabe littéraire ou classique » et « arabe algérien/darija » serait donc trop simpliste « *Il nous paraît d'ailleurs très significatif que dans l'usage arabe courant se soit forgé, pour désigner cette réalité, l'expression de « 'arabiyya wusta », que nous traduisons par « arabe médian ». Nous y voyons un argument indépendant en faveur de la perception, même chez les locuteurs sans sophistication linguistique particulière, de la réalité et de la spécificité de cette variété linguistique ».*⁹⁹

La vision de Yacine Derradji s'inscrit également dans une dimension *pluriglossique* car, selon lui, il existe plusieurs variantes de la langue arabe :

- L'arabe Fusha signifiant arabe clair et éloquent (langue du coran et de la littérature).
 - L'arabe standard (ou moderne) langue de communication officielle des médias, des textes légaux et d'inter communication entre les pays arabes.
 - L'arabe langue véhiculaire communément appelé dialecte algérien ou darija
- Avec toutes ses variantes liées à diversité géographique, il demeure pratiqué par environ 85% de la population dans laquelle sont inclus les locuteurs bilingues.

Cette triglossie, arabe, se composerait selon Benzakour (dont l'intervention s'inscrit dans la mouvance variationniste de William Labov et Louis-Jean Calvet) de l'arabe classique, l'arabe moderne et l'arabe dialectal qui forment un ensemble « *vécu sous forme d'un continuum* ». Ahmed Boukous partage également cette vision de « continuum » et décrit le phénomène de variation comme étant une même continuité harmonieuse « *il en résulte que le*

⁹⁴ Marinette Matthey « Le concept de diglossie est-il périmé ? », article en ligne <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00996045/document>

⁹⁵ Djamel Eddine Kouloughli article en ligne « Sur quelques approches de la réalité sociolinguistiques arabes » <https://ema.revues.org/1944>

⁹⁶ M. Matthey, op -cité

⁹⁷ Djamel Eddine Kouloughli, op cité.

⁹⁸ « Glosse » voulant dire « variété », triglossie veut dire trois variétés d'une langue.

⁹⁹ Djamel Eddine Kouloughli, op cité.

passage de la variété haute à la variété basse ou l'inverse , se fait non plus de manière abrupte en quittant un système linguistique pour un autre, mais se déroule de manière douce et continue, car la base structurelle de l'arabe médian est en quelque sorte le commun dénominateur des structures des deux systèmes de base, celui de l'arabe standard et celui de l'arabe dialectal »¹⁰⁰

Cette approche en termes de « continuum » consacre son intérêt sur la définition du « variable » et donc le point de vue des variationnistes est micro-linguistique.

Apparemment, cette crise n'était en rien conjoncturelle. Près d'un siècle après, en 2013, Ibtissem Chachou évoque l'arabe algérien (cette langue dont on ne dit pas le nom) comme étant « *une langue dans l'ombre de l'arabe institutionnel* »¹⁰¹.

Puis, c'est à juste titre que Foudil Chériguen explique dans ses recherches comment, contrairement aux langues berbères, l'arabe algérien s'est de lui même exclu des débats politico-linguistiques contestataires des années 1980 « *la péjoration dans laquelle a été tenue l'arabe dialectal parce que non-écrit, et une certaine intériorisation de ce sentiment d'infériorité linguistique par ses locuteurs dont la grande majorité s'accorde à privilégier un arabe littéral, pourtant jamais vraiment en usage en dehors de l'enceinte scolaire et d'une partie de la presse, qui lui est donc relativement étranger, ont mené derechef à une dévalorisation (non seulement en Algérie mais dans l'ensemble du Maghreb)* ».¹⁰²

Mais l'arabe algérien se pratique, vit et évolue dans *une zone d'influence qui s'élargit de jour en jour* comme le décrit Abderezzak Dourari. Officiellement, cette langue n'existe pas quand bien même elle est celle pratiquée par la plus grande majorité des Algériens. Qu'ils soient locuteurs monolingues ou plurilingues, les Algériens finissent par s'y rejoindre.

Abderezzak Dourari cite l'arabe algérien comme étant une langue qui « *s'est imposée par la force de la dynamique sociale et historique comme langue commune des Algériens. Elle possède beaucoup de ressemblances avec la langue que parlent des Maghrébins et divers pays à tel point que les Maghrébins de divers pays ne semblent pas avoir besoin d'une autre langue pour se comprendre notamment entre Tunisiens, Algériens et Marocains* ». ¹⁰³L'arabe algérien ne bénéficie d'aucun statut officiel « *Pourtant parlée par 85% des locuteurs en Algérie, l'arabe algérien a longtemps fait l'objet d'une stigmatisation qui a opéré par le biais de la production/diffusion de glossonymes dévalorisants et de discours dépréciatifs, lesquels ont servi à justifier son exclusion des domaines officiels ainsi que la clôture prématurée d'un éventuel débat sur son statut juridique* ». ¹⁰⁴explique I. Chachou affirmant que le recours à l'arabe algérien dans les slogans publicitaires, notamment, s'est imposé de manière naturelle et qu'aujourd'hui les campagnes publicitaires et les slogans qui accrochent doivent composer avec cette langue vivante, et ceci, en l'absence de tout statut officiel pour l'arabe algérien : En

¹⁰⁰ Boukous Ahmed article en ligne http://www.ircam.ma/doc/divers/asinag-1-ahmed_%20boukous.pdf consulté le 25 mars 2016.

¹⁰¹ I.Chachou « la situation sociolinguistique de l'Algérie » ed l'harmattan, Paris, 2013, p98

¹⁰² Idem p 106.

¹⁰³ A.Dourari, op cité

¹⁰⁴ I.Chachou « l'algérianité exprimée au travers de la publicité ou la variabilité sociolinguistique au service du marketing » in Langues et médias en Méditerranée, ed l'Harmattan, juillet 2012, p51

somme, en Algérie, cette langue est utilisée partout et par tous, (ou presque) mais, pour l'Etat algérien, elle n'existe pas.

Selon Khaoula Taleb Ibrahim qui préfère la désignation de arabe dialectal, « *C'est la (les) véritable (s) langue (s) des populations qui n'avaient pas accès à l'arabe littéraire dans les foyers* ». ¹⁰⁵ Et, continue en la décrivant par : « *Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée ; par leur étonnante vitalité, les parlers algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes* ». ¹⁰⁶

Tous les critères sont réunis pour définir cette langue arabe algérien ou les langues berbères (toutes deux langues maternelles) comme langues basses, voire minorées désignation puisée chez Jean-Baptiste Marcellesi ¹⁰⁷ pour qui « *la désignation de langues minorées (...)* réfère au processus de minoration par lequel des systèmes virtuellement égaux au système officiel se trouvent cantonnés par une politique d'Etat certes, mais aussi par toutes sortes de ressorts économiques, sociaux dans lesquels il faut inclure le poids de l'histoire, dans une situation subalterne, ou bien sont voués à une disparition pure et simple »

L'arabe algérien, langue minorée ?

Marie Louise Moreau propose dix caractéristiques pour définir la langue minorée :

1-L'absence de statut officiel de langue nationale : la constitution nationale le mentionne clairement : la langue de l'Etat est l'arabe.

2-L'absence de l'usage institutionnalisé : l'arabe algérien n'est pas autorisé dans les rédactions de textes officiels et administratifs.

3- Elle n'est pas officiellement médium en matière d'enseignement ¹⁰⁸.

4- Sa diffusion est essentiellement orale. ¹⁰⁹

5-Elle ne bénéficie pas d'un accès aux médias écrits. ¹¹⁰

¹⁰⁵ « le français en Algérie : lexique et dynamique des langues » op -cité

¹⁰⁶ idem

¹⁰⁷ Marcellesi, J.-B. : Bilinguisme, diglossie, Hégémonie : problèmes et tâches.- Paris, Langages, n° 61, Larousse, 1981 : 8.- p.p. 5-11.

¹⁰⁸ A ce sujet, j'aimerais marquer un arrêt pour rappeler les débats houleux et passionnés qui ont valu une levée de boucliers et des prises de positions tranchées de la part des personnalités politiques, religieuses et scientifiques lorsque la proposition d'introduire l'arabe algérien comme langue d'enseignement s'est faite par le ministère de l'éducation nationale chapeauté par Mme Benghabrit , en juillet 2015. A ce sujet, Abdou Elimam détruit les arguments des détracteurs en expliquant que « *c'est parce qu'une langue n'est pas utilisée dans des domaines scientifiques qu'on la dit incapable de dire la science* » in *langues maternelles et citoyenneté algérienne* p326

¹⁰⁹ Par opposition à l'écrit officiel. Néanmoins, nous avons vu apparaître ces dernières années une tendance à l'usage de l'arabe algérien dans les publicités notamment les opérateurs de téléphonie mobile ou l'agroalimentaire qui ont opté pour des slogans en arabe algérien exemple : « Djezzy, Ich la vie » trad : « Djezzy, Vis la Vie » ou bien encore, « Jumbo zid el benna ala bna » trad « Jumbo, rajoute du goût au goût »...

¹¹⁰ La situation est différente concernant les médias audio-visuels où le contact avec l'auditeur ou le téléspectateur lors d'intervention directe d'émission sportive, culinaire, artistique... fait surgir cette langue véhiculaire qu'est l'arabe algérien et même le français, d'une manière spontanée. Mais, il arrive aussi que le journaliste où l'animateur reprenne l'intervenant en reformulant dans un arabe « classique » qu'il juge plus « convenable ».

6-Son acquisition se fait essentiellement en milieu familial, pas à l'école.

7- La langue minorée assure les fonctions vernaculaires et véhiculaires quand la langue dominante assure les fonctions officielles

8- Les rapports fonctionnels de la langue minorée avec une langue dominante sont stables dans la longue durée. C'est le cas de l'arabe algérien et des langues berbères qui se trouvent en situation de diglossie par rapport à l'arabe littéraire ou classique

9- Les rapports fonctionnels ne connaissent pas de processus de normalisation/standardisation. Aucun effort d'unification n'est consenti ni même aucun travail de « grammatisation » de cette langue « minorée » n'est entrepris c'est pourquoi, aucun outil de régulation des usages (dictionnaires, codification orthographiques...) ne lui est destiné.

10-Sa rentabilité sociale est restreinte, sa connaissance restant sans profit en termes de mobilité sociale et de promotion professionnelle.

Ce sont les critères 4,5 et 10 qui m'empêchent de cataloguer l'arabe algérien comme étant une langue minorée. D'abord, l'arabe algérien est transcrit depuis longtemps soit avec l'alphabet arabe soit avec l'alphabet latin,¹¹¹ de plus, les publicitaires ont depuis quelques années adopté cette langue pour leurs slogans dont la réception est très positive au sein de la société. Ensuite, il n'est pas confiné dans un espace restreint et n'est pas non plus spécifique à un nombre d'usagers minoritaires. C'est d'ailleurs cela qui représente toute la particularité de cette réalité sociolinguistique algérienne. Il serait donc judicieux d'aborder ce phénomène en termes de diglossie.

Ainsi, par une volonté politique, l'arabe algérien et les langues berbères, dont je parlerai par la suite de manière plus approfondie, sont considérées comme des « dialectes » et n'existent pas dans le discours officiel. Pourtant, ils n'en sont pas moins « vivants ». Ce qui dénote d'un réel décalage entre le discours officiel, la pratique et le statut officiel de ces langues.

L'arabe algérien est une langue vernaculaire (native et naturelle selon Elimam Abdou)¹¹² C'est la langue de la créativité, celle que les artistes vont choisir pour leurs chansons, celle que les familles et les amis adoptent pour communiquer entre eux, pour conclure des affaires, pour rire et pleurer... Pour exprimer leurs émotions, et leur première socialisation. C'est la langue à laquelle une communauté entière s'identifie.

4.2 Statut de l'arabe institutionnel

Louis-Jean Calvet désigne par « médian » cette variété de la langue arabe écrit oralisé. Ahmed Boukous reprend cette appellation en le définissant comme « (...) *un mésolecte s'intercalant entre deux variétés distantes* (...) ».¹¹³ Dalila Morsly est la première à avoir

¹¹¹ A ce sujet, depuis l'avènement de la téléphonie mobile et des réseaux sociaux, les locuteurs « algérophones » redoublent d'ingéniosité et utilisent des chiffres pour transcrire les phonèmes propres à l'arabe algérien en français, exemple : (3) pour le son [ʔ^s], (9) pour [q] et (7) pour [ħ]...

¹¹² Synergie Tunisie, n°1, 2009.

¹¹³ Boukous Ahmed, op cité

désigné cette variété de la langue arabe par cet adjectif « institutionnel », Leïla Messaoudi quant à elle, le qualifie d'arabe standard en expliquant que

« Sous le qualificatif **standard**, il est entendu qu'il s'agit de la variété codifiée, la **variété savante**. C'est, également, la langue qui bénéficie d'un statut de jure et qui est utilisée, à l'écrit, dans divers domaines, notamment juridique et administratif. »¹¹⁴

Il y a lieu de relever à ce niveau qu'aucune mesure officielle n'a été prise pour une démarche de standardisation. C'est donc le besoin de communiquer dans une langue autre que l'arabe algérien, renié car jugé « vulgaire », qui a fait naître cette langue.

L'arabe institutionnel ne constitue, pourtant pas la langue véhiculaire des Algériens. Cet idiome n'est parlé de façon spontanée par personne (tout comme l'arabe classique mentionné ci-après et dont il est considéré respectivement soit comme un dérivé soit comme une variété, selon Khaoula Taleb Ibrahim). Il est adapté aux besoins économiques, pédagogiques et scientifiques du système linguistique arabe classique finit par être plus ou moins homogénéisé, par les médias notamment. C'est une langue intermédiaire entre l'arabe classique et littéraire et l'arabe algérien considérée langue du registre vulgaire. Cette variante de la langue arabe est réservée aux seuls discours et interventions officielles : écoles, ouvrages scolaires, médias.

Foudil chériguen le nomme « arabe littéral ». Il le décrit comme étant « *l'arabe littéral reste toujours la langue intra- murs des écoles, comme toujours, il n'a pas gagné la rue et la vie quotidienne car sérieusement concurrencée, voire, éliminé par l'arabe algérien, le berbère et le français* »¹¹⁵

4.3 Statut de l'arabe classique

-Langue nationale et officielle de l'Etat Algérien, telle que le stipule la constitution (peut-être assimilé à l'arabe institutionnel sur ce point légal).

- Langue de la révélation, elle est mythifiée car celle du Coran. Ce seul critère lui confère une dimension de sacralité. L'arabe classique est utilisé en littérature et en théologie. Selon Cohen Marcel, « *L'arabe classique offre un corpus qui, par sa seule existence de texte, constitue un élément fondamental de cohésion linguistique. De plus, apparaissant comme la propre parole de Dieu, il prend une valeur de norme définitive* »¹¹⁶.

-L'arabe classique ou institutionnel n'est la langue maternelle d'aucun algérien.

4.4- Statut des Langues berbères

Faut-il parler de LA langue berbère ou Des langues berbères ?

De la même manière que l'arabe algérien le déni de la langue berbère (des langues berbères) affiché par la politique linguistique et idéologique engendre la difficulté pour les

¹¹⁴ Messaoudi Leïla, « langue spécialisée et technolecte : quelle relation ? » META, journal des traducteurs, lien <http://id.erudit.org/iderudit/039607ar>

¹¹⁵ F.Chériguen « Esais de sémiotique du nom propre et du texte » OPU, 2008, 126-127.

¹¹⁶M. Cohen 1997.

spécialiste des langues à les nommer « *Une langue polynomique est une langue dont l'unité est abstraite* »¹¹⁷ rappelle Ibtissem Chachou qui cite Jean-Baptiste Marcellesi.

Salem Chaker, en pourvoyeur de l'unité linguistique profonde estime que « *la langue berbère est une et chaque dialecte n'en est qu'une variante régionale* ». ¹¹⁸ Il explique dans son texte que les premières explorations linguistiques, comme celle de Venture de Paradis (menée en 1787-88 et publiée en 1838), reconnaissaient déjà le chleuh du Maroc et le kabyle comme dialectes d'une même langue, ce qui n'a jamais été contesté, il ajoute : « *(C'est que, malgré la dispersion géographique, malgré l'absence de pôle de normalisation et en dépit de la faiblesse des échanges, les données structurales fondamentales restent les mêmes partout : le degré d'unité (notamment grammaticale) des parlers berbères est tout à fait étonnant eu égard aux distances et vicissitudes historiques. Les divergences sont presque toujours superficielles et ne permettent pas d'établir une distinction tranchée entre les dialectes : la plupart des critères de différenciation -qu'ils soient phonologiques ou grammaticaux- se distribuent de manière entrecroisée à travers les dialectes. La classification (linguistique) des dialectes berbères est de ce fait un véritable casse-tête pour les berbérissants et les tentatives les plus récentes, qui font appel à des grilles de paramètres très sophistiquées, aboutissent pratiquement à un simple classement géographique.* »¹¹⁹

D'un autre côté, dans ses travaux de recherche sur les Berbères, Gabriel Camps fait allusion à la proposition de Marcel Cohen , en 1924, « *d'intégrer le berbère dans une grande famille dite chamito-sémitique, qui comprend en outre l'égyptien ancien et le copte qui en est sa forme moderne, le couchitique et le sémitique. Chacun de ses groupes linguistiques a son originalité, mais ils présentent entre eux de telles parentés que les différents spécialistes finirent par se rallier à la thèse de M.Cohen* »¹²⁰.

Dans ce sens, concernant l'appartenance à la grande famille des langues chamito-sémitiques, il estime qu'en fait, « *seul le touareg et les parlers les plus périphériques (Libye, Egypte et Mauritanie) présentent un ensemble de caractéristiques linguistiques spécifiques qui pourraient éventuellement justifier qu'on les considère comme des systèmes autonomes, et donc comme des "langues" particulières. Encore qu'il s'agisse là aussi, presque toujours, plus de modalités particulières de réalisation que de véritables différences structurales* »¹²¹.

En définitive, pour Salem Chaker, il ne peut être question que d'UNE langue berbère, les autres parlers n'en sont que les variantes.

D'autres sociolinguistes, dont Dalila Morsly, critiquent la « standardisation convergente » prônée par Salem Chaker, entre autres spécialiste de la question berbérophone estimant cette normalisation linguistique trop simpliste dont a fait l'objet LA langue TAMAZIGHT a révélé toute la complexité dont peut faire preuve le traitement des questions linguistiques lorsqu'il s'est agi d'enseigner la langue tamazight à l'école : celle-ci étant différente des langues maternelles berbères, voire complètement étrangère aux berbérophones.

¹¹⁷ I. Chachou « Reflexions épistémologiques autour de l'état de la dénomination et de la hiérarchisation des langues dans le discours universitaire algérien » revue socles n°1, décembre 2012.p49.

¹¹⁸ **Unité et diversité de la langue berbère** fait au colloque international "Unité et diversité de Tamaziyt" tenu à Ghardaïa du 20 au 21 avril 1990 et dont les actes ont été publiés en 1992 à Tizi-Ouzou par GDM Agraw Adelsan Amaziyy. L'article a été ensuite repris par l'auteur lui-même comme premier chapitre de son ouvrage " **Manuel de Linguistique berbère. Tome II : syntaxe et diachronie**" paru aux Editions ENAG en 1996.

¹¹⁹ idem

¹²⁰ Gabriel Camps, *lez Berbères, mémoire et identité*, Barzakh, Alger 2007.

¹²¹ idem

Ibtissem Chachou précise que cette situation risque de créer une nouvelle situation diglossique « (...) *A terme, si elle n'est pas remplacée par les langues berbères natives, une diglossie risque d'être reconduite qui reproduirait les rapports de force hiérarchiques de domination entre ce qui serait **une langue** et ce qui ne serait **que des dialectes*** ». ¹²²

C'est tout naturellement que des questions d'ordre « structural » avant même celui didactique ou pédagogique se sont imposées :

- 1-Quelle langue enseigner parmi celles existantes?
- 2-Qu'en est-il des variations internes et de la phonologie ?
- 3-Quelle orthographe ? Latine ou arabe ? quelle graphie pour quel phonème ?..

Autant de questions qu'il a fallu trancher car, très vite, les interprétations des choix risquent de vaciller d'un côté pro « arabisant » comme pro « francisant »...C'est dire si les traumatismes identitaires ont la peau dure.

On dénombre en Algérie au moins cinq variétés de langues berbères : le chaoui (implanté dans les Aurès principalement), le tergui (dans le Sud Hoggar et Tassili) , le kabyle (la petite et Grande Kabylie) et le mzabi implanté dans la vallée du M'zab, le Chenoui, dans les monts Chenoua. Pour ce qui est du Maghreb, il existe encore d'autres parlers propres aux régions du Rif et de l'Atlas marocain : le Chleuh et le Djerbi, langue insulaire et du Sud de la Tunisie

D'un point de vue politique, les langues berbères ne sont pas reconnues en Algérie. Elles ne sont même pas considérées comme langues véhiculaires, leur domaine de pratiques étant, selon ce même point de vue, confiné à des régions géographiques réduites et, surtout, à l'interaction des interlocuteurs au sein d'une même communauté linguistique.

Les chartes de 1976 et de 1986 ainsi que les différentes constitutions ne font aucune référence aux langues berbères (35% de locuteurs), selon Foudil Chériguen¹²³ qui apporte des explications autres qu'idéologiques et politiques à la régression de la pratique de ces langues en Algérie qu'il estime en danger « (...) *le berbère apparaît donc comme une langue doublement menacée : par l'**arabisation dialectale** liée à l'urbanisation progressive, à l'exode rural, et par conséquent à la multiplication des moyens de communication qui permet à la loi du plus fort de mieux s'exercer, puis par l'autre arabisation, celle de l'arabe moderne*prédominant dans l'enseignement* ». ¹²⁴

Les intérêts portés à la question berbérophone sont, actuellement de natures différentes : D'abord, mus par une visée politique ségrégationniste comme c'est le cas du parti politique MAK qui revendique l'indépendance de la Kabylie en prônant parmi les arguments, le prétexte linguistique. Puis, les spécialistes chargés de la question berbérophone doivent

¹²² I. Chachou « Reflexions épistémologiques autour de l'état de la dénomination et de la hiérarchisation des langues dans le discours universitaire algérien » revue socles n°1, décembre 2012.p 50.

¹²³ F.Chériguen « Essais de sémiotique du nom propre et du texte » OPU, 2008, p125

¹²⁴ Idem p 110.

* par arabe moderne, Foudil Chériguen parle de l'arabe que j'ai désigné par arabe institutionnel dans ma recherche.

« scientifier » et « standardiser » ces « parlars » en respectant les compromis du Haut Conseil de l'Amazighité¹²⁵.

Et, enfin, moins nombreux, des sociolinguistes dont le souci est d'abord d'ordre scientifique. « *Enseignants et apprenants sont partagés entre variation et unicité (...) en relisant les instructions officielles citées ci – dessus, on réalise que l'enseignement de la variation est conçue comme une étape nécessaire mais, néanmoins temporaire, en attendant l'unification des variantes, c'est-à-dire la formation d'un berbère scolaire, d'une norme scolaire unifiée, qui devra inévitablement déboucher sur une réduction de la variation* »¹²⁶ avance Dalila Morsly qui, au final explique que reconnaître le tamazight de manière officielle ne fait que confirmer l'absence de projets linguistiques planifiés de la part de l'Etat.

Ce qui demeure, toutefois, évident, c'est qu'il est impossible de traiter de la question linguistique berbère sans trébucher sur les idéologies des uns et des autres. Cette situation Abdou Elimam la qualifie d'autistique. « *Sortir de l'autisme signifie reconnaître la situation sociolinguistique de l'Algérie qui est faite de variétés de berbère, d'arabe algérien teinté de phénicien et de berbère, d'arabe scolaire et de français* ». ¹²⁷

Dans la même dynamique de « normalisation » et de « globalisation », l'Etat préfère la désignation de toutes les variantes sus- citées par Tamazight ; langue de laboratoire devenue nationale mais pas (encore) officielle. C'est lors de cette même année, 2002, qu'intervient une modification dans la constitution de l'Algérie dont un extrait de la loi n° 02-03 du 10 avril 2002 du Journal Officiel n° 45 du 14 avril 2002 :

« Chapitre I : De l'Algérie

Article 1er - L'Algérie est une République Démocratique et Populaire.

Elle est une et indivisible.

Art. 2 - L'Islam est la religion de l'Etat.

Art. 3 - L'Arabe est la langue nationale et officielle.

Art. 3 bis [Révision constitutionnelle du 10 avril 2002 adoptée suivant la procédure prévue à l'article 176 de la Constitution]- Tamazight est également langue nationale. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés »

Le 07 février 2016, les parlementaires ont adopté le projet de nouvelle constitution. Les dispositions contenues dans cette révision prévoient, selon le texte, notamment de "*parachever le dispositif mis en place pour préserver l'unité nationale" par la constitutionnalisation des fondamentaux identitaires. Elles tendent à "renforcer la pratique démocratique" en accordant une large place à l'opposition parlementaire, ambitionne d'assurer de "larges espaces de liberté" et présentent de "nouvelles garanties à la consolidation de l'Etat de droit"*.¹²⁸ Ce nouveau rendez-vous avec l'Histoire est important car, en adoptant « à une large majorité »¹²⁹

¹²⁵ HCA Haut Conseil de l'Amazighité instance créée par l'Etat sous la tutelle directe du Président de la République, dont les

¹²⁶ Dalila Morsly « Enseigner la variation : exemple de tamazight » n° 164 CNPD-CRDP, Alger 2011, p146.

¹²⁷ Abdou Elimam « le maghribi alias ad-daridja, langue consensuelle des Maghrebins » ed Dar el Gharb, Oran, 2003

¹²⁸ Extrait du journal « Tribune des Lecteurs » n° 2111 du 07 février 2016, p2.

¹²⁹ Extrait du discours du Président Bouteflika Abdelaziz lu par le Président de l'APN, M. Bensalah Aek à l'issue de l'adoption de la loi portant révision de la constitution

« En ce jour historique, il m'est particulièrement agréable de saluer le sens élevé de la responsabilité, du patriotisme et la clairvoyance dont ont fait preuve, résolument, les membres du Parlement, toutes

ces nouvelles dispositions, les parlementaires viennent de décider de l'avenir, notamment linguistique du pays. Donc dès l'annonce de cette décision, les réactions ont été à l'évidence mitigées : le satisfecit des berbéristes qui considèrent ce pas vers l'officialisation comme étant la réparation d'une injustice qui n'a que trop longtemps duré, et le scepticisme des arabo-orientalistes qui ne comprennent pas en quoi l'officialisation d'un « dialecte » ancestral d'une « minorité » d'Algériens apporterait un intérêt quelconque.

4.5- Statut du français. : Entre textes et réalité

Malgré les 11,2 millions ¹³⁰ d'Algériens de plus de cinq ans déclarant savoir lire et écrire en français, cette langue familière, notamment dans les régions Nord du pays, est considérée comme étant la première langue seconde. Malgré cela, elle est volontairement reléguée au rang de langue « étrangère » lourdement connotée, car porteuse d'un passé colonial qui la place dans un rapport conflictuel avec la langue arabe, symbole de l'identité arabo-musulmane.

Sur cette période coloniale, justement, et sur les pratiques langagières réelles, il existe plusieurs avis. Certes, d'un point de vue officiel, la langue française était LA langue officielle de l'empire (l'Algérie étant devenue un territoire, un prolongement de l'empire). Selon Mostefa Lacheraf, pendant cette période coloniale, « *les Algériens n'ont jamais cessé de parler leurs langues populaires d'y fonder et d'y enrichir un humanisme parallèle d'expression (...) on vous dit qu'on nous avait imposé l'usage du français. Le croire tout bonnement, sans procéder à la moindre analyse, reviendrait à accorder un préjugé (social) favorable au colonialisme, dans un pays qui compte près de 85% d'analphabètes bien qu'il soit resté 130 ans en contact direct avec la langue française* »¹³¹

Je rappelle à ce niveau que la langue française tout en dominant les pratiques langagières administratives de l'Algérie, par le biais de ses institutions, durant la décennie 62-72, est officiellement considérée depuis 1962, date de l'indépendance de l'Algérie, comme une langue étrangère.

Aucune des constitutions de la République Algérienne, (pourtant rédigées également en français) ne mentionnent le statut de cette langue innommable et pourtant omniprésente dans l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, les administrations, la fiscalité, et même les discours des représentants de l'Etat eux-mêmes¹³². Face à cette réalité sociolinguistique complexe, je suis amenée à me poser la question suivante :

Quelle est la place réelle du français chez les locuteurs Algériens ? Je m'appuie sur une étude de Yacine Derradji pour affirmer ce qui suit : Premièrement, la langue française a été consacrée « *première langue étrangère dans la société, les entreprises et dans les*

tendances politiques et tous courants idéologiques confondus", site consulté le 26 mars 2016 : www.aps.dz/algerie/36257-révision-de-la-constitution

¹³⁰ Statistiques citées dans « la langue française dans le Monde 2010 » éd Nathan 2010,

¹³¹ Mostefa LACHERAF « l'Algérie, Nation et société » éd CASBAH, 2004, p283-284

¹³² Pour l'anecdote, lors d'une conférence de presse, le Ministre de l'Industrie, Bouchouareb Abdesselem a été interpellé par une journaliste arabophone qui demandait au ministre de répondre en arabe à sa question, ce dernier a répondu « je parle comme je veux (...) l'important est que le message arrive » information du 17-03 – 2016 sur le site france-algerie.com/.

institutions ». ¹³³Deuxièmement, il se dégage de la lecture des données de cette enquête que 98.72% de la population scolaire optent pour le français comme langue étrangère. Troisièmement, le choix du français confirme et précise le prestige de cette langue chez les parents de ces élèves et montre d'une part que la langue française reste en position de force sur le marché linguistique algérien et d'autre part qu'elle a encore de l'avenir en Algérie ». ¹³⁴

J'emprunterai aussi à Aziza Boucherit ce point de vue sur l'évolution parallèle et pas forcément antagonistes des langues véhiculaires en Algérie « *L'usage de l'arabe standard s'est développé, mais, paradoxalement, cela ne s'est pas fait au détriment du français comme le souhaitaient initialement les promoteurs de l'arabisation. Non seulement le français est présent en Algérie, mais son emploi reste indispensable dans bien des situations et cette contradiction entre désir et réalité, sur fond d'identité nationale, entretient la querelle entre les tenants et les adversaires de l'arabisation* ». ¹³⁵

La conclusion que je peux tirer de cette étude c'est qu'il correspond à la réalité du terrain telle que décrite par les sociolinguistes cités dans le cadre de ce chapitre et qu'il est diamétralement opposé au discours politique qui manifeste un déni flagrant quant à l'existence de la langue française en Algérie et, en même temps d'une volonté de reléguer le français au statut de langue étrangère.

Ce processus, Ibtissem Chachou le désigne par « l'étrangéisation » ¹³⁶ du français : Une décision politique, se traduisant par plusieurs mesures, qui expliquerait donc le recul du français.

Dans une autre enquête ¹³⁷ de Brahim Khetiri, effectuée auprès d'enseignants du français, il ressort qu'à l'unanimité, les questionnés estiment que la langue française est celle de la science, de la technologie et de la modernité et même de l'ouverture sur le monde par le biais de ses écrivains et journalistes francophones.

5- Représentations sociolinguistiques et imaginaire des locuteurs

Pour Louis-Jean Calvet, la langue est définie par un ensemble de pratiques et de représentations. Celles-ci peuvent être définies comme un ensemble d'idées préconçues sur la langue ou ses locuteurs qui peuvent faire que celle-ci soit valorisée et adoptée ou refusée et rejetée « *Derrière les stéréotypes se profile la notion de bon usage, l'idée qu'il y a des façons*

¹³³ Y.Derradji, « la langue française en Algérie. Etude sociolinguistique et particularités lexicales » thèse de Doctorat d'Etat, Univ de Constantine, 2000.

Les données statistiques (1995/1996) Ministère de l'éducation Nationale/ Direction de la Planification, Sous Direction des Statistiques, n°34 ONPS

Les données statistiques (1997/1998) Ministère de l'éducation Nationale/ Direction de la Planification, Sous Direction des Statistiques, n°36 ONPS

¹³⁴ Idem.

¹³⁵ Aziza Boucherit « Quelques éléments sur la situation linguistique de l'Algérie », *Rencontres français/arabe - arabe/français. Construire ensemble dans une perspective plurilingue*, Institut du monde arabe, 13-14 nov. 2003, Paris, ADPF, p59

¹³⁶ I. Chachou « Reflexions épistémologiques autour de l'état de la dénomination et de la hiérarchisation des langues dans le discours universitaire algérien » revue socles n°1, décembre 2012.p

¹³⁷ Khetiri Brahim « le Français et la norme dans l'institution scolaire en Algérie » in cahiers du SLADD, n°4, p81

de bien parler la langue et d'autres qui, par comparaison, sont à condamner. On trouve ainsi chez tous les locuteurs une sorte de norme qui les fait décider que telle forme est à proscrire, telle autre à admirer : on ne dit pas comme cela, on dit comme cela, etc. »¹³⁸ Je compléterai cette première approche par la citation de Khaoula Taleb Ibrahim qui explique que « la langue c'est par quoi et en quoi se réalise la socialisation de l'individu, la structuration de son être social. Cette langue qui le met en relation avec l'individu, l'engage dans un double processus où il y a reconnaissance à l'individu d'une identité, celle de membre d'un groupe, reconnaissance acquise contre l'acceptation d'une loi, celle du groupe. Ainsi, étendue, la langue définit la structure symbolique de la communauté ». ¹³⁹

Les représentations sont donc, d'abord, une notion psychologique. Elles se définissent comme étant l'image individuelle ou la conception initiale que tout locuteur (en contexte scolaire ou autre) se fait de la langue. Cette notion de représentation d'une langue a été proposée pour la première fois par Emile Durkheim¹⁴⁰ à travers l'étude des religions et des mythes. Sa définition première de ce phénomène est la suivante :

« La société est une réalité sui generis ; elle a ses caractères propres qu'on ne retrouve pas, ou qu'on ne retrouve pas sous la même forme, dans le reste de l'univers. Les représentations qui l'expriment ont donc un tout autre contenu que les représentations purement individuelles et l'on peut être assuré par avance que les premières ajoutent quelque chose aux secondes. »¹⁴¹

Plus tard, Serge Moscovici, dans le domaine de la psychologie sociale, explique, en parlant des représentations sociales (et non plus collectives comme les appelaient Durkheim) « il n'y a pas de coupure entre l'univers extérieur et l'univers intérieur de l'individu (ou du groupe). Le sujet et l'objet ne sont pas foncièrement distincts ... se représenter quelque chose, c'est se donner ensemble, indifférenciés le stimulus et la réponse. Celle-ci n'est pas une réaction à celui-là, mais, jusqu'à un certain point, son origine. »¹⁴²

Denise Jodelet propose la définition suivante de ce phénomène cognitif « Le concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal ». ¹⁴³

¹³⁸ Louis Jean Calvet « la sociolinguistique » éd Que sais-je ? 1998, p 46.

¹³⁹ KTI « les Algériens et leu (s) langue (s), dar le hikma 1997, p 73

¹⁴⁰ Emile DURKHEIM, Les formes élémentaires de la vie religieuse, Aris, éd Le livre de poche, 1991.

¹⁴¹ idem

¹⁴² Serge Moscovici, La psychanalyse, son image et son public, Paris, PUF 1961 (2è éd. 1976).

¹⁴³ Denise JODELET, Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie, in Psychologie sociale, sous la direction de S. Moscovici, Paris, PUF, Le psychologue, 1997, p. 365.

Ali-Bencherif Zakaria, dans sa thèse d'Etat, définit les représentations comme étant « *des éléments de la conscience sociale imposés aux individus, un ensemble de références, de normes, dont l'individu a besoin dans les relations inter- personnelles, lui permettant de saisir son environnement, d'interpréter les événements, de classer, voire de catégoriser et transformer les faits* ». ¹⁴⁴

Dans une démarche descriptive de ce phénomène mais, plus spécifique aux langues, Branca- Rosoff désignera cette notion de représentations par « opinions stéréotypées » véhiculées par les locuteurs « *C'est l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent ; qu'il s'agisse de valeurs esthétiques ; de sentiments normatifs ; ou plus largement métalinguistiques* ». ¹⁴⁵

Ainsi, les langues, et par conséquent leur pratique, ne seraient pas neutres.

Denise Jodelet parle d'affiliation sociale « *Partager une idée, un langage, c'est aussi affirmer un lien social et une identité* ». ¹⁴⁶ Les pratiques langagières sont donc jugées positivement ou négativement et le choix au recours d'une langue devient systématiquement porteur de sens, d'interprétation et de sentiments car, révélateur (selon le locuteur/interlocuteur) d'un ancrage identitaire et culturel, d'un statut social,

« *les représentations ont aussi pour fonction de situer les individus et les groupes dans le champ social... (elles permettent) l'élaboration d'une identité sociale et personnelle gratifiante, c'est-à-dire compatible avec des systèmes de normes et de valeurs socialement et historiquement déterminés* ». ¹⁴⁷

Je n'omettrai pas d'ajouter que la conceptualisation de l'Imaginaire linguistique, nous la devons à Anne- Marie Houdebine ¹⁴⁸. Ses travaux en sociologie auront permis de mieux aborder l'étude (sociolinguistique) qui est la notre sans négliger l'aspect important que constitue « l'Imaginaire linguistique » d'une communauté de locuteurs/ scripteurs à laquelle les journalistes algériens francophones appartiennent et qui se trouvent être mon centre d'intérêt. N'est-il pas avéré, comme l'avance Dominique Shnapper que « *le point de vue sociologique implique que la signification du texte ne s'épuise pas dans le texte lui- même ? Le texte seul, défini par sa seule textualité, ne peut dire tout* ». ¹⁴⁹

C'est dire que le décodage d'un ensemble de signes linguistiques ne suffit pas à comprendre et interpréter un discours, un texte. Par ailleurs, je tiens à mentionner cette autre citation de Foudil Cheriguen que je trouve parfaitement descriptive de ce phénomène « *quand la représentation n'est jamais absente, que peut signifier la notion de*

¹⁴⁴ Zakaria Ali-Bencherif, thèse de doctorat, université de Tlemcen, 2010.

¹⁴⁵ Branca-Rosoff in « Situation sociolinguistique en Algérie » Ibtissem Chachou, l'harmattan, 2013, p 49.

¹⁴⁶ D.Jodelet, op cité, p 376

¹⁴⁷ MUGNY et CARUGATI, 1985, p. 183, cités par J-C ABRIC, op. cité, p. 16.

¹⁴⁸ Anne-Marie Houdebine- Gravaud, « L'Imaginaire linguistique », L'Harmattan, 2002, p.10

¹⁴⁹ Dominique SHNAPPER dans la préface de « Ecritures de l'identité » de Clara Levy éditions PUF, Vendôme, nov 1998.

neutralité, sinon une attitude consciente de l'impossibilité à produire une objectivité sans faille ? »¹⁵⁰

Ces jugements peuvent avoir trait à la fonction esthétique d'une langue que l'on trouve « belle ». Ce qui, scientifiquement parlant, n'a aucune valeur.

Le fonctionnement de la langue elle-même comme étant une langue « difficile » peut également être l'objet de jugement. Puis, le jugement peut également être établi sur les locuteurs pratiquant de cette langue. La langue devient alors un critère de classification diverses : culturelle et cultuelle, sociale, intellectuelle et même révélateur d'une obéissance politique.

Selon Henri Boyer, « *C'est une forme de savoir pratique reliant un sujet à un objet, une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée commune à un ensemble social(...). C'est une instance intermédiaire entre concept et perception (...) elle se situe sur des dimensions d'attitudes, d'informations, d'images (...)elle contribue à la formation des conduites et à l'orientation des communications sociales (...) elle aboutit à des processus d'objectivation, de classification, et d'ancrage (...) elle se caractérise par une focalisation sur une relation sociale et une pression à l'inférence ; et surtout (...) elle s'élabore dans différentes modalités de communication : la diffusion, la propagation et la propagande ».*¹⁵¹

La représentation d'une langue se situerait donc à la croisée du psychologique et du sociologique chez tout locuteur multilingue. Ce croisement est d'autant plus important qu'il va définir l'appartenance culturelle et identitaire du locuteur dans sa société.

Aussi, et compte tenu de la complexité du contexte plurilingue de l'Algérie, je me dois d'insister sur le poids de ces représentations chez le locuteur Algérien en évoquant « *l'incidence de ces représentations et images contradictoires sur le comportement de l'individu, aux conflits qu'il ne peut vivre et qui représentent au niveau sociétal pouvant être à la source de nombreux problèmes psychologiques et quand bien –même ce ne serait pas le cas, selles semblent bien être un des facteurs explicatifs de la discrépance, du hiatus, entre le discours des locuteurs « ce qu'ils disent » et « leurs pratiques langagières effectives ».*¹⁵² Cette véritable dichotomie dans la réalité sociolinguistique algérienne, décrite par Khaoula Taleb Ibrahimy.

5.1 Représentation de l'arabe algérien

Pour Khaoula Taleb Ibrahimy « *Ce qui frappe dans les représentations des locuteurs algériens dans leur discours sur la langue, c'est la manière dont elles fonctionnent, dont elles se structurent. Les représentations langagières et les attitudes qu'elles sous-tendent selon un schéma récurrent et quasi constant(...) celui de l'idéologie diglossique »*¹⁵³. Puis, de s'interroger si les Algériens sont vraiment conscients que leur arabe algérien (dialectal) est une

¹⁵⁰ F.Cheriguen « Essais de sémiotique du nom propre et du texte » OPU, 2008 p 131.

¹⁵¹ Henri Boyer « langues en conflit » éd l'Harmattan 1991, p39.

¹⁵² KTI « les Algériens et leur(s) langue(s). Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne » Dar l Hikma, 1997, p89.

¹⁵³ Idem p 82

variante de l'arabe classique sur laquelle sont venus se greffer des emprunts laissés par les différents épisodes de l'Histoire coloniale de l'Algérie, ou bien alors si cette polarité diglossique serait si profondément intériorisée qu'ils ne le réalisent pas, craignant d'ôter sa sacralité à la langue classique, celle de la révélation divine.

J'en veux pour preuve de cette diglossie profonde chez le locuteur Algérien, le plus banal des exemples : celui d'un Algérien lambda à qui un journaliste tend un micro pour avoir son avis sur un sujet quelconque. L'hyper correction du locuteur et son recours à l'arabe institutionnel est un réflexe répondant au stimulus de « l'officialité » ici symbolisée par le micro du journaliste *« L'arabe algérien, parlé, dialectal, daridja ou maghrébin est considéré comme un arabe fautif qu'il faut corriger par la langue pure, arabiya Fusha. Cette langue arabe dialectale, qui est une autre langue que celle imposée par les pouvoirs étatiques, se perçoit, par ceux-là mêmes qui la parlent comme une langue honteuse. D'où l'intérêt à apprendre l'arabe pur, écrit de surcroît pour être promu dans l'échelle sociale, se constituer en élite »*¹⁵⁴, affirme Foudil Chériguen.

De ce sentiment de dévalorisation enfoui dans le subconscient collectif des locuteurs algériens, Khaoula Taleb Ibrahim, revient également sur *« une dépréciation des variétés dialectales qu'opposent les locuteurs par rapport aux langues dominantes que sont l'arabe classique et le français : le parler quotidien est jugé bâtard, vulgaire, peu châtié, mélangé, faible, contaminé (notamment par le français), frustré, incapable de tout exprimer, incorrect, parce que non conforme aux règles de la langue (fusha) et bien plus grave encore par sa diversité, élément de division de la communauté : dépréciation »*.¹⁵⁵

5.2 Représentation de l'arabe institutionnel (standard ou moderne)

Cette variété d'arabe est proche de l'arabe classique (littéraire ancien) par sa morphosyntaxe et sa phonologie. C'est la version de l'arabe classique « adaptée » aux besoins modernes de communication formelle, différent de celui du Coran et des Mouâlaqates¹⁵⁶ (Mu'allaqate) antéislamiques. Cet arabe institutionnel est la langue intermédiaire utilisée dans l'enseignement, les médias, les discours politiques et religieux.

Malheureusement, tous ne perçoivent pas cette différence entre les deux états de la langue arabe, ce qui, selon Aziza Boucherit *« obscurcit le débat sur l'arabisation, (...) le terme classique est souvent utilisé pour désigner indifféremment ces deux états de langue ; certes « classique » renvoie à un ensemble distinct de l'ensemble dit arabe « dialectal » cependant cette confusion a l'inconvénient de dénier à l'arabe (tout classique qu'il soit) son caractère*

¹⁵⁴ F.Chériguen « Essais de sémiotique du nom propre et du texte » OPU, 2008, p 137.

¹⁵⁵ Khaoula Taleb-Ibrahim « les Algériens et leur (s) langue (s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne » Dar el hikma, 1997, p87.

¹⁵⁶ Signifiant littéralement : suspendues. C'est l'Ensemble des poésies arabes antéislamiques représentant l'anthologie de la poésie arabe médiévale. L'interprétation la plus ancienne et la plus populaire, apparue au IX^e siècle, veut que ces odes aient été jugées si excellentes qu'elles auraient été brodées en lettres d'or puis suspendues à la kaâba de la Mecque. Les poètes les plus connus de cette période sont Imrou' l qays, Antar Ibn Chadad, Tarafa, Zuhayr bnou abi salma, Amr ibn Kaltoum.

*de langue vivante, soumise, comme toutes les autres langues vivantes à des changements et des variations dus à son usage dans le temps et l'espace, et d'entretenir l'idée que l'arabe moderne est le même que celui du Coran ».*¹⁵⁷

Même dans les textes de loi, il n'a jamais été fait allusion aux variétés d'arabe. Quelle variété d'arabe est la langue nationale en Algérie? S'agit-il de l'arabe classique? L'arabe moderne institutionnel ou l'arabe algérien? Cet amalgame entre les variétés d'arabe a engendré une résistance chez les arabophiles et arabophones qui sacralisent tout ce qui touche de près ou de loin la langue arabe (classique ou moderne).

Cette variété d'arabe est devenue la langue refuge mais aussi un critère de distinction et de légitimité¹⁵⁸ pour les Algériens.

5.3 Représentation des langues berbères

*« Etre berbère aujourd'hui- et vouloir le rester-est nécessairement un acte militant, culturel, éventuellement, scientifiquement, toujours politique ».*¹⁵⁹C'est ainsi que décrit Salem Chaker l'identité berbère contemporaine, ajoutant que, n'était-ce la fragmentation géographique de la sphère berbérophone, un état berbérophone aurait déjà vu le jour en Afrique du Nord, tant les langues berbères constituent aujourd'hui l'unique critère d'identification communautaire et culturel et finissent par déterminer la vision « ethniciiste » en opposition à la communauté arabe dont la langue et la culture sont également arabes. Evidemment, cette réalité sociolinguistique demeure le fait d'une conscience identitaire et culturelle individuelle et/ou collective qui à tout moment peut chavirer vers des extrémismes racistes.

Bien que ce ne soit pas un point de vue scientifique, il n'en demeure pas moins que les déclarations de Mohamed Fellag, qui est un personnage public, est intéressant dans le sens où il fait partie de ceux qui assument complètement leur identité algérienne berbérophone *« C'est ma langue, le mélange des trois langues, c'est ma langue; c'est ça que je parle naturellement, et elle est comprise naturellement, parce que le public est comme moi, que ce soit au marché, dans la rue, dans le bus ou dans les milieux scientifiques, les gens parlent comme ça! [...] Moi, je suis contre tous les purismes, je suis pour le mélange, je suis pour l'utilisation libre de toute contrainte. Je ne suis pas linguiste, mais je pense que c'est comme ça que les langues sont faites, en se mélangeant à d'autres langues. Travailler ces langues, ça m'amuse aussi; c'est riche, on s'adapte tout de suite; un mot qui manque en arabe dialectal, hop! on le prend au français et on le conjugue en arabe, on le triture et on en fait un mot. ».*¹⁶⁰

¹⁵⁷ Aziza Boucherit « l'arabe parlé à Alger » ANEP, Rouiba 2004, p18.

¹⁵⁸ A titre d'exemple, la Ministre de l'Education Nationale, Mme Benghabrit Noria a connu depuis la date de son installation une campagne de dénigrement par rapport à sa méconnaissance de la langue arabe institutionnelle, ce qui prouve, dans l'imaginaire collectif, son incompétence pour être à la tête du secteur de l'Education Nationale.

¹⁵⁹ S.Chaker « Berbères aujourd'hui : Berbères dans le maghreb contemporain » 2^e édition révisée, l'Harmattan, 1998. P9

¹⁶⁰ M. Fellag est un comédien et humoriste algérien <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm>

C'est dans l'Histoire de l'Algérie, ou plutôt dans les orientations des politiques linguistiques amorcées à l'indépendance que les tensions sociolinguistiques persistantes à ce jour trouvent leur origine.

« *Oulach Smah Oulach* » signification : « pas de pardon » c'est par cet illustre slogan kabyle que j'ai envie de résumer toute la situation linguistique mais aussi culturelle et identitaire de la communauté berbérophone en Algérie.

Selon Dalila Morsly, le déni de reconnaissance réelle* du tamazight par le pouvoir est à l'origine de crispation identitaire de la part des berbérophones natifs. D'abord par rapport à cette fixation de vouloir unifier tous les parlers berbères sous une seule langue fabriquée appelée TAMAZIGHT et dont le résultat observé dans les manuels scolaires est un ensemble de discours « *inintelligibles car l'apprenant est confronté à des difficultés liées aux néologismes et aux emprunts inter dialectaux (...)* ». ¹⁶¹ Ensuite, son introduction de son enseignement dans certaines écoles du cycle moyen comme langue étrangère ne fait qu'entériner son statut de langue étrangère au même titre que le français ou l'anglais en Algérie.

5.4- Représentation du français

Même un demi -siècle après l'indépendance, le sujet algérien n'a pas pensé toutes ses plaies d'un point de vue représentatif des langues. Il demeure déchiré entre le mythe d'une Nation Arabe et du PANARABISME rêvé par Nasser¹⁶² véhiculé par la langue arabe classique qui se trouve être d'abord la langue sacrée du Coran et, par la Modernité dont l'accès se produit inévitablement par le français, qui est perçue par la majorité des algériens et l'Etat, comme la langue honnie, la langue du colonisateur.¹⁶³

La question linguistique aurait sans doute pu être réglée dès l'indépendance avec la reconnaissance de l'identité berbère dans la nouvelle constitution de 1963 estiment certains linguistes. Au lieu de cela, Ahmed Benbella¹⁶⁴ entérine la démarche « arabisante » en proclamant dans ces quelques articles de la constitution de la jeune nation :

1-Art 2 :l'Algérie est partie intégrante du Maghreb arabe.

2-Art 4 : l'islam est la religion de l'Etat.

3-Art 76 : l'arabisation est une tâche prioritaire.

¹⁶¹ D.Morsly « Enseigner la variation : l'exemple de Tamazight en Algérie : ville, école, intégration ; diversité » Ed Avril 2011. P164.

¹⁶² Gamal Abdel Nacer, Leader Egyptien engagé dans la cause Palestinienne en 1948, il a été à l'origine du renversement du Roi Farouk en 1952. Il fut nommé premier ministre en 1952 et président du conseil de la révolution en 1954.

¹⁶³ Le président Houari Boumediene, dans son intervention en mai1975, lors de la conférence sur l'arabisation, « ...la langue arabe ne peut souffrir d'être comparée à une autre langue, que ce soit le français ou l'anglais, car la langue française a été et demeurera ce qu'elle a été à l'ombre du colonialisme, c'est-à-dire une langue étrangère et non la langue des masses populaires...la langue arabe et la langue française ne sont pas à comparer, celle-ci n'étant qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation particulière du fait des considérations historiques et objectives que nous connaissons... »

¹⁶⁴ Le 1^{er} président de l'Algérie indépendante déclare dans son 1^{er} discours à l'armée des frontières « Nous sommes des Arabes, Nous sommes des Arabes, Nous sommes des Arabes » l'insistance est révélateur d'une volonté tenace d'appartenir au Panarabisme.

Beaucoup de sociolinguistes, de psycholinguistes et de didacticiens des langues aussi se sont penchés sur la question des représentations de la langue française dans la société algérienne pour la raison commune que ce facteur (les représentations d'une langue étrangère) est un des aspects essentiels du comportement langagier de tout locuteur en situation de communication et/ou d'apprentissage d'une langue étrangère.

Pour Yves Lacoste Desjardins, pour la majorité des Algériens qui ne parlent que l'arabe ou le berbère « *l'usage du français apparaît en fait comme le privilège des héritiers de l'époque et de la société coloniales. Ce point de vue a été propagé et orchestré par les islamistes, qui dénoncent comme de faux musulmans les Algériens qui parlent le français et qui entendent maintenir des relations avec la France. Ils constituent, disent leurs adversaires, un « parti de la France » (hezb frança) qui maintiendrait l'Algérie dans une situation de dépendance coloniale. Or la plupart des Algériens qui ont dirigé sur le terrain la lutte pour l'indépendance parlaient le français, et nombre d'entre eux ont ensuite constitué les cadres de l'Armée de libération nationale et de la République Algérienne démocratique et populaire* »¹⁶⁵

Dalila Morsly quant à elle explique en termes de rivalité la dynamique du français en Algérie expliquant qu'est tributaire de la présence des autres langues « *Le fonctionnement du français dans la réalité algérienne d'aujourd'hui nous semble déterminé par les rapports que celui-ci entretient avec les autres langues en usage en Algérie: le berbère, l'arabe « dialectal » ou arabe non officiel et surtout l'arabe « classique » ou arabe officiel, son rival séculaire* ». ¹⁶⁶

La conception d'une langue se construit donc chez l'enfant à partir d'opinions, stéréotypes, et surtout à partir des appréciations transmises par les parents et, en contexte scolaire, de l'enseignant vis-à-vis du français. Mohamed Akroun estime à ce sujet que « *La critique de la connaissance déclenchée par la psychanalyse et la philosophie du langage, notamment, a montré comment la pensée transpose le réel dans ce qu'on pourrait appeler une logosphère. Celle-ci est le lieu de projection, d'élaboration, de transmission des représentations mythiques, des imageries scientifiques, des systèmes conceptuels qui travestissent, à des degrés divers, le donné positif. C'est ainsi que sont constitués tous les discours mythologiques et idéologiques que la pensée positive s'attache, aujourd'hui, à déconstruire pour accéder au donné demeuré impensé* ». ¹⁶⁷

Selon Louise Dabène, La notion de représentations est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission.« *On reconnaît en particulier que les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts au regard d'autres*

¹⁶⁵ Y.Lacoste, « Enjeux politiques et géopolitiques de la langue française en Algérie : contradictions coloniales et postcoloniales » <http://www.herodote.org/spip.php?article288>

¹⁶⁶ Dalila Morsly « le français dans la réalité algérienne » thèse de doctorat, Paris V, 1988.p5

¹⁶⁷ M,AKROUN cité par DOURARI in « entre monolinguisme d'Etat et plurilinguisme de la société » le soir d'Algérie du 25.10.2010

langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser »¹⁶⁸.

En réfléchissant à la pratique du français Farouk Bouhadiba¹⁶⁹ évoque son statut particulier en Algérie par rapport aux autres langues étrangères enseignées dans ce pays.

Dans une enquête¹⁷⁰ qu'il a menée dans la région ouest du pays, auprès de lycéens, il avance que 44% des garçons estiment ne pas « vouloir » apprendre le français contre 36% de filles qui partagent le même refus. Par ailleurs, 58% des garçons confient ne faire usage du français qu'en classe, contre 38% des filles. Et, 4% des garçons et 2% des filles avouent ne jamais le parler du tout.

Toujours d'après Farouk Bouhadiba, le français jouit d'un double statut : le statut formel et le statut informel. Sur l'aspect formel, il avance que « *Chaque collectivité humaine, qu'elle soit de la tribu à l'état-nation, éprouve le besoin de légiférer, fût-ce par des règles non écrites, sur l'utilisation qu'elle fait des langues dans les principaux domaines de la vie publique. L'ensemble des dispositions, généralement réunies dans un cadre juridique, et qui régissent l'emploi des langues dans les divers secteurs administratifs ou commerciaux, dans le système scolaire, dans l'univers médiatique (...), dans les pratiques religieuses ou dans la création artistique, tout ceci constitue le statut formel d'une langue à l'intérieur d'une société* ». ¹⁷¹

Mises à part toutes les considérations d'ordre purement historique, idéologique ou politique, le cas du français en Algérie se présente à l'observation des comportements langagiers des uns et des autres. Ce qui est prouvé par l'observation et l'analyse des champs linguistiques, c'est que représentations et attitudes sont deux concepts liés : l'attitude du locuteur à l'égard d'une langue étrangère découle forcément de (des) représentation (s) qu'il s'en fait.

En Algérie, le français en plus d'être la langue du colon, en plus d'être pratiqué d'une manière formelle, et surtout informelle, elle est perçue comme un enjeu culturel et souvent même économique dont le degré d'importance et la nécessité d'acquisition sont transmis par l'école et la famille. Khaoula Taleb Ibrahim, décrit cette relation linguistique du locuteur Algérien avec la langue française comme un conflit perpétuel « *la langue française reste, malgré tout, la langue de l'ancien colonisateur, elle doit donc être rejetée car c'est la langue de l'oppression et de l'injustice. C'est la langue qui a voulu se substituer à la langue arabe sacrée (encore une raison pour la rejeter) mais, c'est la langue de la promotion sociale, la langue de l'ouverture sur le monde* ». ¹⁷²

La langue française pour les Algériens ne trouverait donc sa raison d'être que par rapport à son utilité scientifique.

¹⁶⁸ Farouk Bouhadiba in « Enseignement/ Apprentissage du français en Algérie : enjeux culturels et représentations identitaires » manifestation université d'Ouargla NOV 2011, p 41

¹⁶⁹ idem.

¹⁷⁰ ibid

¹⁷¹ idem

¹⁷² KTI, « les Algériens et leur(s) langue(s) » p 87.

Pour l'acquisition d'une langue étrangère, les représentations constituent un élément structurant du processus d'appropriation de cette langue L2. Les représentations sur la langue maternelle L1, sur la langue à apprendre, et sur leurs différences sont liées à certaines stratégies d'apprentissage chez les apprenants qui se construisent des représentations de la distance inter linguistique séparant le système de leur langue de celui de la langue à apprendre.

Mon insistance sur ce volet « représentations linguistiques » nous semble justifiée dans la mesure où les attitudes du locuteur algérien à toutes les langues en contact n'est jamais censé être « innocent » et les rapports passionnels qu'entretiennent l'Algérie et la France depuis que leurs Histoires respectives ont été liées n'aident pas à l'objectivité dans le regard et la représentation collective de la langue française.

D'ailleurs, toutes les décisions politiques prises depuis l'indépendance concernant le rapport au français sont sans cesse remises en question, notamment dans le système scolaire et universitaire. C'est dire si « Parler en français pour un algérien » n'est jamais une attitude langagière simple ou neutre. Toute pratique langagière du français véhicule des enjeux culturels et identitaires, comme c'est d'ailleurs le cas pour toutes les langues.

C'est pourquoi, les représentations et attitudes des apprenants algériens vis-à-vis du français sont polarisées : elles sont soit positives, soit négatives. D'où, l'apparition de « Bipolarité » Répulsion Vs attraction de la langue française. Le rejet de la langue française, au-delà de la difficulté et des contraintes *sui generis* du fonctionnement de la langue (normes grammaticales, lexicales, conjugaison, accords...), naît d'une vision simpliste de l'usage de la langue française que certains Algériens n'arrivent pas à dépasser car mû par un processus affectif et cognitif (conscient ou inconscient ?) mais entretenu et va se vivre dans une vision simpliste et binaire, créant une dichotomie : langue maternelle arabe/ langue étrangère français.

Farouk Bouhadiba estime que « *Partant de l'axiome que l'usage d'une langue n'est autre que le produit des représentations mentales du locuteur, ce dernier entretient des rapports soit individuels, soit collectifs avec cette langue avec comme base des systèmes de références individuels ou collectifs. A ce titre, la (les) représentation (s) qu'il se fait ou que la collectivité se fait de la langue qu'il (qu'elle) utilise découle (ent) d'une vision forcément subjective des choses, de la réalité qui n'est que le produit d'une culture donnée, d'une idéologie ou de connaissances communes. Ce sont ces représentations (individuelles / collectives, voire même multiples qui donnent à la langue française en Algérie les attributs particuliers qui expliquent ses configurations structurales et fonctionnelles en Algérie* ». ¹⁷³

Les rapports que les Algériens entretiennent, chacun en ce qui le concerne, avec cette langue (le français) sont déterminés par de multiples facteurs parmi lesquels :

-leur appartenance à une génération pré-indépendance ou génération des années 70, génération d'octobre 88¹⁷⁴, etc.

¹⁷³idem

¹⁷⁴Référence faite au soulèvement des jeunes en Octobre 1988 qui aura été à l'origine du multipartisme et de l'avènement de la liberté de la presse.

- Egalement par rapport à un type de culture ou par l'influence d'un environnement immédiat (familial) spécifique.

- Par un cursus universitaire francophone ou un séjour à l'étranger.

- Par l'idéologie dominante ou par la volonté politique

C'est dans ce dernier facteur en particulier que la volonté politique est citée. Le processus d'arabisation, le choix des programmes scolaires, l'aménagement du volume horaire dédié à l'apprentissage des langues étrangères dont le français est la première à être introduite dans le cursus scolaire, dès la 3^e année primaire. Au collège, l'anglais sera introduit dès la première année, Au lycée, une troisième langue étrangère est introduite (espagnol ou allemand) pour les élèves inscrits en section littéraires.

Le coefficient du français au baccalauréat pour les scientifiques est de 02 seulement, ce qui n'affecte pas le résultat final de l'examen. Pourtant, tous les titulaires de baccalauréat scientifique sont en difficulté une fois arrivés à l'université où l'essentiel des cours est programmé en langue française : (médecine, architecture, sciences exactes...).

C'est donc en partie à cause de cette politique linguistique confuse que le niveau linguistique des étudiants est de plus en plus faible, et que les moyens de prises en charge se résument à des réformes successives. Pour y pallier, une séance hebdomadaire de français comme matière transversale d'une durée 1h30 mn est programmée pour les filières scientifiques.

Depuis 2003, ayant constaté cette dichotomie entre l'arabisation imposée dans le programme de l'Education Nationale et la « francisation » du cursus universitaire, une réforme a été introduite dès l'école primaire, notamment dans les matières scientifique : calcul, mathématiques, technologie, sciences naturelles...Ainsi, à titre d'exemple, les problèmes de calcul sont énoncés en arabe avec des unités transcrites en latin (DA , Km, Kg,,,) Il en est de même pour la géométrie où les droites, triangles ou autres segments sont désignés par des lettres latines (A), (ABC), [AB]...En sciences naturelles, l'enseignant explique sa leçon en arabe et cite les noms des réacteurs ou de l'expérience en français : exp en 1AM, la « *photosynthèse* » est nommément indiquée sur le livre de l'élève au même titre que le *bromothymol* ou le *bleu de méthylène*...Peut-on alors considérer pour autant que les élèves sont bilingues ? A un niveau individuel, les facteurs inhérents à chaque apprenant font la différence en matière de motivation ou de démotivation. Chaque étudiant apprendra selon ses propres représentations de la langue française.

Dans cette même optique, une nouvelle approche de l'apprentissage du française a vu le jour en tant que FLE (français langue étrangère), Le français ne s'apprend donc que dans un objectif professionnel (l'utilité et l'employabilité) et non plus dans un objectif de maîtrise linguistique, littéraire et culturelle.

La volonté politique est clairement affichée à travers les stratégies et les programmes arrêtés tant par l'Éducation nationale que par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, depuis 2003, date de mise en place de ce système.

Le français ne s'étudie donc plus que pour son « utilité ». Doit-on pour autant se permettre de ne pas apprendre le français estimant qu'il n'est pas nécessaire dans l'objectif professionnel que l'on s'est fixé ? La communication n'est-elle donc pas « utile » ? Et la littérature alors ? Peut-on, dans notre rôle d'enseignant, apprendre (transmettre) aux étudiants une langue étrangère sans leur apprendre (transmettre) sa culture sans s'inscrire en faux dans notre démarche d'apprentissage ? N'avons-nous pas toujours appris, qu'une langue est indissociable de sa culture ? En revanche, ces représentations à l'égard d'une langue étrangère sont totalement différentes chez l'Algérien quand il s'agit de l'anglais ou bien encore de l'espagnol.

5.5- Représentations des autres langues étrangères

Aucun apriori n'accompagne cet acte de langage. Parler en anglais en Algérie ne comporte pratiquement aucun risque d'interprétation si ce n'est l'accès à la mondialisation, aux technologies et la mise à l'écart systématique du français. : L'anglais étant perçu comme la langue internationale du savoir et surtout une langue neutre. Ainsi, opter pour l'anglais comme deuxième langue en Algérie au lieu du français, servirait mieux la notion d'OUMMA (nation arabe) à l'image orientale où l'anglais est généralisé. L'espagnol, n'a, cependant pas le même statut d'universalité que l'anglais. Il est plus appris dans un objectif pratique : les voyages en Espagne et la collaboration avec des multinationales installées provisoirement en Algérie dans le cadre de la réalisation des projets d travaux publics, notamment.

6-Conclusion partielle

L'Histoire est là pour nous prouver que l'ancrage des pratiques variationnistes dans l'environnement linguistique des Algérie est une réalité malgré la complexité des relations conflictuelles, diglossiques (voire pluriglossiques) qu'entretiennent les langues en présence entre elles. Les orientations des politiques linguistiques nourries d'idéologismes parvenus n'ont servi qu'à attiser ces conflits et à stigmatiser les usagers de chacune des langues en présence : l'arabe algérien/l'arabe institutionnel/le français et les langues berbères.

Bien qu'à des degrés de compétence différents, la majorité des algériens sont bi/plurilingues. Ceci est une autre réalité malgré les divergences de point de vue des spécialistes sur les notions et les niveaux de bilinguisme individuel et collectif et surtout malgré le discours officiel qui prône un monolinguisme fantasmé.

De ce déni volontaire du plurilinguisme de la société algérienne, et surtout par le refus officiel de reconnaître un statut, du moins, une existence, à l'arabe algérien et au français, la société algérienne, notamment son école, se débat dans considérations identitaires, loin de servir son épanouissement et son évolution.

CHAPITRE 2

Langues et médias en Algérie

1-Introduction partielle

Dans ce chapitre, je m'intéresse de manière générale aux langues des médias en Algérie. J'aborde d'abord dans la première partie les médias audiovisuels puis, dans le deuxième point, la presse écrite francophone, notamment la presse ayant émergé après 1990, date de l'ouverture du champ médiatique en Algérie.

Mes recherches m'ont permis de constater que la réalité des pratiques langagières actuelles n'est pas le reflet du discours officiel qui prône l'arabisation et la langue arabe comme étant seule langue officielle. C'est dans ce sens, que je soumetts dans le paragraphe suivant les textes de loi régissant l'usage des langues dans la presse.

Par ailleurs, malgré une guerre menée par la politique linguistique contre le français après l'indépendance, une prolifération de titres de journaux en langue française après l'ouverture du champ médiatique en 1990 est venue contredire le discours politique et prouver que le français était une langue d'accès à l'information au même titre que l'arabe. Pour mieux étayer cette réalité, je propose, entre autres recherches, une enquête réalisée auprès des étudiants de master 1 Français des médias et de la Communication de l'université de Mostaganem, Abdelhamid Ibn Badis, autour de la lecture journalistique, il s'agit du paragraphe intitulé « quel lectorat pour quelle presse ? »

Par la suite, et toujours dans le but de mieux appréhender l'interprétation des pratiques langagières plurilingues que j'étudie, je tente de définir les contours du genre textuel auquel appartient la chronique journalistique. En effet, mes lectures avisées des chroniques et ma curiosité scientifique, m'ont permis de comprendre que, plus qu'un autre écrit journalistique, la chronique était un espace où se concrétisait à la fois le rendu de l'information, le style individuel du locuteur, sa représentation de la langue qu'il utilisait et son choix délibéré d'user ou pas d'une autre langue autre que le français, c'est-à-dire de recourir ou pas à l'emprunt. C'est dans ce cinquième point que je tenterai d'expliquer comment se manifeste ce contact des langues, de manière générale, dans les chroniques, et, l'emprunt en particulier.

D'un autre côté, le ton, jamais neutre de ces chroniques fait qu'il y a des effets de pathos qui sont réalisés à travers des figures de style dont l'humour et l'ironie sont les plus récurrentes. Ce sont ces marques de l'énonciation que sont la rhétorique, l'ironie et la connotation que je me propose d'étudier successivement en dernier lieu.

2-Aperçu sur les médias audiovisuels en Algérie

En Algérie, contrairement aux pratiques langagières plurilingues de la société, le lectorat algérien est uniquement bilingue : arabophone ou francophone ou les deux. Le berbère étant exclu de la presse écrite (sauf une version Web comme je l'expliquerai plus bas).

Pour ce qui est de la radiodiffusion, c'est en 1956 en pleine lutte de libération nationale, que la radio Algérienne indépendante voit le jour. «La voix de l'Algérie combattante» dont la diffusion est entamée le 16 décembre de la même année à partir de la région frontalière (Nador) entre l'Algérie et le Maroc, constituait la voix de l'ALN, armée de Libération Nationale.

Le drapeau français a été remplacé par celui de l'Algérie le 28 octobre 1962.

Placées sous l'autorité du Ministère de l'information sur la base du décret du 1^{er} aout 1963, la radio et la télévision se sont vues assignées la mission de service public. La radio Algérienne assura dès lors des programmes en deux langues nationales (Arabe et Tamazight) ainsi que les langues étrangères (Français, anglais et espagnole)

Après une série de restructurations, la radio Algérienne a lancé depuis 1991 son plan de diversification de ses programmes et de redéploiement géographiques et ce, grâce au réseau de ses radios locales et thématiques, ce qui lui permet en 2012 de totaliser 55 chaînes radiophoniques, dont 3 chaînes nationales diffusant en 3 langues : la Chaîne 1 en Arabe, la Chaîne 2 en Tamazight et la Chaîne 3 en Français. Quatre chaînes thématiques : Radio Coran, Radio Culture, Jil Fm et Radio Algérie Internationale (RAI) qui diffuse en 4 langues (l'Arabe, le Français, l'Anglais et l'Espagnol). Et 48 radios locales. Ces radios locales pratiquent une presse de proximité mais, émettent de manière simultanée les informations nationales deux fois par jour à 13h et 17h.

La langue en usage dans ces 48 radios est l'arabe institutionnel, exceptionnellement l'arabe algérien est toléré quand il est question de témoignage ou de reportage au cours desquels, un citoyen est interrogé. Il arrive même que des journalistes ou des animateurs radios reprennent l'intervenant en lui reformulant sa phrase dans une langue arabe estimée plus « châtiée ». Le français, quant à lui, quand il est employé par certains invités sur le plateau, il est systématiquement traduit, et la justification de son usage est expliquée par les spécificités du lexique technique par exemple.

Par ailleurs, une chaîne de télévision étatique, en l'occurrence la chaîne 4, émet pendant six heures par jour de 17h à 23h en Tamazight (kabyले, chaoui, targui, chenoui et mozabite) depuis le 15.03.2009¹.

Plus tard, le 04 mai 2015, la première agence web de presse APS en tamazight a été lancée par le ministre Hamid Grine à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse. Les informations diffusées sur ce site seront déclinées en alphabet latin, arabe et tiffinagh.

A cette occasion, on peut lire sur le site de la radio algérienne² que « *la promotion de notre langue nationale est une fierté et que toute initiative pour le lancement de journaux en tamazight était la bienvenue* », affirmait Hamid Grine. Aussi, il avance que « *des sessions de formations en langue Tamazigh ciblant des journalistes de l'APS, des radios et de la télévision nationale seront lancées début septembre 2015. Les ateliers de formation qui seront organisés par le HCA, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, seront ouverts à tous les journalistes désirant se perfectionner dans cette langue, a ajouté M. Assad, secrétaire général du HCA* ».*³

¹ Informations recueillies auprès du site : <http://www.djazairess.com/fr/latribune/13523>

² <http://radioalgerie.dz/news/fr/article/20150504/39267.html> consulté le 06.05.2015

*HCA : Haut Commissariat à l'Amazighité

³ A ce niveau, je suis désappointée par rapport à la définition que se fait le ministre de la Communication d'une langue « nationale » et je me demande pourquoi est-ce que des sessions de formation devraient être prévues à des journalistes pour apprendre ce qui est censé être leur langue nationale ? Mais, je dois avouer que cette même annonce ne fait que conforter la thèse de Dalila Morsly qui dénonce la préfabrication du

La télévision n'a fait son apparition qu'en décembre 1956, et, elle n'était qu'un service restreint qui fonctionnait selon des normes françaises, car « *le pacte colonial excluait par définition tout algérien du bénéfice du progrès qu'il fût : Economique, social, culturel, scientifique ou technique* »⁴. La radiodiffusion et télévision implantées en Algérie n'allaient bien sûr pas échapper à la règle.

Les programmes diffusés étaient donc importés de France et servaient à reproduire les rapports de domination culturelle institués par la colonisation.

Le 1er Août 1963, la radiodiffusion télévision algérienne a été créée. Sur le site ⁵de l'ENTV, on peut lire les informations suivantes :

1- L'ENTV a une vocation sociale et culturelle, elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et est placée sous la tutelle du Ministère de la communication.

2- L'ENTV assure un service public de télévision. Elle exerce le monopole de la diffusion des programmes télévisuels sur le territoire national.

Sa mission consiste à informer, éduquer et distraire au moyen de la diffusion de tous reportages, émission et programmes se rapportant à la vie nationale, régionale, locale et internationale ainsi qu'à des questions et problèmes d'actualité. Elle assure l'exploitation, la maintenance et le développement de ses moyens techniques de production de même qu'elle prend en charge la formation et le perfectionnement de son personnel ainsi que la conservation et la gestion des archives audiovisuelles.

Sept chaînes sont quotidiennement diffusées par l'ENTV :

- 1- La chaîne terrestre : langue arabe
- 2- Canal Algérie : émissions, reportages et informations en français mais, les films sont en arabe et, plus récemment en langue française sous-titrée sauf les informations principales de 20h en arabe.
- 3- A3 : en arabe
- 4- Chaîne du Quran (Coran) : en arabe
- 5- Chaîne tamazight principalement en langue tamazight sauf les informations principales de 20h en langue arabe.

Depuis l'ouverture du marché des médias, des pages publicitaires sont apparues à la télévision. Avant cela, il était plus question de campagne de sensibilisation que de publicité. Les documents en question étaient diffusés en langue arabe institutionnel à travers toutes les chaînes de l'ENTV (canal Algérie et A5 chaîne Tamazight compris) Ces messages

Tamazight et la volonté du pouvoir d'en faire une langue berbère unique. Aussi, Une telle démarche, même si elle est saluée par les parties « berbéristes », demeure un non évènement pour la majorité. Il ya lieu de souligner qu'au même titre qu'el moudjahid ou Echaab, par la simple volonté politique, l'Etat aurait pu subventionner un titre de presse quotidien en tamazight. Mais, il n'en fut rien.

⁴ Bouba Bouchair-Boubekri article en ligne <http://www.revue-signes.info/document.php?id=2242> « Le débat télévisé en Algérie : spécificités argumentatives et environnement de production ».

⁵ <http://www.entv.dz/tvfr/dossiers/index.php?id=4&voir=314> information recueillie le 07.01.2016

audiovisuels avaient trait aux campagnes de vaccination, aux inscriptions sur les listes électorales...des messages à caractère citoyen ou d'intérêt public et parfois même pédagogique.

Mais, avec l'installation en Algérie des multinationales, notamment dans la téléphonie, le contact de langues a été introduit dans les supports médiatiques publicitaires. Ce multilinguisme apparaît sous la forme d'arabe classique/arabe algérien ou bien Français/arabe algérien.

Dans une recherche sur les contacts de langues en milieu publicitaire en contexte Algérien, Chachou Ibtissem avait mis en exergue que « *le plurilinguisme est exploité par les créatifs (...) il est une stratégie de communication à des fins mercatiques de la part des publicitaires* »⁶

3 – Aperçu sur la presse écrite en Algérie

Bien que « l'Estafette » soit le premier journal apparu en Algérie dès 1830, il n'empêche que cet organe exclusivement destiné aux troupes armées déployées dans cette nouvelle colonie de l'empire n'a pas joué un rôle important d'un point de vue communicationnel. De ce fait, l'évolution de la presse musulmane en Algérie est divisée par Claude Collot⁷ en 3 grandes périodes

1- de 1881 à 1925 :

C'est un régime de liberté de la presse. En réalité, le problème de la censure des journaux algériens ne s'est posé qu'à partir de 1903 avec la naissance de journaux politiques.

Ainsi, apparaît un contrôle sévère de toute la presse arabophone.

2- De 1925 à 1947 :

Trois types de journaux existent :

a- Presse arabophone très contrôlée et qui subissait le plus la censure du gouvernement colonial.

b- Presse nationaliste francophone

c- Presse assimilationniste francophone.

3- De 1947 à 1962 :

Cette dernière période correspond à la répression officielle de la France. Ce sont les prémices de la guerre pour l'indépendance de l'Algérie déclenchée en 1954. Plusieurs titres sont régulièrement censurés et/ou interdits. Parmi la trentaine de titres existants alors, seuls six d'entre eux, appartenant à la presse coloniale ou assimilationniste, apparaissent régulièrement. De son côté, Zoubir seif el islam, spécialiste de l'histoire du journalisme algérien, nous apprend que l'activité journalistique, pratiquée par des Algériens et non pas

⁶ Chachou Ibtissem voir le lien thèse en ligne <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00650009/documen>

⁷ Claude Collot, « Le régime juridique de la presse musulmane algérienne 1881-1962 » Revue algérienne des sciences juridique économique et Politique,, juin 1969., p 339

seulement en Algérie⁸, aurait plus d'un siècle contrairement aux allégations ou aux suppositions de certains qui la pensaient née après l'indépendance, en 1962.

«Le voyage de Ben Siam»⁹, du nom de son auteur, fut le premier reportage en langue arabe composé de 05 longs articles (plus ressemblant à un carnet de voyage très pratiqué à cette époque) il fut publié à partir du 15 juin 1852 dans le journal Al-Moubacchir (le messenger). Ce reportage avait pour objet le couronnement de Napoléon III en 1852, cérémonie à laquelle, Slimane Ben Siam fut convié. A cette époque déjà, deux publications existaient, sous contrôle colonial évidemment : el Moubacchir et l'Akhbar. Zoubir Seif el islam estime que « *Cette première génération de journalistes a contribué à l'introduction de la «modernité politique et sociale» dans l'Algérie colonisée de la fin du XIXe siècle* ». ¹⁰

Selon Himeur Arezki¹¹, en 1866 déjà, le nombre de journaux édités en Algérie, s'élevait à 15, sans compter quelques revues littéraires et scientifiques. Ils furent publiés essentiellement à Alger (6), Constantine (5) et Oran (4).

Dès 1880, le nombre grimpa à 74 titres. Tous au service de la colonisation. La grande majorité était éditée en français. Mais il y avait aussi une petite poignée paraissant en espagnol, tels que *La Fraternidad* et *El-Putuet*, et en arabe comme *L'Akhbar*, *El-Mountakheb*, *Mobacher* à titre d'exemples.

Depuis ces prémices, beaucoup de noms prestigieux ont pris la plume pour endosser le rôle de « journalistes » mais, jusqu'à l'indépendance, on ne peut parler que de journalisme militant, engagé pour la cause nationale.

Au fil du temps, et avec l'accès à l'instruction des Algériens colonisés, la conscience « patriotique » s'éveilla et le journal devint un vecteur incontournable pour la transmission des pensées, et des idées militantes, revendicatrices de liberté, du moins d'égalité avec le colon. C'est ainsi que les mouvements politiques eurent chacun leur propre support médiatique d'information.

La langue dudit support importait peu : arabe ou français. L'essentiel était dans le message nationaliste et dans l'adhésion des lecteurs à la cause Nationale. Parmi ces noms illustres, Omar Racim, plus connu dans le monde artistique, (qui signait ses articles el djazaïri) lança dès 1908 son premier journal « el Djazaïr », suivi de « el hak » en 1911 puis du troisième, « Dou el Fikar ». Les lignes éditoriales de ces trois publications étaient nettement nationalistes. Omar Benkaddour el Djazaïri¹² quant à lui, créa le premier mensuel « el Farouk » en 1913 et, l'Emir Khaled (petit fils de l'Emir Abdel Kader) lança en 1919 el Ikdam.

⁸ En réalité le premier journal publié en Algérie remonte à juin 1830, « l'Estafette d'Alger », un journal militaire adressé aux contingents débarqués sur les côtes d'Alger. En 1871, « le moniteur d'Alger », un bimensuel apparaît dans les deux langues français/arabe pour faire l'apologie du colonialisme auprès des « indigènes » lettrés.

⁹ Si Slimane Ben Siam, auteur de « Relation du voyage en France » texte français et texte arabe. - Riḥlat... Solaymān ibn Ṣayyām ilā bilād Firānsa. - Un autre titre arabe à la couv. : al-Riḥla al-Ṣayyāmiya Édition : Alger : Impr. du Gouvernement, 1852

¹⁰ Informations recueillies sur « le jeune indépendant » du 14 .09.2009

¹¹ Arezki Himeur, Presse écrite-Période coloniale site : <http://www.almanach-dz.com/index.php?op=fiche&fiche=2697>

¹² un savant réformateur du début du siècle dernier, qui s'est distingué comme brillant journaliste avant de se convertir au soufisme, à la fin de sa vie.

L'Association des Oulémas menée par Ben Badis fonda « Echihab » dès 1926. L'Etoile Nord-Africaine, créa en 1930 « el Oumma ». Le PPA (Parti du Peuple Algérien) lança dès 1936 « le Peuple ». Il y eut par la suite d'autres journaux, notamment « Liberté », puis « Alger Républicain » en 1938. Ce dernier s'est distingué par la collaboration prestigieuse d'Albert Camus, Mouloud Feraoun, et Kateb Yacine, entre autres. Il a été fondé par le Parti Communiste Algérien. Bien que ces deux organes fussent l'œuvre de Français d'Algérie, leurs Conseils d'administrations comptaient des Algériens autochtones. Ces journaux étaient le porte-voix du petit peuple. D'ailleurs, il suffit de connaître le sort qui a été réservé à Alger Républicain par le Gouvernement colonial pour s'assurer de leur aspect « dérangent » à cette époque. « AR »¹³ fut interdit à plusieurs reprises à cause de ses prises de positions : 1939 et 1955.

A l'indépendance, en 1962, Alger Républicain réapparaît. Il est le journal le plus lu. Mais, dès 1965, après le coup d'Etat de Houari Boumediène¹⁴, il est une nouvelle fois l'objet d'interdiction de diffusion.

Seuls les journaux de l'Etat, ou plutôt du FLN¹⁵, parti unique à l'époque pouvaient exister. Pourquoi ? Pour la raison évidente que, de tout temps, dans les pays où les régimes dictatoriaux et totalitaires ont régné, l'information a été considérée comme un pouvoir parallèle, dans le sens où le journal (le journaliste) est un faiseur d'opinion, à même de rassembler des masses, de les influencer et prendre le risque de les dresser contre le pouvoir en place.

Entre 1962 et 1990, l'Etat algérien ne pouvait pas prendre un tel risque. C'est pourquoi, il a gardé le monopole des médias lourds (Télévision, radio et presse écrite).

D'ailleurs, avant 1985, seuls quatre titres existaient : « El Moudjahid », « Algérie Actualités », « El chaab » et « el djoumhouria » (ex la République) en plus des bureaux de l'APS (Agence Presse service), unique source d'informations, dont les articles étaient en réalité, bien plus comparables à des communiqués ou des comptes rendus qu'à des articles d'information et d'analyse. En parallèle, existait aussi « El Djaïch », le journal de l'armée algérienne. En 1985, « Horizons » en français et « el Massa » en arabe, sont venus enrichir ce paysage médiatique. Pour ce qui est de la presse berbérophone, *« plusieurs tentatives de création de presse partisane, associative ou indépendante de langue berbère ont été enregistrées depuis l'ouverture du champ médiatique au début des années 90, (...) le manque de lectorat a sans doute été à l'origine de l'échec de ces tentatives explique Achour Cheurfi qui ajoute que « le seul journal (Assalu) lancé par le RCD exclusivement consacré à l'amazighité a cessé de paraître à son 44^e numéro pour des raisons financières »*¹⁶

Aujourd'hui, plus d'un quart de siècle après la circulaire (03 avril 1990) Du Gouvernement Hamrouche¹⁷ mettant fin au monopole de l'Etat sur la presse écrite, peut-on parler de manière objective de l'existence d'une presse libre en Algérie ?

¹³ Acronyme pour « Alger Républicain ».

¹⁴ Houari Boumediène de son vrai nom Mohamed Boukherouba était le 2^e président algérien parvenu au pouvoir après un coup d'Etat le 19.06.1965. Décédé le 27 décembre 1978.

¹⁵ Front de Libération National : parti créé en 1954. Il crée l'armée de libération nationale qui mena la révolution algérienne entre 1954 et 1962. Le FLN fut le parti unique en Algérie jusqu'en 1991.

¹⁶ A. Cheurfi « la presse algérienne : genèse, conflits et défis » Ed Casbah, Alger 2010, p44.

¹⁷ Mouloud Hamrouche, Chef du Gouvernement du 9.9.1989 au 25.07.1990

La confusion « maintenue » entre « presse libre » et « presse indépendante » est indéniablement le nœud du problème en Algérie. A ce sujet, Ali yahya Abdenour, déclare : « *La liberté d'expression doit être préservée selon le principe : ni exclusion, ni exclusive* ». ¹⁸

A ce niveau de la réflexion, il me semble important de rappeler que cette « presse libre » est née suite à des circonstances dramatiques. C'est le soulèvement populaire du 05 Octobre 1988 qui en fut le déclencheur.

Le Gouvernement de Hamrouche sous la présidence de Chadli Bendjedid à cette époque avait bien reçu le message de ce peuple opprimé et privé de sa liberté d'expression.

Belkacem Ahcène Djaballah considère que la déclaration des journalistes algériens du 10 octobre 1988 constitue « *un jalon essentiel car, à vrai dire, elle a été la première d'une série ininterrompue de faits et de prises de position multiples en faveur de la démocratisation de la vie politique et des libertés individuelles et collectives et ce, tout particulièrement jusqu'à l'adoption de la loi n° 90-07 du 3 Avril 1990 relative à l'information, loi qui, après des débats houleux et même des manifestations, a posé pour un temps (dans ses dispositions restrictives) ou pour longtemps (au niveau des principes) les règles juridiques du développement futur du secteur. Dès cet instant, c'est une page nouvelle de l'histoire, non plus des journalistes, mais, surtout, de la presse qui est abordée, dans le tumulte des transformations et des problèmes techniques, financiers et organisationnels, offrant en moins d'une année un paysage médiatique totalement bouleversé et des approches journalistiques différentes* » ¹⁹

En 1990 les Algériens sont censés avoir obtenu leur « multipartisme » et leur « liberté d'expression ». Mais, est-ce pour autant que la démocratie est réelle en Algérie ? Rien n'est moins sur, et les événements à venir le prouveront : Entre 1993 et 1997, cinquante sept (57) journalistes ont été tués en Algérie. Leurs exécutions ont été revendiquées par les groupes terroristes qui sévissaient à cette époque en Algérie : GIA (Groupe Islamique Armé) et AIS (Armée Islamique du Salut).

En effet, même si en surface ce décret a été publié, il reste toujours quelques secteurs où le monopole de l'Etat persiste. Analysé sous un angle économique, l'argent demeurant toujours le nerf de la guerre, même celle de l'information ; surtout celle de l'information, on s'aperçoit vite de la supercherie. Il faut préciser que la publicité (poumon d'un journal car elle en est la véritable source financière) demeure à ce jour institutionnalisée par une structure étatique, en l'occurrence l'ANEP (Agence Nationale des Editions et de la Publicité).

Cette instance gère en 1995 à hauteur de 85% du marché publicitaire des journaux ²⁰. A ce jour, Les structures étatiques n'ont toujours pas le droit de choisir le journal sur lequel elles veulent faire paraître une annonce, un avis, un communiqué... Toute publication publicitaire

¹⁸ B. Mostefaoui in « Médias et liberté d'expression en Algérie » éd el Dar el Othmania, Alger, Nov 2013, préfacé par Ali- yahya Abdenour

¹⁹ Presse 1988/1992 historique ½ par Belkacem-Ahcène Djaballah voir lien : <http://www.almanach-dz.com/index.php?op=fiche&fiche=2486>

²⁰ Estimée selon Mostefaoui à 1 milliard de dinars en 1995. L'ANEP suspend en 1996 ses contrats avec el watan puis en 1997 avec Liberté, pour « délit d'informer ».

doit impérativement être gérée par l'ANEP²¹. D'où le pouvoir, indirect mais réel, de cette instance sur les lignes éditoriales des journaux qui ne peuvent se passer de cette manne financière.

Par ailleurs, en 1990, cinq sociétés ont le monopole de l'impression de tous les titres à travers le pays (avec tout ce que cela comporte comme aléas de pénurie de papier et de grève du personnel et de politique de quota imposé par titre...) ²² : L'imprimerie du quotidien gouvernemental El Moudjahid (SIMPRAL), l'Entreprise algérienne de presse (ENAP), la Société d'impression de l'Ouest (SIO), la Société d'impression d'Alger (SIA), la Société d'impression de l'Est (SIE).

La Distribution est également entièrement sous contrôle de l'Etat par le biais de l'ENAMEP, (Entreprise Nationale de la Messagerie et de la Presse). De plus, l'importation du papier journal demeure sous le monopole de l'Etat par le biais de l'ALPAP, l'Algérienne du Papier, une société étatique. Tous les moyens sont donc favorables au gouvernement pour exercer des pressions sur les titres désobéissants et dérangeants sous prétexte d'un endettement très vite insurmontable.

En décembre 1996, l'hebdomadaire « La Nation », rare journal à se positionner clairement dans l'opposition et à dénoncer le non respect des droits de l'homme a dû cesser de paraître, faute de pouvoir régler ses arriérés auprès de la SIA. Pour Salima Ghezali, sa directrice de publication, il ne faisait aucun doute qu'il s'agissait " d'une interdiction politique " *L'imprimerie d'État a définitivement refusé de l'imprimer, sous prétexte d'une dette que l'hebdomadaire pouvait et voulait pourtant rembourser... »*²³.

Le tristement célèbre journal « le matin » fondé en 1991, fut suspendu en 2004 et son siège vendu aux enchères. La cause officielle de cette fermeture est le non-paiement de dettes cumulées auprès de la SIA. ²⁴ Celui-ci va renaître en 2007 sous la version numérique <http://www.lematindz.net>.

En septembre 2014, « *Les imprimeries publiques ont récupéré 40 milliards de centimes sur 400 milliards de centimes de créances impayées qu'elles détiennent auprès des journaux* », précise M. Grine dans une déclaration à TSA.²⁵ c'est dire si la politique de monopole se maintient.« *J'appelle les imprimeries publiques à ne plus faire de cadeaux aux journaux endettés et à récupérer leurs créances* », ajoute M. Grine.

²¹ Agence Nationale de l'édition et de la publicité, créée en 1967, il s'agit d'une entreprise étatique qui détient le monopole des publicités étatiques exigées pour certains secteurs tels que les appels d'offres de marchés, les études notariales, etc.

²² On se souviendra de l'épisode de la pénurie de papier qui a eu lieu en mai 1995 et qui eut comme conséquence des kiosques vides.

²³ Comité de justice pour l'Algérie « les violations de la liberté de la presse » Dossier n°7 réalisé par François Gèze et Sarah Kettab, , juin 2004, voir le lien

²⁴ Son directeur [Mohamed Benchicou](#) a été arrêté le 14 juin 2004 à l'aéroport d'Alger et emprisonné pour deux années Officiellement pour avoir été en possession de bons du Trésor ce qui constitue une infraction à la réglementation sur le mouvement des capitaux. Mais, il ne faut pas omettre d'ajouter que Benchicou avait écrit et publié en France juste avant les élections présidentielles de 2004 un livre pamphlet sur le président [Bouteflika](#), « *Bouteflika, une imposture algérienne* » .

²⁵ TSA journal en ligne Tout Sur l'Algérie

En parallèle à cette presse « libre » naissante, une instance de censure appelée « comité de lecture » au niveau des imprimeries allait également naître. C'est dire si la notion liberté en Algérie est relative et polysémique, selon que l'on soit d'un côté ou de l'autre du pouvoir.

Et, pour clore cet épisode historique sur les circonstances de la naissance de la presse libre, il ne faut pas occulter un volet très important : **la pénalisation du délit de presse.**

En effet, en 2001, un amendement a été opéré sur l'article 144 du code pénal²⁶ portant la pénalisation du délit de presse. Un texte de loi prévoit : « *Est punie d'une amende de 100.000 DA à 500.000 DA toute personne qui offense le Président de la République par une expression outrageante, injurieuse ou diffamatoire, que ce soit par voie d'écrit, de dessin, de déclaration, ou de tout autre support de la parole ou de l'image, ou que ce soit par tout autre support électronique, informatique ou informationnel. Les poursuites pénales sont engagées d'office par le ministère public. En cas de récidive, l'amende est portée au double* ». L'article 144 bis

Un autre article comprend des peines identiques et concerne les « *outrage, injure ou diffamation* » envers le Parlement ou l'une de ses deux chambres, les juridictions, l'Armée nationale populaire et les corps constitués». L'article 146

Dans le cadre de l'application de cette loi, des centaines de journalistes et leurs directeurs de publications ont été condamnés. En mai 2006, « *dans le souci constant du Chef de l'Etat à préserver, consolider et renforcer la liberté de la presse* » soulignait le communiqué, le Président de la République²⁷ décide de gracier environ 200 journalistes.

Dans son analyse des idéologies, Noam Chomsky explique : « *N'oublions pas comment s'impose une idéologie. Pour dominer, la violence ne suffit pas. Il faut une justification d'une autre nature. Ainsi, lorsqu'une personne exerce son pouvoir sur une autre – que ce soit un dictateur, un colon, un bureaucrate, un mari, ou un patron-, elle a besoin d'une idéologie justificatrice, toujours la même : cette domination est faite « pour le bien » du dominé. En d'autres termes, le pouvoir se présente toujours comme altruiste, désintéressé et généreux* ».²⁸

En 2011, un nouvel amendement sur cette même loi (144 bis1) exclut la responsabilité du directeur de la publication et fait endosser l'entière responsabilité de l'article à son signataire, en l'occurrence le journaliste. La même année, pour marquer la journée de la presse, le 03.mai, le Président de la République²⁹ fait part de son intention de dépénaliser le délit de presse. Mais, les événements postérieurs nous prouvent que rien n'a changé.

Avec l'apparition des chaînes télévisées indépendantes et de la presse numérique et les réseaux sociaux, les exertions vont redoubler de férocité car la diffusion numérique échappe au contrôle des instances étatiques. Ainsi, en juillet 2016, Mohamed Tamalt, un journaliste algérien établi en Grande Bretagne, a été arrêté à l'aéroport d'Alger et condamné à deux ans

²⁶ J.O du 27.06.2001

²⁷ En 2006, c'est Abdelaziz Bouteflika qui est président (élu en 1999).

²⁸ N.Chomsky cité par B.Mostefaoui in « Medias et liberté d'expression en Algérie » éd el Dar el Othmania, Alger 2013.

²⁹ En 2011, c'est Abdelaziz Bouteflika qui est Président (réélu pour un 3^e mandat en 2009).

de prison ferme pour « offense au président de la république ». Ledit journaliste blogueur avait eu « l'indélicatesse » de publier sur son blog un poème satirique visant le président Bouteflika. Après une grève de la faim entamée en Août 2016, il décède en prison le 11.12.2016. Un autre cas de condamnation, celle du journaliste arabophone hassan Bouras accusé « d'outrage à magistrats, outrage à corps constitué et exercice illégal d'une profession réglementée » et condamné en conséquence à un an de prison ferme en novembre 2016.

Les organisations nationales et internationales de défense des Droits de l'Homme se mobilisent régulièrement pour manifester leur indignation et soutenir le principe de liberté d'expression, mais, cela demeure insuffisant. En résumé, la presse qui est née dans les années 90 censée être le quatrième pouvoir dans les autres pays, (*faudrait-il encore que les trois autres existent indépendamment et ne soient pas réduits à leur caricature*)³⁰ est une presse que je qualifierais de presse « sous liberté conditionnelle ».

Autrefois solidaires dans leur lutte commune pour la liberté d'expression, voilà que les journalistes, et les propriétaires de journaux surtout, commencent à se livrer à la conquête du plus grand nombre de lecteurs et surtout au plus grand marché publicitaire obéissant à la diversité de la demande qu'a engendré le multipartisme et l'ouverture au marché international. D'ailleurs, beaucoup de lecteurs ne croient pas à cette liberté de la presse et affirment que tous les titres en Algérie sont parrainés par des « clans » du pouvoir.

Les Directeurs de journaux ont bien compris que pour être réellement libres, il fallait être indépendants, financièrement parlant et ne plus se soumettre à ce « chantage » du pouvoir. En 2001, El watan (français) et El khabar (arabe) éditent leur premiers numéros dans leur propre imprimerie (rotative) qu'ils viennent d'acquérir conjointement.

4- Presse francophone post 1990

La presse francophone en Algérie constitue, selon moi, un vecteur des plus importants de la francophonie, dont les journalistes sont le moteur qui contribuent de manière très significative, en parallèle avec l'école, à faire vivre cet idiome menacé par le spectre de l'arabisation globale, du monolinguisme et de la culture unique.

Avant 1990 l'Algérie ne comptait que trois quotidiens francophones à savoir : Alger Républicain, El Moudjahid et Horizons 2000 devenu progressivement Horizons. Le quatrième étant un hebdomadaire : Algérie Actualités.

Saïd Mekbel, un des trois chroniqueurs dont j'ai analysé le contact des langues dans les chroniques fait partie de cette génération de journalistes qui ont vécu et écrit pendant ces deux périodes. Il m'a donc semblé intéressant de voir si de tous temps, les chroniqueurs algériens mettent les langues en contact dans leurs productions ou bien si l'ouverture du champ médiatique avait révélé et exacerbé le bi/plurilinguisme des chroniqueurs.

³⁰ Citation d'Ali-Yahya Abdennour, idem

En plus de toutes les difficultés communes à toute la corporation, la presse indépendante post 1990 d'expression française allait relever le défi de la subsistance car elle allait devoir être confrontée à une difficulté supplémentaire : la stigmatisation. Malgré cela, cette période a été très féconde en matière de création de journaux francophones « *les tirages des journaux francophones sont trois fois plus élevés que ceux des arabophones (...)* »³¹ révèle Tahar Djaout, interrogé sur le sujet.

Cette réalité est la conséquence de faits divers, parmi lesquels, la bilingualité ou le bilinguisme des Algériens que Kraemer décrit comme une particularité du lectorat Algérien³²

Tous les bouleversements de la société depuis 1962 à commencer par l'arabisation du système scolaire et administratif, l'avènement du multipartisme, la liberté d'expression et l'accès aux chaînes télévisées par satellite (occidentales et /ou moyen-orientales) allaient inévitablement se répercuter (consciemment ou inconsciemment) sur les comportements des Algériens et par conséquent sur leurs pratiques langagières aussi.

De plus en plus le fossé allait se creuser entre Francophones et arabophones et bizarrement, les francophones ne pouvaient être que « francophiles » et les arabophones, eux, étaient les « algérophiles » dignes représentants d'une identité arabo-arabe et musulmane.

De mon point de vue, la plus évidente des dichotomies imposées à la société algérienne demeure la non appartenance officielle à la francophonie. Cette réalité est d'autant plus perceptible lorsqu'on considère le nombre important de journaux et le nombre tout aussi élevé de tirages qui prouvent qu'il existe un lectorat francophone réel et important.

Mais alors, comment se porte la presse francophone dans un environnement multilingue ?

Cette presse francophone est synonyme (dans l'inconscient collectif) d'élite. Mais, ce qui est primordial c'est que l'appartenance à cette élite est une marque jamais neutre dans les représentations sociétales : soit, elle est assimilée à la notion de « prestige », soit elle est assimilée à un reniement de son « arabité » et par conséquent reléguée au « hizb frança ».³³

Amal Abaci estime que « *face à ces politiques linguistiques assimilationnistes et soustractives, le journaliste conçoit les langues dans la complémentarité et l'addition et fait recours à différents procédés pour symboliser son identité plurilingue et pluriculturelle* ». ³⁴ C'est ce qui va justifier le recours aux emprunts, et donner naissance à des productions langagières particulières.

³¹ Gilles Kraemer « la presse francophone en méditerranée »éd Maisonneuve & Larose, mars 2002, p 26.

³² idem

³³ « Hizb frança » expression intégralement transcrite de l'arabe signifiant le parti de France. Cette expression est employée pour décrire les affinités avec la culture française.

³⁴ A.ABACI : « presse francophone en Algérie : entre discours officiel et réalité linguistique »article dans Langues et Médias en Méditerranée, ed l'Harmattan, juillet 2012, p 26.

5-Textes de loi régissant l'usage des langues dans la presse en Algérie

La loi de 90-07 du 03 avril 1990 relative à la gestion de l'information en Algérie survient après les émeutes d'Octobre 1988 et l'avènement du multipartisme. Parmi les articles de ce code de l'information, voici ceux qui abordent l'aspect linguistique :

I-Dispositions générales

Art. 6.

Les publications périodiques d'information générale, créées à compter de la promulgation de la présente loi, sont éditées en langue arabe.

Toutefois, les publications périodiques destinées à la diffusion et la distribution nationale ou internationale et les publications périodiques spécialisées peuvent être éditées en langues étrangères après avis du Conseil supérieur de l'information.

Art. 7.

Le Conseil supérieur de l'information peut interdire, par décision motivée, l'utilisation d'une langue étrangère par des périodiques d'information générale.

Cette décision est susceptible de recours devant la chambre administrative de la cour suprême.

Art. 13.

Les organes de la radiodiffusion sonore, relevant du secteur public, se chargent au niveau de la chaîne spécialisée dans la diffusion des cultures populaires par l'utilisation de tous les dialectes populaires aux fins de communications et d'enracinement, dans la société, du principe d'unité nationale et des valeurs arabo-islamiques. Les modalités d'application de cette disposition seront fixées par voie réglementaire.

II- De l'édition des publications périodiques

Art. 19. - La déclaration doit mentionner obligatoirement :

- l'objet de la publication;
- le titre de la publication et sa périodicité;
- le lieu de la publication;
- les noms, prénoms et adresse du directeur;
- la raison sociale et l'adresse de l'imprimeur;
- le format et le prix;
- éventuellement la langue ou les langues de publication autre que l'arabe;
- le nom et l'adresse du propriétaire;
- le capital de la société ou de l'entreprise;
- une copie du statut de la société ou de l'entreprise.

Un deuxième code de l'information édité en 2012, Loi organique n°12-05 du 12 janvier 2012 est venu abroger et compléter celui de 1990, notamment dans son titre V lequel comporte des articles sur les médias électroniques qui n'existaient pas en 1990. Je relève ici les articles ayant trait à la question linguistique :

I-Dispositions générales

Art. 5. — L'exercice des activités d'information participe, notamment à :

- la satisfaction des besoins du citoyen en matière d'information, de culture, d'éducation, de loisirs et de connaissances scientifiques et techniques,
- la promotion des principes du régime républicain, des valeurs de la démocratie, des droits humains, de la tolérance, du rejet de la violence et du racisme,
- la promotion de l'esprit de citoyenneté et la culture du dialogue,
- la promotion de la culture nationale et son rayonnement dans le respect de la diversité linguistique et culturelle qui caractérise la société algérienne,
- la participation au dialogue entre les cultures du monde, fondé sur les principes de progrès, de justice sociale.

Art. 20. — Les publications périodiques d'information générale créées à compter de la promulgation de la présente loi organique sont éditées en langues nationales ou l'une d'entre elles. Toutefois, les publications périodiques destinées à la diffusion et à la distribution nationale ou internationale et les publications périodiques spécialisées peuvent être éditées en langues étrangères après accord de l'autorité de régulation de la presse écrite.

6-Hétérogénéité du lectorat : Quel lectorat pour quelle presse en Algérie ?

Les titres de la presse francophone, malgré leur diversité et leur nombre important, représentent une partie minoritaire en termes de tirage. En moyenne, Le lecteur âgé de trente ans en 1990 avait suivi un cursus scolaire francophone ou bilingue.

Par conséquent, toutes les générations antérieures étaient entièrement francophones et ce sont elles qui constituaient le lectorat de cette presse d'expression française. A ce propos, Kreamer affirme dans ses travaux que ce bilinguisme est une particularité du lectorat algérien« *...Dans le cas où l'acquisition d'une langue étrangère est parfaite et qu'elle ne s'accompagne pas d'une perte de la langue maternelle, il y a bilinguisme ; c'est à dire que le locuteur possède ces deux langues au même titre que ceux pour qui elles sont la langue maternelle* »³⁵

Néanmoins, même si le lecteur algérien ne maîtrise pas parfaitement de la même façon les deux langues qui coexistent dans la presse, il possède les compétences d'utiliser les deux langues en alternance.

Dans son étude sur les enjeux linguistiques de la presse algérienne, Hadj Miliani estime que « *Le développement de la presse est un des indicateurs les plus significatifs quant à la singularité du champ médiatique algérien et un cas intéressant de profils linguistiques en compétition. Il se révèle, depuis une vingtaine d'années, comme un secteur culturel qui a le plus bénéficié de l'ouverture démocratique de la fin des années 80, et un des segments de l'industrie culturelle qui s'est ouvert le premier aux investissements privés nationaux. Cette dynamique amène en perspective une forte diversification tant dans les orientations idéologiques que dans les contenus (...)* »³⁶. Mais, ce qu'il ne faut pas occulter, c'est qu'au même moment où les lecteurs francophones disparaissaient, les journalistes francophones se raréfiaient naturellement et inéluctablement, car, issus de la même génération. Je pourrais également avancer la thèse de l'absence d'institut de journalisme francophone. Tous les

³⁵G.Kreamer in « La presse francophone en méditerranée » éd Maisonneuve & Larose, 2002, p 26.

³⁶ H.Miliani in « La presse écrite en Algérie, positionnements médiatiques et enjeux linguistiques » revue multilinguales Univ Béjaïa,

départements de communication et des sciences de l'information à travers toutes les universités algériennes assurent un cursus de formations en arabe aux futurs journalistes. Le français y est en effet enseigné, en qualité de matière « découverte » à raison d'une heure trente par semaine dans le meilleur des cas.

Les chiffres avancés par le ministère de la communication au printemps 2013 affichent une progression du nombre de quotidiens : 131 titres nationaux dont 95 de droits privés (51 pour les titres en arabe et 44 pour les titres en français). Le paradoxe dans cette réalité est que malgré le nombre très élevé de journaux, ils ne sont pas révélateurs d'une réelle liberté d'expression car, la majorité des lignes éditoriales de ces titres ne sont pas critiques (dans l'opposition) et, en plus, la presse régionale et/ou locale n'a aucun poids politique. « *Le lectorat francophone, pour sa part, (...) s'est rétréci comme une "peau de chagrin" avec pour seuls renouvellements ou apports nouveaux quelques lecteurs arabisants soucieux de s'ouvrir sur "autre" ou voulant améliorer leur connaissance de la langue française (encore dominante dans la sphère économique, industrielle et scientifique)... et depuis quelques années avec la révolution des TIC (internet entre autres), l'arrivée sur le marché des lecteurs de jeunes portés sur les langues étrangères et peu soucieux des considérations idéologiques ou nationalistes. Mais tout cela ne fait pas des évolutions rapides et conséquentes.* »³⁷

Combien même le nombre de ces titres suscite l'optimisme, ils englobent à la fois les hebdomadaires et les journaux de proximité (locaux et régionaux). Les seuls chiffres publiés, auxquels j'ai eu accès, sont ceux de 2010 où l'organisme international des médias et journaux, 4 International Media & Newspapers³⁸, a classé les journaux algériens en fonction de leur popularité.

- 1er – El Khabar (arabe)
- 2ème – El Watan – (français)
- 3ème – Liberté – (français)
- 4ème – Le Soir d'Algérie (français)
- 5ème – La Tribune (français)
- 6ème – Ech-Chorouk El-Youmi (arabe)
- 7ème – Le Quotidien d'Oran (français)
- 8ème – L'Expression Alger (français)
- 9ème – La Dépêche de Kabylie (français)
- 10ème – Le Jeune Indépendant – (français)
- 11ème – Horizons (français)
- 12ème – El Moudjahid (français)
- 13ème – Le Financier (français)
- 14ème – Al Fadjr (arabe)
- 15ème – Ech Chaâb (arabe)

³⁷Ahcène Djaballah cité par Hadj MILIANI in « LA PRESSE ECRITE EN ALGERIE, POSITIONNEMENTS MEDIATIQUES ET ENJEUX LINGUISTIQUE »

³⁸4 IMN est un organisme présenté sous forme d'annuaire international axé sur les journaux du monde entier. Il classe 7000 journaux par critère de popularité sur Internet dans 200 pays.

- 16ème – Le Matin Alger (français)
- 17ème – La Nouvelle République (français)
- 18ème – El Massa (arabe)
- 19ème – L'Écho d'Oran (régional français)

Une autre étude réalisée en 2010 toujours par la société IMMAR Research & Consultancy³⁹, spécialisée dans des études et du conseil marketing en Afrique sub-saharienne et en Afrique du Nord, les lecteurs francophones en Algérie, sont à peine 10 % du total du lectorat estimé à 15 925 000 lecteurs. Selon cette étude 25% des lecteurs sont bilingues, soit 1 lecteur sur 4. Par contre 65% des lecteurs de la presse quotidienne en Algérie sont arabophones.

Ainsi, à la lecture de ces statistiques, de façon globale, la presse quotidienne francophone est de 4 459 000 lecteurs, alors que la presse arabophone peut compter 1 466 000 lecteurs : soit plus du double.

Au 31.12.2012, le lectorat est réparti comme suit⁴⁰ :

Périodicité	Langues	Nombre de titres	Tirage moyen
Quotidiens	Arabe	74	1 981 907
	Français	55	858 853
Hebdomadaires	Arabe	11	711 779
	Français	19	50 430

Concernant la répartition géographique, l'étude révèle également que le plus grand taux de lecteurs arabophones se trouve à l'Est du pays avec 76%. Le taux le plus élevé de bilingues, se trouve au Centre du pays avec 30%. (Alger, Tizi ouzou, Bejaïa, Boumerdès).

Les francophones seraient plus nombreux dans la région centre, se concentrant dans les grands centres urbains et dans les villes universitaires mais aussi pour des raisons socio-historiques liées à l'émigration par exemple, et à des questions identitaires également : la région du centre étant à majorité kabylophone et la substitution imposée de la langue maternelle par la langue arabe a eu comme conséquence l'usage du français.

En 2012, sur la base d'un autre sondage⁴¹, sur une population estimée à de 12 500 000 lecteurs âgée entre 10 et 50 ans, onze titres quotidiens seulement se partagent le marché du lectorat :

✓ Trois titres arabophones à savoir Echorouk, El Khabar et Ennahar se placent au haut du podium avec un total approximatif de 51.16 % de lecteurs sondés.

• El Heddaf, un titre arabophone spécialisé dans le sport s'accapare, à lui seul 10.50% .

³⁹IMMAR Research&Consultancy est un organisme installé à Paris qui a effectué une recherche et établi des statistiques en 2010 sur les lecteurs internautes algériens. Les résultats ont été publiés par la presse et repris par le Professeur Hadj Miliani.

⁴⁰ Chiffres avancés par B. Mostefaoui in « Médias et liberté d'expression en Algérie » éd El Dar el Othmania, Alger 2013,p 72

⁴¹ Sondage réalisé par l'Agence Média&Survey en 2012

- Les 39.34% restants sont attribués respectivement aux titres : El Watan, Liberté, le Soir, Le Quotidien, El moudjahid, le Buteur et l'expression.

Il est évident que la presse francophone a subi une véritable déperdition en termes de lectorat depuis les années 90.

Les raisons de cette profonde mutation sont multiples, liées en premier lieu au système éducatif national (le processus d'arabisation et l'école fondamentale) mais, pas seulement.

La création des journaux en ligne a également contribué à la diminution du lectorat francophone.

Le vieillissement de la génération purement francophone ou bilingue.

Et, naturellement, l'arrivée sur le marché la nouvelle génération dont le cursus scolaire a été et est totalement arabophone jusqu'à l'université où le changement s'opèrera en fonction des filières étudiées.

Afin d'étayer ma recherche, j'ai entrepris d'interroger 40 étudiants (30 filles et 10 garçons du master1 langue et communication du département de français de la promotion 2016/2017) sur leur lecture des titres de presse nationale. Mon questionnaire comportait deux questions fermées et deux questions ouvertes :

Sexe Âge

Lisez- vous la presse écrite algérienne ? OUI NON

Pourquoi ?

En quelle langue lisez-vous le journal ? Arabe français

Pourquoi ?

Résultat du sondage : « pour les filles : 13 filles lisent contre 17 qui ne lisent pas. Les raisons principales évoquées pour celles qui ne lisent pas est le manque d'intérêt, le manque de temps et le manque de crédibilité des informations de la presse algérienne ainsi que la préférence de l'audiovisuel et des réseaux sociaux. Celles qui lisent expliquent qu'elles lisent pour être au courant de l'actualité du pays ou bien pour le plaisir de lire. La langue choisie pour la lecture est le français pour 7 d'entre elles qui y trouvent un moyen d'améliorer leur niveau linguistique. 5 autres lisent dans les deux langues arabe et français car, le français est une langue d'études alors que l'arabe est plus facile pour elles (habitude, identité arabe). Une dernière avoue ne lire qu'en arabe car elle ne comprend pas le français.

Pour les garçons, 7 lisent contre 5 qui ne lisent pas. Les raisons évoquées sont similaires à celles des filles. Pour les langues de lecture, 4 étudiants lisent en français car ils « aiment cette langue ». 2 étudiants lisent dans les deux langues et expliquent cela par le fait que l'arabe est « langue maternelle » et que le français est une langue d'apprentissage. Le dernier étudiant lit exclusivement en arabe estimant que la presse arabophone est plus « vaste » et plus « claire ».(voir les réponses en annexe).

Bien que ce petit sondage n'ait pas la prétention d'être exhaustif, il n'en demeure pas moins révélateur de plusieurs réalités et représentations partagées dans la société algérienne : le désintérêt pour la lecture et notamment les journaux, la faiblesse linguistique des étudiants en master, la confusion entre arabe institutionnel et arabe algérien, l'identification à une nation « arabe »...

Par ailleurs, deux des trois principaux titres arabophones à grand tirage sont dotés de sites ON LINE interactifs aussi bien en arabe qu'en français et en anglais. Aussi, deux chaînes télévisées privées sont venues enrichir le patrimoine audiovisuel jusque là exclusivement étatique (Echorouk TV et Ennahar TV, DZAIR TV, KBC, Numidia, ainsi que des chaînes thématiques, dédiées à la cuisine : SAMIRA, el Benna).

Aussi, l'usage de la langue arabe standard dans les journaux et parfois même dialectal dans un phénomène naturel d'emprunt a changé le rapport à la langue arabe de beaucoup de lecteurs, même bilingues ou francophones qui optent pour les journaux dits à sensation arabophones (on citera à titre d'exemple la « guéguerre » médiatique entre l'Égypte et l'Algérie quasi exclusivement menée par le journal Echorouk).

Interrogé par le « Jeune Indépendant » sur l'avenir pressenti pour la presse francophone, Brahim Brahimi, enseignant à l'école du journalisme à Alger et auteur d'ouvrages sur le journalisme estime que « *La presse francophone a encore de l'avenir parce qu'elle fait un travail de journalisme sérieux et crédible. Nous sommes, malgré l'arabisation, le deuxième pays francophone au monde. Le bilinguisme va s'imposer de nouveau, par-delà l'idéologie. La clientèle francophone reste fidèle et attachée à l'éthique. Il y a aussi ce pont avec les pays de la région, le français aussi comme outil de communication dans la mondialisation. Mais comme disait Malek Bennabi,⁴² notre presse est trop «boulitique». Il faudra songer à revoir cela ».*⁴³

La célèbre citation de feu Tahar DJAOUT⁴⁴ tombé sous les balles terroristes sera longtemps un leitmotiv de toute la corporation « *le silence, c'est la mort, et toi si tu te tais tu meurs, et si tu parles, tu meurs...alors, dis et meurs !* » Elle décrira de la meilleure des façons le climat dans lequel le métier de journaliste s'exerçait pendant toute une décennie. Une autre citation du même auteur, bien que moins célèbre mais tout aussi lourde de sens, extraite d'une de ses œuvres « *Il faudra arriver à ce que les journalistes fassent leur travail et les policiers le leur, sans interférence et sans confusion* ».⁴⁵

Ali -Yahya Abdenour⁴⁶ qui a préfacé le dernier ouvrage de Belkacem Mostefaoui, intitulé « Médias et liberté d'expression en Algérie »⁴⁷ réitère les convictions des démocrates en expliquant dans son intervention,«*L'Algérie a besoin d'une presse libre et de qualité qui n'est pas en liberté surveillée. Il faut ouvrir l'audiovisuel en direction de la télévision et des radios qui ont des obligations de service public. La télévision, reine des médias, considérée comme la principale source d'information, ne peut être celle de la pensée unique et de la parole unique. Un pays qui ne peut faire entendre d'autres voix que celles proférées par le pouvoir, ses alliés et ralliés, est menacée de déclin politique et intellectuel.*»

⁴² Malek Bennabi (1905-1973) était un penseur et théoricien algérien

⁴³ Brahimi dans un entretien accordé au « jeune Indépendant » en 2009 lien : http://www.algeria-watch.org/fr/article/presse/dossier_presse.htm

⁴⁴ Tahar Djaout, (1954-1993) journaliste, poète et écrivain algérien assassiné.

⁴⁵ Tahar Djaout, « les vigiles », éd du Seuil, Paris, 1995.

⁴⁶ Ali- Yahya Abdenour est membre fondateur et Président d'honneur de la ligue Algérienne des Droits de l'Homme (1989).

⁴⁷ Ouvrage paru aux Editions Dar el Othmania fév 2013

Quel avenir pour la presse francophone dans un environnement où la pratique langagière est des plus complexes compte tenu de l'évolution diachronique des différentes langues en contact et où la seule constante demeure la mutation ?

Le constat actuel est que la courbe des tirages des journaux indique que le nombre de tirage de la presse francophone est en baisse, pendant que celui de la presse arabophone est en hausse. (Chiffres cités précédemment). Je considère, à mon niveau, que cet état de fait est d'abord une répercussion logique de la politique d'arabisation menée depuis l'indépendance. Mais, pas seulement : L'autre facteur, non négligeable, demeure le problème de la situation de monopole de l'Etat par rapport à la diffusion des journaux que certains qualifient de « lobby » tant sa gestion relève de considérations autres que purement « communicationnelles ».

Faut-il pour autant s'attendre ou envisager la disparition de la presse francophone du paysage médiatique ?

Pour, Miliani Hadj, l'aspect économique départagerait ces deux presses « *La compétition entre les deux langues (arabe et française) dans la presse écrite, dans ses versions papier et numérique, est toujours d'actualité avec la convocation des traditionnels ressorts idéologiques développés par les discours nationalistes, religieux ou modernistes. Néanmoins, les conflits réels à venir se focaliseront probablement et plus prosaïquement autour d'enjeux économiques importants qui tiennent à la viabilité économique des titres de presse et à leur autonomie aussi bien rédactionnelle que financière (près de 60% des titres de presse survivent grâce aux crédits d'impression qui leur sont accordés), et à l'envergure plus ou moins monopolistique que vont tenter d'avoir certains groupes (publics ou privés) implantés ou non dans le secteur de l'information sur les médias* ». ⁴⁸

7-Genres textuels

L'étude des genres textuels elle-même étant l'un des objets d'étude les plus récents des sciences du langage, il n'est donc pas étonnant que les hypothèses se fassent et se défassent, que des théories viennent en contredire d'autres ou, au contraire, les étayer. La notion de genres journalistiques, pour autant qu'elle soit utilisée par les professionnels de l'information et par les chercheurs, n'est pas une notion stable.

Pour Georges-Elia Sarfati, « *le genre est une catégorie de classification définie d'après certaines contraintes formelles et permettant traditionnellement de répertorier les textes littéraires.* » ⁴⁹

Pour ce qui est de la notion de « texte » elle-même, ce n'est que vers les années soixante que des analyses « sérieuses » vont être réalisées de manière à apporter un point de vue novateur sur ledit concept.

Cette nouvelle conceptualisation sera l'œuvre de Hjelmslev « *La théorie du langage s'intéresse à des **textes**, et son but est d'indiquer un procédé permettant la reconnaissance d'un **texte*** »

⁴⁸ Article « Emergences des nouvelles chaînes télévisées algériennes » El watan, 25 avril 2012, cité par Hadj Miliani.

⁴⁹ Georges-Elia Sarfati « éléments d'analyse du discours » Paris, éd Nathan, 2001, p 16

*donné au moyen d'une description non contradictoire et exhaustive de ce **texte**. Mais elle doit aussi montrer comment on peut, de la même manière, reconnaître tout autre **texte** de la même nature supposée en nous fournissant les instruments utilisables pour de tels **textes** ».⁵⁰*

En 1972, Le terme « texte » fera son entrée d'une manière officielle dans les sciences du langage. La première définition trouvée dans le *Dictionnaire de linguistique* dirigé par Dubois est la suivante :

« 1. On appelle texte l'ensemble des énoncés linguistiques soumis à l'analyse : le texte est donc un échantillon de comportement linguistique qui peut être écrit ou parlé. (Syn. : CORPUS.)

2. L. Hjelmslev prend le mot texte au sens le plus large et désigne par là un énoncé quel qu'il soit, parlé ou écrit, long ou bref, ancien ou nouveau. « Stop » est un texte aussi bien que le Roman de la rose. Tout matériel linguistique étudié forme également texte, qu'il relève d'une ou de plusieurs langues. Il constitue une classe analysable en genres, eux-mêmes divisibles en classes, et ainsi de suite jusqu'à épuisement des possibilités de division ».⁵¹

La deuxième définition d'après *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* de Ducrot et Todorov est celle-ci :

*« (...)La notion de **texte** ne se situe pas sur le même plan que celle de phrase (ou de proposition, syntagme, etc.); en ce sens, le texte doit être distingué du **paragraphe**, unité typographique de plusieurs phrases. Le texte peut coïncider avec une phrase comme avec un livre entier; il se définit par son autonomie et par sa clôture (même si, en un autre sens, certains textes ne sont pas « clos ») ; il constitue un système qu'il ne faut pas identifier avec le système linguistique mais mettre en relation avec lui : relation à la fois de contiguïté et de ressemblance. En termes hjelmsleviens, le texte est un système connotatif, car il est second par rapport à un autre système de signification (...) ».⁵²*

Partant donc du principe que les écrits journalistiques sont des énoncés autonomes produisant un sens complet, des discours véhiculant un message, adressés à un lectorat à travers un canal qui est le journal lui-même et dont le code est la graphie (l'écriture), je les ai considérés « textes » susceptibles d'être analysés au même titre que tous les actes de langages, que tous les discours et tous les textes littéraires.

A contre-courant, Driss Ablali, désapprouve ce « besoin » taxinomique qui s'évertue à cantonner des discours dans des genres bien définis pour pouvoir les analyser et/ou les interpréter « *Pourquoi avons-nous besoin des genres ? Comment cette catégorie est-elle construite par l'esprit humain pour comprendre des films, des émissions de télévision, des tableaux, des spots publicitaires, des articles de presse, des textes littéraires, des discours*

⁵⁰ Hjelmslev cité par F.Rastier in http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Fondations.html

⁵¹ J.Dubois « *Dictionnaire de linguistique* ». éd Larousse, Paris 1972.

⁵² Ducrot et Todorov « *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* » éd Seuil, Paris 1972, p. 443-448

publics, des messages dans des réseaux sociaux, parmi bien d'autres productions langagières ? ». ⁵³

Jean Michel ADAM, ⁵⁴ dans une démarche de catégorisation des unités rédactionnelles et genres discursifs de la presse écrite, avoue avoir été confronté à des définitions des genres qui demeurent souvent liées à l'espace annoncé qu'ils occupent selon la conception des rubriques (titre, chapeau, brève, éditorial, reportage...).

Autant d'éléments que J.M ADAM va définir comme étant le « péritexte » journalistique qui, selon lui, sème le flou dans une démarche de catégorisation des genres. Ce qu'il appelle « péritexte », c'est l'ensemble des éléments décomposables

Je me suis donc proposé d'aborder le texte journalistique en tant qu'activité langagière d'un point de vue de production langagière avec tout ce que cela induit comme tendance cognitive et tendance sémio-discursive sous-jacentes, et non pas en tant que procédé « typologique » immuables et stéréotypés. Pour ce faire, je me suis intéressée à la théorie de Charaudeau Patrick qui met en avant d'abord l'aspect cognitif qui stipule l'existence de présupposée (chez le lecteur) d'une structure du texte « *Cette tendance consiste à décrire les opérations de la pensée qui se trouverait en correspondance avec telle ou telle organisation textuelle. Cette position postule qu'existeraient dans l'esprit des schématisations abstraites ordonnées (scripts) qui joueraient le rôle de prototypes originels à partir desquels s'ordonnerait un mécanisme de projection en discours (down), lorsqu'il s'agit de rendre compte du processus de compréhension. C'est pourquoi les psycholinguistes s'appuient, pour leurs descriptions ou expérimentations sur des marques formelles (marquage morphologique), mais qui ne jouent ici que le rôle de traces révélatrices de ces opérations.* » ⁵⁵

De plus, l'autre aspect, sémio-discursif, mettant en avant l'hétérogénéité absolue des textes, nous empêche, de par sa définition, de procéder à toute tentative de classement de ce texte en tant que « corps » concret morphologiquement parlant mais nous invite plutôt à prendre en considération son aspect abstrait désigné « armature » par J.M.Adam.

Celui-ci avance à ce sujet que « *Les catégories prototypiques* » homogènes qui constituent cette armature sont des séquences autonomes (récit, discours, explication, argumentation et dialogue) dont la configuration se repère par les faisceaux de régularité que l'on retrouve dans le texte. Pour d'autres, il s'agit d'un ensemble de procédés, ce que moi j'ai appelé des « modes d'organisation du discours » (narratif, descriptif, argumentatif), qui doivent être considérés comme des conditions de construction du discours dont disposerait le sujet parlant pour organiser son intention discursive et non point comme schématisation du texte ». ⁵⁶

⁵³ D.Ablali "les genres textuels : une question d'interprétation ? » éd Lambert-Lucas, , avril 2015,

⁵⁴ http://pratiques-cresef.fr/p094_ad1.pdf

⁵⁵ P.Charaudeau in « visées discursives, genres situationnels et constructions textuelles » in Actes du colloque de Toulouse sur Textes, types et genres, 2001.

⁵⁶ Idem.

Ces deux définitions m'ont confortée dans l'hypothèse que j'avais et selon laquelle, le classement des textes sur la base de la récurrence des marques formelles, non seulement serait problématique mais, en plus, ne serait pas exhaustif.

Assez vite, j'ai été rattrapée par une autre réalité inhérente aux textes : Si l'on ne considère que l'aspect « référentiel » du message, j'allais sûrement être souvent en situation de polysémie, cette autre caractéristique de la lexico-sémantique de langue française. Apparemment, le plus judicieux allait être de permettre au texte (énoncé) de se créer des repères significatifs des intentions de communication. Ces repères sont indissociables des représentations individuelles et collectives.

D'après Bakhtine, « *il faut au sujet parlant des repères pour pouvoir s'inscrire dans le monde des signes, signifier ses intentions et communiquer. Cela résulte du processus de socialisation du sujet à travers le langage et du langage à travers le sujet, être individuel et collectif. C'est conjointement que se construisent, de par l'usage, la normalisation des comportements, du sens et des formes, le sujet les enregistrant dans sa mémoire. Cela permet de faire l'hypothèse qu'existent chez lui une mémoire des discours, (...) une mémoire des situations de communication (...) et une mémoire des formes des signes, (...).* »⁵⁷

Cela étant, je pars du postulat que l'acte d'écrire n'est jamais gratuit et qu'il n'est que la mise en mots de représentations ou du reflet du réel en me référant aussi aux recherches de Christian Lagarde ⁵⁸ « *Ecrire est avant tout représenter, c'est-à-dire transposer le réel. Cependant, il ne s'agit pas là de refléter ou réfléchir la réalité, mais bien plutôt de la réfracter, en ce sens que l'image du réel donné à travers le langage suppose nécessairement une altération de l'objet représenté (...)* ».

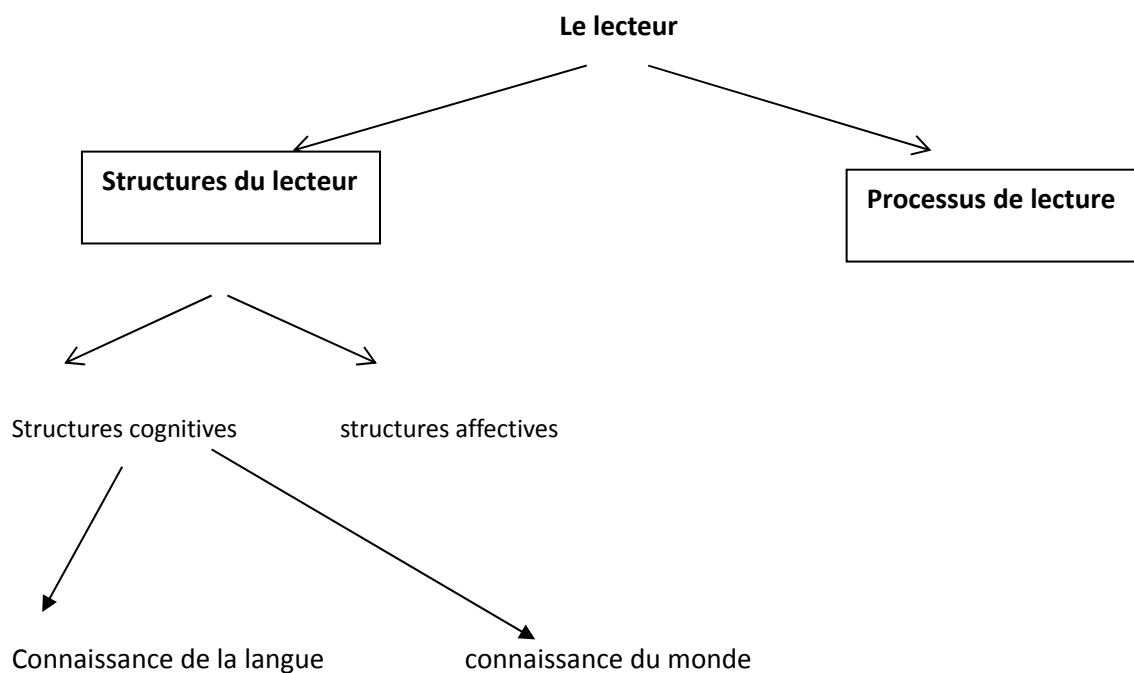
A ce niveau de ma recherche, et par truchement de ces théories et points de vues, je peux d'ores et déjà avancer que ces trois instances quasi jumelles pivotant autour d'une même substance « la mémoire », vont être sollicitées pour réaliser une situation de communication où sont convoqués au minimum les facteurs suivants :

- l'identité de chacun des deux partenaires
- la finalité de l'échange pour laquelle une stratégie adéquate est adoptée.
- de la nature de l'écrit (fait divers, brève, reportage, chronique...),
- contexte où se produit cet échange (journal, magazine, enseignes, livre scolaire...)
- l'ancrage énonciatif qui va conférer à l'énoncé son « ton » (sarcastique, cinglant, exhortatif, ...)
- La cohésion sémantique globale : thème global d'un énoncé dont certains indices inscrivent dans une dimension précise (exp : « il était une fois » permet systématiquement de s'inscrire dans un contexte fictif du conte).
- La cohérence des séquences.

⁵⁷ Bakhtine cité par Charaudeau idem.

⁵⁸ Christian Lagarde « Des écritures bilingues : sociolinguistique et littérature. » éd l'Harmattan, Paris, 2001

C'est donc, tout naturellement, à la lecture de ces notions que je suis amenée à faire valoir la notion de pré-lecture que Jocelyne Giasson⁵⁹ décrit dans ses travaux sur la compréhension de la lecture, comme étant une étape incontournable chez tout lecteur pour aborder les textes écrits et notamment les textes journalistiques. Toutefois, toute démarche de lecture dépend de la nature du lecteur et de ses compétences cognitives et de son vécu, son histoire personnelle, ses émotions à mettre en application lors du processus de lecture.



7.1-la structure du lecteur

- ✓ La connaissance de la langue comprend des compétences sémantiques, syntaxiques, lexicales, et pragmatiques de la langue du texte.
- ✓ La connaissance du monde comprend la culture générale du lecteur. Ses lectures antérieures.
- ✓ Les structures affectives comprennent les intérêts personnels du lecteur et sa motivation.

Toutes ces connaissances sont mises en application lors d'une action de lecture. D'où les différentes lectures et les interprétations qui en découlent respectivement.

⁵⁹ Jocelyne.Giasson in « le schéma de la compréhension en lecture » Revue Inspection Education Nationale, circonscription le MANS IV, oct 2002 site : <http://cic-le-mans-4.ia72.ac-nantes.fr/IMG/pdf/comp-lect-CII-III-anim-peda.pdf>

D'abord, dans son aspect formel,

Un journal est un document de communication et d'information à destination d'un public. Ce support médiatique regroupe plusieurs informations écrites.

Le journal peut être spécialisé dans un seul thème (journal thématique sportif, économique...) ou bien d'informations diverses. Il apparaît à intervalle régulier : quotidien.

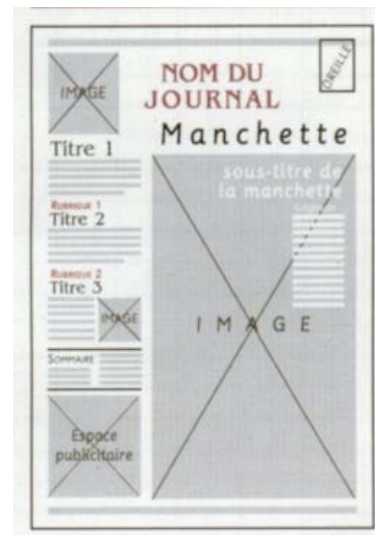
Sa mise en forme obéit à des normes de pagination étudiées et structurée.

Le Dictionnaire Larousse en ligne en donne la définition suivante : « Une publication quotidienne donnant des informations ou des opinions sur les nouvelles politiques, économiques, sociales, etc... ».

Un journal est composé de 24 ou 32 pages de dimension normées 41 cmx29cm (environs) pour le cas des quotidiens algériens. Voici les présentations classiques de la Une d'un journal



Maquette 1



Maquette 2

Chaque espace est étudié de manière à véhiculer un message.

-La manchette : elle comporte l'état civil du journal (son nom, son logo, son numéro d'édition, le prix

-La Tribune : De par sa position centrale, cet espace comporte l'information principale du jour.

- Les sous-tribunes : Les informations importantes mais, pas principales.

-Le ventre : va comporter l'image accompagnant le Titre principal du numéro.

-Le cheval : comporte généralement une information des pages centrales.

Les informations publiées sur la « une » sont hiérarchisées par :

- leur emplacement,

- le corps des caractères utilisés,

- la surface utilisée,

- l'ajout éventuel d'un document iconographique : dessin, photo, schéma.

Cette structuration du journal, dira Martin-Lagardette – « *qu'un journal structuré aide le lecteur à se repérer rapidement et facilite son cheminement à travers la masse des informations.* »⁶⁰

A partir de la Une du journal, on peut avoir idée du contenu de l'information principale du jour, ce qui va susciter ou pas l'intérêt de le lire.

Ainsi, comme le note P.Charaudeau « *le propos comme composante du contrat de l'information s'inscrit dans un processus d'évènementialisation au terme duquel apparaît ce qui est « nouvelle ». Il découpe le monde en un certain nombre d'univers de discours(qui deviendront autant de rubriques) et traite ceux-ci selon des critères d'actualité, de socialité et d'imprévisibilité, leur assurant ainsi une certaine publicisation et un possible effet de captation. Des lors, on comprend que l'espace public se confonde avec l'évènement médiatique, lui même tel qu'il apparaît dans sa configuration discursive .*»⁶¹

En plus de la une, la maquette du journal, une fois adoptée, doit savoir rester immuable. D'où l'importance du choix du Titre, des couleurs, de la calligraphie, du grammage, du rubriquage, de l'intitulé des rubriques... c'est ce qui va constituer « le gabarit »⁶² d'un journal. Et, c'est précisément ce gabarit qui va être porteur de sens pour le lecteur qui sera soit séduit soit déçu par cet aperçu qui est le premier contact avec l'interprétation.

Les rubriques d'un journal sont diverses : Evènements, économie, Culture, Société, Locale, Internationale, Sports, Divertissements... Seulement, dans leurs diversités, elles doivent demeurer « stables » : Le lecteur doit pouvoir retrouver à la même page de son journal le même type d'informations. Ce processus s'inscrit dans une démarche implicite de fidélisation du lectorat.

La transmission et le traitement de l'information sont les premières raisons d'être d'un journal. Pour accomplir cette mission, les journalistes, à travers leurs articles, vont utiliser plusieurs démarches énonciatives : « *Chacun des genres journalistiques est adapté pour rendre un son particulier. Le reportage, c'est la vie. Le portrait, c'est l'épaisseur humaine. L'interview, c'est la riche sonorité d'une voix. L'enquête, c'est la clarté de la démonstration. Ces caractéristiques, qu'une bonne plume doit savoir rendre, aident à donner du relief à un journal. Surtout, ces caractéristiques étant très différentes les unes des autres, l'opposition sur une même page entre la sérieuse enquête et l'interview plus légère va donner au lecteur le sentiment de la variété de ce qui lui est offert. Elle lui permettra, à diverses heures de la journée, de trouver des motifs nouveaux d'entrée dans la même publication* ».⁶³

⁶⁰ Martin- Lagardette <http://omarbelkheir.wordpress.com/la-structuration-de-linformation-dans-la-presse-ecrite-algerienne/.Omar>

⁶¹ idem

⁶² Terme technique utilisé pour « la mise en page » d'un journal ou d'une page Web.

⁶³ J.Mouriquand, cité par Jean Michel Adam « genre de la presse écrite et analyse de discours », revue SEMEN, n°13, Presse Universitaire de Franche-Comté 1997, p 55

Ainsi, Comme l'explique Aek Sayad⁶⁴, les points de vue fonctionnel, énonciatif et textuels sont-ils tous trois impliqués dans la production du genre. D'après D.Maingueneau &P. Charaudeau, le premier, fonctionnel, convoque les six fonctions du langage préalablement analysées par R.Jacobson⁶⁵. Le deuxième point de vue, énonciatif, défendu par Emile Benvéniste qui invite à la distinction entre discours et récit par le biais des marques déictiques, subjectives et/ou évaluatives dans le discours et l'absence de renvoi à la situation d'énonciation dans le récit qui privilégie par ailleurs le temps du passé simple. Le dernier point de vue, textuel, concerne l'organisation du texte. Aek Sayad avance que pour Jean Michel Adam, « *il s'agit de définir la régularité compositionnelle de ceux-ci (les textes) en proposant un niveau intermédiaire entre la phrase et le texte appelé séquentiel, ayant une valeur prototypique de récit, description, argumentation, etc.* »⁶⁶

8-Spécificité de la chronique journalistique

Mon intérêt a porté sur la nature de ces petits textes, à nuls autres semblables, et dont la classification en terme de genre d'écriture demeure source de polémique, car, résultant d'un brassage entre l'information journalistique, la littérature, le texte de propagande, le pamphlet, la satire, etc.

La chronique se trouve définie comme un « *article de journal où se trouvent les faits, les nouvelles du jour, les bruits de la ville* » Dans le Grand Dictionnaire Universel Larousse du XIXe siècle.

C'est un des genres journalistiques canoniques de la presse depuis le XIX^{ème} siècle, à côté de la critique et du fait-divers. Elle entretient des liens étroits avec la littérature. Certains y voient l'héritage d'une tradition rhétorique satirique de la Rome antique où se mêlaient humour, ironie, cynisme et dérision évoquées dans un sujet pourtant « sérieux » et combinées dans des figures de style suscitant le comique, l'absurde ou l'insolite de la situation, selon la perception des récepteurs du message. Mais cela peut-il constituer une définition en soi ? Evidemment pas.

Interrogé sur le sujet, Guido Almansi a déclaré : « *Saint Thomas d'Aquin disait qu'il savait ce qu'était le temps, mais, qu'il ne savait pas si on le lui demandait. De même, nous savons ce qu'est l'ironie aussi longtemps que personne ne nous demande de la définir.* »⁶⁷

La chronique est un genre journalistique dont il serait difficile et surtout « hasardeux » pour ne pas dire périlleux de prétendre en définir précisément les contours et le genre, tant cet espace demeure complètement personnel, n'obéissant qu'à la seule inspiration ou l'humour

⁶⁴ Aek Sayad « les stratégies argumentatives dans la presse algérienne » thèse de doctorat 2010-2011 en ligne, voir le lien theses.univ-oran1.dz/rechepage.php?pageNum...42...0...

⁶⁵ Fonction émotive (émetteur), fonction conative (récepteur), fonction phatique (canal), fonction poétique (message) fonction référentielle (contexte) et la fonction métalinguistique (code).

⁶⁶ Idem.

⁶⁷ Guido Almansi, « l'Affaire mystérieuse de l'abominable tongue-in-cheek Poétique, Nov 1978 cité par Jean Sareil dans « l'écriture comique » éditions PUF, Vendôme, Novembre 1984, page 16.

et les opinions propres à son auteur. D'où l'impossibilité d'arriver à une définition objective de cet exercice de style.

A mi chemin entre le journalisme et la littérature, la chronique constitue un produit « hybride ». Journalisme et littérature ont continuellement entretenu des relations d'interdépendance, depuis l'avènement de « la civilisation du Journal »⁶⁸ ; relations parfois fraternelles, mais, le plus souvent ambiguës, comme l'expliquent les spécialistes qui se sont penché sur cette ambivalence définie comme « *lien de complicité conflictuelle qui n'a cessé de la lier (la presse) à la littérature* ». ⁶⁹Ces mêmes spécialistes nous expliquent même qu'au XIXe siècle, la presse était essentiellement composée de littérature.

La chronique francophone, en particulier, a souvent été rédigée par des écrivains et inversement, les chroniqueurs ont souvent basculé dans l'écriture littéraire. C'est une tradition qui perdure depuis le XIXe siècle avec Guy de Maupassant, Emile Zola, Barbey d'Aurevilly ou Jules Vallès puis au XXe siècle avec Proust, Colette, Mauriac ou Aragon.

En Algérie, beaucoup d'écrivains ont également été chroniqueurs et inversement. Ainsi, parallèlement à son œuvre littéraire et poétique, Tahar Djaout, auteur de nombreux recueils de poèmes dont « l'oiseau minéral » en 1982, et les romans « L'invention du désert » 1987 et « Les vigiles » en 1992 entre autres menait également une carrière journalistique. Collaborateur dans l'hebdomadaire « Algérie-Actualités » il quittera cet organe pour rejoindre (après la loi du 03.04.1990) l'hebdomadaire « Ruptures » en 1993 dont il deviendra le Directeur de la Rédaction. Il fut assassiné le 26 mai 1993 pour ses idées.

Amine Zaoui, écrivain d'expression bilingue (français et arabe) a produit une vingtaine de romans dont « la chambre de la vierge impure » ou « festin de mensonges » parus en 2009 en français et « le huitième ciel » en 2008 écrit en arabe. Il collabore régulièrement en proposant des opinions dans deux titres nationaux « Liberté » en français dans une rubrique intitulée « Souffles » et en arabe sur le journal « Echorouk ».

Kamel Daoud, journaliste au Quotidien d'Oran depuis 1994, publie depuis 1997, quotidiennement des chroniques dans la rubrique « Raïna –Raïkoum ». En parallèle, il est l'auteur de plusieurs romans dont « la préface du nègre » 2008, « le minotaure 504 » en 2011, et « Meursault, contre-enquête » paru en octobre 2013 et « Zabor ou les psaumes » en 2017.

Hakim Laâlam, journaliste au Soir d'Algérie, publie quotidiennement des chroniques dans la rubrique « Pousse avec eux ». Il a également écrit le roman « Rue Sombre au 144 Bis » en 2013. Auparavant, il avait collaboré au journal liberté dans une chronique quotidienne intitulée « le nez et la perte ».

Plusieurs jeunes de la génération 1988⁷⁰ ont vécu cette ambivalence entre journalisme et littérature. Sid Ahmed Semiane, plus connu sous le pseudonyme de SAS a publié des chroniques dans divers quotidiens nationaux, « la tribune » en 1994 puis, rejoint « le matin »

⁶⁸ Dominique Khalifa, Philippe Régner, Marie-Eve Thérentier & Alain Vaillant « la Civilisation du Journal » Paris, Nouveau Monde édition « Opus Magnus », 2012 Par « civilisation du journal », on entend Histoire de la presse.

⁶⁹ idem

⁷⁰ 1988 est une date charnière en Algérie car elle correspond aux événements ayant mené à la liberté de la presse et au multipartisme.

qu'il quitte en 2002 dans lequel il signait une chronique intitulé « tag ala men tag ». SAS est l'auteur de plusieurs romans : «*Octobre, ils parlent* » paru en 1998, « *Au refuge des balles perdues* » en 2005 et « *des nuits dans mon rétroviseur* » en 2010. Mustapha Benfodil, grand reporter au journal El watan est également romancier, dramaturge et poète. Il a écrit entre autres, « zarta ! » et « les bavardages du seul » et « archéologie du chaos (amoureux) ». De son côté, Adlène Medi, rédacteur en chef de l'hebdomadaire el watan week-end, a écrit « le casse-tête turc » et « la prière du Maure ».

Pierre Sormany, dans son livre intitulé « le métier de journaliste »⁷¹ en propose une définition fonctionnelle, qui rejoint celle convenue entre les gens du métier : « *C'est un texte-amalgame où peuvent se retrouver des informations nouvelles, de l'analyse, du commentaire ou même du reportage, au fil d'une lecture personnelle qu'en fait le ou la journaliste. La chronique repose non pas sur la transmission de l'essentiel (la nouvelle) ni sur sa remise en contexte (l'analyse), mais sur la personnalité de celui à qui on la confie. C'est sa lecture de l'actualité et sa façon de la raconter* ». ⁷²

Je pense que ces produits journalistiques, aussi différents soient-ils des autres formes « caractérisables » car bien structurées dans leurs formes respectives, que sont l'article informatif, la brève, le reportage, l'analyse, l'interview ou le commentaire, les chroniques obéissent tout de même à des normes d'écritures et certainement de lectures.

A propos de l'énoncé, Bakhtine propose la définition suivante « *L'énoncé, dans sa singularité, en dépit de son individualité et de sa créativité, ne saurait être considéré comme une combinaison absolument libre de formes de langue.* »

Selon François RARSTIER "(...) il convient en effet de lier, par une sémantique des normes, la diversité des textes à la diversité des genres et des pratiques sociales. Les critères de leur typologie sont à la fois intralinguistiques (structures et unités) et extralinguistiques (objectifs et situation des textes)".

Dans ce même ordre d'idées, Denise MALRIEU estime que: "*La linguistique ayant toujours fonctionné au niveau de la phrase et non du texte, a tendance à vouloir tout désambiguïser au niveau de la phrase ou de son contexte restreint, sous estimant par là les informations très riches apportées par le texte pour définir le contrat de lecture. Le genre se définit à la fois par son contexte externe de communication (support, édition auxquels correspond un public), par insertion dans des ensembles d'objets sémiotiques (le titre d'un article hérite des informations du titre de la revue ou du numéro où il s'insère et par sa structure interne (...)).*"⁷³

Cette particularité du genre que constitue la chronique, à mi chemin entre la littérature et le journalisme, m'incite à tenir compte d'un autre point de vue, celui de D. Malrieu, dans lequel elle s'oppose à l'idée d'existence de discours lié à un domaine particulier et qui suggère, en contre partie, l'idée que « (...) *Tout texte trouve sa forme linguistique à travers un*

⁷¹ Livre publié une 1ere fois en 1990, puis en 200 et enfin en 2011 aux Editions BOREAL au Québec

⁷² Idem, p 120.

⁷³ Denise Malrieu, in revue n°154 "langages", mars 2004.

*genre, car c'est au niveau du genre que se situe la norme constituante (...) Notre raisonnement nous amène à privilégier le genre comme niveau d'analyse, car c'est dans le genre que les formations discursives se développent et c'est à travers les contraintes du genre que les textes sont saisis et interprétés ».*⁷⁴

En effet, d'une chronique à l'autre, et d'un auteur à l'autre cet exercice se révèle différent d'un point de vue stylistique intrinsèque au registre de langue et à l'usage du contact des langues aussi.

Dans une étude précédente⁷⁵, je m'étais interrogée sur l'existence d'une typologie de la chronique journalistique chez Kamel Daoud (Le Quotidien d'Oran). Mon travail qui avait porté sur l'analyse du procédé rhétorique sur près de deux cents chroniques de ce même auteur m'avait alors amené à conclure que la seule constante dans le discours de cet auteur étaient l'ironie créée par différentes figures de style : métaphore, euphémisme, litote... inhérentes à la nature du texte satirique.

Bien que je n'aie pu dégager une macrostructure de la chronique type, j'ai néanmoins trouvé des constantes dans les chroniques de Kamel Daoud : D'une chronique à l'autre, *le dispositio* était différents (séquences), le type de raisonnements utilisés dans le processus rhétorique étaient également aussi divers que variés : déductif, inductif, par analogie, par l'absurde même.

Ce qui est par contre indéniable, c'est que produire une chronique journalistique relève, en plus de l'exercice de base informatif et communicationnel, d'un exercice de style.

Ce qui est peut-être, néanmoins, commun d'une chronique à une autre et d'un chroniqueur à un autre, pourrait se résumer en les points suivants :

- ***D'abord, la chronique journalistique est en rapport étroit avec l'actualité.***

La chronique est une sorte d'article écrit au jour le jour selon le point de vue d'une personne sur le fait saillant de l'actualité. Ce fait saillant peut évidemment relever d'un fait de société, d'un évènement politique, de catastrophe naturelle, ou de polémiques ...

Thomas Grimm, chroniqueur au *Petit Journal*⁷⁶ écrit qu'« *En chroniqueur fidèle, j'obéis à une seule loi, l'actualité ; c'est l'actualité seule qui me guide* ».

Le chroniqueur prend pour point de départ un évènement actuel, plus ou moins anodin, et brode sur ce sujet.

- ***Ensuite, la chronique est un texte d'opinion.***

⁷⁴ D.Malrieu in « Linguistique de corpus, genre textuel, temps et personnes » CNRS-Equipe Linguistique des Textes Paris, juin 2003.

⁷⁵ F.Tilikète « Vers une typologie de l'entreprise rhétorique dans l'acte d'énonciation des chroniques de Kamel Daoud » mémoire de magistère EDAF, Mostaganem, Mai 2011.

⁷⁶ Le petit journal est l'un des journaux les plus anciens de France fondé en 1867

Contrairement aux autres auteurs d'articles présents dans les supports de presse écrite tenus à une distanciation, le chroniqueur n'est pas soumis aux mêmes règles de neutralité et d'objectivité.

Le chroniqueur commente un fait, l'analyse, use de modalisateurs, d'ironie, de caricature pour convaincre son lectorat... et ne se contente pas de lui relater des faits. D'ailleurs, cet espace a souvent servi à mobiliser les masses.

Silvia Disegni⁷⁷ qui s'est intéressée à cette « frontière » entre l'écriture des chroniques et l'écriture littéraire chez de nombreux auteurs français du XIXe qui se sont distingués dans les deux exercices, a démontré dans son ouvrage intitulé « Jules Vallès, du journalisme au roman autobiographique », qu'il était impossible de dissocier les deux écritures et que sans cesse, le journaliste et l'écrivain se confondaient.

La chronique remplit également une fonction sociale, elle est un moyen de dénoncer les travers de la société, parfois, de les railler, de les parodier.

Au XIX siècle, en France, les chroniques étaient considérées à la fois comme des potins, des causeries souvent négatives et pourtant indispensables : « *[Les chroniqueurs sont] la pluie de sauterelles du Journalisme contemporain. L'Égypte, cette pauvre vieille, maudissait ses sauterelles. Elle les appelait douloureusement une plaie... mais le Journalisme tend son chapeau aux siennes, comme les Croisés, après une sécheresse, tendaient leurs casques à la rosée... Il les recueille, il les ramasse, il les recherche et il les paie des prix fabuleux, qui ne sont pas des fables car il publie, pour qu'on n'en ignore et pour forcer la foi aux choses incroyables, ses traités de Laurent-le-Magnifique avec eux. Importants, ces messieurs? que dis-je ? ils sont indispensables. Ils sont les rois du Journalisme.* »⁷⁸

Dans ce même ordre d'idée, il semble impérieux que le chroniqueur détienne suffisamment de connaissances, autres que lexicales et syntaxiques, pour produire un effet « particulier » chez les lecteurs ciblés (Pathos)⁷⁹. En plus de devoir receler une grande culture générale, Il s'agit aussi de partager les mêmes connaissances que son lectorat. Pour pouvoir les atteindre et réussir dans son exercice de rhétorique, le locuteur (chroniqueur) doit savoir parfaitement puiser et exploiter l'imaginaire collectif, les représentations de son lectorat, du Pathos et de l'Ethos⁸⁰

Interrogé sur le choix de son expression dans une langue plutôt que dans une autre, Amine Zaoui, auteur algérien bilingue explique tenir compte de la composition sociologique du public arabophone, et la manière avec laquelle il réagit à ce type de roman, il répond que « *le lectorat arabophone est difficile dans la mesure où il n'a pas suffisamment de tradition de lecture du roman et confond entre lire un roman qui appartient à l'imagination et un autre qui relève du Fikh, du droit et de la religion (...)* j'estime qu'écrire en arabe est un courage et en même

⁷⁷ S.Designi, « Jules Vallès : du journalisme au roman autobiographique » éd l'Harmattan, Paris 1996. Préface de Roger Bellet, p5

⁷⁸ Jules Barbey d'Aureville, cité par CARVALHOSA, Sandrine « Chronique journalistique et causerie ». Carnets: revue électronique d'études françaises. Ile série, n° 2, 2014, p 11.

⁷⁹ Pathos: appel fondé sur l'émotion

⁸⁰ Ethos : appel fondé sur le charisme de l'orateur, logos: appel fondé sur la logique ou le raisonnement

temps, un besoin pour forger un lecteur qui questionne et s'interroge autour d'un texte. Et c'est aussi l'œuvre d'un romancier de provoquer, choquer, et tenter de faire évoluer le roman monotone, d'expression arabe». ⁸¹ C'est dire si la dimension sociologique, l'imaginaire linguistique collectif et les représentations linguistiques sont des facteurs importants de la composante énonciative et que tout texte produit, notamment écrit, dès lors qu'il est public doit tenir compte de son interlocuteur.

Le *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle* souligne que les chroniqueurs manifestent souvent un faible marqué pour la langue courante du boulevard et l'argot des coulisses

Cette langue courante et vivante dans laquelle apparaissent des emprunts, des allusions, des expressions types (parfois figées) propre à la langue arabe dans ses différentes catégories, et même parfois du tamazight, c'est justement celle que nous avons retrouvée à travers plusieurs chroniques dans nos différentes lectures et que nous nous sommes proposé d'analyser.

- ***Puis, La chronique est surtout un exercice de style***

La chronique ne s'apprécie pas tant par la mesure de la véracité ou la fiabilité de l'information qu'elle véhicule mais plutôt par la manière dont elle est produite : Toute la différence d'un chroniqueur à un autre réside en la finesse ou la puissance du verbe, la vivacité du style, la maîtrise de la langue.

Dans son article « Messieurs de la chronique » (Gil Blas, novembre 1884), Guy de Maupassant écrit : « Elle (la chronique) doit être courte et hachée, fantaisiste, sautant d'une chose à l'autre et d'une idée à la suivante sans la moindre transition. Les qualités essentielles du chroniqueur restent la bonne humeur, la légèreté, la vivacité, l'esprit ». ⁸²

Une des autres plume notoire a également collaboré dans ce journal : il s'agit d'Emile Zola, qui décrit dans son ouvrage « De la critique : littérature obscène » comment le journal en question a connu le succès après avoir recruté des chroniqueurs.

« (...) Un journal s'est fondé, le Gil Blas, qui, dans ses débuts, se vendait assez mal(...). Puis, voilà tout d'un coup le Gil Blas se vendait, il avait pris une spécialité de chroniques légères qui lui donnait tout un public spécial, j'entends, si l'on veut, le grand public, les hommes et surtout les dames qui ne détestent pas les aimables polissonneries. De là, en quelques semaines, la grande colère de la presse vertueuse (...) il a donné à ses lecteurs la

⁸¹ Extrait d'une interview publiée sur « El Moudjahid » n° 14473 du 01.04.2012, Rubrique « Culture », p 17.

⁸² « Gil Blas » est un journal de la presse écrite française paru entre 1879 et 1914 puis réapparu entre 1920 et finit par disparaître définitivement en 1941. Guy de Maupassant et Emile Zola avaient publié des chroniques. Pour des raisons personnelles ou professionnelles, Maupassant usait de 05 des pseudonymes pour signer ses chroniques, tels que : Maufrigneuse, Un officier, Un colon, Guy de Valmont ou Chaudron du Diable. « Maufrigneuse », en l'occurrence la Duchesse de Maufrigneuse a été emprunté à des personnages de la comédie humaine Balzacienne, personnage révélé dans la nouvelle « les secrets de la princesse de Cadignan » et qui était l'équivalent du « Dom Juan » féminin. Informations recueillies sur le Site Léon Brunschvicg.

friandise de leur goût.(...) J'y ai lu des articles charmants, par exemple des chroniques de M. Théodore de Banville, d'une grâce lyrique, les nouvelles si fines et si gaies de M. Armand Silvestre, les études colorées de M. Richepin ; voilà trois poètes dont la compagnie est fort honorable. Il est vrai que le reste de la rédaction est moins littéraire. »⁸³

L'écriture de la chronique se doit d'être particulière, spirituelle et brillante. Selon Gilbert Lavoie⁸⁴ affirme que la qualité première d'un chroniqueur réside en sa capacité d'écriture « *Il faut, explique t- il, écrire d'une façon exceptionnelle, savoir prendre les lecteurs par la main, être capable de leur faire vivre l'événement, de leur montrer l'être humain derrière toutes les histoires, de faire ressortir ses angoisses, ses difficultés, ses joies et ses peines. C'est la qualité la plus fondamentale* ». ⁸⁵

La difficulté de cet exercice de style réside dans le fait que la chronique doit être imaginative, créative, et particulièrement pertinente dans le choix des éléments de la rhétorique que va utiliser son auteur. Outre la disposition des séquences, de l'énoncé (le plan), le « ton » de la chronique est également libre. Il peut être ironique, accusateur, cynique, nostalgique... il est surtout libre et libertaire.

Il ne suffit assurément pas de maîtriser les bonnes règles de grammaire d'une langue et de détenir l'information pour s'improviser chroniqueur. Du fait de son "hybridité" et de la perméabilité de ses contours avec la littérature mais également avec l'information et l'évènementiel, la chronique permet à son auteur d'y mêler l'objectivité, la subjectivité, la narration, la description, l'exhortation, et l'information avec un souci de l'esthétique d'où le rôle social de la chronique par le biais de laquelle le journaliste dénonce, critique et ne cautionne plus les intérêts ou les valeurs du pouvoir des institutions mises en place. Un bon journaliste n'est donc pas forcément un bon billettiste.

Benveniste ⁸⁶ voit dans cette notion "*l'unité psychique qui transcende la totalité des expressions qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience*". La subjectivité est donc la capacité du locuteur à se poser comme sujet. Suivant le raisonnement de Benveniste, subjectivité et langage sont donc intimement liés. Le langage dit-il, est la "possibilité de la subjectivité" qui en constitue "une propriété fondamentale". Cette subjectivité, selon l'auteur, trouve son fondement dans la langue, c'est sans doute en raison des contraintes conventionnelles et l'exercice de la communication langagière. Elle est fondée sur l'ego que révèle le langage et peut être qualifiée de subjectivité au premier degré.

⁸³ H. Mittérand et H.Suwala in « Emile Zola, journaliste » éd Presse Universitaire de Franche-Comté, 1968. Zola a commencé sa contribution dans la presse et notamment dans Gil Blas par la publication de ses œuvres des Rougon-Macquard, « au bonheur des Dames » sous forme de feuilleton

⁸⁴ Gilbert Lavoie est chroniqueur et rédacteur en chef du journal canadien « le Droit d'Ottawa » entre 1992 et 1994 puis, celui du journal « le Soleil » entre 1994 et 2001 voir lien : www.lapresse.ca/lesoleil/opinion/chroniqueurs

⁸⁵ idem

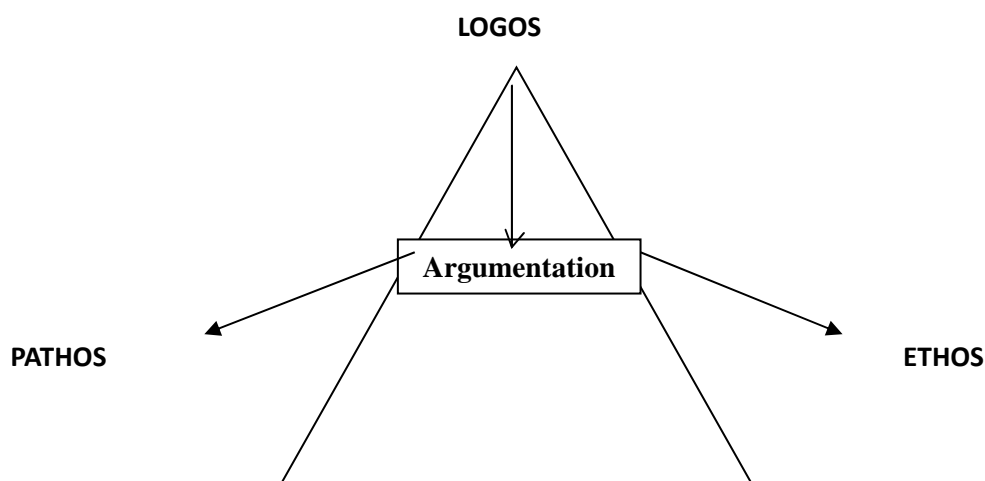
⁸⁶ Emile BENVENISTE, « problèmes de linguistique générale 1 », Gallimard, Paris, 1966, p 260.

Selon Orecchioni⁸⁷, il existe une autre forme de subjectivité dite évaluative et affective, qu'elle nomme « subjectivème ». Cette forme de subjectivité joue un rôle essentiel dans la relation « journaliste/lecteur ». Dans cette relation, le journaliste scripteur partage avec le lecteur sa vision, son évaluation, son appréciation et son jugement, à travers un dispositif caractérisé par la sélection de modalisateurs et de substantifs évaluatifs, d'emprunts, de calques et autres figures de styles organisant le discours en termes d'évaluation, de jugement de valeur et d'opinions d'adhésion ou de rejet de la part du scripteur.

D'après De La Silva⁸⁸, *Les OP(opinions) relèvent du positionnement d l'énonciateur par rapport à d'autres voix ; elles sont donc liées aux phénomènes de polyphonie énonciative. Les EV (évaluations) correspondent à la manifestation de traits axiologiques, affectifs et modalisateurs pris en charge par l'instance énonciative. Les JVE(jugements de valeurs esthétiques) sont des énoncés assertés par l'énonciateur afin de poser les fondements de ce qu'il considère comme une esthétique nouvelle, nécessairement différente des précédentes. On pourrait désigner par le terme 'subjectivèmes' l'ensemble des éléments entrant dans les trois catégories OP, EV et JVE. »*

Cette première approche, va attirer notre attention, par le fait que, contrairement aux autres articles informatifs, cet espace est écrit sur un autre ton où il semble se plier aux principes de la tradition rhétorique. Pathos, éthos et logos, les trois éléments de la relation triangulaire établis par Aristote qui confirme

*"La rhétorique est la capacité, dans chaque cas particulier, de voir les moyens disponibles de la persuasion.(...) Les preuves administrées par le moyen du discours sont de trois espèces : les premières consistent dans le caractère de l'orateur (ETHOS) ; les secondes, dans les dispositions où l'on met l'auditeur (PATHOS) ; les troisièmes dans le discours même (LOGOS), par ce qu'il démontre ou paraît démontrer.»⁸⁹ Ainsi, tour à tour, ces trois composantes de la *pistis*⁹⁰ seront utilisées dans une relation triangulaire, au seul but de persuader et convaincre mais sans doute aussi séduire.*



⁸⁷ Catherine KERBRAT-ORECCHIONNI, in "les actes de langage dans le discours: théories et fonctionnements" éd Broché, Mars 2008.

⁸⁸ Raquel Pastor de la Silva « Le repérage des traces de subjectivité dans la construction de la relation lecteur – scripteur au cours de la lecture de textes de médiacritique d’art en langue étrangère » Édition électronique URL : <http://aile.revues.org/1471> ISSN : 1778-7432

⁸⁹ Aristote cité par J.M ADAM in « la linguistique textuelle » éd Armand Colin, 2008, p 208.

⁹⁰ Pistis (grec) : ensemble des moyens de persuasion

Selon moi, chaque locuteur (chroniqueur) usera, plus ou moins, de l'une ou de l'autre composante, selon plusieurs facteurs :

-Sa propre personnalité (son vécu, son engagement politique, sa culture, ses principes moraux...)

-Son but à travers le message qu'il veut faire parvenir à son lectorat.

-Le type de lectorat ciblé.

-La ligne éditoriale du journal (pro- ou anti – pouvoir en place)

Le "pouvoir" qu'exercent mes différents chroniqueurs – énonciateurs va s'accomplir respectivement par un foisonnement et une redondance de figures de style des plus variées et des plus riches. Qu'elles soient à base morphologique, sémantique, syntaxique ou référentielle, ces figures de style maniées avec une telle particularité, constituent la quintessence *sui generis*⁹¹ des billets.

S'inscrivant dans une pratique rhétorique, la chronique journalistique que l'on nomme également « le billet d'humeur », fonde les principes de son écriture et par conséquent de sa stylistique sur l'argumentation: chaque chronique devient un nouveau défi de persuasion à part entière et les moyens d'y parvenir, les auteurs en usent à volonté au moyen de figures du discours, des allusions, des calques, des alternances codiques... qui détermineront l'orientation finale du style mais également du message de l'énoncé produit et peut-être aussi l'identité du lecteur (destinataire).

Toutes ces finalités isolées ou combinées donnent naissance à de multiples possibilités, des formes d'écriture qui rendent chaque tentative d'argumentation très originale, unique, personnalisée et parfois difficile à en discerner les motivations quand il s'agit de recours au lexique arabe institutionnel ou algérien et/ ou le Kabyle (parmi les langues berbères).

A la lumière de ces théories, nous ne pouvons tirer aucune conclusion définitive sur la typologie de la chronique si ce n'est qu'elle relève d'un genre protéiforme instable.

D'un point de vue topographique, la chronique occupe une place généralement stable dans le journal.

De plus en plus de journaux optent pour la dernière page (24) ex : les deux chroniques « El Ghoul » et « Mesmar J'ha » que nous avons étudiées étaient toutes les deux, respectivement, à la page 24 d' « Alger Républicain » et « Le Matin » tous deux, aujourd'hui, disparus du paysage médiatique.

Sur un autre journal francophone, El Watan, Chawki Amari publie quotidiennement une chronique intitulé « degré zéro » à la page 24.

« Pousse avec eux », dont le support est « Le Soir d'Algérie » est également à la page 24.

Mais, cela n'en n'est pas pour autant une règle : « Raïna- Raïkoum » par contre est à la page 03 du Quotidien d'Oran.

Tous ces textes sont encadrés, parfois mis en exergue par un fond coloré et présentés dans un caractère (police) différent de celui des autres articles : italique, gras. Cette distinction n'est en rien fortuite, bien au contraire, elle est voulue de manière à attirer l'attention du lecteur.

Contrairement aussi aux autres articles informatifs qui sont soit signés soit anonymes (Extraits de l'APS), il peut arriver que certaines chroniques soient même rehaussées de la photo (portrait ou caricature) de leurs auteurs ; cas de « Mesmar J'ha » (le matin), et « Tag ala men Tag » (Liberté), « Pousse avec eux » (le Soir d'Algérie).

Par ailleurs, d'un point de vue législatif, contrairement aux autres contenus du journal, le Directeur de la publication n'est plus engagé dans les propos véhiculés à travers les chroniques depuis l'amendement de la loi 144 bis en 2.

Riches de cette inter et pluri culturalité, il devient donc plus aisé pour les chroniqueurs algériens de choisir le mot le plus adéquat ne laissant nulle place à l'approximation, quitte à puiser dans un autre système linguistique que celui institutionnel. La fonction conative et les effets du pathos priment sur la fonction métalinguistique ou poétique du discours.⁹²

Par ce choix lexical, le locuteur/chroniqueur puise dans les fonds des représentations identitaires, sociales et culturelles de l'Autre. Même si cet Autre n'est actuellement devenu qu'une minorité dans la société. Cet Autre existe et le chroniqueur écrit pour lui ce qu'ils partagent comme idéal et ce qu'ils ont comme convictions communes, mais aussi comme langues communes.

9- Le contact de langues dans les chroniques journalistiques

Décrite comme étant un espace de plurilinguisme additif, la presse francophone offrirait aux journalistes, mais plus spécifiquement aux chroniqueurs et aux éditorialistes moins astreints à l'écriture normative et formelle de l'article informatif, l'opportunité de s'approprier la langue française. *« Face à ces politiques linguistiques assimilationnistes et soustractives, le journaliste conçoit les langues dans différents procédés pour symboliser son identité plurilingue et pluriculturelle. De là, les productions langagières des journalistes témoignent d'une très grande créativité et d'innovations linguistiques caractérisées essentiellement par un métissage linguistique dont les formes les plus saillantes sont l'emprunt, le néologisme et l'alternance des codes qui participent à la vitalité des cette interlangue que les journalistes*

⁹² Roman Jakobson établit 6 facteurs dans une situation de communication réussie. Chacun de ces facteurs a une fonction.

créent et modifient tous les jours ». ⁹³selon les explications avancées dans l'article d'Amal Abbaci.

Cette liberté de manier le français, de l'adapter à un contexte socioculturel algérien, je suis tentée de le décrire par une volonté « *d'algérianiser le français* ». Mais, ce serait trop facile et trop rapide comme conclusion. Ainsi, comme le décrit Ibtissem Chachou « (...) *En effet, la dynamique sociolinguistique du français en Algérie, à l'implémentation de laquelle concourent les locuteurs et scripteurs algérianophones atteste de l'ancrage de cette langue parmi les emplois effectifs voire créatifs qui s'y développent au quotidien. Ils oscillent entre éclatement et métissage et transitent par l'intervalle des variations, elles mêmes intrinsèques au changement. Ce dernier n'en finit pas d'asseoir, toujours dans l'esprit de cette dynamique en cours, un travail d'acclimatation de la langue au contexte. Cette contextualisation procède du besoin pour le sujet de rendre compte d'un à-dire pour se dire différent en se disant différemment et/ou autrement, en conférant à sa parole des fonctionnalités et des nuances riches, diverses et variées* ». ⁹⁴

Il est vrai que les chroniques à partir desquelles j'ai formé mon corpus, ne ressemblaient pas à d'autres chroniques de presse franco-française. Elles ont cette particularité de coexistence de plusieurs idiomes dans un même discours. Une sorte de métissage et d'alternances linguistiques bien plus représentatif et bien plus proche de la réalité sociolinguistique des locuteurs algériens.

10- Les chroniques francophones ou la réalisation du plurilinguisme renié

Dans une recherche ⁹⁵ sur l'Imaginaire Linguistique des journalistes algériens d'expression française, on apprend que « *le français permet de transgresser les tabous politiques et sociaux dans leurs sociétés respectives (...) et il permet d'aborder des sujets que la langue nationale exclut ou rend difficile. Le français est aussi considéré comme une langue neutre, efficace et précise (...)* » Ce rapport à la langue, surtout à celle de l'Autre, n'est jamais « innocent » même s'il est ou semble inconscient. Pour certains, dont Kateb Yacine, cette langue (le français) est un butin de guerre ⁹⁶ « *J'écris en français parce que la France a envahi mon pays et qu'elle s'y est taillée une position de force telle qu'il fallait écrire en français pour survivre, mais, en écrivant en français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivantes.* »

⁹³ Amal ABBACI « Presse Francophone en Algérie : entre discours officiel et réalité linguistique. Cas du quotidien d'Oran, rubrique Tranche de vie » in Langues et médias en Méditerranée, éd l'Harmattan, Condé-sur-Noiteau-, juillet 2012.p26.

⁹⁴ Ibtissem Chachou « Algérianisation du français : vous avez dit Sabir ? » article intégral dans la revue de sociolinguistique LENGAS, <https://lengas.revues.org/379>

⁹⁵ Dubuisson, C. et R. Rancourt (1999) «Le bilinguisme sourd», conférence présentée à l'IRD, Montréal. Disponible sur le site: <http://www.unites.uqam.ca/surdite/HTML/rezums/DR99Ibs/.htm>

⁹⁶« Le français est notre butin de guerre » célèbre citation de l'écrivain algérien Kateb Yacine (1929-1989).

Malek Haddad, qui s'était contraint au mutisme littéraire dès l'indépendance, avouait quant à lui que : « *Je suis en exil dans la langue française. Mais des exils peuvent ne pas être inutiles et je remercie sincèrement cette langue de m'avoir permis de servir ou d'essayer de servir mon pays bien-aimé. Lorsque la paix et la liberté s'affirmeront sur ma patrie, je dirai encore, comme je ne cesse de le dire, que mon amour pour les Aurès n'est pas incompatible avec l'émotion que j'éprouve devant Vercors. Il n'y a pas très loin de Jeanne d'Arc à la Kahina, du colonel Fabien au colonel Amirouche, de Jean Moulin à Ben M'hidi, de Kateb Yacine à Peul Eluard. Comme il n'y a pas très loin du plus Français des Français, clamant son espoir d'un micro de Londres, Charles de Gaulle, au plus Algérien des Algériens, clamant ses certitudes d'un micro de Tunis, Ferhat Abbas. Mais tout est là, pour nous écrivains algériens, qu'un véritable humanisme peut s'exprimer en arabe. Et, malgré ou à cause de ce défaut de langue que nous devons au colonialisme, nous posons cette question : quels sont les écrivains algériens ?* ».⁹⁷

Était-il en cela moins algérien ou moins patriotique que les autres écrivains arabophones ? Le choix délibéré d'un algérien bilingue de s'exprimer dans une langue plutôt que dans une autre, est parfois même « culpabilisant » quand il se trouve que ce choix n'est pas l'arabe.

Tahar Djaout, soumis à des questions sur ses choix linguistiques pour écrire, s'interrogea « *Est-ce qu'un écrivain algérien n'est pas simplement de nationalité algérienne ?* »⁹⁸ La description d'une langue comme étant une « terre d'accueil » pour plusieurs écrivains francophones non natifs et donc bilingues, a longtemps circulé. C'est dans une œuvre à mi chemin entre l'essai philosophique, la recherche documentaire et le témoignage que l'on peut classer « l'arbre à dire » de Mohamed Dib, dans lequel il explore, s'interroge et tente de répondre à cette question identitaire profondément ancrée dans la société algérienne et qui transparait, justement, à travers les représentations des « francophones ». C'est à juste titre qu'il commence par se poser la question « existentielle » suivante : « je parle une autre langue : qui suis-je ? »⁹⁹. Puis, pour expliquer sa relation à la langue française, il dit : « *Que vous dirais-je ? Le français est devenu ma langue adoptive. Mais écrivant ou parlant, je sens mon français manœuvré, manipulé d'une façon indéfinissable par la langue maternelle. Pour un écrivain, ça me semble un atout supplémentaire, si tant est qu'il parvienne à faire sonner les deux idiomes en sympathie* ». ¹⁰⁰C'est tout à fait cette même notion de suprématie de la langue maternelle que défend Julien Green, pour qui il n'existerait pas de bilinguisme symétrique ou équilibré dans l'acte d'écriture : « *je suis de plus en plus porté à croire qu'être tout à fait bilingue est impossible (...) un homme peut parler couramment une demi douzaine de langues, et ne se sentir chez lui que dans une seule, celle de ses pensées intimes. Moi-même, selon les circonstances, je pense dans l'une ou l'autre langue, mais autant que je puisse m'en rendre*

⁹⁷ Malek Haddad « les zéros tournent en rond » Ed Maspéro, 1961

⁹⁸ Tahar Djaout in « Voix multiples » n°10, 1985

⁹⁹ Med DIB in « l'arbre à dire », éd Dahleb, Réghaïa, 2012, p 42

¹⁰⁰ Idem, p 46.

compte, dans des moments dramatiques, mes pensées profondes se manifestent en anglais ». ¹⁰¹

Dans ce sens, je m'interroge sur les raisons de cette confusion entretenue entre langue, religion et identité. Devrait-on sans cesse faire le procès de la langue française et nier son implantation avérée, bien que différemment accueillie dans la société algérienne? Il ne s'agit pas de défendre une langue ou d'en justifier l'utilité, mais, juste de constater la réalité des pratiques langagières dans la société algérienne.

Dans un exposé rendu public lors du colloque organisé par le CNRPH (Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique) à la Bibliothèque Nationale d'Alger, le 17.03.2012, Sabéha Benmansour ¹⁰² a développé et revenue sur l'ancrage des écrivains francophones, comme Mohamed Dib et Mouloud Feraoun, et de leurs écrits dans l'Algérie profonde, pour démontrer que "leur attachement à la patrie et à la cause nationale est resté intact et ce, au-delà de la langue d'expression" de ces romanciers. Cet ancrage et leur rapport à l'algérianité mis en avant par les deux auteurs dans leurs œuvres, représentent pour l'universitaire *"Une manière (sans équivoque) de faire parler un monde que les armes ont refoulé au profit d'un autre. L'attachement des deux écrivains à leurs régions respectives est une écriture de soi qui pousse le lecteur à voir ce que l'on refuse de montrer (...) et bien qu'écrits en français ces œuvres regorgent de codes enfouis dans la mémoire collectives algériennes et qui constituent des portes sur l'Algérie profonde* ». ¹⁰³

Farouk Bouhadiba ¹⁰⁴ illustre son point de vue sur la question en citant la trilogie de Mohammed Dib qui, selon lui, est l'œuvre littéraire qui révèle le mieux cette notion d'appropriation, d'algérianisation du français sous forme d'emprunts, de calques ou d'alternance codique. Interrogé sur le choix des langues mises en contact, Mohamed Dib explique que le français en Algérie est « ...le véhicule idéal d'une pensée qui cherche à travers les réalités locales à rejoindre les préoccupations universelles de notre époque [...] En outre, le français nous assure un public ». C'est un autre argument « utilitaire et efficace » qui apparaît pour les usagers de la langue française.

A travers ces quelques exemples, on voit bien combien le choix de la langue d'expression quand il s'agit du français (hors contexte scolaire obligatoire) est porteur de signification et d'interprétation dans la société algérienne en particulier et arabophone en général où souvent l'assimilation de la francophonie « iconoclaste » va parfois jusqu'à la trahison (choix du camp adverse), l'athéisme, voire l'aliénation pathologique comme l'expliquait le professeur Tunisien de linguistique arabe « *Que de jeunes auteurs maîtrisant*

¹⁰¹ J.Green « Des écritures bilingues : sociolinguistique et littérature » éd l'Harmattahn, le Mesnil sur l'Estrée, mars 2001.p 17

¹⁰²S. Benmansour in « ancrage tlemcenien dans l'œuvre de Mohamed Dib », ANRT, 2007. Elle est également présidente de la fondation Mohamed Dib.

¹⁰³idem

¹⁰⁴ Farouk Bouhadiba « le français d'Algérie ou le français en Algérie : enjeux et perspectives du FLE en Algérie » voir le lien des manifestations scientifiques de Ouargla <http://manifest.univ-ouargla.dz/index.php/fr-FR/seminaires/archive/faculté-des-sciences-sociales-et-sciences-humaines/33->

la langue arabe choisissent la langue de Molière relève d'un phénomène pathologique d'aliénation beaucoup plus qu'une création artistique »¹⁰⁵

Bien que ce bilinguisme/multilinguisme ambiant soit réel dans le contexte algérien, il n'en demeure pas moins renié d'une manière officielle et totalement assumé car toute pratique dans la langue française remet en question l'identité du locuteur et son rapport à l'Autre.

Selon Abderezzak Dourari, ce rapport complexe à la langue française est le résultat d'une conception « stéréotypante », « *la langue française n'est plus perçue comme moyen de communication remplissant entre autres une fonction sociale déterminée. Elle est devenue critère d'appartenance idéologique* ». ¹⁰⁶

Par ailleurs, de cette complexité relationnelle est née un usage spécifique du français en Algérie et par les Algériens. Ce Rapport est tellement « particulier » qu'il a suscité chez Y.Derradji le besoin de recourir à un concept sociolinguistique nouveau à même de décrire les pratiques langagières dans la société algérienne à savoir « *le particularisme lexical* ». Par ce concept, il désigne « *les particularités lexicales d'une variété linguistique propre à une communauté linguistique perçues par la majorité des membres de cette communauté comme la manifestation d'une identité culturelle et sociale bien particulière* ». ¹⁰⁷

Philippe Blanchet décrit l'espace francophone qu'est l'Algérie, entre autres, comme étant un « *Des espaces marquées par des pluralités linguistiques et culturelles fortes, croisées par un usage commun de formes transversales du français* » ¹⁰⁸ Cette forme transversale du français, cette variante, Yacine Derradji la décrit comme un particularisme qui se manifesterait chez le locuteur, par le droit à l'écart. Le nom respect de la norme académique n'est plus perçue comme une faute mais comme un choix, « *une façon d'être, une volontaire affirmation de soi qui se réalise par l'exercice d'un travail sur toutes les potentialités de la langue française* » explique t-il encore. Cette notion est intéressante dans la mesure où elle peut d'ores et déjà me permettre d'élargir le champ des hypothèses pour apporter une explication à ma problématique de recherche ; des hypothèses qui seraient également liées à la culture et l'identité de l'énonciateur et non pas seulement à des formes rédactionnelles et communicationnelles à visée stratégique..

Cette manière de s'approprier le français les spécialistes l'interprètent comme étant une forme d'autonomisation, un droit à l'usage local de la langue française « *La communauté linguistique algérienne d'expression francophone affiche un tant soit peu son autonomie par rapport aux normes académiques en faisant valoir la prépondérance d'un*

¹⁰⁵Cité par A,Kacem in « Culture Arabe /culture française PARENTE RENIEE » éd l'hARMATTAN2002 ,p203,

¹⁰⁶ Abderezzak Dourari, in « Situation sociolinguistique en Algérie » par Ibtissem Chachou, l'harmattan, 2013, p50

¹⁰⁷ Yacine Derradji « la langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène » in les cahiers du SLADD, n° 2 de janvier 2004. p15.

¹⁰⁸ P. Blanchet et Pierre Martinez « Pratiques innovantes du plurilinguisme : émergence et prise en compte en situations francophones ». éd des archives contemporaines, p3

usage légitime, d'une norme locale. Celle-ci se constitue en tant que particularisme, comme un signe distinctif spécifique -intrinsèque- qui se manifeste sur le plan du corpus de ce français régional d'Algérie, par des marqueurs spécifiques qui peuvent toucher même la structure de cette langue et surtout par une importante néologie tant sémantique que lexicale ». ¹⁰⁹estiment P.Blanchet et P.Martinez.

C'est donc cette distanciation volontaire par rapport à la norme prescriptive académique que les sociolinguistes évoquent en parlant du Français d'Algérie et non plus du Français en Algérie. En fait, cet usage spécifique remonte à la période coloniale où l'on observait déjà des pratiques particulières liées à chaque communauté francophone : les Pieds-noirs; notamment, avaient un usage différent de la langue française que les Français de la métropole selon A.Lanly¹¹⁰, dans une enquête descriptive réalisée en 1962 qui s'était intéressé à la syntaxe et la structuration du discours.

Les sociolinguistes constatent cette altérité expliquant que ce n'est qu'à travers cette relation à l'Autre que le dialogue devient possible, la communication aboutie et l'insertion dans le monde accomplie. Mais, faut-il encore vouloir cette insertion et ne pas la considérer comme un obstacle à l'hégémonie d'une communauté spécifique, réfractaire à la francophonie ?

Riches de cette inter et pluri culturalité, il devient donc plus aisé pour les chroniqueurs algériens de choisir le mot le plus adéquat ne laissant nulle place à l'approximation, quitte à puiser dans un autre système linguistique que celui institutionnel. La fonction conative et les effets du pathos priment sur la fonction métalinguistique ou poétique du discours.¹¹¹

Par ce choix lexical, le locuteur/chroniqueur puise dans le fonds des représentations identitaires, sociales et culturelles de l'Autre. Même si cet Autre n'est actuellement devenu qu'une minorité dans la société. Cet Autre existe et le chroniqueur écrit pour lui ce qu'ils partagent comme idéal et ce qu'ils ont comme convictions communes, mais aussi comme langues communes.

11- Recours à l'emprunt dans les chroniques journalistiques

Écrire une chronique journalistique est un exercice qui ne peut être réalisé à partir d'une simple théorisation sur l'écriture journalistique. La chronique journalistique étant, justement, cette production si particulière de la presse écrite dont j'expliquerai plus loin les spécificités, elle requiert en plus de la cohérence avec la ligne éditoriale du journal, l'actualité et l'évènementiel, une réelle maîtrise de la langue et, surtout, un style.

Ce même style qui fait la différence entre ceux qui se prêtent à son jeu et qui, souvent, oublient que le lecteur est exigeant, désireux parfois d'être confortés dans leurs convictions. Car, contrairement aux comptes rendus qui demeurent des productions

¹⁰⁹ idem

¹¹⁰ André Lanly, « le Français d'Afrique du Nord. Etude linguistique » PUF, Paris, 1970, p 367

¹¹¹ Roman Jakobson établit 6 facteurs dans une situation de communication réussie. Chacun de ces facteurs a une fonction.

purement informatives et factuelles, respectant les conditions des cinq W : What ? Who ? Where ? Why ? When ? La chronique, est une autre forme d'expression où l'auteur met plus l'accent sur l'exercice de style pour atteindre son lecteur. Pour ce faire, les stratégies sont multiples (je décrirai les stratégies rhétoriques dans la suite de ce chapitre) et, le recours au contact de langues par l'emprunt pourrait, comme je tente de le montrer dans mon analyse, en être une.

Le contact de langues qui se concrétise dans le discours médiatique construit, selon Charaudeau «un miroir social»¹¹². Les études qui ont été menées, Morsly 1993, Chachou 2011, 2013 et Djaballah-Belkacem 2011 convergent vers un même constat : l'espace médiatique est le reflet des pratiques linguistiques à l'œuvre dans la communauté et le croisement de patrimoines linguistiques et culturels hérités et d'autres fantasmés.

Le recours à l'emprunt (une forme d'alternance codique) dans un discours écrit aussi « naturellement » que dans un discours oral ou une conversation où l'interlocuteur est censé avoir et partager les mêmes connaissances et compétences linguistiques que le locuteur, laisse supposer que les énonciateurs ont une motivation, une volonté de produire de l'empathie, de la connivence, de l'accommodation et, surtout il s'agit d'une stratégie de la part du locuteur par laquelle il se construit un éthos, une identité qui véhicule toute la composante socio-pragmatique partagée avec le lecteur, à même de la reconnaître et de s'identifier à elle.

12-Manifestation de l'emprunt dans les chroniques:

12.1- Pourquoi ?

Dans un article paru dans « Réflexions et perspectives » en 2012 à l'occasion du cinquantenaire de l'Algérie indépendante, Dalila Morsly a dressé un état des lieux de la recherche sociolinguistique¹¹³ où elle a passé en revue les pratiques linguistiques des Algériens : pratiques plurilingues et hétérogènes. Cette hétérogénéité serait d'autant plus apparente dans le marché linguistique algérien car les Algériens eux-mêmes sont encore dans une quête identitaire, en mal de repères idéologiques, culturels et donc linguistiques à même de véhiculer leurs représentations linguistiques respectives. Ainsi, il est également devenu très courant dans certaines émissions culinaires d'employer des tournures empruntées au Moyen-Orient dans la description des recettes, exp : « salsa pour désigner la sauce ». En employant le mot « salsa », la présentatrice pense avoir employé un mot en arabe institutionnel et avoir évité d'employer le mot français « sauce » et le mot en arabe algérien « merqa » qu'elle estime sans doute « vulgaire ». Ce petit exemple est éloquent et dénote de l'insécurité linguistique dans les canaux médiatiques.

Louis Deroy, explique que « *les emprunts exigent un certain bilinguisme (...)* Inversement, il est impossible à un locuteur bilingue de ne pas faire d'emprunts et même impossible de ne pas les répandre (...) mais, si le bilinguisme n'est pas nécessaire pour

¹¹² Guilbert Louis « la créativité lexicale » éd Larousse, Paris 1975.

¹¹³ Morsly Dalila « la sociolinguistique en Algérie : Etat des lieux et perspectives », revue scientifique et académique de l'Université d'Alger II « Réflexions et Perspectives » n°1, Alger, OPU, 2012 pp 223-258

justifier la plupart des emprunts lexicaux »¹¹⁴ Cheriguen Foudil partage complètement cette approche « L'emprunt tel que pratiqué en Algérie est plus une transplantation de la langue qui va au-delà du simple emprunt (...) C'est une sorte de bilinguisme...(...) L'emprunt serait plutôt un phénomène se situant à mi chemin entre le changement linguistique (quand un fait linguistique impliquant d'anciennes habitudes de pensée ou de vies, entre en contradiction avec de nouvelles habitudes de pensée ou de vie) et le bilinguisme... ».¹¹⁵ De toute évidence, on comprend déjà que l'emprunt ne pourrait exister chez un locuteur monolingue et que seule cette compétence « bilingue » le permet. Mais, on comprend aussi que ce qui est sous-entendu est qu'il existe un usage « particulier » de l'emprunt en Algérie. Cette notion de « particularisme lexical », Yacine Derraji l'a abordé pour dire « les particularités lexicales d'une variété linguistique propre à une communauté linguistique perçues par la majorité des membres de cette communauté comme la manifestation d'une identité culturelle et sociale bien particulière »¹¹⁶

Yacine Derraji, de son côté, explique que le français tel qu'il est pratiqué en Algérie, reflète le mode d'expression d'une communauté et obéit à des normes consenties par la communauté dans son ensemble. Combien même un « prétendu »¹¹⁷ écart peut être décelé par rapport à la norme référentielle (le français de France), c'est le sentiment collectif partagé qui semble conférer à cette pratique sa « normalité ». Le particularisme en question se révèle, selon, Yacine Derraji dans le contexte sociolinguistique algérien par des « algérianismes » : des productions linguistiques typiques des locuteurs algériens bi/plurilingues qui englobent à la fois emprunts et néologismes.

Il devient donc indéniable que l'explication du phénomène de l'emprunt ne peut se contenter du seul prétexte linguistique. L'explication est également extralinguistique : un besoin que seul le locuteur peut justifier pour des raisons de sens « complet » et parfois même affectif car, représentant l'éthos du locuteur et, atteignant le pathos de l'interlocuteur.

Louis Deroy affirme que « Certains cas d'emprunts très près de l'utilité matérielle et d'autres qui en sont aussi éloignés. »¹¹⁸

12.2- Comment ?

Il ne faut jamais perdre de vue que la chronique journalistique s'inscrit dans le cadre d'un discours médiatique. Chaque titre possède son lectorat, plus ou moins large, selon la ligne éditoriale du journal et selon le style du chroniqueur. Parmi les lecteurs, certains ne

¹¹⁴ Louis Deroy, « l'emprunt linguistique » éd les Belles Lettres, 1956, p211.

¹¹⁵ idem

¹¹⁶ Derraji Yacine « la langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ? » article paru aux Cahiers du SLADD revue du laboratoire de Recherche Sciences du Langage, Analyse du discours et Didactique n°2, janvier 2004, p 15.

¹¹⁷ « Prétendu » revêt ici une importance majeure dans le sens où l'écart n'est perçu que par rapport à une norme et que par un Autre, étranger à ladite communauté, ce que Derraji appelle l'observateur attentif « étranger ».

¹¹⁸ Deroy Louis, op-cité P 172

comprendront pas les emprunts (surtout s'ils sont facultatifs) et encore moins les xénismes et ne pourront pas identifier leur langue source, « *d'où l'importance que revêtent les différents procès de repérage du terme étranger* » estime Foudil Cheriguen¹¹⁹

Dans les chroniques journalistiques que j'ai dépouillées, les emprunts ne se manifestent pas toujours de la même manière. Ils peuvent, en effet, être identifiables par leur forme (leur mise entre guillemets, entre parenthèses) ou par leur écriture en italique, ou par l'apposition d'une explication en français, voire d'une traduction comme ils peuvent ne pas l'être.

Exemples de mots étrangers mis entre guillemets (ou en italique):

KD -« A Mostaganem, une militante a été récemment arrêtée et harcelée continuellement, s'est vu traiter de « **f'haymiya** » par une policière dans le fourgon de ramassage. Traduire : intello ou « poseuse » de questions dans un pays sans réponses ».

HL- (...Et plus j'y pense, plus l'odeur du chaudron dans lequel se mitonne «*ettakh'lat*» m'envahit le nez et me fait suffoquer...)

HL- (...Al Hamdoulillah, la «*izza* et la *karama*» se lisent sur les visages de tous les travailleurs algériens.

Exemples de mots étrangers avec leurs synonymes :

KD- (...elle chante déjà en boucle l'éloge d'El Aziz. Ses *Injazates*, réalisations, travaux d'Hercule, triomphes...)
(*Injazates*=réalisations)

KD- (...Fêter Noël c'est haram, interdit, signe de colonisé et d'assimilé quand c'est fêté chez nous. ...)
(*haram*=interdit)

HL- (...Ah ! Sahbi ! Ça fait trop ! *Bezzef* !...)
(*bezzef*=ça en fait trop)

HL- LA GIFLE, LA BAFFE, EL KEFF, ESSAKLA !
(*el keff*=*essakla*=la gifle)

¹¹⁹ Cheriguen Foudil « les mots des uns , les mots des autres : le français au contact de l'arabe et du berbère » éd Casbah, Alger, 2008, p 31.

Exemples de mots étrangers avec des explications directes

C'est lorsque l'emprunt est introduit dans un extrait et repris, non pas par son synonyme, mais, par une explication, le synonyme exact n'existant pas. Le chroniqueur emploie carrément une tournure explicative avec le mot « traduire ».

Exemple :

- 1- (...A Mostaganem, une militante récemment arrêtée et harcelée continuellement, s'est vu traiter de «f'haymiya» par une policière dans le fourgon de ramassage. Traduire : intello ou «poseuse» de questions dans un pays sans réponses. ...) (K.D du 25.12.2012)

Exemples de mots étrangers avec explications indirectes

C'est lorsque l'emprunt est indirectement traduit par des explications exemple :

« ...on n'est déjà plus dans le simple décalage, on n'est déjà plus dans la gestion incongrue des deniers publics, on est en plein dans le kofr, dans le contresens, dans l'antithèse même du discours divin...)

« kofr » est expliqué par le chroniqueur par le contresens, l'antithèse même du discours divin.

Exemples d'insertion sans aucune forme de repérage

- 1- D'abord, cette justice qui s'est mise au sprint depuis quelques semaines et qui débite les procès de harragas comme les bûcherons canadiens débitent le bois dans les majestueuses forêts du Klondike ...Réjouissez-vous, car mazal el kheïr mazal ! Tellement mazal, que je fume du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

13-Eléments de rhétorique et stratégies de persuasion

Né il y'a plus de 25 siècles dans la Rome antique, L'art de la rhétorique, ou l'art de la persuasion, était d'abord au service du Pouvoir puis, se développe et s'épanouit avec des Rhéteurs et des philosophes tels que Tisias, Platon, Cicéron et Socrate . A partir du 17^e siècle, la rhétorique devient une discipline à part entière enseignée dans des cycles d'études supérieures avec la philosophie.Ce n'est qu'au 19^e siècle que l'on étudiera les différentes figures de style.

Depuis 1960 environ, une rhétorique rajeunie, ayant assimilé les découvertes réalisées dans les domaines de la linguistique de la sémiotique, de la stylistique, de l'argumentation, s'affirme à nouveau. Les théoriciens de cette "néorhétorique", définie comme théorie de l'argumentation, se nomment Chaïm Perelman, Tzvetan Todorov, Nicolas Ruwet, Gérard Genette, Lausberg...

La rhétorique peut donc être résumée schématiquement dans une relation de communication où doivent se réaliser 3 principaux facteurs : l'objectif, la visée et la technique.

Selon Dominique Maingueneau (1994)*¹²⁰ «*tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère*».

Gérard Molinié¹²¹ quant à lui, voit immédiatement dans cette *praxis* une emprunte sociale et culturelle: "*Caractère sociale dans la mesure où l'on parle d'une attitude, de relations, de positions des individus humains à l'intérieur d'un cadre politique ou institutionnel de quelque sorte que ce soit, mais existant et subsistant d'après des usages, des mœurs, des lois, des codes, des rites dont l'observance ou l'inobservance fonde le jeu de la société (...) le monde de la rhétorique est celui de la vie, du mouvement, du déplacement, des communications et des rapports sociaux*".

Ainsi, argumenter, c'est donc définir la stratégie la plus efficace, la plus habile pour convaincre par l'usage de la raison (raisonnement) et persuader en faisant appel aux sentiments, aux émotions et à l'affectivité (éthos et pathos) de l'auditeur et/ou lecteur si bien que se met alors en place un processus de *séduction* : « *le pathos est l'une des techniques d'argumentation destinée à produire la persuasion, cela en émouvant les récepteurs* » selon Maingueneau¹²². Le corpus que nous nous proposons d'étudier assume plusieurs fonctions : informer, témoigner, mais aussi et surtout dévoiler tout en séduisant.

Argumenter pour les chroniqueurs se résumerait donc à :

- ▶ Faire connaître sa position, sa thèse,
- ▶ La faire admettre à un lecteur
- ▶ Ebranler des contradicteurs, faire douter un adversaire, faire basculer les indécis,
- ▶ Critiquer une position contraire ou éloignée,
- ▶ Démontrer avec rigueur, ordre et progression,
- ▶ Se mettre en valeur,
- ▶ Servir une cause, un parti, une foi...

Par ailleurs, pour construire son argumentation, le locuteur part d'une base, sorte de terrain d'accord qu'il présuppose avoir en commun avec son lectorat. Il convient surtout de rappeler que l'argumentation est indissociable de la situation d'énonciation, c'est-à-dire du statut du locuteur et de son lectorat, mais aussi des croyances de ce lectorat (cible), valeurs en usage dans la communauté, traditions, les tabous, les faiblesses, etc...

14-L'ironie dans les chroniques journalistiques

L'une des stratégies rhétoriques dans les actes d'énonciations respectifs des chroniqueurs étudiés demeure l'humour par L'IRONIE. Cette figure de style est omniprésente. Patrick CHARAUDEAU avoue qu'il persiste un flou quant à sa définition précise et malgré la multitude des dénominations et des tentatives de définitions, on ne peut se contenter d'une

¹²⁰ Dominique Maingueneau « Argumentation et analyse du discours » L'Année sociologique, 1994.

¹²¹ G. Molinié "Dictionnaire de la rhétorique" livre de poche, Paris 2001.

¹²² Dominique Maingueneau, idem

définition unanime et complète. Ce qui est néanmoins établi et convenu par tous c'est que l'ironie est une catégorie discursive énonciative construite sur « le décalage ».

Florence Mercier-Leca insiste sur le fait que ce décalage ne se manifeste pas seulement sous la forme de l'antiphrase qui consiste à « dire le contraire de ce que l'on pense » comme l'avait défini Du Marsais « *l'ironie est une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit : ainsi, les mots dont on se sert dans l'ironie, ne sont pas pris dans le sens propre et littéral (...)* ». ¹²³ Elle précise que cette définition antique de Quintilien, bien qu'elle ait été reprise jusqu'au XIX^e siècle par Fontanier « *l'ironie consiste à dire par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on en pense, ou de ce qu'on veut faire penser* » est incomplète car, elle n'explique pas toutes les formes d'ironie produites en dehors du cas de l'antiphrase.

Pour Henir Suhamy, l'ironie « *s'exprime à travers des exclamations, des interrogations, ou n'importe quelle autre forme de discours, sans être liée à un vocabulaire ou des constructions spécifiques.* » ¹²⁴

Selon Laqabi, « *l'ironie fait certainement partie de ces mots qui se refusent à toute définition close et statique. Chaque fois, le vocable est lié de manière presque consubstantielle à un adjectif qualificatif épithète ou à un complément de nom, afin de canaliser au maximum le flot des acceptions possibles et dérivations certaines.* »

Cette nouvelle approche qui décèle le besoin d'expliquer l'ironie autrement que par l'antiphrase, sans pour autant identifier les autres formes de constructions sémantiques, va néanmoins bousculer les fondements de la rhétorique, car, tout en cautionnant l'antiphrase, elle confirme que l'ironie n'est pas nécessairement et/ou uniquement le produit de la seule antiphrase.

Dans mes chroniques, l'ironie est une constante mais n'est pas uniquement le produit de l'antiphrase.

Dans une étude antérieure sur les stratégies rhétoriques dans l'acte d'énonciation dans les chroniques journalistiques, j'étais parvenue à démontrer que Bien que ce topique qu'est l'ironie soit avant tout un état d'esprit et un mode de pensée, j'avais tenté néanmoins de lui donner un cadre pragmatique et linguistique car à mon sens, aussi vaste que puisse être le champ de l'ironie, un certain nombre de traits définitionnels communs se font rapidement jour. Ainsi, j'avais retrouvé plusieurs catégories de figures introduisant l'ironie en dehors de l'antiphrase :

Les figures de diction (allitérations) les figures de construction (anaphores) les figures de sens (détournements) et enfin les figures de pensées qui sont d'après moi les plus difficiles à

¹²³ Du Marsais « Des tropes et des différents sens, 1730 » Passage extrait de « Lironie » de Florence Mercier-Leca, édition Hachette, Hévieux, 2003. P13.

¹²⁴ Henri Suhamy « les figures de style », éd Que sais-je, PUF, Paris, 2004, p 108.

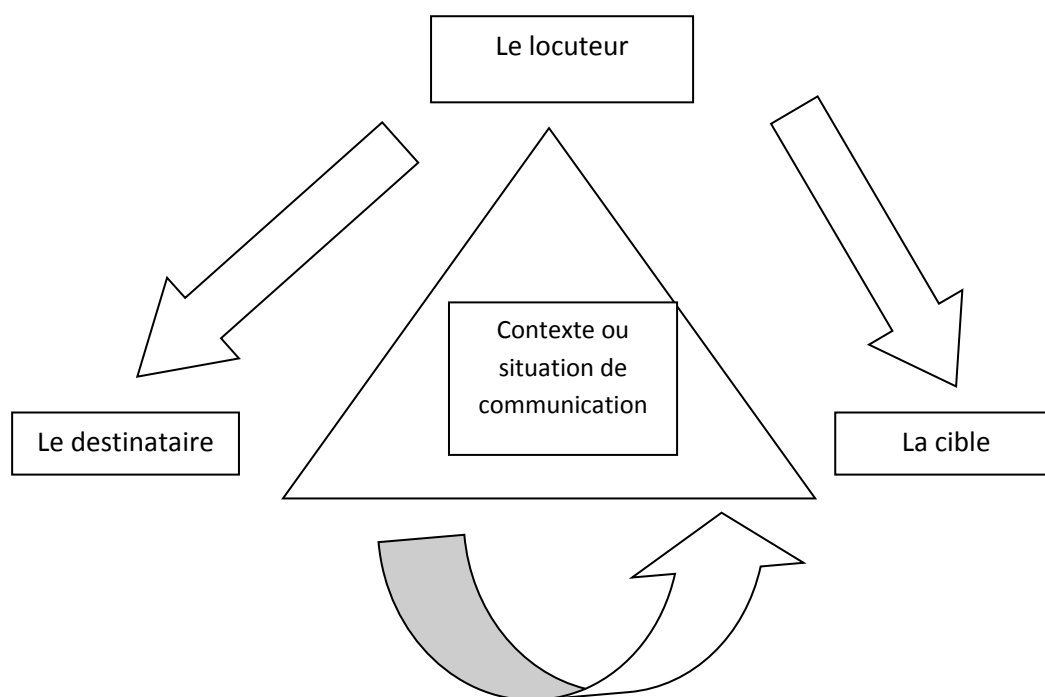
distinguer car liées à une manipulation des relations logiques ou de la valeur de vérité qui ne sont, quant à elles plurielles, en corrélation directe avec le contexte extralinguistique.

Attelée donc à répertorier les différentes figures de style par lesquelles l'ironie est produite dans les énoncés de mes chroniqueurs, je me suis aperçue que certaines deviennent tout de suite récurrentes : l'antiphrase, la métaphore, le paradoxe et l'hyperbole avec une prédominance certaine de la métaphore, celle-ci étant la figure de prédilection des rhétoriciens ainsi que l'alternance des codes. Pour ce qui concerne ma recherche, j'axe mon intérêt sur ce dernier point. Dans ce sens, je ne me contente pas de m'expliquer cette ironie par un simple exercice sémantique mais, je lui accorde d'autres origines dont, le contexte. Je m'appuie pour ce faire sur la thèse de Patrick Charaudeau qui explique que comme pour tout acte d'énonciation, l'humour produit par le biais de l'ironie, exige la mise en relation de trois protagonistes : le locuteur, le destinataire et la cible

1- Le locuteur : c'est le chroniqueur qui commente l'actualité en se servant de l'ironie à des fins de stratégie communicationnelle.

2- Le destinataire : ici, le lecteur qui devient « complice » des commentaires du chroniqueur. Il est appelé à partager sa version décalée de la lecture de l'évènement.

3- La cible : sur quoi porte l'ironie, le sujet du commentaire décalé.



15- Les référents sociaux de l'ironie

Pour que le destinataire décèle l'ironie sans ambiguïté avec l'insulte, il faut que le locuteur, en l'occurrence le chroniqueur, ait une certaine légitimité.

Cette légitimité est accordée à nos chroniqueurs pour plusieurs raisons, notamment :

1- Tous les chroniqueurs sont Algériens, ils peuvent donc, commenter voire critiquer des événements ou des personnages appartenant à la société algérienne.

2- La posture d'opposant au pouvoir en place adoptée par les chroniqueurs renforce ce sentiment de légitimité, car, ils se positionnent d'ores et déjà du côté du peuple.

3- L'usage de référents sociaux et culturels (voire culturels) communs met en confiance le lecteur qui partage les mêmes valeurs

16- la connotation

Pour les linguistes, la notion de « connotation » n'a de sens que par opposition à la notion de « dénotation ». Les définitions que tentent de lui donner les spécialistes de la linguistique, de la stylistique et de la sémiotique sont toutes différentes. Néanmoins, ils s'accordent tous pour expliquer que cette notion ne peut trouver son explication dans une seule science.

Roland Barthes explique que « *les connotations sont des sens qui ne sont ni dans le dictionnaire ni dans la grammaire de la langue dont est écrit le texte.* »¹²⁵ Il renvoie donc à des connaissances extralinguistiques tout comme André Martinet qui affirme que « *tout ce que ce terme peut évoquer, suggérer, exciter, impliquer de façon nette ou vague chez chacun des usagers...* »¹²⁶.

De l'absence d'une définition claire et précise, on peut comprendre que la connotation se perçoit à travers toutes les « valeurs supplémentaires » qui s'ajoutent à l'information elle-même.

Néanmoins, il ressort déjà de toutes les études que la connotation ne peut exister que lorsqu'il y a maîtrise de la langue, car elle est apport des significations secondes à une unité de sens.

Pour Bloomfield, la connotation relève de la pratique individuelle du langage, donc de la parole. Cette particularité renforce l'élément psychologique dans l'acception de la connotation.

Par ailleurs, les connotations sont plurielles : il n'existe pas une connotation mais, plusieurs, selon chaque lecture.

Georges Mounin affirme que « *les connotations sont justement les éléments qui, à la frange du signifié, rattachent le signifiant aux situations vécues les plus concrètement individuelles du locuteur.* »¹²⁷ C'est dire si la part de subjectivité et de l'*éthos* est importante dans la production de la chronique et, combien la visée illocutoire (*pathos*) en est dépendante.

Dans mon corpus, j'ai repéré certains emprunts produits pour la seule connotation qu'ils comportaient. D'abord, dans le registre des langues lui-même (familier, soutenu, alternance codique) puis, le choix des mots pour chacun des chroniqueurs, notamment concernant les emprunts facultatifs, c'est-à-dire, lorsque le mot équivalent existe dans la langue française.

¹²⁶ Martinet, André « Connotations, poésie et culture » T 2, p 1288.

¹²⁷ Mounin Georges, « la communication poétique » éd Gallimard, Paris, 1969, p25

17-Conclusion partielle

Plusieurs constats issus de la réalité algérienne ont été posés à travers les différents titres de ce chapitre. D'abord, le nombre des lecteurs francophones qui rétrécit telle une peau de chagrin pour des raisons historiques et culturelles mais aussi pour des raisons d'orientations politiques et idéologiques qui se concrétisent à travers les programmes scolaires, et les médias, entre autres. Ladite politique linguistique qui « se mord la queue » en adoptant une attitude nihiliste par rapport au français et qui, en même temps, rédige ses textes officiels dans cette langue, crée un véritable situation absurde et « absurdisante » dont les conséquences sont aujourd'hui perçues aussi bien dans les compétences linguistiques des Algériens, que dans leurs représentations collectives.

Ensuite, j'ai abordé la presse francophone post 1990, date d'ouverture du champ médiatique en Algérie et j'ai essayé de savoir si cette « liberté d'expression » officialisée était réelle dans la pratique journalistique ou bien était-elle encore un autre mythe.

Puis, je me suis focalisée sur la chronique journalistique entre autres écrits journalistiques, afin d'en déterminer le genre. Cet exercice n'a pas été aisé compte tenu de la nature complexe et des contours perméables de la chronique. Néanmoins, j'ai pris comme assise théorique des références notoires qui confortent ma définition de cet écrit journalistique dont le style personnel et la pertinence du point de vue est le premier critère exigé dans cette production très personnelle.

C'est d'ailleurs un espace tellement différent des autres articles qu'il devient le reflet du plurilinguisme de la société algérienne, différemment exprimé selon chacun des locuteurs/scripteurs.

En dernier, j'ai tenté d'expliquer le besoin linguistiques, psychologiques ou stratégiques des différents scripteurs algériens qui recourent au contact des langues dans leurs écrits francophones.

CHAPITRE 3

Choix et orientations théoriques

1-Introduction partielle

Dans cette partie de ma recherche je vais tenter de définir les phénomènes linguistiques observés lors du dépouillement de mon corpus. Ces phénomènes variationnels sont inhérents au contact des langues.

En premier lieu, j'évoquerai succinctement le code mixing, (mélange des codes) qui est le phénomène duquel dérive le code switching, en citant quelques notions théoriques dans un paragraphe intitulé « code mixing : mélange de codes ».

Ensuite, je vais tenter d'apporter des définitions au concept, très galvaudé depuis les années soixante, qu'est l'alternance codique ou le code switching dans la version anglophone. Ces définitions seront proposées et discutées de manière chronologique, selon leur ordre d'apparition.

C'est le deuxième titre que j'ai intitulé « alternance codiques : essais définitoires ».

Lors de ma recherche de documentation sur le sujet, j'ai eu à constater que la grande majorité des travaux qui ont été faits sur la variation linguistique ont ciblé la langue orale : l'interaction, conversation, émission radiophonique, etc. D'où, la difficulté de diversifier les approches et de les confronter. Pour moi, il allait d'abord être question d'expliquer que l'énoncé pouvait aussi être écrit et que derrière chaque chroniqueur, se cachait un locuteur pour pouvoir, par la suite, examiner les productions bilingues/ plurilingues, identifier le type de production linguistique née de ce contact, puis, déterminer les *process* d'intégration de l'occurrence repérée et les contraintes pesant sur les structures linguistiques, soit pour analyser le rôle et les significations sociales de l'alternance de codes et étudier leur fonction sociale en tant que marqueur identitaire. Pour ce faire, je m'appuie sur les réflexions de Jean-Michel Adam sur la différence entre texte, contexte et discours. Interrogé sur sa position quant à la définition qu'en fait Kerbrat-Orecchioni(à savoir : discours = texte+contexte), Jean-Michel Adam explique « *on est toujours en contexte (...) quand on travaille sur des énoncés, on ne peut travailler hors contexte (...)* ». ¹

Evidemment, en ce qui concerne ma recherche, la tâche se complique car, il ne s'agit pas uniquement de l'analyse d'un discours quelconque mais, d'un discours médiatique qui a la particularité d'être bi/plurilingue, comme je l'ai expliqué dans le premier chapitre de cette première partie.

Compte tenu de l'environnement sociolinguistique multilingue dans lequel sont produits ces énoncés et du bi/plurilinguisme individuel des chroniqueurs dont j'ai choisi d'étudier les productions écrites dans la presse algérienne d'expression française, je vais développer par la suite les fonctions de l'alternance des langues et tenter de confronter deux approches. Cette mise en parallèle me semble nécessaire pour mieux cerner les motivations de ce phénomène lors de ma démarche d'analyse ultérieure. Mais, ce qui sera d'autant plus nécessaire c'est

¹ Article comportant questions posées à J.M Adam, paru dans la revue « Pratiques » n° 129-130 du mois de juin 2006 intitulé « Textes, Contextes et discours en question » http://www.unil.ch/files/live/sites/fra/files/shared/Entretien_Pratiques-Adam.pdf

d'arriver à distinguer entre l'alternance codique et l'emprunt dans les phénomènes linguistiques de contact de langues qui constituent mon corpus.

Dans ce sens, je vais cibler ce qui me semble être « l'emprunt » sous toutes ses formes, que je présenterai d'un point de vue linguistique en commentant différentes définitions et en abordant brièvement aussi l'origine « interférentielle » que certains linguistes lui revendiquent. J'expliquerai en quoi consiste cette pratique, comment et pourquoi elle se réalise en l'opposant à l'alternance codique puis aux xénismes, aux calques ainsi qu'aux expressions idiomatiques rencontrées. Pour ce faire, je confronterai plusieurs approches théoriques.

Aussi, j'orienterai ma recherche vers une réflexion sociolinguistique de ces marques transcodiques en question. Les chroniques journalistiques étant ici le *support*, le *contexte* ou bien encore la *situation* où se réalise le contact de langues.

En dernier lieu, j'évoquerai le phénomène de la créativité lexicale en contexte plurilingue (emprunt néologique) dont j'expliquerai les différentes formes et les différents procédés de réalisation ainsi que, de manière succincte, le phénomène de la sobrication dont j'ai retrouvé quelques traces dans mon corpus.

Présentation, définition et discussion des concepts

2-Code mixing ou mélange de codes (langues)

Ce phénomène linguistique de la variation linguistique est utilisé par les spécialistes pour désigner différents types d'interactions entre deux ou plusieurs langues dans un contexte multilingue. Depuis l'avènement de l'école variationniste, les définitions foisonnent, se complètent ou diffèrent, selon le découpage qu'en fait le spécialiste.

Moreau. Marie-Louise le définit de la manière suivante :

*« L'expression mélange codique (code mixing) est généralement employée par les linguistes dans un sens très large pour désigner tous types d'interactions entre deux ou plusieurs codes linguistiques dans une situation de contact de langues ».*²

C. Myers-Scotton et W. Ury définissent cette variation de la manière suivante : *« Il y a code mixing lorsqu'un mot ou une expression de L2, plus expressif ou inexistant dans L1, est employé alors que le discours est tenu en L1 ; il se situe entre deux constituants dans des phrases réalisées en L1 ».*³

Josiane Hamers et Michel Blanc en donnent une autre définition toujours en relation avec leur approche stratégique de l'alternance codique, il est donc question pour eux d'une : *« Stratégie de communication dans laquelle un locuteur mêle des éléments ou règles des deux langues et de ce fait brise les règles de la langue utilisée ».*⁴

Le code mixing inclut donc **l'alternance codique, l'interférence, l'emprunt, et les pidgins**⁵.

Je vais tenter dans les titres de ce chapitre de définir chacun de ces aspects de la variation linguistique en y apportant des exemples extraits de mon corpus.

3- Alternance codique : essais définitoires

La dénomination de ce phénomène linguistique change en fonction du changement des points de vue et des approches par le biais desquelles il est étudié. Ainsi, Bernard Zongo, dans un inventaire terminologique, fait part d'une liste dans laquelle il sera respectivement appelé « interférence bilingue » (Mackey, 1976), « code-switching » (Myers-Scotton 1977 ; Valdès-Fallis, 1978), « métissage linguistique » (Sesep, 1979), « interlecte » (Prudent, 1981), « alternance de codes » ou bien « code alterné du bilingue » (Hamers et Blanc 1983),

² Marie Louise Moreau « Sociolinguistiques, concepts de base » éd MARDAGA, Liège, 1997, p 207.

³ Myres Scotton Carol & Ury William « Bilingual strategies of code switching » International Journal of the Sociolinguistics of Language, n°13, 1977, pp 5-20

⁴ Josiane Hamers & Michel Blanc « Bilinguisme et Bilinguisme » éd Mardaga, Bruxelles, 1983, p 455.

⁵ *Ceux-ci sont « des langues secondes créées pour les besoins de la communication par deux communautés linguistiques parlant des langues différentes (...) mais si les pidgins sont la résultante d'un mélange de langues, tous les mélanges codiques ne sont pas des pidgins »* selon la définition de Moreau ML dans « Sociolinguistiques, concepts de base » éd MARDAGA, Liège, 1997, p 207.

« alternance des langues » (Gardner-Cloros, 1985, « discours alternatif » (Boucherit 1987), « vernaculaire bilingue » (Garafanga, 1987), « alternance codique », (J.J. Gumperz 1989), « metissage vernaculaire (Wald, 1990), « entrelangue » (Baggioni, et Robillard, 1990 ; Lüdi et Py, 1986).

Une des variantes du code mixing est le code switching. Le premier décrit un *mélange* de langues dans une même phrase et le deuxième *une alternance* dans laquelle les deux langues restent séparées dans une même phrase.

L'alternance codique (code switching) impose des opérations structurelles au locuteur qui dénote sa maîtrise du fonctionnement des systèmes des deux langues, alors que le code mixing n'exige aucune compétence structurelle de la part du locuteur.

Dans le respect d'une évolution chronologique, je vais tenter de présenter quelques définitions de l'alternance codique :

D'abord, Gumperz John, initiateur des études sur ce phénomène, définit l'alternance codique comme : « *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* »⁶

Les premières études de John Gumperz visaient uniquement la langue orale et, spécifiquement, l'échange : l'interaction.

En 1977, Carol Scotton et William Ury veulent synthétiser le concept du code switching et apportent la définition suivante :

« *L'utilisation de deux variétés linguistiques ou plus dans la même conversation ou la même interaction [...] l'alternance peut porter sur un mot ou sur plusieurs minutes de discours [...] les variétés peuvent désigner n'importe quelles langues génétiquement différentes ou deux registres d'une même langue. L'emploi de mots isolés, d'emprunts établis ou de phrase n'est pas considéré comme code switching* »⁷

Cette définition porte sur « le mot » sans préciser sa nature grammaticale ou lexicale. On comprend qu'un mot ou « plus » peut appartenir à une langue L2 lors d'un discours entamé en L1. La quantité de mots est ici décrite en terme « de temps » de discours ce qu'on pourrait interpréter comme « la fréquence » des mots d'une langue L2. Deux points importants sont posés dans cette définition : la première est notion de registre de langues : on parle aussi d'alternance codique lorsqu'on passe d'un registre à l'autre dans une même langue exemple : arabe institutionnel/arabe algérien. La deuxième notion est la différenciation entre alternance codique et emprunt spontané. Cette définition exclut les emprunts isolés de la définition de l'alternance codique.

⁶ *idem*

⁷ La définition originale a été faite en anglais : « the use of two or more linguistic varieties in the same conversation or interaction. The switch may be only for one word or for several minutes of speech. The varieties may be anything from genetically unrelated languages to two styles of the same language. The use of solitary, established loan words or phrases is not considered code-switching »

Plus brièvement, Guadalupe Valdes-Fallis dit que « *L'alternance codique est le fait d'alterner deux langues au niveau du mot, de la locution, de la proposition ou de la phrase* »⁸ Cette autre définition est plus globale, elle ne se limite pas à l'alternance des « mots » mais, inclut d'autres types d'alternances qu'elle identifie de par leur nature telles que les locutions, les propositions et des phrases entières.

Shana Poplack, de son côté, définit l'alternance codique comme : « *La juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases, chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa langue de provenance. L'alternance de codes peut se produire à différents niveaux de la structure linguistique (phrastique, intra-phrastique, interjective)* »⁹

Par cette définition, Shana Poplack est dans la continuité de la définition de Gumperz John Tous deux se focalisent sur l'aspect linguistique du phénomène.

Mais, jusque là, toutes les définitions sont orientées vers le *bilinguisme* individuel, facteur sine qua none du discours alternatif : c'est-à-dire qu'il n'y a alternance codique que lorsque deux codes sont utilisés dans un même discours « *les éléments des deux langues font partie du même acte minimal de parole* ». ¹⁰ Mais, Josiane Hamers et Michel Blanc vont élargir la définition puisqu'ils expliquent que le code switching n'est pas spécifique au bilinguisme, il l'est à toute sorte de plurilinguisme : « *Dans l'alternance des codes, deux codes (ou plusieurs) sont présent dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment(x) appartient uniquement à la langue (LY) il en va de même pour un segment(Y) qui fait partie uniquement de la langue (LY), un segment peut varier en ordre de grandeur allons d'un mot à un énoncé ou un ensemble d'énoncé, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase* ». ¹¹

Un autre aspect de la production de cette « *interlangue* » est développé par Georges Lüdi et Bernard Py qui évoquent la connaissance préalable des acteurs ou participants à cet échange discursif de (s) langue (s) utilisées « *L'alternance codique est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants* »¹² Aussi, l'alternance des codes engloberait l'ensemble des phénomènes linguistiques (emprunts lexicaux, calques, xénismes, pidgin,...) : toutes formes de marques trans-codiques inhérentes au plurilinguisme

« *Tout observable, à la surface d'un discours en une langue ou une variété donnée, qui représente, pour les interlocuteurs et/ou le linguiste, la trace de l'influence d'une autre langue ou variété* ». ¹³ Cette définition m'intéresse particulièrement dans la mesure où, dans ma recherche, je fais l'hypothèse que les énonciateurs ont une parfaite connaissance préalable de leur public cible et, de son patrimoine linguistique et culturel. Le recours à l'alternance codique par les journalistes dans leurs productions en est la preuve, mais aussi, le but : les

⁸ Guadalupe Valdès-Fallis, citée par Bernard Zongo « le parler ordinaire multilingue à Paris : ville et alternance codique, pour une approche modulaire » éd l'Harmattan, Paris, 2004, p22

⁹ S.Poplack citée par Zakaria Ali-Bencherif, thèse de doctorat, 2009, p48

¹⁰ Marie- Louise Moreau « Sociolinguistique de base », Mardaga, Bruxelles, p 33.

¹¹ J.Hamers et M.Blanc op-cité p 176.

¹² Georges LÜDI et Bernard PY, « Etre bilingue » nouvelle édition BERN, Peter Lang, 2003, p146

¹³ idem, p142

chroniqueurs semblent vouloir dire aux lecteurs (interlocuteurs passifs) je vous connais, vous me connaissez, nous partageons la (les) même (s) langue (s) et donc la (les) même (s) culture (s).

3.1- Les différentes approches d'alternances codiques

Je rappelle que c'est par l'observation de changements linguistiques en fonction des changements sociaux évaluables que William Labov dans les années soixante, a eu l'idée de combiner des données sociologiques et anthropologiques à l'analyse structurale des discours. Son approche est purement descriptive et explicative des aspects variationnels observés : Descriptive en tentant de dire comment se réalisent ces variations linguistiques à l'intérieur du discours, et explicative pour dire pourquoi le locuteur fait tel ou tel choix de langues selon telle ou telle situation.

Il s'agit de *l'approche linguistique ou structurale* de William Labov celle qui répond à la question « *comment parlent les gens quand on ne les observe pas ?* ». Cette approche consiste à dégager les variations subies par une langue (partie sociale du langage) à l'intérieur d'un contexte social formé par une communauté linguistique. William Labov s'oppose à l'approche saussurienne de la linguistique dans sa dimension « asociale » et « arbitraire », selon lui, seule la sociolinguistique, par des faits extralinguistiques (sociologiques, géographiques, culturels...) peut répondre à des questions liées à l'évolution synchronique et/ou diachronique des langues.

Un peu plus tard, dans le début des années soixante dix, John Gumperz introduit à cette dernière approche Labovienne un élément lié aux acteurs de cette variation : il se base sur l'intercompréhension des acteurs de la conversation et leur capacité de décoder respectivement le message de l'autre. Il est question alors de prendre en ligne de compte le facteur socio-ethnographique de la communication définissant l'alternance codique¹⁴ (code switching dans sa terminologie anglophone) comme résultante du bilinguisme, « *Si tu peux décoder ce que je veux dire, tu dois partager mes traditions dans ce cas, tu comprendras pourquoi je me comporte de cette façon* ».¹⁵

Cette approche *situationnelle*, va donc partir de l'observation d'une situation d'interaction consciente dont les motivations sont inconscientes « *Trouver consciemment ce à quoi ils sont soumis inconsciemment* »¹⁶ c'est à dire mettre en relation les facteurs socioculturels des locuteurs et leurs discours, en passant par le processus d'interprétation de chacun des interlocuteurs (ici chroniqueurs-lecteurs) du discours de l'autre : la fonction interprétative de la sociolinguistique est ici privilégiée. John Gumperz insiste également sur

¹⁴ Je serai amenée à employer souvent les termes alternance codique, code switching ou code mixing. Pour cela, il faudrait que j'explique que « code » ne signifie en rien d'une mise en relation de symboles particuliers, mais, d'un système linguistique, résultat d'une procédure d'en codage et de décodage.

¹⁵ J.Gumperz « Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative » L'Harmattan, Université de la Réunion, 1989, p 34.

¹⁶ Gumperz op-cité, p 35

l'aspect inconscient, naturel et spontané de cette variation « *Les participants plongés dans l'interaction elle-même, sont souvent tout à fait inconscients du code utilisé à tel ou tel moment. Ce qui les intéresse avant tout, c'est l'effet obtenu lorsqu'ils communiquent ce qu'ils ont à dire* ». ¹⁷

Par ailleurs, le recours à tel ou tel code ne se fait pas de manière aléatoire : le code switching est un choix du locuteur **pour mettre en exergue, donner du poids ou rapporter un discours**. C'est donc révélateur d'une maîtrise des systèmes des deux codes : Toujours selon Gumperz : « *Il ne fait aucun doute que le recours efficace à des stratégies de communication présuppose une compétence grammaticale et une connaissance de la culture* » .

Il me faut préciser que, longtemps, ce phénomène linguistique qu'est l'alternance codique a été considéré comme un handicap linguistique, se réduisant à une incapacité du locuteur à parler « convenablement » une des deux langues et non pas une compétence du locuteur à passer alternativement d'un code à l'autre, selon des conditions à définir.

Plusieurs approches se suivront dans le temps, se complèteront parfois et s'opposeront d'autres fois. C'est tout l'intérêt de la science qui est en perpétuelle dynamique et qui suscite parfois des ruptures épistémiques.

Ainsi, les études variationnistes ne se sont pas figées après les théories structurales de William Labov, ni celles fonctionnelles ou situationnelle de John Gumperz et Dell Hymes bien au contraire, Josiane Hamers et Michel Blanc vont apporter une nouvelle approche abordée en termes de « compétences » et basée sur la stratégie de la communication, « *Une stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues entre eux; cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale* ». ¹⁸

D'autres points de vue, plus récents, de ce phénomène ont amené à des relectures et des interprétations en adéquation avec des données nouvelles adaptées à chaque situation de bilinguisme comme le précise Bernard Zongo « *son réexamen permet des réajustements et des reformulations indispensables au regard des données nouvelles émergentes* » ¹⁹ : c'est l'approche modulaire qui est proposée.

Pour ma recherche, Je retiendrai de ces différentes approches celles qui mettent en exergue la situation (contexte) dans lequel se réalise cette variation linguistique ainsi le facteur motivationnel, décrit en termes de « stratégie de la communication » qui correspond à ma conception des deux phénomènes de l'alternance codique et/ou de l'emprunt dans les énoncés que j'ai étudiés. Aussi, devrais-je m'atteler à bien distinguer ces deux types de contacts de langues dans mon corpus.

¹⁷ idem

¹⁸ J.Hamers &M. Blanc « Bilinguisme et Bilinguisme »Mardaga, Bruxelles, 1983, p 445

¹⁹ B. Zongo op-cité p17

3.2-Formes (types) d'alternances codiques

Zakaria Ali-Bencherif fait une synthèse des ces approches. Il aborde celle variationniste linguistique de Shana Poplack, celle, fonctionnelle, de John Gumperz, l'approche interactionniste, conversationnelle de L. Dabène et psycholinguistique de Lüdi & Py. Je retiendrai pour mon analyse la perspective variationniste linguistique de Shana Poplack qui établit trois formes d'alternances codiques :

a)-L'alternance *intraphrastique*

Selon Shana Poplack²⁰, c'est la forme la plus intéressante à observer : deux structures syntaxiques appartenant à deux langues différentes coexistent à l'intérieur d'une même phrase. Cette forme montre comment une l'alternance peut se réaliser entre deux éléments d'une phrase pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles grammaticales de leurs langues respectives

Exemples :

1- « ...On a inventé le prix de la **Chitta** d'Or sur le net... »

prép+ Nom+ Prép+CN + ...

Ici le mot étranger est le Complément du nom 1 (la chitta) qui vient compléter l'information du COD (le prix) grâce à la préposition « de »

L'alternance codique est possible dans ce cas car l'ordre syntaxique est respecté. Aussi bien en arabe classique qu'en arabe algérien il existe la complémentarité nominale. Shana Popack désigne cette première condition par « *la contrainte d'équivalence* » qui permet ou exclut l'alternance codique intra-phrastique. Par ailleurs, Shana Poplack fait remarquer que dans ce cas de figure, l'alternance codique sert à la répétition et /ou la traduction. Dans le cas du 3^{ème} exemple, je remarque que l'emprunt « imam » est utilisé au masculin pluriel. La marque du pluriel apparaît par le « s » final, de la même manière que dans un nom d'origine française.

b)- L'alternance *interphrastique* dans laquelle l'alternance des langues se manifeste au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours dans un même énoncé, exemple :

Exemple a)- extrait de la chronique 41 de HL

« ..., Ne dérangeons surtout pas ces messieurs de la « mounadhaman el djamaâouia », ces fonctionnaires de la jeunesse... »



²⁰ Poplach Shana, "Conséquence linguistique du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste" article en ligne, revue Persée : http://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1988_num_43_1_3000

« mounadhama el djamâaouia » est un GN formé de N + Compl du N

Les phrases soulignées peuvent être littéralement traduites de l'arabe institutionnel par : phrase 1 « Allez les enfants » et phrase 2 « c'est bien » sans pour autant perdre le sens de la chronique. Ces deux phrases sont complètes et autonomes comprises entre trois séquences francophones. Le point d'alternance se fait par la ponctuation.

Dans ce type de construction, le point d'alternance (le changement de langue) s'effectue à la frontière d'une phrase ou d'une proposition. Ici, la phrase est complexe. Elle est décomposable en deux parties :

c)-L'alternance extraphrastique qui désigne l'usage de proverbe, d'expressions idiomatiques ou figées, d'un discours rapporté ou direct, d'une citation dans une langue autre que celle du discours du locuteur. Exemple :

Exemple b)- extrait de la chronique 31 de HL

« Et après le ramadhan, après la grande bouffe, après nous avoir gavé de viande brésilienne (...) qu'allez-vous nous parachuter ?(...) ? H'chouma alikoum !... »

H'chouma alikoum ![h]uma/ɣlikum]

Dans cet exemple, la phrase est une expression idiomatique empruntée l'arabe algérien. La traduction littérale pourrait-être « *honte à vous !* ». Elle constitue une phrase complète et autonome. Le point d'alternance est le point d'interrogation qui la précède.

3.3- Fonctions de l'alternance codique

Parler de « fonction de l'alternance codique » revient d'abord à dire comment le locuteur/scripteur utilise et applique l'AC dans sa production orale ou écrite, en expliquer le rôle dans ce segment puis, en déceler les motivations, le pourquoi de cette alternance codique.

Il est vrai, que la plupart des travaux ont eu trait à l'alternance codique dans les échanges verbaux (conversationnelle), néanmoins, ayant antérieurement expliqué la nature et la spécificité du genre de la chronique journalistique, je vais prendre comme références théorique les travaux de Gumperz et les compléter par ceux de Appel et Muysken.

Pour Gumperz, il existe six fonctions de l'AC.

- **La réitération** : employée pour reformuler en L2 ce qui est dit en L1, servant à clarifier ou insister sur le message.
- **La citation** : c'est lorsque le locuteur/scripteur rapporte le discours dans sa langue intégrale et qu'il l'insère dans un segment dans une autre langue.
- **La désignation d'un locuteur (propre à l'échange verbal)**
- **L'interjection** : elle se réalise par l'insertion d'un mot invariable généralement ou d'une expression qui reflète le sentiment du locuteur/scripteur. Ce terme peut être dans une langue étrangère. L'interjection est suivie d'un point d'exclamation.

- **La modalisation du message** : cette fonction possède une particularité qui permet de traduire la prise de position du locuteur /scripteur sur le contenu de l'information elle-même.

- **La personnalisation Vs objectivation** : cette fonction consiste à faire le choix d'insertion de mots d'une langue L2 dans un discours en L1 lorsque le locuteur/scripteur y voit une connotation particulière, plus objective, ou plus subjective. (cette fonction rejoint la fonction référentielle dont parlent Appel et Muysken que j'explique plus bas)

Malgré cela, Gumperz avoue qu'une liste de fonctions ne peut être complètement exhaustive « elle ne peut expliquer à elle seule ce que sont les bases linguistiques de la perception de l'auditeur, ni comment elles affectent le processus d'interprétation ». Il ajoute que pour rendre l'étude des fonctions plus satisfaisante, il faut « postuler les facteurs extralinguistiques ou des éléments de connaissance sous-jacentes qui déterminent l'occurrence de l'alternance ». De leur côté, Appel et Muysken ont maintenu les fonctions du langage de Jakobson pour expliquer les six fonctions de l'alternance codique.

-**Référentielle** : lorsque le locuteur/scripteur ne trouve pas de mots équivalents dans la langue du discours. Elle peut être à l'origine d'une déficience linguistique, comme elle peut faire l'objet d'un choix conscient, car, le mot en question est jugé plus approprié.

-**métalinguistique** : lorsque le terme étranger devient l'objet même du message en L1

-**phatique ou métaphorique** : (propre à l'oral) elle permet de déceler un changement de ton.

- **Poétique** : lorsque le locuteur veut donner une dimension artistique ou poétique dans une alternance codique en y incluant des extraits de poèmes ou des citations littéraires dans leur langue intégrale.

-**expressive** : axée sur le locuteur/scripteur qui met son ERHOS au premier plan en prouvant ses capacités à passer d'une langue à l'autre.

-**Directrice** (propre à l'oral) qui permet de restreindre l'auditoire en optant pour une langue L2 que la majorité ne connaît pas.

Pour mon analyse, je me suis basée sur les deux listes de fonctions selon ma propre interprétation et ma propre lecture. Souvent, d'ailleurs, la fonction et la motivation se confondent, notamment lorsqu'il est question de connotation et de subjectivité.

4-L'Interférence

L'interférence est un phénomène linguistique issu du fait du contact de langues. Selon Mackey « l'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps elle varie

*aussi chez un même individu ; cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange de langues absolument évident ».*²¹

Ce phénomène linguistique n'existe que dans des situations de bilinguisme. Il est désigné de manière fautive et se produit lorsque le locuteur réalise des transferts linguistiques inappropriés, plus ou moins contrôlés, d'une langue à une autre sur la base d'une des deux structures linguistiques. Lorsque ce transfert / cette incursion « *cet acte par lequel une langue accueille un élément étranger* »²² se réalise de manière maîtrisée et voulue d'une langue vers l'autre, on parlera d'emprunt comme l'explique Louis-Jean Calvet.

Josiane Hamers et Michel Blanc évoquent cet aspect « fautif et problématique » dans la définition qu'ils donnent de l'interférence : « *des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible* ».²³

Dans le cas des chroniqueurs que j'étudie, je ne peux retenir l'hypothèse de l'interférence comme étant à l'origine de l'alternance codique car, tous trois ont une maîtrise parfaite de la langue française. Toute alternance codique ne serait donc que le résultat d'un choix, d'une motivation personnelle, et situationnelle.

George Mounin de son côté, ne fait pas allusion à l'aspect « problématique » du phénomène. Il définit l'interférence comme « *les changements ou identifications résultant dans une langue des contacts avec une autre langue, du fait du bilinguisme ou du plurilinguisme des locuteurs*»²⁴

Uriel Weinrich quant à lui, cité par Louis-Jean Calvet, conçoit l'interférence comme un « *remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleurs, temps, etc.)*»²⁵

Quand bien même elles sont abordées différemment, ces quatre définitions convergent vers une même notion de « production linguistique » nouvelle issue du contact ou de l'influence d'une langue sur une autre. Seule, la définition de U. Weinrich souligne les domaines de réalisation de ces interférences : la phonologie, la morphosyntaxe et le lexique. Cette dernière approche qui met en avant « la créativité lexicale » en parlant de remaniement constitue, en fait, un préambule à la réalisation des néologismes et des emprunts.

²¹ Mackey W.F, « Bilinguisme et contact de langues », Klincksieck, Paris 1976, p414.

²² Calvet, L.J, « La sociolinguistique », Presse Universitaire de France Que Sais-je ? Paris, 1993, p 32

²³ J.Hamers &M.Blanc, op cité.

²⁴ « Didactique des langues et Sciences du langage » revue en ligne <http://monampanzu.over-blog.com/article-notions-d-interferences-et-transferts-linguistiques-121684801.html>

²⁵ idem

5-De l'emprunt

Pour aborder l'emprunt, M.Pergnier aborde d'abord le phénomène de l'« interférence ». Selon lui, c'est le premier processus visibles lorsque deux langues, ou plus, coexistent, car, les contacts entre populations à travers l'Histoire se manifestent dans le vocabulaire : « *L'emprunt est le résultat d'interférences entre deux langues et il n'y a donc emprunt que dans la mesure où deux langues sont en contact à travers un nombre plus ou moins élevé de locuteurs, bilingues à des degrés divers* ». ²⁶

Le Petit Robert définit l'emprunt comme « *un acte par le quel une langue accueille un élément d'une autre langue, élément (mot, tour) ainsi incorporé. Emprunt à l'anglais – anglicisme. Le fonds primitif et les emprunts. Emprunt assimilé, francisé, traduit : calque* ». ²⁷

Cette deuxième définition, en faisant abstraction de la notion d'interférence, propose déjà deux sortes d'emprunts : ceux qui sont assimilés, c'est-à-dire intégrés dans le système linguistique français, et donc francisés et ceux qui demeurent « étrangers ».

Il me semble important de rappeler que la désignation par « emprunts » de mots migrants est sujette à débats, vu que le sens d'emprunter suppose une restitution. Or, les mots d'une langue source qui intègrent une langue cible, n'en ressortent jamais ou seulement lorsqu'ils tombent en désuétude. Pour le français, par exemple, il existerait plus de 20 langues ²⁸ prêteuses qui lui auraient définitivement cédé des mots, en quantité différentes, évidemment. Ces mots, ont été directement, ou indirectement empruntés : via une langue de transit, comme c'est le cas de certains mots « savants » d'origine arabe ou persane ayant transité par l'espagnol (au moyen-âge) avant d'intégrer la langue française : *alcool, abricot, alcôve, magasin, sirop, etc.* Les autres emprunts à l'arabe ont été réalisés beaucoup plus tard : Avec la colonisation du Maghreb (dont l'Algérie) à partir de 1830, puis, avec l'émigration des Maghrébins (Tunisiens, Algériens et Marocains) en France au 20^{ème} siècle. Ce dernier type d'emprunts concernent des mots tels que : *Harkis, le bled, l'oued, le toubib, une Fatma, etc.* L'anglais, par contre, a directement prêté au français, sans passer par une langue intermédiaire : *jogging, footing, rockeur (er) parking...*

Ces emprunts sont devenus des unités lexicales complètement intégrées dans la langue française, répertoriées dans le dictionnaire français après avoir subi des modifications généralement phonétiques et/ou phonologiques de manière à être facilement prononçable par les francophones natifs :

²⁶ Pergnier M « les anglicismes » 1^{re} édition PUF, Paris, 1989, p 23.

²⁷ Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, édition 2001

²⁸ Dans un ordre quantitatif, je cite les langues ayant le plus prêté au français à ce jour à partir des travaux réalisés par Walter H en 1997. Evidemment, la langue étant dans une dynamique perpétuelle, ces chiffres ne sont pas immuables, ils peuvent changer. L'anglais et américain (2613 mots) ; l'italien (1164) ; dialectes gallo-romains (1012) germanique ancien (694) ; arabe (442) ; allemand (408) ; espagnol (362) ; néerlandais (312) ; langues d'Asie (258), langues celtiques (236) ; langues amérindiennes (233) ; langues slaves et baltes (148) ; langue malayo-polynésienne (137) ; persan (98) ; langues chamito-sémitiques sans l'arabe (94) ; sanskrit (89) ; langues africaines (81) ; portugais (68), turc (58) ; langues scandinaves modernes (47) ; langues pré-indoeuropéennes (39) ; langues créoles (22) ; langues finno-ougriennes (21) ; divers (arménien, basque...) (20). Voir lien http://www.irdp.ch/activites_eole/annexes_doc/annexe_doc_18.pdf

Alcool²⁹ : nom masculin (espagnol alcohol, de l'arabe al-kuhol, antimoine pulvérisé).

- Liquide contenant essentiellement de l'éthanol, obtenu par distillation des jus fermentés renfermant du glucose.

- Toute espèce de boisson obtenue par distillation du vin ou d'un jus fermenté ; eau-de-vie, spiritueux.

- Toute boisson contenant de l'alcool : Les ravages de l'alcool.

- Composé oxygéné dérivant des alcanes, contenant un groupement OH et de formule générale C_nH_{2n} + iOH .

Abricot³⁰ : nom masculin (espagnol albaricoque, de l'arabe al-barqūq, calque, du latin praecoquum, fruit précoce)

Gros fruit charnu de l'abricotier, sucré et savoureux, dont le noyau lisse contient une amande comestible et dont la pulpe est utilisée en confiserie et en pâtisserie. (La production annuelle totale d'abricots est de l'ordre de 3 millions de tonnes. Les plus importants producteurs sont la Turquie [16 %] et l'Iran [9%], suivis de l'Italie, du Pakistan et de la France dont la production se situe, pour chacun d'entre eux, autour de 6 % du total mondial.)

Alcôve³¹ : nom féminin (espagnol alcoba, de l'arabe al-qubba, petite chambre)

- Renforcement dans le mur d'une chambre, où l'on place un ou plusieurs lits. En savoir plus sur

-Harki : n.m ; Militaire servant dans une [harka](#). (Les harkis ont joué un rôle important comme auxiliaires des troupes françaises pendant la guerre d'Algérie de 1954 à 1962. Près de 100 000 d'entre eux, abandonnés par les autorités françaises, furent massacrés par l'armée de libération nationale (A.L.N.), bras armé du F.L.N., à la suite des accords d'Évian, le 18 mars 1962, qui scellèrent l'indépendance de l'Algérie, en juillet. Seuls 20 000 harkis furent rapatriés en France, où ils furent souvent parqués dans des camps précaires. Aujourd'hui, leur population, regroupant les musulmans rapatriés et leurs descendants, est évaluée à 400 000 personnes environ.)³²

-Bled : nom masculin (arabe maghrébin blad, pays) Familier. Contrée, village retirés et généralement sans attrait : Un bled où il pleut un jour sur deux. Familier. Lieu que l'on habite, où l'on est né : Rentrer dans son bled.³³

-Oued : N.M arabe (wadi) Rivière d'Afrique du Nord. Cours d'eau le plus souvent intermittent des régions sèches, où l'alimentation s'effectue presque uniquement par ruissellement, et s'achevant généralement dans une dépression fermée ou disparaissant par

²⁹<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/alcool/2109#8cd8PxaTXo8L4LVu.99>

³⁰ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/abricot/224#ut6mD2ODLZBUYjYo.99>

³¹ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/alc%C3%B4ve/2135#K2DTzcsqYftvBVyg.99>

³² <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/harki/39104#gKlySumh30UjzpFP.99>

³³ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bled/9799>

épuisement.

34

-Jogging: n.m. anglais, *jogging*. « Course à pied pratiquée pour l'entretien de la forme physique, sur les terrains les plus variés (bois et campagne, routes, rues des villes). Survêtement utilisé pour cette activité.³⁵ »

-Footing : n.m créée de l'anglais *foot*, pied. « Course à pied entrecoupée de marche, faite sur un rythme régulier et sans forcer, pour entretenir sa forme physique. »³⁶

-Rockeur : n.m. américain, *rocker*. Chanteur de rock. Familier, adepte du style rock, personne qui, dans sa tenue (blouson de cuir noir, bottes, etc) imite les chanteurs de rock.³⁷

-Parking : n.m, anglais *parking*, synonyme de parc de stationnement. Ensemble d'emplacements pour garer les voitures en sous-sol d'un immeuble ou au pied de celui-ci, chacun de ces emplacements. Action de parquer un véhicule : le parking est interdit³⁸

Souvent à travers l'Histoire la guerre des mots a été déclarée entre puristes et modernistes. Les premiers, comme à l'exemple des académiciens français, ont eu pour mission au XVIIIe siècle de « de travailler dans la plus grande diligence et le plus grand soin afin de rendre la *langue pure* et éloquente, capable de traiter des sciences et des arts »³⁹. Par pureté ici, il y a lieu de comprendre faire la guerre aux emprunts. Mais, quatre siècles après, on voit bien que le français continue de contenir des emprunts qui le font, d'ailleurs, vivre et évoluer, notamment les anglicismes qui ont migré vers le français, en abondance, au XIX siècle, puis, d'autres plus récents, liés à la technologie numérique et les médias (le show-biz, la star, people, le best-off...)

C'est justement en termes d'enrichissement lexical et culturel et non pas une dénaturation, que Jean Tabi-Manga définit le phénomène de l'emprunt « *L'emprunt est un processus lexicogénique. Il enrichit la dynamique du français dans un contexte multilingue, et donc de contacts culturels* ». ⁴⁰

Il est bon de rappeler que l'emprunt linguistique est un phénomène commun à toutes les langues, quand bien même, celles (les langues) qui vivent au contact d'autres, empruntent en plus grand nombre, plus « *généreusement* ». C'est le cas du contexte sociolinguistique algérien qui est plurilingue par excellence.

³⁴ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oued/56870#u2lFwFD0sw9wruh99>

³⁵ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/jogging/44936#lxLRfow4SepZgi1g.99>

³⁶ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/footing/34538?q=footing#34497>

³⁷ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rocker/69683?q=rocker#68928>

³⁸ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/parking/58227?q=parking#57883>

³⁹ Extrait du statut de l'académie française fondée le 29.01. 1635 par le cardinal de Richelieu « La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (article XXIV) ».

⁴⁰ Jean Tabi-Manga , article, «Prolémogènes à une théorie de l'emprunt en français langue seconde » Presse Université Québec, 2006, p 106-176

Dans le dictionnaire de Linguistique édité par Jean Dubois, une définition est proposée : « *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas. L'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts* ». ⁴¹ Cette définition met en avant la condition « d'absence d'équivalent dans la langue cible », donc, c'est aussi le déficit lexical d'une langue qui est à l'origine de l'emprunt, mais, lorsqu'il se réalise, ce dernier sert au final à l'enrichissement du capital lexical d'une langue. C'est ce qu'expliquent Georges Lüdi et Bernard Py en abordant plutôt la notion d'enrichissement du vocabulaire : « *les emprunts lexicaux sont des unités lexicales simples ou complexes d'une autre langue introduites dans un système linguistique afin d'augmenter le potentiel référentiel ; elles sont supposées faire partie de la mémoire lexicale des interlocuteurs même si leur origine étrangère peut rester manifeste* ». ⁴²

Cette même attitude de « justification » de l'emprunt est appuyée par Langueux qui parle de ce phénomène en le comparant à un renouvellement et une mise à jour du lexique d'une langue, toutefois, il soumet deux conditions à la « légitimation » de l'emprunt « *L'importation intelligente et raisonnée de termes étrangers, c'est-à-dire conforme à des besoins réels, constitue un des moyens les plus adéquats dont une langue puisse se servir pour renouveler et mettre à jour son lexique* ». ⁴³

L'intelligence et la raison deviennent pour Langueux deux critères sur la base desquelles un emprunt peut se réaliser. Il met l'accent sur la nécessité de l'emprunt et sur la quantité de mots « voyageurs » qui peuvent être admis dans une langue avec un but précis : l'enrichissement et la mise à jour du lexique, sans quoi, il n'y a pas nécessité à recourir à l'emprunt à une langue source lorsqu'une réalité similaire existe dans la langue cible.

La notion d'emprunt nécessaire ou de nécessité est importante dans la mesure où elle implique que les locuteurs de la langue cible adoptent cet « intrus » en même temps qu'ils acceptent la réalité métalinguistique à laquelle il renvoie. Cette précision est essentielle car, elle conforte mes hypothèses de départ. J'avais en effet stipulé dans mes hypothèses de recherches que les chroniqueurs se servaient dans le capital lexical des différentes langues sources (arabe, arabe algérien ou kabyle) pour mieux exprimer une réalité qui n'existe pas, ou pas tout à fait, dans la langue française, pour trouver « le mot juste » et pas un autre, approximatif.

D'ailleurs, une des conditions d'éligibilité d'un emprunt (arabisme, algérianisme) et sa pérennité dans le système linguistique français est d'abord sa « vulgarisation » j'entends ici sa popularisation et donc son passage dans le discours français (discours médiatique et

⁴¹ Dubois, J et al « Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage » Paris, Larousse, 1973

⁴² G.Lüdi & B.Py « être bilingue » éd Petre Lang, Bern, 1986

⁴³ Elizabeth C;Saint, article en ligne revue «Communication, Lettres et Sciences du Langage » http://clsl.recherche.usherbrooke.ca/vol7no1/SAINT_vol7_no1_2013.pdf

discours courant) via les dictionnaires, comme « attestation » de son intégration au système linguistique français.

Exemples :

1- « Quelle est la différence entre un **émir et un émir** ? (...) (de pétrole ou **de casemates**). Les deux naissent l'un de l'autre : **l'émir** d'Arabie est le Père financier et idéologique **de l'émir** du Sahel. Il le nourrit de livres, **fatwas**, satellites, **chouyoukhs et best of** du manuel du moyen-âge...

extrait de la chronique de K.Daoud du 23.02.2014

1- « Et, je remarque ce truc énorme, cette traînée liquide à la suite de ce cortège de fin du monde **salafiste** ».

extrait de la chronique de Hakim Laâlam n°93.

2- « (...)Que croire quand on voit un leader remercier El Fakhama, appeler les Algériens à voter(...)les **islamistes** appellent à appliquer **la Charia**, ».

extrait de la chronique de K.Daoud du 09.04.2012

3- « (...) Le véritable salaf du **salafiste**, c'est le dictateur «arabe» et le **wahabite** de l'Arabie. Pas **l'Islam** ».

extrait de la chronique de K.Daoud du 16.06.2012

4- « L'art du nu chez **le djihadiste** »

intitulé de la chronique de K.Daoud du 16.06.2014

5- Une nouvelle «religion du peuple» : le sous-**Islam**, l'exorcisme et une «clinique spécialité **Djinns** (...) qu'ils sont des milliers **d'imams** sous-formés, monolingues, sans ouverture sur le monde ni sur l'Autre

Extrait de la chronique de K.Daoud du 28.12.2013.

Tous les emprunts sus- cités appartiennent quasiment à un même champ lexico-sémantique, et à une même thématique : politico-religieuse. Ces sont des mots nouvellement employés par les francophones, notamment dans les médias. Ces signes linguistiques sont apparus en même temps que certains évènements (tels que la lutte anti-terroriste en Algérie dans les années 90, les printemps arabes, les attentats, les groupes terroristes armés) d'abord en dehors de France puis, en France.

Une étude a été réalisée sur les emprunts aux Etats Unis dans les années cinquante, selon laquelle, la plus grande majorité des emprunts sont des nominaux simples « 71 à 75%. *Le substantif apparaît donc comme l'élément le plus facile à déplacer de la langue source vers la langue cible* »⁴⁴

⁴⁴ Brahim Khetiri , thèse de doctorat intitulée « L'emprunt à l'arabe dans le français au Maghreb ; Etude comparative » Université Mentouri, Constantine 1, année 2013-2014, p 39 lien : <http://bu.umc.edu.dz/theses/francais/KET1349.pdf>

La résistance des verbes de la langue source à l'intégration dans la langue cible pourrait être expliquée par l'appartenance à des systèmes grammaticaux différents (arabe algérien, kabyle, français). La conjugaison des verbes dans les langues sources arabe algérien ou kabyles (chamito-sémitiques) ne se produit pas de la même manière que dans le français qui est une langue d'origine indo-européenne.

Ce constat conforte mon autre hypothèse sur les traductions littérales que subissent les expressions idiomatiques (étant généralement des lexies complexes) produisant des calques ainsi que la créativité lexicale que s'autorisent les énonciateurs qui s'approprient la langue française lorsqu'il s'agit de verbes.

Cette créativité lexicale est parfois le produit de manipulation d'un emprunt (Dérivation, suffixation...) dont la nature grammaticale d'origine est un substantif, comme je vais l'expliquer dans ce même chapitre dans la partie consacrée aux « néologismes et créativités lexicales ».

Par ailleurs, il me faudra procéder à une analyse spécifique pour distinguer ce que j'avais dans un premier temps identifié comme étant des emprunts des xénismes dont les critères définitionnels sont différentes, de l'alternance codique, plus générique, en procédant à des vérifications d'existence dans le dictionnaire et de légitimation justifiée par le déficit linguistique entre autres éléments de pertinence.

5.1- Typologie de l'emprunt

Les formes et classifications de l'emprunt ont fait l'objet de plusieurs études, analyses et discussions. Il ressort, au final, que tous les emprunts ne peuvent pas être classés dans une même catégorie. Tous les emprunts ne sont pas nécessaires, par conséquent, leur emploi dans un discours, n'aura forcément pas la même justification.

a)- Emprunt nécessaire ou de nécessité :

C'est celui emprunté en situation de déficit linguistique avéré. Il renvoie principalement à une réalité locale (algérienne, arabo-musulmane) inexistante dans la langue française. Son usage est purement à but explicatif, dénué de toute connotation ou affect. On le désigne aussi par emprunt dénotatif. Généralement, ces lexies (simples ou complexes) appartiennent aux champs socioculturel et religieux. Deroy Louis explique qu'« *il est justifié par un souci de clarté* »⁴⁵.

Exemples :

1- « Même chose pour des religieux étrangement absents du registre **des fetwas...** »

Extrait du corpus de Hakim Laâlam P 282

2- « (...) **les islamistes** appellent à appliquer la Charia (...) »

Extrait de la chronique de K.Daoud du 09.04.2012

⁴⁵ Deroy Louis, « L'Emprunt linguistique » les belles lettres, Paris 1956, p 139

3- « (...) Avec **El Hadj** El Anka en noir et blanc, auguste et la voix frémissant, les femmes en **Haïk** (...) »

Extrait de la chronique de Kamel Daoud du 28.06.2014

Occurrence	Equivalence dans la langue française
Fetwa	Inexistante
Islam, islamistes	Inexistante
El hadj	Inexistante
Haïk	Inexistante

b)-Emprunt facultatif :

C'est celui emprunté pour des raisons autres que celles d'un déficit linguistique. Certains linguistes estiment d'ailleurs, à leur sujet, qu'ils sont subsidiaires, injustifiés, voire, « inutiles » parce qu'« *une désignation existe ou est possible dans la langue emprunteuse.* »⁴⁶ mais, que le locuteur peut juger « insuffisante » ou pas totalement fidèle à ce qu'il voudrait signifier. Il s'agit dans ce cas de l'emprunt connotatif dont l'utilisation renvoie à d'autres besoins que la désignation épilinguistique pure, notamment, par la charge affective, l'allusion, le non-dit, les représentations qu'ils véhiculent.

Exemples :

1- -« Les revendications des peuples étaient et resteront légitimes : liberté, justice, fin **des Moukhabarates**, droit de regard sur l'argent de tous »

2- « (...) On a compris, enfin, le lien entre l'ennui, le terrorisme, la frustration, **la harga** et l'émeute... »

3- « il y avait un peu de l'exposition universelle de 1900 dans ce colloque algérien sur les **harragas** ».

4-« une faute grave ? Celle d'affirmer que le sang des **chouhada** appartient d'abord et seulement à leurs familles et leur pays ? «

Ici, le mot Moukhabarate peut être remplacé par son équivalent français Services de Renseignements, mais, il n'aurait pas la connotation escomptée, car, Moukhabarates ne sert à désigner que les services secrets (de contre-espionnage) de certains pays moyen-orientaux, syriens en particulier. Il en est de même pour La harga, et les Harragas, tous deux correspondant à une *réalia* algérienne, qui peuvent être remplacés par immigration clandestine et émigrés clandestins.

⁴⁶ Deroy Louis, op cité, p172.

Puis, les Chouhadas dans sa signification première peut être traduit par son équivalent français « martyrs ». Sauf que, « Chouhadas » renvoie au combat pour la religion musulmane uniquement, ce qui en fait un terme restrictif.

Ces quatre exemples d'emprunts ont des équivalents dans la langue française, mais, ceux-ci doivent être complétés par des explications supplémentaires, des compléments du nom. Ce recours à une autre langue s'est donc avéré pour l'émetteur nécessaires pour des raisons autres que sémantiques « *tout mot emprunté l'est pour une raison qui semble bonne et suffisante à l'emprunteur* »⁴⁷ des besoins autres qu'épilinguistiques et dont la fonction est celle de préciser le sens, d'économiser les explications afin d'éviter la périphrase française.

Tous ces paramètres en font des emprunts facultatifs ou « de luxe ».

5.1.1. L'emprunt lexical

C'est le plus connu des emprunts et généralement le plus usité. Il sert à mieux rendre compte d'une réalité que le locuteur estime « incomplète » ou « inexistante » dans la langue de l'énoncé. L'emprunt peut être intégral (forme et sens) ou bien partiel⁴⁸ (forme ou sens). L'emprunt intégral ne subit pas d'altération graphique ou phonologique. L'emprunt hybride ou partiel, quant à lui, est en partie adapté à la langue cible.

Dans mon corpus, j'ai repéré des emprunts lexicaux à l'arabe institutionnel (arabismes), à l'arabe algérien et kabyle (algérianismes), et mêmes des anglicismes.

Exemples :

a)-Emprunts intégraux :

Langue source	Arabe institutionnel	Arabe algérien	Kabyle (berbère)	anglais
Exemples emprunts intégraux relevés	Nahda, Moukhabarate Djihad Imam Cheikh Islam Djihad Moudjahidine Bled	Haraga Walou Saha bezzef Hogra zaâma	anwa argaz	Smack Saoul Tout de go Black Show-room Cool Relax Come-back

⁴⁷ Deroy Louis, cité par Brahim Khetiri op cité p 45.

⁴⁸ Egalement nommé emprunt hybride

b)-Emprunts Hybrides :

Langue source	Arabe stitutionnel	Arabe algérien
Exemple d'emprunt Hybrides relevés	Islamiste Djihadiste Imamiste Califal	Hittistes Harragas

Les emprunts hybrides cités ont été adaptés au système de la langue cible soit par dérivation, suffixation⁴⁹, notamment, soit par la flexion par rajout de la marque du pluriel « S » à l'écrit :

Occurrence	Procédé d'intégration
Islamiste	Substantif +ISTE (dérivation)
Djihadiste	Substantif+ISTE (dérivation)
Imamiste	Substantif +ISTE (dérivation)
Califal	Substantif + AL (dérivation)
Hittistes	Substantif de l'arabe algérien« HITT » suffixe ISTE (dérivation)
Harragas	Adj issu de l'arabe algérien Harraga+ du pluriel (flexion) à l'écrit français

5.1.2. L'emprunt sémantique ou calque

Il intervient sur la structure de la langue. « *Il influence essentiellement la construction des phrases en empruntant la syntaxe de la langue prêteuse* »⁵⁰ également appelés calques.

Les calques sont des marques trans-codiques dont la description et la définition est différente de celle de l'emprunt et/ou du xénisme que je vais définir ultérieurement. Elle ne concerne pas le stade de l'intégration du mot emprunté ni sa récurrence mais, plutôt la justesse du sens auquel il renvoie dans la langue cible. Il est le résultat d'une traduction littérale et intégrale d'un mot ou d'une séquence appartenant à une langue A, utilisé dans une langue B avec tout ce que cela suppose comme décalage de sens. Le calque est le plus souvent défini comme étant une interférence fautive car révélateur d'une mauvaise connaissance de la langue cible. « *Une interférence qui ne met pas en jeu le signifiant des signes, et porte uniquement sur*

⁴⁹ Cette remarque mérite qu'on s'y arrête car, par le rajout de la marque du pluriel « S », imprononçable pourtant à l'oral, le chroniqueur prouve que la syntaxe dominante dans son discours est bien le français.

⁵⁰ idem

les structures sous jacentes du signifié ». ⁵¹ comme l'explique M.Pergnier. De son côté, J.Tabi – Manga avance que les calques « *représentent la projection en français des schémas syntactico-sémantiques plus ou moins lexicalisés du substrat linguistique. Sur le plan de la sémantaxe, cette réactivation de la substance du contenu local (africain) à travers une forme d'expression française traduit un phénomène proprement culturel. Enfin, les calques traduisent la tendance à la fonctionnalisation de la langue française, c'est-à-dire cet effort d'adaptation du français à la seule fonction de communication par affranchissement des contraintes grammaticales* ». ⁵²

Dans mon corpus, j'ai constaté que les calques se produisaient le plus souvent pour traduire des expressions idiomatiques algériennes auxquelles, aucune autre réalité ne correspond dans la langue française.

Exemples :

1- « **Elle est avec le debout** » ici « le debout » signifie en arabe algérien (Waqef) la personne en situation de force et non pas comme traduit en français en position verticale.

(Extrait de la chronique de Kamel Daoud intitulée « Ali la fuite et le cheval de Reagan » du 23.01.2014 parue au Quotidien d'Oran, p 3)

2- « **On nous enlève le pantalon** » signifiant ici être déshonoré et non pas être déshabillé. Le pantalon est le symbole de virilité et d'honneur.

(Extrait de la chronique de Kamel Daoud intitulée « garder la barbe ou sauver le pantalon ? » du 11.04.2010 parue au Quotidien d'Oran p3)

3- « (...) C'est la Kabylie qui **mange le Ramadan** » signifiant ne pratique pas le jeûne du mois de ramdhan

(Extrait de la chronique de Kamel Daoud « Manger les «mangeurs» est-il hallal ? du 05.08.2013)

4- « (...) **Vous avez mangé la tête** de tous les autres ». signifiant porter malheur et assister à la mort de tous les autres, leur survivre (un peu comme la mante religieuse)⁵³

(Extrait de la chronique de Kamel Daoud « Une autre forme du 11 janvier » du 14.01.2014)

Les exemples sus- cités sont des expressions idiomatiques. Ce sont elles qui font, le plus souvent, l'objet de traduction littérale lorsque le bilinguisme est maîtrisé, comme c'est la cas de mes chroniqueurs. Le calque ici est voulu.

⁵¹ M.Pergnier, op cité, p 89.

⁵² J.Tabi Manga op cité p 165

⁵³ En latin « mantis religiosa » Insecte de l'ordre des Mantoptères. Les spécialistes ont observé que, souvent, la femelle mangeait le mâle pendant l'accouplement, Elle commence par la tête.

5.1.3. L'emprunt phonétique

Dans mon corpus, ce phénomène touche les emprunts faits dans les deux sens : du français vers l'arabe algérien et de l'arabe vers le français. Il s'inscrit dans le cadre de la réciprocité des langues en contact qui est à l'origine de leurs évolutions respectives. Evidemment, il existe dans la langue arabe institutionnelle des emprunts faits au français et à l'anglais, notamment dans les domaines scientifiques et technologique. Fouzia Benzakour, justifie cette influence par les nécessité du monde moderne « *l'influence du français apparaît aussi, et peut-être plus encore, dans le lexique où l'arabe moderne emprunte massivement au français les lexèmes en rapport avec la vie moderne occidentale, la science et la technique, en les adaptant à son système phonologique/ phonétique et en les intégrant soit entièrement, soit partiellement, à ses structures morphologiques* »⁵⁴

Exemples :

En Informatique, Computer كمبيوتر [kambju:ter], le phonème [p] n'existant pas dans le système phonétique arabe, il se transforme en [b],

En sociologie, Démocratie الديمقراطية [edimuqra:t'iya] le phonème [k] est transformé en [q] et le [t] devient [t'] emphatique ,

En Psychologie ou médecine, hystérie هستيريا [hi:sti:rya:]

Foudil Cheriguen partage également cet avis sur l'obligation d'adapter l'emprunt au système linguistique français afin de lui permettre de survivre et d'être facilement usité par les francophones natifs « *pour qu'un terme soit emprunté, il est nécessaire qu'il soit suffisamment répandu dans la langue emprunteuse, que les usagers de celle-ci, l'admettent, soit tel quel, soit en lui faisant subir quelques modifications (par rapport à la langue d'origine) d'ordre phonique surtout, afin de mieux l'adapter à la langue emprunteuse* ».

Je rappelle à ce niveau que les systèmes phonétiques et phonologiques arabes et français sont différents quant à la prononciation de certains phonèmes. Par exemple, il n'existe pas de voyelle fermée [y] ni demi-fermées [e] et [ø] en arabe, comme il n'existe pas non plus de phonème [x] en français. Ces nouvelles lexies que je prends pour exemple, formées avec les traits distinctifs du système linguistique algérien sont complètement intégrées dans la langue algérienne et sont réempruntées par le chroniqueur dans un énoncé en langue française. Il y a donc double emprunt né du fait de la double influence des langues en contact:

⁵⁴ Benzakour Fouzia, « le Français au Maroc » lexique et contact de langues, article en ligne https://books.google.dz/books?id=yifNHpBkV9sC&pg=PA110&lpg=PA110&dq=benzakour+influence+du+fran%C3%A7ais+sur+l%27arabe&source=bl&ots=mfrKtFHI-D&sig=7lrHvIBSZ7Y0CkouKkO5jq4zRug&hl=fr&sa=X&redir_esc=y#v=onepage&q=benzakour%20influence%20du%20fran%C3%A7ais%20sur%20l%27arabe&f=false

Exemples d'emprunts phonétiques:

Emprunt relevé	Emprunt intégral	Modification subie
fatcha,	La face (figure) de l'italien faccia	[fatʃa]
França	La France	[fransa]
Miki	Mikey (personnage de Disney : mikey mousse)	[miki]

Par ailleurs, j'ai également relevé des emprunts phonétiques du français vers l'arabe algérien (algérianisme), réemprunté dans les chroniques journalistiques :

Exemple : « El miziria » ce mot est à l'origine un mot français : la misère. Il a été emprunté à la langue française et accueilli dans l'arabe algérien en subissant certaines modifications d'ordre morphosyntaxiques et phonologiques, pour devenir [mizirija]

6-Le xénisme ou pérégrinisme

Malgré les nombreuses tentatives de différenciations nettes, il demeure difficile d'établir les frontières bien délimitées entre les deux concepts : xénisme/emprunt, tant les notions sont nuancées « *il n'est pas possible de tracer une limite précise entre les deux catégories. Non seulement l'usage varie selon les époques, mais, à tout moment, il comporte un certain flou, que ne supprime pas la tyrannie de la grammaire normative* ». explique Louis Deroy⁵⁵ qui estime que cette différence entre les deux notions dépend de l'usage qu'en font les locuteurs de la langue cible. Il ajoute que les xénismes gardent « un air étranger » tandis que les emprunts sont définitivement adoptés, « naturalisés ». Les spécialistes se rejoignent, néanmoins, sur un même point de vue concernant la définition du xénisme qui résiderait dans la notion « d'ancienneté » de l'emprunt.

Ainsi, le xénisme (du grec *xenos* = étranger) peut être considéré comme étant le premier stade, ou première phase de l'emprunt avant son intégration dans le système linguistique et avant son adoption par les locuteurs de la langue cible. Le xénisme est défini par le Dictionnaire de Linguistique comme étant « *un mot étranger, mentionné avec référence au code linguistique d'origine et aux réalités étrangères* ». ⁵⁶ Je retiens l'explication suivante :

Le xénisme =emprunt - processus d'intégration et d'adoption.

Ledit processus ne concerne pas seulement le procédé morphologique ou phonétique/phonologique de l'unité (certains emprunts n'en subissent pas) mais, il peut également subir des modifications sémantiques. Le xénisme pourrait aussi être défini comme

⁵⁵ Deroy, Louis, « L'Emprunt linguistique » les belles lettres, Paris,1956, p 224

⁵⁶ J.Dubois « Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage », Paris, Larousse, 1973.

étant le mot voyageur à l'état brut, tel qu'il existe et tel qu'il est employé dans sa langue d'origine et dans le même contexte avant de connaître un processus morphosyntaxique d'intégration dans le système linguistique de la langue cible. Par ailleurs, il réside également une notion de temps, d'ancienneté de la migration dudit mot d'une langue vers une autre qui peut aider à distinguer entre l'emprunt et/ou le xénisme : plus elle est ancienne (migration), moins l'identification de l'emprunt sera aisée, et plus elle est récente (migration) plus il sera facile de le repérer : cas du xénisme.

L'unité lexicale demeure à l'état de xénisme tant qu'elle réfère à une réalité existant dans sa langue d'origine et pas dans la langue d'accueil.

Exemples :

« la vénérable tante s'est vu opposer un refus catégorique au motif qu'elle ne portait pas le **hidjab** ». (HL chronique 21)

« le hidjab » renvoie à une réalité de la société musulmane. Bien qu'en France, une communauté musulmane importante soit installée, le mot « hidjab » n'est pas employé, on lui préfère « voile », ce qui fait de lui un mot faiblement (ou pas du tout) compris par la communauté francophone native.

Actuellement, nous assistons à un phénomène de migration de certains mots liés à une réalité spécifique à la société arabo- musulmane, situation que je qualifierai de « conjoncturelle », inexistante dans la langue française dont le substrat est le Latin. Je rappelle que le latin est une langue indo-européenne alors que l'arabe, l'arabe algérien qui en est une variante, ainsi que les langues berbères appartiennent à la famille des langues sémitique ou chamito- sémitique. Le critère d'appartenance à de familles de langues différentes est non seulement important dans le sens où une langue véhicule des référents et une culture partagés par une même communauté. Ainsi, sous la pression de certains événements sécuritaires notamment qui ont touché toute l'Europe, ou presque, il devient récurrent d'entendre des mots tels que « *Jihad ou islamiste*, ». Dans un autre contexte socio-économique, cette fois, les médias parleront aussi de *Harraga* en voulant décrire des immigrés clandestins venus d'Algérie.

Ainsi, ces mots sont passés dans le discours médiatique français depuis quelques années déjà. Ces emprunts sont devenus tellement galvaudés qu'aucune explication n'est nécessaire lors de leur usage dans un discours francophone, ce qui m'autorise à dire qu'ils ont été totalement intégrés dans la langue française et qu'ils ne sont plus considérés comme xénismes, Pour ce qui est de l'adjectif « **hallal** », à titre d'exemple, très récurrent dans mon corpus, il a d'ores et déjà subi cette intégration. Preuve en est ce chapeau dans un article de la presse française⁵⁷ : Robert Ménard (Maire de Béziers) : "*Il n'y aura pas de repas halal dans les cantines municipales*" à Béziers. On voit bien que *Hallal* est employé sans aucune explication supplémentaire à l'attention du public. Il devient donc évident que « hallal » renvoie

⁵⁷

<http://www.rtl.fr/actu/politique/robert-menard-il-n-y-aura-pas-de-repas-halal-dans-les-cantines-municipales-a-beziers-7770959684>

actuellement à une réalité socioculturelle et/ou religieuse connue par la société française de l'Hexagone.

C'est dans ce sens qu' Ambroise Queffelec propose des critères de classement respectifs qui permettent de répertorier et de différencier les xénismes et les emprunts sur la base de la fréquence d'emploi. La démarcation sera, du coup, établie entre les deux notions en termes d'opposition « *une dichotomie brutale entre ces deux catégories qui constituent en fait les deux pôles du continuum* »⁵⁸. Plus un mot étranger (arabe, algérien ou kabyle) est utilisé dans la langue française moins il référerà à une réalité étrangère et plus il sera intégré dans le système linguistique français.

Tout en admettant que c'est « *la fréquence des xénismes dans le discours qui accroît pour la langue la probabilité d'emprunter* »⁵⁹. Cheriguen Foudil relève « *Toutefois, l'insertion seule du xénisme peut n'être qu'occasionnelle* »⁶⁰, il met ainsi en exergue la fragilité du critère de fréquence de l'emploi, qui ne pourrait être, à lui seul, un critère suffisant de différenciation, contrairement à ce que Queffelec Ambroise propose. Pour Cheriguen Foudil, toute la question doit être abordée en termes d'intercompréhension (locuteur-interlocuteur) « *la distinction n'apparaît qu'en fonction de celui qui écoute le discours : si le xénisme est compris, il fonctionne comme un emprunt. Inversement, si un emprunt même intégré de longue date n'est pas connu de l'auditeur, il lui arrive de fonctionner comme un xénisme en ce sens qu'il peut nécessiter un complément d'explication* ». ⁶¹

En effet, dans une étude consacrée aux emprunts et xénismes, Cheriguen Foudil, explique que le classement des « mots migrants » dans l'une ou l'autre des catégories dépend de la réaction de l'interlocuteur « *semble être emprunt, ce qui est perçu comme connu, et xénisme ce qui est perçu comme inconnu* ». ⁶² Seulement, à ce niveau de l'explication, il avoue que la notion de connu et d'inconnu devient relative au degré de bilinguisme des interlocuteurs : ce qui est perçu comme connu par l'un ne l'est pas forcément par l'autre. « *la notion de connu/inconnu implique la compétence de celui à qui on parle* »⁶³ mais, il avoue tout de même, que cet autre critère n'est pas non plus infaillible : on ne peut juger de la compétence linguistique d'un interlocuteur sur la base de la méconnaissance d'un seul terme. Par ailleurs, dans le cas de ma recherche, comme il est question de chroniqueur et de lecteurs, la réception des « mots étrangers » chez le destinataire (ici le lecteur) est impossible à observer et à juger à moins de mener une enquête de réception (ce que j'aimerais réaliser dans une recherche ultérieure)

Toutes ces réflexions prouvent combien le flou entre emprunt et xénisme demeure persistant et qu'il serait prétentieux de ma part de prétendre soumettre des définitions arrêtées. Toutefois, à travers mes différentes lectures sur le sujet, je ne peux que confirmer l'approche

⁵⁸ Brahim Khetiri, op cité.

⁵⁹ Cheriguen Foudil « les mots des uns, les mots des autres : le français au contact de ;l'arabe et du berbère » éd Casbah, février 2008, page de couverture

⁶⁰ idem

⁶¹ Cheriguen Foudil « les mots des uns, les mots des autres : le français au contact de l'arabe et du berbère » éd Casbah, Alger, 2008, p 68

⁶² idem

⁶³ ibid

de Cheriguen Foudil qui estime que « *La difficulté d'établir des typologies précises des divers discours ou même seulement des unités lexicales, incite à la prise en charge par le lexicologue, de l'univers socioculturel, et dans le cas de l'emprunt, des deux langues en contact avec leur « cadre » social et culturel qui implique qu'on fasse appel non seulement à la sociologie et à l'Histoire, mais aussi à l'ethnologie voire même à l'anthropologie (...) Traiter des mots c'est aussi traiter de leur environnement extralinguistique* ». ⁶⁴

Compte tenu de ces explications, dans mon analyse, il me sera impossible de procéder à cette distinction xénisme/emprunt étant donné le volume de mon corpus et, l'absence d'enquêtes francophones monolingues.

7-Thématiques pourvoyeuses de l' « empruntabilité »

Dans une démarche taxonomique onomasiologique, Dalila Morsly propose un classement pragmatique des domaines susceptibles de pourvoir le plus d'emprunts. Il s'agit d'une démarche « *d'étude du sens qui consiste à partir d'une notion (ou d'un concept) et à chercher le (ou les) signe (s) linguistique (s) qui en rend (ent) compte* ». ⁶⁵

Adopter cette démarche va me permettre d'affiner mon analyse, en allant du particulier vers le général : de l'emprunt vers le domaine pourvoyeur d'emprunt, et donc, du concept vers le champ conceptuel.

Il est vrai que je ne peux prétendre pouvoir classer ces concepts de manière catégorique et hermétique, tant les champs conceptuels « *se superposent et s'interpénètrent ...* » ⁶⁶ et, par conséquent, difficilement « cloisonnables ».

Néanmoins, je peux m'inspirer des travaux de Dalila Morsly et Yacine Derradji qui proposent une typologie, pour esquisser un découpage thématique des emprunts répertoriés dans mon corpus.

De manière générale, les domaines sont récurrents. Il s'agit de la **religion, la vie institutionnelle et politique ainsi que la société algérienne** (qui englobe plusieurs sous domaines).

a)- Domaine de la Religion :

Il s'agit d'emprunts appartenant au discours formel religieux. Généralement en arabe classique, langue mythique.

HL 10.1- « Nabil est de cette race de journalistes que le discours officiel et les **fetwas** présidentielles préfèrent »

⁶⁴ ibidem p 70 ;

⁶⁵ Définition proposée par le Dictionnaire de didactique des langues, éd HACHETTE, 1976, p 383.

⁶⁶ Derradji Yacine, cité par Khetiri Brahim, mémoire de magistère en ligne, 2004, p 51
<http://bu.umc.edu.dz/theses/francais/KET100023.pdf>

HL 57.2- «Grâce à Si Goulamallah, nous pouvons compter désormais sur l'argent de **la zakat** ! »

KD 11.5-« Et que le règne des **chouyoukhs** et des satellites investit par ses **hadiths**, versets, interprétations et manipulations. »

b)- Domaine institutionnel et/ou politique :

Il s'agit d'emprunts appartenant au discours officiels des représentants de l'Etat Algérien et celui des personnages politiques. Ces lexies sont parfois révélatrices d'une spécificité « algérienne », certaines sont même devenues systématiques, voire, routinisées. Ces emprunts sont faits à l'arabe institutionnel, langue officielle en Algérie.

HL 37.2- « Qui des menaces de représailles sanglantes de **la kasma** de Bir –el –djir et des millions de ses adhérents contre cette télé ennemie. »

KD 26. 3-« l'islam aurait fini comme une **Daira** à la Mecque et pas un empire ».

c)- Domaine de la vie sociale algérienne

Ces emprunts n'ont généralement pas d'équivalents en français. Ils correspondent à une réalité algérienne. Ce sont des emprunts faits à l'arabe algérien.

HL 1.1 - « Candidate à la **“harga”** dans la cale d'un rafiote presque aussi rouillé que le Batna ».

d)- Domaine de la gastronomie

HL 27.2- « c'est une habitude électorale en Algérie, les femmes restent à la maison la matinée pour préparer le repas et faire le ménage, ensuite, une fois le traditionnel **berkoukès** cuit, elles iront accomplir leur devoir ».

e)- Domaine de l'habillement

HL 44.4-« qui a ordonné aux journaux télévisé d'ouvrir leur « une » sur l'arrivée des poussahs portant **qamis**, claquettes et barbes... »

f)- Domaine des médias

KD 45.3-« Le chroniqueur a encore dans les oreilles cette voix cavernueuse du communiqué, défilant sur l'écran de l'ENTV, lu avec la gravité d'un film d'horreur et qui commence par ce mot affreux : **«Balagh»**, «Communiqué n°...», sur le mode stalinien et avec la langue des guerres perdues de Abd Nasser. »

8- Les expressions idiomatiques

Ce sont les expressions populaires, locutions figurées ou imagées, expressions dites aussi figées. Véritables lieux d'exploration privilégiée où s'épanouit la créativité et l'inventivité poétique, humoristique, sarcastique ou ironique, les expressions idiomatisées véhiculent, au-delà de la dimension sémantique basique, la dimension culturelle qui fait référence à une mémoire collective et à des représentations communes à une société.

Alain Rey souligne qu'« *un lexique ne se définit pas seulement par des éléments minimaux, ni par des mots simples ou complexes, mais aussi par des suites de mots convenues, fixées, dont le sens n'est guère prévisible* »⁶⁷

« Une expression figée ou locution » comme l'appelle A.Rey, ou bien encore « expression idiomatique *routinisée* » telle que la désignent Louis-Jean Calvet et John Gumperz, constitue un élément important de la phraséologie d'une langue qui peut en altérer la compréhension et par conséquent, être à l'origine du mauvais maniement d'une langue étrangère car relevant de la culture populaire, des proverbes, et autres maximes qui constituent un patrimoine culturel et linguistique particulier. Le risque dans l'usage d'une langue étrangère sans connaissance préalable de ces expressions réside dans la possibilité de leur utilisation au premier degré, alors que celles-ci véhiculent toute une histoire, toute une culture, souvent implicites.

« *Les expressions idiomatiques constituent un des éléments fondamentaux de notre langage qui donne à la dimension poétique une occasion de s'épanouir au niveau du quotidien. Elles sont toujours porteuses de symboles et, dans ce sens, forment un véritable langage de signes motivés* ». ⁶⁸ C'est en ces termes que Olga Diaz définit les expressions idiomatiques, mettant en avant l'aspect métalinguistique, symbolique et sémiotique de la locution. Du coup, arriver à décoder les images et les codes transmis à travers ces expressions idiomatiques signifie déjà une connaissance de la langue en question et atteste du bilinguisme maîtrisé du locuteur. Comprendre une expression c'est reconnaître le contenu culturel qu'elle véhicule : « *C'est prendre acte du fait que toute langue est porteuse d'une philosophie du monde, d'un imaginaire et même d'utopies qui sont inscrites dans le tissu de sa grammaire, dans la structure de ses mots, et l'organisation de ses phrases* ». ⁶⁹

Toutefois, bien qu'il soit convenu que ces blocs de mots fixes (car n'ayant pas d'autonomie lexicale et dont on ne peut changer la morphosyntaxe et dont le sens est imprédictible) sont des composantes essentielles de la langue, il n'en demeure pas moins que les travaux sur les expressions figées ou idiomatiques sont plutôt rares.

Dans mon corpus, j'ai relevé certaines expressions idiomatiques empruntées à leur langue d'origine dans l'énoncé en langue française. Cet emprunt se fait de deux manières : La

⁶⁷ Alain Rey « Dictionnaire des expressions et locutions », éd Broché, février 1997, préface.

⁶⁸ Olga Diaz, article intitulé « les expressions idiomatiques » revue Persée en ligne http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1983_num_58_1_3566

⁶⁹ Hagège Claude, « Contre la pensée unique », éd Odile Jacob, Paris, 2012, p 189.

première consiste en un emprunt intégral, la seconde en une traduction littérale, soit : un claque.

Exemples : les dénominations des espaces dédiés aux chroniques elles-mêmes « Pousse avec eux » de Hakim Laalam et « Mesmar Djeha » de Saïd Mekbel sont des expressions idiomatiques algériennes.

« *Pousse avec eux* » constitue un calque de l'expression algérienne « **Dez mâahoum** » en phonétique [dæʒʒ/mʃāhum] se dit à l'adresse d'une personne dont l'opinion négative sur nous ou les propos négatifs qu'elle tient sur nous importent peu, pourrait se rapprocher du sens « aller se faire cuire un œuf » ou bien encore « honni soit qui mal y pense » mais, pas intégralement, d'où le recours au calque.

« *Mesmar Djeha* »⁷⁰ en français : « le clou de Djeha » constitue par contre un emprunt. Il a été intégralement reproduit dans le contexte francophone. Expression utilisée pour désigner une personne déterminée mais envahissante, et, qui, le plus souvent à force de revenir incessamment à la charge arrive à ses fins.

Hakim Laalam,⁷¹ en particulier, parmi les chroniqueurs que j'ai choisis, est celui chez qui j'ai retrouvé le plus d'expressions idiomatiques. Il les intègre généralement à son énoncé sous forme d'emprunts intégraux :

Exemples tirés de mon corpus avec des significations possibles :

« *chadi madi et khat err'mel* » d'autres prononcent « *chadi badi khat r'mel* » en réalité deux expressions idiomatiques sont recoupées en une dans ce cas précis : la première « **Chadi badi** » est extraite d'une autre formule plus longue utilisée par les enfants généralement pour procéder à un choix qui relève du hasard ils s'interrogent en disant « **Chadi badi gali rassi neddi hadi wella hadi** » « **chadi badi, ma tête m'a dit de prendre celle-ci ou bien celle-là** »

La seconde « **khet er'mel** » désigne une technique de prédiction par le traçage d'une ligne « **khat** » en arabe sur le sable « **er'mel** » que les nomades du désert pratiquaient pour lire l'avenir.

Kamel Daoud use également de ces expressions idiomatiques (même si quantitativement parlant, chez Hakim Laalam, elles sont plus nombreuses). Le plus souvent, quand Kamel Daoud les utilise, c'est sous forme de calques. Elles sont différemment identifiables, mises

⁷⁰ Personnage **DJEHA**, appartenant à la mémoire collective commune allant du Maghreb au moyen Orient en passant par la Turquie, est décrit comme étant un personnage burlesque dont les traits de caractères sont paradoxaux et antinomiques, jetant la confusion sur le personnage. Il est dit qu'un jour Djeha en vendant sa maison, avait émis un vœux : il souhaitait venir de temps à autre, rendre visite à son clou porte bonheur. Les visites devinrent récurrentes et le nouveau propriétaire agacé au plus point finit par craquer. Il se vit contraint de vendre sa maison mais nul ne voulant l'acheter, il fut obligé de la revendre à Djeha pour une modique somme. Ainsi, de nos jours « Mesmar Djeha » désigne une personne têtue, déterminé, et qui revient incessamment à la charge. Lien de référence : <http://www.babzman.com/mesmar-djeha-%D9%85%D8%B3%D9%85%D8%A7%D8%B1-%D8%AC%D8%AD%D8%A7/>

⁷¹ Avant d'écrire dans l'espace « *pousse avec eux* » au Soir d'Algérie, H.Laalam écrivait dans un autre espace intitulé « le nez et la perte » à Liberté entre 1998 et 1999, cet intitulé est aussi une expression idiomatique calquée de l'arabe algérien « el nif wel khessara » signifiant mieux vaut perdre et sauver sa dignité plutôt que l'inverse.

entre guillemets, ou bien traduites en français (précédées ou suivies d'une traduction) comme elles peuvent être sans identification.

Exemples :

1- « *le pays de Mikki* » employé à la fois par Kamel Daoud et par Saïd Mekbel qui dit « *bled Mickey* » traduit de l'expression idiomatique « *Bled Miki* » périphrase pour décrire des situations burlesques, comiques mais de mauvais goût en Algérie.

2- « *Le T'chekoupi* est un pays sans les deux (Sans la géographie et sans le Temps), mais qui existe quand même.(...) (« le pays de T'chekoupi et sa gravité » du 01.07.2009) ajouter Saïd Mekbel

Concernant l'expression « **One , Two , Three** » qu'on retrouve chez Hakim Laâlam, en réalité extraite de l'autre expression d'origine « **One twoo, three, viva l'Algérie** », expression qui, comporte à la fois des emprunts à l'anglais (one, two, thrée) , à l'espagnol (viva) et au français (L'Algérie) constituant au final un énoncé hybride. Sauf que Algérie a été complètement intégré au système phonologique arabe algérien et se prononce avec un R roulé puis. Selon Chachou Ibtissem, cette altération est volontaire, « le R de « three »prononcé à l'anglaise, devant rimer avec celui d'Algérie »⁷²

Il est indéniable que l'usage de ces expressions idiomatiques dans leur langue d'origine peut déstabiliser le lecteur surtout s'il est étranger. C'est pourquoi, chez les chroniqueurs étudiés, il arrive qu'on trouve l'expression en question suivie d'une traduction soit entre guillemets, soit, sous forme de réitération.

9- Néologie et créativités lexicales : concept général

Du grec Néo (nouveau) et Logos (mot), le néologisme / la néologie désigne, dans une première lecture, la création consciente ou inconsciente de nouvelles unités lexicales (mots nouveaux) Ce qui constitue une constante dans l'évolution et la dynamique des langues.

Définitions :

Dans le dictionnaire de Jean Dubois on entend par néologie, « le processus de formation de nouvelles unités lexicales » et par néologisme, le produit ou le résultat dudit processus.

Plusieurs travaux portant sur la définition du néologisme ont été confrontés à des difficultés d'ordre définitionnel que J.F Sablayrolles⁷³ met en exergue dans la synthèse suivante :

La première difficulté est de définir la nature de la lexie. La deuxième porte sur la notion de nouveauté : c'est-à-dire à partir de quel moment une lexie devient un néologisme et jusqu'à

⁷² Chachou Ibtissem, thèse de doctorat op cité, p 283.

⁷³ Article de Jean François Sablayrolles « la néologie aujourd'hui » lien <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00169475/document>

quand le reste t- elle encore ? Puis, la troisième porte sur la perception de la nouveauté par les locuteurs : pour qui est-ce que cette lexie est nouvelle ?

9.1-La créativité lexicale en contexte plurilingue

Quand on y pense, force est de constater que l'emprunt, à l'instant où est puisé d'une langue source (Au stade de xénisme donc) et réalisé dans une langue cible, constitue un néologisme : innovation lexicale, création lexicale ou création d'un mot nouveau dans la langue cible, jusqu'à ce qu'il intègre complètement le système linguistique qui l'accueille.

La néologie consiste donc en un processus de création de mots nouveaux, d'unités lexicales nouvelles (signifié et signifiant nouveaux) et parfois, de sens nouveau donné à une lexie ⁷⁴ qui existait auparavant, (un signifié nouveau uniquement). Le produit final de la néologie, le résultat de la néologie est le néologisme. Il existe donc la néologie lexicale et la néologie sémantique.

Dans mon étude, j'ai observé des néologismes produits dans une langue autre que le français (emprunt) mais, ayant été adaptées au système grammatical français, de manière à l'y intégrer. Ces observables sont donc non seulement des emprunts mais, des « emprunts néologiques ».

A cet effet, on peut considérer que tout emprunt est un néologisme en soi. Mais, tout néologisme n'est pas forcément un emprunt. Celui-ci peut être « fabriqué » à partir d'un ou de plusieurs mots déjà existant dans la langue même. Aussi, tous les néologismes n'ont pas la même chance de survie, d'après Ferdinand De Saussure, « *C'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements : chacun d'eux est d'abord lancé par un certain nombre d'individus avant d'entrer dans l'usage.. Mais, toutes les innovations de la parole n'ont pas le même succès. Elles n'entrent dans le champ d'observation (langue) qu'au moment où la collectivité les a accueillies* ». ⁷⁵

Dans le cas de mes observables, il s'agit d'une innovation lexicale produite par le contact des langues dans la société algérienne. Celle-ci ne se produit guère de manière aléatoire. Elle doit correspondre et respecter la syntaxe de la langue « *la possibilité de création de nouvelles unités lexicales en vertu des règles de production incluses dans le système lexical* » ⁷⁶

Pour s'assurer du caractère néologique d'une unité lexicale, le sentiment ou l'intuition linguistique ne suffisent pas. Il est préférable de vérifier dans plusieurs dictionnaires ; un seul

⁷⁴ Si l'on considère à titre d'exemple la lexie « souris » avant l'apparition de l'informatique, ce mot ne correspondait qu'au petit animal rongeur. Avec l'avènement de l'informatique, la « souris » est devenue polysémique et désigne une autre réalité qui est le petit appareil permettant de contrôler le curseur sur l'écran de l'ordinateur. Ce terme a été traduit de l'anglais « mouse ». Un autre exemple, dans le même contexte, pour la lexie « windows » il s'agit d'un anglicisme signifiant à l'origine « fenêtre ». En informatique, cet emprunt est utilisé aujourd'hui dans un sens nouveau qui est celui de « système d'exploitation » d'une marque précise, en l'occurrence Microsoft.

⁷⁵ De Saussure Ferdinand, « Cours de Linguistique générale » éd Payot, Paris, 1971, p 24

⁷⁶ Guilbet, L « Fondements lexicologiques Du Dictionnaire », Grand Larousse de la langue française, Paris, Larousse, 1971

ne pouvant complètement refléter ni rendre compte fidèlement de l'état d'évolution réelle de la langue. Sablayrolles, J.F affirme qu'il serait préférable de « *se référer à des dictionnaires d'usage courant, remis à jour régulièrement et contemporains des énoncés sur lesquels on effectue le relevé, tout en gardant en tête leur imperfection et leur retard dans l'introduction de nouvelles unités dans leur nomenclature* »⁷⁷

A cet effet, pour attester du caractère néologique, j'ai dû me référer à un certain nombre d'ouvrages qui vont constituer le corpus d'exclusion. Il s'agit des références suivantes :

- 1- Robert P. & al., Le Petit Robert, Dictionnaire De La Langue Française, Paris, Le Robert. (2003)
- 2- Dubois J., « Dictionnaire De La Langue Française, Lexis » Paris, Larousse. (1992).
- 3- « Le Français En Algérie : Lexique Et Dynamique Des Langues », Louvain-La-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF, (2002),
Co-auteurs : Queffelec A, Derradji Y, Debov V, Smaali D, Cherrad-Bencherfa Y.
- 4- Le petit Larousse illustrée 2012

Le phénomène de néologie doit être abordé sous un angle synchronique puis diachronique : Un néologisme ne garde pas son statut de mot nouveau indéfiniment. Donc, pour moi, il était important de vérifier si au moment où ont été écrites ces lexies, elles étaient déjà connues, et donc répertoriées, ou pas. En effet, précise Louis Guilbert « *Une théorie de la néologie doit rendre compte du fait d'évidence que la création lexicale est un élément permanent de l'activité langagière* ». ⁷⁸

Si je prends l'exemple de « hittiste », ce terme est apparu vers la fin des années 80, début des années 90 en Algérie. Saïd Mekbel en fait déjà usage dans ses chroniques que j'analyse dans la deuxième partie. Il est la forme adjectivale française en ISTE de HIT [hit^ʕ] (mur en arabe). Il faisait référence alors à de jeunes gens chômeurs qui, à longueur de journée étaient adossés au mur. Aujourd'hui, « Hittiste » n'est plus un néologisme en Algérie. Il a perdu son caractère « néo » nouveau pour devenir un mot « socialement établi » comme le décrit L.Guilbert.

Le français d'Algérie, comme le désigne Derradji Yacine, renferme des particularités lexicales inhérentes au contact des langues partageant le même espace que le français.

Les 4^e et 5^e références sont récentes et m'ont permis de vérifier les néologismes répertoriés dans les chroniques postérieures entre 2004 et 2014.

Le néologisme est souvent le résultat d'un besoin linguistique inhérent à une conjoncture spatiotemporelle particulière, comme il peut-être une simple « lubie », un jeu auquel s'adonne l'écrivain/chroniqueur, qui, dans son exercice d'écriture est d'abord dans une dynamique de

⁷⁷ Sablayrolles, JF, « Fondements Théoriques des Difficultés Pratiques du Traitement des Néologismes »Revue française de Linguistique Appliquée, (06-2002) vo 7-1, p 101

⁷⁸ Louis Guilbert, « Théorie du néologisme » cahiers de l'association internationale des études françaises n° 25, 1973, pp 9-29

création et de séduction. C'est cet acte d'énonciation qui est défini par Emile Benveniste comme étant « *une mise en fonction de la langue par un acte individuel d'utilisation* »⁷⁹ doit également prendre en ligne de compte plusieurs facteurs extralinguistiques qui constituent le cadre énonciatif qui vont l'expliquer, à savoir :

- La relation émetteur/ récepteurs (ici lecteurs interprétants)
- La situation de communication avec tout ce que cela signifie comme spécificité de l'espace, du moment, du canal, etc.

Dans le discours médiatique et/ou publicitaire, il est très fréquent que les slogans soient construits autour de néologismes circulant dans l'arabe algérien. Ibtissem Chachou estime que la presse francophone en Algérie est « *le lieu où abondent les algérianismes, on y retrouve également des termes et des expressions en arabe institutionnel et en arabe algérien, transcrits en graphie latine.(...) la créativité lexicale et sémantique y est également mise à contribution* ». ⁸⁰

En effet, les lexicologues précisent qu'il existe deux types de néologisme : *néologisme de la langue* qui sont partagés et connus par une communauté linguistique et le *néologisme du discours* qui est le produit d'un locuteur en situation d'énonciation. D'après mon observation du corpus collecté, il apparaît que ce discours passe essentiellement par la chronique journalistique.

Dans mon corpus j'ai relevé un nombre intéressant de néologismes, appartenant aux deux genres (langue et discours) et, n'observant pas les mêmes règles de fabrication. Certains néologismes sont construits à partir d'une lexie préexistante en français, d'autres ont été empruntés à l'arabe algérien, ou à l'arabe classique et d'autres encore, à l'anglais.

1- Exemples de néologismes construits à partir d'une matrice interne morpho-sémantique : « *tombage-reculage* » construits sur le modèle de « *dégouttage* » très courant chez les Algériens pour qui il signifie « le désœuvrement »

2- Exemples de néologisme dont la matrice externe est l'emprunt à l'arabe algérien : *Harragas, Harga, Khobziste,*

3- Exemples de néologismes dont la matrice externe est l'emprunt à l'arabe classique : *hallalisés, sahariser,*

4- Exemples de néologisme dont la matrice externe est l'emprunt à l'anglais : *la wantoutrisation,*

5- Exemples de néologisme issus d'une composition hybride arabe/anglais :

Rapp-fetwa, hadith-boys

⁷⁹ Benveniste Emile « Problèmes de Linguistique Générale » Gallimard, Tome 2, p 80.

⁸⁰ Chachou Ibtissem « Aspects de contacts de langues en contexte publicitaire algérien : Analyse et enquête sociolinguistique » Thèse de doctorat, 2010-2011, p 166.

6- Exemples de néologisme formés à partir d'une composition savante :
Bouteflikamania, Bouteflikiens

7- Exemples de néologismes formés à partir d'onomatopée :
tiriri, bourourou

9.2-Différentes natures grammaticales des néologismes :

Substantif/ mots-valises et composition savante	Participes passés/ adjectifs	Verbe
Wantoutrisation	Halalisés	Sahariser
Fast-fetwa	Kaboulisés	OTANiser
Rapp-fetwa	Chouroukisés	Se tiermondiser
Chouroukisation	Soudanisés	Se bananiser
Sahelistan	Hamassiste	
Hadith-boys	Néo-islamiste	
Tombage		
Reculage		

Les néologismes produits dans un contexte plurilingue peuvent être de natures grammaticales diverses : substantifs, mots-valises et/ou composition savante, des participes passés, des adjectifs ainsi que des verbes.

9.3-La néologie journalistique

La néologie dans le discours journalistique, en particulier, appelée aussi « la néologie journalistique » a fait l'objet de nombreuses études. Pour Dominique Maingueneau, c'est une discipline à part entière « *qui, au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même, ou à une analyse sociologique ou psychologique de son contexte, vise à articuler son énonciation sur un certain lieu social* ». ⁸¹ Le discours journalistique ne serait donc que le reflet de celui de la société, avec ce qu'il comporte comme évolution linguistique, sociologiques, culturels... Marie Françoise Montrieux explique que « *c'est dans le discours que naissent les néologismes* » ⁸². Par ailleurs, Sablayrolles reconnaît aux néologismes certaines fonctions, dont, celles centrées sur l'interprétant m'interpelle particulièrement par

⁸¹ Maingueneau Dominique « les termes clés de l'analyse du discours » éd Seuil, Paris, 1996, p

⁸² Mortueux Marie Françoise « la lexicologie, entre Langue et Discours » Sedes, 1997 p 105.

rapport à la nature de mon corpus. Cette fonction est axée sur la visée illocutoire du néologisme : le chroniqueur a pour objectif d'influencer, faire réagir, toucher, produire un effet sur le lecteur. Ce sont des néologismes d'appel «*Les néologismes peuvent avoir comme premier objectif d'attirer sur eux l'attention de l'interprétant pour l'engager à lire ou à écouter le dire du locuteur ou à y prêter une attention particulière*» comme l'avance Sablayrolles.

9.4-Types de néologismes

Sablayrolles J.F.⁸³ évoque la difficulté d'établir une typologie des néologismes, car, selon lui, cette activité sous-entend forcément le passage par une classification qu'il considère aléatoire, tant les justifications d'une grille de classement établie par soi ou reprise chez d'autres linguistes, sont difficiles à apporter. De cette difficulté naît une pléthore de typologies (Une centaine selon Sablayrolles)⁸⁴ proposées par les linguistes et, par conséquent, une confusion toute aussi grande. Néanmoins, il persiste une convergence vers une *typologisation* sur la base trichotomique classique formelle/ sémantique/emprunt :

a)-Le néologisme lexical

Le néologisme peut être un mot nouveau (néologisme de forme ou créativité lexicale) ou bien un sens nouveau d'un mot (néologisme de sens qui contribue à la polysémie des mots)

Dans mon corpus, j'ai relevé plusieurs néologismes lexicaux. Ils ont trait à des domaines différents, notamment religieux et culturels. C'est pour répondre à un besoin très particulier que la créativité lexicale s'opère, notamment dans une conjoncture nouvelle. Il existe plusieurs procédés pour la créativité lexicale. Je profite à ce niveau pour rappeler que « *le français a créé et crée des mots selon différents procédés de formation* ».⁸⁵

b)-Le néologisme sémantique

Pour bien comprendre cette notion, il faut d'abord savoir qu'il existe deux types de néologismes : « Le néologisme lexical » qui est une unité lexical pourvue de forme et de sens s'accommodant de la définition saussurienne du signe linguistique (relation intrinsèque entre signifiant et signifié), ainsi que « Le néologisme sémantique » qui n'est que le nouveau sens donné à une unité préexistante et qui n'obéit plus à cette règle structuraliste. Le néologisme sémantique est un cas de polysémie « *toujours produite ou repérable par le contexte, le contexte étroit de la phrase ou du syntagme où s'insère l'unité, le contexte large du domaine*

⁸³ Jean François Sablayrolles, article intitulé « néologismes : une typologie des typologies » C.I.E.L, Université de Limoges, lien : <http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/media/recherche/ciillac/ciel/cahiers/96-97/1sablayrollestexte.pdf>

⁸⁴ idem

⁸⁵ ibidem

discursif de référence. la polysémie y produit une variation infinie (...) » explique Jacqueline Bastuji⁸⁶

Dans mon corpus, j'ai n'ai rencontré qu'un seul néologisme de ce type : « Normal ! » (analysé dans la deuxième partie). Par contre, dans le discours ambiant actuel, il existe plusieurs exemples tels que « maqrout » [mæqrut⁶] qui à l'origine désigne un gâteau à base de semoule et de miel, farci aux dattes mais, qui signifie aussi « mensonges mielleux », ou bien encore « afsa » [ʕæsa] signifiant à l'origine en arabe algérien « piétinement » mais également « astuce , tendance » ou bien encore « un mauvais coup », selon le contexte.

c)-Néologisme par emprunt ou Créativités lexicales à base d'emprunt

Il s'agit d'un procédé de dérivation obéissant au système grammatical français réalisé sur un emprunt à l'arabe algérien ou arabe classique, notamment, mais, également anglais, comme dans l'exemple 5 ci- après. Dans une société plurilingue, ce type de production devient presque « naturel » si l'on considère que l'emprunt lui-même est appelé « néologie externe » non pas à la création du signe mais par son adoption dans une langue étrangère comme le souligne à juste titre Louis Guilbert⁸⁷. Il s'agit d'un procédé qui a pour but d'enrichir la langue cible en faisant appel à des mots appartenant à des emprunts. Ce procédé constitue le moyen le plus commode de palier aux lacunes d'une langue. De manière générale ce procédé est favorisé dans un environnement où le contact de langues prolifère, comme c'est le cas dans le contexte sociolinguistique algérien. Cette forme d'innovation lexicale est, néanmoins, plus exigeante que celle qui se produit par le biais de la dérivation car, il faut adapter le mot au système linguistique français. Exemples :

Exemples

1- Extrait du corpus de Kamel Daoud « effet Syrien et 4^e mandat algérien » du 11.04.2013

« il a «**Qaïdisé**» la rébellion(...) son rôle de barrage contre **l'afghanisation** de son pays à lui,(...) ».

2- « ... promettaient des foudres terrestres de leurs milices à tous ceux qui ne **kamiseraient** pas et ne se **khimariserait** pas

3- extrait du corpus de Kamel Daoud « Audiences du ramadhan : un parlement unipersonnel » du 21.07.2012

« Il y a quelque chose de **califal**, genre 1001 nuits, d'abbassides exotiques, de «religieux» et d'**imamiste** dans le mot «audience». Surtout pendant le **ramadhan**. »

4- Extrait du corpus de Kamel Daoud « L'art du nu chez le djihadiste » du 16.06.2014
« (...) : rendre le monde nu, le « **sahariser** ».

⁸⁶ Bastuji Jacqueline « aspect de la néologie sémantique » article paru dans la revue LANGAGES volume 8, numéro thématique « la néologie lexicale » 1974, voir le lien : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1974_num_8_36_2270

⁸⁷ Guilbert Louis

5- Extrait du corpus de Kamel Daoud « la si douce wantoutrisation » du 18.06.2014

« (...) **La wantoutrisation** rend bête mais rend vivant »

6- Extrait du corpus de Kamel Daoud « La naissance du « rap-fatwa»: Lotfi, fils de Chemsou » du 25.12.2013

« (...) Et cela terrifie de voir cette jeunesse doucement dériver vers **la chouroukisation** (...) ».

Occurrence	Sens donné	Procédé de Créativité lexicale
Qaïdisé	Soumis à la Loi d'el Qaïda	Participe passé du verbe Qaïder. Radical Qaïd + ISE
L'afghanisation	action de transformer le pays en Afghanistan	Dérivation en ATION du substantif Afghanistan
Califal	Inhérent au Califat	Adjectivisation radical CALIF+ suffixation en AL
Imamiste	Inhérent à l'Imam	Adjectivation radical IMAM+r suffixation en ISTE
Kamisseraient	Qui Rendraient tous vêtus de Kamis	Verbe kamisser à la 3 ^e p du pluriel au conditionnel présent. Substantif Kamis
Khimariser	Qui les rendraient toutes voilées de khimar (voile islamique d'Afghanistan)	Verbe khimariser à la 3 ^e p du pluriel au conditionnel présent. Substantif khimar
Sahariser	Action de désertifier propre au Sahara	Verbe du 1 ^{er} groupe
Wantoutrisation	Action de répéter (effet d'endoctrinement) le slogan ONE, TWO, THREE, viva l'Algérie. Allusion faite à l'opium du peuple qui est le foot-ball	D'abord la combinaison de 3 unités autonomes qui sont ONE+ TWO+THREE puis leur adaptation au système phonologique français Wan au lieu de One ensuite la suffixation en ISATION
Chouroukisation	Action de rendre adepte à la chaîne arabophone Chourouk TV jugée par le chroniqueur	Radical Chourouk+ISATION

	être islamiste.	
--	-----------------	--

-Choufables : Radical arabe + suffixe ABLES

-Inchoufables : Préfixe de la négation IN +Emprunt Radical arabe + suffixe ABLES

Dans le cas de ces néologies, le radical « CHOUF » correspond à la forme conjugué du verbe à la deuxième personne du singulier au présent de l'impératif. C'est sans doute celle qui correspond le mieux au système phonologique français.

-Hadiths-Boys= emprunt à l'arabe+ emprunt à l'anglais

-Rapp-fetwa= emprunt à l'anglais +emprunt à l'arabe

9.5- Procédés morphosyntaxiques à l'œuvre

a)-Par dérivation :

Il s'agit d'une forme de créativité lexicale qui a trait à l'aspect formel ou morphologique. Elle consiste en la production de mots dérivés à partir d'un mécanisme de préfixation, de suffixation ou les deux à la fois dans le respect du système linguistique de la langue en question, en l'occurrence le français.

Exemples :

Bouteflikiste, baathiste, Aymanisme, Aymanistes, Wahabisme, Kedafistes, Belkhademiens*, Bouteflikiens*, Si affifisation*, inchoufable, choufable...

Suffixation en ISME :

Exemples :

Aymanisme=patronyme d'Ayman (en référence à Abou Ayman El Zahraoui) + suffixe ISTE pour désigner un mouvement idéologique dont el Zahraoui serait le guide.

Djihadisme= Radical Djihad + isme

Wahabisme= Radical Wahab + isme

Baathisme=Radical Baath + isme

Bouteflikisme=Radical patronyme Bouteflik (a) + isme

Harkisme= Radical harki + sme

Cette forme de suffixation en ISME dite « doctrinaire » d'après Tournier

b)- Suffixation en ISTE :

Dérivée de la suffixation en **ISME**, celle-ci est réalisée pour désigner la forme adjectivale de la première

Exemples :

Bouteflikiste= patronyme BOUTEFLIKA + suffixe ISTE, pour désigner les partisans de l'idéologie de Bouteflika

Baathistes= patronyme du partis BAATH+ suffixe ISTE, pour désigner les partisans dudit parti

Aymaniste= patronyme d'Ayman + suffixe pour désigner les partisans de l'idéologie d'Ayman el Zahraoui

Kedafiste= patronyme de KEDHAFI+ suffixe ISTE pour désigner les partisans de l'idéologie de Kadhafi

c)- La suffixation en IEN :

Cette forme de suffixation est à distinguer de la première. Si la première faite à base du suffixe **ISTE** désigne les partisans d'un parti, une idéologie ou une personne, la suffixation en **IEN**, quant à elle renvoie à ce qui lui est relatif ou bien aux partisans de ce que représenté cette personne, les valeurs qu'elle incarne. **Bouteflikien, Belkhademien**

d)- La suffixation en SATION :

*Si Affifisation**=patronyme Si Affif (personnage politique membre dirigeant du parti FLN)+ ISATION pour désigner une étape de transformation ou d'évolution sur le modèle dudit personnage politique.

Talibanisation= RADICAL Taliban+ ISATION pour désigner un processus de transformation ou d'évolution sur le modèle taliban.

e)- Dérivation par passivation :

Le néologisme se réalise ici de manière différente. Le moule qui a servi à la fabrication de ces néologismes obéit à la structure suivante:

Il s'agit de transformer un patronyme en participé passé sous la forme suivante :

- *Tchadorisée* = RADICAL **tchador** (emprunt) + **ISEE** signifiant ayant subi la tchdor

-*Kaboulisé* = RADICAL Kaboul + **ISE** signifiant ayant subi la Kaboulisation (cité plus haut)

Toutefois, il y a lieu de signaler que « créativité lexicale » et « néologismes » sont deux notions différentes. La première est un acte individuel, la seconde, est adoptée par une communauté linguistique dans la pratique.

Ainsi, certains néologismes disparaissent aussi vite qu'ils sont apparus alors que d'autres s'installent et se galvaudent, et parfois même se lexicalisent et intègrent la « norme » via les dictionnaires, c'est le cas des « *néologismes victorieux* » comme les appellent JF Sablayrolles.

Cette lexicalisation pose un problème de « néologisme », le caractère « néologique » du vocable. Car, avant d'être lexicalisé, ce vocable passe nécessairement par une période de vulgarisation, plus ou moins longue. Du coup, son intégration dans le dictionnaire lui fait perdre ce caractère « néo », il devient un mot courant.

C'est pourquoi, ne peuvent être considérés comme étant néologismes que les mots qui ne sont pas encore répertoriés dans les dictionnaires et, compris puis employés par un grand nombre de la communauté linguistique, c'est ce que les spécialistes appellent « le seuil de diffusion ».

10-La sobrication

Relativement à d'autres axes de recherches en linguistique, peu de travaux ont été consacrés à l'onomastique en général et au phénomène du sobriquet en Algérie, en particulier. A cet effet, mes références se sont limitées aux articles d'Ourdia Yermèche.

« Le sobriquet ou surnom personnel est une forme linguistique au même titre que les autres catégories onomastiques tels que le prénom ou le nom de famille. Il se présente comme un "nom complémentaire [...] (qui) vient s'ajouter au nom propre d'une personne [...] et (qui) peut aller jusqu'à s'(y) substituer"»⁸⁸ C'est donc un « besoin de singularisation » que Pierre Henri Billy veut mettre en exergue à travers sa définition du sobriquet, explique O.Yermèche tout en avançant qu'il (le phénomène) est présent dans tous les systèmes anthroponymiques du monde, ce fait linguistique constitue un véritable phénomène socioculturel et linguistique, une pratique sociale dynamique et féconde. Il se présente comme un code linguistique spécifique, une stratégie de communication avec ses règles propres de construction et d'attribution.

Cette même linguiste ⁸⁹ dans une étude onomastique a publié un article sur le sobriquet comme pratique langagière et sociale en Algérie et explique que ce phénomène « *est un véritable indicateur des comportements langagiers des locuteurs algériens, reflète la mentalité de ce groupe, témoigne de l'histoire, de l'humour et de la créativité spontanée de ce dernier* ». Elle ajoute qu'il est «

Il existe plusieurs catégories et de procédés de « sobrication ». O.Yermèche répertorie les plus importants :

- 1- La « sobrication » du prénom par déformation du prénom du nommé (troncation, altération du nom)
- 2- la « sobrication » construite sur des propos énoncés par le nommé (reprise d'une expression récurrente, défaillance de prononciation)

⁸⁸ Pierre-Henri Billy, « typologie du nom personnel » cité par Ourdia Yermèche.

⁸⁹ O.Yermèche, « le sobriquet algérien : une pratique langagière et sociale. » revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales « Insaniyat » n° 17-18, 2002, pp 97-110.

3- La « sobriciaion » créée à partir d'une caractéristique physique ou morale du nommé (description d'un trait physique ou moral par le biais de métaphore ou de synecdoque)

4- La « sobrication » construite sur un élément extérieur au nommé (son activité, son lieu de naissance, détail vestimentaire, un objet appartenant au nommé...)

Dans ma recherche, j'ai relevé ce type de pratique langagière chez les trois chroniqueurs exemple :

« Abdekka, Hmimed » chez Hakim Laâlam, « Da L'Ho, kawkaw, Kamis... » chez Saïd Mekbel et « Chemsou, El Aziz » pour Kamel Daoud.

Ourdia Yermèche ajoute que : « *Le sobriquet algérien est un procédé linguistique prolifique dont la création met en branle différents procédés stylistiques qui donne lieu à une nomenclature très riche. (...) Créé à partir d'un sens aigu de l'observation, le sobriquet témoigne de l'humour caustique, de la spontanéité et de la créativité d'un groupe. Construit sur la base de l'ironie, de la raillerie, du jeu et de la comparaison, il a surtout une valeur expressive* »⁹⁰

Sur la base de ces explications, je me propose d'extraire les sobriquets de mon corpus et d'en analyser le procédé de « sobrication » et la motivation du chroniqueur.

11-Conclusion partielle

Dans ce chapitre, j'ai parcouru les différents types de variations et de phénomènes linguistiques auxquels je pouvais être confrontée dans mon analyse.

Le code mixing (mélange des langues), l'emprunt, l'alternance codique, le calque, le néologisme en général et l'emprunt néologique en particulier ainsi que la sobrication.

D'abord, l'emprunt, « arabisme, algérianisme ou berbérisme », à partir de nombreuses définitions proposées se révèle être de différentes natures et, peut être employé pour différentes raisons par les chroniqueurs. Il peut être intégral comme il peut être adapté au système linguistique de la langue cible, il peut également être nécessaire lorsqu'il ne correspond à aucune référence française, comme il peut être facultatif, lorsque le chroniqueur l'emploie par souci de clarté ou d'emphase. Cet emprunt peut se présenter sous forme de substantif, de nom d'agent ou même de syntagme. J'ai également tenté de mettre le doigt sur la difficulté de différencier les notions « emprunt/xénisme ».

Puis, différentes approches de l'alternance codique ont été citées ainsi que leurs fonctions respectives à partir desquelles je pourrai réaliser mon analyse qualitative, étayées par des exemples de mon corpus.

⁹⁰ idem

L'emprunt néologique a également été abordé et défini d'après les théories existantes. Celles-ci me confirment que la créativité lexicale de manière générale, et celle produite avec un substrat emprunté en particulier, est employée pour un effet de style du chroniqueur : c'est sa marque de fabrique, son empreinte.

En dernier, j'aborde le phénomène de sobrication, en me basant sur les quelques travaux réalisés en Algérie, car ce dernier phénomène est spécifique à chaque communauté. Il est vrai que le sobriquet existe dans toutes les communautés, néanmoins, les procédés sont propres à chacune d'entre elles.

DEUXIEME PARTIE

Plurilinguisme à l'œuvre dans les chroniques journalistiques

CHAPITRE 1

Corpus et Méthode

1-Introduction partielle

Au vu de la réalité sociolinguistique algérienne plurilingue et des explications antérieurement fournies sur les origines de ces contacts et leurs impacts respectifs, il devient quasiment « naturel » de retrouver un contact de langues dans la presse algérienne d'expression française, *a fortiori* avec les langues « dominantes » que sont les deux variétés de l'arabe (classique et algérien) par rapport au français dans la société algérienne. La première résultante linguistique évidente de ces influences sur le français serait donc le recours aux emprunts (dans toutes ses formes) puis, une seconde, l'alternance des codes, car, celle-ci est d'autant plus révélatrice d'un état de bi/plurilinguisme qui caractérise les locuteurs eux-mêmes, et pas seulement la société. Cette société spécifique d'un point de vue linguistique puis, le support lui-même (l'organe de presse) qu'est le journal et l'espace de la chronique en particulier, constituent le contexte de ma présente thèse.

Harold Gafinkel estime que « *non seulement le contexte de l'action influence le contenu présumé de cette action mais, les actions faites contribuent au sens progressivement élaboré de la situation elle-même [...] « l'action » et le « contexte » sont des éléments qui s'élaborent et se déterminent mutuellement dans une équation simultanée que les acteurs passent leur temps afin de définir la nature des événements dans lesquels ils se trouvent* ». ¹

Dans la première partie de ce chapitre, je vais dépeindre le cadre de ma recherche et rappeler le thème, le sujet et la problématique ainsi que les hypothèses que j'avais formulées en fonction des objectifs fixés.

En deuxième lieu, je vais présenter la méthodologie pour laquelle j'ai opté, discuter ce choix méthodologique, tenter de démontrer sa pertinence, ses avantages et ses inconvénients pour ma recherche.

Par la suite, il s'agira de décrire comment s'est opérée la phase de choix et de collecte du corpus : pourquoi avoir opté pour le type « chronique » et pas un autre type d'écriture journalistique. Ces chroniques d'expression française constituent le corpus linguistique, socle de ma recherche. J'expliquerai le choix de ces chroniqueurs, dont je présenterai succinctement la biographie, puis la sélection des chroniques en question.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, je tenterai de présenter et de justifier les grilles élaborées pour l'analyse des différents phénomènes transcodiques relevés. Chacune des rubriques composant les quatre grilles utilisées dans mon analyse sera expliquée.

2-Rappel du sujet de la recherche

« *Le cadrage est un découpage de l'objet d'étude, il est d'ailleurs corrélatif avec la problématique de mon objet d'étude (...) la réflexion sur la problématique concerne aussi la réflexion sur le cadrage.* » ² avancent Pierre Paillé et Alex Mucchielli. Autrement dit, il existe

¹ Harold Garfinkel cité par Pierre Paillé & Alex Mucchielli dans « l'analyse qualitative en sciences humaines et sociales », collection U, éd Armand Colin, Paris, 2005, p11

² Pierre Paillé & Alex Mucchielli, « l'analyse qualitative en sciences humaines et sociales » », collection U, éd Armand Colin, Paris, 2005, P 18

une interdépendance entre les deux notions que sont la problématique et le cadre (cadrage) de la recherche. C'est précisément ce que j'ai tenté de faire en m'étalant sur la réalité sociolinguistique en Algérie dans le premier chapitre de la première partie de ma thèse.

En sus, la particularité stylistique accordée à la chronique que j'explique dans le premier chapitre de la deuxième partie de ma recherche, ainsi que le profil de chacun des chroniqueurs (deuxième chapitre de la deuxième partie) sont autant d'éléments à même de conforter mon questionnement de départ.

Ma recherche s'intéresse aux marques transcodiques dans les chroniques journalistiques d'expression française dans la presse algérienne.

Comme je l'ai expliqué dans la genèse de ma recherche, les chroniqueurs dont j'ai étudié les énoncés ont recours aux emprunts et à l'alternance des codes ainsi qu'au mélange des codes dans leurs discours médiatique.

3-Questions de recherche

Ma problématique peut être formulée selon le questionnement suivant:

D'abord : A quels types de contact de langues les chroniqueurs ont-ils recours ? Emprunts, xénismes, expressions figées, alternances codiques, mélange des codes, calques?

Ensuite : Pourquoi le recours à ces marques d'une autre langue dans une production francophone ?

Dans la mesure où le recours au plurilinguisme est une pratique récurrente, voire constante dans ces chroniques, je me demande d'abord si cette pratique est inhérente à une thématique particulière telle que le domaine de la religion, de la politique, l'administration...C'est-à-dire s'il existe un domaine qui favoriserait l'empruntabilité plus qu'un autre.

Ensuite, j'aimerais savoir si le recours à ces items étrangers à la langue du texte, se produit sur le même plan : le lexique, la sémantique ou bien encore la phonétique.

Puis, je m'intéresse à la nature syntaxique de ces observables. Je pense alors que certaines natures sont plus à même d'être empruntées / empruntables que d'autres : les substantifs sont-ils plus facilement empruntables que les adjectifs ou les noms d'agents ou bien encore les syntagmes nominaux ? « l'empruntabilité » est-elle facilitée par la nature syntaxique de l'occurrence ?

Mais, l'élément de questionnement permanent demeure tout au long de ma recherche celui de comprendre (du moins tenter) les raisons qui président à ce Bi/plurilinguisme dans un texte censé être en langue française. Je me demande alors qu'est-ce qui pourrait motiver l'usage de lexèmes étrangers dans un texte en français ? Je suppose également qu'il y a une part de l'empreinte stylistique que je ne devrais pas omettre de prendre en considération dans cet exercice d'écriture. La chronique n'étant pas un type d'articles factuels, elle devient un champ d'expression très vaste qui offre aux chroniqueurs certaines libertés stylistiques et

linguistiques, bien loin de la rigidité des autres écrits journalistiques où la neutralité et l'objectivité sont essentielles. Je n'éloigne pas la possibilité que cette « excentricité » des chroniqueurs soit motivée par une stratégie communicationnelle construite sur le pathos ou bien une mode pour produire l'empathie et la connivence avec le lecteur. Comme je peux supposer dans certains cas, qu'elle soit mue par une nécessité née d'un réel déficit dans le système linguistique français, car traduisant certaines réalités propres à la société algérienne ou aux thèmes abordés, qu'aucun signe ne peut exprimer en langue française.

N'ayant pas la prétention de pouvoir répondre avec certitude à toutes ces questions, je me contenterai dans un premier temps de faire état de mes observations et de tenter de proposer des explications personnelles, sur la base de théories et de recherches antérieures auxquelles j'aspire apporter une contribution supplémentaire.

En définitive, il est question pour moi d'expliquer que:

-le besoin d'expressivité, c'est-à-dire le désir d'employer « le mot juste » est une des motivations du recours aux emprunts, plus qu'un réel déficit linguistique en langue française. Cette nécessaire expressivité est généralement par les chroniqueurs lorsque certains thèmes sont abordés pour donner corps et sens à leurs productions respectives, sans lequel, l'argumentation entreprise par les chroniqueurs dans leur démarche rhétorique ne serait pas achevée et pertinente.

-Aussi, l'expressivité n'est pas l'unique motivation rhétorique des chroniqueurs. Je n'occulte pas l'autre possibilité de cette pratique langagière, liée la pure stratégie communicationnelle visant à « plus et/ou mieux » atteindre le ôté émotionnel du lectorat, par le biais de ces occurrences qu'il connaît et partage au quotidien : le chroniqueur veut rappeler qu'il partage le même capital culturel que ses lecteurs, et le prouve en partageant les mêmes mots.

-Puis, il est également possible que le recours à l'emprunt soit un acte « naturel », involontaire et inconscient, inhérent à l'identité des locuteurs bi/plurilingues, appartenant à une société algérienne dont la réalité sociolinguistique n'est pas monolingue, contrairement au discours officiel.

Cela étant, ma démarche de recherche n'allait plus seulement être quantitative, (fréquence et récurrence des emprunts, récurrence des thématique) mais d'abord et surtout, qualitative (à la recherche du sens et des motivations).

4-Objectifs de recherche

L'étude de ces particularités linguistiques dans la production langagière devait me permettre d'arriver à mettre en relation l'ordre oral et l'ordre scriptural en tenant compte des faits et paramètres inhérents à l'identité, la culture et l'éthos du locuteur mais aussi pour des besoins contextuels liés à la situation de communication, (approche situationnelle), aux formes des actes de la langue dans les énoncés produits (approche pragmatique) et enfin déceler les indices énonciatifs (approche énonciative). Mon ambition à travers cette recherche

sociolinguistique est aussi de démontrer que les chroniqueurs dont j'ai observé les énoncés sont consciemment ou inconsciemment auteurs d'une production langagière particulière plurilingue et que leurs énoncés écrits ne sont que le reflet de leurs énoncés oraux : les chroniqueurs finissent par écrire comme ils parlent. La langue des chroniques est la langue « commune », celle de la communication

J'aspire donc à arriver à démontrer que l'AC plus couramment étudiée dans un contexte oral, peut également devenir un style de l'écrit dans une communauté bi/ plurilingue.

Ainsi, Ce qui m'avait intéressée et suscité ma curiosité était de déterminer la nature de ces « interférences » linguistiques, la fréquence de ce phénomène et sa (ses) motivation (s).

Il s'agit donc pour moi d'identifier la nature de la particularité linguistique, ce recours à l'insertion d'une ou plusieurs unités lexicales étrangères à la langue du texte puis, le fonctionnement de cet emprunt c'est-à-dire « le comment ? » et surtout, tenter de justifier le « Pourquoi » de sa présence et sa pertinence dans un discours (à la base) censé être produit en français.

Par ailleurs, pour appréhender le phénomène que je me propose d'étudier dans sa globalité sociolinguistique, il devient évident qu'une étude synchronique ne suffise plus bien qu'elle soit éloquente quant à la manière et le fonctionnement dont se réalisent ces « mixages » linguistiques. Il me faut donc absolument établir également une étude diachronique afin de m'assurer, autant que possible et dans la limite du corpus qui est le mien, que cette variation n'est en rien « conjoncturelle », ni une mode propre aux jeunes chroniqueurs des années 2000 mais, qu'elle est bien une attitude langagière permanente chez mes chroniqueurs, d'où l'analyse comparative que je propose avec les chroniques de Saïd Mekbel.

5-Choix du cadre théorique

Ma recherche, il faut le rappeler, s'attache à approcher la langue au travers d'un corpus de presse que sont les chroniques journalistiques d'expression française de la presse algérienne. La méthode employée consiste à collecter un corpus de chroniques à partir de plusieurs journaux d'expression française de la presse algérienne.

Dans ce sens, je ne peux aller vers une approche « micro » qui consisterait en une analyse linguistique de la manifestation et la description des occurrences lors de la réalisation du phénomène linguistique qu'est le contact des langues chez chacun des chroniqueurs sans décrire l'aspect « macro » qui est dépendant du contexte sociolinguistique du pays, des locuteurs et du lectorat, du contexte de l'acte d'énonciation.

Le cadre théorique dans lequel s'inscrit ma recherche est celui de l'analyse sociolinguistique en faisant appel à l'analyse du discours variationniste : celui-ci étant ;l'un des modèles qui se sont développés ces dernières années dans le traitement et l'analyse des discours bilingues. Comme le préconisent les variationnistes, je vais porter ma recherche sur un large échantillon pour vérifier la fréquence de la variation.

Comme le préconise Philippe Blanchet « *Lorsque l'homme est l'objet de sa propre démarche de connaissance, il ne peut inévitablement être que subjectif (...) dans cette démarche de recherche, on considère, d'autre part, que les phénomènes humains et sociaux ne sont d'ailleurs ni des « objets » ni les simples conséquences mécaniques des conditions qui les déterminent, mais aussi et surtout, des processus imprévisibles engagés de façon consciente et autonome par les humains, qui sont dotés d'un libre-arbitre et de capacités d'inventer leurs comportements, leurs significations et leurs stratégies* ». ³ Au vu de la part de réflexivité, « d'interprétativité » et de complexité des explications qui peuvent être fournies dans ce genre d'étude ayant pour intérêt un phénomène humain et social, je n'ai pas la prétention d'apporter des réponses catégoriques et définitives à même de maîtriser le phénomène de contact des langues dans les chroniques journalistiques d'expression française en Algérie, mais, de contribuer à une réflexion en y apportant certaines de mes observations, de les expliciter, c'est-à-dire, « *de rendre compréhensibles les significations d'événements spécifiques* » ⁴ tels que le sont les manifestations de contact de langues.

En conséquence, j'ai opté pour une méthode empirico-inductive dont le but n'est pas de développer une théorie ou un modèle explicatif, prédictif, ou prescriptif mais, plutôt de décrire qualitativement les phénomènes observés et tenter d'en expliquer les motivations.

En effet, plusieurs définitions ont été accordées par les spécialistes des sciences humaines et sociales à la recherche qualitative, néanmoins, elles convergent toutes vers la description d'un phénomène, en l'occurrence social, ici celui du contact des langues dans les chroniques algériennes d'expression française.

6-Choix du sujet et des chroniqueurs

Le choix des chroniques à partir desquelles j'ai constitué mon corpus s'est fait d'une manière évidente. Je m'explique :

Ce sont d'abord mes lectures quotidiennes de ces chroniqueurs dont j'apprécie particulièrement le style (bien que totalement différents) qui m'ont amenées à constater, au fil du temps, que le recours au contact de langues dans leurs discours était un phénomène commun.

Ensuite, je dois dire que le sujet de cette thèse constitue une des perspectives de recherches proposées lors de mon mémoire de magistère qui portait également sur l'acte d'énonciation dans les chroniques journalistiques⁵. Ainsi, lorsque j'ai décidé de poursuivre ma recherche dans le cadre d'une thèse sur le contact des langues dans les chroniques journalistiques, c'est tout naturellement que mon choix s'est fixé sur mes chroniqueurs préférés, en l'occurrence : Kamel Daoud et Hakim Laâlam.

³ Philippe Blanchet, « la linguistique de terrain, méthode et théorie : une approche ethno-sociolinguistique » Presse universitaire, Rennes, 2000, p30

⁴ idem

⁵ Mémoire de magistère intitulé « vers une typologie de l'acte d'énonciation dans les chroniques journalistiques de Kamel Daoud » Mai 2011, Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem.

Cette différence stylistique dont je fais part réside dans différents aspects :

D'abord le registre de langue qui est soutenu⁶ chez Kamel Daoud et plus courant, voire, familier⁷ chez Hakim Laâlam. Ensuite, la présentation du corps de la chronique elle-même : Chez Kamel Daoud, la chronique se présente sous forme d'un titre et d'un seul texte, parfois fragmenté. Pour Hakim Laâlam, on retrouve le titre, un chapeau sans rapport avec le thème de la chronique, puis, le texte.

L'idée m'était venue alors de chercher à savoir si ce discours bi/plurilingue commun à tous les deux dans leurs chroniques, étaient produit de la même manière d'un point de vue de la mise en contact des langues. : c'est-à-dire, si tous deux faisaient, par exemple, plus appel aux emprunts qu'au code mixing ou aux calques et/ou inversement.

J'ai donc recueilli des chroniques de Kamel Daoud et des chroniques de Hakim Laâlam.

Mais, au fur et à mesure que j'avancais dans mon analyse, j'ai été confrontée à deux réalités : la première est que je suis vite arrivée à saturation du corpus avec Kamel Daoud. En effet, ce dernier traitant généralement de la même thématique, il emploie régulièrement le même vocabulaire, d'où le nombre plus réduit de chroniques collectées. Ensuite, le profil des chroniqueurs me paraissait assez ressemblants (voir biographies plus bas) et que, par conséquent, mes conclusions pouvaient alors ne pas être significatives, car, on pourrait me reprocher la spécificité de l'environnement sociolinguistique des locuteurs qui était quasi similaire. Il fallait donc élargir mon échantillonnage, ce que je fis en choisissant de comparer avec un autre chroniqueur appartenant à la première génération de journalistes/chroniqueurs de l'Algérie indépendante : Saïd Mekbel.

En optant pour les chroniques de Feu S.Mekbel, je pense m'être éloignée du profil des deux autres chroniqueurs : Saïd Mekbel étant d'une autre génération, de langue maternelle berbérophone, de formation autre que littéraire et surtout, ayant produit des chroniques avant et après la loi de 1990.

Ce dernier facteur est de taille aussi. Il pouvait m'aider à comprendre si la loi 90 -02 qui avait libéré la presse avait également libéré l'expression et le discours des journalistes Algériens ou bien si ce contact de langue se pratiquait aussi avant la loi en question.

7-Présentation des chroniqueurs

Saïd MEKBEL : né le 25 mars 1940 à Bejaïa, en Kabylie. Il était Chroniqueur satirique connu sous le pseudonyme « Mesmar Dj'ha ». Sa formation initiale d'ingénieur en mécanique des fluides ne l'empêcha pas de faire carrière dans le

⁶ Le recours à un vocabulaire riche et recherché, des références bibliographiques, historiques et culturelles qui dénotent d'une recherche, d'une réflexion murie qui n'est pas spontanée à l'oral. Le registre soutenu appartient à l'ordre de l'écrit.

⁷ On retrouve un vocabulaire de la vie courante, des expressions argotiques, sans mots recherchés ou spécialisés. Ce type de registre appartient plus à l'ordre oral. Il est généralement spontané.

journalisme, en qualité de billettiste précisément. Ses premiers pas dans la chronique commenceront en 1964 dans la rubrique intitulée « L'Ogre » du journal « Alger Républicain », intitulé qu'il va changer pour « El Ghoul »⁸. La carrière journalistique de Saïd Mekbel est interrompue pendant vingt quatre ans entre 1965 et 1989 suite à la fermeture du journal par le pouvoir de l'époque.⁹ En 1989¹⁰, il répond à l'appel des anciens « d'Alger Républicain » et revient avec la même chronique « El GHOUL ». En parallèle, il collaborera avec « El manchar » ce bimensuel satirique qu'il quitte en 1991 pour fonder le journal « le Matin » avec une équipe de journalistes « d'Alger Républicain ». En 1992, il crée son propre bimensuel satirique « Baroud »¹¹ qui s'arrêtera après dix numéros seulement. En 1993, il collabore avec « Ruptures » auprès de Tahar Djaout¹². Cet hebdomadaire disparaîtra avec l'assassinat de Tahar Djaout, le 26 mai 1993. Saïd Mekbel est également assassiné le 03 décembre 1994.

Hakim LAALAM : De son vrai nom Réda BELHADJOUJJA, né le 20 juin 1962 à Bordj Bou Arreridj. Il se présente¹³ lui même comme étant un algérien des plus « normaux » ayant suivi une scolarité bilingue et un cursus universitaire de langue française en Algérie. Il obtient un magistère en Littérature et Linguistique françaises à l'Université d'Alger.

Réda Belhadjoudja avoue avoir croisé le journalisme tout à fait par hasard. En 1985, il fait ses premières armes au journal étatique « Horizons »¹⁴. En 1989, il rejoint le journal « le Matin » dans lequel il est d'abord chroniqueur TV puis, s'orient vers des chroniques satiriques « le nez et la perte » jusqu'en 1994, date de sa fermeture.

En parallèle, depuis 1991, il est invité à collaborer avec la Radio Chaîne 3 de manière permanente. Il gardera le micro pendant vingt ans, puis, sera licencié en 2002 pour motif « de chroniques attentatoires aux plus hautes autorités du pays, diffamatoires et visant à déstabiliser la sécurité du pays. ».

Ses positions par rapport au pouvoir lui ont valu d'être emprisonné en 2003 à six mois de prison ferme et 250 000 DA d'amende.

Pour une plus grande liberté d'expression, il crée le personnage de Hakim LAALAM en rejoignant le journal « Le Soir d'Algérie » qu'il n'a plus quitté depuis et où il publie une chronique quotidienne intitulée « Pousse avec eux ». Hakim Laâlâm est également auteur d'un roman intitulé « Rue Sombre au 144 bis » publié aux éditions Koukou en 2013.

⁸ Cette démarche « d'algérianniser » le titre de la rubrique est déjà révélatrice d'un type de discours pour lequel opte le chroniqueur déjà en 1964.

⁹ Il s'agit du Président Houari Boulédienne qui ordonna la fermeture du journal après son coup d'Etat en Juin 1965.

¹⁰ 1989 (23 février) correspond en Algérie au référendum sur une nouvelle constitution algérienne, plus démocratique et respectueuse des libertés publiques. Plébiscite avec 99 % des voix. Instauration du multipartisme.

¹¹ « Baroud » signifie « poudre à canon » en arabe.

¹²

¹³ Interview en ligne <http://www.kassaman.com/article-interview-de-reda-belhadjoudja-alias-hakim-laalam-114055578.html>

¹⁴ En 1985, date de sa création ce journal portait le nom de « Horizons 2000 ». Il s'agit d'un journal étatique généraliste paraissant le soir et dont la ligne éditoriale fixée par le pouvoir en place à l'époque (Chadli Bendjedid) était de séduire un jeune lectorat. Pour ce faire, Maâmar Farah, le Directeur de la Publication du journal a fait appel à de jeunes, qu'il a formé sur le tas.

Kamel DAOUD :Né le 17 juin 1970 à Mostaganem, Kamel Daoud est journaliste et écrivain. Il a suivi toute sa scolarité dans l'école algérienne bilingue avant de décrocher une licence de langue et littérature française à l'Université d'Oran en 1993. Il entame sa carrière journalistique en rejoignant en 1991 l'équipe de l'hebdomadaire « Détective »¹⁵ où il apprend le métier de reporter. En 1994, il est recruté au journal « Le Quotidien d'Oran » avec une jeune équipe de journalistes dont aucun n'était issu de la profession. Il assurera le poste de chef de rubrique « Oran » et commencera à publier de temps à autres des billets dans la chronique « Raïna Raïkoum » de la page 3 qui, au fil du temps, deviendra son espace particulier. Kamel Daoud est auteur de recueils de nouvelles, d'essais et d'un roman¹⁶. Il est également détenteur de plusieurs prix littéraires¹⁷.

8-Dénomination des chroniques

Le premier constat est que toutes les chroniques que je me suis proposé d'étudier ont un intitulé particulier :

« EL GHOUL » [alɣu:l] à l'origine, cet espace d'Alger- Républicain était intitulé l'Ogre. C'est sur proposition du chroniqueur (Saïd Makbel) que l'intitulé sera changé en 1964 en « el Ghoul ». Alger Républicain disparaîtra dès la prise du pouvoir par Houari Boumediène¹⁸ le 19 juin 1965 pour réapparaître en 1988 avant de disparaître à nouveau définitivement du champ médiatique algérien, sous le poids de difficultés économiques (dettes accumulées auprès des sociétés d'impression) mais aussi par l'obstruction des islamistes.

Les explications que je peux avancer à propos de l'intitulé de la chronique sont que « l'Ogre » appartient plus à la Culture Européenne (personnage récurrent dans les contes de Charles Perrault, notamment ou des frères Grimm. Par contre, dans les pays du Maghreb, le mot « El Ghoul » ou encore « El Ghoula »[alɣula], son féminin, résonne tout de suite chez le lecteur algérien, car appartenant à son imaginaire collectif et faisant partie de son patrimoine culturel : les contes et légendes populaires, le plus souvent transmis par l'oralité. Comme l'explique Ferdinand De Saussure, la langue est un système de signes dénotés, seule la parole (qui est un acte individuel) demeure connotée. Martinet André avance aussi que la

¹⁵

¹⁶ « la fable du nain » en 2003, « ô pharaon » en 2005, 'l'Arabe et le vaste pays de ô » 2008, « la préface du nègre » en 2008, et le roman « Meursault, contre-enquête » en 2013.

¹⁷ Prix Mohamed Dib en 2008, Prix François Mauriac en 2014, Prix des Cinq Continents en 2014, Prix Goncourt du premier roman en 2015 et le prix journalistique Jean Louis Lagardère du journaliste de l'année en 2016.

¹⁸ Houari Boumediène de son vrai nom Boukherouba était le 2^e président algérien venu au pouvoir après un coup d'Etat le 19.06.1965. Décédé le décembre 1978.

connotation est « *tout ce que ce terme peut évoquer, suggérer, exciter, impliquer, de façon nette ou vague chez chacun des usagers...* »¹⁹

Cette parole connotée je la retrouve dans ce recours aux emprunts dans ces chroniques qui, au-delà de leur aspect informatif, implique une connaissance des interprétations communes aux chroniqueurs et aux lecteurs.

-« **El Manchar** » [almenʃar] était un bimensuel satirique fondé en 1989 spécialisé dans la satire et la caricature. Il fut suspendu en 1994. Le titre de cet organe « El manchar » est la transcription intégrale en lettres latines de son équivalent français « la scie ». C'est sans doute le seul parmi tous les autres intitulés dont l'équivalent exact existe dans le système linguistique français. L'action de scier, [tmanʃir] en arabe algérien signifie critiquer.

-« **Mesmar J'ha** » [mɛsmar/ʒħa] apparaît en 1991 à la page 24 du quotidien le Matin. Cet intitulé comporte en soi toute une histoire quant au personnage « J'ha » [ʒħa] appartenant à la culture et l'imaginaire collectif du Maghreb et du moyen orient où il est appelé « Gouha » [guħa] avec une prononciation bien égyptienne [g] au lieu de [ʒ]. Cette expression intégralement retranscrite signifiant « le clou de J'ha » est issue d'un conte parmi les innombrables relayés sur ce personnage.²⁰ Elle exprime la difficulté que l'on a à se débarrasser d'une personne envahissante.

-« **Raïna Raïkoun** » [rajna/rajkum] apparaît en 1996 à la page 03 du Quotidien d'Oran fondé en Décembre 1994. Cette expression arabe signifie « notre opinion- votre opinion ». Au-delà de l'implication volontaire du lecteur par l'emploi de l'adjectif possessif arabe "koun" signifiant "votre", il y'a une déclaration affichée sur l'orientation subjective de cet espace qui est rehaussée par l'usage de l'autre adjectif "na" signifiant "notre". Le « Raï » est polysémique. Il renvoie aussi à un type de musique et de chansons populaires nés dans l'Oranie, à Sidi Belabès, reconnaissables au son du saxophone à l'origine. Le Raï, chanté en arabe algérien, oranais, revendique une certaine liberté dans l'expression des sentiments et du désir : deux tabous de la société algérienne.²¹ En arabe algérien, « Raï » est également le bon sens : « il a du Raï », « [ʃandu/raj] signifie, il a du bon sens.

-« **Pousse avec eux** » est publié à la page 24 du Soir d'Algérie fondé en Septembre 1990. Cet intitulé obéit à un processus différent des autres précédemment cités dans le fait qu'il ne consiste pas en une expression arabe empruntée mais en une traduction intégrale (calque) d'une expression populaire algérienne qui est « dezz m3ahoum » [dazmʃahum] surtout

¹⁹ Martinet André cité par Marie-Nöelle Gary-Prieur « la notion de connotation (s) » http://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1971_num_4_4_2531

²⁰ C'est l'histoire de Djeha qui vend sa maisonnée à un homme en lui précisant qu'il lui vendait toute la maisonnée à l'exception du clou qui était dans la cuisine. L'homme ne comprit pas tout de suite l'importance que pouvait avoir ce clou, et finit par accepter les conditions du contrat. Le lendemain de la vente, Djeha revint dans sa maisonnée, entra et accrocha son panier au clou dans la cuisine. L'homme stupéfait et en colère lui demanda de quel droit il était entré dans sa cuisine, Djeha lui rappela malicieusement que le clou était encore à lui.

²¹ Dans les années 80, un groupe de musique de Sidi Bellabès (à l'Ouest du pays) portait le nom de Raïna-Raï [rajna/raj] signifiant à la fois : notre Raï (la musique) est une bonne musique, ou bien notre opinion a du sens.

employé à l'Est. Cette expression typique est utilisée lorsqu'on veut signifier de l'indifférence quant à l'opinion ou au jugement négatif de quelqu'un d'autre. Il n'existe pas d'expression similaire en français.

9-Constitution du corpus

La sélection des chroniques a été difficile compte tenu du nombre de productions des chroniqueurs que j'avais choisis. Mais, comme il fallait bien délimiter un corpus, celle-ci s'est faite de manière à éviter les redondances des mêmes manifestations du contact des langues et à collecter celles qui me semblaient les plus intéressantes de par leurs constructions syntaxiques et/ou sémantiques comme c'est le cas des expressions idiomatiques et les néologismes.

Après avoir arrêté mon choix sur les chroniqueurs dont je voulais analyser la manifestation du contact des langues dans leurs discours journalistiques respectifs, j'ai commencé en 2014 par collecter un maximum de chroniques. Il s'agit donc d'une démarche quantitative pour apporter une confirmation sur la récurrence de ce phénomène linguistique qu'est le contact de langues.

L'ensemble de mon corpus a été constitué, à partir de 230 chroniques.

Dans un premier temps, j'ai dépouillé 119 chroniques de Hakim Laâlam publiées dans le journal « le Soir d'Algérie » entre 2005 et 2014 réparties comme suit :

10 chroniques de 2005

10 chroniques de 2006

13 chroniques de 2007

13 chroniques de 2008

12 chroniques de 2009

12 chroniques de 2010

13 chroniques de 2011

10 chroniques de 2012

11 chroniques de 2013

10 chroniques de 2014.

J'ai constaté que les chroniques de Hakim Laâlam étaient structurées différemment des autres chroniques de Kamel Daoud et de Saïd Mekbel.

En effet, toutes les chroniques de Hakim Laâlam sont composées d'un chapeau en plus du titre et du corps du texte. Le chapeau n'a aucun rapport thématique avec la chronique. Il

s'agit d'un petit paragraphe, parfois d'une seule phrase (exemples HL 1, HL 4, ou HL 5...) plus en rapport avec la Une du journal ou le fait saillant du jour que le sujet de la chronique elle-même. Ce petit énoncé est toujours ironique et, souvent clôturé sur un emprunt ou une expression idiomatique, parfois écrit phonétiquement ou bien encore des onomatopées que le chroniqueur met en caractère gras exemples :

Chronique du 25.05.2005 : chapeau :

l'ex wali de Blida est catégorique : « je suis victime d'un vaste règlement de comptes »
Laâboulou El Ghoula ?

Chronique du 01.08.2007 : chapeau

« Météo. Les experts sont formels. Un fort nuage radioactif arrivera sur Alger le 6 août prochain. » **Rabbi yestar !**

Chronique du 05.09.2007 : chapeau

« Alors qu'il était censé travailler à la maison, Abdekka s'en va vadrouiller à l'est du pays » **Cé pas sérieux !**

Chronique du 02.01.2011 : chapeau

« C'est la liesse au sein de la police après l'annonce d'une augmentation de 50% des salaires. Les policiers ont promis : « Nous allons redoubler d'efforts ! » **Aïe ! Aïe ! Aïe !**

Par ailleurs, les titres des chroniques de Hakim Laâlam sont également souvent en langue arabe algérienne et toujours en majuscule. Ce constat m'amène à traiter différemment cet usage et de lui consacrer une analyse titrologique, car il ne s'agit pas du phénomène de contact de langues inséré dans un texte, mais, une phrase autonome du corps du texte. (exemples HL 2, HL 4, HL 7, HL 8...).

Exemples :

Chronique du 21.02.2005 : titre : « WECH EDDAKOUM ? »

Chronique du 20.07.2005 : titre : « BERROUITA »

Chronique du 13.11.2005 : titre : « ESSADAKA YAL MOUM'NIN ! »

Par la suite, j'ai procédé au dépouillement du corpus constitué à partir des chroniques de Kamel Daoud. Il s'agit de 61 chroniques publiées entre 2009 et 2014 réparties comme suit :

09 chroniques de 2009

09 chroniques de 2010

10 chroniques de 2011

09 chroniques de 2012

14 chroniques de 2013

10 chroniques de 2014.

Ces énoncés sont composés d'un titre et du corps du texte.

Dans un deuxième temps, j'ai procédé à la compilation des chroniques de Kamel Daoud :

a)- 61 chroniques de kamel Daoud publiées entre 2009 et 2014 :

09 chroniques de 2009

09 chroniques de 2010

10 chroniques de 2011

09 chroniques de 2012

14 chroniques de 2013

09 chroniques de 2014

Le nombre des chroniques de Kamel Daoud est moins important que celui de Hlim Laâlam pour la simple raison que je suis vite arrivée à la saturation du corpus avec Kamel Daoud à cause des redondances des mêmes marques transcodiques. A contrario, Hakim Laâlam, dont le style et le registre de langue sont différents, propose une pléthore d'emprunts sous différentes formes, au point qu'il me fallait faire un choix tout à fait arbitraire.

En dernier lieu, et, à titre comparatif, je me suis intéressé aux chroniques de Saïd Mekbel afin de constater si le phénomène de contact de langues est également présent chez un chroniqueur dont le profil journalistique est différent de par l'âge et de par l'exercice antérieur à la loi de 1990 permettant l'ouverture du champ médiatique. Pour ce faire, j'ai compilé les chroniques suivantes :

c)- 50 chroniques de Saïd Makbel (37+13+30) : Mon corpus a été formé à partir d'un recueil de 37 chroniques intitulé « Saïd Mekbel : dix ans déjà » paru aux éditions DALIMEN, 2005. Ces chroniques ont été éditées par son fils Nazim Mekbel. Il nous propose 9 chroniques publiées au journal « Alger Républicain » entre 1990 et 1991, 9 chroniques du journal « Le Matin » publiées entre 1991 et 1993, 7 chroniques publiées dans le bimensuel « El Manchar » en 1991, 12 autres dans l'hebdomadaire « Ruptures » ainsi qu'une nouvelle que j'ai décidé, après coup, de ne pas analyser, la nouvelle et la chronique n'appartenant pas au même type d'écrits.²² Ajouté à cela, j'ai choisi 13 chroniques de manière aléatoire publiées dans « Alger Républicain » puis « Le Matin » et qui ne faisaient pas partie du recueil.

Par la suite, j'ai comparé avec 30 des chroniques publiées entre 1963 et 1965.

²² A titre indicatif, j'aimerais souligner que cette nouvelle intitulée « la mère te dit » ne comporte aucun indice de contact de langues.

Au total, 80 chroniques de Saïd Mekbel ont été analysées.

9.1-Difficultés dans la collecte du corpus

De manière générale, je n'ai trouvé aucune difficulté à collecter mon corpus puisqu'il s'agit de chroniques publiées dans des journaux nationaux. Le seul hic est survenu lorsque j'ai décidé d'étendre ma recherche avec un chroniqueur d'une autre génération (antérieure à 1990) et que j'ai voulu collecter les chroniques de Feu Saïd Mekbel. Ce dernier, ayant été assassiné le 03.12.1994, toutes mes chroniques sont antérieures à cette date. Pour les collecter, j'ai d'abord essayé de joindre les dirigeants de l'ex journal « Le Matin » qui auraient pu avoir gardé des archives de leurs publications. Mais, mes tentatives furent vaines, le journal ayant été fermé. Ma deuxième tentative était de faire appel à son fils, Nazim Mekbel, ce que je fis. D'ailleurs, celui-ci m'a transmis toutes les chroniques en sa possession depuis 1963.

9.2-Le corpus de référence

- « le français en Algérie » Ambroise Quefélec, Yacine Derradji, Dalila Smaali-Dekdouk, Yasmina Cherrad-Bencheфра, éd de Boeck Supérieur, AUF, 2002.
- Le Petit Larousse illustré 2012
- Alain REY, « Dictionnaire des expressions et locutions », éd Broché, février 1997
- Jean DUBOIS, « Dictionnaire de la langue française, Lexis »éd Larousse, Paris, 1992

10- Méthode de repérage

Le repérage des situations de contact de langues s'est fait après lecture, par un dépouillement manuel systématique des occurrences et autres expressions. Cette étape n'a pas été aussi aisée que je le pensais au départ car, « l'assemblage de ces observables » relève de plusieurs facteurs dont certains sont interprétatifs et donc subjectifs car, inhérents (en partie) à ma propre intuition linguistique en tant que locutrice/lectrice. Certains chercheurs optent pour une analyse lexicométrique, ce qui est fort intéressant. Néanmoins, pour l'objectif de ma recherche, cet outil n'aurait pas été complet car, il n'aurait servi qu'à fournir des données statistiques partielles, excluant les expressions idiomatiques, les calques, les néologismes et , surtout, les motivations (humour, ironie, connivence...) de ce recours aux langues autres que le français de la part des chroniqueurs. Comme l'explique A. Mucchielli, « *dans le cadre d'une recherche quantitative, les chercheurs s'aperçoivent des limites de l'opérationnalisme classique et de la mesure strictement mathématique et s'ouvrent à l'emploi d'autres procédures typiquement qualitatives.* »²³.

Aussi, le dépouillement manuel permet-il d'accéder à un nombre plus important de marques transcodiques, lesquelles, n'auraient pas été recensées et/ou lexicalisées auparavant et

²³ Alex Mucchielli cité par Philippe Blanchet, « la linguistique de terrain :méthode et théorie, une approche ethno-sociolinguistique »éd PUR, mars 2000, p33.

ce, dans la mesure où certaines de ces marques sont en français, comme le cas des calques, ou bien encore, elles relèvent de la création néologique de l'auteur.

En outre, la fonction propositionnelle (ce que disent les mots) et la fonction illocutoire de ces mots (ce que l'on fait par ces mots : exhorter, accuser, parodier...) ainsi que la fonction perlocutoire (le but du locuteur, faire agir le lecteur) ne peuvent être identifiées par ce type d'outil numérique. C'est un aspect interprétatif qui dépasse le cadre numérique et qui ne peut être décelé de manière automatisée.

L'extraction de ces unités a été confirmée selon deux critères : D'abord une vérification auprès de mon corpus de référence (cité plus haut) puis, ma propre connaissance des langues mises en contact. Celles-ci ne pouvant être l'unique référence de compréhension et d'interprétation comme le préconise Ph. Blanchet qui explique que « *le chercheur ne met pas ses propres convictions, perspectives, et prédispositions en avant : rien n'est pris d'emblée comme vérité.* » Il n'en demeure pas moins, que le fait de partager le même environnement socio- culturel et linguistique que les chroniqueurs soit avantageux pour l'interprétation.

Dans certains cas, les chroniqueurs eux-mêmes utilisent des indices calligraphiques ou typographiques (italiques ou les guillemets) qui facilitent ce repérage. Jean-François Sablayrolles estime que ces marques constituent « *un indice intéressant de repérage.* »²⁴ Néanmoins, elles ne peuvent pas être considérées comme un indice suffisant. Elles sont donc « *à manier avec précautions car, elles ont bien d'autres usages.* »²⁵

Dans ce sens, il faut faire appel aux compétences culturelles et idéologiques mises en avant par Catherine Kerbrat qui enrichit la théorie des fonctions de la communication de Jakobson en ajoutant que « *(Les compétences culturelles) englobent l'ensemble des savoirs implicites que l'émetteur et le récepteur possèdent sur le monde et l'ensemble des systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel (compétence idéologique). Ces deux types de compétences entretiennent avec la compétence linguistique des relations très étroites.* »²⁶

11-Méthode d'analyse du corpus

11.1--Choix des outils de l'analyse

Pour chacun des chroniqueurs, j'ai opté pour une analyse synchronique liée au contexte à même de révéler l'origine de la variation diaphasique, et diachronique, liée à l'évolution de ce phénomène linguistique.

²⁴ Sablayrolles Jean-François & Jacquet-Pfau Christine « les emprunts :du repérage aux analyses. Diversité des objectifs et des traitements » article HAL archives ouvertes, lien : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00411342/document> p 7.

²⁵ Idem.

²⁶ Article en ligne d' Alpha Ousmane Barry « Les textes de méthodologie » Université de Franche-Comté, lien : <https://depot.erudit.org/bitstream/002331dd/1/metho-2002-01-barry.pdf>

Dans le cadre de ma recherche, seule la variation diaphasique m'intéresse, car, liée aux situations de production et aux types de discours produits. Gadet Françoise la définit Comme la « *capacité des locuteurs à moduler leur façon de parler en fonction de différents interlocuteurs et activités* »²⁷

Evidemment, cette variation linguistique qui révèle un plurilinguisme n'existe que par rapport aux autres articles journalistiques plus « normés » obéissant donc à la norme de la langue française standard, le journal étant d'expression française.

L'aspect synchronique devrait me permettre d'analyser le plurilinguisme de leurs discours (chroniqueurs) respectifs à un moment T, sans doute lié à une conjoncture particulière, ou une thématique bien définie, caractéristique que j'allais également tenter de démontrer dans mon analyse (voir la grille d'analyse plus bas)

Mais, me contenter de cet échantillon ne pourrait certainement pas suffire à établir une conclusion pertinente et exhaustive à même de répondre à mes hypothèses de recherche. Il fallait donc que j'élargisse ma recherche aussi dans le temps et non pas seulement dans la variété des thèmes abordés.

L'étude diachronique allait m'offrir cette opportunité de confirmer ou d'infirmer si le recours au contact de langues dans les discours des chroniqueurs était devenu quasiment « un automatisme », indifféremment de la thématique de la chronique.

Face aux chroniques sélectionnées, et, sur la base des définitions que je propose dans le chapitre... de la partie..., je tenterai d'isoler ce que j'estime être des emprunts, des segments d'alternance codiques. Chacune des deux genres de variations sera soumise à une analyse adaptée. Toutefois, je dois signaler à ce niveau, qu'étant donné l'ambiguïté qui prévaut et les divergences dans les définitions des concepts code mixing/code switching/emprunt/xénismes, dont je mentionne la « flexibilité », je n'ai identifié comme étant « emprunts » que ceux lexicalisés et stabilisés, les autres marques transcodiques ont été analysées sous la forme d'alternance codique. Le xénisme ou pérégrinisme relevant de la pratique individuelle, (celle du chroniqueur) tout comme le code mixing, je n'ai pas trouvé de critères de différenciation suffisamment pertinents pour établir cette catégorisation.

11.2-Grille d'analyse des emprunts

Cette méthode d'analyse doit me permettre de recenser, identifier, décrire et enfin interpréter l'emploi de ces marques transcodiques. Il s'agit d'une première démarche quantitative à laquelle j'associe un travail de « catégorisation » qui implique une description analytique et une déduction interprétative.

Pierre Paillé & Alex Mucchielli expliquent que « *la catégorisation désigne directement un phénomène* »²⁸ nommer un phénomène est bien l'exercice auquel répond la catégorie.

²⁷ Idem, p 172

²⁸ Pierre Paillé & Alex Mucchielli « l'analyse qualitative en sciences humaines et sociales » éd Armand Colin p 148.

Seulement, ils ajoutent qu'un travail analytique doit être effectué en amont, à même de cerner les bases à partir desquelles cette catégorie a été construite. Cette démarche doit me permettre de mettre en relation les phénomènes avec leurs concepts théoriques respectifs et d'identifier le type de marques transcodiques repérées. Cette première partie repose sur des statistiques exploratoires qui faciliteront la synthèse en répondant à la question de récurrence et de thématiques posées dans la problématique.

Un premier diagramme angulaire (camembert) qui permet, selon moi, de mieux estimer en terme de proportions les phénomènes décrits grâce aux couleurs attribuées à chaque type de marque transcodique est proposé en premier.

Ce type d'analyse concerne la typologie des observables, leur nature grammaticale, les langues empruntées, les marques de repérage, les thématiques, les motivations ainsi que leurs récurrence.

Les rubriques proposées dans la grille ci-dessous ont été conçues de manière à répondre au mieux aux questions de la problématique

Pour chaque marque transcodique repérée, j'ai procédé à une analyse selon les critères ci-dessous mentionnés dans la grille :

(Grille n°1)

code	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature gram	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	fréquence

11.2.1-Lecture de grille d'analyse

a)- Codage :

Selon la méthode préconisée par l'Ecuyer²⁹ sur laquelle je m'appuie dans la recherche du sens, chaque phénomène de contact de langues a été codifié de manière à me faciliter l'analyse

Pour les chroniques de Hakim Laâlam, j'ai apposé les lettres HL et une numérotation progressive jusqu'à 115, exemple :

HL 1 signifie corpus de Hakim Laâlam chronique n° 1 en annexe,

HL 2 signifie corpus de Hakim Laâlam chronique n°2 en annexe, HL 3...

Puis, une sous-numérotation pour codifier les marques à l'intérieur d'une même chronique, exemple :

HL 1.1 signifie corpus de Hakim Laâlam chronique n° 1, marque transcodique 1,

HL 1.2 signifie corpus de Hakim Laâlam chronique n°1, marque transcodique n°2

²⁹ René l'Ecuyer « Méthodologie de l'analyse Développementale de contenu : méthode GPS et concept de Soi » livre numérique, édition Presse Universitaire du Québec, avril 2011.

Pour Kamel Daoud, ce sera KD 1, KD 2, KD 3, ...

Pour Saïd Mekbel, ce sera différent :

D'abord, il y a les chroniques publiées qui sont codifiées par SM 1, SM 2 et ainsi de suite.

Ensuite, il y a des chroniques analysées à partir du recueil intitulé « Saïd Mekbel, dix ans déjà » voir en annexe. Celles-ci seront codifiées SM* (avec un astérisque en plus).

b)- Langue prêteuse :

Ce critère me permet de savoir à quelle langue emprunte le chroniqueur pour la production de ses chroniques en français. Ce critère est important car il est à la fois à l'origine d'une motivation de la part du chroniqueur et motive la réaction du lecteur. J'ai repéré principalement 2 langues prêteuses: l'arabe algérien, l'arabe institutionnel. Le kabyle est en moindre proportion. Pour l'anglais, qui est également présent dans ces chroniques, il s'agit d'anglicismes empruntés via le français, et donc ne sont pas directement des emprunts faits à l'anglais. L'espagnol existe également mais de manière moindre (3 occurrences).

Par ailleurs, la langue prêteuse est également liée à la thématique. A titre indicatif, on verra que lorsque le thème de la religion est abordé, c'est l'arabe classique qui est emprunté et non pas l'arabe algérien.

c)-Typologie :

Je considère la typologie comme étant un critère important dans la mesure où il me permet de comprendre le phénomène de contact des langues : S'il s'agit d'emprunts intégraux ou adaptés, ou d'alternance codique, si ce phénomène est nécessaire ou facultatif. C'est aussi par ce biais qu'on peut comprendre comment des emprunts finissent par intégrer définitivement une langue, ou, faire partie d'une mode. L'aspect nécessaire ou facultatif de l'emprunt que j'aborde également décrit le phénomène et apporte un indice supplémentaire sur sa motivation. En effet, si un emprunt est facultatif, il faudra chercher une motivation (justification) autre que le « mot juste » pour expliquer son usage dans la chronique.

d)- Nature grammaticale :

Connaître la nature grammaticale des marques transcodiques repérées me semble nécessaire, car, elle me permettra de vérifier l'empruntabilité des occurrences selon qu'il s'agisse de substantifs, d'adjectifs, de noms d'agent ou de syntagmes. Par ailleurs, contrairement à certaines idées préconçues, il n'y a pas que les mots qui sont empruntés, mais, il existe également les sens des mots (les calques) et des expressions idiomatiques qui le sont. Selon certains spécialistes, l'autonomie d'un lexème faciliterait son empruntabilité³⁰ et donc,

³⁰ « Tandis que le substantif est aisément entraîné hors de sa langue par l'objet ou la notion qu'il représente, l'adjectif se prête beaucoup moins à l'emprunt parce qu'il n'a pas d'autonomie. » Extrait de « L'emprunt

plus un mot est autonome, plus il est enclin à être emprunté. Or, j'ai également recensé un grand nombre d'expressions idiomatiques empruntées.

e)- Procédé d'intégration :

Il s'agit pour moi de relever la manière dont cette marque transcodique est passée de sa langue source vers sa langue cible pour y être adaptée puis accueillie : Il peut s'agir d'une intégration morphosyntaxique (dérivation, flexion, nominalisation), phonologique (adaptation au système phonologique algérien et/ou arabe) ou lexicologique (l'équivalence attribuée en français d'un mot emprunté par le chroniqueur) ou bien encore emprunt intégral sans aucun procédé d'intégration. Cette information devrait me permettre de savoir s'il existe un procédé plus récurrent qu'un autre et de tenter d'expliquer les raisons de cette récurrence.

f)- Marque de repérage :

Il s'agit pour moi de mettre en exergue les moyens mis en œuvre par le chroniqueur pour identifier cet emprunt :

g)- Thématique :

Ce critère me permettra de confirmer mon hypothèse selon laquelle il existerait des sujets, thèmes ou domaines plus propices (incitateurs) au code mixing (emprunts et /ou alternance codique) que d'autres. Il s'agit de recenser les champs sémantiques qui constituent des « domaines pourvoyeurs » d'emprunts ou de contact des langues chez les chroniqueurs et, dire s'ils appartiennent à ce que Yacine Derradji appelle « les réalités spécifiques algériennes»³¹ ou à des réalités plus vastes appartenant au monde arabo-musulman. Dans mon analyse, j'ai relevé thématiques omniprésentes qui sont : la religion, la politique, l'habillement, la gastronomie, la musique et l'administration. Toutefois, dans certains cas, il m'a semblé difficile de pouvoir trancher catégoriquement entre deux thématiques que j'estime pouvant être liées, comme pour l'emprunt « islamiste » qui renvoie à la fois à la politique et la religion ou bien encore à « hidjab » qui, lui renvoie à la religion et l'habillement.

h)- la motivation :

Le point crucial de mon analyse. Il s'agit de tenter de justifier la présence de la marque transcodique relevée, tenter de comprendre la pertinence de son emploi dans la langue empruntée ce qui me permettra de comprendre la finalité de cet usage et son impact sur le lectorat. D'ores et déjà, d'après les différentes lectures et les théories sur la question de l'alternance codique et du plurilinguisme intégré, je peux supposer que parmi les motivations de cette pratique, la stratégie discursivo-argumentative vient en première position. Ensuite, vient l'impact de la mutation médiatique après la loi de 1990 qui va libérer la langue et,

linguistique » de Louis Deroy, chapitre IV, pp 67- 110 « les critères d'identification », renvoi vers le lien <http://books.openedition.org/pulg/678>

³¹ Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée. Lien : <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/13/derradji.html>

surtout la parole (l'acte individuel). Cette libération se perçoit à travers des prises de position et des divergences d'opinion d'abord puis, par le biais d'un plurilinguisme assumé et d'autres formes de créativité lexicales mixtes.

11.3-- Analyse de l'alternance codique

Les segments dans lesquels les langues sont alternées, sont analysés à part. Chaque phrase retenue fera apparaître en caractère gras le mot étranger à la langue du texte et sera suivie d'une description et d'une explication selon les paramètres d'analyse suivants :

retranscription de l'item	Alphabet Phonétique Arabe
forme de l'alternance codique	-intraphrastique -interphrastique -extraphrastique
langues alternées	-français/arabe institutionnel -français arabe algérien -français/ arabe algérien/ Kabyle -Français/espagnol/arabe algérien
marque de repérage de l'alternance codique	-guillemets -caractères gras -aucune
fonction de l'alternance codique	-discours rapporté ou citation -reformulation/réitération - interjection -interpellation -métalinguistique -impératif
motivations de l'alternance codique	-humour -ironie -connotation -connivence -le mot juste/ discours intégral

11.4-Analyse des expressions idiomatiques (routinisées)

Bien que relevant de l'alternance codique, les expressions idiomatiques relevées dans les chroniques et figurant dans la grille d'analyse seront traitées à part selon les grilles suivantes : Une première grille (grille n°2) générale comporte tous les types d'expressions relevées : intégrales, calquées ou formulées dans une alternance codique. Par la suite, chaque type est analysé dans des grilles spécifiques : (grille n°3) pour les expressions intégrales, (grille n°4)

pour les expressions calquées et (grille n°5) pour les expressions produites dans une alternance codique. Ces grilles seront suivies d'explications et de graphes récapitulatifs qui permettront de mieux visualiser les proportions de cet emploi par type.

Grille n°2 :

Expression intégrale	fréquence	Expression calquée	fréquence	Expression en code mixing	fréquence

Grille n°3

Expression idiomatique intégrale	Langues alternées	motivation	Fréquence d'emploi

Grille n°4 :

Expression idiomatique calquée	Expression intégrale	Motivation	Fréquence d'emploi

Grille n°5

Expression idiomatique en code mixing	Expression intégrale	langues en présence	Motivation	Fréquence d'emploi

11.5-Analyse des néologismes

Les néologismes relevés dans mon corpus sont de natures différentes. Seuls les emprunts néologiques (formés à partir d'un contact des langues) sont ici analysés. Ils sont le produit d'un substrat arabe algérien ou institutionnel, adapté au système linguistique français (le bouchkarisme, imamiste, califal). Ces néologismes ont fait l'objet d'une analyse spécifique selon la grille suivante :

Grille n°6 :

Identifiant	Néologisme	Substrat de la néologie	Procédé grammatical d'intégration	Fréquence d'emploi

--	--	--	--	--

11.6-Analyse titrologique

Ayant observé dans mon corpus que les chroniqueurs choisissaient souvent des intitulés dans une langue autre que le français, (arabe algérien ou arabe institutionnel), je me suis interrogée sur l'interprétation de cette insertion qui me semblait différente des autres emprunts du texte, le titre étant une partie autonome du corps du texte.

Dans ce sens, je ne pouvais analyser de la même manière et avec les mêmes outils les titres et les autres observables.

Il ne s'agit pas ici de procéder à une analyse titrologique de manière détaillée et complète, c'est-à-dire en analyser tous les aspects paratextuels, péri-textuels et sémiotiques comme le préconise Gérard Genette³² car celle-ci impliquerait une étude où le titre est abordé en profondeur et de façon systématique à partir de la détermination de son emplacement, de sa date d'apparition, de son mode d'existence verbal, des caractéristiques de son instance de communication et de ses fonctions. A cet effet, je me suis proposé de relever ces titres puis d'en étudier uniquement les éléments suivants : La (les) langue (s) utilisée (s) au niveau des titres, la typologie du phénomène linguistique et sa motivation.

11.7-Analyse onomastique : la sobrication

Une autre forme de créativité lexicale relative à la société algérienne et que j'ai relevé est la « sobrication » qui consiste en l'action de créer un sobriquet à partir du nom ou du prénom en adoptant différentes techniques

Exemples : H'mimed, Boutef, Da L'Ho.

Dans cette recherche, ce n'est pas tant l'analyse typologique et linguistique de ces créations lexicales qu'est la sobrication que j'envisage, mais, surtout, l'aspect ethno-sociologique. A cet effet, c'est sur la base des travaux antérieurs dans le domaine de l'onomastique, notamment ceux d'Ourdia Yermèche que je propose une analyse des mécanismes de fonctionnement et de l'interprétation de ces sobriquets relevés dans mon corpus.

11.8-Les anglicismes

En m'intéressant aux emprunts faits à l'arabe classique et l'arabe algérien, je me suis rendue compte qu'une autre langue était également source d'emprunts aux chroniques de la

³² G. Genette « Seuils » éd du seuil, collection « poétique » 1987, voir le lien : www.fabula.org/atelier.php?Paratexte

presse algérienne d'expression française, mais, de manière indirecte. En effet, des anglicismes apparaissent dans le corpus de Hakim Lâlam et Kamel Daoud, mais, ils ne peuvent pas être considérés comme étant des emprunts faits directement à l'anglais, puisqu'ils ont été lexicalisés et empruntés d'abord par la langue française que ces chroniqueurs emploient. Par conséquent, la langue source n'est plus l'anglais, mais le français. Ce sont donc des emprunts à l'anglais via le français.

Une fois ces anglicismes collectés, j'ai pu les classer par domaines dont les plus récurrents sont le domaine du spectacle, la technologie, la télévision.

12-Choix de l'analyse qualitative et quantitative

L'analyse qualitative est par définition empirico-inductive comme l'explique Philippe Blanchet. *« Elle consiste à s'interroger sur le fonctionnement et sur la signification des phénomènes humains qui éveillent la curiosité du chercheur, à chercher des réponses dans les données, celles-ci incluant les interactions mutuelles entre les diverses variables observables dans le contexte global d'apparition du phénomène, dans son environnement, ainsi que les représentations que les sujets s'en font (...). Il s'agit de comprendre (c'est-à-dire de donner du sens à des événements spécifiques) et non d'expliquer (c'est-à-dire d'établir des lois universelles de causalité). »*³³

Etant fondée sur (l'écriture) la langue, l'analyse qualitative accorde donc la primauté au sens. En adoptant ce type d'analyse, il est question de rechercher le sens et de le produire. Pierre Paillé et Alex Mucchielli estiment également que *« le sens peut être défini comme l'expérience humaine (réelle ou imaginée) à laquelle peut être rapporté un énoncé (mot ou ensemble de mots) qui en permet la compréhension. »*³⁴

Les chroniques que je me propose d'étudier sur le plan de la variation, sont des productions humaines, à mi chemin entre l'écriture journalistiques et la production littéraire comme je l'explique dans la spécificité des chroniques journalistiques.

Ces « expériences » comme nommées plus haut, ne sont que les résultats des lectures et des interprétations personnelles de chacun des chroniqueurs avec tout ce que cela suppose comme transposition consciente ou inconsciente de leur vécu respectif, de leurs représentations, de leurs connaissances et de leur culture, le tout soumis à un exercice de style personnel.

³³ Philippe Blanchet, « la linguistique de terrain : méthode et théorie, une approche ethno-sociolinguistique » éd PUR, mars 2000, p30.

³⁴ Pierre Paillé et Alex Mucchielli, « l'analyse qualitative en sciences humaines et sociales » éd Armand Colin p

En optant pour ce type d'analyse, j'en comprends la complexité car, rien n'est moins exact que les sciences humaines. Philippe Blanchet estime que « *Dans une méthodologie qualitative, les sujets ou les groupes ne sont pas réduits à des variables, mais sont considérés comme un tout : le chercheur qualitatif étudie le contexte dans lequel évoluent les personnes ainsi que le passé de ces derniers.* »³⁵

Et, bien que j'aie recours dans certains cas à une analyse quantitative pour réaliser des statistiques, notamment pour observer la fréquence de certains emprunts et la récurrence de certaines thématiques, aucun chiffre ni aucun résultat ne peut répondre à ma problématique qui se focalise sur les motivations qui président à l'usage plurilingue dans les chroniques journalistiques d'expression française dans la presse algérienne.

Le recours à ce mixage de deux types d'analyses est très fréquent et a prouvé ses résultats, « *le nombre ne pouvant exister en l'absence de toute compréhension (...) l'utilisation d'une forme de comptage fréquentiel au sein d'une analyse essentiellement interprétative peut s'avérer un choix judicieux si l'on trouve un contexte pertinent de lecture.* »³⁶ expliquent P.Paillé et A.Mucchielli.

M'appuyant sur cette théorie, je comprends que je ne peux donc accéder à la construction de sens par le seul comptage des « observables » ni par l'identification de leurs natures respectives, ni même par la connaissance de leurs différentes thématiques que m'offre l'analyse quantitative. Mais, je dois faire appel à d'autres compétences de traitement de ces « observables » qui ne sont pas quantifiables et qui ne découlent pas d'une science exacte : l'humour, l'ironie, le pathos, la connivence, l'allusion, le clin d'œil...

Cette approche compréhensive est celle que je préconise pour mon analyse qualitative. Et, combien même, j'annonce le fait que certaines caractéristiques de l'analyse qualitative ne sont pas « mathématiques », ils n'en sont pas moins objectifs, même s'ils ne peuvent être considérés comme une Vérité Générale. En effet, P.Paillé et A.Mucchielli s'appuient sur les travaux de Schutz pour expliquer que l'objectivité est un critère de l'approche compréhensive en sciences humaines : [*En ce qui concerne la compréhension, comme méthode particulière aux sciences humaines, Schutz montre qu'avec cette méthode on élabore des théories du même type que toutes les théories scientifiques répondant aux critères classiques de validité. En effet, si les faits de départ sont différents des faits des sciences physiques et naturelles, si la « méthode compréhensive » est différente des méthodes mathématique ou expérimentale, il n'en reste pas moins que les théories élaborées en sciences humaines sont comme toutes les théories des sciences empiriques (...)]³⁷.*

Par ailleurs, il ne faut pas omettre que les données récoltées par l'analyse quantitative vont faire l'objet d'une « qualitatifisation », c'est-à-dire qu'il n'est pas uniquement question pour moi d'avancer des chiffres relatifs à la récurrence ou à la fréquence ou la typologie de

³⁵ Ph. Blanchet, « la linguistique de terrain : méthode et théorie, une approche ethno-sociolinguistique » éd PUR, mars 2000, p30.

³⁶ Ibidem p22

³⁷ Ibid p 15

l'emprunt ou bien encore aux domaines pourvoyeurs d'empruntabilité, encore faut-il que j'interprète ces résultats à partir des différents diagrammes proposés afin de donner du sens à ces réalités observées.

Cette démarche de « qualitativisation » qui consiste à donner du sens à des statistiques, doit obéir à une certaine logique dans la démarche analytique.

D'abord, il est essentiel de contextualiser le phénomène observé et étudié, en l'occurrence, le contact de langues dans les chroniques journalistiques d'expression française dans la presse algérienne. Philippe Blanchet explique que sur le plan opératoire, une synthèse interprétative se réalise d'abord par « *la mise en relation triangulaire de pratiques socio-langagières observées, avec d'une part, le contexte perçu de leur production et, avec d'autre part, les représentations socio-langagières observées auprès des acteurs sociaux concernés (y compris l'observateur), à savoir leurs interprétations (significations d'après eux, y compris au plan symbolique), leurs intentions prétendues, leurs motivations justificatives explicites, leurs raisonnements à ce propos, leurs connaissances, leurs croyances et leurs valeurs.* »³⁸

C'est à cet effet qu'une description de la réalité sociolinguistique en Algérie a été élaborée dans le premier chapitre de la première partie de ma recherche et qu'un intérêt particulier a été porté aux représentations sociolinguistiques et Imaginaire des locuteurs en Algérie dans le troisième chapitre de la même partie.

Aussi, aucune interprétation efficace de ces pratiques langagières n'aurait pu être proposée sans la mise en relation de ces paramètres (réalités) macro que sont la culture, l'Histoire, la politique, la religion, ...avec les éléments micro que sont les observables (le contact des langues).

Le contexte ne se limite donc pas seulement à la chronique ou au journal, mais, à l'ensemble des éléments qui interviennent dans la production de ces chroniques.

Par ailleurs, partageant personnellement le même « univers » sociolinguistique que les chroniqueurs, mes connaissances personnelles partagées combien même ne sont pas suffisantes, elles constituent de ce fait un apport avantageux sur les référents « expérientiels » et culturels importants « *l'Homme ne naît pas seul et ne connaît pas seul parle, il lui est impossible de faire l'expérience de quoi que ce soit en l'absence d'un univers de référence, lequel forme le creuset de son expérience. C'est dire que lorsqu'il parle, il parle en partie de cet univers (...) et il le fait avec comme arrière-fond toute la vie dans laquelle il baigne en ce moment précis (...)* »³⁹ expliquent P.Paillé et A.Mucchielli.

³⁸ Philippe Blanchet & Thierry Bulot « Module de méthodologie de recherche sociolinguistique et sociodidactique du plurilinguisme » lien vers le site <http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/655/1/...> Consulté le 12.09.2015

³⁹ Pierre Paillé et Alex Mucchielli, « l'analyse qualitative en sciences humaines et sociales » éd Armand Colin p 38

13-conclusion partielle

Dans ce premier chapitre il est question de présenter les assises méthodologiques dans lequel s'inscrit ce travail et les réflexions théoriques qui l'orientent qui pourraient susciter d'éventuelles réserves si les référents scientifiques venaient à être différents comme le précisent Paillé & Mucchielli dans leurs travaux⁴⁰.

J'ai commencé par un rappel du sujet de recherche en faisant mention de sa genèse que je relate en introduction générale puis, des questions de recherche sans perdre de vue mon objectif de recherche.

Puis, je suis passée à la présentation des chroniqueurs car, leurs profils respectifs sont différents : différentes générations et différents milieux socioculturels.

Dans la démarche suivante, je décris mon corpus, très volumineux du reste, car, il est aussi question pour moi, dans le cadre de ma recherche de démontrer la récurrence de ces variations que je tente d'analyser, afin d'étayer mes hypothèses de départ.

Cette analyse s'est faite en deux temps : une première analyse qualitative pour tous les types de variations relevés qui me permet de cerner la nature du contact des langues. Chaque type de contact a été analysé séparément pour une meilleure appréhension des motivations du phénomène. Pour cette analyse, j'ai fait appel à différentes grilles dont je justifie plus haut la pertinence ainsi qu'à des dictionnaires (corpus de référence) indispensables, notamment dans l'analyse des néologismes.

Une deuxième analyse, quantitative cette fois, me permet de mieux estimer l'expansion des différentes variations les plus utilisées dans ces chroniques et par chroniqueur. Pour ce faire, j'ai utilisé des statistiques.

En dernier lieu, je reviens sur le choix de ce type d'analyse empirico-inductive et j'argumente l'approche compréhensive pour laquelle j'ai opté pour mener à bien ce travail.

Il est certainement vrai que le choix De ce cadre méthodologique n'est ni le seul ni le meilleur. Il est néanmoins celui qui m'a semblé le plus approprié, compte tenu des assises théoriques sur lesquelles il repose. Il est assurément perfectible.

⁴⁰ P. Paillé & A. Mucchielli 2005, op cit, p 18.

CHAPITRE 2

Présentation et analyse des résultats

1- Analyse des emprunts chez Hakim Laâlam :

1.1-Analyse qualitative

HL 1.1 - « Candidate à la “harga” dans la cale d’un rafiot presque aussi rouillé que le Batna ».

Ident	Marque trans	Langue prêteuse	Typologie	Nature gram	Procédé d’intégr	marque de repérage	Thématique	motivation	fréquence
HL 1.1	La harga	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	Substantif	Aucun	guillemets	sociétal	connotation	1

« la harga », [la/harga], cette première marque transcodique est un emprunt à l’arabe algérien, c’est un emprunt intégral de nécessité qui se manifeste dans la chronique entre guillemets. Il s’agit du substantif du verbe « hrag », de l’arabe « haraqa » La harga signifiant l’émigration clandestine mais, comportant une connotation spécifique aux émigrés algériens qui, une fois arrivés en terre d’exil, brûlaient leurs papiers d’identité pour ne pas être renvoyés en Algérie. Ici, le but du chroniqueur est de railler une situation dramatique ce qui constitue l’humour noir en employant un terme connoté. Pour Maingueneau Dominique, « *la connotation d’un concept correspond à sa compréhension, c’est-à-dire à l’ensemble des attributs qui définissent ce concept (...)* les connotations apparaissent donc comme des valeurs ajoutées, secondaires, périphériques qui relèvent moins de la linguistique à proprement parler que de la stylistique, la psycholinguistique ou de la sociolinguistique ¹ ».

HL 3.2- « La nuance dans la définition du wali ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 3.2	Wali	A.Inst	Emprunt intégral de nécessité	nom d’agent	Aucun	aucune	Administratio n/ politique	Ironie	3x

¹ Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau « Dictionnaire d’analyse du discours » éd Seuil, Mesnil –sur- l’estrée, 2002, p 131.

Wali, « والي, » [wāli]. Il s'agit d'un emprunt intégral de nécessité fait à l'arabe institutionnel sous forme d'adjectif. Ce mot correspond en français à « Préfet ». La thématique de cet emprunt est l'administration /politique. L'ironie est produite par le contexte de l'acte d'énonciation de distanciation entre ce qui est « répété » et ce qui est pensé par le chroniqueur. Selon Charaudeau Patrick, « le jeu énonciatif consiste pour le locuteur à mettre le destinataire dans une position où il doit calculer le rapport entre ce qui est dit explicitement et l'intention cachée que recouvre cet explicite. Il s'ensuit une dissociation entre le sujet énonciateur (celui qui parle explicitement) et le sujet locuteur qui se trouve derrière dont l'intention doit être découverte. »²

HL 4.2- « Ouyahia promettait monts et merveilles aux arouch ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 4.2	Arouch	arabe algérien et kabyle	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	aucune	Politique/ communautaire	Le mot juste	1

« arouch », « عروش, » [ʕru:]. Il s'agit d'un emprunt intégral de nécessité fait aussi bien à l'arabe algérien qu'au kabyle. Il est employé ici car ne correspondant à aucune réalité dans la langue cible, le français. C'est le mot juste. Arouch, au singulier « ârch »[ʕarʃ] fait référence à une communauté ayant le même ancêtre et unis autour des mêmes intérêts politiques et/ou sociaux. Les arouch dont il est question ici ont un ancrage régional (Kabylie) et identitaire (berbère).

HL 4.4- des émissions politiques phare “Akher Kalima” et “Mala'âb el Aâlam”.

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 4.4	Akher kalima et Mala'âb el Âalam	A.Inst	Emprunts intégraux de nécessité	SYNT N	aucun	guillemets	Médias/ TV	Ironie	1

² Patrick Charaudeau « des catégories pour l'humour ? » http://www.patrick-charaudeau.com/IMG/pdf/2006_b_Humour_Q-de_Com.pdf

« Akher kalima » « اخر كلمة » [āxir/kalima] et « mala'âb el Âalam » « ملاعب العالم » [malāʕib/alʕālam]. Il s'agit ici des noms de deux émissions de la télévision algérienne reprises intégralement par le chroniqueur. La note ironique est produite par le décalage entre le sujet de la chronique qui est politique et la nature des deux émissions en question dont la première est de culture générale et la deuxième sportive.

HL 6.2- « Des éléments infiltrés chargés d'alimenter le vent de la fitna ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 6.2	La fitna	Arabe instit	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	aucune	Religion	Le mot juste Ironie	1

« fitna », « فتنة » [fitna] Il s'agit d'un emprunt intégral de nécessité fait à la langue arabe institutionnelle relevant du domaine de la religion. Il n'existe pas d'équivalent en français. « fitna » peut être traduite par « zizanie ». L'indice de l'ironie est relevé à cause de l'identité du locuteur qui symbolise le pouvoir en place, et donc, déforme la vérité.

HL 6.4- « Si Abdelaziz a clairement rendu hommage aux forces de sécurité et à l'ANP qui ont su faire barrage en 1992 à l'arrivée au pouvoir des islamistes ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 6.4	Islamistes	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	Adjectif	Suffixation en ISTE et flexion	aucune	Religion/ politique	Le mot juste	10

Il ne s'agit pas ici de faire de l'humour mais, juste d'employer le mot juste qui n'a pas d'équivalent en français. « Islamistes » est le pluriel d' « islamiste » formé à partir du substantif « ISLAM ». Cette forme adjectivale adaptée au système grammatical français par la suffixation en ISTE signifie celui qui appartient au mouvement (courant) radical de l'Islam et qui revendique la Chariâa comme unique repère légal.

HL 10.1- « Nabil est de cette race de journalistes que le discours officiel et les **fetwas** présidentielles préfèrent »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 10.1	Fetwas	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	Substantif	Flexion	aucune	Religion	Ironie	1

« fetwas » « فتوي , » [fatwā] . C'est un emprunt à la langue arabe institutionnelle. Il a été adapté au système linguistique français par la flexion. Or, ce pluriel n'existe pas dans la langue arabe où le pluriel est «fatawas »[fatāwā] Il est employé ici car il n'existe pas d'équivalent dans la langue française. « Fetwas » correspond à une décision (un avis juridique ou religieux) émis par une instance religieuse avérée et habilitée lorsque la jurisprudence en la matière n'a pas tranché. Son emploi dans un contexte autre que religieux (en l'occurrence politique) qui crée l'ironie.

HL 12.1- « un coup enseigné à Khalida par un moine Shaolin enseignant son art martial dans la zaouïa « Ma Yakh'falekch ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 12.1	La zaouïa	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	Substantif	Aucun	aucun	Religieux/ sociétal	ironie	1

La « zaouïa » [zāwja] est un substantif de l'arabe algérien emprunté par le français pour absence de mot équivalent. Il est employé ici pour deux raisons : d'abord pour le mot juste et pour la connotation qu'il comporte (Expliqué en H1.1). La zaouïa est un lieu de culte qui regroupe une confrérie et dans laquelle sont dispensés des enseignements théologiques. La zaouïa sert aussi de lieu d'hébergement et de restauration à qui le demande (Voyageurs, démunis...). L'évocation de la « zaouïa » est ironique car, ces lieux censés être apolitiques, sont devenus pendant les campagnes de Bouteflika, des fiefs de partisans. L'humour est aussi suscité par l'apposition de « moine Shaolin » qui relève de la culture Bouddhiste à « zouïa ».

HL 15.2- « C'est un peu trop facile de s'en prendre à des gosses en les traitant de « Hizb frança » et de « **harkas** ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 15.2	Harkas	Arabe algérien	Emprunt adapté de nécessité	Adjectif	flexion	guillemets	Politique	Discours rapporté + connotation	1

« hizb frança » sera expliqué plus loin avec les expressions idiomatiques.

Ici « harkas » [ħarkɑ] pluriel de « Harki »[ħarki] est un emprunt à l'arabe algérien. Il peut être traduit par « collaborateurs ou traître » mais, la désignation en arabe algérien est connotée car spécifique aux Algériens qui ont collaboré avec la France pendant la colonisation. « harki » est devenu une insulte chez les Algériens.

HL 15.4- « Déjà qu'avec nos conneries, l'**islamisme** armé, nous leur avons volé leurs quinze plus belles années, les premières. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 15.4	Islamisme	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	Substantif	Dérivation (suffixation) en ISME	aucune	Politique	Le mot juste	3

« L’islamisme » est un emprunt à la langue arabe institutionnelle. Il a été adapté et intégré au système linguistique français par le suffixe ISME. ISLAM+ ISME signifie courant politique de pensée radicale qui prend la Chariâa comme unique référence légale. Il est employé ici pour absence de terme équivalent en français.

HL 20.2- « Saïd Abadou, secrétaire général de l’ONM, l’immortelle Organisation Nationale des **Moudjahidine**, ... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 20.2	Moudjahidine	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	nom d’agent	aucun	aucune	Politique	Le mot juste	2

« Moudjahidine », « مجاهدين » [muʒāhidin] pluriel de « Moudjahid » est un adjectif emprunté à l’arabe institutionnel, signifiant « maquisards ». Il est employé ici car c’est le mot juste correspondant au « M » des sigles de l’ONM.

HL 21.2- « Djilali pique une colère rouge. Ou noire comme les « **m’layate** » de cirta »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 21.2	M’layate	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	guillemets	habillement	Le mot juste + clin d’œil	1

« m'layate » [mlājāt] est le pluriel de « m'laya » qui est un substantif emprunté à l'arabe algérien. Il renvoie au voile noir spécifique de la région de Constantine. Son emploi ici est d'abord motivé par la volonté du chroniqueur de faire un clin d'œil au lecteur de Constantine³ par le biais de cette comparaison. Puis, par l'absence d'équivalent en français.

HL 21.3- « la vénérable tante s'est vu opposer un refus catégorique au motif qu'elle ne portait pas le **hidjab** ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 21.3	Hidjab	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	aucune	Habillement reeligieux	Le mot juste	2

« hidjab », « حجاب » [hiʒāb] est le substantif du verbe « hadjaba » qui signifie dans la langue arabe institutionnelle « cacha, voila, éclipsa ». Il renvoie au voile islamique qui n'est ni le voile blanc du Maghreb, ni le noir de Constantine. Il n'existe pas de mot équivalent en français.

HL 23.1- « 10 enfant de moins de 10 ans ont été victimes, **un imam**, sérial pédophile à Boghni ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 23.1	imam	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	nom d'agent	Aucun	aucune	Religion	Le mot juste	3

« imam », « امام » [imām] est un emprunt à la langue arabe institutionnel, intégré dans le système linguistique français. Il est employé faute de mot équivalent en français. C'est le mot juste. Il renvoie à un guide religieux qui mène la prière et donne des prêches dans une mosquée. Il s'agit d'un nom d'agent

³ L'Histoire nous apprend que l'apparition de ce voile noir à Constantine date du XVIIIe siècle et qu'elle est liée à la mort de Salah Bey qui gouverna ce beylicat pendant 21 ans. En guise de deuil, les femmes de Constantine auraient adopté le noir comme couleur de voile.

HL 27.2- « c’est une habitude électorale en Algérie, les femmes restent à la maison la matinée pour préparer le repas et faire le ménage, ensuite, une fois le traditionnel **berkoukès** cuit, elles iront accomplir leur devoir ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 27.2	Berkoukès	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	aucune	Gastronomie	Ludique/ironique	2

« berkoukès » [barku:kəs] est un emprunt fait à l’arabe algérien. Il s’agit d’un plat traditionnel fait à base de semoule roulée en petites billes dans une sauce rouge avec ou sans viande, généralement préparé à l’occasion d’une naissance. Son emploi ici est motivé par l’aspect ironique, le chroniqueur étant entrain d’avancer de faux arguments.

HL 31.1- « Quand on m’annonce avec fanfare et **zorna** que des tonnes de viande brésilienne et des tonnes de pommes de terre canadiennes vont inonder le marché... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 31.1	Zorna	Arabe algérien (algérois)	Emprunt intégral de nécessité	Substantif	Aucun	aucune	musical	Ludique/ironique	1

« zorna » [azzorna] est un emprunt à l’arabe algérien, spécifiquement algérois. Il s’agit d’un instrument à vent appelé « ghaïta » [ɣājɾʰɑ] à l’Ouest. Il n’existe aucun équivalent en français. « zorna » peut aussi faire référence à toute la troupe musicale. Son emploi dans ce contexte est motivé par l’hyperbole ⁴décalée introduite par l’amplification de l’annonce « enjouée » du gouvernement comparée ici à fanfare et « zorna ».

⁴ L’hyperbole du grec « hyperbolê », « excès » « est une figure de style de la rhétorique qui s’applique à toute formulation excessive par rapport à ce que l’on peut supposer de l’intention communicative réelle du locuteur. L’hyperbole augmente ou diminue les choses avec excès... » extrait du « Dictionnaire de l’analyse du discours » Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, » éd Seuil, Mesnil –sur- l’estrée, 2002, p 295.

HL 31.2- « ..., c'est censé provoquer quelle réaction en moi ? que je danse la gigue écossaise ou le **Aïssaoua** sur la table de ma cuisine .»

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 31.2	Aïssaoua	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	aucune	Musical/culturel	/ ironique	1

« Aïssaoua » [ʕisāwa] est un emprunt à l'arabe algérien. Il n'a aucun équivalent en français. Il renvoie à la fois à un genre musical et à la troupe de musique traditionnelle avec les mêmes instruments que la troupe de la « zorna » même si l'Histoire des Aïssaoua ⁵est différente. La motivation est la même que celle de HL 31.1.

HL 33.2- « il y avait un peu de l'exposition universelle de 1900 dans ce colloque algérien sur les **harragas** ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 33.2	Harragas	Arabe algérien	Emprunt intégral facultatif	Adjectif	Flexion	aucune	Société	connotation	5

« harragas » [ħarrāga] est un emprunt intégral facultatif car le chroniqueur aurait pu le remplacer par « émigrés clandestins », mais, il lui a préféré sa forme algérienne qui est connotée. C'est la forme adjectivale du substantif « hargā ».(voir HL 1.1) « harragas » a été adapté au système syntaxique français par la flexion.

⁵ La confrérie des Aïssaoua est un ordre mystico-religieux fondé au début du XVIe siècle à Meknès (Maroc) par Mouhamed Benaïssa surnommé « Cheikh el Kamil » signifiant « le maître parfait ».

HL 34.2- « alors qu'elle regardait impuissante les bulldozers abattre sa demeure, elle aurait jeté un sort terrible : « J'implore **Belazreg et Belahmar** réunis et leur demande de frapper de malheur et de destruction tout ce qui ... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 34.2	Belazreg et Belahmar	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	Nom propre	Aucun	aucune	Société/ culture	Discours rapporté connotation	1

« Belazreg »[ballazrag] et « Belahmar »[bellaħmar] sont des emprunts à l'arabe algérien. Selon les croyances populaires, ce sont les noms des mauvais Djins (démons) à qui on concède des pouvoirs surnaturels qu'ils mettent au service des cartomanciennes (et autres médiums) en contrepartie, les sorciers doivent les adorer. L'évocation par leur nom de ces démons est motivée par la volonté de tourner en dérision l'institution bancaire algérienne. Il s'agit donc d'un emploi ironique et satirique.

HL 34.3- « vérifiez par vous-mêmes chères lectrices, chers lecteurs, sur l'une de leurs faces, vos billets de 200 DA sont à l'effigie de **Houbel**, Brrrr! »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 34.3	Houbel	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Nom propre	Aucun	aucune	Religion	humour	1

« houbel »[hubal] est un emprunt à l'arabe institutionnel. Il est le nom d'un Dieu païen de la Tribu des Qoreïchites. Le monument « Maqam eccahid » traduire par « le sanctuaire au martyr » érigé à Alger en 1982 a été surnommé « houbel » allusion faite à l'adoration des dieux païens par les algérois qui ont été divisés par ce projet urbanistique et socioculturel. L'onomatopée « Brrrrrr ! » produit aussi un effet comique.

HL 37.2- « Qui des menaces de représailles sanglantes de **la kasma** de Bir –el –djir et des millions de ses adhérents contre cette télé ennemie. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 37.2	Kasma	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	aucune	Politique	le mot juste	2

« la kasma » « قسمة » [qasma] est un emprunt intégral nécessaire. Ce terme emprunté à l'arabe institutionnel pourrait correspondre à « division » Il s'agit d'une subdivision⁶ au niveau communal du parti FLN. L'emploi de cette unité est motivé par l'emploi du mot juste.

HL 39.3- « comme le stress des citoyennes et citoyens de la **wilaya** de Blida. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	motivation	Fréquence
HL 39.3	wilaya	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	aucune	Administration/	Le mot juste	2

« wilaya » « ولاية » [wilāya] est un emprunt intégral de nécessité fait à l'arabe institutionnel. Il renvoie à un découpage administratif des villes et communes rattachées administrativement en Algérie. Son emploi est justifié par l'absence d'équivalent en français.

⁶ L'organigramme du FLN indique une instance nationale « la Centrale » composée de 15 membres, présidée par un Secrétaire Général, des instances de wilayas appelées « mouhafadha » et des instances communales appelées « kasma »

HL 43.1 -« les indices d'une atteinte à la religion d'Eta, l'**islam**. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 43.1	Islam	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Phonétique	aucune	religion	Le mot juste	1

« islam » est un emprunt intégral de nécessité fait à l'arabe institutionnel. Il s'agit de la religion du prophète Mohamed. Ce terme a été intégré dans le système linguistique français. Il n'existe pas de terme équivalent en français.

HL 43.3 – « il y a ces lots de savates saisies parce qu'elles portaient sur la semelle l'inscription « **Allah** ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 43.3	Allah	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Nom propre	Aucun	guillemets	religion	Mot juste	2

« Allah » est un emprunt intégral de nécessité. Il renvoie au nom du Dieu des musulmans. C'est un nom propre, ce qui justifie son emploi.

HL 44.4-« qui a ordonné aux journaux télévisé d'ouvrir leur « une » sur l'arrivée des poussahs portant **qamis**, claquettes et barbes... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 44.4	Qamis	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	aucune	religion	Le mot juste	

« qamis » est un emprunt intégral de nécessité fait à l'arabe institutionnel. Il désigne une longue tunique (robe) blanche masculine à manche longues et col Mao, en coton portée par les musulmans. Il n'existe pas de mot équivalent en français. Le « qamis » est l'habit traditionnel de Saoudiens.

HL 45.1- « l'une de mes idées folles a investi ma caboche, tard dans la nuit, pendant un sommeil pourtant alourdi par une **chorba fric** carabinée... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 45.1	Chorba fric	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	SYNT N	Aucun	aucune	Gastronomie	Humour	2

« chorba fric » [ʃu:rba/frik] est un emprunt intégral de nécessité fait à l'arabe algérien. Il renvoie à une spécialité culinaire du Centre et de l'Est algériens à base de soupe de légumes à base de viande et de blé vert concassé. Son emploi ici a un effet ludique.

HL 57.2- «Grâce à Si Goulamallah, nous pouvons compter désormais sur l'argent de **la zakat** ! »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 57.2	La zakat	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	aucune	religion	Le mot juste	4

« la zakat » « الزكاة » [azzakāt] est un emprunt intégral de nécessité à l'arabe institutionnel. Il est le 3^e des 5 piliers de l'Islam. Il consiste en un impôt prélevé annuellement sur ses fonds propres afin de les purifier. « zakat » signifie « purification ».

HL 60.5- « Abdekka deviendra, sous ton grimage, le numéro un de la chasse aux **émirs**, l'ennemi juré des **chouyoukh** du FIS, l'ami de la presse libre, ... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 60.5	Emirs	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	Nom d'agent	flexion	aucune	Politique / religion	Le mot juste	1
	Chouyoukh	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Nom d'agent	aucun	aucune	Politique/ religion	Le mot juste	1

« émirs »[ami:r] est un emprunt adapté de nécessité. L'adaptation apparaît par le biais de la flexion (S) du pluriel. Il n'existe pas de mot équivalent en français « émir » renvoie à un titre de noblesse dans le monde musulman. Il signifie « celui qui ordonne ».

« chouyoukh »[juju:x] est un emprunt intégral de nécessité. C'est le pluriel de « cheikh » [jajx] Il n'existe pas de mot équivalent en français. Il renvoie à un titre honorifique accordé à un homme d'un certain âge et surtout dont les connaissances théologiques sont avérées.

HL 62.2- « il suffit juste de demander d'aller en masse aux **daïras** de leurs circonscriptions... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 62.2	Daïras	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	Substantif	flexion	aucune	Administratif	Le mot juste	1

« daïras »[dā'ira] est un emprunt adapté de nécessité fait à l'arabe institutionnel. « daïras » correspond à un découpage administratif établi en 1969⁷ de la « wilaya ». «Chaque wilaya est subdivisée en X daïras qui regroupent X communes. « daïra » correspond à « Sous-préfecture ». Il est employé ici car, le mot juste.

⁷ Avant cette date, l'Algérie était organisée en 15 départements. A partir de Mai 1969, sous le Président Houari Boumédiène, (avec la vague d'arabisation) il y eut une réorganisation territoriale à l'issue de laquelle naîtront les noms suivants : Wilaya en remplacement de Préfecture, wali en remplacement de Préfet ; Assemblée Populaire de Wilaya en remplacement de Conseil général ; Daïra en remplacement à Sous-préfecture ; Chef de Daïra en remplacement à Sous-préfet ; Assemblée Populaire Communale en remplacement à Mairie.

HL 67.1- « Tous unis contre la conduite en état de ...**Niqab** ! »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 67.1	Niqab	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	aucune	religion	Le mot juste + ironie	1

« le niqab » [niqāb] est un emprunt intégral de nécessité fait à l'arabe institutionnel. Il renvoie à une tenue vestimentaire importée d'Arabie Saoudite qui voile intégralement la femme à l'exception des yeux. Il n'existe pas d'équivalent en français. Son emploi est motivé par l'ironie situationnelle : le champ de vision étant amoindri par le niqab.

HL 72.1 « l'opération « couffins de l'**Aïd** » qui a succédé à « couffins du **Ramadhan** » a été une réussite totale. En attendant bien sûr les opérations suivantes : «les couffins de l'**Aïd el-kebir**, les couffins de l'**Achoura**, les couffins du **Mouloud**, les couffins...

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 72.1	L'Aïd	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	aucune	religion	Mot juste	1
	Ramadhan	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Nom propre					1
	L'Aïd el-kebir	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de	Nom + adjectif					1

			nécessité						
	Achoura	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Nom propre					1
	Mouloud	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif					1

Les quatre premières marques transcodiques du tableau sont des emprunts à l'arabe institutionnel, phonétiquement adaptés à la langue française. La cinquième, est par contre un emprunt à l'arabe algérien, en arabe institutionnel, il aurait dit « el mawlid ».. Aucun des emprunts n'a de mots équivalents en français car ils correspondent à des notions relevant du domaine de la religion musulmane.

« L'Aïd »[alʕi:d] est une fête religieuse qui clôt le jeun du mois de « Ramadhan »[ramadʕān]. « L'Aïd el-kebir », signifiant « le grand Aïd, la grande fête » est la fête religieuse du sacrifice du mouton sacré en guise de soumission à la volonté divine. « Achoura »[ʕaʕu:rā] est une autre fête religieuse d'origine juive célébrée le 10^e jour du mois de Moharam (1^{er} mois de l'année lunaire). « Mouloud »[mu:lu:d] fête correspondant à « la naissance du prophète Mohamed »

L'ironie passe par cette figure d'accumulation de ces 5 mots.

HL 74.1 «-« tant qu'ils s'amusaient à « papa bricole » soudant les portes des **mouhafadhate** au chalumeau et à l'arc, ... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
74.1	Mouhafadhate	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	aucune	politique	Le mot juste	2

« mouhafadhate »[muḥāfaḍʿāt] est un emprunt intégral de nécessité. C'est le pluriel de « mouhafadha » qui correspond à un découpage administratif dans la gestion du parti FLN. La mouhafadha est le bureau de wilaya dudit parti.

HL 83.2-« on n'a pas le droit ensuite donner des leçons de moralité au **Makhzen** et au système de gouvernance et de gestion marocain. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 83.2	Makhzen	Arabe institutionnel	Emprunt intégral facultatif	substantif	aucun	aucune	Politique	connotation	1

« mekhzen »[almaxzan] est un emprunt intégral facultatif fait à l'arabe institutionnel. Ce mot est polysémique. Dans le sens premier, il, désigne un « entrepôt ». Dans un sens spécifique, les Marocains l'emploient pour désigner leur Etat, et les institutions régaliennes marocaines. L'emploi de cet emprunt est motivé par la connotation de « royauté » qui sous-entend (pour la majorité) la répression, pour les Algériens.

HL 87.3-« Qu'il est loin le temps où Ali Benhadj (...) décrétait la démocratie kofr dans une mémorable interview (...) et présidait **le califat** dans l'année en cours. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 87.3	Le califat	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	substantif	aucun	aucune	Politique/ religion	Ironie	1

« califat » [xilāfa] est un emprunt intégral de nécessité fait à l'arabe institutionnel. Il désigne un mode de gouvernance politique (un régime) prôné par les islamistes sur le modèle des successeurs du prophète Mohamed. Le chef reconnu du Califat est le « Calife, Khalife »[xali:fa]. Il désigne aussi l'étendue géographique soumise à ce régime politique.

L'emploi dans ce contexte est motivé par l'ironie. Le chroniqueur « raille » le groupe terroriste par le nom surdimensionné (hyper –assertion) qu'eux-mêmes se donnaient « califat ». Il s'agit d'une hyperbole que Maingueneau et Charaudeau définissent comme étant « *figure de style de la rhétorique qui s'applique à toute formulation « excessive » par rapport à ce que l'on peut supposer de l'intention communicative réelle du locuteur. En tant qu'hyper –assertion, l'hyperbole s'oppose à cette autre figure qu'est la « litote », laquelle est une hypo-assertion* ». ⁸

HL 87.8–« En souriant au voisinage de toutes leurs dents blanchies au **siwak** ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 87.8	Siwak	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	aucune	Religion	Le mot juste	1

« siwak »[siwāk] est un emprunt intégral de nécessité à l'arabe institutionnel. Il désigne la racine d'un arbuste (salvadora persica) dont les 'musulmans' spécialement se servent pour se nettoyer les dents. L'emploi de cet emprunt est d'abord motivé par l'absence d'équivalent en français. Néanmoins, il y a également une motivation ironique derrière cet emploi car, depuis l'avènement du FIS, les islamistes ont adopté un certain mode vestimentaire et certains accessoires (dont le siwak) comme signes ostentatoires de leur appartenance.

⁸ Idem p 295

HL 88.5-« une faute grave ? Celle d'affirmer que le sang des **chouhada** appartient d'abord et seulement à leurs familles et leur pays ? »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 88.6	Chouhada	Arabe institutionnel	Emprunt intégral facultatif	Nom d'agent	aucun	aucune	Politique	connotation	1

« chouhada » [ʃuhadā'] est un emprunt intégral facultatif fait à l'arabe institutionnel. Il signifie « martyrs » ; singulier « chahid » [ʃahi:d]. Son emploi dans ce contexte est justifié par la connotation que comporte cet emprunt : guerre de libération, victimes, morts, souffrances...mais aussi, le discours politique du FLN qui se sert de ces « chouhada » comme fond de commerce.

HL 93.6- « Et, je remarque ce truc énorme, cette traînée liquide à la suite de ce cortège de fin du monde **salafiste**. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 93.6	Salafiste	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	adjectif	Dérivation par suffixation en ISTE	aucune	Religion	Le mot juste	

« salafiste » est un emprunt intégral de nécessité à « salafi » [salafijj] en arabe institutionnel. Il ne correspond à aucun mot en français. Il est la forme adjectivale de « salaf » signifiant « ancêtre » ou bien « prédécesseur ». Le « salafiste » est donc un partisan d'un mouvement politico-religieux « le salafisme » qui prône le retour aux percepts de l'islam dans sa version originelle. Il est employé ici pour la justesse du signifié.

HL 100.2-« excusez surtout notre armée de ne pas avoir demandé aux tangos d'In Aménas s'ils voulaient des croissants à leur réveil sous siège, s'ils souhaitaient des « **ghraief** », des crêpes pour le goûter... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 100.2	Ghraief	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	guillemets	gastronomie	Ironie	1

« ghraief » [yṛājaf] est un emprunt intégral facultatif fait à l'arabe algérien. A l'ouest, on les appelle « Baghrir » Il s'agit d'une spécialité maghrébine, des crêpes dont la spécificité est d'avoir « mille trous ». L'emploi ici est motivé par l'ironie produite par l'antiphrase « « on s'excuse (...) excusez-nous ! Vraiment on est confus ! » et l'hyperbole de la périphrase « s'ils voulaient des croissants, des Ghraief, des crêpes ... »

HL 100.4« il est vrai que nous aurions dû attendre que les ravisseurs prennent le large, pour ensuite, ensuite seulement, les prendre en chasse, comme dans nos jeux d'enfant, « **tchila** » et , « **Ghoumaydha** » !... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 100.4	Tchila	Arabe algérien	Emprunt intégral facultatif	Intitulé	Aucun	guillemets	société	Humour	1
	ghoumaydha	Arabe algérien	Emprunt intégral facultatif	substantif	Aucun	guillemets	société	Humour	1

« tchila » [tʃi:la] et « Ghoumayda » [yumaɟdʰa] sont des emprunts intégraux fait à l'arabe algérien. Il s'agit de noms de jeux de société. « Tchila » correspond à « touché c'est gagné », c'est la déformation phonétique de « tu l'as » et « ghomaydha » à « cache- cache ». Leur emploi est justifié ici par la même motivation que HL 100.3

HL 101.1« Parce que, proposer un livre, de la lecture au Garnement, ça revient à offrir un château Laroque Saint Emilion Grand Cru Classé 1982 à un buveur de piquette, voire de **Zombreto**. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 101.1	Zombreto	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	aucune	société	Connotation / humour	1

« zombreto » [zombret^o] est un emprunt intégral de nécessité fait à l'arabe algérien. Il ne correspond à aucun mot en français. Il s'agit d'une boisson alcoolisée de fabrication artisanale composée d'alcool à brûler et d'eau ou limonade. Son emploi ici est motivé par l'ironie que suscite le paradoxe : le Cru classé / zombreto.

HL 102.2-« je ne sais pas si le **raïs** était sous sédatif lors de l'acte... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 102.2	Raïs	Arabe algérien	Emprunt intégral facultatif	Nom d'agent	Aucun	aucune	politique	Connotation	5

« raïs » [rājas] est un emprunt intégral facultatif. Selon sa prononciation, il appartient à une variante de l'arabe ou à l'autre. Il signifie « Président ». Le premier Président à avoir été surnommé ainsi est Gamal Abdenasser. « raïs » est un terme connoté de la culture du panarabisme qui renvoie ici à Bouteflika.

HL 102.5- (Abdekka a retenu, décidé et signé tout seul, dans la solitude de sa convalescence européenne pour le 22 Octobre. « **El Mouqawama El-Djazairia.** »)

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 102.5	El mouqawama el djazairia	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Synt N	aucun	guillemets	politique	Le mot juste « intitulé »	

« el mouqawama el djazaïria »[almuqāwama/alʒazaʿirijja] est un emprunt intégral de nécessité à l'arabe institutionnel signifiant « la résistance Algérienne ». Il s'agit de l'intitulé d'un journal, le mot juste.

HL 105.2-« Que faut-il comprendre à travers ce geste, la main tendue par Saïdani au FFS ? Que le gars peut...jouer du **bendir** d'une seule main ! »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 1052	Bendir	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	aucune	musique	Humour et ironie	1

« bendir »[bandi:r] est un emprunt intégral de nécessité. Il s'agit d'un instrument à percussion utilisé dans les pays du Maghreb qui n'a pas son équivalent en français. Son emploi ici est motivé par le mot juste mais, aussi l'humour car, il ne s'agit pas d'une information mais, juste d'une point d'humour ironique (en chapeau), une allusion au passé de Saïdani (le SG du FLN) qui avait fait partie d'une troupe musicale populaire avant de devenir le SG du FLN (parti au pouvoir).

HL 109.4- « De fins limiers chaussant des lunettes à double foyer, voire à quatre foyers, puisque la **charia** le leur permet... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 108.5	La charia	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	aucune	religion	Le mot juste et l'ironie	1

« charia » ou « chariâa »[aʃʃari:ʕa] est un emprunt intégral de nécessité. Il s'agit de la loi islamique qui codifie l'ensemble des droits et des devoirs des musulmans. Il n'existe pas de mot équivalent en français. Son emploi est essentiel mais le contexte est ironique car le chroniqueur fait un jeu de mots grâce à la polysémie de « foyers » : le sens premier ici désigne le « verre des lunettes » et le second désigne les « femmes », en l'occurrence 4, autorisées par la loi islamique « charia ».

HL 112.3-« je verrais bien **Cheb** Anouar. Ou plutôt **Cheikh** Anouar. Ouais ! »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
HL 112.3	Cheb	Arabe institutionnel	Emprunt intégral facultatif	Adjectif	Aucun	aucune	musique	ironie	1

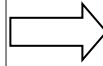
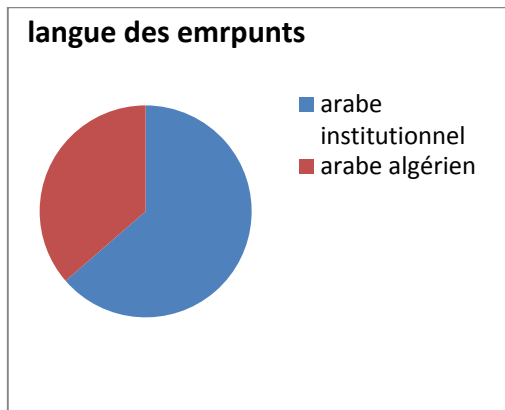
« cheb » [ʃāb] est un emprunt intégral facultatif à l'arabe institutionnel. Il signifie « jeune ». Cet adjectif est apposé systématiquement à tous les jeunes chanteurs de Raï depuis une trentaine d'années. Pour le féminin, on dira « chabba ».

La note d'ironie cynique est créée ici par l'opposition de Cheb Anouar qui est un chanteur au Cheikh Anouar (Haddam) qui est un terroriste du GIA et que le Pouvoir en place peut blanchir à tout moment, selon le chroniqueur « *Le cynique est celui qui avoue avec insolence, et en la considérant comme naturelle, une conduite contraire aux conventions sociales, aux règles morales ; qui manifeste du cynisme : Un être cynique et immoral. Qui appartient à l'école philosophique grecque d'Antisthène et de Diogène.* »⁹

Au total, hakim Laâlam a utilisé 55 emprunts. Ceux-ci sont de différents types et de différentes langues.

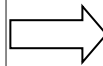
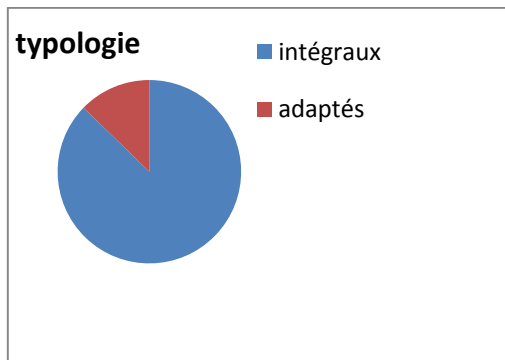
⁹ Définition extraite du dictionnaire en ligne <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cynique/21363> visité le 26.06.2016 à 15H05

1.1- Analyse quantitative
a)-Langue des emprunts



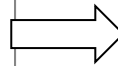
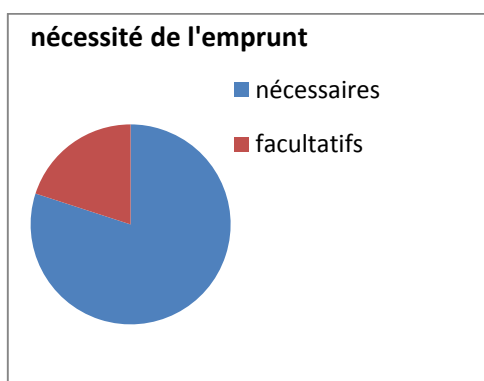
Hakim Lâlam a utilisé 35 emprunts à l'arabe institutionnel, soit 64% contre 20 à l'arabe algérien, soit 36%

b)-Typologie des emprunts



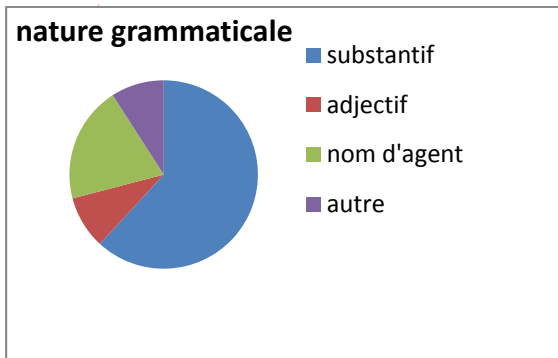
Parmi les 55 emprunts, 48 sont intégraux ce qui correspond à un pourcentage de 87% et 7 sont adaptés, soit, 13%.

1- Nécessité de l'emprunt



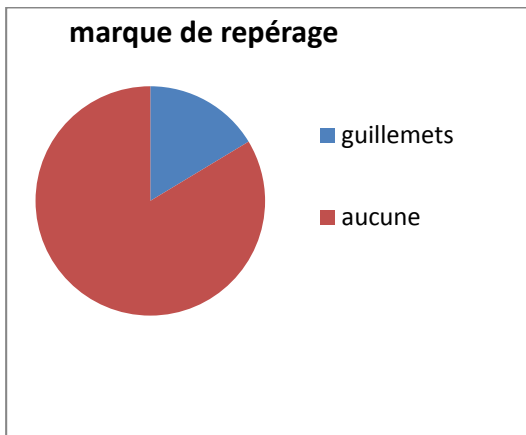
Parmi les 55 emprunts, 44 sont nécessaires ce qui correspond à un pourcentage de 80% et 11 sont facultatifs, soit, 20%.

4-Nature grammaticale de l'emprunt



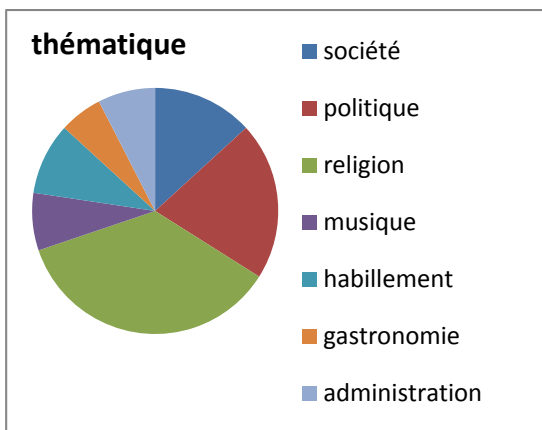
Parmi les 55 emprunts, 34 sont des substantifs (62%), 11 sont des noms d'agents (20%), 5 sont des adjectifs (9%) et 5 autres des syntagmes ou des noms propres (9%).

5-Marque de repérage



Sur les 55 emprunts relevés, 9 seulement sont entre guillemets (16%) les 46 emprunts restants (84%) sont transcrits sans aucune marque de repérage.

6-Thématique de l'emprunt :



La religion est la thématique la plus pourvoyeuse d'emprunts dans les chroniques de Hakim Laâlam avec 19 emprunts sur les 55, soit en termes de pourcentage, 36%, contre, 11 emprunts ayant trait à la politique (21%) et la société avec 13%, soit 7 emprunts. De moindre importance, je retrouve le domaine de l'habillement avec 5 emprunts, soit 9% et, le domaine de la musique et l'administration de proportions égales de 8% chacune avec 4 emprunts, suivies du domaine de la gastronomie avec seulement 3 emprunts, soit ce qui représente 6% des thématiques abordées.

7-Motivations de l'emprunt :



Les motivations de l'usage de ces emprunts sont différentes. Principalement, c'est le mot juste à hauteur de 36% pour le mot juste et 24% pour l'ironie. La connotation et l'humour sont également des motivations pour l'empruntabilité chez Hakim Laâlam à hauteur de 13% et 7%, de manière respective. Par ailleurs, il existe une autre forme de motivation que j'ai décelé qui intervient souvent dans les chroniques 20%, qui comprend plusieurs aspects à la fois (humour et ironie) ou bien (le mot juste ironie) et (allusion et ironie). Dans la courbe, elle est représentée par la rubrique « autres ».

2-Analyse de l'alternance codique chez Hakim Laâlam

HL.1.2- « Pas de queue sous la pluie ou le soleil et avec dans la nuque le souffle rauque d'un policier fatigué et énervé de répéter depuis 6 heures du matin “**wakhar errawla !**” ».

Cette phrase est réalisée dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien car il s'agit d'un discours rapporté au style direct, introduite par le verbe « répéter » et les guillemets. Les guillemets marquent la rupture entre les deux énonciateurs (le chroniqueur et le policier). L'effacement énonciatif est motivé par la recherche de l'objectivité, de la neutralité et de la précision : c'est l'enjeu de la crédibilité, selon A.Rabattel¹⁰. L'effacement énonciatif constitue dans ce cas une stratégie « *permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours* »

Wakher errawla !, « وخر ارول » [waxxar/arrowla]. Il s'agit ici d'un groupe verbal formulé en arabe algérien constitué d'un verbe et d'un complément de lieu : wakher (verbe à l'impératif singulier masculin) + errawla (l'arrière). Il n'existe pas de mot exact en arabe algérien pour signifier « recule ! » donc, en arabe algérien, on dit « pousse- toi vers l'arrière ! ». L'ironie est situationnelle car elle oppose le drame des jeunes suicidaires au discours « rengaine » et « indifférent » du policier représentant ici l'autorité. Ici l'effet ironique est réussi car, comme l'explique Mercier-Lecca Florence, il y a « *connaissance préalable de ce que l'on pourrait appeler des « communautés discursives » qui fournissent le contexte tant pour l'encodage que pour l'attribution de l'ironie (...)* ». ¹¹

HL 3.1- Et Cheh fel habssin !

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique interjective: « Et + Cheh fel habssin ! » français /arabe algérien sans aucune marque graphique distinctive, si ce n'est la majuscule. Aucune traduction n'est apportée.

« cheh » prononcé [ʃah] au centre et à l'Est ou bien [aʃah] à l'Ouest, est une expression idiomatique signifiant « bien fait ! »

« Fel Habssin » [fal/hābsi:n] peut être traduit par « pour les arriérés ». « habssin » pluriel de « habess » [hābas] est emprunté à l'arabe algérien et signifie littéralement « à l'arrêt ». Dans ce contexte, il signifie « intellectuellement limités » ceux dont les mentalités sont « arrêtées », des ignares rétrogrades, contre l'évolution. La marque transcodique en entier peut être traduite par « Bien fait pour les ignares ! ». La motivation est l'humour.

¹⁰ Alain Rabatel in « l'effacement énonciatif et discours rapporté » revue trimestrielle *LANGAGES* N°156, coordonnée par Alain Rabatel, éd Larousse, décembre 2004

¹¹ Florence Mercier-Leca, « l'ironie », éd Hachette supérieur, Paris, 2003, P 41

HL 6.1- Et les centaines de milliers de jeunes brandissant des baskets neuves au stade et scandant « *elli madach Stan smith yessena el guirra jdida !* » c'était quoi ?

« *elli madach Stan smith yessena el guirra jdida !* » [alli/maddā]/st'onsmit/jassanna/algirra/jd

Dans le présent phénomène, il est question d'alternance codique extraphrastique français/ arabe algérien. Le discours est rapporté intégralement en langue arabe algérien (la marque des tennis est en anglais) signifiant : « « Que celui qui n'a pas pris (volé) de paires de Tennis Stan smith, attende la prochaine guerre ! ».Par ailleurs, « *guirra* » est un emprunt phonétique fait au français , introduit dans l'arabe algérien. Il s'agit d'actes véridiques de délinquants qui ont profité des émeutes (OCT 88) pour saccager des vitrines de magasins et se servir. L'ironie est produite à partir de la contradiction entre l'énoncé (la réponse donnée au chroniqueur par un homme politique) et ce que l'on sait du référent, du locuteur et des ses valeurs. Le déni de la vérité est volontaire et stratégique.

HL 8.5- « Moins de 3000 DA par tête de pipe depuis França et ce ministre s'entête,... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien sans marque de repérage par l'utilisation du lexème « França » [frānsɑ] qui constitue d'abord un emprunt au français par l'arabe algérien du mot « France ». Il a intégré le système linguistique de la langue véhiculaire des Algériens (toutes les langues maternelles). En arabe institutionnel, on prononce « *farança* » c'est donc la prononciation qui détermine ici la langue prêteuse. Son emploi est motivé par un effet humoristique. « França » traduit le passé lointain, les années de colonisation antérieures à 1962. Il existe en Algérie des repères temporels liés à des événements marquants, exemples : « *âam el Boun* »[ʕām/al/bu:n] signifiant « l'année du bon » allusion faite à la 2^e guerre mondiale où les Algériens étaient soumis à des bons de rationnement. « *âam zastava* » allusion faite aux années (1983-1986) à la période où les voitures de cette marque avaient été importées et vendues aux Algériens inscrits dans une liste d'attente.

HL 8.6- « Mais, *meh'hah khouya !* Pourtant, on vous a bien expliqué que nous n'en étions plus à revendiquer... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique interjective français/arabe algérien.

« *meh'hah kouya !* » [ma]hāh/xujɑ], peut être traduit par « c'est qu'il est radin mon frère ! » Il s'agit d'une phrase nominale complète réalisée dans un code mixing français/ arabe algérien. Son usage a un objectif ludique.

HL 11.1- « *Haya ya aouled !* Répétez après moi: TRAGEDIE NATIONALE !*Ah'ssantou !* »

La visée ironique et ludique dans cet énoncé produit dans une alternance codique extraphrastique français/ arabe institutionnel/réside en l'emploi *sui générés* de « haya ya aouled ! » [hajja/jā/awlād] signifiant en arabe institutionnel « allez, les enfants ! » puis, « Ah'ssantou ! » [aħsantu:] dans le même arabe institutionnel, est un verbe qui apparaît ici sous une forme fautive (erreur de frappe ?), le chroniqueur aurait du dire « Ah'ssantoum ! » voulant dire « Très Bien à vous ! » il n'existe pas de verbe équivalent en français. Ces deux marques du discours direct sont une allusion au discours du maître d'école. Le chroniqueur endosse le rôle de ce maître (l'autorité gouvernementale) et s'adresse aux lecteurs dans un style direct. C'est donc cette volonté d'infantiliser le lectorat (le peuple) et l'euphémisme employé par le pouvoir pour décrire le terrorisme qui sont ironiques. Patrick Charaudeau explique que « *Les litotes et autres euphémismes sont donc à mettre au compte de ce procédé d'ironie, puisque l'énoncé exprimé de façon négative exprime un jugement inverse très fortement polarisé (...)* »¹²

HL 12.1- « un coup enseigné à Khalida par un moine Shaolin enseignant son art martial dans la zaouïa « **Ma Yakh'falekch** ».

La deuxième occurrence après l'emprunt « zaouïa » est « Ma yakh'falekch »[mā/jaxfālak], constitue une alternance codique extraphrastique Cette phrase signifiant « il ne t'échappera pas (vous n'êtes pas sans savoir) ... » il s'agit d'une citation par allusion, une expression redondante dans le discours de Khalida Toumi, l'ex ministre de la Culture entre 2002 et 2014. Que le chroniqueur parodie.

HL 14.2- « comme si l'on attendait des lecteurs que nous sommes que nous prenions fait et cause pour la société d'électricité, pour « **Eddawla** » et que nous lâchions entre nos dents un vicelard « Ecchah fih ! »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel. Ici le mot « Eddawla » [addawlα] est facultatif du fait de l'existence d'un terme équivalent en français qui est « l'Etat ».La fonction de cette alternance est la citation car son emploi est motivé par la connotation, la charge symbolique qu'il représente.

« Ecchah fih ! » discours rapporté intégralement voir HL 3.1

HL 17.1- « En raison d'une grève de postiers suisses ayant entraîné de sérieuses perturbations dans la distribution du courrier entre la Suisse et l'Algérie, la position officielle du FFS sur la récente fronde qui a ébranlé le parti est différée à une date ultérieure » : **Tarakabou !**

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique impérative français/arabe institutionnel. « tarakabou » « ترقبوا » [taraqqabu:] signifiant

¹² idem

approximativement « surveillez » il s'agit d'un verbe conjugué à la 2^e personne du pluriel, masculin, à l'impératif. L'ironie est introduite à deux niveaux : d'abord le fait d'accuser la poste suisse de perturbations, or, la Suisse est connue pour sa rigueur, ensuite, par l'emploi du verbe « tarakabou ! » dans le sens où il fait allusion au discours des animatrices TV des années 80 et 90, notamment employé pour annoncer le mois de Ramadhan lorsque les musulmans attendent l'annonce du début du jeûne qui se fait par l'observation attestée du croissant lunaire.

HL 18.1- « Car, mesdames et messieurs, les malabars qui se sont vu confier par leur hiérarchie la protection des Kébir, Benhadj et autres « VIP de la lame, de la scie, de la **mah'choucha** » sont rétribués par les impôts que vous et moi payons ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien sans marque de repérage. « mah'choucha »[mahʃu:ʃɑ] signifie en français « fusil à canon scié », ce terme est la reformulation de « lame, la scie » qui a une fonction métalinguistique. Son emploi est motivé par l'allusion aux terroristes du GIA (Groupe Islamique Armé) dont les membres utilisaient ce surnom. L'ironie est produite par l'apposition de VIP (verry important personality) et mah'choucha.

HL 19.2-« Et plus j'y pense, plus l'odeur dans lequel se mitonne « **ettakh'lat** » m'envahit le nez et me fait suffoquer. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien. « ettakh'lat » [attaxlātʃ] en arabe algérien est le substantif du verbe « khallat » signifiant au sens propre « touiller, mélanger » et au sens figuré, « manipuler quelqu'un pour créer des problèmes ». Sa fonction est référentielle. Son emploi est ludique et ironique à la fois, car, ce terme employé dans ce contexte ramène la scène politique locale à un bas niveau de commérages.

HL 19.2-« Bon Dieu ! Pourquoi ne puis-je pas faire comme les autres, comme tout le monde et croire tout simplement que le blanchiment de Djabballah maintenant n'a aucun lien avec une pratique coutumière du régime, **ettikherbichin** ? »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien. « ettikherbichin »[attixarbichin] signifie en arabe algérien, « gribouillages » ou parfois, « magouilles ». Sa fonction est référentielle. Son emploi est motivé par une note humoristique et ironique qui décrit une scène politique où la stratégie est absente et où règnent les magouilles.

HL 21.1- « l'Algérien est t'il poli ? » **Wach dakhlek** ?

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien, en caractère gras. « wach dakhlek ? » [wāf/daxlak] signifiant littéralement « De quoi tu te mêles ? » est composé de deux unités : « wach ? » signifiant « qu'est-ce que ? » dans le parler algérois et « dakhlek » signifiant « t'ingérer ». Sa fonction est interjective. L'emploi de cette locution est motivé par l'aspect humoristique.

HL 23.2- « je trouve anormal qu'un imam qui a abusé de 10 enfants de moins de dix ans comparaisse devant des enquêteurs de la police, puis montre sa « **fat'cha** », debout à la barre des accusés »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien repéréec par les guillemets. « fat'cha » [fətʃɑ] signifiant « face ou visage » dans l'arabe algérien. Sa fonction est référentielle. Ce mot algériannisé a été lui-même emprunté vraisemblablement à l'italien « faccia ». Dans l'arabe algérien, l'emploi de ce mot est toujours négativement connoté, d'où son emploi dans cette chronique pour exprimer le dégoût suscité par le personnage.

HL 23.3- « Car si, à eux, on accorde cette **rahma** d'une exécution immédiate, ou pire, d'une réclusion à vie... ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel sans aucune marque de repérage. Sa fonction est référentielle. « rahma », « رحمة » [rahma] dans la langue arabe institutionnelle signifiant « miséricorde ». Son emploi ici est motivé par la charge culturelle et religieuse que le mot « rahma » comporte. L'ironie est introduite par la juxtaposition de deux concepts paradoxaux : rahma et exécution.

HL 24.1- « Attentat contre le palais du gouvernement. Les terroristes auraient bénéficié d'une « grosse complicité à l'intérieur même du bâtiment » » Mais qui serait donc ce **Khabith** ?

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel sans aucune marque de repérage, « khabith » « خبيث » [xabi:θ] signifiant en français « sournois ». Sa fonction est référentielle. Son emploi peut être motivé par la connotation que ce mot comporte religieusement parlant et par l'ironie par allusion à Bouteflika qui a réalisé la concorde civile¹³.

¹³ La concorde civile a été établie par la loi 99-08 du 13 juillet 1999 visant à exonérer les poursuites contre les personnes impliquées dans les actes de terrorisme, atténuer leur probation ou l'atténuation des peines, selon les cas. Cette loi a suscité une grande controverse dans la société, notamment dans les familles victimes de terrorisme.

HL 26.1- «les Algériens rament encore à la poursuite de leur chimérique métré. **Ah Sahbi !** ça fait trop ! **Bezzef !** d'autant plus **bezzef** que dans le même temps, un mec qui a lancé un méga- projet de production de papier... »

Cet énoncé est produit dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien. Sa fonction est interpellative. « Ah Sahbi ! » [ah/s^hahbi] en arabe algérien signifiant « Ah mon ami ! » (sera analysé plus bas avec les expressions idiomatiques) « bezzef » [bezzāf] est un adverbe de l'arabe algérien qui signifie « trop ». Il est utilisé par le chroniqueur comme procédé de confirmation et d'insistance. Sa fonction est la répétition, le terme équivalent ayant été employé juste avant.

HL 26.2- « ...garder un statu quo qui favoriserait le commerce informel, le partage mafieux de la rente, **la tchippa** et le bakchiche ? »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien, « tchippa » [tʃippɑ] signifiant en français « pot de vin ». Il est utilisé ici par le chroniqueur comme procédé emphatique, le mot « bakchiche » lui-même emprunté (au turc sans doute) ayant été employé juste après. Sa fonction est la répétition. La motivation est ludique.

HL 29.2- « Al hamdoulillah, la « **izza et la karama** » se lisent sur les visages de tous les travailleurs algériens »

« Al hamdoulillah » est une expression idiomatique qui sera analysée dans la partie qui leur est consacrée.

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique (allusion au discours présidentiel) français/ arabe institutionnel. La fonction est la citation par allusion.

Le pays de « la izza et la karama » [alʕizza/wal/karāma] est le slogan de la campagne électorale de Bouteflika de 1999. Ce slogan signifie « fierté (honneur, orgueil) et la dignité ». La motivation de cet emploi est l'ironie produite par l'antiphrase. Ce trope¹⁴ est « *une notion empruntée à la rhétorique dans lequel le locuteur donne à entendre qu'il dit le contraire de ce qu'il pense* »¹⁵ selon la définition de Maingueneau Dominique.

¹⁴ Les tropes (du grec tropos, « détournement », « torsion ») « sont des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot » Dumarsais 1969 : 68 cité par Patrich Charaudeau et Dominique Maingueneau « Dictionnaire d'analyse du discours » éd Seuil, Mesnil – sur- l'estrée, 2002 p 590.

¹⁵ Patrich Charaudeau et Dominique Maingueneau « Dictionnaire d'analyse du discours » éd Seuil, Mesnil – sur- l'estrée, 2002, p 50.

HL 32.4- « Encore un qualificatif, encore un superlatif, encore une phrase aussi empruntée et je gerbe mon **f'tour** ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien sans marque de repérage. « f'tour » [ft'u:r] est un terme polysémique, il peut avoir comme équivalent « déjeuner » s'il fait référence au repas habituel de midi auquel cas, il devient facultatif. Mais, il peut s'agir du repas par lequel le jeûne est rompu pendant le mois de ramadhan, sa fonction est référentielle. Il s'agit ici d'une hyperbole utilisée pour exprimer l'intensité du dégoût du chroniqueur.

HL 32.5- « on n'est déjà plus dans le simple décalage, on n'est déjà plus dans la gestion incongrue des deniers publics, on est en plein dans le **kofr**, dans le contresens... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel sans marque de repérage. « kofr » « كفر » [kufr] signifie en français « blasphème ». Sa fonction est référentielle. Son usage est motivé par la connotation qu'il comporte, allusion faite aux intégristes algériens qui l'utilisent pour accuser les autres. La figure de style ici est une gradation ascendante¹⁶ qui crée l'effet ludique.

HL 34.1- « une ancienne sorcière, **chouwafa**, cartomancienne et diseuse de bonne aventure, habitait le quartier... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien sans aucune marque de repérage. « chouwafa » [ʃuwwāfa] signifie en français « voyante, médium ». Son emploi ici n'a qu'un effet ludique puisqu'il est juxtaposé à trois synonymes en français : sorcière, cartomancienne et diseuse de bonnes aventures. Sa fonction est la répétition/ reformulation de « cartomancienne et diseuse de bonne aventure » dans ce même extrait qui produit une figure d'accumulation ludique.

HL 36.2- « il y a un moment où la trouille, la peur des représailles, la perspective du « **t'marmid** » judiciaire ne doivent pas nous bâillonner... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien repérée par les guillemets. « t'marmid » en arabe algérien signifie « mésaventures ». Sa fonction est référentielle. Son emploi est motivé par la connotation et la part de sous-entendus qu'il comporte : la bureaucratie, la lenteur, les erreurs judiciaires...

¹⁶ La gradation est une figure de style qui consiste à utiliser une série de termes selon un ordre ascendant ou descendant. Les éléments de la gradation évoquent une idée similaire exprimée à des degrés divers; ils sont généralement de même nature et de même fonction grammaticales. La gradation est un procédé d'accumulation et d'amplification.

HL 36.3- « je choisirai sans hésitation Enrico **ou machi** Belkhadem ! Enrico **oualla** Belkhadem ! »

Cet énoncé est produit dans une alternance codique intraphrastique français arabe algérien « ou macchi » [u/maʃʃi] est « oualla » [wella] sont des locutions indépendantes synonymes qui peuvent être traduites par « et pas » ou bien « et non pas ». Leur emploi ici est purement ludique.

HL 38.1- « comme un ours slovaque relâché en plein maquis de Yakourène pour lancer sur de frères lycéens les casques bleus, les camions à eau, les **Azrayan** et tout le toutim répressif. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien retranscrite avec une majuscule. « azrayan » [ʃazrājan] est employé dans l'arabe algérien (précisément algérois, à l'ouest c'est « Azrine » [ʃazri:n]. C'est le nom déformé de « azraël » donné à l'ange de la mort dans les croyances musulmanes et hébraïque. Sa fonction est référentielle. Son usage ici dans une métaphore (agent de police = azrayan) a pour but la gradation ascendante dans la description qui produit l'ironie escomptée.

HL 38.3- « Il n'y a pas de quelconque armée étrangère. Juste des lycéens. Des enfants ! **Ichach'ra ! B'zouza !.** »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien « Ichach'ra » [iʃaʃra] est un terme spécifique du parler de la région de Tiaret. Et « b'zouza » [bzu:za] est spécifique de la région d'Oran. Ce sont des synonymes signifiant « enfants ». L'emploi de ces emprunts dans ce contexte est motivé par l'effet ironique d'opposer l'armée étrangère à des « enfants et jeunes lycéens ». Sa fonction est la réitération.

HL 39.3 « Des policiers ont été mobilisés devant les débris de boissons afin d'interdire la vente d'alcools. Pas une goutte de **Kham'r** en ville. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel sans marque de repérage. « kham'r », « خمر » signifie en français « boisson alcoolisée ». Sa fonction est la réitération reformulation de l'information précédente « boissons alcoolisées ». Son emploi ici est motivé par la connotation dont il est chargé, ce mot étant employé dans le Coran et par les islamistes.

HL 41.1- « eux, se jettent en mer par désespoir et « leur » organisation s'étripe pour un siège, **el kursi !** »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien sans marque de repérage. « el kursi » [alkursij] signifie en français « trône/pouvoir » Sa

fonction est la réitération / reformulation après « siège » ; La motivation est l'ironie en faisant allusion à l'attachement des politiciens au pouvoir.

HL 41.2- « ne dérangeons surtout pas ces messieurs de la « **mounadhama al djamaâouia** », ces fonctionnaires de la jeunesse... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe institutionnel, repérée par des guillemets. « el mounadhama el djamaâouia », « المنظمة الجمعية » [almunad^hma/alʒamʕāwija] signifie « l'organisation associative ». C'est l'appellation officielle. La fonction est la citation du discours officiel. Son emploi ici est ironique à deux niveaux : 1- le chroniqueur parodie le discours politique. 2- il est juxtaposé à son paradoxe qui est « fonctionnaires de la jeunesse ».

HL 42.1 – « il n'est plus question de refaire la même erreur. **Abadan** ! Vous vous fourrez le doigt dans l'œil... »

Cette phrase est réalisée dans une alternance codique extraphrastique intejective d'insistance français/arabe institutionnel sans aucune marque de repérage.« Abadan », « ابدا » [abadan] Il signifie « jamais » son emploi est justifié par le seul effet humoristique.

HL 42.2- « comment a-t-on permis cette hérésie ? Eh ouais, « **hachwa** ! » pour reprendre ce bon mot populaire.

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique repérée par les guillemets et la position assumée du chroniqueur du choix de cet item. Sa fonction est la réitération qui vient après « hérésie ».« hachwa » [haʃwa]est une expression de l'arabe algérien, populaire comme le dit lui-même le chroniqueur. Il signifie « entourloupe, ruse ». Son emploi est motivé par l'humour.

HL 43.2- « moi je dis « **bravo alik** ! » faut avoir du temps... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien repérée par des guillemets. Il s'agit d'un discours direct introduit par « je dis ». « bravo alik »[brāvu/ʕlik] signifient « bravo à toi ! » est composé de deux unités : bravo emprunté au français mais, la prononciation est différente, le « r » étant roulé dans l'arabe algérien et le [o] est remplacé par le [u]. La 2^e unité, « alik » signifie « à toi ». L'emploi de cette expression est ironique par l'antiphrase qui consiste en « *un type de trope dans lequel le locuteur donne à entendre qu'il dit le contraire de ce qu'il pense* »¹⁷ d'après la définition de Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau.

¹⁷ Patrick Charaudeau & Dominique Maingueneau in « Dictionnaire d'analyse du discours », éd SEUIL, Paris, 2002

HL 44.5- « faudrait juste savoir qui a tout Sali, tout salopé ! Pas moi ! pas vous ! Alors qui ? Ch'koun ? Anwa ? je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien/kabyle sans marque de repérage. « chkoun ? » [ʃku:n] est un emprunt intégral facultatif fait à l'arabe algérien. Il signifie « qui ? qui est-ce qui ? », il est utilisé pour réaliser un effet d'insistance ironique en posant la question dans trois langues différentes au cas où le destinataire n'aurait pas compris. Le chroniqueur utilise un phénomène énonciatif qui est la reformulation « *qui est une relation de paraphrase consistant à reprendre une donnée en utilisant une expression linguistique différente de celle employée pour la référence antérieure (...) la reformulation peut avoir une fonction explicative ou imitative. Dans le premier cas, elle relève de la didacticité des productions.* »¹⁸. La fonction est la répétition.

« Anwa ? » [anwa] signifie « Qui » (masculin) en kabyle. Cette reformulation dans trois langues différentes dans un même énoncé avec l'affirmation qui la précède (pas moi ! pas vous !) produit un effet complice avec le lecteur et le Pouvoir devient la cible de l'ironie.

HL 45.2- « j'ai eu beau essayer d'imaginer. Rien !Walou !.

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/ arabe algérien, sans marque de repérage. « walou »[walu] signifie « rien ». Il est utilisé ici dans un phénomène de reformulation explicative pour exprimer le « néant » il s'agit de la traduction en arabe algérien du premier terme en français. La fonction est la répétition et la motivation est l'insistance ironique.

HL 46.4- « T'es ébahi. T'es sous le choc ! Une commission nationale, **dialna** pour s'occuper du droit international, **dialhoum** ! ..»

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien sans marque de repérage. « dialna » [djālna] et « dialhoum »[djālhum] sont des emprunts intégraux facultatifs fait à l'arabe algérien (précisément algérois). Ils signifient respectivement « nôtre » et « leur ». La fonction est référentielle. Leur emploi ici constitue une anaphore sémantique dont le but est l'ironie par l'implicite (sous-entendu) censé être décodé par le lecteur qui partage les mêmes représentations collectives que le chroniqueur. C'est la connivence. Le chroniqueur oppose « dialna, nôtre »/ « dialhoum / leur » il s'installe de facto dans le même camp que les lecteurs.

¹⁸ extrait du « Dictionnaire de l'analyse du discours » Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, « éd Seuil, Mesnil –sur- l'estrée, 2002, p 490

HL 47.2- « ...le même vendeur de la petite république revient sur nos bacons crier de drôles de choses : **balakou ! A-tten-sion ! Méfiez-vous de ces sociétés étrangères qui viennent chez nous...** »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français /arabe algérien sans marque de repérage. « balakou ! »[balāku] signifie en arabe algérien « méfiez-vous ! » Il s'agit de la reformulation de « méfiez-vous ! » Sa fonction est la réitération dans le discours direct. Son emploi est ici motivé par l'humour que produit le découpage syllabique et l'emploi volontaire du « S » au lieu du « t », car il s'agit d'une imitation du discours oral.

HL 49.2- « une commission d'enquête **boumba, chabba et m'bah'bha.** »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français /arabe algérien sans marque de repérage. « boumba »[bumba] est un emprunt phonétique facultatif. Il signifie « bombe » en français d'Algérie. Il s'agit d'une métaphore dans le langage familier pour la description d'une belle fille. « chabba »[jābba] signifie « belle » et « m'bah'bha »[mbaħħebħa] signifie « pomponnée ». Le chroniqueur a recours à l'accumulation de trois occurrences en arabe algérien. Cette figure de style de la rhétorique consiste à « aligner un grand nombre de mots ou de groupes de mots de même nature et de même fonction grammaticales, de manière à insister sur l'idée exprimée. Cette figure, parfois aussi appelée entassement, sert notamment à amplifier la portée du propos et à donner un rythme saccadé à la phrase. Comme les termes qui la composent sont souvent présentés de façon désordonnée, la figure produit aussi une impression de profusion, de désordre et de disproportion. »¹⁹ la fonction est la réitération. La motivation est l'ironie.

HL 50.2- « on nous a expliqué que le mandat à vie est un « **mat'lab** », une demande populaire. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe institutionnel, repérée par les guillemets. « mat'lab », « مطلب » [mat'lab] signifie « une demande ». Sa mise entre guillemets explique que son emploi ici est justifié ici par la volonté de parodier le discours officiel. La fonction est la reformulation. La motivation est l'ironie car, l'explication donnée ne correspond pas à la réalité.

HL 52.2- « D'abord qui t'a donné mon numéro, **Khouya ?.** »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien sans aucune marque de repérage. « khouya » [xuja] signifiant « mon frère ». Sa fonction est interpellative. Il s'agit d'une marque d'interpellation qui ponctue le discours circulant en

¹⁹ Définition extrait de la Banque de dépannage linguistique lien : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4089 visitée le 24.06.2016 à 12h00

Algérie. Il traduit ce mythe de fraternité des musulmans car utilisé même par des inconnus pour s'apostropher. Au féminin, on dira « kh'ti » [xti] avec quelques variantes selon la région. Ici, le ton est ludique.

HL 54.1-« ce n'est pas Al Djazaïr que les partants quittent ou que les harraga laissent derrière eux. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel sans marque de repérage. « Al Djazaïr », « الجزائر » [alʒaza'ir] est le nom arabe officiel de « Algérie ». Le choix de cet emprunt a pour but de désigner l'Algérie officielle qui n'est qu'une partie de l'Algérie. La fonction est référentielle. La motivation est la connotation.

HL 55.7- « personne ne lui dit fermement « la république islamique, **la yadjouz** au pays de Ben M'hidi, de Ali la Pointe, de Hassiba Benbouali ou d'Amirouche. Personne ! »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe institutionnel sans marque de repérage. « la yadjouz ! », « لا يجوز » [lā/jaʒu:z] signifie en arabe institutionnel « illicite, non autorisé, pas permis » c'est la forme négative de « yadjouz » [jaʒu:z] signifiant « autorisé, licite ». Sa fonction est le discours direct. Son emploi est motivée par le pastiche « *qui est une pratique d'imitation de la rhétorique(...) le pasticheur laisse des indices de la visée pragmatique de son énoncé par une indication dans le paratexte ou en donnant un caractère caricatural aux contenus ou aux marques stylistiques.* »²⁰ Le chroniqueur reprend ironiquement le discours des islamistes contre eux.

HL 57.4- « à nouuuuuuuuus l'oseille de la zakat ! Aboule le fric ! Par ici la monnaie ! **Awid leflouss !** »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/kabyle/arabe algérien sans marque de repérage. Sa fonction est la répétition. « awid leflouss » [awid/leflus] est un code mixing entre le kabyle et l'arabe algérien. C'est un syntagme verbal composé de « awid=donne » + « leflouss= l'argent ». Sa fonction est la répétition. Son emploi dans ce contexte est justifié par le but humoristique de cette accumulation.

HL 58.2- « ils s'en souviendront longtemps de la raclée qu'on va leur administrer ces pseudos **Oum eddenya.** »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien introduite par « pseudo » et la majuscule. « oum eddenya », « أم الدنيا » [ʿumm/addanjā] est un syntagme nominal composé de « Oum » signifiant en arabe institutionnel « Mère » et

²⁰ Idem, p 423.

« eddenya » signifiant en arabe algérien « le Monde, la Vie ». En arabe institutionnel, il se prononce « el dounya » [ˈumm/addunjā]. D'où la difficulté de spécifier les langues alternées. Néanmoins, par « oum eddenya » el chroniqueur cite le surnom auto-proclamé de l'Égypte (Misr) par les Égyptiens eux-mêmes allusion à la civilisation des Pharaons. La fonction est la citation. L'emploi ici est ironique.

HL 58.3- « Et, y a pas de solidarité et d'union arabe qui tienne ! on y va pour les pulvériser ! à mort **Lemss'raoua**. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien repérée par la majuscule. « Lemss'raoua » [lmasrawα] en arabe algérien est la forme plurielle de « l' mesri » signifiant « l'habitant de Misr », « l'Égyptien ». Sa fonction est référentielle. Son emploi ici est justifié par l'humour et la complicité avec les lecteurs.

HL 62.1- « je trouve tout un pays traumatisé par quoi, je vous le demande ? Par une vulgaire petite grippe. Une grippette, une gripouillette, qui se la joue **zaâma** grande star avec des initiales compliquées H1N1... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien sans marque de repérage. « zaâma » [zaʕma] signifie « soi-disant ». Sa fonction est métalinguistique. Il est employé ici pour son effet ludique dans une figure de gradation descendante : gripe, grippette, gripouillette.

HL 63.3- « plutôt que de bousculer ainsi l'ordre établi, nos « élus » préfèrent la solution de facilité. Celle qui consiste à demander un acte contre-nature à un ministre de bonne famille. **Haggarine !** »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique interjective français/arabe algérien sans marque de repérage. « Haggarine » [haggāri:n], pluriel de « haggār » [haggār] en arabe algérien. Il est la forme adjectivale de « hogra » [hogra] qui signifie « oppression, abus de pouvoir, intimidation, humiliation, mépris exprimé par le pouvoir envers le peuple » à la fois. Sa fonction est métalinguistique. La motivation est l'ironie.

HL 64.2-« nous avons encore de **la rahma** et de la compassion envers el **moum'nin**. »

Cette phrase est réalisée dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien sans marque de repérage. « rahma » a été expliqué plus haut et « el moum'nin » [al/mu:mnin] est la version algérienne de « mou'minin » [al/mu'minin]. C'est le pluriel de « moumène » [mu:men] qui signifie « croyant ». la fonction est référentielle. L'emploi de ces deux occurrences est justifié par la volonté de reproduire une séquence du discours social stéréotypé (le cliché). L'ironie est produite par le décalage entre le discours et la réalité.

HL 64.3 –« Nous, on n'est pas comme **les G'war !** »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien, repérée par la majuscule. « g'war » [gwer] en arabe algérien est le pluriel de « gawri » [gāwri] qui signifie « occidental ». Sa fonction métalinguistique. Il est fidèlement utilisé ici dans le cadre d'un discours circulant pour un effet ludique.

HL65.2 –« Quittez ce terrain où vous avez si mal joué un demi siècle durant, où vous avez tenté d'arranger les matches, où vous avez truané, où vous avez traficoté. **Fuera ! Barra !** »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique Français/espagnol/arabe algérien. « fuera » signifiant « dehors ! » et « Barra ! » [barra] signifie également « dehors » en arabe algérien. Il est employé par le chroniqueur pour reformuler le « cassez-vous ! » par lequel il commence sa séquence. Sa fonction est la réitération par la reformulation (stratégie rhétorique) dans plusieurs langues et de plusieurs manières (verbes : cassez- vous !, adverbes : barra ! fuera !, substantif : expulsion) un message à un pouvoir « sourd ». la motivation est l'humour.

HL 68.1 –« ...Dans le cadre des nouveaux passeports biométriques, imposer un dévoilement de quelques secondes aux « **moutanaqibate** », et voilà la République en émoi ? »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel. « moutanaqibate » [mutanaqqibāt]. Il s'agit de la forme adjectivale de « niqab » expliqué en HL 67 .1. La marque transcodique apparaît 3 fois dans cette chronique entre guillemets car le chroniqueur marque sa distanciation par le biais de ces traces graphiques. Sa fonction est référentielle. Sa motivation est de railler en décrivant l'incohérence et l'absurdité de la situation. Il n' y a pas de jeu d'ironie car ce qui est pensé est dit explicitement Comme l'explique Charaudeau P « *Dans la raillerie, il n'y a pas à proprement parler de discordance entre le dit et le pensé comme dans l'ironie ; simplement, on constate que le dit est toujours quelque peu exagéré par rapport au pensé, qu'il y a une différence de degré entre l'un et l'autre : un dit exagéré, répété, agressif (...)* »²¹

HL 69.2 –« Non ! Désolé ! il ne s'agit point de **chitta** ! c'est juste que dans cet espace, je me targue de sauvegarder un minimum de probité et d'objectivité.

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien sans marque de repérage.« chitta » [ʃʃita] correspond en français à « brosse ». Ce mot est généralement employé dans une expression « yedreb chitta » [jadrab/aʃʃita] qui signifie « il

²¹ Charaudeau Patrick, « des catégories pour l'humour ? » in revue Questions de Communication, OCT 2006, p 31

« passe la brosse/ brosse dans le sens du poil ». Sa fonction est référentielle. Ici son emploi en arabe algérien est motivé par l'humour car il s'agit d'un mot lourdement connoté en Algérie : tous les hommes politiques sont traités de « chiyatine » [ʃijjatin] : brosseurs au pouvoir en place. Dans le discours circulant, il n'existe pas d'opposition politique réelle.

HL 71.2-« et si un jour on vous avait dit que des islamistes, (...) allaient investir le tribunal (...) et cirer à tue-tête, en pleine salle d'audience devant les officiers de loi (...) : **Allah Akbar ! yamout ett'aghout !** »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe institutionnel, repérée par les guillemets car il s'agit d'un discours rapporté. « Allah Akbar » est une expression idiomatique dont l'analyse se fera ci dessous avec les emprunts de même nature.

« yamout ett'aghout » [jamu:t/atʔtʔāyu:t] est employé pour restituer fidèlement un slogan islamiste. Il s'agit d'une phrase verbale signifiant « (yamout) que meure (ett'aghout) celui qui se prend pour Dieu ». la fonction est le discours rapporté. La motivation de cet emploi est la description de la réalité.

HL 77.1-« 8 mars. Bonne fête à tous les ... **Baltagua** du régime ».

HL 77.4-« Alors, s'il vous plait, tous les samedis, quand vous irez par désœuvrement vous empaler sur l'innocent couteau d'un jeune et gentil **baltagui**, rappelez-vous que pendant que... »

Ces deux phrases sont produites dans une alternance codique intraphrastique français/égyptien sans marque de repérage. « baltagua » [baltʔagijja] , au singulier « baltagui » [baltʔagi] est un emprunt à l'égyptien. Il s'agit d'un terme péjoratif pour désigner les hommes de main (généralement des repris de justice analphabètes) payés par le pouvoir pour accomplir la sale besogne, et casser l'opposition quitte à employer la force. Sa fonction est référentielle. La motivation est le clin d'œil fait à l'insulte faite aux supporters Algériens traités de « baltagua » par les Egyptiens qui ont perdu le match (1-0) à Oum Douremane (Soudan) en Nov 2009. C'est à ce moment que ce terme a été repris par les médias. Avant cela, on citait ce genre de personnes de « mercenaires du pouvoir ».

HL 78.1-« la RADP prend de drôles d'allures depuis quelques semaines. Elle se transforme en SPA de la matraque, en SA de la baston, en SARL du **Kallouz**. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien, sans marque de repérage. « kallouz » [qallu:z] signifie « matraque ou gourdin ». Sa fonction

est la répétition. Son emploi est motivé par l'effet humoristique que produit l'accumulation de « matraque, baston, kallouz » dans cette figure. « el kallouz » est socialement connoté, il renvoie à l'Etat dictatorial et répressif dont la police use de la matraque pour réprimer les étudiants qui manifestent.

HL 78.2- « Plus frappant encore, vous avez matraqué des étudiants à quelques heures seulement de la célébration de **Youm el Ilm**, la journée du savoir ! Mon Dieu ! »

Cette phrase est produite dans un code mixte extraphrastique français/arabe institutionnel. « yaoum el ilm » [jauwm/al/ʕilm] est le nom d'une journée de célébration du Savoir correspondant à la commémoration du 16 avril 1940, date à laquelle est décédé Abdelhamid Ibn Badis de l'association des Oulémas Algériens. La fonction est la citation. L'ironie situationnelle est produite par le matraquage des étudiants le jour de la célébration du Savoir.

HL 82.1- « Bensalah doit aussi demander pardon pour ne pas avoir eu le courage de recevoir le « **raqi** », l'exorciste qui a accompagné l'équipe nationale de foot au cours de toutes ces dernières défaites. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel repérée par les guillemets. « raqi » [rāqi:] signifie « exorciste ». On remarque que justement, le chroniqueur a juxtaposé l'équivalent en français. La fonction est la répétition. L'emploi est motivé par la connotation du mot en arabe car, le « raqi » a remplacé le médecin dans la société algérienne actuelle ainsi que par l'ironie situationnelle (du sort) qui est produite par le mot « défaite » qui est le contraire du résultat escompté, et donc l'inutilité du « raqi ».

HL 86.3 – « est-ce que je filme, moi, mes soirées de beuveries dans les bars pour faire ensuite irruption, en compagnie de mes potes, dans vos **halakate** et vous distribuer « **bessif** » nos exploits, nos prouesses en matière de descente ? »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel pour « halakate » [halaqāt] qui est le pluriel de « halaka » [halaqa] qui signifie en français « cercle ». Il désigne un cercle qui a pour but l'apprentissage de l'islam. Sa fonction est référentielle. Il est employé ici pour la connotation qu'il comporte (les islamistes préfèrent employer des mots en arabe institutionnel).

Dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien pour « bessif » [bassif] qui sera analysé avec les expressions idiomatiques plus bas.

HL 88.7 – « C'est du même acabit. **Kif kif** ! Bourricot ! »

Cette phrase est produite dans un code mixing extraphrastique français/arabe algérien, sans marque de repérage. « kif kif » dans l'arabe algérien signifie « pareil ». La fonction est la répétition. Le chroniqueur l'emploie d'abord en français : le même acabit, et reformule en arabe algérien. L'emploi de ce mot est justifié par la visée ludique.

HL 90.1- « en arabe parlé, dans le langage courant, celui de la rue, il y a un terme qui décrit fort bien cette situation : « **ett'baâbaâ** » ! oui, « **ett'baâbaâ !** » tellement que ça en devient presque rigolo d'amateurisme ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien repérée par les guillemets. « ett'baâbaâ » [attbaʕbaʕ] est employé faute de mot équivalent selon le chroniqueur qui estime que c'est un terme qui exprime fort bien la situation. Sa fonction est donc la citation. Dans cette même chronique, le chroniqueur emploie « humhumiser » qui est un néologisme fabriqué à partir de l'onomatopée qui est HUM ! HUM ! (radical) + ISER . ce terme signifie « s'éclaircir la voix ». La motivation est ludique.

HL 93.1- « A l'heure où **la zerda** du FLN fait vacarme... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien, sans marque de repérage.

« zerda » [zarda] est un emprunt intégral facultatif qui renvoie à une sorte de « boustifaille » lors des fêtes organisées pour célébrer des saints. La fonction est référentielle. Ici, l'ironie est produite grâce à l'extrapolation des festivités du parti FLN, ce qui permet l'hyperbole.

HL 93.3- « Souvenez-vous de cette interview dans laquelle le Raqi affirmait à quelques heures seulement du scrutin législatif, sans ciller d'un poil dru, sans rougir du **Kanoun**, et sans trembler de l'amulette... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien. « kanoun » [kānu:n] correspond en algérien à « braséro » que le chroniqueur personnifie en lui octroyant la capacité humaine de rougir (et de ne pas rougir). Il est employé dans une métonymie ludique. Cette figure du discours comme l'expliquent Maingueneau D et Charaudeau, « est l'une des principales figures du discours avec la métaphore depuis l'antiquité grecque (...) ces opérations rhétoriques sont de nature tropique (substitution de termes) ²² ». Selon Fontanier P, il s'agit d'une trope par correspondance : c'est-à-dire qu'on fait correspondre un objet X à un autre Y pour une relation qu'on estime lui correspondre pour une raison ou une autre « elle consiste en la désignation d'un objet par le nom d'un autre objet qui fait comme lui un tout absolument à part, mais, qui lui doit ou à qui

²² Idem, p 379

il doit lui-même, plus ou moins, ou pour son existence, ou pour sa manière d'être ». ²³La fonction est référentielle.

Dans ce contexte la métonymie est produite pour les besoins de la cohérence sémantique entre le Raqi (exorciste) + le kanoun (braséro) ustensile nécessaire pour allumer le feu + l'amulette (objet fétiche, par lequel, notre objectif est censé se réaliser)

HL 95.2—« Que celui qui a le bout du canon qui le démange y aille ! **Tafadhalou** chers amis ! »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe institutionnel. « tafadhalou » [tafad^hd^hlu:] est un verbe conjugué au pluriel, mode impératif. Il signifie « allez-y ! ». Sa fonction est impérative. Son emploi dans ce contexte est motivé par la reformulation ludique de « vas-y toi ! toi d'abord ! » L'humour est produit par le sentiment de méfiance à l'égard des « amis incitateurs ».

HL 97.2 —« Ces ralliements « **Afwadjan ! Afwadjan !** » sont l'occasion pour moi d'une halte hommage à une catégorie d'Algériens particulières. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/ arabe institutionnel repérée par les guillemets. « afwadjan » [afwāʒan] est le pluriel de « fawdj » [fawʒ] signifiant « groupe », « Afwadjan » signifie donc « la foule » formée par plusieurs groupes. Sa fonction est la répétition après « les ralliements ». L'emploi de cet emprunt est motivé par le clin d'œil à un verset du Coran²⁴ où ce mot est employé pour décrire la foule qui se précipite vers « l'islamisation ». Ici l'ironie est produite par l'extrapolation de l'analogie entre les adhérents opportunistes de TAJ²⁵ et les premiers musulmans lors de l'avènement de l'Islam en 610.

HL 102.4—« de toutes les dates qui ont marqué cette profession, entre autres, mais, ce n'est pas la seule, l'assassinat du premier journaliste algérien, Saïd Mekbel, le 03 décembre 1994, rien, **nada, walou !** »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/espagnol/arabe algérien. « nada » signifie « rien » et « walou » [wālu] également en arabe algérien. Sa fonction est la répétition. Leur emploi est motivé par la reformulation ludique qui consiste à redire avec d'autres termes « RIEN » en gardant le même sens, en l'occurrence ici, deux langues différentes à celles de la chronique.

²³ Fontanier Pierre, « les figures du discours » éd Fammarion, Manchecourt, 1977, p 79.

²⁴ Sourate el nasr (110^e) verset n°2.

²⁵ TAJ « Tajamouâ Amal el Jazair » est le parti politique islamiste fondé par Amar Ghoul en 2012 après avoir quitté le MSP (Mouvement pour le Salut et la Paix) autre parti islamiste.

HL 103.2-« Un ami (...) m'a surpris l'autre jour en m'avouant que les images de Abdekka peinant à tenir le conseil des ministres, (...) l'avaient ému,(...) m'a lâché « **ghadhni** ! » traduit : il m'a fait pitié !(...) A mes yeux, aux yeux de la morale et de l'éthique qui guident ma vie, et celle de mes enfants, je l'espère, moi, Boutef, «Ma Ghadhnich !».

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien, repérée par les guillemets et la traduction. Sa fonction est le discours rapporté.« **ghadhni** » [yād'ni] est la forme conjuguée du verbe signifiant, comme l'explique le chroniqueur : « il m'a fait pitié ». L'emploi de cet emprunt est motivé par la volonté de reproduire le plus fidèlement le discours de son interlocuteur, mais, produire un effet ludique également en l'opposant à sa propre réponse (cinglante) qui est la forme négative de la déclaration de son ami « **ma ghadhnich** ! » [mayād'ni:] traduire « il ne m'a inspiré de pitié ! ». Aucune note d'humour n'apparaît dans ce pamphlet, bien au contraire, il exprime de la colère.

HL 104.1 —« Dites-moi **bark** ! pourquoi plus le temps passe autour de cette affaire Sonatrach, plus le rire de Chakib Khelil me semble retentir à nouveau, de plus en plus fort ? »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien sans maqru'e de repérage. « bark »[bark] signifie « juste », ou « seulement ». On pourrait réécrire la phrase : Dites-moi seulement pourquoi... ». Sa fonction est interjective. Son emploi ici est motivé par l'effet ludique.

HL 104.2-« contrairement aux éternels « **mech'kakin** », aux sceptiques professionnels qui pensent que l'état de santé du châtelain... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/ arabe algérien, repérer par les guillemets. « mech'kakin »[ma]kāki:n] en arabe algérien est le pluriel de « mec'kak »[ma]kāk] signifiant « sceptique » qui est mentionné dans la même phrase. Sa fonction est la réitération. Son emploi est motivé par l'ironie puisque le Président (châtelain) est bel et bien malade.

HL 108.2-« Dans une même famille, deux frères : l'un moudjahid, maquisard. L'autre Harki, traître. Le Front, **El Djebha**, ordonne au frère maquisard de tuer... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel, repérée par la traduction. Sa fonction est la réitération « El djebha »[alʒʒabha] signifie « Front ». Par « el Djebha », le chroniqueur reformule le Front de Libération Nationale, dont la branche armée, ALN (Armée de Libération Nationale) a mené la guerre de libération.

Dans cette chronique, je remarque que tous les items sont reformulés en français par l'énonciateur soit avant , soit après le mot : moudjahid=maquisard, harki=traître et el djebha=Front. Le chroniqueur connaît les mots équivalents en français, mais, il utilise tout de même des mots étrangers, car ceux-ci sont connotés.

HL 108.5—« ils ont tué leurs frères. La chair de leur chair. Le sang de leur sang. Pour l'Algérie. Pour le pays. Pour **Leb'led** !... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien, repérée par la reformulation. Sa fonction est la réitération. « leb'led » [lablād] en arabe algérien signifie « le pays ». Le chroniqueur reformule « l'Algérie, pays, leb'led ! » Il fait le choix de cette désignation affectivement connotée qui vise à toucher le pathos²⁶ du lecteur.

HL 108.6 « Il fut un temps, dans mon pays, où l'on hésitait pas à assassiner son « khouya » pour sauver ce qui est plus cher que le frère, plus précieux que la mamelle partagée, **El Djazaïr**. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien pour « khouya » et français/arabe institutionnel pour « el Djazaïr » [alʒʒ'azājar] qui est le nom de l'Algérie en arabe. Sa fonction est référentielle. Son emploi est motivé par l'effet de pathos escompté par le chroniqueur, compte tenu de la charge affective que comporte cette dénomination en arabe.

HL 111.1—« Il doit venir cet édito qui allumerait la « **chettaha** » sinon, tout le monde va penser qu'il est désormais loisible de s'essuyer les pieds et de s'essorer les chaussettes sur des services devenus paillassons ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien, repérée par les guillemets. « chettaha » [at't'ha] signifie « danseuse ». Il s'agit du surnom donné à Saādani, le SG du FLN, pour le ridiculiser. La fonction est référentielle. « chettaha » est au féminin, ce qui est la première forme d'insulte. La deuxième étant dans le sens même de « danser » pour un homme politique. L'ironie est produite par la métaphore réalisée.

HL 112.2 —« le visage. Ah ! le visage qui fleure bon la trahison. Un vrai visage de « **chekkem** ». Pas une ride, ou si peu... »

²⁶ « le pathos étant une des composantes de la rhétorique qui repose sur trois règles selon Quintilien, (Institutions, IV: 2, 4-6) :1- Montrez-vous ému !, 2-Montrez-les choses !3-Décrivez les choses émouvantes ». extrait du Dictionnaire de l'analyse du discours de Charaudeau et Maingueneau, p 424.

Cette phrase est produite dans une alternance codique français/arabe algérien, repérée par les guillemets. « chekkem » [ʃakkām] correspond à « traître, délateur ou mouchard ». Sa fonction est la réitération. Le chroniqueur reformule « le visage qui fleure bon la trahison » par « chekkem ». Sa connotation réside dans les représentations qu'ont les Algériens des hommes politiques=traîtres.

HL 113.3-« Caporal Brahim Benbrahim ! Matricoule 7402. Ana N'goul... »

« Ana n'goul » [ana/ngul] traduit par « moi, je dis » est une réplique du film algérien « Patrouille à l'Est »²⁷. Son emploi ici a pour objectif le clin d'œil et l'humour notamment la reprise de la prononciation « matricoule » avec le phonème [u] arabisé, le [y] n'existant pas dans le système phonatoire arabe. Sa fonction est le discours direct. Cette réplique introduit néanmoins une pointe d'ironie puisque le personnage du film en question est un algérien au service de l'armée française.

HL 116.1-« les murs du salon officiel de l'aéroport Houari Boumédiène résonnent encore de ces récriminations d'un Algérien contre ses compatriotes, balancées sans retenue, ni **hachma** aux oreilles d'un étranger... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien, sans marque de repérage. « hachma » [ħaʃma] signifie en arabe algérien « scrupule » ou bien « gêne » employé ici en reformulation de « retenue ». Sa fonction est la réitération. La motivation est un effet ludique.

HL 116.2- « Mon linge sale, je le lave ici, dans un lavoir de mon pays (...) ça reste ici. « **fé esster !** ». Entre nous ! »

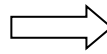
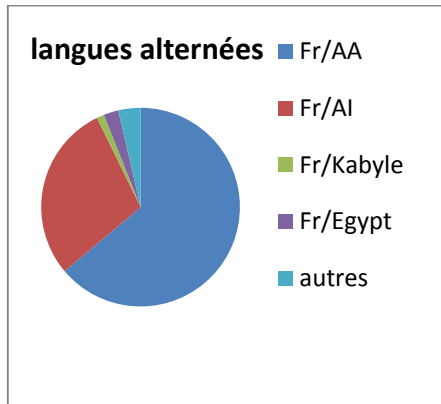
Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien, repérée par les guillemets. « fé esster » [fasstar] signifie en arabe algérien « discrètement ». Son emploi ici est dans le cadre d'une reformulation de « entre nous », ou « reste ici ». Sa fonction est la réitération. Il est motivé par l'humour.

Au total, Hakim Laâlam utilise 76 fois l'alternance codique dans ses chroniques. Cette variation apparaît différemment du point de vue des langues alternées, des formes d'AC, de la fonction de l'AC ainsi que de sa motivation.

²⁷ « patrouille à l'Est » est un long métrage algérien réalisé par Amar Laskri sorti en 1971 sous le titre arabe « dawriya nahwa cherq » [dawrijja/naħwa/aʃʃarq] où le grand acteur Hassan Hassani prononce cette réplique dans un accent algérien.

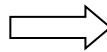
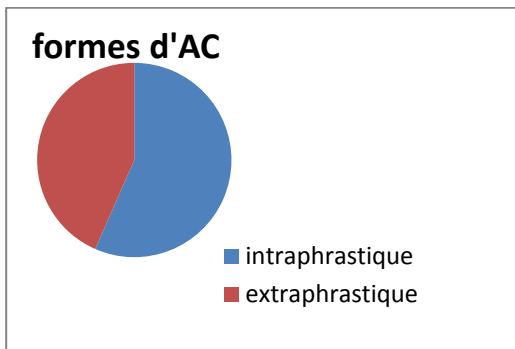
1.1-Analyse quantitative

a)-Langue alternées



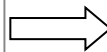
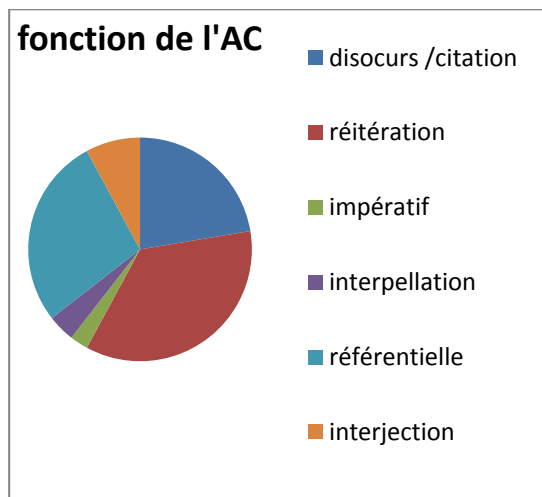
La grande majorité des alternances se fait entre le français et l'arabe algérien (64%) contre 29% d'alternance entre le français et l'arabe institutionnel. j'ai retrouvé également le recours à l'alternance Français/arabe algérien/kabyle ainsi que français/espagnol/arabe algérien, mais de manière moindre.

b)-Formes d'alternance codiques



Sur les 76 segments où l'alternance codique est repérée, on retrouve 43 segments où l'alternance est intraphrastique, soit 57% contre 33 où elle est extraphrastique, soit 43%.

c)-Fonctions de l'alternance codique



La fonction de la répétition est celle qui affiche le plus grand nombre dans l'alternance codique telle que le chroniqueur l'utilise. Elle est présente dans 27 segments, ce qui représente 36%. La fonction référentielle vient en deuxième position avec 21 emplois, soit, 28% suivie par la fonction du discours rapporté et la citation, à hauteur de 22 avec 17 récurrences. Dans des proportions moindres, je retrouve 6 fois la fonction interjective, soit, 8%, 3 fois la fonction interpellative, soit 4% et 2 fois seulement l'impérative, soit 3%.

d)-Motivations de l'alternance codique



L'ironie et l'humour apparaissent dans ce graphe de proportions quasi égales avec, respectivement 32% et 36% des motivations globales. La connotation tient la troisième place avec 17% du total des motivations, suivies par une autre forme de motivation que j'ai identifiée par « autres » à hauteur de 9%. Dans cette rubrique, j'ai inclus les alternances dont les motivations sont plusieurs à la fois, exp : humour et ironie ou bienencore, allusion ironique... De moindre proportion, je retrouve à deux reprises l'allusion (clin d'œil) ce qui constitue 3% des proportions et enfin, une connivence.

Au total, Hakim Laâlam emploi 55 emprunts, 76 AC. 42 autres segments sous forme d'alternance codique sont analysés dans la partie suivante réservée aux expressions idiomatiques

J'ai remarqué que certains items sont récurrents chez ce chroniqueur :

N°	occurrences	Récurrance
1	Islamisme	7x
2	Khouya	5x
3	Kofr	5x
4	Imam	4x
5	Chouïa	3x
6	Moudjahidine	3x
7	Harragas	3x
8	Emirs	3x
9	Raqi	3x
10	Harga	2x
11	islamiste	2x
12	wali	2x
13	França	2x
14	Edawla	2x

15	Harka	2x
16	Rahma	2x
17	Bezzef	2x
18	Chouwafa	2x
19	Al Djazaïr	2x
20	La yadjouz	2x
21	El koursi	2x
22	Qamis	2x
23	Walou	2x
24	Hogra	2x
25	Chitta	2x
26	Cheikh	2x
27	Ett'baâ'baâ	2x
28	Afwadjan	2x
29	Raïs	2x
30	Barakat !	2x

3-Analyse des expressions idiomatiques chez Hakim Laâlam

D'abord, je dois expliquer que ces 42 segments sont tous produits dans une alternance codique extraphrastique. Je n'ai pas jugé judicieux de les analyser dans la partie consacrée à l'alternance codique car, elles sont elles-mêmes divisibles en 3 catégories : les expressions idiomatiques intégrales, les expressions idiomatiques calquées et celles produites dans un code mixing.

3.1-Analyse qualitative

HL 2.2- « **Soubhanou Allah !** Pour moi, dans ma logique, dans mon mécanisme, peut-être simpliste, je suis prêt à l'admettre, (...) »

[subhānallāh] : Il s'agit d'une expression dont l'origine est l'arabe institutionnel. Retranscrite ici de manière fautive. En effet, il fallait écrire « Soubhana Allah ! » ou bien « Soubhanallah ! » en arabe institutionnel « سبحان الله ! » mais pas « Soubhanou ». Cette expression est religieuse. Elle est évoquée pour exprimer la grandeur et le pouvoir de Dieu lors d'une situation extraordinaire, stupéfiante, inexplicable. Elle signifie « A la Gloire de Dieu ». Selon les situations et l'intonation, elle exprime la stupéfaction réelle ou feinte (l'ironie) comme c'est le cas dans cette chronique où l'énonciateur fait semblant de s'étonner de la politisation de l'ONTA.

HL 3.1-« « A toutes les femmes 5 étoiles bonnes fête ! Et **Cheh** fel habssin !

« Cheh »[ʃah] ou bien « Ecchah »[aʃah] en arabe algérien « اشه ! » ou bien encore « اشح ! » est une expression algérienne existant aussi bien chez les arabophones que les berbérophones. Cette expression signifie « bien fait ! » on peut la retrouver sous forme de « Ecchah fih », « Ecchah + fih » qui signifie « bien fait + pour lui ». Le chroniqueur explique déjà qu'il s'agit d'une expression « vicelarde » car elle englobe un sentiment de vengeance, de réjouissement du malheur d'autrui. Cette expression peut être accompagnée d'un mouvement typique qui consiste en le frottement verticalement du point d'une main sur la paume de l'autre. Son emploi ici est motivé par la volonté de créer de la connivence et de la familiarité avec le lecteur.

HL 5.2 –« l'ex wali de Blida est catégorique : je suis victime d'un vaste règlement de comptes : **Lâaboulou El Ghoula ?** »

« laâboulou El ghoula », en arabe « لعبولو لغولة » [laʃbu:lu/lyu:la] est une expression issue de l'arabe algérien traduite intégralement, ça donne : « on lui a joué el ghoula ». « El GHOULA » est la version algérienne de la goule, cette créature monstrueuse de la mythologie perse et arabe qu'on rencontre dans les contes des mille et une nuits, notamment dans le conte « Amine et la goule ». Ce personnage correspond à celui de l'ogresse dans le

monde occidental. Le personnage « El Ghoula » est terrifiant, donc, cette expression signifie « on a voulu lui faire peur ». La motivation est l'ironie.

HL 6.3-« **ya bouguelb !** Donc, si l'arrêt du processus électoral et la dissolution du FIS ne sont plus des actes de première violence, le congrès de la Soummam, selon cette nouvelle grille de lecture de notre Histoire, a été une étape anecdotique (...) »

« Ya bouguelb ! » [jābugælb] est une expression issue de l'arabe algérien, traduite intégralement, elle donne « ô père du cœur ! », ce qui n'a aucun sens en soi. Cette expression est employée pour signifier son mécontentement, une colère ou une déception face à une situation insolite, anormale mais, qu'on veut vous faire passer pour « normale ». Elle peut correspondre à « mince alors ! ». Le contexte de l'expression est ironique.

HL 8.3 –« Nous vous tendons la main, la paume ouverte et dirigée vers **Sidi Rabbi** : essadaka yal moum'nin ! Un peu d'aumône, que diable ! La charité s'il vous plaît ».

« Sidi Rabbi , en arabe « سيدي ربي » [sidi/rabbi] qui donne en français « mon maître mon Dieu ». « Rabb +i » qui veut dire « Dieu + mon » ne désigne pas dans la langue véhiculaire en Algérie n'importe quelle divinité mais, seulement « Allah ». « Sidi » traduit « Maître+mon » est placé devant « mon Dieu » comme signe de respect dans un contexte de prosternation et de religiosité.

HL 8.7-« Mais juste à vous demander à vous dont le même sang (théoriquement) de papiers et de terre (**yek ?**) D'avoir un peu de compassion et de lâcher des miettes du pactole.»

« yek ? » ou bien encore « Yak ? » en arabe algérien « ياك » [jāk] est une expression qui ponctue la conversation qui est aussi une forme de demande d'acquiescement. Elle correspond en français à « n'est-ce pas ? » ou bien « tu es d'accord ? ». On peut retrouver cette expression avant ou après la question. Son utilisation ici est motivée par l'ironie de l'antiphrase.

HL 9.4-« **Inâal bouha khedma !** je fume du thé et je reste éveillé. Le cauchemar continue. »

« Inâal bouha khedma ! » en arabe algérien « ينعل بوها خدمة ! » [janʕal/buha/xadma], intégralement traduite, cette expression donnerait « damné soit le père de ce travail ! » Cette phrase est composée de deux parties : l'expression figée (Inâal bouha) + le nom (khedma) qu'on peut changer selon ce que l'on veut exprimer.

HL 10.2-« **Ya kho !** Tu verras. Viendra le jour où nous raserons les murs devant eux ! »

« Ya kho ! » en arabe algérois « يا خو ! » [jā/xu:] est la forme tronquée de « Ya khouya ! » signifiant « ô mon frère ! » c'est une expression typiquement algéroise. C'est une interjection pour interpeller les hommes de manière familière ou amicale mais, parfois aussi ironique

lorsque le contexte ne permet pas la familiarité. Dans cette chronique il est employé dans le cadre d'un discours rapporté intégralement.

HL 13.1-[Aujourd'hui, c'est différent, « **wal hamdou li allah !** » la justice annonce aux tingos qu'elle leur pardonne.]

« wal hamdou li allah ! » en arabe « والحمد لله ! » [wal/hamdu/lillāh] est une expression figée du domaine religieux. Elle signifie « louange + à Dieu » que les musulmans doivent dire à chaque événement bon, ou mauvais pour exprimer leur gratitude face à la volonté de Dieu. Dans ce contexte, cette expression produit un effet ironique car elle constitue une antiphrase. Le chroniqueur dit le contraire de ce qu'il pense vu qu'il est contre la politique de conciliation nationale.

HL 25.1-« Et puis, au-delà du FLN parti, il y a le profil de Abdelaziz 2. Non pas que ce gars-là soit un menteur. **Hacha !** Non pas que ce mec-là n'ait jamais dit la vérité. Noooooooooon ! (...) »

« hacha ! » [hāʃa] se retrouve aussi sous la forme conjuguée « hachak » adressé à une personne (au singulier) et « hachakoum » adressé à un groupe de personnes (au pluriel). C'est la forme tronquée de l'expression « hacha qadrek ! » qui signifie « sauf votre (ton) respect ». Selon le contexte, la formule est utilisée pour signifier le respect, elle pourrait correspondre à « sauf votre respect ! », « sans vous commander ! », ou bien encore « excusez le terme ». Ici, l'expression est utilisée dans une antiphrase qui est confirmée par le long « Noooooooooon !! » qui veut dire en réalité « oui ».

HL 25.2-« Alors, **Allah yerham babak ya Si** Abdelaziz, laissez la vérité tranquille, elle a déjà été assez violée dans ce pays ! (...) »

« Allah yarhem babak », en arabe algérien « الله يرحم باباك » [allāh/jarham/babak] ou « الله يرحم بوك » selon la région, est une expression religieusement connotée utilisée familièrement en guise de supplication, intégralement, « Que Dieu soit clément avec ton père ! » mais, il signifie aussi « s'il te plaît », « je t'en prie », « je t'en conjure ». Son utilisation dans ce contexte dénote du ras le bol que la phrase juxtaposée en français complète : « laissez la vérité tranquille ».

« Ya Si Abdelaziz » [jā/ssi:] est une interjection signifiant « ô Monsieur Abdelaziz » cette partie de la phrase est modifiable selon l'interlocuteur. « Si » est la forme tronquée de « Sidi » en arabe algérien et en arabe institutionnel « sayyidi » signifiant « Monsieur »

HL 29.1/29.2-« la pomme de terre s'est vendue hier à 70 DA. **Al Hamdoulillah**. (...) les abricots à 90 DA au mois de juin. Al hamdoulillah. (...) Les chiffres du chômage flirtent avec des seuils de guerre civile permanente. Al hamdoulillah.(...) Al hamdoulillah, l'hydre de la précarité a été terrassée. (...) les raptés d'enfants sont aussi nombreux que les plants de pavot. Al hamdoulillah. (...) Il n'ya jamais eu autant de scandales financiers en Algérie que depuis 1999. Al hamdoulillah, les caisses sont pelines (...) **Aïch la vie !** »

« Al hamdoulillah » en arabe institutionnel « الحمد لله »[alhamdu/lillāh] est une expression religieusement connotée voir HL 13.1. Cette expression est utilisée ici sous forme d'anaphore. Cette figure de style de la rhétorique est une figure d'insistance, est définie par Pierre Fontanier « *une figure de répétition qui consiste à répéter un même mot au début d'un vers, d'une phrase ou d'une proposition. L'anaphore désigne toute reprise d'un élément dans un texte* »²⁸. Cette anaphore produit un effet ironique car, elle est reprise 7 fois à la fin d'une information ou d'un fait négatifs, d'où le paradoxe. Cette expression est réellement employée par les musulmans dans « tous les cas », ce qui dénote leur mentalité fataliste que le chroniqueur dénonce ironiquement.

HL 30.1-« Météo. Les experts sont formels. Un fort nuage radioactif arrivera sur Alger le 06.Août prochain. **Rabbi yestar !** »

« Rabbi yestar », en arabe algérien « ربي يستر » [rabbi:/jastar] intégralement traduit « mon Dieu protège/ préserve ». Cette expression religieusement connotée est exprimée lorsqu'on craint ou redoute les conséquences d'un événement. Il peut être traduit par « Que Dieu nous en préserve ! ». Dans ce contexte, le chroniqueur à un événement à venir le 06.08.2007. Il s'agit de l'arrivée à Alger d'une délégation Emiratienne pour négocier la gestion des entreprises portuaires en Algérie. Cette métaphore est comique car elle laisse sous-entendre que les Emiratis sont aussi nocifs qu'un nuage radioactif.

HL 32.3-« Un indicible sentiment d'indécence se dégage de la lecture des détails orgiaques autour de la future mosquée d'Alger. Méga- projet. Projet pharaonique. Le plus haut minaret du Monde. Une surface gigantesque dédiée au faste de la religion. Un rêve présidentiel qui devrait se concrétiser dans 75 mois, **inch'allah !** »

« Inch'allah » [n[ā]llah] est une expression issue à l'origine de l'arabe institutionnel « Inchaā Allah ». Mais, sa prononciation ici, avec des apocopes, est celle de l'arabe algérien. Cette expression signifie « Si Allah veut » elle traduit une prière, un souhait entièrement soumis et conscients de la suprématie divine sur l'avenir des croyants, le MEKTOUB, « ce qui est écrit », prédestiné. Son emploi ici est ironique car il vient s'opposer à « un sentiment

²⁸ Pierre Fontanier « les figures du discours »éd Champs-Flammarion, Manchecourt, Sept 2004.

d'indécence ». Le chroniqueur réalise une antiphrase car il feint espérer la réalisation de ce projet qu'il décrit « indécence ».

HL 40.1—« Dans le cas où Abdelaziz 1^{er} n'est pas convaincu, nous ferons tout pour le convaincre ! **Wallah** ! juré, promis ! »

« wallah ! » , « و الله » [wallah] en deux mots « wa allah » « Par Allah ! » qui est la construction type des formules de serment dans l'arabe du Coran » « wa ellayl, wa Eccham's, wa el qamar.. ; » « Par la Nuit, Par le soleil, par la lune... » est une expression religieusement connotée. Il s'agit d'un serment devant Dieu. Traduit intégralement en français, il correspond à ce qu'on lui attribue la même fonction que « je le jure ! ». Cette expression est très familière dans la langue véhiculaire qu'est l'arabe algérien pour confirmer ou insister sur la véracité des propos avancés mais, pas en arabe institutionnel, le serment n'étant pas souhaitable, a fortiori celui « par Allah ! ». le chroniqueur le traduit ici par « juré, promis », pour l'expliquer aux lecteurs qui ne maîtrisent pas l'arabe. Son emploi ici est motivé par l'ironie que produit la mise en scène (parodie).

HL 46.1 —« Elle c'est la CNDHI. Que se cache-t-il derrière ces terribles lettres ? Pas de panique ! c'est juste la toute nouvelle, toute fraîche Commission nationale du droit humanitaire international. **Ya baba ! Ya sidi ! Ya moulaya !** Quand t'entends ça (...) t'es subjugué, t'es ébahi. Tu es sous le choc... »

« ya baba ! » en algérois, signifie « ô mon père ! », « ya sidi ! », « ô mon maître ! », « ya moulaya ! », « ô mon seigneur ! » sont autant d'expressions figées accumulées ici pour amplifier l'effet de l'hyperbole confirmée par l'autre gradation ascendante: subjugué, ébahi ; sous le choc. Leur emploi ici exprime l'ironie par l'antiphrase qui dénonce des institutions stériles.

HL 55.5- [Si Abdelmadjid est tout fier de lancer sur un ton conquérant : « Notre premier objectif est d'instaurer un Etat islamique ! » **Ya boureb !** Rien que ça !... »

« Ya boureb ! » [jā/burāb] est une expression en arabe algérien, surtout à l'Est. Elle n'a pas d'équivalent en français. Elle veut dire « ô père de Dieu ! ». Elle est assimilée à une grossièreté car elle exprime l'énervement et la colère. Certains estiment même que c'est un blasphème. Elle est la forme amplifiée de « Ya Rab ! » « Ô Dieu ! ». Son emploi ici est motivé par l'expression du dégoût que lui inspirent les déclarations de cet ancien ministre qu'il juge « opportuniste ».

HL 55.8/ 55.9-« Personne ne lui dit fermement « la République islamique **la yadjouz** au pays de Ben M'hidi, de Ali la pointe, de Hassiba Benbouali ou d'Amirouche. » Personne ! Tout simplement parce que depuis 1999, **Macha Allah**, nous sommes en démocratie. »

« la yadjouz » [lā/ʒajuːz] est un verbe à la forme négative (la=ne pas + yadjouz=licite, permis par l'islam). Dans cette chronique, « la yadjouz » est employée comme une expression figée car, elle n'a pas été accordée au sujet qui est la République (féminin). Or, « la yadjouz » est au masculin, donc figé pour imiter le discours des islamistes eux-mêmes qui l'emploient pour interdire des pratiques de la vie courante. Il s'agit d'une parodie ironique.

« Macha Allah », « ما شاء الله » [māʃāʾallāh] c'est une expression religieuse signifiant en français « Ce qu'Allah a voulu », « selon la volonté d'Allah » elle est en réalité employée pour exprimer son admiration face à une belle action, bel objet, belle personne, et, jamais, le contraire (les mauvaises choses ne sont pas l'œuvre de Dieu, selon les musulmans). Cette expression est devenue très à la mode avec l'islamisation de la société algérienne qui, en de telles circonstances utilisait plutôt l'expression « Allah ibarek ! » signifiant « Qu'Allah bénisse ! ». Son emploi dans une antiphrase crée l'ironie.

HL 62.2-« je pars pour quelques jours seulement et quand je reviens, je trouve un pays traumatisé par quoi ? je vous le demande ? Par une vulgaire petite grippe. Une grippette, une gripouillette qui se la joue **zaâma** grande star avec des initiales compliquées. »

« zaâma » [zaʃma] est une expression de l'arabe algérien qui prend son sens selon le contexte. Elle peut signifier « vraiment ? », « tu crois ? », pour exprimer le scepticisme et le doute d'une personne sur les propos ou les actions d'une autre. Cette expression peut exprimer aussi « soit-disant », « par exemple » « c'est-à-dire ». Ici, cette expression peut être traduite par « genre », « style ». Son emploi est motivé par l'effet humoristique.

HL 67.3-« Et dire que c'est de maçons pareils que les âmes sensibles et chagrines attendent le changement et le bain de jouvence. **Yakhi hala yakhi !**. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue. »

« yakhi hala yakhi ! » [jaxi/hāla/jaxi], en français intégral « mon frère situation mon frère ! ». C'est une expression propre à l'Algérois qui s'emploie face à une situation incongrue, burlesque ou absurde, elle peut être traduite par « n'importe quoi ! », « quelle drôle de situation ! ». Elle est employée ici pour dénoncer de manière comique et ironique la situation absurde des femmes en « niqab » qui refusent d'ôter le voile pour la photo du passeport biométrique.

HL 71.1-[C'est un moment très important. On aurait tort de passer dessus comme « **mourour el kiram** », sans y prêter attention.]

« mourour el kiram », « مرور الكرام » [murur/alkirām] est une expression issue de l'arabe institutionnel. Traduite en français, elle correspond à « passage des Dignes ». Elle signifie « laisser passer sans faire obstacle », « fermer les yeux face à une situation ». Elle peut être traduite par l'expression française « faire comme si de rien n'était ». Son emploi ici dans l'antiphrase produit un effet ironique.

HL 73.1-[Chadli Bendjedid fait des révélations fracassantes : « j'ai dirigé le pays durant 13ans ! »Non ? **Goul wallah** !]

« goul wallah » [gul/wallah] intégralement, « Dis Wallah ! » est une expression religieusement connotée. Selon son intonation, elle peut être prise au premier degré, c'est-à-dire, une demande de prêter serment devant Dieu. Il s'agit d'un verbe performatif²⁹ signifiant « jure-le » ou bien encore : « Dis : je jure ! ». Au deuxième degré, elle est ironique. C'est lorsque l'information est soit du domaine public ou que le mensonge est évident. C'est le cas dans cet énoncé. L'ironie est introduite soit par l'antiphrase : révélations fracassantes alors qu'il s'agit en réalité d'une vérité notoire, soit par le mensonge de l'information elle-même, à savoir : Chadli n'a pas dirigé le pays (sous entendu d'autres l'ont fait ou bien il l' mal fait).

HL 75.2- [Comment se fait-il que l'Etat, Eddawla, **ya aâjaba**, en soit réduite à « refaire appel » aux relais de la mosquée dans des tâches qui lui sont pourtant dévolues.]

« ya aâjaba ! », en arabe « يا للعجب ! » [jā/ʕaʒaba] se dit pour exprimer selon le contexte, soit son étonnement, sa stupéfaction, sa désolation, sa déception face à une situation étrange. Elle peut être traduite par « Comme c'est bizarre ! », le locuteur avance déjà la question « comment se fait-il que ? » Dans cette énoncé, le sens est plutôt « quelle mascarade ! ». Autre remarque dans cet énoncé c'est que « réduite » a été accordé à « Edawla » et non pas l' « Etat » qui lui, est masculin. Ceci permet d'avancer que l'énoncé est produit dans un code mixing assumé.

HL 80.5-« Si c'est celle-là l'option retenue, si l'Algérie doit se construire avec ce genre de deals, **bla djedha** que dès demain matin, moi qui suis allergique à tout encartement, je prends ma carte du RND ! »

« bla djedha », « بلا جدھا » [bla/ʒeddha] est une expression qui n'a aucun sens si elle est traduite intégralement en français « sans son grand-père ». Elle est employée pour signifier

²⁹ Relevé de la théorie d'Austin : « quand dire c'est faire ».

un rapport de force, « qu'elle veuille ou pas ! ». Son emploi ici a plus le sens de « advienne que pourra ». Il est motivé par l'effet humoristique.

HL 86.5 –« Et puis, très franchement, est-ce que je filme, moi, mes soirées de beuveries dans les bars pour faire ensuite irruption en compagnie de mes potes dans vos halakate et vous distribuer « **bessif** » nos exploits, nos prouesses en matière de descente ? »

« bessif », [bassif] en français « à coup de sabre ! » cette expression qui révèle de la violence a en réalité perdu cette signification sanglante et terrifiante pour ne signifier que l'aspect obligatoire « de force » exp « bessif, je dois y aller », pour dire « je suis forcé (e) d'y aller ».

HL 89.3 –« Tata peut vous illusionner une Algérie plurielle et démocratique. Rien que pour ça, **yaâtik Essaha**, Tata ! ils doivent être aux anges. »

« yaâtik essaha » [jaʔtʰi:k/asʰsʰaħa] en français « (Qu'il)Te donne la santé » est forme tronquée de « Allah yaâtik Essaha », « qu'Allah te donne la santé ! » est une expression familière algérienne employée pour féliciter une personne ou la remercier. Son emploi ici entre dans le cadre d'une antiphrase. Le chroniqueur pense le contraire de ce qu'il avance.

HL 94.1 –« Ainsi, du discours de Sétif, la majorité a cru interpréter à travers cette expression « **Tab Djenana** » qu'Abdekka annonçait la fin, sa fin. »

« Tab Djenana », « **طاب جنانا** » [tʰāb/ʒnānna] est une expression de l'arabe algérien. Au sens propre, elle signifie, « les fruits de notre jardin sont mûrs », au sens figuré, « nous sommes à bout de souffle », « nous sommes fatigués, vieux ». C'est dans son discours en mai 2011 à Sétif que le président Bouteflika a prononcé cette expression idiomatique algérienne. Depuis, les médias, notamment la presse écrite francophone, à repris cette formule pour désigner Bouteflika qui est devenu « Tab Djenanou », signifiant « celui dont les fruits sont mûrs ». L'emploi de cette expression est motivée d'abord par la fidélité au discours rapporté puis, par l'ironie car, contrairement à ce que les Algériens ont cru comprendre (et que le chroniqueur explique ici de manière ironique) cette expression n'était pas du tout un message de départ pour Bouteflika, donc, il fallait inventer une troisième lecture de cette expression, selon HL qui est « Nous sommes juste à point pour gouverner ».

HL 99.3 –« En gros, ce sont des gens très sympathiques. Je l'ai déjà dit ? **Maâlich**, faut vraiment que je le redise, tellement ils sont sympas et gentils. »

« maâlich » [māʃli:] est une expression empruntée à l'arabe algérien signifiant « ce n'est pas grave ! » ou bien encore, « ça n'a pas d'importance ! ». Son emploi ici est motivé par l'effet humoristique de la reformulation.

102.6-«Abdekka a retenu, décidé et signé tout seul dans la solitude de sa convalescence européenne pour le 22 octobre. El Mouqawama-El-Djazaïria. **Wa zidni Rabbi îlmen !** »

« wa zidni Rabbi îlmen » est ici emprunté de manière fautive (consciente ?), le véritable verset est « wa qoul Rabbi zidni îlmen » qui est le verset 114 de la sourate TAHA. Qui signifie « Dis, ô seigneur, accroît mes connaissances (mon savoir) ! ». L'effet escompté est l'ironie par l'antiphrase à l'entame de la chronique « rendons grâce à Abdekka » et toute la périphrase qui accompagne cet axe. « wa zidni Rabbi îlmen ! » est une hyperbole qui traduit la stupéfaction et l'ignorance feinte du chroniqueur.

109.2- [Comment atteindre ce fameux « super juge » américain, chargé du dossier Chakib khelil ? Comment arriver à le joindre pour lui dire dans le creux censé être implacable de l'oreille « **Enââl Echittan !** »]

« Enââl Echittan ! », « انعل الشيطان » [anʕal/aʃʃitʕān] est une expression religieusement connotée qui signifie en français « Maudis le Diable ! ». Elle est employée à l'adresse d'une personne qui semble déraisonnable, de mauvais jugement, on lui conseille alors de revoir son jugement ou ses propos qui sont dictés par le diable. Ici, cette expression est employée au style direct pour l'effet humoristique et ironique qu'elle produit : c'est une antiphrase³⁰.

HL 113.1-« Paris-Alger, **Ya Dellali !** »

« **ya Dellali !** » [jā/dellāli] est une expression de l'arabe algérien souvent employée dans les chansons populaires comme refrain, notamment du Raï. Elle signifie « mon chéri », « mon gâté ! »

Le clin d'œil ici est pour les chansons « men wahran l'marseille ya Dellali » ou bien encore « Trig el lyci ya dellali », dans les deux cas, il est question d'un trajet, d'un itinéraire. Son emploi ici est motivé par l'humour et le clin d'œil.

HL 115.4-« le temps de réparer et Hop !Boutef^o est remis sur pieds et sur paroles reviendra sur scène par le même canal. Le monte-charge de Shakira. **Cinima khouya !**

« cinima + khouya ! » en français, « C'est du cinéma, mon frère ! » indifféremment prononcé, « cilima ou cinima » dans l'arabe algérien, cette expression est interprétée selon le contexte. Elle peut tout aussi bien signifier « ridicule ! » comme elle peut signifier « spectaculaire ! ou grandiose ». En l'occurrence ici, c'est le deuxième sens qui est retenu mais, de manière ironique : Bouteflika étant sur impotent, son discours va être truffé d'effets spéciaux à la manière des réalisateurs hollywoodiens.

³⁰ Le juge américain, Stephen Gibbons a ouvert une enquête d'investigation pour identifier l'origine de la fortune de Chakib khelil (ex ministre de l'énergie et des Mines) aux Etats-Unis.

HL117.1-« Et là, le bras qui s'était levé rageur vers le ciel en 1991 pour dire (...)ce bras-là, s'il lui prend l'envie de se lever à nouveau, **kassaman Bi allah** que je me le casse. »

« kassamen bi allah ! » [qasaman/billah]est une expression de l'arabe institutionnel. Il s'agit d'un serment devant Dieu qui peut être traduit en français par « en faisant le serment devant Allah ». Elle a la même fonction que « Wallah ! », mais, elle a une connotation plus religieuse et plus « sincère ».

HL 119.1-« Demain, Laksaci, le géant ultra-surveillé de la banque d'Algérie, va faire face aux députés (...) il va enduire ses chiffres avec des tonnes de pommade (...) mettre de beaux emballages (...) et conclure sa présentation par « al hamdoulillah, tout va mal, **ett'zagat** comme prévu et l'année prochaine nous vous promettons de faire encore mieux. »

« ett'zagat » ou « tzagat ! »[tzzagāt] serait une altération de l'expression française « ça se gatte ! », en même temps, « Ezzga » est le substantif en arabe algérien qui signifie « les cris, le bruit ». D'où, la possibilité aussi que ce soit une forme dérivée. « ett'zagat » s'emploie donc pour annoncer un moment houleux où il faudra rendre des comptes. Son emploi ici est ironique car il est juxtaposé à « comme prévu » et « al hamdoulillah ».

a)-expressions calquées :

HL 55.10-www.tacervellesarrete.blogspot.com Il s'agit du nom du blog de Hakim LAALAM créé en mars 2009. Depuis cette date, toutes les chroniques finissaient avec cette adresse électronique. Le blog n'existe plus depuis juillet 2010).www.tacervellesarrete.blogspot.com

« ta cervelle s'arrête » est un calque de l'expression en arabe algérien: « Moukhek yahbess » « مخك يحبس »[muxak/jahbas] signifiant en français : « ton cerveau beugue » dans le sens où il n'arrive plus à raisonner, réfléchir ou comprendre « normalement » face à une situation incongrue. Le comique dans cette expression est la traduction de « moukh » par « cervelle » (au lieu de « cerveau »), qui est plutôt utilisée pour les animaux tels que le mouton, le bœuf, le veau...Aussi, « cervelle » est péjoratif, tandis que « cerveau » est superlatif. La motivation ici est humoristique et ironique à la fois.

HL 100.3-« nous aurions du mettre des gants pour « leur enlever leur bon Dieu » à ces vermines. »

« Enlever leur bon Dieu » est un calque de l'expression en arabe algérien « نحيه ربه ». Cette formule, assimilée à un juron ou un blasphème, signifie, comme le traduit le calque, extraire ce qu'il y a de plus profond en lui, l'anéantir. Elle est employée pour exprimer la colère. Son

emploi ici est motivé par l'ironie paradoxale de l'extrapolation : mettre des gants pour leur enlever leur bon Dieu.

b)-Expression réalisées dans un code mixing

HL 29.1/29.2-« la pomme de terre s'est vendue hier à 70 DA. Al Hamdoulillah. (...) les abricots à 90 DA au mois de juin. Al hamdoulillah. (...) Les chiffres du chômage flirtent avec des seuils de guerre civile permanente. Al hamdoulillah.(...) Al hamdoulillah, l'hydre de la précarité a été terrassée. (...) les raptus d'enfants sont aussi nombreux que les plants de pavot. Al hamdoulillah. (...) Il n' ya jamais eu autant de scandales financiers en Algérie que depuis 1999. Al hamdoulillah, les caisses sont pelines (...) **Aïch la vie !** »

« Aïch la vie ! »[ʔi/la/vi] intégralement, « Vie la Vie » ! cette expression est en réalité un slogan publicitaire d'un opérateur de téléphonie mobile en Algérie, en l'occurrence Djezzy », lancé dans une campagne publicitaire en 2002. Il peut être traduit par « fais-toi plaisir ! », « profite de la vie ! ». Depuis cette campagne, ce slogan produit dans un code mixing, mi arabe mi français, est entré dans la langue algérienne et se galvaude pour signifier un état de bien- être. Dans ce contexte, il produit l'ironie car, après l'énumération de toute la mal-vie des Algériens, le chroniqueur conclut par « Aïch la vie ! », c'est une antiphrase.

HL 35.1-« CHADI MADI ET KHATT ERR'MEL » est l'intitulé de la chronique HL 35.

« chadi madi w khatt err 'mel », [ʔadi/madiw/xatʔtʔarmal] « chadi, madi et trait de sable », issue de l'arabe algérien sans la conjonction de coordination « et » mais avec le « ». Cette expression intraduisible est en fait composée de deux expressions idiomatiques : « chadi madi » + « khatt err 'mel ». la première es une comptine récitée dans les jeux d'enfants où ceux –ci doivent procéder à une sélection, un choix « chadi, madi, qali rassi, neddi hadi wella hadi, fatima bent ennabi... » « chadi, madi, m'a tête m'a dit, je prends celle-ci ou bien celle-là, fatima la fille du prophète... » similaire à « Am stram gram, pic et pic et colégram, Bour et bour et ratatam. La deuxième expression est « khatt err'mel ». Il s'agit d'un mode voyance africain, pratiqué dans le Sud surtout. Il consiste en le traçage d'un trait (khatt) sur la terre ou le sable : la géomancie (la voyance par la terre) et interpréter la manière dont les grains de sable retombent et de quel côté, s'il y a d'autres éléments, etc. Son emploi ici, socialement connoté produit l'effet ironique escompté : le chroniqueur compare la gestion du pays à un jeu de hasard assisté par les prédictions d'une voyante.

HL36.1-« INÂAL BOUHA L'HYPOCRISIE ! » est l'intitulé de la chronique HL 36.

Il s'agit de la même analyse effectuée en « inâal bouha » Voir HL 9.4 sauf que là cette expression est dans un code mixing arabe algérien/français.

HL 70.1-[C'est petit, vraiment petit d'incriminer la coupe de cheveux des joueurs algériens et leur choix de la teinture « **BBR** »]

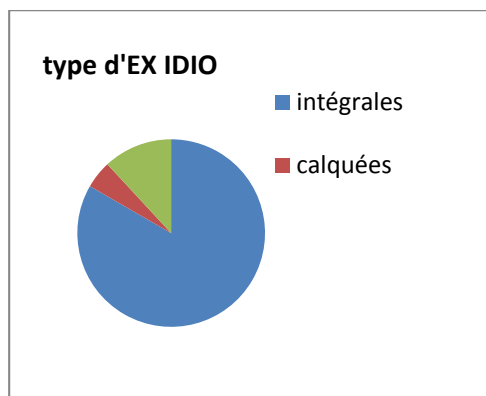
« BBR » est l'acronyme de « Blonde Bla Rabbi » qui est une expression formée dans un code mixing français/arabe algérien. En français, « Blonde sans Dieu ». Cette expression est employée lorsqu'une personne se teint mal les cheveux à l'eau oxygénée ou que l'effet final soit un blond trop artificiel, trop criard. Cette personne va à l'encontre de la Nature (Dieu) qui l'a faite brune, c'est un peu le pouvoir de défier la nature. L'emploi ici a un effet humoristique.

HL 116.1-« les murs du salon officiel de l'aéroport Houari Boumediene résonnent encore de ces récriminations d'un Algérien contre ses compatriotes, balancées **sans retenue ni hachma** aux oreilles d'un étranger. »

L'expression en arabe algérien est « la hya la hachma », [lā/hja/la/ħa]ma]. Ici, l'expression est produite dans un code mixing français-arabe algérien. Elle peut être traduite par « sans retenue ni gêne », « sans retenue ni honte ». Son emploi dans un code mixing produit cet effet humoristique escompté.

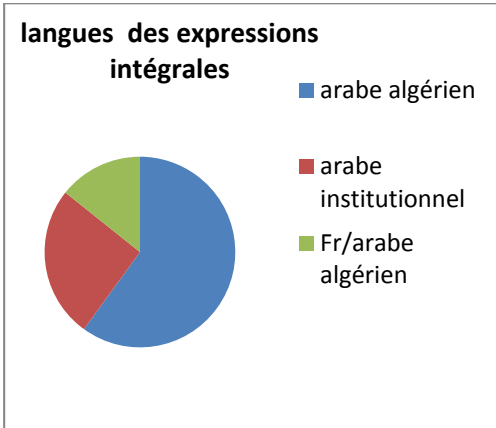
3.2-Analyse quantitative

a)-Type d'expression idiomatique



La grande majorité des expressions idiomatiques utilisées par Hakim Laâlam sont intégrales : 35 sur 42, soit un pourcentage de 83%. Les 5 expressions en code mixing sont toutes formées dans un mélange d'arabe algérien et français, elles représentent 12% de la globalité des expressions, contre 5% que représentent les 2 expressions calquées de l'arabe algérien

b)-Langues d'emploi des expressions intégrales



21 exp idio sont an arabe algérien, soit 60% contre 9 en arabe institutionnel, soit 26% et 5 expressions idiomatiques sont produites dans un code mixing français/arabe algérien, ce qui représente 14%

c)-Motivations des expressions idiomatiques



La motivation première de l'emploi de ces expressions est l'ironie à hauteur de 52%, soit 22 expressions, contre 48% motivées par l'humour avec 20 expressions, ce qui équivaut à 48%.

4-Analyse qualitative des emprunts chez Kamel DAOUD

4.1-Analyse qualitative

KD1.2-« Dans le taxi, la radio algérienne : elle chante déjà en boucle l'éloge d'El Aziz. Ses Injazates, réalisations, travaux d'Hercule, triomphes. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 1.2	El Aziz	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Adjectif	aucun	majuscule	politique	Jeu de mots ironique	1

« El Aziz » [alʕazi:z] en arabe « العزيز » est un emprunt intégral de nécessité à l'arabe institutionnel. Il est employé ici pour désigner Abdelaziz Bouteflika. En arabe institutionnel, le prénom est composé d'un nom et de son complément: ABD+ EL AZIZ. « El aziz » signifie « le chéri » c'est l'un des 99 noms d'Allah en islam. Le jeu de mot ironique ici c'est cette confusion volontaire entre Dieu et Bouteflika le chéri .

KD 3.2-« l'art du nu chez le djihadiste. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 3.2	Djihadiste	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	nom d'agent	Dérivation par suffixation en ISTE	aucune	Politique/ religion	Le mot juste	8

« djihadiste » de l'arabe [ʒihadij] est un emprunt adapté de nécessité. Il ne correspond à aucun autre mot en français. Il désigne une réalité propre au monde musulman. Radical « djihad » qui est la guerre sainte en islam + suffixe ISTE. Le « djihadiste » est celui qui adopte les préceptes du « Djihad » même dans la politique et la gouvernance.

KD 3.4-« L’art du nu chez le djihadiste est impérieux. Il est le tracé du califat ... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 3.4	Califat	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	substantif	Suffixation en AT	aucune	Politique / religion	connotation	1

« le califat », [xilāfa] « الخلافة » est un emprunt adapté par suffixation en « AT » qui désigne la fonction. C’est un emprunt de nécessité fait à l’arabe institutionnel. Il désigne un mode de gouvernance politique (un régime) prôné par les islamistes sur le modèle des successeurs du prophète Mohamed ainsi que les limites géographiques à travers lesquelles il s’étend. Le chef reconnu du Califat est le « Calife, Khalife », en arabe « خليفة ». Il est employé ici pour sa connotation religieuse et archaïque.

KD 4.1-« ce fut comme le jour de l’indépendance » disent les gens quand ils veulent donner l’échelle d’une joie. Oui. Avec el hadj el Anka en noir et blanc... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 4.1	El hadj	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	Adjectif	aucun	aucune	Religion/	Connotation	1

« el hadj » [alhāʒ], « الحاج » est un emprunt intégral facultatif et de nécessité à la fois : intégralement, il signifie « pèlerin », « celui qui a accompli le pèlerinage à la mecque ». Néanmoins, dans la société algérienne, il est également un titre de respect et de déférence pour les personnes d’un certain âge. Son emploi dans cette chronique est systématique car, en Algérie quand on parle du chanteur Med el Anka, on ajoute toujours « el hadj ».

KD 4.2-« ...et les femmes en **Haïk**, les drapeaux en explosion... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 4.2	Haïk	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	majuscule	habillement	le mot juste	1

« Haïk »[hājak], en arabe « الحايك » est un emprunt intégral de nécessité. Il renvoie à un long voile blanc avec qui recouvrait à la fois la tête et le corps des femmes algériennes (Il arrivait au chevilles) avant l'arrivée du Hidjab (Arabie) et de la djellaba (Maroc) dans les années 1990. Au-delà de la fonction vestimentaire du voile, celui-ci est devenu un symbole culturel et identitaire ;La motivation est le mot juste.

KD 5.1- des patients qui contestent ce que dit le docteur mais jamais ce que dit le cheikh Chemssou du quartier.

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 5.1	Cheikh	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Nom d'agent	aucun	aucune	religion	ironie	1

« cheikh »[aʃi:x] « الشيخ » [Il renvoie à un titre honorifique accordé à un homme d'un certain âge et surtout dont les connaissances théologiques et la sagesse dans le jugement sont avérées. Le « cheikh » a une fonction sociale dans la communauté arabo-musulmane. Il n'existe pas de mot équivalent en français. Son emploi ici est motivé par l'ironie : Chaque quartier possède son « cheikh Chemssou » allusion faite à un prédicateur extrémiste qui passe sur la chaîne télévisée d'Ennahar.

KD 5.2 – « Avec la confusion des salafistes bêtes et imbéciles qui confondent chrétiens et athées. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 5.2	salafistes	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	nom d'agent	Suffixation en ISTE + flexion	aucune	Politique / religion	Le mot juste	1

« salafistes » de l'arabe « salafi »[salafijj] est un emprunt intégral de nécessité adapté par le système linguistique français grâce à la suffixation en ISTE . Le salafiste est donc un partisan d'une doctrine religieuse qui prône le retour aux préc

eptes de l'Islam dans la forme ancestrale et originelle.

KD 5.3- Des sortes de Foutouhate mais à l'échelle de la cigale.

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 5.3	foutouhate	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	substantif	aucun	majuscule	Politique / religion	le mot juste et la connotation	1

« foutouhates », « فتوحات » [futūhāt] est le pluriel de « fath » [fath] qui signifie en arabe institutionnel l'action d'ouvrir. Ce mot renvoie aux guerres saintes menées par les armées musulmanes au 7^e et 8^e siècle à travers l'extrême orient et le Maghreb. Le chroniqueur explique que l'emploi de ce mot est nécessaire car il ne lui trouve pas d'équivalent en français, il dit « des sortes de... ». Il s'agit d'un souci de clarté et de connotation.

KD 6.1-« Les revendications des peuples étaient et resteront légitimes : liberté, justice, fin des Moukhabarates, droit de regard sur l'argent de tous »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 6.1	Moukhabarates	Arabe institutionnel	Emprunt adapté facultatif	substantif	flexion	majuscule	Politique	le mot juste	1

« Moukhabarates » [muxābarāt], « مخبرات » est un emprunt facultatif à l'arabe institutionnel adapté par la flexion (s du pluriel). C'est le nom des services de renseignements (espionnage et contre espionnage) dans les pays du Moyen-Orient. Son emploi ici n'est pas justifié par l'absence d'équivalent en français par la volonté de faire écho à une dimension culturelle et légendaire de ces services dans les pays arabes.

KD 6.3-« cet islamiste qui réduira le cri au Kamis et le courage à des fatwas »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 6.3	Kamis	arabe institutionnel	emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	aucune	habillement /religion	ironie	
	Fatwa	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	aucune	religion	Le mot juste/Ironie	2

« Kamis », « قميص » [qami:s] est un emprunt intégral de nécessité à l'arabe institutionnel. Il désigne une longue tunique masculine généralement de couleur blanche, à manches longues que revêtent principalement les Saoudiens dans leur quotidien. Cette tenue importée par les islamistes en Algérie est devenue un signe d'appartenance à un mouvement religieux. Son emploi ici renvoie à cette symbolique de signe religieux ostentatoire.

« fetwa » [fatwā] en arabe « فتوى » est un emprunt intégral de nécessité. C'est un emprunt à la langue arabe institutionnelle. Il est employé ici car il n'existe pas d'équivalent dans la langue française. « Fetwa » correspond à une décision ou un avis (juridique ou religieux) émis par une instance religieuse musulmane avérée et habilitée lorsque la jurisprudence en la matière n'a pas encore tranché. Son emploi ici est motivé par l'ironie de l'antiphrase : toute la périphrase décrit le contraire de ce que devrait être une fetwa. Le chroniqueur s'amuse même à créer des néologismes pour ridiculiser la cible de cette chronique : (double fetwa, Rap-fetwa) que.

KD 7.2-« Ennayer de nos enfances aurait été interdit de fête et de festivité à Biskra »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 7.2	Ennayer	tamazight/ arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	nom	aucun	aucune	Religion/ société	le mot juste	3

« Ennayer » également prononcé « Yennayer » [jənnɑjɛr] « يناير » correspond au nouvel an berbère qui débute en 950 av JC. Il coïncide avec le 12 janvier du calendrier grégorien³¹.

KD 8.4- allonge la colonne « hallal/haram »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 8.4	Hallal	Arabe institutionnel	Emprunt intégral facultatif	Adjectif	Aucun	guillemets	Religion	Connotation	4
	Haram	Arabe institutionnel	Emprunt intégral facultatif	Adjectif	Aucun	guillemets	Religion	connotation	4

« hallal », en arabe « حلال » [ħolāl] est un emprunt intégral facultatif. Il signifie « licite » par les préceptes de l'islam. L'emploi de l'emprunt est justifié par la connotation qu'il comporte. « hallal » est devenu une notion très « importante » dans la société algérienne depuis l'avènement des partis islamistes. « hallal » est un emprunt intégré dans la langue française.

KD 10.15-« il avait commencé par la triste saga d'offrir des hauts- parleurs aux mosquées avant de se déclarer fils spirituel de Chemsou, l'imam loufoque d'Ennahar »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 10.15	Imam	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Nom d'agent	Aucun	aucune	religion	Le mot juste.	2

³¹ La légende veut que l'origine de cette fête soit liée à la fondation de la XXIIe dynastie des Pharaons par le roi berbère « Chachneq » qui réunifia l'Egypte et envahit la Palestine puis s'empara des trésors du roi Salomon en 950 av JC. La célébration de cet événement par l'offrande de céréales et fruits secs témoigne du lien étroit entre les éléments de la nature avec la vie des Berbères.

« imam », « امام » est un emprunt à la langue arabe institutionnel, intégré dans le système linguistique français. Il est employé faute de mot équivalent en français. C'est le mot juste. Il renvoie à un guide religieux (musulman) qui mène la prière et donne des prêches dans une mosquée. La juxtaposition de « loufoque » à imam crée le décalage ludique.

« Ennahar » est le nom d'une chaîne TV islamiste.

KD 11.5-« Et que le règne des chouyoukhs et des satellites investit par ses hadiths, versets, interprétations et manipulations. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 11.5	Hadiths	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	substantif	Flexion	aucune	religion	Le mot juste	1

Le « hadith », « حديث » [ħadiθ] est une des paroles, des actions, des réflexions...attribuées au prophète selon le témoignage de personnalités dont la bonne foi est attestée, qui forment la chaîne de transmission. Celui-ci peut –être authentique (sahih) [sɑhi:h] ou douteux (daiïf) [dʰɑfi:f]. L'ensemble des hadiths forment la Sunna qui complète le Coran. Son emploi ici est justifié par l'absence de mot équivalent en français. L'ironie est produite par la figure d'accumulation et, la chute, surtout : manipulations.

KD 11.8-« la fatwa a donc remplacé le conte, tué Djeha et l'humour, le rire et le souvenir... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 11.8	Djeha	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	Nom propre	Aucun	aucune	Culture/ société	Humour	1

« Djeha », « جا » [ʒħɑ] est un emprunt intégral de nécessité. Il s'agit du nom d'un personnage de légende, héros rusé et débrouillard, personnage principal de célèbres contes à moralité dans les pays du Maghreb, et même au Moyen-Orient. La prononciation « Djeha » change selon les pays³². L'ironie est produite par la juxtaposition des paradoxes : fatwa/Djeha.

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 12.3	Mange le Ramadan	Arabe algérien	Calque	Synt V	Traduction intégrale	guillemets	religion	humour	1

KD 12.3-« Et ceux qui, dans la tradition de moutons et de méchants, vont répéter que c'est la Kabylie qui « mange le Ramadan »... »

« Manger le Ramadan » est un calque. Il s'agit d'un calque qui traduit intégralement l'expression en arabe algérien qui est « yakoul Ramdhan », « ياكل رمضان » [jɑkul/ramdʰan] qui correspond en français à « non jeuners ». la construction de cette phrase fait de Ramadhan un COD alors que Ramadhan est un mois de l'année lunaire, et donc pas comestible. Son emploi est motivé par la volonté de répéter fidèlement le discours circulant, créant ainsi une pointe d'humour et de connivence. « Non jeuners » est dénoté, alors que « manger le ramadan » c'est bien de chez nous.

KD 12.4-«... un responsable des affaires religieuses de Tizi Ouzou qui expliquera que ses brebis sont à lui et que les autres (les déjeuners) sont des gens d'ailleurs, étrangers, manipulés ou Koreïchites ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 12.4	Koreïchites	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	Adjectif	Dérivation par suffixation + flexion	aucune	religion	Ironie	1

« koreïchites » est un emprunt adapté. Il est la forme adjectivale de « Koreïch » [quraj] qui est le nom d'une tribu de la Mecque de l'époque du Prophète. « Koreïch » est la tribu qui s'est opposée à l'islamisation de la Mecque et qui a combattu les compagnons du Prophète. Elle symbolise chez les musulmans les ennemis du Prophète. Son emploi est motivé ici par l'extrapolation de l'hyperbole qui produit l'ironie (déjeuners= koreïchites)..

³² En Algérie c'est Djeha, en Tunisie, CH'ha [ʃħɑ], en Egypte Goha [goħɑ]

KD 13.1- « Un jour, un **wali**, aujourd’hui décédé... »

KD 13.2-« le **wali** se décide alors à rester **wali** ».

KD 13.7 –« pour sa vision d’un pays normal, il appelle les **walis** ».

KD 13.8 –« des walis mal formés à l’économie ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégr	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 13.1	Wali (s)	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Nom d’agent	Aucun	aucune	Administrati on/politique	Le mot juste	5

« wali », « الوالي » [wāli:] est un emprunt intégral de nécessité fait à l’arabe institutionnel. En Algérie, il existait un « Préfet » à la tête de chaque « Préfecture/ wilaya). Le changement de nom est intervenu en 1974 avec la politique d’arabisation et le nouveau découpage administratif de collectivités territoriales. La thématique de cet emprunt est l’administration /politique.

KD 14.1-« l’Egypte pos-Moubarek reste fascinante. On y voit, de jour en jour, ce que des islamistes au pouvoir peuvent faire d’un pays ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 14.1	Islamiste (s)	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	adjectif	Dérivation par suffixation + flexion	aucune	religion	Le mot juste	7

« islamiste » dont le pluriel est « Islamistes » est formé à partir du substantif « ISLAM ». Cette forme adjectivale adaptée au système grammatical français par la suffixation en ISTE et la flexion au pluriel, signifie celui qui appartient au mouvement (au courant) radical de l’Islam et qui revendique la Chariâa comme unique repère légal. Son emploi ici est motivé par l’absence d’équivalent en français.

KD 14.4 –« la fille du morshid des ‘frères’, le véritable président de l’Egypte sur le modèle du guide suprême, a été claire dans son dernier twit... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 14.4	Morshid	Arabe institutionnel	Emprunt intégral nécessaire	nom d’agent	Aucun	aucun	Religion/politique étrangère	Le mot juste	1
	Frères	Arabes institutionnel	Calque	nom		guillemets	Religion/politique étrangère	ironie	2

« morshid » ou « morchid », « مرشد » [murʃid] est un emprunt intégral facultatif. Il correspond à « Guide spirituel » qui est une fonction dans les lieux de culte musulmans.

« frères » est un calque qui renvoie à « ikhwa », « اخوة » [ixwa]. Dans l’appellation intégrale de ce mouvement : « Jamîyat el Ikhwa El muslimin »³³, « جمعية الاخوة المسلمين » traduire par « Société des Frères Musulmans ». Ici la motivation est ironique car, les relations ne sont pas fraternelles.

KD 14.5 –« comment le peuvent-ils, eux qui sont les envoyés de Allah/Dieu et les dépositaires de ses volontés ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 14.5	ALLAH	Arabe institutionnel	Emprunt intégral facultatif	Nom propre	Aucun	traduction	Religion	connotation	2

« Allah », « الله » [allāh] est le nom de Dieu en Islam. Kamel Daoud l’oppose souvent à Dieu dans ses chroniques quand il parle des islamistes et des actes terroristes pour bien montrer qu’il y a une différence entre les croyants monothéistes qui croient en Dieu et les islamistes pour qui il n’y a de Dieu qu’Allah, ce qui dénote de l’intolérance.

³³ Mouvement fondé en Egypte en 1928 par Hassan el Banna dont l’objectif est la restauration du califat islamique.

KD 15.3-« Evoquer les origines de la peau, l’accent, le mouton de l’Aïd c’est du racisme... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 15.3	L’Aïd	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	majuscule	Religion	le mot juste	1

« l’Aïd », « العيد » [alʕi:d] est un emprunt intégral de nécessité. Il désigne une fête religieuse célébrée à l’issue du jeun du mois de Ramadhan.

KD 16.5-« les enfants ont compris que la charité ici n’est pas humaine mais religieuse. Du coup, ils réagissent en fonction : les fillettes sont en hidjab... ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 16.5	Hidjab	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Substantif	Aucun	aucune	Religion	le mot juste	1

« hidjab », « حجاب » [hijāb] est un emprunt intégral de nécessité fait à l’arabe institutionnel. Il désigne une tenue vestimentaire féminine longue et ample qui permet de couvrir intégralement le corps de la femme, exception faite de son visage, ses mains et ses pieds. Cette tenue est un signe ostentatoire d’appartenance religieuse. L’emploi de hidjab ici renvoie à cette dimension religieuse musulmane. Sa motivation est le mot juste.

KD 17.1/17.2 –« Au matin, on apprend à la radio qu’Al Qaïda de l’Irak parraine, reconnaît et adoube, comme filiale le Front Ennousra en Syrie. Ennousra étant la nouvelle armée rêvée de Zawahiri, du drapeau noir et des djihadistes qui combattent contre Bachar en Syrie ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 17.1	Al Qaïda	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Substantif	Aucun	aucune	Religion/ politique étrangère	Le mot juste	1
17.2	Djihadistes		Voir KD 3.2						

« Al Qaïda », « القاعدة » [alqāʿida] est un emprunt intégral de nécessité. Il signifie intégralement « la base, ou le fondement, la règle ». C'est le nom donné à une organisation radicale islamiste qui a pour objectif d'installer l'Etat islamique et prône la guerre sainte (le djihad avec ce que cela implique comme attentats sanglants) pour y arriver.

KD 17.4-« Et, l'avatar de Ben Laden, vient d'en bénir l'action et de demander la fondation d'un califat du Cham après la chute des Assad et des Makhlof ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 17.4	califat		Voir KD 3.4						
	Cham	Arabe institutionnel	Emprunt intégral facultatif	Toponyme	Aucun	aucune	Politique étrangère	toponyme juste	1

« Cham » ou « bilad Echam », « شام » [aʃʃām] est le nom arabe historique de l'actuelle Syrie. Son emploi est motivé par la volonté de reproduire le discours des djihadistes qui l'utilisent et qui traduit la dimension mégalomane et fantasmagorique de réinstaurer la Nation Musulmane (comme au temps des Califs).

KD 17.7-« le choix se pose entre accepter le pays de Khelil et Cie ou le pays de Mokhtar Belmokhtar comme émir national à El Mouradia ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 17.7	Emir	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Substantif	Aucun	aucune	Religion/Politique	ironie	1
17.8	El mouradia	Arabe	Emprunt intégral	Toponyme		aucune	Politique	le mot juste	1

« émir » en arabe « امير » [ami:r] est un emprunt intégral de nécessité. Il n'existe pas de mot équivalent en français ; « émir » renvoie à un titre de noblesse dans le monde musulman, notamment dans les pays du Golfe arabe, parfois traduits par « Prince ». Il signifie intégralement « celui qui ordonne ». Dans le domaine politico-religieux, par contre, ce terme est implicitement associé à « mou'minin » : « émir des croyants » c'est le titre des califes qui se sont succédé à la tête de l'empire musulman dans lequel le politique n'était pas dissocié du religieux, la chariâa étant le repère et le modèle de gouvernance. Son emploi est donc volontaire car il comporte une connotation politico-religieuse.

« El Mouradia » est le nom d'un quartier d'Alger. C'est là où se situe le palais présidentiel. Par « El Mouradia », le chroniqueur désigne le siège de la Présidence. (Comme on dirait l'Elysée pour désigner le siège de la présidence en France). Il s'agit d'une figure du discours appelée métonymie « *substitution de termes (...) désignation d'un objet par le nom d'un autre objet qui fait comme lui un tout absolument à part, mais, qui lui doit ou à qui il doit lui-même plus ou moins, ou pour son existence, ou pour sa manière d'être (...)*. P. Fontanier distingue neuf types de métonymies : celles de la cause, celle de l'instrument, celle de l'effet, celle du contenant (« la France » pour parler de ses habitants), celle du lieu, celle du signe, celle du physique, celle du patron, celle de la chose (...).³⁴

KD 18.5/18.6/18.7-« ... ce que disent et pensent une majorité d'algériens formatés par les chaînes religieuses wahabites ou chiïtes, les reliquats folkloriques du FIS devenu salafisme... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 18.4	Wahabites	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	Adjectif	Suffixation en ITE + flexion	aucune	Religion + Politique	Le mot juste	1
18.5	chiïtes	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	Adjectif	Suffixation en ITE + flexion	aucune	Religion + Politique	Le mot juste	
18.6	salafisme	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	Substantif	Suffixation en ISME	aucune	Religion + politique	Le mot juste	

³⁴ Marc Bonhomme «les figures clés du discours » éd SEUIL, Paris, 1998, p52.

« wahabites » est un emprunt adapté de nécessité. Il est la forme adjectivale de « wahabisme »³⁵, « wahabites » est adapté au système français par dérivation : Wahab(radical) + ISTE. Son emploi est nécessaire car il n'existe aucun mot équivalent en français

« Chiites » est un emprunt adapté de nécessité. C'est la forme adjectivale de « chiisme »³⁶ construite sur la base d'un radical (chiâa) +suffixe en ITE. Il désigne des adeptes d'une idéologie religieuse, une ramification de l'islam apparue à la mort du Prophète et qui s'est opposée à sa succession.

« salafisme » est un emprunt adapté de nécessité. Il ne correspond à aucun mot en français. « le salafisme » est une idéologie politico-religieuse adoptée par les wahabites qui prônent le retour aux percepts de l'islam ancestral (ancêtre=salaf) un islam qui appelle à la restauration de l'Etat islamique et à l'adoption de la Chariâa dans sa version originelle. Il est employé ici pour la justesse du signifié.

KD 20.1/20.2/20.3/20.4-« Qui est Belkhadem en effet ? Pas seulement lui, mais cette synthèse entre Zaouïa, religion, Kasma, burnous, tampon au front et vision primaire du politique comme g nuflexions et distributions de passeports de Hadj... »

Ident	Marque transcodique	Langue pr�teuse	Typologie	Nature grammaticale	Proc�d� d'int�gration	marque de rep�rage	Th�matique	Motivation	Fr�quence
KD 20.1	Zaouïa	Arabe alg�rien	Emprunt int�gral de n�cessit�	Substantif	Aucun	majuscule	Religion/ soci�t�	ironie	1
20.2									
20.3	Kasma	Arabe	Emprunt int�gral facultatif	Substantif	aucun	majuscule	politique	ironie	2
20.4	burnous	Arabe alg�rien	Emprunt int�gral de n�cessit�	Substantif	phon�tique	aucune	vestmentaire	ironie	1
	Hadj		Voir KD 5.12						

³⁵ Le « Wahabisme » est une id ologie politico-religieuse fond e en 1745 en Arabie, par Mohamed Abdel wahab, qui r cup ra   son compte le mouvement ant rieur « Hanbali ». Ce mouvement pr che le retour de l'islam   sa « primitive puret  » et rejeter toutes les traditions qui gravitent autour de la religion : la visite des mausol es, les rites fun raires, les festivit s, la musique...

³⁶ « chiisme », en arabe « chi a » est une ramification de l'islam qui ne reconna t que Ali et ses descendants, comme l gitimes successeurs du proph te, car son gendre : « Ahl el beyt » traduire par « les membres de la maison ». Principalement implant  en Iran, Irak, Liban, Bahre n.

« Zaouïa », « زاوية » [zāwija] est un emprunt intégral de nécessité. Ce mot est polysémique. En arabe institutionnel, il signifie « angle ». En arabe algérien, il désigne un lieu de culte très répandu dans le Maghreb, qui regroupe une confrérie dont le rôle est aussi bien théologique, instructif que social.

« Kasma », « قسمة » [qasma] est un emprunt intégral facultatif. Il désigne le bureau local du FLN. Son emploi est motivé par l'humour car il est connoté : ce mot étant assimilé dans les représentations communes à FLN, parti unique au pouvoir depuis 1962.

« burnous », « برونوس » [barnu:s] est un emprunt adapté de nécessité. Cet emprunt a été intégré au dictionnaire de la langue française après adaptation phonétique de « barnous » en arabe algérien ou « avernous » [avernus] en berbère. Il désigne une longue cape masculine tissée dans la laine avec ou sans capuchon, blanc ou marron, selon la région et la couleur de la laine.

« Hadj » voir KD 5.12

L'emploi de ces quatre emprunts dans une même phrase est justifié par la volonté de produire le stéréotype ironique.

KD 22.4 – « un produit pouvant passer d'une catégorie à l'autre, selon le Mufti ou selon l'Imam ou selon la géographie ou l'argent. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 22.4	Mufti	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Nom d'agent	Aucun	majuscule	Religion	Mot juste	1

« mufti », « مفتي » [mufti:] est un emprunt intégral de nécessité. Il désigne une fonction d'interprète officiel des textes religieux au sein d'une mosquée (un juriste).

KD 23.1-« les idées d'Echourouk sur la femme, la liberté, l'Occident, les juifs, le football et le crime. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 23.1	Echourouk	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Nom	Aucun	aucune	médias	connotation	1

« Echourouk », « الشروق » [aʃʃuru:q] est le nom d'une chaîne télévisée de droits privés dont l'orientation éditoriale est islamiste. Son emploi ici est nécessaire. Par ailleurs, son usage produit une figure de style qui est la métonymie : le chroniqueur veut désigner par le nom de la chaîne les mentalités islamistes des journalistes et autres animateurs qui travaillent pour cette chaîne.

KD 24.2 –« la police ou la gendarmerie ou le DRS retrouvent plus rapidement un opposant meneur de manifestations, l'interceptent à la gare d'Alger, avant l'hôtel, avant même qu'il ne quitte sa wilaya... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 24.2	Wilaya	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	aucune	Administration	Mot juste	1

« wilaya », « ولاية » [wilāja] est un emprunt intégral de nécessité à l'arabe institutionnel. Il correspond à un découpage géographique et administratif effectué en Algérie, en remplacement aux préfectures et régions de l'époque coloniale et post-coloniale jusqu'en 1974.

KD 25.6-« Morsi est comparé à Omar le second Calife par la propagande de la confrérie. Il mourra comme lui, les conquêtes en moins ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 25.6	Calife	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	nom d'agent	phonétique	majuscule	Politique/religion	Mot juste	1

« calife », « خليفة » [xali:fa] est un emprunt adapté phonétiquement au système linguistique français. Il désigne une réalité inexistante dans la réalité française. « le calife » est le successeur du prophète et le guide suprême de toute les musulmans. »le calife » est à la tête d'une « califat » voir KD 3.4

KD 26.1/26.2-« les salafistes descendent-ils du salaf (ancêtre) ? »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
26.2	Salaf	Arabe institutionnel	Emprunt intégral facultatif	substantif	aucun	traduction entre parenthèses	Religion	l'ironie/ sous-entendu	5

« salaf », « سلف » [salaf] est un emprunt intégral facultatif. Il signifie « ancêtre » comme le signale entre parenthèses le chroniqueur lui-même. « salaf » désigne la génération du prophète et ses compagnons. Les intégristes veulent restaurer l'authenticité de la pratique religieuse à leur image.

Son emploi n'est donc pas motivé par l'absence de mot équivalent en français, mais par une stratégie communicationnelle dont le but est de produire l'ironie. Le salafiste descendent-ils du salaf ? est en soi une question ironique pour deux raisons au moins : 1- la question est construite sous la forme de « l'homme descend-il du singe ? » 2- tout le monde a un ancêtre, les salafistes y compris. Cette question implique un sous-entendu ironique qui est : les salafistes sont une génération spontanée.

KD 26. 3-« l'islam aurait fini comme une Daïra à la Mecque et pas un empire ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 26.3	Daïra	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	majuscule	administrati on	Humour/ironi e	1

« Daïra », « دائرة » [dā'ira] est un emprunt intégral de nécessité. Il correspond à une subdivision de la wilaya dans le découpage administratif algérien. Une daïra peut regrouper plusieurs communes. Cet emprunt est employé ici pour l'humour.

KD 26.7-« un salafiste, (...) appelle au djihad contre la modernité dans un haut-parleur fabriqué en Allemagne (...) ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 26.7	Djihad	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	aucune	Politique/ religion	Le mot juste	1

« Djihad », « جهاد » [ʒihād] est un emprunt intégral de nécessité. Il existe plusieurs types³⁷ de Djihad en islam. A la base, « Djihad » signifie « effort vers un but déterminé ». C'est-à-dire une lutte pour accomplir le bien et combattre ses faiblesses. Dans ce contexte il renvoie à « guerre sainte ». Son emploi ici est justifié ici par la volonté de cohérence avec le thème et aussi à produire de l'ironie en mettant la cible de l'ironie (les salafistes) face à leur paradoxe : prôner le salafisme avec des moyens technologiques actuels.

KD 30.4-« et surtout de cette alliance entre le régime et la « plèbe », les segments violents de la société, ceux qu'on lance en guerre punitive contre les classes moyennes quand celles-ci veulent les réformes ou se révoltent. En égyptien, cela s'appelle El Baltaguya ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 30.4	El baltaguya	Egyptien	Emprunt intégral de nécessité	adjectif	Aucun	explication + majuscule	Politique/ société	Le mot juste + connotation	1

« El Baltaguya », « البلطجية » [balt'agijja] est un emprunt intégral fait à l'égyptien comme le confirme le chroniqueur. Au singulier « baltagui ». Il s'agit d'un terme péjoratif pour désigner les hommes de main, les sbires (Généralement des repris de justice analphabètes) payés par le pouvoir pour accomplir la sale besogne, et casser l'opposition quitte à employer la force. Ce terme est apparu en Algérie après le match Algérie-Egypte en 2009. Il a été repris par les médias algériens, notamment la presse écrite, pour désigner les casseurs de manifestations, les déclencheurs d'émeutes depuis la prise de pouvoir de Bouteflika en 1999. Il est utilisé ici pour la justesse du sens, pour la connotation qu'il comporte.

³⁷ En islam il existe quatre types de Djihad :celui que l'on mène par la cœur, par la langue, par la main et par l'épée. Le Djihad majeur est celui que l'on mène contre son égo. Le Djihad mineur est celui que l'on livre dans une bataille armée.

KD 33.3/33.4-« les Chebiha tuent et le disent et en font des photos souvenirs parce qu'ils savent que personne ne peut les atteindre avec la main. Chebiha vient du mot arabe chabah. C'est-à-dire fantôme ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 33.3	Chebiha (chabiha)	Arabe syrien	Emprunt intégral de nécessité	adjectif	Aucun	majuscule	Politique/	Le mot juste + connotation	1
33.4	Chabah	Arabe institutionnel	Emprunt intégral facultatif	Nom	Aucun	traduction	politique	ironie	

« chebiha » ou « chabiha », « شبيحة » [ʃabiːħa] est un emprunt intégral de nécessité fait à l'arabe Syrien. Il désigne des milices armées du pouvoir Syrien employées à réprimer l'opposition. Son emploi est justifié par l'absence de mot équivalent.

« chabah »[ʃabaħ] est un emprunt intégral mais facultatif car, comme l'explique le chroniqueur lui-même dans sa chronique, « chabah », « شبح » a un équivalent en français qui est « fantôme ». L'emploi de « chabah » en arabe est volontaire car, il permet de retrouver phonétiquement la racine du mot « Chebiha ». Ce rappel produit un effet sous-entendu cynique. Chabah= fantôme (sous-entendu =la mort).

KD 39.2- [« jetez-les à l'Oued ! » aurait dit un policier contre les étudiants grévistes cette semaine après de violentes courses-poursuites].

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 39.1	Oued	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	Substantif	aucun	majuscule	toponyme	Le mot juste + clin d'œil	1

« oued », « واد » [wād] est un emprunt intégral de nécessité. Il correspond à une rivière ou un cours d'eau temporaire du Maghreb, notamment dans les régions désertiques où il désigne plus le lit de la rivière. Il s'agit dans ce contexte d'un discours rapporté que les médias ont attribué à un policier : « jetez-les à l'oued ! » en parlant des étudiants manifestants et l'oued ici renvoie à l'Oued Ouchayeh. Signifiant « déposez-les à Oued Ouchayeh ! », surtout, « empêchez-les d'atteindre Alger centre ! ». Cette phrase a été reprise volontairement au sens propre par le chroniqueur pour faire un clin d'œil aux événements de Paris en Oct 1961 lorsque des Algériens ont été jetés dans la Seine à Paris.

KD 43.2—« Les islamistes et les conservateurs n'ont pas daigné se mêler du débat sur l'immigration clandestine et la **harga** ou la réserve des changes ou les droits syndicaux. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 43.2	La harga	Arabe algérien	Emprunt intégral facultatif	substantif	aucun	aucune	Société	ironie	1

« la harga », [alharga] est un emprunt fait à l'arabe algérien. Il signifie l'émigration/immigration clandestine. Dans son sens littéral, [harga] signifie « brûlure ». A l'origine, ce terme fait référence à l'action de brûler les papiers d'identité personnels par les émigrés clandestins (Algériens notamment) des années 70 et 80 en Europe, pour ne pas être identifiés et expulsés dans leur pays d'origine. Depuis les années 90, il désigne l'émigration clandestine de façon générale. Son emploi est justifié par la connotation qu'il comporte tandis que « immigration clandestine » est dénotée.

KD 45.1 —« Car quand il s'agit de se faire élire ou de manger un Douar, on nous envoie l'ENTV »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 45.1	Douar	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	majuscule	sociologie	Humour/ironie	

« douar »[duwwar] est un emprunt fait à l'arabe algérien. Il correspond à « un hameau », un rassemblement de quelques habitations, généralement, appartenant à des personnes d'une même famille, d'une même tribu. « douar » correspond actuellement à un découpage administratif, affilié à une commune. L'emploi est motivé par l'humour et l'ironie pour dénoncer le simulacre des élections en Algérie.

KD 45.4-« Et le plus grave dans cette arnaque par le vide, restera ce traitement de chèvres qu'on nous impose en guise de droit à l'information, la vraie, pas celle transmise par un chanteur de Raï. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 45.4	Raï	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	majuscule	musique/société	Le mot juste	1

« le Raï » [arrāj] est un emprunt intégral de nécessité fait à l'arabe algérien. Il désigne un genre musical propre à l'Ouest algérien. Son emploi est motivé par l'absence de mot équivalent en français.

KD 46.1-« A cause du vêtement. Le pantalon, la burqua, le voile, ou la djellaba. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 46.1	djellaba	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	aucune	habillement	Le mot juste/humour	

« djellaba » [ʒallāba] est un emprunt intégral fait à l'arabe algérien. Il désigne une longue robe de laine (pour les hommes) ou de tissu (pour les femmes) avec capuchon portée dans les pays du Maghreb. Le chroniqueur l'emploie dans une série de nominale de vêtements typiques à une culture arabo-musulmane. Il n'existe pas de mot équivalent en français.

KD 46.2-« des conducteurs à Djelfa se font retirer leurs permis sur un malentendu entre la casquette et la Chéchia. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 46.2	chéchia	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	majuscule	vêtement	Le mot juste / humour	

« chéchia »[ʃaʃijja] est un emprunt fait à l'arabe algérien. Il désigne une coiffe, un couvre-chef masculin en laine, de couleur rouge, porté dans les pays du Maghreb. Il reflète la culture musulmane et est opposé ici à « casquette ». Son emploi est motivé par l'absence de mot équivalent en français mais également par l'humour que produit cette analogie.

KD 47.3-« Un homme qui commerce hors de la loi (le Canon, alias le Kanoun), qui ne paye pas d'impôts et qui vend et achète à travers une frontière qui permet de transformer le sucre en argent et le kif en bien-être. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 47.3	Le kif	Arabe algérien	Emprunt intégral facultatif	substantif	aucun	majuscule	société	ironie/ Jeu de mots	1

« le kif » [alki:f] est une drogue hallucinogène extraite d'une plante en Afrique du Nord, (en particulier au Maroc que le chroniqueur désigne ici par frontière). Son emploi ici est motivé par la volonté de produire un jeu de mot : « kif » étant polysémique et signifiant aussi « le plaisir /le bien-être ». le kif est un emprunt intégré dans le système linguistique français.

KD 48.2-« Le Pouvoir est une sorte de but en boucle avec un casting fermé: chouhadas, légitimité, militaires, FLN, «services», clans, régions et reliquats de disputes nocturnes qui remontent à l'époque du maquis. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 48.2	chouhadas	Arabe institutionnel	Emprunt adapté facultatif	nom d'agent	flexion	aucune	Politique	Ironie / connotation	1

« chouhadas »[ʃuhadā'] en arabe institutionnel et [ʃuhada] en arabe algérien est un emprunt adapté au système linguistique français par la flexion. Il correspond à « martyrs ». Son emploi ironique est motivé par la connotation historique et politique cultivée dans une langue de bois depuis la guerre de révolution en Algérie.

KD 49.1/49.2-« Des étudiants en «sciences» islamiques, des rangées de mémorisateurs du Coran, des femmes en hidjab. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 49.1	Mémorisateurs du Coran	Arabe institutionnel	calque	Syntagme nominal	Traduction intégrale	aucune	Religion/politique	ironie	1

« mémorisateurs du Coran » est le calque de l'arabe institutionnel de « حفاظ القرآن » [huffād/alqur'ān]. Son emploi ici est ironique car, par « mémorisateurs » qui est un néologisme, le chroniqueur décrit l'action précise d'ingurgitation mécanique de ces étudiants qu'il oppose à « sciences » qu'il met sciemment entre guillemets pour bien montrer qu'il n'y a aucune action scientifique, d'où l'ironie.

KD 49.3-« un Belkhadem au premier rang de l'émission «Chevalier du Coran»,

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 49.3	Chevaliers du Coran	Arabe institutionnel	calque	Syntagme nominal	Traduction intégrale	guillemets	médias/religion	Ironie/ le mot juste	1

« chevaliers du Coran » est le nom calqué d'une émission en arabe « فرسان القرآن » [fursān/alqur'ān] retransmise par l'ENTV. Son emploi ici est motivé par l'ironie que suscite la présence du Chef du Gouvernement Belkhadem, d'obédience islamiste, dans une telle cérémonie.

KD 49.6/49.7–« Qu'on nous le dise clairement si on veut revenir à l'époque où nous étions quelques officiers ottomans, un Dey et des dizaines de tribus fascinées par les amulettes et les walis. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 49..6	Un Dey	Osmanli/arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	nom d'agent	aucun	majuscule	Politique/historique	ironie	1

« Dey », « داي », [addāj] désigne le titre du régent d'Alger à l'époque ottomane. Il est employé ici ironiquement car, le « dey » est assimilé à la régence et la féodalité de l'époque ottomane en Algérie.

KD 49.8–« L'ENTV devient de plus en plus un long Adhan entrecoupé de quelques émissions sur le rien ébahissant. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 49.8	adhan	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	majuscule	Religion	Le mot juste	1

« adhan », « آذان » [ādān] est un emprunt intégral de nécessité fait à l'arabe institutionnel. Il s'agit de l'appel à la prière en islam. En français, c'est « muezzin » signifiant « celui qui procède à l'appel à la prière », en arabe[mu'addin]. Son emploi est motivé d'abord par l'absence de mot équivalent en français, puis, par le paradoxe situationnel : la liberté escomptée par les Algériens et l'appel à la prière imposé pendant le JT.

KD 50.1–« La terre est le bien «habous» de la Révolution, des Martyrs, donc du Pouvoir qui a libéré le pays selon sa biographie. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 50.1	habous	Arabe institutionnel	Emprunt intégral	substantif	Entre guillemets	guillemets	Droit musulman	Ironie	1

« habous », en arabe « الحبوس » [habu:s] correspond à une législation du droit musulman concernant un bien foncier (immobilier) qui ne peut être ni vendu ni cédé et dont les revenus vont à l'aumône ou bien dont l'usufruit peut être donné à une personne de son choix. Son emploi ici est ironique car, le chroniqueur produit une métaphore entre le pays (Algérie) dont les revenus sont partagés par les personnes au pouvoir légitimées par la participation (directe ou indirecte) à la révolution nationale.

KD50.2/50.3/50.4-« Ce n'est plus la terre du **arch**, de l'individu, **de la zaouïa ou du bien wakf** avec le titre de propriété que donne la religion ou l'ancêtre. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 50.2	Arch	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	aucune	religion	Le mot juste	1
50.3	Zaouïa		Voir KD 20.1						
50.4	Wakf		Synonyme de Habous						

« arch » « عرش » [ʕarʃ] fait référence à une communauté ayant le même ancêtre et unis autour des mêmes intérêts politiques et/ou sociaux. « le ârch » était le mode de gestion de la communauté en Kabylie.

KD50.5-« Ce n'est pas pour rien que les islamistes du Fis ont commencé par les fameux «Soug Errahma», des sortes de marchés de la charité, très populaires «où le pauvre pouvait acheter quoi manger».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 50.5	Soug errahma	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	Syntagme nominal	Entre guillemets	guillemets	Politique sociale	ironie	1

« soug errahma » [sug/arrahma] est un emprunt intégral fait à l'arabe algérien. Correspond en français à « marché de la miséricorde ». Il désigne un marché où les prix sont bas de manière à ce que les plus pauvres puissent y faire leurs achats. Ce

type de marché parallèle a été initié dans les années 90 par l'ex FIS (parti islamistes dissous) pour gagner un électorat parmi la frange la plus pauvre, qui est d'ailleurs la plus nombreuse en Algérie. Le chroniqueur explique la signification de cet emprunt. La motivation de cet emploi est donc l'ironie.

KD51.1-« Les saisons du hadj algérien sont devenues de si grosses entreprises de désordre que le gouvernement pense à quémander l'expérience iranienne pour s'en sortir.

« hadj » voir KD 10.12

« les saisons du Hadj » est un calque de l'arabe institutionnel [mawsim/al/ħaʒʒ] signifiant la période du pèlerinage correspondant au mois Dhoul Hijja [ḍulħiʒʒa] du calendrier lunaire adopté par les musulmans pour la célébration de leurs rites.

KD 53.1- [A l'époque « chawarma », phase involutive de la phase KMS, elle-même phase conséquent de l'époque « garde communal »...]

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 52.1	Chawarma	Arabe algérien via l'arabe oriental	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	guillemets	Gastronomie	stéréotype+ ironie	3

« chawarma » [ʃawarma] est un emprunt intégral fait au turc via l'arabe algérien. Il désigne une spécialité culinaire moyen-orientale à base de viande ou de poulet épicés et grillés. Cet emprunt a complètement été intégré à l'arabe algérien depuis l'apparition de la restauration rapide turque et syrienne il y a une dizaine d'années. Par l'emploi de cet emprunt très galvaudé, le chroniqueur aspire à stéréotyper péjorativement les comportements des Algériens qu'il décrit comme une phase « involutive », morbide. Cette hyperbole introduit l'ironie cynique.

KD 53.6/53.7/53.8-« vouloir la beauté des femmes mais uniquement pour soi, vouloir les réponses en censurant les questions, un visa à vingt ans, une Omra à trente, une Haddja à cinquante et plein d'arrières petits-fils nourris à la Chawarma en guise d'identité ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 52.6	Omra	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	majuscule	Religion	Le mot juste + stéréotype	1

« omra » en arabe « عمرة » [ʕomrɑ] est un emprunt intégral de nécessité. Il correspond à une visite optionnelle de la Mecque et de Médine (les lieux saints de l'islam) sans être pour autant le pèlerinage « Hajj » qui est un des cinq piliers de l'islam. Il n' ya aucune obligation pour les musulmans d'accomplir la « omra ». Son emploi est motivé par l'ironie. Le chroniqueur dénonce l'islamisation des algériens qui n'ont d'autres rêves ou de projets que de se précipiter à la Mecque dès l'âge de trente ans. Le chroniqueur est dans la caricature/ stéréotype de la société.

KD 56.1 « ... fait par le lobby des anciens Moudjahidine, des martyrs, fils de Chahîd, et de toute cette caste qui a été doublée par ses chefs ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 55.1	Chahîd	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	adjectif	Aucun	majuscule	politique	ironie	2

« chahîd », « شهيد » [ʃahi:d] est un emprunt intégral facultatif. Il signifie « martyr ». Le chroniqueur a utilisé l'équivalent en français juste avant d'employer l'emprunt pour faire référence à l'appellation exacte de l'ONEC (Organisation Nationale des Enfants de Chahid). On voit que même dans la dénomination de cette organisation, il y a un mélange des deux langues : arabe institutionnel et français, car, « CHAHID » est religieusement connoté : est chahid celui qui est tombé en martyr pour l'islam et la Patrie musulmane. le chroniqueur ironise le nombre et les compare à une caste.

KD57.2-« On ne sait pas si l'info est un canular ou une vérité : la création d'un nouveau parti du nom d'El-Mourabitoun (...) il s'agit d'une dynastie qui domina l'Espagne et l'Afrique du Nord, fondée par des tribus berbères sahariennes, nomades (...) »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 57.2	El mourabitoun	Arabe institutionnel	Emprunt intégral facultatif	adjectif	Aucun	majuscules	Politique/religion	ironie	3

« el mourabitoun », en arabe « المرابطون » [almurabit^{un}] est un emprunt intégral facultatif, correspondant aux « Almoravides » en français. Son emploi est motivé par le report de la dénomination exacte du parti créé. Néanmoins, derrière cette dénomination il y a une connotation religieuse et pas seulement historique, car, les Almoravides étaient rigoristes et prônaient l'unification du grand Maghreb musulman et d'y inclure l'Andalousie par la guerre sainte « le djihad ». L'ironie est introduite par cette analogie décalée entre les vrais « El-Mourabitoun » du moyen-âge et le parti politique du même nom créé au XXI^e siècle.

KD 57.3-« d'un savant importé de l'Arabie Saoudite d'aujourd'hui, avec le même schéma de maquis, « couvents », ribats, sorte de caserne religieuses ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 57.3	Ribats	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	substantif	Flexion	traduction+explication	Politique/religion	connotation	1

« ribats », « رباط » [ribāt^u] est un emprunt intégral de nécessité. Il est le substantif de « mourabitoun ». Il s'agit de forteresses construites lors des premières conquêtes musulmanes qui servaient de ligne de défense des territoires musulmans et dans lesquelles les mystiques trouvaient refuge pendant leurs périples. Le chroniqueur l'explique dans son énoncé après avoir utilisé le mot arabe « ribat ».

KD 57.5-« Rien n’interdit en effet de créer un parti du nom d’El Mourabitoun ou d’El Mouwahidoun. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 57.5	El Mouwahidoun	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Adjectif	aucun	majuscule	Politique/religion	Le mot juste nom propre	1

« El Mouwahidoun », « الموحدون » [Imuwaħhidu:n], correspond en français aux « Almohades ». Il s’agit d’une dynastie berbère qui succéda les Almoravides en les détrônant au XIIe siècle. Cet emprunt intégral est utilisé ici dans sa forme originale (sans adaptation) pour les besoins de l’analogie sémantique et phonétique avec El Mourabitoun qui produit un effet ludique.

KD 57.6-« un royaume à Tlemcen, un autre à Tiaret (vif intérêt possible de Belkhadem, Belkheir ou Hadjar), un beylicat à Constantine (Betchine ?)… »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 57.6	Beylicat	arabe algérien	Emprunt adapté de nécessité	substantif	Suffixation en AT	aucune	Politique/religion	ironie	1

« beylicat », « البيلك » [albajlek] emprunt adapté de nécessité. « beylicat » a été construit sur le modèle de « gouvernorat » avec une suffixation en AT. Il s’agit d’un mode gouvernement et/ ou une région soumise à l’autorité d’un Bey à l’époque ottomane. Son utilisation ici vise la réalisation d’une hyperbole par l’extrapolation de l’interprétation des faits qui produit un effet ironique. « *L’extrapolation étant un processus de généralisation, de déductions hardies, à partir de données fragmentaires* ». ³⁸

KD 57.7-« on continuera ce chemin qui monte, jusqu’à la conquête de l’Espagne par les harragas andalous, (...) »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d’intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 57.7	Harraga	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	adjectif	Aucun	aucune	Société	humour	1

³⁸ Dictionnaire Larousse en ligne. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/extrapolation/32473>

« harraga » [harraga], pluriel de « harrag » signifiant intégralement « brûleur » est un emprunt intégral à l'arabe algérien. Il correspondait au départ à des émigrés clandestins qui brûlaient leurs papiers d'identité une fois arrivés sur le sol étranger (clandestinement ou pas) pour ne pas être identifiés et expulsés vers leur pays d'origine (lorsque le titre de séjour a expiré). Actuellement, il correspond à une forme d'immigration de masse, entreprise par les habitants du Sud de la méditerranée via des embarcations de fortune vers les pays du Nord de la méditerranée. L'emprunt est utilisé pour l'effet ludique que produit cette analogie lorsque la traversée est dans le sens inverse.

KD 59.1/59.2—« le Maghreb a toujours été le Maghreb du Machrek ».

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 59.1	Maghreb	Arabe institutionnel	Emprunt intégral facultatif	substantif	aucun	majuscule	toponyme	le mot juste	3
59.2	Machrek	Arabe institutionnel	Emprunt intégral facultatif	substantif	aucun	majuscule	toponyme	Connotation ironique	2

« Maghreb », en arabe « مغرب » [mayrib] est un emprunt intégral de nécessité. Il sert à désigner les pays d'Afrique du Nord : Maroc, Algérie, Tunisie. « le maghreb » est complètement intégré dans le système linguistique français. Mais, « Maghreb » ici est un complément du nom qui, pris tout seul, ne correspond à rien. Pour le chroniqueur, c'est une « géographie secondaire ».

« Machrek », en arabe « المشرق » [maʃriq] est un emprunt intégral facultatif. Il signifie « Moyen- Orient ». Le « machrek » est pour le chroniqueur la référence géographique sur la base de laquelle le « maghreb » existe. Le « maghreb du Machrek ».

KD 59.4/ 59.5/ 59.6—« Bush a voulu tuer les islamistes, il a fini par les multiplier et les diversifier : maintenant on a les chiites, les sunnites, les Qaïda... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
KD 59.4	Sunnites	Arabe institutionnel	Emprunt adapté de nécessité	adjectif	Suffixation en ITE	majuscule	religion	Le mot juste	1

« chiites » voir KD 13.6

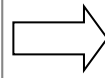
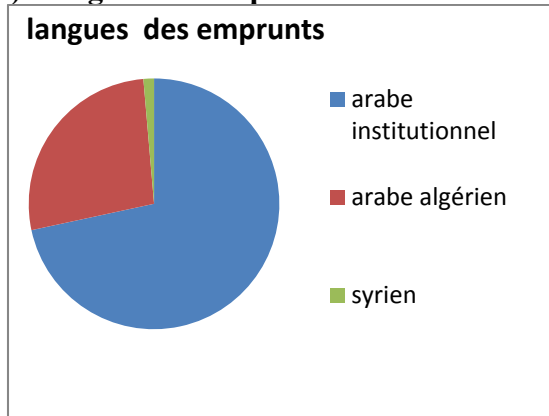
« sunnites », en arabe « سُنِّيَّ » est un emprunt adapté au système linguistique français par la suffixation en ITE du nom « Sunna », en arabe « السنة النبوية ». Cette forme adjectivale signifie « partisan de la Sunna³⁹ » ; Son emploi est justifié par le mot juste.

Au total, Kamel Daoud a utilisé, de manières différentes, 75 emprunts.

³⁹ La Sunna est l'ensemble des actes, paroles, habitudes du prophète Mohamed dans la tradition musulmane. Elle complète le Coran chez les musulmans orthodoxes qui la considèrent comme référence secondaire après le Coran.

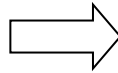
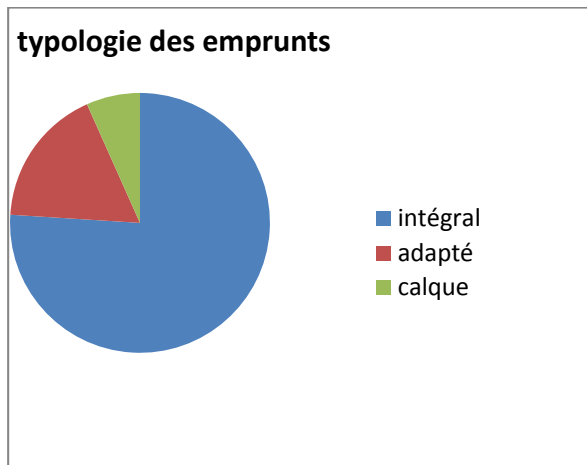
4.2- Analyse quantitative

a)-Langues des emprunts



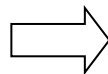
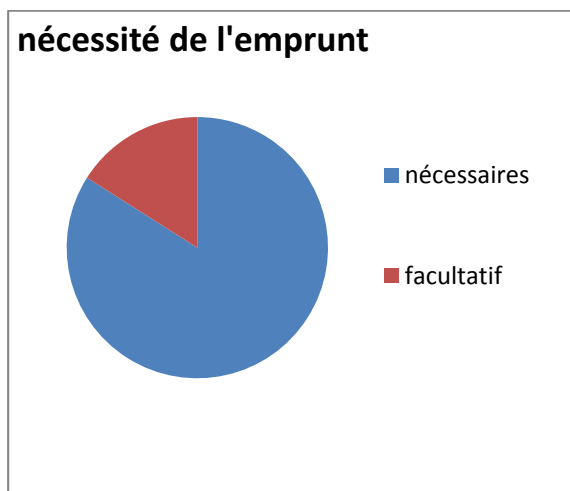
Le dépouillement a révélé que la langue la plus empruntée par Kamel Daoud est l'arabe institutionnel avec 53 emprunts sur 75, soit une proportion de 72%. L'arabe algérien quant à lui, est utilisé à hauteur de 27% avec 20 items et un seul en syrien.

b)-Typologie des emprunts



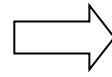
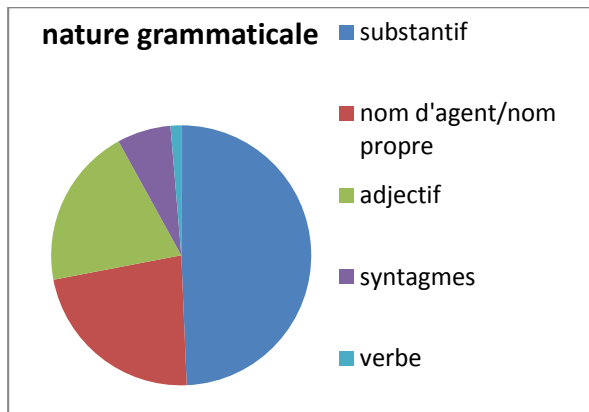
Les emprunts intégraux sont dominants chez Kamel Daoud avec 57 emprunts, ce qui correspond à 76%, contre 13 emprunts adaptés (hybrides), soit 17% et 5 calques, soit une proportion de 7%.

c)-Nécessité de l'emprunt



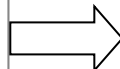
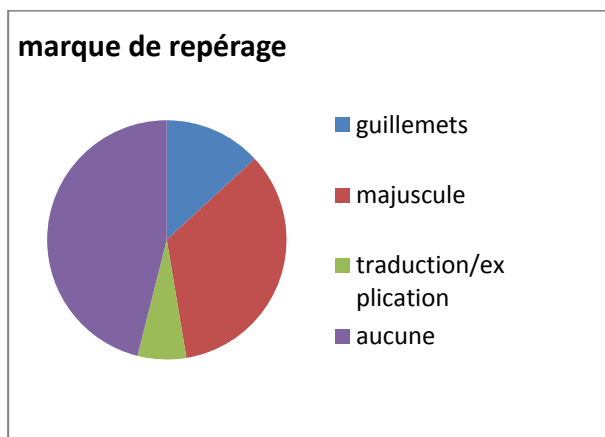
63 emprunts sont nécessaires, soit, 84% de la totalité des emprunts contre 12 facultatifs, soit, 16% .

d)-Nature grammaticale des emprunts



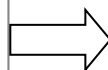
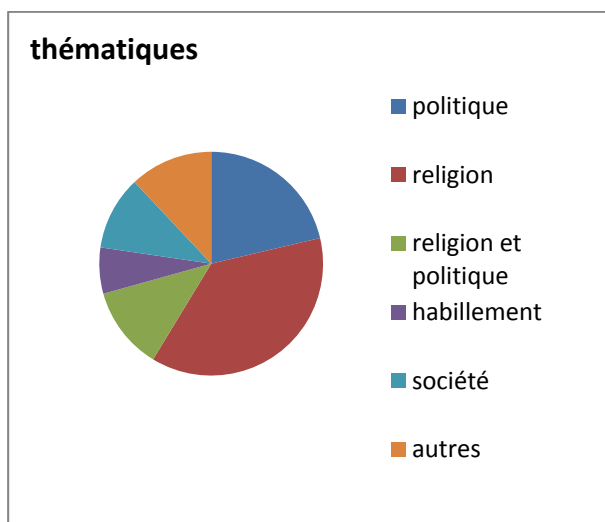
Au total, 37 emprunts sur les 75 sont des substantifs, ce qui correspond à 49% contre 17 qui sont des noms d'agents c'est-à-dire 23% et 15 adjectifs, soit, 20%. 5 emprunts sont des syntagmes (verbaux ou nominaux), ce qui correspond à 7% de la totalité des emprunts.

e)-Marques de repérage des emprunts



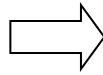
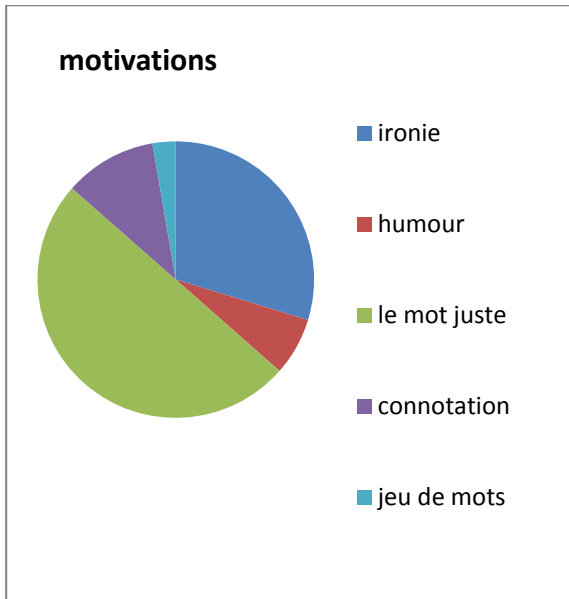
35 emprunts n'ont aucune marque de repérage, ça représente 46% du total des emprunts. 26 emprunts sont en majuscule, soit, 34% contre 10 qui sont mis entre guillemets, soit, 13% et seulement 5 emprunts sont traduits et/ou expliqués.

f)-Thématique des emprunts



La plus grande proportion va à la religion avec 28 emprunts, ce qui correspond à 37% suivie de la politique avec 16 emprunts, soit, 21%. Toutefois, j'ai relevé 9 emprunts qui sont à la fois du domaine de la politique et de la religion à la fois, ce qui correspond à 12% et augmente, du coup, la proportion de la thématique religion, comme celle de la politique. Les emprunts liés à la réalité sociale algérienne sont au nombre de 8, soit 11% et 5 emprunts ont trait à l'habillage, ce qui correspond à 7%. D'autres thématiques ont été relevées, de moindre importance : 3 toponymes, 3 pour l'administration, 1 pour la gastronomie, 1 pour les médias et 1 autre pour la musique.

g)-Motivation de l'emprunt



37 emprunts ont été motivés par la nécessité linguistique, ce sont les mots justes, ce qui correspond à 50% contre 22 qui sont motivés par l'ironie, soit, 30%. La connotation a motivé l'emploi de 8 emprunts, soit, 11% et l'humour, 5 emprunts, soit, 7% et 2 emprunts pour les besoins d'un jeu de mots, ce qui correspond à 7%. Enfin, 1 seul emprunt a été motivé par la connivence.

5-Analyse de l'alternance codique chez Kamel Daoud

5.1-Analyse qualitative

KD 1.4- « Ses Injazates, réalisations, travaux d'Hercule, triomphes »

La deuxième phrase de cet extrait (la première a été analysé avec les emprunts en KD 1.2) est produite dans une alternance codique intraphrasique Français/arabe institutionnel, repérée par la majuscule.« injazates »[inʒāzāt] en arabe, « انجازات » qui signifie « réalisations ». la fonction est la répétition. Le choix de l'emploi de l'arabe est motivé par la reformulation dans la gradation ascendante qui produit un effet ironique : Injazates, réalisations, travaux d'Hercule, triomphes.

KD 8.5- la colonne « hallal/haram »

L'emploi de la phrase avec ces deux termes juxtaposés donne lieu à une alternance codique extraphrasique français/arabe institutionnel ;« haram », « حرام » [ħarām] signifie « illicite » ou « interdit » par les préceptes de l'islam : « c'est péché ». Son emploi a une fonction référentielle, la connotation qu'il comporte et qui va produire un effet ironique : ce qui est « haram » devrait être, en principe connu et immuable puisque édicté par le coran. Mais, justement, en Algérie, le nombre de choses devenues « haram » s'accroît, comme si le coran changeait. L'ironie est introduite par cette notion de « colonne » bipolaire.

KD10.12 -« On ne reprochera pas à Belkhadem, l'ancien Premier ministre son sport favori qui consiste à distribuer des passeports de **Hadj, car, c'est hallal... »**

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrasique français/arabe institutionnel dont la fonction est référentielle. « haddj » en arabe [ħaʒʒ] signifie « le pèlerinage » Il s'agit du 5^e pilier de l'islam. Son emploi est justifié par les sous-entendus qu'il comporte : En Algérie, le pèlerinage est soumis à un rationnement (imposé par l'Arabie Saoudite), ce qui a pour conséquence de favoriser la spéculation autour des passeports de Hadj. Cette situation elle-même est paradoxale (d'où l'ironie) et contraire à l'islam qui interdit ce genre de pratiques spéculatives.

KD 11.4- « les récits antiques devenus inutiles face à Errissala. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrasique français/arabe institutionnel dont la fonction est référentielle. « Errissala », « الرسالة » signifie « la lettre » ou le « message ». « Errissala » est employé ici en clin d'œil amusé et ironique à un film culte tourné en 1976 du même nom qui raconte l'avènement de l'Islam. Ce film est régulièrement diffusé, (depuis au moins 35 ans) sur les chaînes TV algériennes à chaque fête religieuse.

KD 12.5 —« détestable Jahiliya qui a ce don de revenir en cycle dans ce monde dit « arabe »... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel. Sa fonction est référentielle « Jahiliya », « جاهلية » [Zāhiliyya] correspond à « période antéislamique ». Son emploi ironique est motivé par la connotation que comporte ce terme par rapport à son équivalent en français qui est dénoté, presque « scientifique ». « Jahiliya » est la substantif du verbe « jahala » signifiant « ignore », la jahiliya est donc l'Etat de grande ignorance de l'Homme, que l'Islam va « éclairer ». L'ironie est aussi produite par le fait que le chroniqueur désigne le présent comme étant « jahiliya » du fait l'état actuel des mentalités inquisitrices

KD 13.2-« le loisir par exemple redevient une préoccupation alors qu'il se limitait aux folklores saisonniers de la « culture Nationale » puritaine (Ettakafa El wataniya) ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe institutionnel. Sa fonction est la citation qui permet une distanciation au chroniqueur. « Ettakafa El wataniya », « الثقافة الوطنية » [aθaqafa/alwatʿaniyya] correspond à « la culture patriotique ». Ce syntagme est employé dans un procédé de traduction pour parodier le discours politique patriotique. L'ironie est produite par la juxtaposition des paradoxes : (folklores saisonniers/ ettakafa el wataniya)

KD 14.2- « ceux qui ne sont pas avec eux, sont des impies, des kouffar, des sionistes, des traîtres, des infiltrés ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel. Sa fonction est la répétition. « kouffar », « كفار » [kuffār] est le pluriel de « kafer » qui signifie « impie ». Tous ceux qui ne sont pas « islamistes » sont « kouffar » l'accumulation par la reformulation réalisée par le chroniqueur décrit les amalgames obsessionnels des islamistes : les Autres (ceux qui ne sont pas avec nous)=impies, = kouffar= traîtres=sionistes= infiltrés.Son emploi est aussi motivé par la connotation qu'il comporte : « kouffar » renvoie à la période des premières conquêtes islamiques.

KD 15.7-« Dénoncer l'islamophobie est à encourager, c'est légitime et cela est de bonne guerre. Mais, écrire ce qui précède est signe que vous êtes pro-occidental, pro-juif, contre l'Islam, Allah, la Palestine et la nation. Et, que vous voulez la bénédiction des Ennassara, des juifs ou des prix et des distinctions ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel dont la fonction est référentielle. D'abord, le chroniqueur choisit d'employer Allah car l'emploi du mot Dieu (même avec la première lettre en majuscule) n'aurait pas

suffi à représenter le Dieu de l'islam, ALLAH. Dieu est un mot dénoté. Il peut tout aussi bien renvoyer aux chrétiens qu'aux juifs.

Ensuite, par « Ennassara », « النصارى » [anāsāra] il désigne des « chrétiens » dans le coran. Son emploi ici est motivé par la connotation religieuse qu'il comporte, le synonyme en français « chrétiens » étant dénotés. L'utilisation de ce mot dans la langue arabe institutionnelle permet d'ironiser la dimension de sacralité, de religiosité qu'il comporte.

KD 16.6-« le monde n'est plus un monde pour tous, mais le terrain violent d'un partage : Dar el islam et le désert des incroyances ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique interphrastique arabe institutionnel/ français dont la fonction est référentielle.

« Dar el islam », « دار الاسلام » [dār/alislām] traduit intégralement « la maison de l'islam » mais qui signifie plutôt « domaine/ espace de l'islam ». Cette expression appartient à une notion de partage du monde chez certains juristes islamistes qui ont divisé le monde en deux domaines : Dar el islam (espace de l'islam) Dar el Kufr (espace de l'incroyance). Dar el islam donc est une partie du monde qui représente l'islam et les musulmans soumis à la chariâa dans un Etat islamique.

Dar el kufr est l'autre territoire qui n'est pas géré par des musulmans mais par des « incroyants » qui ne croient pas en « Allah » et son messager et par conséquent, où les préceptes de l'islam ne sont pas respectés. L'installation des musulmans dans ces territoires est soumise à certaines conditions impérieuses.

L'emploi ici de cette description réductrice est ironique car elle vise la reproduction du stéréotype « *qui dénonce un figement au niveau de la pensée ou de l'expression (...) les stéréotypes sont des images toutes faites qui médiatisent le rapport de l'individu au réel. La psychologie sociale et la sociologie y ont vu des représentations collectives figées, des croyances préconçues souvent nocives concernant des groupes ou des individus* »⁴⁰ comme l'expliquent Charaudeau et Mingueneau.

KD 24.6-« A Mostaganem, une militante a été récemment arrêtée et harcelée continuellement, s'est vu traiter de « f'haymiya » par une policière dans le fourgon de ramassage. Traduire : intello ou « poseuse » de questions dans un pays sans réponses ».

⁴⁰ Extrait du « Dictionnaire de l'analyse du discours » de Partick Charaudeau et Dominique Mingueneau, éd Seuil, Mesnil-sur-L'estrée, 2002, p 544.

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien. Il s'agit d'un discours rapporté intégralement. La fonction est le discours rapporté qui permet au chroniqueur la distanciation « f'haymiya », « فهائمية » [fhājmijja] est employé pour décrire une personne qui cherche trop à comprendre. « f'hama » signifie en arabe algérien « l'intelligence ou la compréhension » Il peut être traduit aussi par intello, « poseuse » (notion d'excès) de questions comme l'écrit le chroniqueur lui-même pour expliquer ce mot qu'il a choisi de reprendre intégralement, entre guillemets, car il s'agit d'un discours rapporté. L'ironie est produite ici par la juxtaposition des paradoxes : f'haymiya/sans réponses.

KD 24.7/24.8 —« il y a la Houkouma, le Gouvernement alias l'Etat, le Pouvoir et il y a le châabi, le peuple, le civil, le plébéien ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel dont la fonction est la répétition. « Houkouma », « حكومة » [huku:ma] signifie « gouvernement » D'ailleurs, le chroniqueur appose trois synonymes à cet emprunt : gouvernement, Etat, Pouvoir. Ce qui prouve bien que le recours à ce lexème dans une langue autre que le français est volontaire et non pas nécessaire. Seul la connotation peut justifier ce recours à « houkouma » : pouvoir, abus de pouvoir, régime militaire, répression...le même procédé est appliqué pour « Châabi », « شعبي » [ʃabi] qui constitue une alternance codique avec l'arabe algérien et qui désigne une personne du peuple. il est un adjectif signifiant « populaire ». le chroniqueur procède de la même manière que le premier en y apposant une traduction en français : le peuple, le civil, le plébéien.

Ces deux marques sont utilisées de la même manière, apposés à trois synonymes en français dans une sorte d'accumulation opposées, voire, paradoxales, surtout les derniers mots : Pouvoir/plébéien. Le chroniqueur produit ainsi l'ironie par le biais d'une hyperbole : une « amplification à l'extrême » comme il l'annonce lui-même.

KD 25.1—« Ali Benhadj est le patron du hizb salafiste Nour ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel dont la fonction est référentielle. « hizb », « حزب » [hizb] signifie « parti ». Le choix du recours de l'arabe peut-être motivé par la volonté de railler les politiciens algériens qui « s'arabisent » dès qu'ils veulent faire de la politique, car soumis à une politique linguistique qui ne reconnaît que l'arabe institutionnel comme langue de communication, et, n'échappent pas à la stigmatisation des « francophones, francophiles » dès lors qu'ils ne parlent pas en arabe institutionnel. Cette explication est confirmée par la phrase introductive du chroniqueur : [lire l'actualité des pays « arabes »] je constate que le mot « arabes » est mis entre guillemets car, sujet à controverse. La motivation est l'ironie

« Nour » est le nom dudit parti⁴¹. « nour » signifie en français « lumière ».

KD 25.3/25.5-« l'émergence du califat ne peut aller sans un remake de la fitna : c'est dans le sang et l'histoire ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel a une fonction référentielle. D'un point de vue purement linguistique, « fitna » « فتنة » [fitna] est le substantif du verbe « fatana » qui signifie en arabe institutionnel « mis à l'épreuve ». Ce mot est polysémique mais a toujours une connotation religieuse. De manière générale, « fitna » est employé chez les musulmans pour désigner la source de tous les maux, sujets qui peuvent engendrer la dispute, la guerre, faire couler le sang: l'argent est une « fitna », la femme, le regard, la liberté, l'injustice, ...sont des « fitna ». l'usage de ce lexème est motivé par la continuité du champ lexico-sémantique de « califat » : les deux notions appartiennent à un temps révolu, d'un point de vue diachronique, mais, les salafistes veulent les actualiser.

KD 29.3-« Que croire quand on voit un leader remercier EL fakhama, appeler les Algériens à voter mais s'écraser comme des insectes... »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel. « el fakhama », « الفخامة » [alfaxāma] signifie « la splendeur ». Sa fonction est la désignation d'un tiers, en l'occurrence Abdelaziz Bouteflika. En effet, depuis quelques années, tous les officiels utilisent cette dénomination « fakhamatouhou = sa splendeur » en parlant de Bouteflika, chose qui n'avait jamais existé en Algérie avant cette ère. Cette désignation étant réservée aux monarques et non pas aux présidents de Républiques démocratiques. Son emploi est donc motivé par l'ironie : Bouteflika=monarque. Sa motivation est ironique.

KD 34.1-« Il faut parler l'algérien pour peser la lourde connivence entre les mots «harraga» et «n'hrag». Le premier veut dire immigration clandestine, le second, immolation par le feu. Les deux veulent dire «feu», brûler, brûlure »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien. Cette alternance a une fonction métalinguistique. Le chroniqueur explique qu'il est nécessaire de parler algérien pour en comprendre les nuances. « n'hrag » [naħræg] est la forme verbale à la première personne du singulier. Ici, le chroniqueur profite de son bilinguisme pour expliquer les subtilités de la langue et la polysémie du mot.

⁴¹ Le parti Egyptien « hizb El Nour » est un parti politique fondé en 2011, après la chute de Moubarak,. Parti d'obédience islamiste, wahabiste soutenu financièrement par l'Arabie Saoudite et qui a concurrencé les frères musulmans (Parti aux allures modernistes) selon El Nour.

KD 38.1- « Et c'est ce qui donne cette immense émotion aux cris des Syriens, que l'on peut voir sur internet, demandant simplement cette chose qui ressemble comme une goutte d'eau à l'amour et qui est destinée à tous et pas seulement à une personne: la Liberté. Houria. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique interphrastique français/arabe institutionnel. Sa fonction est la répétition. « houria » [hurrijja] signifie liberté. Le chroniqueur utilise ce lexème arabe dans un procédé de reformulation. La motivation ne peut être que connotative.

KD 39.1-[lors des cycles du CNC, l'ENTV a montré des riverains « dérangés », des commerçants qui demandent aux grévistes d'aller ailleurs et des jeunes de la Houma expliquer qu'ils n'aiment pas les noirs et les arabes ou presque].

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel dont la fonction est la citation qui permet la distanciation au chroniqueur(ce sont les autres qui le disent). « Houma » ou « el houma », « الحومة » [alhu:ma] signifie « le quartier » En Algérie, l'identification d'une personne passe aussi par l'appartenance à un même espace occupé : le même quartier, en l'occurrence. Mais, en français, « quartier » demeure dénoté, juste une référence spatiale, tandis qu'en arabe algérien, (algérois surtout) il est aussi signe d'affection lorsqu'on désigne une personne par « oueld el houma=foils du quartier) ou bien (bent el houma= fille du quartier) à qui on doit respect et protection.La motivation est la connotation.

KD 45.3-« Le chroniqueur a encore dans les oreilles cette voix cavernueuse du communiqué, défilant sur l'écran de l'ENTV, lu avec la gravité d'un film d'horreur et qui commence par ce mot affreux : «Balagh», «Communiqué n°...», sur le mode stalinien et avec la langue des guerres perdues de Abd Nasser. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe institutionnel dont la fonction est le discours rapporté. « balagh »[balāy] correspond à « communiqué » que le chroniqueur reprend immédiatement après. La motivation de cet emploi est ironique car elle renvoie chez les téléspectateurs algériens une image rigoriste (stalinien) du message institutionnalisé par la télévision algérienne arabisée (AbdNasser) par le mythe du panarabisme.

KD 47.2-« Kanoun contre Boukanoune. En langue algérienne, kanoun veut dire âtre, foyer de feu, marmite, mais aussi la «Loi».

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien dont la fonction est métalinguistique puisque le chroniqueur explique la polysémie du mot.« kanoun » [alkānu:n] correspond à « braséro ». Son emploi retranscrit en caractères latins dans cette chronique se veut polysémique : « la loi » + « réchaud » sauf qu'en réalité,

ces deux mots ne se prononcent pas de la même manière : pour « la loi » [alqānu:n] et [alkānun] pour « réchaud ou braséro » comme l'explique d'ailleurs le chroniqueur lui-même. Son emploi peut être justifié par l'aspect ludique du jeu de mots avec le nom de la ville où se passe l'incident, la ville de Boukanoun.

KD 54.1- [l'espace national est toujours habité par trois personnages : « moi », « les autres », « Edawla »].

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe institutionnel, sa fonction est référentielle. « edawla », « الدولة » [addawla] signifie « l'Etat ». « edawla » est chargé de référents pour les Algériens. Par exemple, pour ceux de plus de quarante ans, « edawla » est un clin d'œil au président Zeroual qui avait une manière particulière de prononcer ce mot en hochant la tête. Pour les autres, plus jeunes, il renvoie à une entité répressive, « toute puissance ». le chroniqueur emploie ici une figure d'analogie qui est la personnification : il prête à « Edawla » des traits d'un personnage à des fins ironiques. Par ailleurs, je suis tentée d'émettre l'hypothèse qu'il y a un clin d'œil à la tryptique « Dieu-les autres et moi ». Son emploi ici est motivé par la connotation qu'il comporte.

KD 55.8-« Qu'est-ce qui s'est passé ? Beaucoup de choses. D'abord la fallaka électorale : les Algériens ont compris, à coup de bâtons, qu'il ne faut plus jamais voter dans ce sens ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel, sa fonction est référentielle. « la fallaka », en arabe « الفلقة » [alfalaqa], est extrait de « falaq » qui signifie « fente ». « la fallaka » correspond à un mode de supplice qui consiste à infliger des coups de bâtons, cravache, ou autre sur la plante des pieds pendant que les jambes sont immobilisées. Son emploi ici est motivé par l'humour et la connotation religieuse ⁴²que comporte ce mot par allusion à « la raclée » de l'ex FIS et les conséquences de son élection.

KD 56.5-[Une belle réponse envoyée par un ami au chroniqueur suite à la dernière élection : « je pense que notre « société » a été tétanisée, meshoura pour rester dans les catégories adéquates et ses leaders politiques pseudo-modernistes et ses élites « khobziztes » le sont encore davantage],

⁴² En islam, il est toléré de punir, ou « corriger » son épouse lorsque le mari estime qu'elle l'a mérité, sauf qu'il est conseillé de ne pas la défigurer. Cela étant, le choix de lui infliger des coups sur cette partie du corps que sont la plante des pieds constitue une punition « bienveillante ».

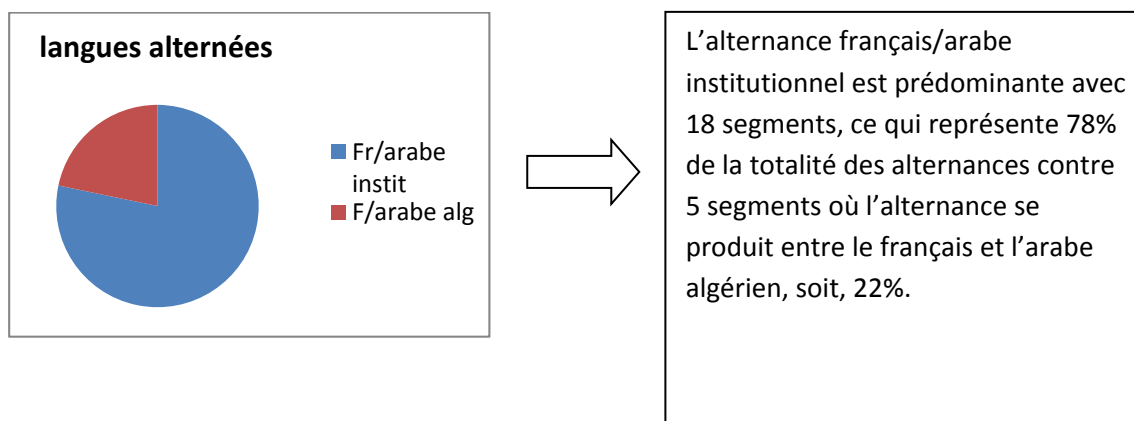
Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien dont la fonction est le discours rapporté. « meshoura », « مسحورة » [mashu:ra] signifie « ensorcelée ». Son emploi ici est motivé d'abord par la volonté de rapporter fidèlement un discours, ensuite par l'effet ludique de son emploi en arabe algérien, compte tenu des croyances et des superstitions collectives où la sorcellerie occupe une place très importante. Par ailleurs, « khobziste » qui est un emprunt néologique est également considéré comme un mot appartenant à l'arabe algérien, même s'il a été adapté au système français par la suffixation en ISTE (KHOBZ + ISTE) « khobz » signifie en français « pain ». Il signifie en français « opportuniste ».

KD 58.3—« c'est un peu Alâm El Mithal des mystiques perses ».

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel dont la fonction est référentielle. « Alam el Mithal »⁴³, « عالم المثال » »[ʕālam/almiθāl], est un syntagme nominal qui désigne à un monde mystique, spirituel qui est parallèle au monde matériel, le nôtre. Son utilisation sert la continuation de l'analogie hyperbolique entre le pays de T'chekoupi (analysé avec les expressions idiomatiques) qui est l'Algérie et ce « Alam el mithal » où il n' ya aucune limitation, qui produit un effet ironique

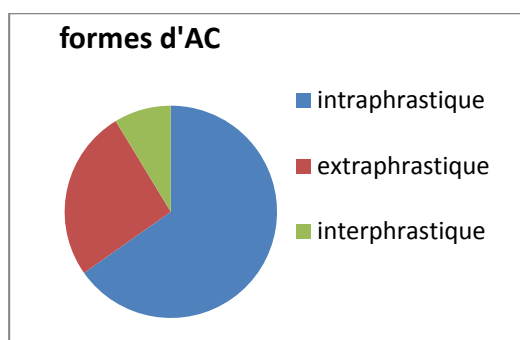
5.2-A nalyse quantitative des 23 segments:

a)-langues alternées :



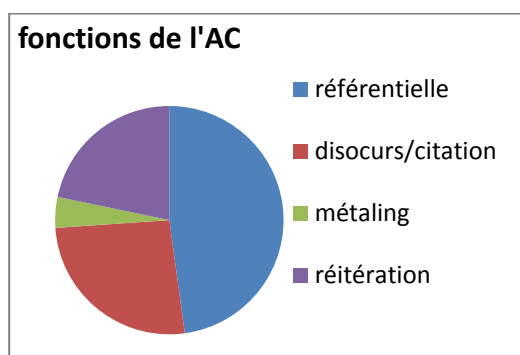
⁴³ « Alam el mithal » ou « عالم المثال » en arabe, « il existe un monde pourvu de dimension et d'étendue, autre que le nôtre et celui du plérôme des intelligences, ne te hâte pas de crier au scandale. Ces cités mystiques parmi lesquelles le prophète a lui-même nommé Jabalqa et Jabarsa, existent bel et bien. Il arrive aux pèlerins de l'esprit de contempler ce monde; ils y trouvent tout ce qui est l'objet de leurs désirs sans effort ni déplacement." .Sohrawardi définit cette terre du 'Ālam el mithâl, comme terre du symbole et des correspondances, le lieu des images en suspens. Henry Corbin, le traducteur de ses textes, lui donne comme nom l'expression latine "mundus imaginalis". Lien : <http://www.soufismemaroc.com/alamelmithal-connaissanceactive.html>

b)-Formes d'alternance codique



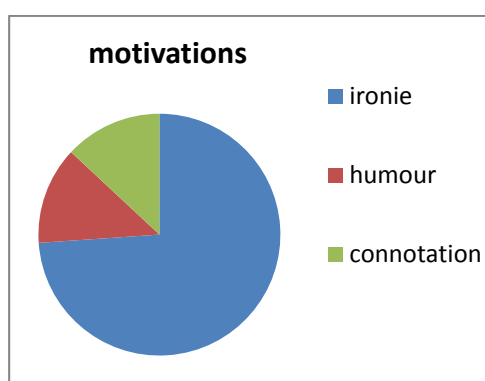
65% des alternances sont intraphrastiques, contre 26% d'extraphrastiques et seulement 9% d'interphrastiques

c)-Fonctions de l'alternance codique



La fonction la plus redondante est la référentielle à hauteur de 48% suivie de la fonction de citation et discours qui représente 26% ainsi que celle de la répétition qui représente 22%. La dernière fonction est métalinguistique qui représente 4% de la totalité des alternances codiques.

d)- Motivations de l'alternance codique



17 alternances codiques ont été produites à des fins ironiques, soit, 74%, contre 3 alternances motivées par l'humour, soit 13% et 13% également pour la connotation

6-Analyse qualitative des expressions idiomatiques chez Kamel Daoud

6.1-Analyse qualitative

a)-Expressions intégrales :

KD 4.3/ 4.4-« Certains chantaient la Palestine, d'autres Allah Ouakbar, d'autres encore Bab El Oued Echouhada... »

« Allah Ouakbar », intégralement, « Allah est le plus grand » est une expression religieusement connotée. Cette expression est très répandue dans la langue courante. Elle est employée pour exprimer sa soumission à Dieu (Allah) face à la fatalité. Les supporters de football ont repris ce slogan religieux pour exprimer la force de leur équipe favorite et la volonté de Dieu devant ses exploits. Son emploi ici entre dans le cadre d'un discours rapporté. Il s'agit de la chanson.

« Bab El Oued Echouhada », traduit par « Bab El Oued les Martyrs » est un slogan scandé par les supporters de l'équipe du MCA (Mouloudia Club d'Alger) dont Bab El Oued est le fief. Le quartier de Bab El Oued a souvent été le bastion de la rébellion et les habitants se disent « insoumis, indomptables ». Ce slogan, qui est en réalité un cri de colère, est né après un épisode douloureux de ce quartier populaire d'Alger : le soulèvement du 05 Octobre 1988 au cours duquel des centaines de jeunes gens ont été tués par les forces de l'ordre dans un contre-mouvement de répression. « Chouhada » est devenu le symbole de la mal- vie, victime d'une mauvaise gouvernance (chômage, crise de logement, drogue, hargha...) et pas seulement le « martyr ». Son emploi ici est motivé par l'intitulé de la chanson.

KD 22.1-« D'où viennent donc les enfants du régime et sa régénération ? Question complexe : d'abord, le régime est immortel et ne fait que vieillir sans fin. « Tab jnanou » ou pas, à la fin, ce sont les jeunes et les martyrs qui meurent. »

« Tab jnanou », [t'āb/ʒnānu] intégralement traduit « (les fruits de) son jardin est (sont) mûr (s) ». Cette expression de l'arabe algérien se dit d'une vieille personne qui est fatiguée dont les stigmates de l'âge et de la vieillesse apparaissent. Cette expression a été reprise par Bouteflika lors d'un meeting à Setif en 2011 laissant penser qu'il se sentait fatigué et qu'il ne se représenterait pas aux élections de 2014. Depuis cette date, cette expression est devenue le surnom de Bouteflika. Son emploi ici est ironique, car, bien que signifiant la fin de vie et la volonté de quitter le pouvoir, cette expression est à l'opposé des actes de Bouteflika.

KD 30.1-« Chez nous, le régime dit qu'il veut deux ans, changer la Constitution comme il veut et sélectionner qui il veut dans le cadre **Hadj moussa/Moussa Hadj.** »

« El Hadj Moussa/Moussa El hadj » est une expression en arabe algérien qui consiste en la permutation des deux mots. Elle signifie que même si les choses sont présentées différemment, même si les versions ont l'air différentes, même si les appellations semblent différentes, le résultat est le même El hadj Moussa= Moussa El Hadj. C'est l'équivalent en français de « Blanc bonnet et bonnet blanc ». L'emploi de cette expression est ironique et dénonce les stratégies toujours prévisibles du gouvernement.

KD 37.1-« Il y 'a l'Utopie, il y a l'Uchronie et il y a le **T'chekoupi**. Un mot algérien pour désigner un univers né du croisement d'un jeu de dés et d'un piège à rats. »

« T'chekoupi » écrit aussi « chkoubi, chkoupi » [t[kuppi] est une expression de l'arabe algérien. Ce serait une expression propre aux marins, « chkoubi » étant une mauvaise algue marine. Les mauvais jours, lorsque les pêcheurs ne remontent rien dans leurs filets, ils disent qu'il n'y a que les algues et l'écume, « chkoupi we r'ghawi » t[kuppi/warryawi]. Cette expression péjorative signifie dans le parler algérien « qui n'a aucune valeur ». Ce mot est devenu un peu passe partout et polysémique : foireux, merdique, dégoûtant. Le chroniqueur explique qu'il s'agit d'un mot algérien et le définit ironiquement comme étant « un croisement entre un jeu de dés et d'un piège à rats » : le hasard et le traquenard, on n'échappe pas à tous les deux. Le pays de t'chekoupi c'est l'Algérie, le pays qui n'obéit à aucune logique, seuls le hasard et les traquenards sont lois.

b)- Expressions calquées

KD 1.1-[C'est une machine. Elle est avec le « debout ».]

« Avec le debout », est un calque de l'expression en arabe algérien « مع الواقف ». Cette expression signifie approximativement « on ne prête qu'aux riches ». « Debout » est à prendre au second degré : il décrit la position verticale d'une personne qui est en bonne santé financière et non pas physique. Son emploi ici est motivé par l'effet ironique car, bien que Bouteflika soit assis sur une chaise roulante, il est toujours « debout », selon l'expression populaire.

KD 6.2-« des pays du bras »

« le pays du bras », intégralement traduit de l'arabe algérien « بلاد الدراع » [blad/addrāf] le bras ici représentant la force. Cette expression est employée dans des situations d'abus de

pouvoir, lorsque la justice sociale est inexistante. La loi de la jungle où, le plus fort impose ses règles. La motivation de cet emploi est ironique

KD6.4-« Sans issue, la mer est derrière nous et l'ennemi est en nous. »

La légende veut que l'expression d'origine soit attribuée à Tariq Ibn Ziyad qui l'aurait employée en s'adressant à ses soldats en arrivant en terre ibérique. Face à leur hésitation d'aller de l'avant, ledit commandant des troupes aurait prononcé cette phrase enseignée à l'école. L'enseignement nous rapporte donc ce discours en langue arabe classique. Or, Tariq Ibn Ziyad était berbère et à la tête d'une armée de soldats berbères. La langue prêteuse reste, par conséquent, mystérieuse. Néanmoins, cette phrase appartient au patrimoine culturel algérien et ce détournement est ironique dans la mesure où, l'ennemi n'est plus devant nous, mais, en nous.

KD 8.5-« C'est la vieille peur algérienne exprimée dans le conte de «la vache des orphelins».

« la vache des orphelins », « بقرّة ليتامي » [bagrat/lijtāma] est un conte⁴⁴ fantastique appartenant au patrimoine oral du Maghreb. Cette expression est employée pour désigner l'unique source de subsistance des pauvres gens qu'on veut leur ôter. Ici, le chroniqueur l'utilise pour décrire un peuple capable de s'accrocher à un régime « malsain » qui le menace de perdre cette « stabilité » s'il venait qu'à vouloir se révolter comme les Tunisiens.

KD 28.1-« En Syrie, un exemple : des manifestants réclament de plus en plus la protection internationale. La solution à la libyenne. On peut en condamner la hâte, du point de vue assis de peuples comme les Algériens, **mais personne n'entre dans la tombe de l'autre comme on dit chez nous.** »

« Personne n'entre dans la tombe de l'autre » est un calque inversé de l'expression en arabe algérien « كل واحد يدخل في قبره » [kul/waḥad/jadxul/fi/qabru] signifiant « chacun entre dans sa propre tombe » Cette formule, religieusement connotée signifie que chacun sera seul pour affronter le jour du jugement d'Allah et qu'il ne peut se substituer à quelqu'un d'autre pour fuir le châtement divin, que chacun recevra les sanctions selon ses actes. Mais, de manière

⁴⁴ Il s'agit d'une vache qu'une mère décédée a légué à ses deux enfants en bas âge pour assurer leur subsistance. Mais, la marâtre, jalouse de la bonne santé des deux enfants, alors que son enfant à elle était chétive, employa plusieurs stratagèmes pour se débarrasser de cette vache qu'elle finit par faire vendre par son mari dépité. Mais, voilà qu'un palmier surgit de la tombe de leur mère et leur offre des dattes. La marâtre qui les épie s'en aperçoit et le fit arracher. Après une série de péripéties, les deux enfants décident de s'enfuir. Dans leur fuite, le frère boit à une source maléfique et se voit transformé en faon. Puis, un jour, un beau jeune homme fortuné croisa leur chemin et fut épris par la fille qu'il décida d'épouser.

courante, elle se dit pour interdire de porter des jugements sur autrui « que chacun s'occupe de ses oignons ». le chroniqueur énonce qu'il s'agit bien d'une phrase de « chez nous », donc en « algérien » qu'il a traduit intégralement en français, langue de la chronique. Le chroniqueur marque son appartenance. Son emploi est motivé par l'humour, l'empathie et la connivence.

KD 34.5-« Le match est nul avec beaucoup de morts de 1990 à 2000, quelques **mangeurs de ramadhan** arrêtés l'année dernière, la cas Habiba, la convertie de Tiaret... »

« mangeur de ramadhan » est un calque de l'arabe algérien « وكال رمضان » [wakkāl/ramdʿān] qui désigne la personne dans la société algérienne (censée être musulmane) qui n'observe pas le jeun du mois de ramadhan alors que sa santé le lui permet. Il existe même une comptine en Algérie dont les paroles sont « wakalin ramdan, mahrouguin laâdham... », [wakkali:n /ramdʿān/maħrougi:n/laʿdʿām] « les mangeurs du ramadan, leurs os sont brûlés (en enfer) ». L'emploi de cette expression est motivé par l'effet humoristique.

KD 37.1-« En Algérie un proverbe disait «**celui qui devait manger, a mangé il y a longtemps**» avec une référence consternée aux premiers temps de la libération. Proverbe déclassé et mis à jour: «celui qui doit manger, doit manger aujourd'hui». Cette expression est la traduction intégrale de l'expression algérienne « eli kla kla bakri » [alli/kla/kla bakri]. Très répandue cette expression est employée par le peuple pour parler des opportunités ratées mais aussi des opportunistes qui se sont enrichis dès les premières années de l'indépendance. Le chroniqueur l'emploie ici avec une touche ironique pour dire que les personnes au pouvoir aujourd'hui (par opposition à [bakri] dans le passé) sont entrain de se servir.

KD 37.2-« Aucune fable ancienne ne raconte le cas de rencontre entre la corne d'abondance et la casserole trouée. »

Cette expression est la traduction intégrale de [qutʿi/matqu:b]. L'expression complète est « traître dans un pot au lait troué » [taħlab/fi/qutʿi/matqu:b] qui s'emploie lorsqu'on constate que les efforts déployés sont vains : remplir d'un côté et perdre de l'autre. Le chroniqueur l'emploie pour décrire son pessimisme quant à l'amélioration de la gestion en Algérie. Il oppose (fais rencontrer) deux notions appartenant à deux cultures différentes : la corne d'abondance / la casserole trouée, ce qui produit l'effet ironique et humoristique escompté.

KD 42.1-« Quand le taureau qui a libéré le pays tomba de fatigue après l'indépendance, des égorgeurs, nés d'un proverbe certifié, ont surgi . »

Cette expression est la traduction intégrale de l'expression « quand la vache tombe, ses égorgeurs deviennent nombreux » [min/albagra/tʰiḥ/jaketru/xdamāha] ce qui signifie : lorsque la personne qui était autrefois forte, s'affaiblit, tout le monde se permet de l'attaquer. C'est à peu près l'équivalent de l'expression « tirer sur le corbillard » en français.

KD 46.3—« Cela rappelle un hadith : «quêtez le savoir même en Inde». On y quêtera de la viande pour le ramadhan. »

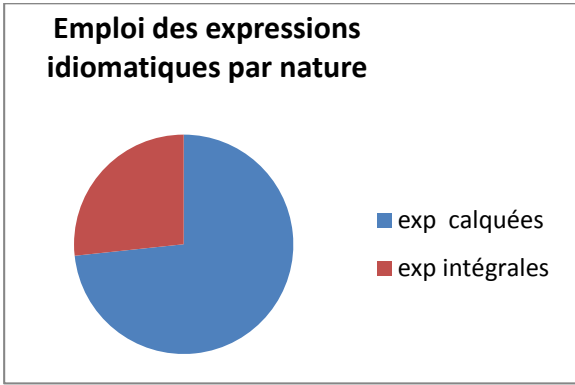
Cette phrase est la traduction erronée d'un hadith qui cite la Chine et non l'Inde. En arabe institutionnel « اطلبوا العلم ولو في الصين » [utʰlubu/lʰilma/walaw/fisʰsi :n]. L'effet escompté était l'ironie car le chroniqueur oppose la viande indienne importée par le gouvernement pendant le mois de ramadhan depuis quelques années à (au lieu) l'importation du savoir préconisé par l'islam.

KD 52.3—« Pour le moment, la mode est celle de l'indignation dite religieuse : **qu'on nous enlève les pantalons** mais qu'on ne touche pas à nos barbes ni à nos voiles. »

« on lui a enlevé le pantalon » est un calque de l'expression algérienne [galʰulu/sserwāl] ou bien dans l'algérois [naḥḥawlu/sserwāl]. Se dit lorsqu'un homme a été humilié et qu'il estime que c'est un déshonneur, le pantalon étant le symbole de virilité de l'homme. Le chroniqueur l'emploie ici dans un contexte ironique : les islamistes préfèrent se faire « déshonorer » par le gouvernement en acceptant le marasme économique et politique ambiant et s'oppose aux conditions du passeport biométriques qui imposent une photo sans voile pour la femme et sans barbe pour l'homme.

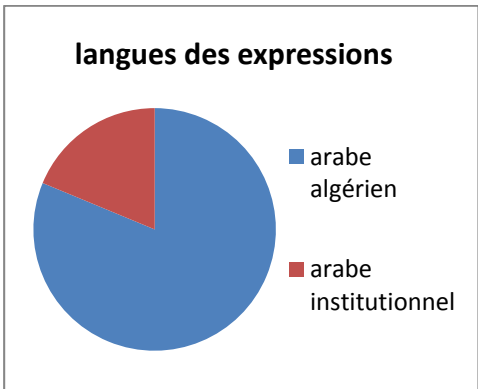
6.2-Analyse quantitative

a)-Nature des expressions idiomatiques



Sur les 16 expressions idiomatiques relevées, 11 sont icalquées, soit 73%, contre 5 expressions intégrales, soit, 27%.

b)-Langues prêteuses



13 expressions sont issues de l'arabe algérien, ce qui représente 81% de la totalité des expressions, contre 3 en arabe institutionnel, soit, 19%.

c)-Motivations dex expresions idiomatiques



L'ironie et l'humour sont les motivations principales de ces expressions idiomatiques, avec, respectivement, 6 et 5 emprunts, soit, 38% et 31%. Vient ensuite le clin d'œil ironique avec 3 expressions , soit, 19% et 2 expressions motivées par le discours rapporté, soit, 13%.

Au total, j'ai relevé chez Kamel Daoud 114 marques transcodiques (75 emprunts et 23 phrases produites dans des alternances codiques et 16 expressions idiomatiques) . Parmi ces

marques, 33 sont récurrentes et n'ont été analysées qu'une seule fois afin d'éviter la saturation du corpus.

N°	marque	fréquence
1	Islamiste	18x
2	Fatwa	10x
3	Hallal	10x
4	Haram	10x
5	Imam	6x
6	Zaouia	5x
7	wali	5x
8	Califat	5x
9	Haïk	4x
10	Cheikh	4x
11	Burnous	4x
12	El Hedj	3x
13	djihadistes	3x
14	Moukhabarate	3x
15	Kamis	3x
16	Emir	3x
17	Hidjab	3x
18	Errissala	3x
19	Chariâa	3x
20	Mufti	3x
21	El hadj	2x
22	Foutouhate	2x
23	Ennehar	2x
24	Hadith	2x
25	Koreïchite	2x
26	Wahabite	2x
27	Kasma	2x
28	Islamisme	2x
29	Wilaya	2x
30	Fitna	2x
31	Calife	2x
32	Chouhada	2x
33	Adhan	2x

Corpus de Saïd MEKBEL

7-Analyse des emprunts

7.1-Analyse qualitative

SM 2.2-« (...) les voilà, en quelques jours propulsés dans les sphères les plus hautes. Pour quels mérites ? Un, pour avoir laissé la barbe, deux porté la djellaba, trois pris la carte du FIS, ... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM 2.2	djellaba	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	subst	Aucun	aucune	habillement	ironie	1

Pour l'explication « djellaba » Voir KD 46.1

SM 3.2-« Cher Cheikh du FIS, vous n'avez pas été bien inspiré en nous conseillant de nous préparer à changer nos habitudes vestimentaires et alimentaires. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM 3.3	Cheikh	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	Nom d'agent	Aucun	majuscule	Religieux	ironie	9

Pour l'explication « cheikh » voir KD 5.1

SM 3.3-« . Pour commencer, n'étant pas de vos partisans, nous ne voyons vraiment aucune raison de le devenir, n'ayant pas cette habitude de manger à tous les râteliers, ni même celle de retourner notre veste surtout pour la transformer en kamis. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM 3.3	Kamis	Arabe	Emprunt	substantif	Aucun	aucune	habillement	ironie	1

		institutionnel	intégral de nécessité						
--	--	----------------	-----------------------	--	--	--	--	--	--

« kamis » voir KD 6.3

SM 4.3-« La sentence leur est venue de l'un des plus grands parmi les Oulamas de ce pays, puisqu'il s'agit de monsieur Belkhadem... »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM 4.3	Les oulamas	Arabe institutionnel	Emprunt intégral facultatif	Nom	Flexion	majuscule	Religieux/politique	Humour + ironie	1

« Oulamas », ou bien « Oulémas » [ʕulāma] de l'arabe institutionnel, « علماء » [ʕulamā'] est un emprunt intégral à l'arabe institutionnel où ce mot subit une apocope de la dernière lettre [.]. Il signifie de manière générale « savants », mais, il peut aussi désigner, de manière particulière, « spécialistes de l'islam », en référence à l'Association des Oulémas musulmans algériens (جمعية العلماء لمسلمين)⁴⁵. Son emploi est motivé par l'ironie produite par l'antiphrase : Belkhadem (n'est pas) est un des plus grands parmi les Oulamas de ce pays.

SM 5.3-« . Mais voilà que l'homme prend autre allure et se révèle mieux sous cette kachabia brune de laine épaisse qu'il a dû aujourd'hui enfiler pour se protéger du froid et de la pluie (...) »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM 5.3	Kachabia	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	aucune	Vestimentaire	Le mot juste	2

« kachabia » [qaʃʃabijja] est un emprunt intégral à l'arabe algérien. Il s'agit de la désignation d'une tenue vestimentaire masculine, hivernale, tissée dans du poil de chameau, de couleur brune. C'est un vêtement typique des Hauts-Plateaux où les

⁴⁵ Association des Oulama Musulmans Algériens (جمعية العلماء لمسلمين الجزائريين) est un mouvement associatif historique fondé en 1931 à Constantine, influencé par le mouvement réformiste des frères musulmans du moyen-Orient. Sa devise : l'islam est notre religion, l'arabe est notre langue et l'Algérie est notre pays ».

hivers sont rudes. « Kechabia » ou « djellaba » est le terme donné à ce vêtement traditionnel selon les régions. Il s'agit du mot juste.

SM 5.6-« En cachant son Kamis sous une Kachabia, Abassi est allé de l'auteur de la tribune : dans le premier siège, au nom de la religion, il a miné la foi des citoyens ; au second, au nom du Jihad, il veut maintenant ruiner leur civisme. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	Thématique	Motivation	Fréquence
SM 5.6	Jihad	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	Politique/religion	Le mot juste	1

- « Kamis » voir SM 3.3
- « Kachabia » voir SM 5.3

« Jihad », « جِهَاد » [ʒihād] est un emprunt intégral de nécessité. Il correspond à « guerre sainte ». Son emploi est motivé par la connotation religieuse qu'il comporte, contrairement à « guerre » qui est dénoté.

SM 6.2-« gueule d'enterrement faisait hier ce premier jour de l'Aïd el fitr ! Alger, le matin une ville morte avec se journée sans journaux et magasins fermés comme pour une grève générale. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM 6.2	Aïd el fitr	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	syntagme nominal	aucun	majuscule	société	Le mot juste	1

« Aïd el fitr », « أَيِّدُ الْفِطْرِ » [ʔi :d/alfitʔr] est une fête religieuse annonçant la fin du mois de ramadhan pendant lequel les musulmans doivent observer le jeûne. Toutes les villes sont désertées pendant cette journée, les commerces aussi. Il s'agit du mot juste.

« Cheikh » voir SM 3.2 Son emploi ici est motivé par l'humour que produit son effet « démagogique et populiste », comme expliqué par le chroniqueur.

SM* p 30-« le pays n'était plus qu'un patchwork composé par une main malhabile et ignorante (...) Bref, c'était une chakchouka-khalota-mouloukhiya. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM* 7.1	Chakchouka	Arabe algérien ou berbère	Emprunt intégral de nécessité	Substantif	Aucun	aucune	gastronomie	Humour	1
	Khalota	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	Substantif	aucun	aucune	gastronomie	Humour	1
	Mouloukhiya	Arabe algérien, tunisien, égyptien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	aucune	gastronomie	Humour	1

« chakchouka-khalota-mouloukhiya » est un mot composé de trois unités autonomes :

- 1- « chakchouka » ou « tchektchouka » [tʃaktʃuka] en arabe algérien ou en berbère est un plat typique du Maghreb composé de poivrons verts et/ou rouges, de pimentys, de tomates et d'oignons. Cette expression est employée quand on veut comparer la chose à un « mélange ».
 - 2- « khalouta » [xalu:tʃɑ] qui signifie « mélange » est un plat traditionnel en Algérie. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un mélange à base de plusieurs légumes, de riz et de pois-chiche.
 - 3- « mouloukhiya » [muluxijja] est un plat traditionnel de l'Est algérien, très populaire en Tunisie et en Egypte. Il s'agit d'une poudre de corète préparée en sauce avec de la viande de veau.
- L'emploi de ces emprunts de manière à en faire un seul mot composé est motivé par l'effet humoristique que produit cette accumulation (pêle-mêle) de noms de plats traditionnels, tous à base d'un mélange.

SM* 32-« Y a cet enfoiré de Abassi qui était là en consultation qui leur a dit qu'il fallait une fetwa. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM 32	fetwa	Arabe institutionnel	Emprunt intégral de nécessité	substantif	Aucun	aucune	Religieux	Humour	1

Pour l'explication voir « fetwa » voir KD 7.1

. SM*p33- « Tu dois savoir qu'à chaque chiffre annoncé y a Belkhadem qui pointe comme la rounda en faisant des barres. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM* p 33	Rounda	Arabe algérien	Emprunt phonétique	substantif	aucun	aucune	Jeu de société	Humour/ironie	1

« rounda » est un emprunt phonétique de « ronda »[rrõnda] qui est un jeu de cartes très populaire en Algérie. L'origine de ce jeu de cartes est vraisemblablement espagnole⁴⁶. L'humour et l'ironie motivent cet emploi, car, dans la ronda, il existe certains tours de cartes, dont le pointage, qui consiste à prendre note de l'annonce faite de la part du joueur lorsqu'il a en main un bon jeu : paire (ronda) ou un tiercé (tringla) et à comptabiliser les points de chaque tour de jeu.

⁴⁶ Les termes employés dans ce jeu sont espagnols, exp : le comptage : l'as, dos, tres, « rey » pour le Roi. Aussi pour annoncer le tapis, on dit « messa » qui veut dire table en espagnol.

SM p 77-[c'est ainsi qu'il y eut les premières « sorties » de Boudiaf, par télévision interposée]

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM* p 77	Sorties	Arabe algérien	calque	substantif	Traduction intégrale	entre guillemets	politique	Humour/ jeu de mots	1

« sortie » est la traduction intégrale de l'arabe algérien [xarʒa] signifiant réplique/réaction anecdotique, ou surprenante. Il est utilisé par le chroniqueur pour sa polysémie : « sortie » signifiant déplacement en français et « sortie » comme calque à l'arabe algérien. L'effet escompté est ludique.

SM p 96 –« ce jour là, la rumeur publique répandit que le chien du raïs

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM* p 96	raïs	Arabe algérien	emprunt intégral facultatif	nom d'agent	aucun	aucune	politique	ironie	1

« raïs » [ˈrɑjæs] est un emprunt intégral facultatif fait à l'arabe algérien. Il correspond à « Président » Son emploi est connoté car ce terme est également employé pour désigner Gamal Abdenasser. Il est révélateur du mythe panarabique.

SM p121 –« c'est un homme fort et large comme ça et quand il porte sa belle **gandoura** blanche, on dirait un congélateur 500 litres à deux portes. »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM p 121	Gandoura	Arabe algérien	Emprunt intégral facultatif	substantif	aucun	aucune	vêtement	humour	1

« gandoura »[gandura] est un emprunt fait au kabyle [taqandurt] via l'arabe algérien. Il s'agit à l'origine d'un mot qui désigne la robe kabyle traditionnelle. Il sert aussi à la désignation de toutes les robes traditionnelles : oranaises, annabi, chaoui...L'emploi de ce emprunt est motivé par la comparaison ludique établie par le chroniqueur.

SM* p 123-« le pauvre, il savait pas que Hadja était la fille d'un **taleb** . »

Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM p 123	Taleb	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	Nom d'agent	aucun	aucune	Religion/culture	humour	1

« taleb » [t'ālāb] est un emprunt fait à l'arabe algérien. Il désigne à l'origine un homme qui a étudié la théologie. Mais, dans la société algérienne, le « taleb » désigne aussi le pratiquant des sciences occultes comme la sorcellerie. Son emploi est motivé ici par la connotation et les sous-entendus ironiques auxquels renvoie ce mot : la récitation du Coran par une vieille femme ont été plus forts que la stature (congélateur) de l'homme.

SM p 157-« Tenez, vous l'avez oubliée cette nuit dans la précipitation de l'évacuation du hammam après l'alerte au gaz . »

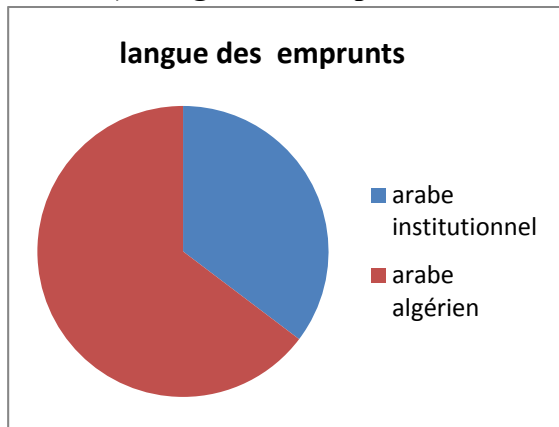
Ident	Marque transcodique	Langue prêteuse	Typologie	Nature grammaticale	Procédé d'intégration	marque de repérage	Thématique	Motivation	Fréquence
SM p 157	Hammam	Arabe algérien	Emprunt intégral de nécessité	substantif	aucun	aucune	société	humour	1

« hammam » [ħammām] désigne en arabe algérien le bain maure. Il est employé ici pour des besoins linguistiques d'abord mais également pour l'effet ludique que produit la scène décrite.

Au total, Saïd Mekbel emploie 17 emprunts de différents types et de différentes langues.

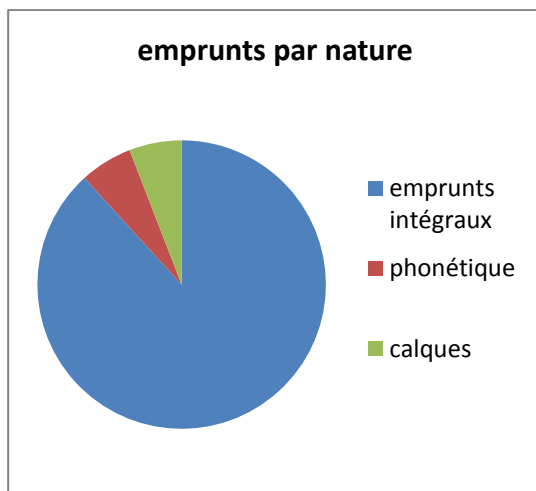
7.2-Analyse quantitative des emprunts

a)-Langues des emprunts



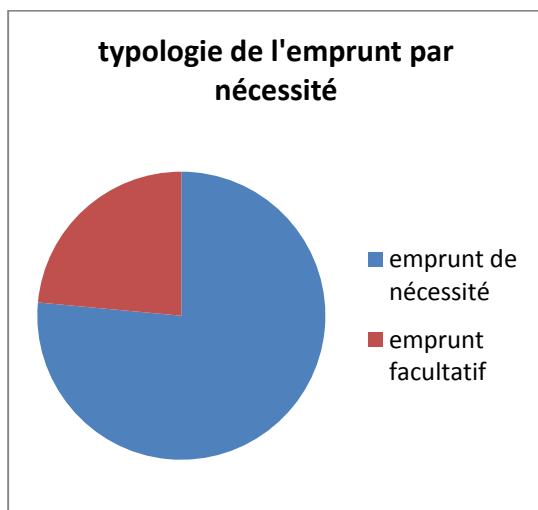
L'arabe algérien est employé 11 fois à hauteur de 65% et l'arabe institutionnel est la langue de 6 emprunts, soit, 35% .

b)-Nature des emprunts



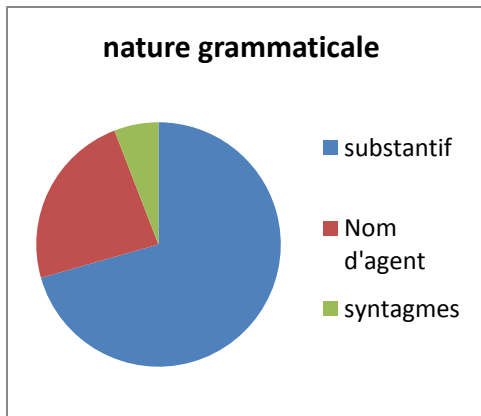
Les emprunts intégraux dominent dans ce graphe. Avec 15 emprunts, Ils représentent 88% de la totalité , contre 1 emprunt phonétique et 1 calque, soit 6% chacun.

c)_Typologie de l'emprunt par nécessité



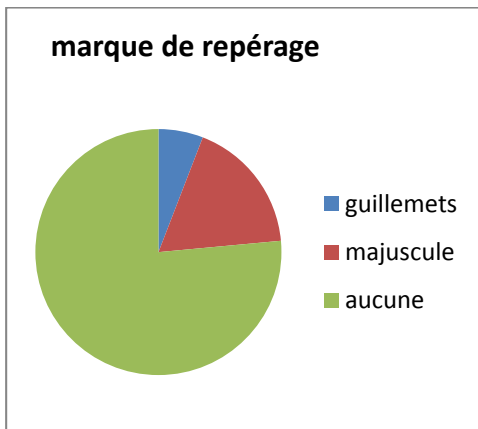
13 emprunts parmi les 17 sont nécessaires, soit 76%, contre 4 facultatifs, correspondant à 24% de la totalité des emprunts.

d)-Nature grammaticale des emprunts



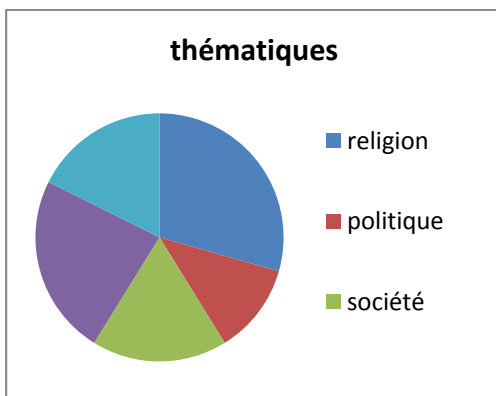
12 emprunts sont des substantifs, soit 71%, contre 4 noms d'agents qui correspondent à 24% et 1 Syntagme nominale, soit 6%.

e)-Marques de repérage des emprunts



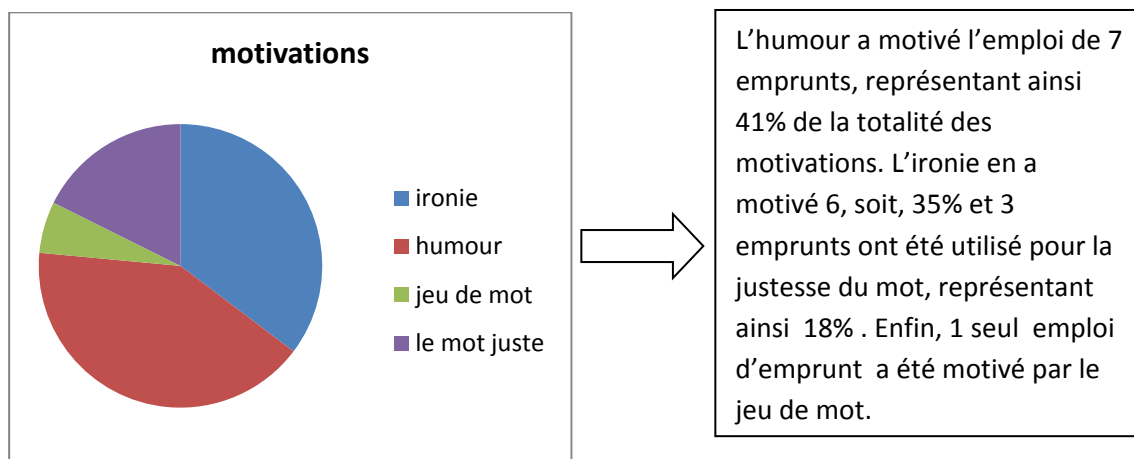
13 emprunts ne comportent aucune marque de repérage, ce qui représente 76% de la totalité des emprunts. 3 emprunts sont en majuscule, soit 18% et 1 seul est mis entre guillemets, soit 6%.

f)-Thématique pourvoyeuse d'empruntabilité



La thématique de la religion est celle qui revient 5 fois et représente 29% de la totalité des thématiques, contre 24% pour l'habillement qui revient 4 fois. La gastronomie et la société reviennent de manière égale 3 fois, et représentent chacune 18% de la totalité des thématiques. Enfin, la politique est présente à hauteur de 12% .

g)-Motivations de l'emprunt



8-Analyse de l'alternance codique

8.1-Analyse qualitative

SM 4.2-« On a fini par le leur dire : elle est H'RAM cette grève de la faim que font les hommes qui manifestent leur révolte désespérée à la Maison du Peuple. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien (En arabe institutionnel, la première voyelle est prononcée « HARAM », alors qu'en algérien, il subit une apocope de la première voyelle). Sa fonction est référentielle. « H'ram » [hrām] signifie « illicite ou interdit en islam ». Son emploi est motivé par l'effet ironique.

SM 5.2-« Et Abassi Madani en était visiblement satisfait, qui s'arrêtait à chacune de ses phrases pour écouter le son de sa voix qui s'en allait au-dessus des têtes, amplifiée par les micros : Oumâ...aaa. Et on voyait bien le plaisir du maître, à sa façon de pencher la tête pour s'écouter, (...) »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe institutionnel. Sa fonction est le discours rapporté. « Ouma », « الأمة » [al'umma] ne signifie pas seulement « Nation » mais aussi le Monde arabo-musulman, le panarabisme, né à partir des critères idéologiques de langue (l'arabe), de religion (L'islam), d'appartenance à la ligue Arabe et de positionnement géographique (Moyen-Orient et Maghreb). Son emploi ici est motivé par la dérision.

SM 6.3-« Les éléments semblaient s'être donné le mot pour nous filer un cafard à chasser au Moubyd au ciel gris de tristesse (...) »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe algérien. Sa fonction est référentielle.« moubyd », [mubi:d] signifiant « destructeur » en arabe institutionnel est aussi la marque de l'unique insecticide fabriqué en Algérie dans les années

70 et 80. Bien que ce terme soit issu de l'arabe institutionnel, pour les algériens, « moubyd » était devenu un terme très galvaudé, synonyme d'insecticide. Il a fait l'objet de blagues et autres anecdotes qu'on attribue à des personnalités publiques⁴⁷. Son emploi est humoristique.

SM 8.2-« le mot Istiqlal, oui Istiqlal. Aberrant n'est-ce pas ? Et ce mot n'a pas été dit une fois ou cent ou mille fois. On n'a pas cessé de le crier et de le chanter. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique interphrastique français/arabe institutionnel. Sa fonction est métalinguistique. « istiqlal », « اِسْتِقْلَالٌ » [istiqlāl] signifie « indépendance ». Son utilisation est motivée, à la fois, par la charge émotionnelle (connotation) de ce mot pour les Algériens qui ont vécu la colonisation mais également par l'ironie que produit ce mot à cause de la désillusion des Algériens indépendants.

SM 9. 2- [Le frère secoue la tête, le visage en larmes, en répétant sans cesse: « Khad'ouna! » - Ils nous ont trahis]

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien. Sa fonction est le discours rattaché. « khad'ouna ! », « خدعونا » [xadʕu:na] signifie « ils nous ont trahis » comme le traduit le chroniqueur, de manière juxtaposée à l'expression en arabe algérien. Son emploi constitue un clin d'œil à l'expression de même construction « Hagrouna ! » [hagru:na] signifiant approximativement « ils nous ont méprisés, ou dénigrés, abusés ». C'est Ahmed BENBELLA qui a prononcé cette phrase devenue culte, lors d'un discours le 8 Octobre 1963⁴⁸ lors de la guerre des Sables (qui opposa l'Algérie au Maroc).

SM 12.2-« Lui c'était le chef du staff, et mon père il disait que sans arrêt il faisait sentir qu'il était de la vaillante équipe du FLN et parfois il faisait dans le populo et la démagie avec les Choubaines et il se faisait même appeler cheikh. »

Cette phrase est produite dans une alternance codique intraphrastique français/arabe institutionnel. Sa fonction est référentielle.

« choubaines », signifie « jeunes ». Son emploi est motivé par l'humour et l'emploi de la dénomination juste. Cette précision n'est pas fortuite car elle met le doigt sur la politique

⁴⁷ Une des blagues qui dénonce l'efficacité de cet insecticide est celle-ci : « Chadli en visite à l'usine de fabrication de « moubyd » demande au chef de production de lui montrer l'efficacité de ce produit. Le chef de production s'exécute et ramène des mouches pour l'expérience. Chadli prend un flacon et pulvérise en visant la mouche. Celle-ci lève les bras, comme pour le déodorant ». C'est dire si le produit était efficace.

⁴⁸ L'Algérie était victime d'une trahison du nouveau roi Hassan II, Dans le but de conquérir les régions de Béchar et Tindouf, l'armée du Maroc agressera l'Algérie récemment indépendante et qui n'a pas encore soigné ses blessures de la sanglante guerre contre le colonialisme français, Ahmed Benbella a prononcé sa fameuse Réplique " Hagrouna El merrakchia "

linguistique du pays qui a obligé les clubs sportifs à arabiser leurs noms en ⁴⁹ 1977. Le chroniqueur parle d'effet « populo et démagogique » que produit cette dénomination. Plusieurs équipes sportives ont pris cette dénomination « chabab ».

SM p36-« A peine si l'âge a empâté ses traits, arrondi les angles, l'œil est resté vif, la voix aussi claire qu'en octobre 1963 quand elle a lancé le fameux « Hagrouna ! »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien. Sa fonction est le discours rapporté

« Hagrouna » [hagru:na] signifiant en français « ils nous ont méprisés » est un emprunt fait à l'arabe algérien. Voir SM 9.2

SM p 47-« festi », « Argaz »

Il s'agit d'une chronique intitulée « a chacun sa vérité » à la page 47 du recueil. Saïd Mekbel désigne par « festi » et « argaz » (qui ne sont pas des noms propres mais communs) les deux personnages qu'il met en scène. D'où, la récurrence de l'alternance codique extraphrastique tout au long de cette chronique. La fonction de cette alternance est référentielle.

« festi » [fasti] signifie en français « du faux », « mensonges, poudre aux yeux ». L'alternance codique se produit entre le français et l'arabe algérien. Son emploi est motivé par l'humour.

« Argaz »[arggaz] est signifie « un homme ». L'alternance codique se produit entre le français et le kabyle. Ce terme est employé même par la population arabophone pour signifier l'honneur et les principes fermes d'un homme avec un grand H. Son emploi ici est motivé par l'ironie par rapport aux hommes politiques qui n'ont pas de principes

SM p 105- « jeudi nous sommes invités à prendre le thé chez madame tamerbouta »

Dans cette chronique, Saïd Mekbel attribue à une famille le nom de « tamerbouta ». Or, ce syntagme est une particularité de l'orthographe arabe institutionnel.

⁴⁹ EEn 1977, l'actuelle JSK remporte le doublé coupe et championnat d'Algérie. Les supporters scandaient alors Je Suis Kabyle (JSK) un jeu de mot avec le nom dudit club. La sentence du Pouvoir ne se fait pas attendre, « la Jeunesse Sportive de Kabylie, JSK devient JET, « Jeunesse électronique de Tizi-Ouzou », traduit en arabe par « جمعية الكترولنيك تيزي وزو » cette nouvelle dénomination décidée par le Pouvoir en place a pour objectif d'ôter la dimension identitaire et culturelle contenue dans le terme « Kabylie ». Pour ne pas que cela soit flagrant, on décide aussi de que Mouloudia Club d'Alger MCA ou Mouloudia Club d'Oran MCO deviendront respectivement, MPA et MPO, Mouloudia des Pétroliers d'Alger « ملودية نفط الجزائر », et Mouloudia des Pétroliers d'Oran « ملودية نفط وهران ».

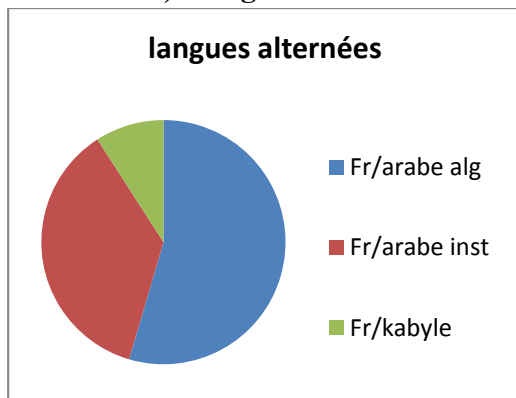
Cette alternance codique extraphrastique est produite entre le français et l'arabe institutionnel. Sa fonction est référentielle. « tamerbouta » [ta/marbu :t'a], en arabe « ت مربوطة » est une expression que l'on retrouve dans les règles de l'orthographe de la langue arabe institutionnelle. Elle correspond à une forme de terminaison dans le système linguistique arabe. Par cette dénomination, ajoutée à l'information « prendre du th » Said Mekbel veut sans doute décrire une famille « guindée, à l'anglaise » Cet emploi est motivé par l'humour.

Smp 129-« cheb didi était tellement bien sur scène qu'il a enchaîné sur « **Ana melit mel ghorba** »

Cette phrase est produite dans une alternance codique extraphrastique français/arabe algérien. Sa fonction est le discours rapporté. « ana melit mel ghorba » [ana/ mellit/mel/γurba] est un extrait du refrain de la chanson de Warda el Djazaïria éponyme. Cette prononciation indique que cet emprunt est fait à l'arabe algérien, la version égyptienne se prononçant différemment [malli:t/ ana/min/ilγurba]. L'emploi est motivé par la note humoristique du contexte de la chronique.

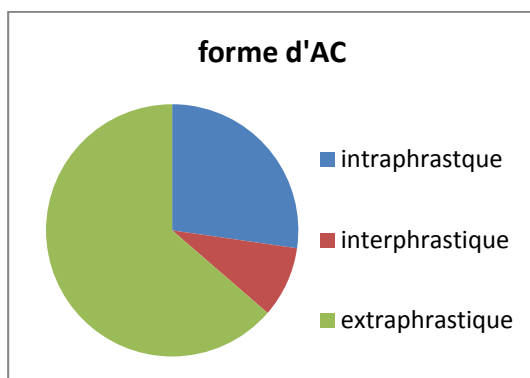
8.2-Analyse quantitative de l'alternance codique

a)-Langues alternées :



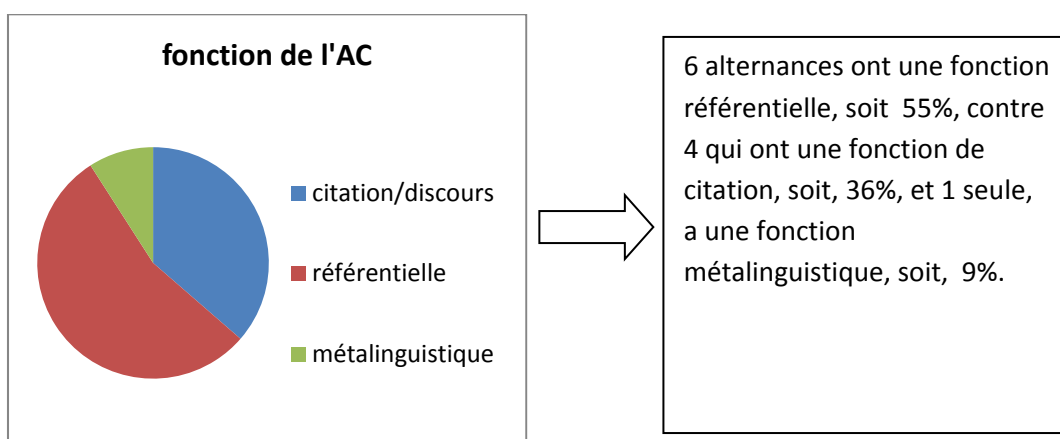
Le plus grand nombre d'alternance se produit entre le français et l'arabe algérien, à hauteur de 55%, soit, 6 segments, contre 4 alternances entre le français et l'arabe institutionnel, soit 36% et 1 seule alternance entre le français et le kabyle, soit, 9%.

b)-Formes d'alternances codiques :

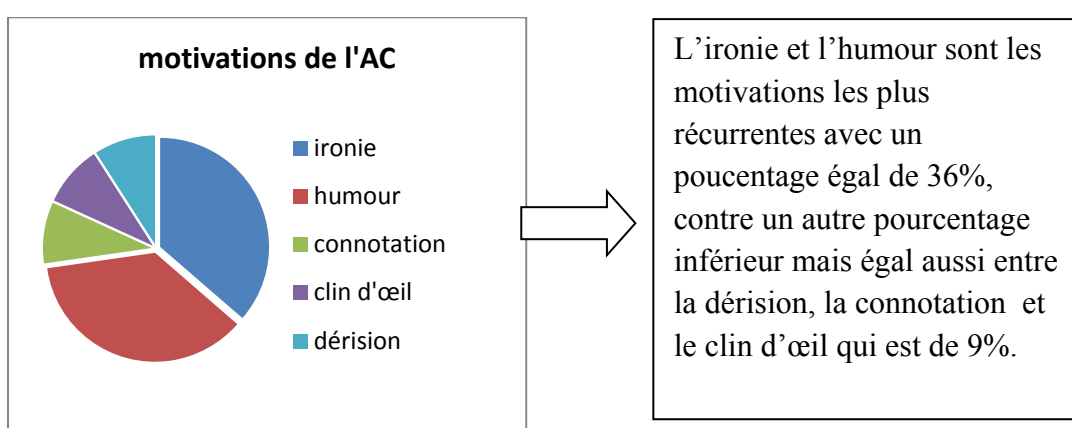


La forme d'AC la plus employée est l'extraphrastique avec 7 segments, soit, 64%, contre 27% d'intraphrastique, avec 3 segments et 1 seule interphrastique.

c)-Fonctions de l'alternance codique :



d)-Motivations de l'AC :



9-Analyse des expressions idiomatiques

9.1-Analyse qualitative

a)-Expressions intégrales :

SM 14.1-« **Barakat !** »

Expression également employée par Hakim Laâlam et analysée en HL 66.3 Cette expression interjective s'emploie pour signifier le ras-le-bol, la colère, les dépassements et les abus, en l'occurrence ceux du FIS, ex parti islamiste dissous. La motivation est la connivence et l'empathie avec le lecteur.

SM p 48- « D'accord que vous criez « A bas le FLN » mais ça sentait « Dehors **Mesmar Djeha** »

« mesmar Djeha » expression expliquée dans le chapitre 3 de la partie 1 , paragraphe : intiulés des chroniques. Elle est produite ici dans une alternance codique français / arabe algérien. La motivation est ironique.

SM p 63 –« Salem Fellowen »

En kabyle cette expression est équivalente de [salæm/ɣlikum] en arabe algérien et [ʿæsalāmu/ɣælajkum] en arabe institutionnel. Il s’agit d’une expression de politesse qui a une fonction phatique, comme (bonjour !, salut !). Chez les musulmans, cette expression est employée avant d’entreprendre une conversation. La motivation de cette expression est le souci de crédibilité et de véracité puisque c’est le personnage d’Aït Ahmed qui est kabyle qui est censé dire cette expression dans la pièce imaginée par l’auteur.

b)-Expressions en code mixing :

SM 1.2-« Bled Mickey »

« Bled Mickey », prononcé [blād/miki] est une allusion au personnage de bande dessinée puis animé de Walt Disney, Mickey Mousse. (Mickey la souris). Cette expression produite dans un code mixing (arabe algérien-français) même si Mickey est à l’origine un personnage de Disney américain. Cette expression est employée pour décrire le ridicule, le dérisoire, quand rien n’est sérieux. Elle signifie « le pays du ridicule », en l’occurrence l’Algérie. Cette expression très galvaudée a été reprise par le chanteur de Rapp « Lotfi Double Kanon » dans une chanson en 2004. Son emploi est bien antérieure à cette date puisque déjà entre 1990 et 1993, Saïd Mekbel l’avait employée mais, on remarque la retranscription de Mickey de manière correcte, respectant l’orthographe et la phonétique d’origine, alors qu’en réalité, la prononciation dans cette expression a également été adaptée au système phonétique algérien où Mickey devient Miki.

SM 2.1-« les tchichis du FIS »

« la tchitchi » était une expression dans les années 80 et début 90 à Alger. Elle désignait d’abord la jeunesse dorée, issue de famille bourgeoise, nouveaux riches et, par extension, celui qui est à la mode, dans le coup, « IN ». Il s’agit d’une imitation de l’accent de ces jeunes qui parlaient en français avec un phonème [tʃ] au lieu de [t].

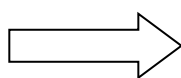
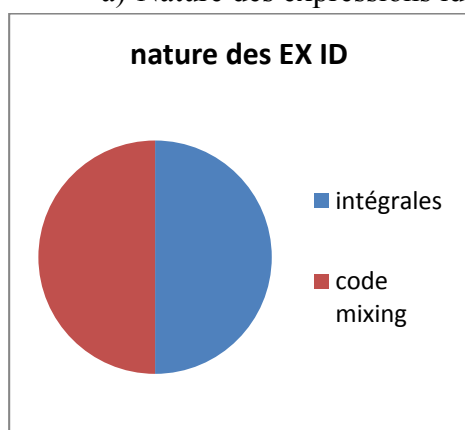
Ce terme est aujourd’hui has-been, désuet,, seules les personnes de près de cinquante ans peuvent l’utiliser encore. il est remplacé par « annouch »[ʿannu:ʃ], signifiant « minet ». Cette expression n’a pas survécu au temps. la motivation de cette emploi est humoristique et un peu ironique aussi.

SM p 35-« Y a même Kasdi Merbah qui dit : et qu'est-ce que vous pensez si on fait une grève ? C'est là que **le zbel m'est monté à la tête** et j'ai foutu le camp. »

Cette expression est la reformulation en code mixing de l'expression en arabe algérien [azzbal/t'laʃli/larrās] signifiant intégralement « les ordures me sont montées à la tête » se dit lorsqu'une personne est énervée. Elle décrit comment la situation a empiré, évolué, jusqu'à la grande colère. Ici l'emploi a une visée humoristique

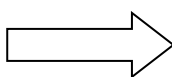
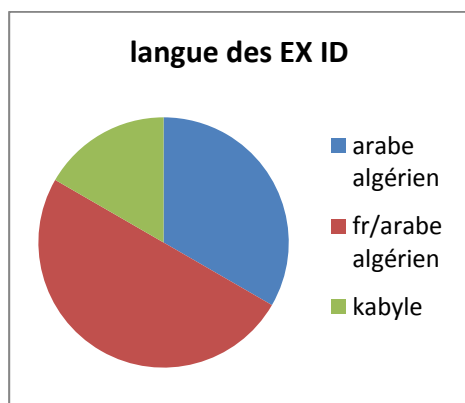
9.2-Analyse quantitative

a)-Nature des expressions idiomatiques :



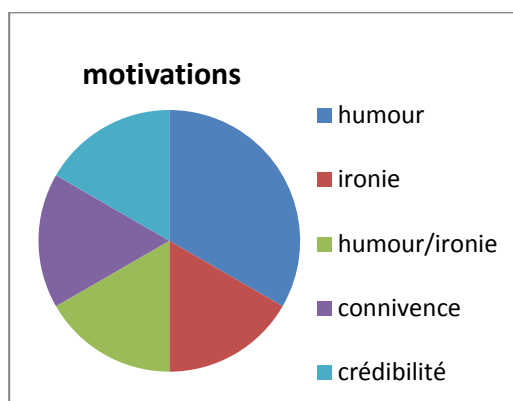
De manière identique, j'ai repéré 3 expressions produites intégralement dans leurs langues d'origine, ce qui correspond à 50% et 3 expressions produites dans un code mixing, soit 50% aussi.

b)-Langues des expressions idiomatiques



50% des expressions sont produites dans un code mixinf français/arabe algérien, quand 33% sont en arabe algérien et 17% en kabyle

c)-Motivations des expressions idiomatiques



L'humour est la motivation qui a suscité le plus d'expressions avec un pourcentage de 33%, contre un volume équitable de 17% pour chacune des quatre autres motivations que sont l'ironie, la connivence, la crédibilité et l'humour ironique

Au total, j'ai relevé 34 marques transcodiques chez Saïd Mekbel à travers ses 37 chroniques (17 emprunts et 17 alternances codiques dont 6 sont des expressions idiomatiques). Certaines marques sont récurrentes et n'ont été analysées qu'une seule fois. Les occurrences récurrentes sont le plus souvent celles attribués à ses personnages.

N°	emprunts	fréquence
1	Raïs	12x
2	Argaz	10 x
3	tamerbouta	8x
5	hadja	8x
6	Cheb	6x
7	Cheikh	5x
8	sortie	2x
9	kamis	2x
10	kachabia	2x
11	istiqlal	2x

10-Analyse titrologique Chez Hakim LAALAM

10.1-Analyse qualitative

identifiant	Titre	Langue prêteuse	Motivation
HL 2	WACH EDDAKOUM ?	Arabe algérien	Humour
HL 4	JAMAIS EDDOUKH !	Code mixing arabe algérien/français	Humour
HL 7	BERROUITA !	Arabe algérien	humour
HL 8	ESSADAKA YAL MOUM'NIN !	Arabe algérien	Humour
HL 9	WACH, EL KHAWA ?	Arabe algérien	Connivence
HL 15	ON PREND SON PIED LA OU ON PEUT, ALLAH GHALEB !	alternance codique français/arabe algérien	Humour/ironie

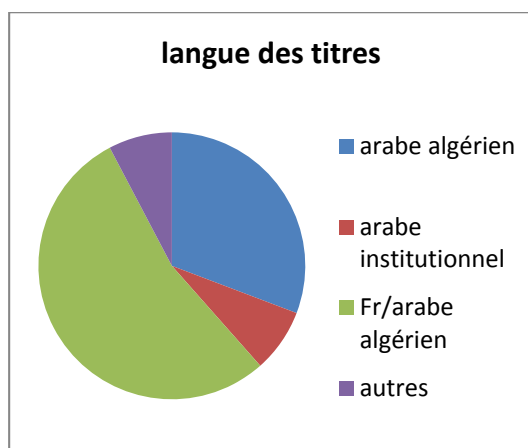
HL 16	B'RAHMET EL WALDINE, VENEZ INVESTIR CHEZ NOUS !	alternance codique Arabe algérien/français	sarcasme
HL 19	MAZAL ETTIKHERBICHIN ?	Arabe algérien	humour/ironie
HL 20	AKHTINI, NAKHTIK !	Arabe algérien	humour
HL 27	LA GIFLE, LA BAFTE, LE KEF, ESSAKLA !	alternance codique français/arabe algérien/	humour produit par la reformulation
HL 29	C'EST LA CATA,MAIS AL HAMDOULILLAH !	alternance codique français/arabe algérien	
HL 32	KOFR !	Arabe institutionnel	connotation
HL 33	BLER LES OFFICES	code mixing Arabe algérien/français	ironie
HL 35	CHADI MADI ET KHAT ERR'MEL, DEUX CONSTANTES NATIONALES	Code mixing arabe algérien/français	ironie/humour
HL 36	INAÂL BOUHA L'HYPOCRISIE !	alternance codique arabe algérien/français	humour
HL 39	MAZAL EL KHIR MAZAL !	Arabe algérien	ironie
HL 44	QUI ? CH'KOUN ? ANWA ?	alternance codique français,/arabe algérien/kabyle	humour
HL 53	ALLILOU DIALNA !	arabe algérien	ironie
HL 57	A NOUS L'OSEILLE DE LA ZAKAT !	code mixing français/arabe algérien	ironie
HL 63	DEPUTES HAGGARINE !	Code mixing arabe algérien/français	humour
HL 66	KOFR ! KOFR ! KOFR !	Arabe institutionnel	connotation
HL 69	PAS UNE GOUTTE DE PERDUE , KHOUYA !	alternance codique français/arabe algérien	humour
HL 81	NO FUTUR !	Anglais	humour
HL 103	MA GHADHNICH !	Arabe algérien	humour
HL 105	LE DREBBKI EST MORT ! VIVE LE POSTIER !	Code mixing arabe algérien /français	ironie
HL 107	CREUSE, KHOUA, CREUSE !	alternance codique français/arabe algérien/français	humour
HL 109	COMMENT JOINDRE UN JUGE AMERICAIN POUR LUI DIRE « ENÂAL ECCHITAN » ?	alternance codique français/arabe algérien	humour
HL 113	PARIS-ALGER, YA DELLALI !	alternance codique français/arabe algérien	humour

28 chroniques parmi les 119 étudiées chez Hakim Laâlam ont des intitulés produits dans une langue autre que le français. Ce qui représente une proportion de 23,5%.

Parmi les langues utilisées dans ces 28 titres, il y a l'arabe algérien, l'arabe institutionnel, l'alternance codique ainsi qu'un titre en anglais

10.1.-Analyse quantitative

Langues des titres



14 titres sur les 28 repérés sont produits dans une alternance codique ou un code mixing français/arabe algérien, ce qui représente 50% de la totalité des titres. 8 titres sont en arabe algérien, soit 31% quand 8% sont en arabe institutionnel et, 8% restants sont produits soit en anglais soit dans une alternance codique incluant 3 langues : arabe algérien/français/kabyle.

11-Analyse titrologique chez Kamel DAOUD

11.1-Analyse qualitative

identifiant	titres	langues des titres	motivation
KD 2.1	La si douce wantoutrisation	Code mixing français/anglais néologisme	humour par la néologie
KD 3.1	L'art du nu chez le djihadiste	Code mixing Arabe institutionnel/ français	le mot juste
KD 8.1	La zenga-zenga du régime contre lui-même.	Code mixing arabe libyen/français	clin d'œil à Kadhafi
KD 10.1	La naissance du « rap-fatwa » : Lotfi, fils de chemsou	Code mixing anglais/français/arabe institutionnel	ironie par la néologie
KD 11.1	La fatwa tue doucement l'espace familial algérien	Code mixing arabe institutionnel/français	
KD 12.1	Manger les « mangeurs » est-il halal ?	Code mixing français/arabe institutionnel	humour/ironie par le jeu de mot
KD 14.1	Allah a voté pour vous	Code mixing arabe institutionnel/français	ironie
KD 15.1	La pensée crypto-halal/haram	Code mixing arabe institutionnel/français	
KD 16.1	Pour manger, quand on est Subsaharien à Oran, il faut jouer « Errissala »	Code mixing français/arabe institutionnel	ironie
KD 18.1	Les hadiths-Boys de la culture désormais nationale	Code mixing arabe institutionnel/anglais/français	ironie par la néologie
KD 23.1	Génération Echourouk et la	Code mixing arabe	le mot juste

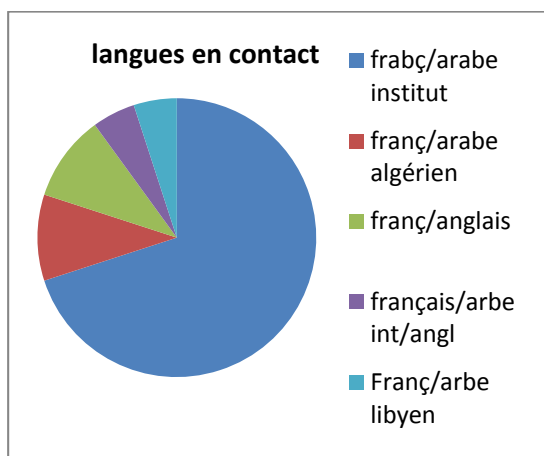
	talibanisation d'une décennie	institutionnel/français	
KD 26.1	Qui est le salaf du salafiste ?	Code mixing français/arabe institutionnel	ironie par la répétition
KD 29.1	La fatwa Ksentini/esthétique des farfadets	Code mixing arabe institutionnel/français	le mot juste
KD 33.1	L'explication du concept Chebiha	Code mixing arabe institutionnel/français	le mot juste
KD 35.1	La nouvelle herwala	Code mixing /arabe institutionnel	
KD 38.1	Un autre rat et ses moukhabarate signalé à Damas	Code mixing français/arabe institutionnel	connotation
KD 47.1	Le problème c'est le Kanoun pas le Boukanoun	Code mixing français/arabe institutionnel	humour par le biais des homonymes
KD 53.1	L'aboutissement « chawarma »	Code mixing français/arabe moyen-oriental algérien	humour/ironie
KD 57.1	« El Mourabitoun : retour vers le futur	Code mixing français/arabe institutionnel	le mot juste
KD 58.1	La pays de T'chekoupi et sa gravité	Code mixing français/arabe algérien	l'ironie/connotation

Sur 61 chroniques étudiées, j'ai relevé 20 titres produits dans une langue autre que le français, ce qui représente un volume très important de près de 32,78%.

11.2-Analyse quantitative



100% des titres sont produits dans un code mixing bilingue ou plurilingue. Ce dernier peut, en effet être composé de différentes langues : français/arabe institutionnel ou français/arabe algérien ou bien encore français/arabe institutionnel/anglais.



La composition français/arabe institutionnel est celle qui est prédominante dans cette analyse. Elle représente 70 % du volume global (14 titres) devançant ainsi, la composition français/arabe algérien qui est de 10% (2 titres) et français/arabe institutionnel/anglais qui est également de 10% (2 titres) ainsi que 10% de français/anglais et 5% de français/arabe libyen.

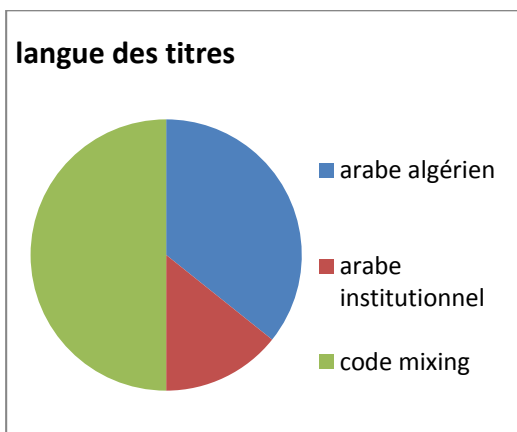
12- Analyse titrologique chez Saïd MEKBEL

12.1-Analyse qualitative

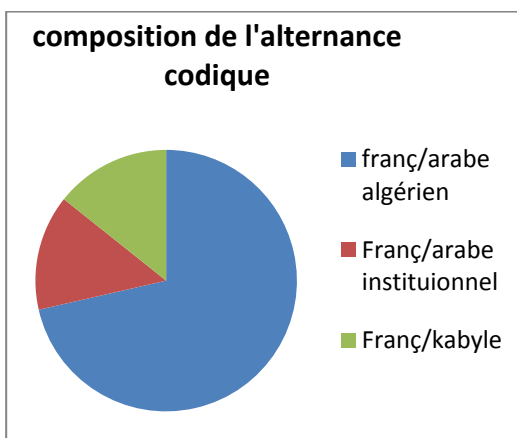
identifiant	titres	langues des titres	motivation
SM 1.1	Bled visas	code mixing arabe algérien/français	Ironie
SM 2.1	Les tchictchis du FIS	code mixing arabe algérien/français	Humour/ironie
SM 3.1	Cher Cheikh du FIS	code mixing français/arabe institutionnel	ironie
S.M 4.1	H'ram	arabe algérien	Empathie /connotation
SM 5.1	Ouma...aaa	arabe institutionnel	ironie
SM 6.1	Saha ftourkoum	arabe algérien	Expression idiomatique
SM 7.1	Ya si FIS	code mixing arabe français/arabe algérien	ironie
SM 8.1	Istiqlal	arabe institutionnel	ironie
SM 9.1	L'ham lehlou	arabe algérien	humour
SM 13.1	Hiliéééé	onomatopée algérien	humour
SM 14.1	Les Sioux et la kemia	code mixing français/arabe algérien	humour
SM p 96 El manchar 1991	Conte : le chien du Raïs	code mixing français/arabe algérien	ironie
SM p101 El manchar 1991	Da M'hand le pieux	code mixing kabyle/français	sobrication
SM p 117 Le Soir d'Algérie 20/21.08.1993	Kaw kaw	arabe algérien	sobrication

Sur les 37 chroniques de Saïd Mekbel, 14 ont des titres produits dans une langue autre que le français, ce qui représente un volume significatif de 37,83%. Ces 14 titres sont produits dans différentes langues, selon les proportions suivantes :

12.2-Analyse quantitative



Je constate que la proportion la plus importante est le code mixing, à hauteur de 50% (7 titres). 2 titres sont en arabe institutionnel, soit, 14% et 36% sont en arabe algérien.



La composition français/arabe algérien est la plus importante avec 71,42% (5 titres), loin devant la composition français/arabe institutionnel ou Français/kabyle de proportion égale à hauteur de 14,28% (ce qui correspond à 1 chronique).

13-Analyse des néologismes :

Le dépouillement des chroniques a révélé la présence de 19 néologismes chez Kamel Daoud et un seul chez Saïd Mekbel. Ce sont des créativités lexicales formées à partir d'un contact de langues, c'est ce que les spécialistes appellent les emprunts néologiques :

	Occurrence	Sens donné	Procédé de Créativité lexicale
ch 2	la wantoutrisation	procédé de création d'un modèle à partir du référent le slogan ONE, TWO, THREE, viva l'Algérie. L'effet d'endoctrinement et allusion faite à l'opium du peuple qui est le foot-ball	Il s'agit d'un mot valise. D'abord la combinaison de 3 unités autonomes qui sont ONE+ TWO+THREE puis leur adaptation au système phonologique français Wan au lieu de One ensuite la suffixation en ISATION
ch 2	halalisé	rendu halal, rendu licite par la société	Dérivation par la passivation. participe passé du verbe Halaliser. Radical+ISE
ch 3	Sahariser	Action de désertifier propre au Sahara	Dérivation par suffixation de la terminaison. Verbe du 1 ^{er} groupe

ch 4	le wantoutri	résultat de la wantoutrisation	mot valise du slogan (One , too, tree, viva l'Algérie) ici la forme du Substantif
ch 10	le rapp-fatwa	fatwa moderne déclinée sur un air de musique Rapp.	composition savante (anglais-arabe institutionnel)
ch 10	la Chouroukisation	Action de rendre adepte à la chaîne arabophone Chourouk TV jugée par le chroniqueur être islamiste.	dérivation par suffixation. Radical Chourouk+ISATION
ch 11	kaboulisé	soumis à l'idéologie de Kaboul, des talibans	Dérivation par passivation. Création du verbe kabouler. (Kaboul) + Isé
ch 16	le sahelistan	terme géographico-politique qui renvoie aux pays du Sahel influencés par l'idéologie de l'Afghanistan.	mot valise crée à partir de Sahel + istan (ISTAN) utilisée pour nommer des contrées. Sahel+ISTAN construit pour rappeler Afghanistan
ch 17	Qaïdisé	Soumis à la Loi d'el Qaïda	dérivation par passivation. Participe passé du verbe Qaïder. Radical Qaïd + ISE
	L'afghanisation	action de transformer le pays en Afghanistan (radicalisation religieuse)	Dérivation par suffixation en ISATION de l'adjectif Afghan.
ch 18	les hadiths-boys	groupe de jeunes qui prêchent le coran et les Hadiths à la manière moderne des Boys-Band	composition savante (arabe institutionnel+anglais)
ch 19	chouroukisée	soumis à la ligne éditoriale de la chaîne TV Echourouk à tendance islamiste.	Dérivation par passivation. Radical « chourouk »+ Isé
ch 20	la « Si affifisation »	procédé de création d'un modèle de référence qui est « Si affif »	Dérivation par suffixation en ISATION à partir du nom Si Affif
ch 20	talibanisation	procédé de création d'un modèle de référence qui est le « taliban »	Dérivation par suffixation en ISATION à partir de l'adjectif taliban
ch 27	Imamiste	Inhérent à l'Imam	Adjectivation par suffixation en ISTE radical IMAM+r suffixation en ISTE
ch 27	Califal	Inhérent au Califat	Adjectivisation par suffixation en AL radical CALIF+ suffixation en AL
ch 31	fatwamen	un homme dont la fonction est de promulgué des fatwas	mot-valise à la manière anglosaxonne désignant un nom d'agent. Fatwa+ men
ch 36	Aïn-Attends-toujours	nom donné à un lieu imaginaire. Aïn signifie : Source. Ce nom ironique traduit le désespoir.	composition savante arabe algérien Aïn (source) + français attends (verbe à l'impératif) + toujours (adverbe)
ch 41	saladanisme	doctrine de Salah Eddine , alias Saladin.	Dérivation par rajout d'une voyelle +suffixation. Saladain+ISME
ch 51	Errissala-Jet-Set	le nom du film culte « Errissala » reflète la naissance du monde musulman. Apposé à JET-SET, il signifie les riches musulmans, ceux des pays du Golf.	composition savante arabe/anglais
ch 56	khobziste	attitude d'une personne opportuniste, dénuée de principes qui veut gagner son « hkobza », signifiant « sa croute, son pain ».	adjectivation par suffixation en ISTE. Radical arabe (khobz)+ ISTE.
ch 60	hamasiste	appartenant à la mouvance politique du parti HAMAS	adjectivation par suffixation du sigle HAMAS en ISTE. Radical arabe (hamas)+ ISTE.
ch 60	hezbollahiste	appartenant à la mouvance politique du	dérivation à partir du syntagme nominal par

		parti HEZBOLLAH	suffixation en ISTE. Radical arabe (hezbollah)+ ISTE.
SM P40	Hittisme	attitude, comportement des chômeurs qui s'adosent au mur, qui le « soutiennent » Hitt étant le mot en arabe algérien signifiant le mur	nominalisation par suffixation en ISME

Sur les 20 emprunts néologiques que j'ai analysés, j'ai pu voir que les procédés de la créativité sont différents.

La dérivation par suffixation sous plusieurs formes est celle qui a été la plus employée.

-la suffixation en ISTE concerne 4 néologismes. La suffixation en ISME est appliquée pour 2 néologismes et la suffixation en ISATION a été utilisée 5 fois. Un seul néologisme a été créé sur le modèle des verbes du 1^{er} groupe ER.

-la passivation (é, ée) a été le procédé de créativité lexicale de 4 néologismes.

-la composition savante a été utilisée 4 fois

-le mot valise a été appliqué 4 fois également.

14- Analyse de l'onomastique (Sobrication) :

Mon corpus comprend 10 sobriquets, ou surnom dont le procédé de sobrication est très répandu dans la société algérienne. En revanche, j'ai repéré un seul sobriquet dans mon corpus de comparaison constitué des chroniques de Saïd Mekbel publiées entre 1963 et 1965. Il s'agit du sobriquet « Djeha » qui revient souvent et qui sert à la fois à l'auto-désignation pour Saïd Mekbel et/ou à la désignation du citoyen lambda.

sobriquet	nom intégral	procédé de sobrication
Abdekka	Abdelkader (allusion au président Bouteflika)	transformation de forme composée en forme simple et troncation de la dernière syllabe. Il s'agit d'un surnom attribué
Nounou	Noureddine Zerhouni	transformation de forme composée en forme simple par la troncation des 2 dernières syllabes et répétition de la première syllabe. Il s'agit d'un diminutif
Hmimed	Ahmed Ouyahia	suppression du phonème initial et rajout d'une syllabe médiane, il s'agit d'un diminutif familier qui crée un décalage ironique avec le personnage politique.
Da L'Ho	Lhocine Ait Ahmed	troncacion de la dernière syllabe + rajout de « Da » qui est également la forme tronquée de « dada » signifiant en kabyle oncle. Il s'agit d'une marque d'affection
Moh	Mohamed	troncacion des deux dernières syllabes. Diminutif familier et intime.
Cheb Didi	un voisin	sobriquet attribué sur une caractéristique extérieure au nommé, en l'occurrence l'apprentissage du chant (Didi étant le titre d'une chanson de Cheb Khaled et Cheb étant le titre attribué à tous les jeunes chanteurs de Raï).
N'hineh	Mahfoud Nahnah	suppression de la première voyelle et altération de la

		première syllabe. Il s'agit d'un diminutif. La motivation est humoristique car le diminutif familial contraste avec la position politique du personnage
Kaw kaw	Voisin	sobriquet attribué sur une caractéristique extérieure au nommé, en l'occurrence des cacahuètes qu'il mange à longueur de journée comme l'explique Saïd Mekbel à la page 139 ;
Alilou	Ali Zeghdoud	altération du nom par rajout d'un suffixe à la fin. Il s'agit d'un homme politique, SG du parti RA (Rassemblement Algérien) candidat aux présidentielles de 2009. Ce diminutif crée un décalage ironique : son omniprésence dans le monde politique depuis 1962 fait qu'il est presque devenu un membre de la famille.
El aziz	Abdelaziz	transformation de la forme composée à la forme simple par troncation du premier phonème et de la première syllabe. Le sens ici vise Bouteflika qui lui-même est Dieu et non plus son sujet.
Djeha	Djeha (Saïd Mekbel et le citoyen lambda)	Ce sobriquet (surnom) très répandu est utilisé pour son effet humoristique. Il désigne un personnage clownesque, drôle et naïf.

15- les anglicismes :

Bien que ces occurrences soient le produit d'un contact de langues, ces marques transcodiques ne sont pas à proprement parlé des emprunts mais, des anglicismes complètement intégrés à la langue française et notamment au discours médiatique. Ces occurrences ou expressions ont été reprises par les chroniqueurs via le français. D'où la difficulté d'identifier la langue source. Par ailleurs, ces marques ne sont pas toutes des emprunts, certaines ont été repérées sous-forme d'alternance codique, dont la fonction était la réitération ou bien le discours. Cela étant, j'ai considéré comme étant emprunt, les mots que j'ai pu retrouver dans les dictionnaires français. Les autres sont considérés comme étant des marques de l'alternance codique.

J'ai donc relevé ces occurrences sans les analyser, estimant que cette analyse pourrait faire l'objet d'une recherche spécifique ultérieure. En revanche, j'ai procédé à l'analyse du type du phénomène de variation et des thématiques.

Chez Hakim Laâlam, j'en ai relevé 38.

anglicismes
Coming-out, zappeur, le must, du shit, dressing, stand-bye, "I love Jesus", serial-pedophile, le timing, guest-star, The date, mon saoul, merchandising, one-woman-show, "Yes! He can ! », en direct-live, surbookés, des news, un package, un casting, le racket, peopolisé, leader, « new-deal », bug, star, townships, staff, le deal, No

futur, le talk show, Networks, prime-time, boys-band.

Chez Kamel Daoud, j'en ai relevé 17

anglicismes

Cow-boy, serial-killers, remake, talk-show, way of life, racket, kidnapping, "hand-made", leader, off-shore, "no man's land", sniper, meeting, hold-up, "nine eleven", web master, patriot act

anglicisme	type de variation	thématique
coming-out	emprunt	
zappeur	emprunt	technologie
le must	emprunt	
du shit	emprunt	
dressing	emprunt	
stand-bye		
"I love Jésus"	alternance codique extraphrastique	
serial-pédophile	code mixing	
le timming	emprunt	
guest star	alternance codique	
the date	alternance codique	
mon saoul	emprunt	
merchandising		
one-women-show	emprunt	
"yes, He can!"	alternance codique extraphrastique	
direct-live	emprunt	
surbookés	néologisme par préfixation + passivations	
news	emprunt	
package	emprunt	
casting	emprunt	

le racket	emprunt	
peopolisé	néologisme par passivation	
leader	emprunt	
new deal	alternance codique	
bug	emprunt	technologie
star	emprunt	spectacle
townships		
staff	emprunt	
No futur!	alternance codique extraphrastique	
talk-show		spectacle/television
networks		technologie
prime-time	emprunt	spectacle/television
boys-band		

CHAPITRE 3

Discussion des résultats

1-Interprétation et discussion des résultats

L'analyse de mon corpus m'a permis d'aboutir à certains résultats que je vais soumettre à la discussion et à l'interprétation.

En effet, j'ai retrouvé chez les trois chroniqueurs, Hakim Laâlam, Kamel Daoud et Saïd Mekbel, aussi bien le phénomène de l'emprunt que celui de l'alternance codique, l'emprunt néologique et celui de la sobrication. Bien que ces similitudes soient générales, il n'en demeure pas moins que j'ai relevé certaines particularités dans l'emploi de ces variations, propres à chacun des chroniqueurs.

Total des variations employées:

TYPE	HL	KD	SM
emprunt	55	75	17
Alternance codique	76	23	11
expression idiomatique	42	16	6

Il est vrai que le nombre de chroniques par chroniqueur n'est pas le même pour des raisons de saturation du corpus en ce qui concerne Kamel Daoud et pour l'indisponibilité des chroniques de Saïd Mekbel dont le décès est survenu en décembre 1994. Néanmoins, toutes ces chroniques appartiennent à la presse francophone en Algérie et sont donc révélatrices d'un phénomène linguistique avéré et récurrent. Aussi, mes statistiques sont présentées dans mon analyse en pourcentage et pas uniquement en nombre.

De prime abord, je remarque qu'en termes de proportions, la mise en contact des langues se fait de manière différente. L'alternance codique est la forme prépondérante chez Hakim Laâlam, les emprunts sont la forme que Kamel Daoud emploie le plus, tandis que l'équilibre entre les deux formes est parfait chez Saïd Mekbel.

Je rappelle encore une fois que les expressions idiomatiques sont des alternances codiques extraphrastiques. Comme je l'ai expliqué dans le chapitre réservé à la méthodologie.

1.1-Synthèse de l'analyse des emprunts

a)-Langues des emprunts:

langues sources de l'emprunt	Hakim Laâlam	Kamel Daoud	Saïd Mekbel
Arabe	64%	72%	35%

institutionnel			
Arabe algérien	36%	27%	65%

b)-Typologie des emprunts

typologie	HL	KD	SM
integral	87%	76%	88%
adapté	13%	17%	0

c)-Nécessité des emprunts

nécessité	HL	KD	SM
nécessaire	80%	63%	76%
facultative	20%	37%	24%

d)-Nature grammaticale des emprunts

nature	HL	KD	SM
Substantif	62%	49%	71%
Nom d'agent	20%	23%	24%

e)-Marque de repérage des emprunts

marques	HL	KD	SM
aucune	84%	46%	76%
majuscule		34%	18%

f)-Thématiques des emprunts

thématique	HL	KD	SM
religion	36%	37%	29%
politique	21%	21%	
habillement			18%

g)-Motivations des emprunts

motivation	HL	KD	SM
le mot juste	36%	50%	18%
ironie	24%	30	
humour			41%

En premier lieu, le constat que je fais est que l'arabe institutionnel est la langue prépondérante des emprunts pour HL et KD, alors que pour Saïd Mekbel emploie l'arabe

algérien dans des proportions plus importantes. Je rappelle que les écrits journalistiques de Saïd Mekbel s'arrêtent en 1993 et que ceux des deux autres chroniqueurs ont été sélectionnés sur une période allant de 2004 à 2014. D'après moi, cette information est primordial quand on sait que l'analyse de l'emprunt ne peut se faire de manière isolée. Je tiens donc forcément compte du contexte de production de certaines occurrences qui n'existaient pas encore dans la réalité sociale algérienne en 1993, notamment, "djihadiste, djihad, salafiste". Bien que ces termes ne soient en rien des néologismes en soit, il n'en demeure pas moins qu'ils n'étaient pas employés par les medias, ni par la société de manière courante, voire, "banalisée". Tous ces termes appartiennent aujourd'hui au lexique politico-religieux, non pas de l'Algérie ou des pays "arabes" seulement, mais de nombreux pays européens aussi qui ont été touchés par la mouvance terroriste au nom de l'islamisme ou bien qui sont actuellement embarqués dans des guerres au nom de la "démocratie" dans des pays "arabo-musulmans" tels que la Libye, la Syrie, le Mali, l'Irak ou bien la Turquie.

Ceci est donc la première différence que je relève entre les deux chroniqueurs dans années 2000 et Saïd Mekbel.

En deuxième lieu, je constate que les emprunts sont nécessaires pour les trois chroniqueurs. Pour les deux premiers, l'explication est la même, liée à la thématique politique et/ou religieuse et donc, par nécessité linguistique. Pour Saïd Mekbel, bien que ces emprunts soient également intégraux et nécessaires, ils ne sont pas liés dans leur majorité à la même thématique politico-religieuse, mais, à celle de l'habillement. Ce résultat n'est pas illogique non plus. Je m'explique: l'habillement auquel fait référence Saïd Mekbel, étant un élément de l'identité et de la culture algérienne, il devient compréhensible que ces mots étrangers ne trouvent pas d'équivalents dans la langue française, d'une part, et qu'ils soient nécessaires et en arabe algérien, d'autre part.

Néanmoins, je tiens à préciser à ce niveau que l'analyse des thématiques s'est révélé être plus complexe que je ne me l'étais imaginé, car, souvent, je n'ai pu dissocier la thématique religieuse de la politique (exemple: un parti islamiste) ou la thématique religieuse de l'habillement (exemple: hijab, qamis). J'ai du donc recourir à l'ensemble du contexte et, considérer que parfois, une même occurrence pouvait relever de l'une ou de l'autre des thématiques.

Ces emprunts sont indifféremment intégrés au système français: par la flexion (s du pluriel) la dérivation par suffixation (iste) par exemple, ce qui prouve l'alignement de la lexie aux règles grammaticales de la langue française. Une autre remarque concerne l'orthographe instable de certains emprunts tels que (Kamis, Qamis) qui montre que cet emprunt n'est pas complètement et définitivement intégré, et peut encore être considéré comme un xénisme.

En troisième lieu, je me suis penchée sur les procédés d'intégration discursive de ces emprunts. Cette réflexion me permet de comprendre l'attitude du chroniqueur/scripteur face à une lexie étrangère: marque t-il l'altérité du mot ou pas? Va t-il souligner sa nature exogène ou la considère t-il endogène? En termes de pourcentages, les chiffres démontrent que les chroniqueurs ont préféré insérer les emprunts sans aucune marque de repérage, ou bien alors, dans des proportions moindres en majuscules, ou encore par la reformulation/traduction. Il s'agit de deux comportements discursifs fondamentaux.

Le choix de l'absence de marque de repérage, est à mon sens liée à la durée de l'emploi de cet emprunt, c'est-à-dire que les mots censés être complètement intégrés dans le vocabulaire français courant sont retranscrits sans aucune marque distinctive. Ce ne sont plus des xénismes méritant un accompagnement métalinguistique. Les chroniqueurs les considèrent faisant, d'ores-et déjà partie de la langue française, notamment ceux, adaptés. La mise entre guillemets de certains emprunts permet au lecteur de les repérer et de comprendre qu'il s'agit d'un mot étranger. Cette marque de repérage ne nécessite pas une insistance métalinguistique particulière que fournit la reformulation et/ou la traduction. A ce niveau, j'estime qu'il peut résider une part d'opacité par rapport à la compréhension du lecteur, notamment celui étranger à la société algérienne. Une autre marque de repérage consiste en la reformulation ou en la traduction et l'explication de l'insertion. Cette marque de repérage, contrairement aux deux premières lève toute forme d'opacité, d'amalgame ou d'équivoque. Elle insiste sur la clarté du sens. Le chroniqueur fait part ici de sa maîtrise des deux langues et utilise la fonction métalinguistique pour atteindre son objectif et donner LE SENS voulu. C'est à cette différenciation entre les deux concepts xénismes/emprunts que Foudil Cheriguen fait mention en termes d'éligibilité et d'étape de transfert en disant que "l'étude des xénisme montre que seuls une partie d'entre eux passe réellement dans la langue et devient un emprunt"¹ (le xénisme appartenant au discours).

Par ailleurs, j'ai également constaté que Kamel Daoud tout Comme Saïd Makbel usaient de la majuscule (en 2e position) comme marque de repérage sans que ce mot soit un nom propre, et, sans qu'il soit en début de phrase non plus.

Aussi, ai-je confirmé que ce sont les substantifs et les noms qui sont les plus empruntés. Néanmoins, la dérivation adjectivale peut survenir sur des emprunts bien galvaudés et complètement intégrés dans la langue cible.

En dernier lieu, les motivations de l'emploi des emprunts par les chroniqueurs sont de manière générales communes, bien qu'à des proportions différentes. Ainsi, le souci de rigueur et de clarté avec l'emploi du " mot juste" est-il la motivation première des trois chroniqueurs. Ce résultat confirme l'emploi des emprunts nécessaires et leurs thématiques

¹ Foudil Cheriguen « les mots des uns, les mots des autres » éd Casbah Alger 2008, p 290 ;

respectives. Néanmoins, si l'ironie est la deuxième motivation pour Hakim Laâlam et Kamel Daoud, c'est l'Humour qui l'est pour Saïd Mekbel. Une des explications que je peux formuler quant à cette différence est sans doute le décalage qui existe entre les deux périodes de production: 1991 pour certaines(Saïd Mekbel) et 2014 pour les autres. Du coup, je suppose que l'exercice de la liberté d'expression pour Saïd Mekbel devait être nouveau et les limites à ne pas franchir étaient encore mal définies, c'est pourquoi, le choix de l'humour devait s'avérer plus judicieux que celui de l'ironie. Combien même, la frontière entre les deux concepts est difficilement cernable, et combien même certains spécialistes de l'énonciation estiment que l'humour est une forme d'ironie² il demeure cette dissociation par laquelle le chroniqueur ne prend personne à partie lorsqu'il opte pour la tournure humoristique.

1.2-Synthèse de l'analyse de l'alternance codique

a)-Langues alternées

alternance	HL	KD	SM
Français/arabe algérien	64%	22%	55%
Français/arabe institutionnel	29%	78%	36%

b)-Formes d'alternance codique

Forme d'AC	HL	KD	SM
intraphrastique	57%	65%	27%
extraphrastique	43%	26%	64%

c)-Fonction de l'alternance codique

fonction de l'AC	HL	KD	SM
reiteration	36%	22%	/

² Oswald Ducrot définit l'humour comme étant une forme d'ironie

référentielle	28%	48%	55%
---------------	-----	-----	-----

d)-Motivations de l'alternance codique

motivations	HL	KD	SM
humour	36%	13%	36%
ironie	32%	74%	36%
connotation	17%	13%	9%

Le premier constat est que l'alternance des langues dans les productions des chroniqueurs varie entre français/arabe algérien et Français/arabe institutionnel. Pour moi, le choix des langues alternées est d'abord inhérent au registre de langue dans lequel les chroniques sont produites, puis, en relation avec les thématiques abordées. Pour Hakim Laâlam et Saïd Mekbel dont le registre de langue est courant, parfois familier, (voire argotique concernant Hakim Laâlam), il devient logique que ce soit l'arabe algérien que les chroniqueurs vont alterner avec le français. En revanche, pour Kamel Daoud, dont le registre de langue est soutenu, et dont les thématiques prépondérantes sont la religion et la politique il devient également logique que ce soit l'arabe institutionnel qui soit alterné avec le français. Aussi, ai-je constaté la présence du kabyle chez Saïd Mekbel et Hakim Laâlam. Je me l'explique par rapport à la culture et l'identité des chroniqueurs, tous deux kabyles. C'est la part de l'éthos dans l'énonciation.

Le deuxième constat est que, de manière dominante et identique, l'alternance codique prend la forme intraphrastique chez Hakim Laâlam et Kamel Daoud mais pas chez Saïd Mekbel qui l'emploie plus de manière extraphrastique. A mon avis, l'explication réside dans la différence générationnelle des trois chroniqueurs. Saïd Mekbel appartient à une génération de journalistes qui étaient d'abord contraints au « bon emploi » de la langue française avant l'ouverture du champ médiatique, ensuite, elle est liée aux thématiques des chroniques de Saïd Mekbel de cette époque, quasiment toutes abordant la politique extérieure, d'où, l'absence de nécessité d'emprunts ou d'alternance codique. Enfin, tous les organes de presse appartenant alors à l'Etat, l'ironie et l'humour ne pouvaient trouver leur place dans les chroniques des journalistes fonctionnaires. Comme je l'ai expliqué antérieurement, l'analyse des chroniques de Saïd Mekbel produites entre 1963 et 1989, n'a révélé aucun contact de langues. La mise en contact des langues chez Saïd Mekbel est donc

un exercice stylistique nouveau (du moins dans les chroniques publiées). D'ailleurs, certaines chroniques sont parfois apparues sous forme de nouvelles car, le journal était un hebdomadaire, voire, un bimensuel. J'ai aussi remarqué que Saïd Mekbel met souvent en scène les personnages de ses chroniques et s'amuse en leur désignant des sobriquets et des surnoms en arabe algérien

(exemple Kawkaw, cheb Didi) ou arabe institutionnel (exemple la famille Tamerbouta). L'alternance codique chez Saïd Mekbel est différemment appréhendée, tant dans la forme que dans la motivation car, la conception même de la chronique était différente pour lui, et la mise en scène des personnages, à la façon des auteurs français classiques du XVIIe et XVIIIe qui lui permettait une certaine distanciation qui passe par la parodie, qui n'en est pas moins ironique ni humoristique pour autant.

En dernier lieu, les motivations de l'alternance codique semblent confirmer les résultats du premier point, celui du choix des langues alternées. En effet, si l'arabe algérien est la langue la plus alternée pour Hakim Laâlam, c'est parce que cette alternance est motivée par l'humour, alors que c'est l'ironie qui motive l'alternance du français et de l'arabe institutionnel chez Kamel Daoud. Pour moi, l'humour est mieux exprimé en arabe algérien, c'est la langue de la connivence et de l'empathie, celle où on exprime le plus naturellement les émotions. Par contre, l'ironie peut être exprimée avec l'arabe institutionnel lorsqu'il s'agit d'ironiser des idées ou des contextes, par le biais de clin d'œil, de citation ou de reformulation. Néanmoins, la frontière entre les deux notions est très difficilement délimitable. J'avoue pour ma part avoir souvent hésité entre les deux notions. Pour moi, l'une n'excluant pas l'autre ou les autres, c'est-à-dire que la motivation peut-être à la fois l'humour, l'ironie et la connivence ou encore la connotation. C'est d'ailleurs, parfois la présence de tous ces éléments à la fois qui produit l'effet escompté par le chroniqueur chez le lecteur.

1.3-Synthèse de l'analyse des expressions idiomatiques

64 expressions idiomatiques ont été relevées et analysées. Tout comme les emprunts, certaines sont communes à deux chroniqueurs à la fois. L'emploi de ces expressions idiomatiques varie d'un chroniqueur à un autre, selon la nature, les langues mises en contact, et la motivation de cet emploi :

a)-Nature des expressions idiomatiques

nature	HL	KD	SM
expressions intégrales	83%	27%	50%
expressions calquées	5%	73%	/

expressions en code mixing	12%	/	50%

b)-Langues des expressions idiomatiques

langues	HL	KD	SM
arabe algérien	60%	81%	33%
arabe institutionnel	26%	19%	/
Fr/arabe algérien	14%		50%
Kabyle			17%

c)-Motivations des expressions idiomatiques étrangères

motivation	HL	KD	SM
ironie	52%	38%	17%
humour	48%	31%	33%
autres	/	32%	51%

Les expressions idiomatiques analysées ont été employées dans une forme d'alternance codique extraphrastique. Les chroniqueurs n'ont pas un même rapport aux expressions idiomatiques. Je remarque que Hakim Laâlam les emploie la plupart du temps intégralement alors que Kamel Daoud opte pour le calque quand Saïd Mekbel les emploie de manière équilibrée entre la forme intégrale ou le code mixing.

Ce phénomène variationnel est plus en rapport avec la « bilinguïté » individuel que du « bilinguïsm » de la société elle-même. Il est révélateur de « l'identité discursive du sujet, comme l'explique P.Charaudeau. Selon le contexte, le chroniqueur met en jeu son « éthos », son statut de « Chroniqueur/Journaliste/Analyste/Homme du 4^e pouvoir » pour des besoins communicationnels de persuasion et de crédibilité, il emploie des expressions idiomatiques dans leur langue source pour marquer un engagement et bien signifier au lecteur son appartenance à la même communauté socioculturelle, ce qui va augmenter la confiance de ce dernier qui s'identifie au chroniqueur pour qui il a de l'empathie: il est son complice.

Le recours aux expressions idiomatiques dans leur langue source est un choix stratégique rhétorique. Certains spécialistes l'ont abordé d'un point de vue polyphonique (le

chroniqueur n'est pas le seul énonciateur dans ce discours, il existe d'autres co-énonciateurs) et ont constaté que ce comportement relevait « *de la polyphonie plurilingue, puisqu'elle met la multiplicité des langues en corrélation avec la multiplicité des voix dans le discours.* »³

qui relève également de l'empreinte stylistique de chacun des chroniqueurs car, qu'elles soient intégrales, claquées ou encore produites dans un code mixing, à travers cet emploi, le chroniqueur arrive tout de même à produire l'effet escompté : ironie, humour ou connivence et empathie.

1.4-Synthèse de l'analyse titrologique

Les chroniqueurs emploient souvent des titres dans des langues autres que le français. Ce phénomène n'est pas un cas isolé car, les chiffres sont importants. Ainsi, Pour Hakim Laâlam, sur les 119 chroniques analysées, 28 titres sont concernés. Pour Kamel Daoud, sur les 61 chroniques, 20 titres ont été repérés et pour Saïd Mekbel, sur les 37 chroniques, 14 comportent des titres de ce type.

Sur un total de 217 chroniques analysées, 63 titres ne sont pas en français, ce qui correspond à 29%, d'où l'intérêt de ce phénomène linguistique.

langue des titres	HL	KD	SM
arabe algérien	31%	/	36%
arabe institutionnel	8%	/	14%
Fr/arabe algérien	50%	10%	35,7%
Fr/arabe institutionnel	/	70%	7,4%
autres	8%	20%	7,4%

Chez Kamel Daoud, 100% des titres analysés sont produits dans un code mixing. Alors que pour les deux autres, l'arabe algérien seul, ou l'arabe institutionnel seul sont également présents. Ce code mixing n'est pas uniforme. Il ne concerne pas toujours les mêmes langues mises en contact. Je suis en présence de plusieurs langues en contact : français/arabe algérien, français/arabe institutionnel, et autres. Dans la rubrique autres, j'ai

³ Bektache Mourad « les grandes tendances de l'alternance des langues dans la presse écrite d'Algérie », article de la revue multilinguales, lien :

www.univbejaia.dz/documents/multilinguales/12%20BEKTACHE%20Mourad.PDF

inclus les cas isolés tels que français/arabe algérien/kabyle et anglais (voir HL) puis, français/arabe institutionnel/anglais et français/anglais (voir KD) ou encore français/kabyle (voir SM).

Cette variété de langues en contact est d'abord révélatrice du plurilinguisme des chroniqueurs et des lecteurs, c'est-à-dire, celle de la société algérienne. Je m'explique d'abord la présence de ces occurrences étrangères par l'inexistence de certaines d'entre elles dans la réalité française (exp :zakat, fatwa, haggarine, djihadiste). Cet aspect est important, vu que l'existence d'un mot implique celle de son référent, qu'il soit concret ou imaginaire. Il s'agit de recréer l'environnement sociolinguistique du lecteur algérien d'abord.

Ensuite, elle est révélatrice de la démocratisation du discours médiatique, notamment dans le presse « indépendante » et, surtout, de la volonté des chroniqueurs de « normaliser » la langue du discours dans leurs productions journalistiques. Puis, l'objectif principal à mon sens est de préparer à la « bonne » lecture de la chronique, celle dont le sens est souhaité par le chroniqueur. A mon avis, cette variation dès le titre annonce la tournure, le ton de la chronique.

1.5-Synthèse de l'analyse onomastique

La sobriation, comme l'expliquent les spécialistes est un phénomène socioculturel propre à chaque communauté. « Quels que soient le sens et l'origine du surnom, on ne donne de sobriquet qu'à ce qui est proche et familier »⁴ écrit R.Sablayrolles en expliquant cette pratique de sociabilité à l'égard d'un personnage du quotidien. Il existerait plusieurs catégories de sobriquet et/ou de surnoms selon les « sphères d'utilisation » comme les nomme O.Yermèche :la sphère familiale, groupe social effectif ou virtuel, etc...) Le sobriquet possède une valeur expressive et est amusant par sa signification ou sa sonorité comme ici la diminution. De manière générale, les diminutifs des prénoms, dans la société algérienne, est un phénomène très courant dans le cercle familiale dès le très jeune âge, pour des prénoms assez imposants et/ou composés. En revanche, le transfert de cette pratique à des hommes politiques âgés est inhabituel et crée , par conséquent ce décalage qui produit un effet humoristique.

Dans mon corpus, les sobriquets sont attribués à des personnages politiques (Nhineh pour Nahnah ex leader du parti islamistes HAMAS, Nounou pour Nouredine Zerhouni ex ministre de l'intérieur, Da L'HO, pour Hocine Ait Ahmed l'ex Secrétaire Général du parti démocrate FFS et Alilou pour Ali Zeghdoud le SG du parti RA...) ainsi que pour un voisin

⁴ Robert Sablayrolles « la rue, lieu de sociabilité ? »Publication Universitaire de Rouen n°214, 1997

(Kawkaw et Cheb Didi) ou encore Djeha qui sert à l'auto-désignation du chroniqueur Saïd Mekbel

Les procédés de sobrication sont différents. J'ai repéré des troncations, des diminutions simples et d'autres avec rajout de phonème ou de syllabe finale. Ces sobriquets peuvent être produits à partir du nom du personnage ou bien à partir d'un élément qui lui est extérieur, comme c'est le cas pour kawkaw ou Cheb Didi, Djeha. J'ai également repéré deux surnoms : « Abdekka » chez Hakim Lâlam et « El aziz » chez Kamel Daoud. Ces deux surnoms sont attribués à un même personnage qui est le président Bouteflika. Le premier s'inscrit dans un registre humoristique, l'autre est ironique.

1.6-Synthèse de l'analyse des néologismes

Il s'agit, dans ce cas de figure, de tentatives d'appropriation du français par la vernacularisation ou la véhicularisation du français par le biais de l'écart de la « norme » ou du français « standard », référence. Je rappelle ici que la néologie est un phénomène liée aux changements socioculturels, politiques et technologiques d'une société. A chaque situation nouvelle, doit correspondre un signifiant nouveau. Ce signifiant peut donc être préexistant et devenir polysémique (cas de la néologie sémantique), comme il peut être créé (néologie lexicale). Parmi ce dernier type de créativité, la néologie par l'emprunt est celle qui a retenu mon attention, car, liée à ma thématique. Ce procédé consiste à transférer un mot externe à la langue cible (français) à partir d'une langue source (arabe algérien ou arabe institutionnel) par le biais de l'emprunt ou du calque.

Les procédés de ces créations lexicales sont différentes dans mon corpus. Je rappelle que je n'ai repéré ce type de créativité que chez Kamel Daoud (19) et un seul chez Saïd Mekbel : dérivation, composition savante et mot-valise, sigle comme base de dérivation (Hamassiste). Qu'il soit en ISTE, en ISATION ou en ISME, le procédé de dérivation par suffixation est celui qui a été le plus employé par les chroniqueurs, bien plus que les mots valises ou les compositions savantes. Ces deux derniers procédés ont été employés pour la création d'un néologisme à base de deux langues (arabe institutionnel/anglais) voir trois langues comme c'est le cas pour le slogan (one, two, tree, viva l'Algérie).

1.7-Synthèse de l'analyse des anglicismes

Dans mon corpus, j'ai repéré 55 anglicismes entre Hakim Laâlam (38) et Kamel Daoud (17), en dehors des compositions savantes ou mots-valises ayant été analysés avec les emprunts néologiques. Les anglicismes sont en infériorité numérique par rapport aux arabismes, algérianismes et autres berbérismes. Ces anglicismes apparaissent soit sous forme d'emprunts soit sous forme d'alternance codique. La différence entre les deux types de variations a été confirmée par le recours aux dictionnaires de français qui admettent ces « emprunts » comme étant des mots intégrés d'origine anglaise.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une langue source directement empruntée dans les pratiques langagières dans la société algérienne, il n'en demeure pas moins que les anglicismes sont apparus via le français dans les médias, puis dans certaines thématiques spécialisées (anglicismes de spécialité) telles que la technologie ou le monde du spectacle, d'où mon intérêt pour ces occurrences étrangères. Les spécialistes expliquent que de telles insertions sont jugées inévitables si leur emploi désigne une réalité observable uniquement dans la langue d'origine de l'emprunt (Network, Webmaster) appartenant au lexique du Net ou encore (offshore) appartenant au monde de la finance et (pime-time, talk-show) à celui du spectacle ou encore une allusion détournée comme « Yes, he can ! » clin d'œil au « Yes, we can ! » de OBAMA. Je constate qu'aucun commentaire métalinguistique n'accompagne ces anglicismes. Néanmoins, ils sont généralement identifiables par une marque de repérage qui prouvent leur aspect étranger (allogène). Je rappelle que dans mon analyse, je n'ai pas porté la même attention à ces marques qu'à celles empruntées à l'arabe algérien, l'arabe institutionnel et le berbère, à cause mon manque de maîtrise de la langue source (anglais) qui ne me permet de définir avec exactitude l'aspect nécessaire ou non de cet emprunt. L'interprétation que je fais de cet emploi est plutôt en relation avec la langue même, considérée par les chroniqueurs comme étant plus « savante » plus « actuelle » ou encore plus « branchée », selon le cas. Deroy explique qu'« *on emprunt volontiers par admiration, des mots, des tournures à une langue que l'on tient pour plus fine, plus élégante, plus riche, représentative d'une civilisation supérieure* ». ⁵ C'est ce qui expliquerait l'effet de mode qui peut motiver certains emplois non nécessaires linguistiquement parlant, mais, nullement considérés comme « inutiles » puisque l'utilité de cet emploi réside dans notre analyse dans la motivation et l'effet produit sur le lecteur. Ces anglicismes produisent donc un effet de style qui en touchant l'affect, produisent une emphase. C'est donc les fonctions expressive, conative et esthétique du message qui sont mises en avant par les chroniqueurs.

⁵ Louis Deroy « L'emprunt linguistique » éd *les belles lettres*, Paris 1956, p 172

Conclusion générale

Cette recherche partait de l'idée que la langue telle que pratiquée par les chroniqueurs algériens de la presse francophone était influencée dans leurs productions journalistiques par les pratiques langagières et discursives plurilingues de la réalité sociolinguistique algérienne, résultat des langues en contact dans ladite société : arabe algérien, arabe institutionnel, berbère et accessoirement l'anglais (par le biais du français). En m'appuyant sur un corpus regroupant 214 chroniques de trois chroniqueurs différents : Saïd Mekble, Hakim Laâlam et Kamel Daoud, et de deux époques différentes (antérieures et postérieures à 1990) il m'a été donné de constater la présence d'un grand nombre d'emprunts à l'arabe algérien, l'arabe institutionnel et au Kabyle. Ce premier constat est révélateur d'une dynamique d'interactions linguistiques propre à une situation bi/plurilingue dans laquelle s'inscrit mon corpus d'étude.

Seulement, le phénomène de la variation à travers ces chroniques ne se limite pas uniquement à l'emploi des emprunts ou au code mixing, mais, s'étend également à l'alternance codique et à la créativité lexicale. Ce phénomène linguistique que l'on croyait réservé aux situations orales et qu'on avait, d'abord, analysé dans des contextes conversationnels et constaté depuis au moins deux décennies, de manière significative et récurrente, dans les écrits journalistiques de la presse francophone en Algérie.

J'ai organisé mon travail en deux parties, respectivement divisées en 3 chapitres chacune.

Après une introduction générale dans laquelle j'annonce brièvement la genèse de mon présent travail, j'entreprends la première partie intitulée « Aspects du contexte des langues en Algérie : langues en contact » par le premier chapitre « Réalité sociolinguistique en Algérie ». Dans ce chapitre, je tente de donner un aperçu plus au moins fidèle à la réalité sociolinguistique en Algérie. Cette information est nécessaire car, elle permet de mieux comprendre le contexte de ces écrits et de cerner la complexité du contact des langues en présence dans un même environnement. Complexité liée à la politique linguistique d'arabisation entreprise dans ce pays depuis l'indépendance en 1962 et qui a engendré un bi/plurilinguisme mal assumé et une situation de di/pluriglossie de la langue arabe. Ces relations qu'entretiennent les langues, d'abord, entre elles, puis pour les locuteurs, je les expose en expliquant les statuts des langues d'un point de vue officiel et légal, et, d'un point de vue représentationnel, dans l'imaginaire collectif.

Dans le deuxième chapitre intitulé « Langues et médias en Algérie », j'aborde de manière générale la pratique des langues dans les médias en Algérie en commençant par un bref historique sur les médias audiovisuels puis les journaux d'expression française en consacrant la plus grande partie à la presse « indépendante » post 1990 et le contexte sociopolitique de sa naissance.

Cette partie de ma recherche m'a permis de mieux constater l'évolution des écritures bi/plurilingues chez les auteurs /chroniqueurs algériens d'expression française, dont les comportements sont symptomatiques d'une volonté consciente et/ou inconsciente de revendiquer et imposer UNE identité pluriculturelle, l'algérianité. Présente aussi bien chez les romanciers que chez les chroniqueurs (compte tenu de la spécificité du genre de cette dernière) la notion d' « algérianité » n'a de sens que par l'assimilation et la cohabitation de toutes les cultures et donc de toutes les langues qui ont existé à travers l'Histoire et qui continuent d'exister, quel que soient leurs statuts officiels, totalement en porte à faux avec la réalité sociolinguistique du pays.

En sus, j'évoque la particularité du genre textuel qu'est la chronique journalistique dont la spécificité sui generis lui confère un statut particulier. Et, j'axe ma recherche sur le contact dans les chroniques journalistiques, objet central de ma recherche.

Dans le troisième et dernier chapitre de cette première partie intitulé « choix et orientations théoriques », je fais appel à de nombreuses théories sur la variation linguistique. Il s'agit de la présentation et la discussion des concepts. Je cite plusieurs théories en les confrontant puis j'en retiens celles que j'estime en adéquation avec ma problématique et aussi mes hypothèses de départ. Je commence par cerner les phénomènes en mettant en exergue leurs différences (code mixing≠emprunts≠ alternance codique≠ interférence≠ emprunts néologiques) conformément aux assises théoriques. Aussi, au fur et à mesure que mon analyse avançait, j'ai pu comprendre pourquoi les spécialistes n'étaient pas tous unanimes quant aux critères de différenciation et combien ceux-ci étaient minces, et que, par conséquent, le consensus sur les concepts en question n'est pas chose aisée.

La deuxième partie de ma recherche intitulée « Plurilinguisme à l'œuvre dans les chroniques journalistiques » est entièrement dédiée à la pratique. Je commence le premier chapitre intitulé « corpus et méthode » en exposant ma méthodologie et le choix de mon corpus. Ainsi, je présente mon sujet de recherche, son choix, ses questions et ses objectifs ainsi que les outils méthodologiques pour l'analyse, après avoir procédé à la contextualisation de ma recherche. Ce dernier paramètre est indispensable, si l'on considère que les manifestations d'alternance codique et d'emprunts relèvent d'un phénomène inhérent au plurilinguisme. Mon analyse est à la fois qualitative et quantitative. Qualitative, car il est question dans mon analyse d'interprétation et quantitative pour vérifier la récurrence du phénomène de variation linguistique, ainsi que les langues empruntées, spécificités de la nature grammaticale, les procédés d'intégration et de repérage ainsi que la motivation. Le critère de récurrence a pu être vérifié grâce au nombre très important des chroniques analysées (214) produites sur plusieurs années : 1990-1993 pour Said Mekbel puis, 2004-2014 pour les deux autres. Les chroniques de Said Mekbel post 1990 ont été confrontées à 30 autres chroniques du même auteur antérieurement produites 1962-1965.

Le résultat est éloquent : le plurilinguisme dans les chroniques de Saïd Mekbel n'apparaît qu'après 1990.

Le deuxième chapitre de cette deuxième partie intitulé « présentation et analyse des résultats » est consacré à l'analyse et l'interprétation des résultats. Pour ce faire, j'ai opté pour une démarche qualitative et quantitative, obéissant à une méthode de linguistique de corpus, de la sociolinguistique ainsi que de l'étude des emprunts, et des emprunts néologiques.

Le troisième et dernier chapitre de cette deuxième partie s'intitule « discussion des résultats ». C'est à partir des différentes synthèses des analyses qualitatives et quantitatives de mon corpus, que j'ai pu constater que la manifestation du plurilinguisme est différente selon le scripteur : plus d'emprunts pour Kamel Daoud et plus d'alternance codique pour Hakim Laâlam, puis, ça peut être équilibré, comme c'est le cas pour Saïd Mekbel. Par ailleurs, comme le préconisent les spécialistes, ce sont les noms (substantifs + noms d'agents) qui sont le plus « empruntés » et de manière majoritairement intégrale. Pour ce qui est des langues sources, arabe institutionnel, arabe algérien, ou kabyle, je peux dire que cet indice ne peut être, à lui seul, révélateur d'une compétence bilingue particulière du scripteur. En effet, tour à tour, les scripteurs emploient les deux langues arabe algérien et arabe institutionnel, ce qui dénote d'une triple compétence, si l'on excepte les anglicismes. Pour moi, le choix des langues est en rapport avec la thématique, le registre de langue, la stratégie de communication socialement significative et la motivation. Ce choix n'est pas fortuit. Le chroniqueur étant d'abord un journaliste à qui incombe la mission de rapporter l'information d'abord. Il n'en demeure pas moins que ce chroniqueur énonciateur est bi/plurilingue qui s'adresse à un lectorat bi/plurilingue également.

Les emprunts de nécessité répondent à un déficit lexical dans la langue française. Ce sont des unités lexicales représentant une réalia inexistante en français. Ils sont dénotés, neutres et n'ont d'autres motivations que celle métalinguistique : le mot juste, la clarté, la précision.

Pour les emprunts facultatifs, ils sont justifiés pour des raisons différentes : connotation, humour, ironie, empathie, jeux de mots...

C'est, le style propre à chacun, la stratégie adoptée et la motivation qui feront la différence dans le choix des emprunts facultatifs.

L'alternance des codes est un autre type de cette variation, privilégié par Hakim Lâalam en l'occurrence. Néanmoins, elle apparaît chez les chroniqueurs dans les deux formes intraphrastique, et extraphrastique. A travers la première forme, partie compositionnelle de la phrase, le chroniqueur intègre « naturellement » des unités en arabe institutionnel ou en arabe algérien à son discours en français, sans aucune marque de repérage. Il ne s'agit donc pas d'un discours rapporté ou d'une expression idiomatique ou d'une allusion mais, d'une alternance codique voulue et assumée par le chroniqueur.

Pour la deuxième forme, elle permet de rendre compte de l'altérité : le discours de cet Autre qui est commun à l'énonciateur/chroniqueur et à l'énonciataire/lecteur, et qui en est également la référence (expression idiomatique, témoignage, discours rapporté...). A ce niveau, le scripteur peut opter pour la traduction, mais, il fait le choix de l'intégralité et, le plus souvent sans explication. Le seul repérage se fait par les guillemets, par conséquent, le lecteur est supposé avoir les mêmes compétences plurilingues que le scripteur.

Je me dis alors que le chroniqueur fait le choix de la co-énonciation et de l'intégralité des langues d'énonciation. Il faut rappeler que par le choix de l'arabe algérien qui est une langue sans statut légal, le chroniqueur adopte une posture de « rejet » de ce nihilisme constitutionnel : « Je suis algérien=je parle et j'écris l'algérien » semblent dire ce comportement.

Le recours aux expressions figées dans ces chroniques constitue un exercice individuel de style mais surtout une empreinte herméneutique, révélatrice d'une appartenance socioculturelle et donc soicolinguistique aussi. Par ailleurs, il y a aussi la visée humoristique ou ironique qui est produite par le décalage entre les deux langues et les deux cultures : français/ arabe algérien ou français/arabe institutionnel. Ce même bi/plurilinguisme revendiqué par les chroniqueurs et dans le quel ils s'expriment « naturellement » pour écrire et s'adresser à un lectorat dont ils partagent les mêmes connaissances linguistiques et culturelles. Il est évident que le recours aux expressions calquées est un acte réfléchi et conscient et non pas le résultat d'une interférence linguistique, qui, elle, est perçue de manière fautive et inappropriée car générée par des lacunes dans la langue cible.

Ensuite, il y a la visée stratégique par le biais de la connotation dont les enjeux sont d'atteindre l'affect « pathos » du lecteur : Les expressions idiomatiques véhiculent, en plus d'un sens caché, un patrimoine culturel commun qui touche à la fois l'intellect et l'affect du lecteur. De manière nuancée ou claire, les valeurs expressives, celles qui traduisent au mieux, car naturellement, les idées politiques, les positions, les engagements idéologiques et les sentiments du chroniqueur/ locuteur sont affichées. Aussi, les valeurs impressives, celles qui touchent et produisent un effet émotionnel sur son lectorat, dans la pure tradition rhétorique. Ce qui serait envisageable, dans une recherche future, c'est une enquête de réception auprès des lecteurs pour mieux appréhender le processus d'interprétation de ces expressions idiomatiques en arabe classique ou arabe algérien et leur portée (fonction) communicationnelle et /ou affective dans une chronique en langue française.

Un autre aspect du plurilinguisme apparaît à travers les néologismes de production bi/plurilingue.

Les néologismes recensés relèvent de diverses typologies et obéissent à des procédés de création différents. La plupart d'entre eux ont été motivés, selon moi, par l'ironie en ce qui concerne Kamel Daoud chez qui cette figure de pensée est récurrente, et

l'humour qui est omniprésent dans les chroniques de Saïd Mekbel et Hakim Laâlam. Ces néologismes ont donc été produits pour créer une relation de connivence avec le lecteur. Toutefois, je fais part d'autres néologismes qui auraient été, selon moi, motivés par le besoin linguistique : celui de décrire une réalité nouvelle dans la société en recourant à des compositions savantes et hybrides qui incluent même l'anglais.

Les chroniqueurs innovent en « triturant » le français, l'arabe institutionnel et l'algérien, ils usent de la dérivation, de la troncation et de la fusion des lexies préexistantes ou nouvelles. Par conséquent, les néologismes repérés ne peuvent être considérés que comme le produit lexico-sémantique né d'une volonté consciente d'écrire au-delà des formes normatives et rigoureuses et de transgresser les codes préétablis et ce, afin de mieux traduire certaines émotions et de les partager avec le lectorat dont les chroniqueurs se font souvent les porte-voix. Puis, ils seraient également parfois la matérialisation réfléchie d'un besoin linguistique lié à une réalité sociale nouvelle mal décrite, ou pas complètement, par d'autres signes linguistiques. Ensuite, ils peuvent être une des expressions de leurs émotions et une des preuves de leur contemporanéité ainsi que de leur appartenance à la même communauté que leur lectorat. Aussi et surtout, ils aident à la fabrication du style propre de chaque chroniqueur et aident à l'installation de son empreinte stylistique.

La chronique, rappelons-le est avant tout un exercice de style particulier, bien que soumis à des impératifs journalistiques communs aux autres types d'articles qui sont : le respect de l'information, le respect de la ligne éditoriale du journal et, la satisfaction du lecteur, le journal étant aussi (d'abord) une entreprise commerciale. C'est pour ce dernier critère de « satisfaction » que le chroniqueur s'adonne à des jeux de séduction envers des lecteurs qui deviendront « ses » lecteurs. Il emploie des expressions idiomatiques, des emprunts facultatifs, des emprunts néologiques et même des sobriquets typiquement algériens pour créer ce lien empathique avec son lectorat, pour le gagner.

Les particularités dans ces productions ne se limitent pas à l'emprunt ou l'alternance des codes, comme je l'ai mentionné plus haut. En effet, l'empreinte stylistique de chacun des chroniqueurs apparaît dans la part de créativité à travers les emprunts néologiques. C'est la force de la « parole » dans la langue qui définit le principal moteur de cette stratégie de communication dans un contexte spécifiquement algérien. Cette « marge de manœuvre » tant dans le style que dans le recours au plurilinguisme que s'autorisent les chroniqueurs algériens de presse francophone et qui a été constatée à l'écrit, a certainement été inspirée par « *la praxis qui commande toujours à la parole* ».

A ce stade avancé de ma recherche, que je ne considère ni infaillible ni complète, je pourrais néanmoins avancer que la loi de l'ouverture des champs médiatiques en Algérie en 1990, en plus d'avoir libéré l'information (même si cela demeure insuffisant et soumis à la censure), a libéré la parole (le message) et, surtout la langue (code). En effet, c'est par les

thématiques pourvoyeuses d'emprunts que cette variation peut se réaliser : plus les chroniqueurs ont accès à l'information liée à la politique intérieure, plus les contacts de langues vont avoir lieu. Il devient tout à fait aisé pour moi d'expliquer l'absence de contact de langues dans les chroniques de Saïd Mekbel, antérieures à cette date (1990) : aucune chronique n'avait trait à la politique intérieure de l'Algérie.

Ainsi, je me dis que de plus en plus, les chroniqueurs algériens (tout comme les écrivains) écrivent comme ils parlent. De plus en plus les algériens écrivent comme ils pensent aussi. Et, de plus en plus les journalistes algériens écrivent ce qu'ils sont : plurilingues et donc pluriculturels : L'écriture de manière générale n'est pas qu'un exercice stylistique ; il est aussi révélateur d'une identité.

Riches de cette inter et pluri culturalité, il devient donc plus aisé pour les chroniqueurs algériens de choisir le mot le plus adéquat ne laissant nulle place à l'approximation, quitte à puiser dans un autre système linguistique que celui institutionnel. La fonction conative et les effets du pathos priment sur la fonction métalinguistique ou poétique du discours.

Par ce choix lexical, le locuteur/chroniqueur puise dans le fonds des représentations identitaires, sociales et culturelles de l'Autre. Même si cet Autre n'est actuellement devenu qu'une minorité dans la société. Cet Autre existe et le chroniqueur écrit pour lui ce qu'ils partagent comme idéal et ce qu'ils ont comme convictions communes, mais aussi comme langues communes.

Pour conclure, ces quelques exemples de pratiques plurilingues confortent, à mon avis, une seule et même thèse : Les chroniqueurs écrivent comme ils parlent et comme ils pensent. Les chroniqueurs écrivent surtout ce qu'ils sont : plurilingues et pluriculturels.

BIBLIOGRAPHIE

Articles et actes de colloques :

ABACI, Amel : « presse francophone en Algérie : entre discours officiel et réalité linguistique » article dans *Langues et Médias en Méditerranée*, ed l'Harmattan, juillet 2012.

BENDJELLOUN, Tahar « On ne parle pas le francophone », le mensuel « le Monde diplomatique », mai 2007

BENMANSOUR, Sabéha, in « ancrage tlemcenien dans l'œuvre de Mohamed Dib », ANRT, 2007.

BOUCHERIT, Aziza, « Quelques éléments sur la situation linguistique de l'Algérie », *Rencontres français/arabe - arabe/français. Construire ensemble dans une perspective plurilingue*, Institut du monde arabe, 13-14 nov. 2003, Paris, ADPF,

BOUHADIBA, Farouk, « Enseignement/ Apprentissage du français en Algérie : enjeux culturels et représentations identitaires » manifestation université d'Ouargla NOV 2011

CARVALHOSA, Sandrine « Chronique journalistique et causerie ». *Carnets: revue électronique d'études françaises*. IIe série, n° 2, 2014, p 11.

CHACHOU, Ibtissem, « Reflexions épistémologiques autour de l'état de la dénomination et de la hiérarchisation des langues dans le discours universitaire algérien » revue *socles* n°1, décembre 2012.

CHARAUDEAU, Patrick in « visées discursives, genres situationnels et constructions textuelles » in *Actes du colloque de Toulouse sur Textes, types et genres*, 2001

CHERIGUEN, Foudil « Politique linguistique en Algérie », in *Mots, les langues du Politique* n°52, Septembre 1997

COLLOT, Claude, « Le régime juridique de la presse musulmane algérienne 1881-1962 » *Revue algérienne des sciences juridique économique et Politique*, juin 1969.

DERRADJI, Yacine « la langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène » in *les cahiers du SLADD*, n° 2 de janvier 2004. p15

DJAOUT, Tahar in « Voix multiples » n°10, 1985

DOURARI, Abderezzak, « Politiques Linguistiques en Algérie : entre monolinguisme d'Etat et plurilinguisme de la Société » *Le Soir d'Algérie* :25.10.2011.

DOURARI, Abderezzak, « entre monolinguisme d'Etat et plurilinguisme de la société » *le soir d'Algérie* du 25.10.2010

- ELIMAM, Abdou, revue « Synergie, Tunisie » n°1, 2009.
- GUILBERT, Louis « Théorie du néologisme » cahiers de l'association internationale des études françaises n° 25, 1973
- HARBI, Mohamed, « l'islamisme, une révolution conservatrice ? » in Confluences-Méditerranée, n° 11
- JODELET, Denise, « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie » Psychologie sociale, sous la direction de S. Moscovici, Paris, PUF, Le psychologue, 1997
- KHETIRI, Brahim, « le Français et la norme dans l'institution scolaire en Algérie » in cahiers du SLADD, n°4
- KHODJA, M'hamed, « jeune Indépendant » du 14 .09. 2009.
- LACOSTE, Yves, « Islamisme, un très grand phénomène géopolitique », in « Maghreb, peuples et civilisations », Paris, Oct 2004.p 15
- LAMBERT, Lucas « L'être de langage, pour une anthropologie linguistique », Robert Lafont, Limoges 2004,
- LOUNAOUCI, Mouloud « les Berbères et leur langue : le cas de l'Algérie » actes de colloque de l'INALCO, 9 novembre 1996, Paris, l'Harmattan, 1996.
- MALRIEU, Denise in revue n°154 "langages", mars 2004.
- MALRIEU, Denise in « Linguistique de corpus, genre textuel, temps et personnes » CNRS-Equipe Linguistique des Textes Paris, juin 2003.
- MARCAIS, Philippe, article « Algérie ».Article V. Langues » Encyclopédie de l'Islam t 1, Leiden, Brill,
- MARCELLESI, J.-B. : Bilinguisme, diglossie, Hégémonie : problèmes et tâches.- Paris, Langages, n° 61, Larousse, 1981
- MYERS SCOTTON Carol & Ury William « Bilingual strategies of code switching » International Journal of the Sociolinguistics of Language, n°13, 1977
- MORSLY, Dalila « Enseigner la variation : exemple de tamazight » n° 164 CNPD-CRDP, Alger 2011,
- MORSLY, Dalila « la sociolinguistique en Algérie : Etat des lieux et perspectives », revue scientifique et académique de l'Université d'Alger II « Réflexions et Perspectives » n°1, Alger, OPU, 2012
- MILIANI, Hadj, « La presse écrite en Algérie, positionnements médiatiques et enjeux linguistiques » revue multilinguales Univ Béjaïa

MORSLY, Dalila, « la sociolinguistique en Algérie : Etat des lieux et perspectives », revue scientifique et académique de l'Université d'Alger II « Réflexions et Perspectives » n°1, Alger, OPU, 2012

MYRES SCOTTON Carol & URY William « Bilingual strategies of code switching » International Journal of the Sociolinguistics of Language, n°13, 1977

RIGAUD, L « l'école en Algérie : 1830-1962, de la Régence aux centres sociaux éducatifs » éd PUBLISUD, Nov 2001,

SABLAYROLLES, Jean-François, « Fondements Théoriques des Difficultés Pratiques du Traitement des Néologismes » Revue française de Linguistique Appliquée, (06-2002) v7-1

YERMECHE, Ouardia, « le sobriquet algérien : une pratique langagière et sociale. » revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales « Insaniyat » n° 17-18, 2002.

Extrait de l'article « Emergences des nouvelles chaînes télévisées algériennes » El watan, 25 avril 2012,

Extrait du journal « Tribune des Lecteurs » n° 2111 du 07 février 2016.

Extrait d'une interview publiée sur « El Moudjahid » n° 14473 du 01.04.2012, Rubrique « Culture »

Thèses de doctorat et magistères:

ALI-BENCHERIF, Zakaria « l'alternance codique français/arabe dialectal dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés » thèse de doctorat, université de Tlemcen, 2010.

BOUTMGHARINE Najet « Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française »

CHACHOU, Ibtissem « Aspects des contacts de langues en contexte publicitaire algérien : Analyse et enquête sociolinguistique » Université de Mostaganem 2011.

COLONNA, Fanny *Les Instituteurs algériens à l'École Normale de Bouzaréah 1889-1939*, thèse de troisième cycle, Paris, La Sorbonne, 1971, p. 38.

DERRADJI, Yacine « la langue française en Algérie. Etude sociolinguistique et particularités lexicales » thèse de Doctorat d'Etat, Université de Constantine, 2000

KHETIRI, Brahim, thèse de doctorat intitulée « L'emprunt à l'arabe dans le français au Maghreb ; Etude comparative » Université Mentouri, Constantine 1, 2014

MORSLY, Dalila « le français dans la réalité algérienne » thèse de doctorat, Paris V, 1988

SAYAD, Abdelkader « les stratégies argumentatives dans la presse algérienne » thèse de doctorat, Université d'Oran 2011

KHETIRI, Brahim, mémoire de magistère en ligne, 2004, <http://bu.umc.edu.dz/theses/francais/KET100023.pdf>

TILIKETE, Farida. « Vers une typologie de l'entreprise rhétorique dans l'acte d'énonciation des chroniques de Kamel Daoud » mémoire de magistère EDAF, Université de Mostaganem, Mai 2011

Dictionnaires :

CHARAUDEEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique « Dictionnaire d'Analyse du discours » éd SEUIL, Paris 2002.

Dictionnaire de Didactique du Français, asdifle, Clé International, Paris, 2003, p.195

Dictionnaire de didactique des langues, éd HACHETTE, 1976,

DUBOIS, Jean « Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage », Paris, Larousse, 1973.

DUBOIS, Jean « *Dictionnaire de linguistique* ». éd Larousse, Paris 1972.

DUBOIS, Jean « Dictionnaire de la langue française, Lexis »éd Larousse, Paris, 1992

DUCROT & TODOROV « *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* » éd Seuil, Paris 1972,

MOLINIE, Georges. "Dictionnaire de la rhétorique" livre de poche, Paris 2001.

REY, Alain « Dictionnaire des expressions et locutions », éd Broché, février 1997.

ROBERT P & AL « le petit Robert, dictionnaire de la langue française » Paris, Le Robert, 2003

Ouvrages :

ABLALI D "les genres textuels : une question d'interprétation ? »éd Lambert-Lucas, avril 2015,

ADAM, J.M in « la linguistique textuelle » éd Armand Colin, 2008

BENSIAM, Si Slimane in « Relation du voyage en France » traduit du texte arabe. - Riḥlat... Solaymān ibn Ṣayyām ilā bilād Firānsa. - Un autre titre arabe à la couv. : al-Riḥla al-ṢayyāmīyaÉdition : Alger : Impr. du Gouvernement , 1852

BENVENISTE, Emile « problèmes de linguistique générale 1», Gallimard, Paris, 1966.

BENVENISTE Emile « Problèmes de Linguistique Générale » Gallimard, Tome 2.

BLANCHET Philippe et MARTINEZ P.in « Pratiques innovantes du plurilinguisme », éd Archives contemporaines, 2010

- BLANCHET, Philippe « la linguistique de terrain : méthode et théorie, une approche ethno-sociolinguistique » éd PUR, mars 2000.
- BOUCHERIT, Âziza « l'arabe parlé à Alger », in édition ANEP, Rouiba 2006.
- BOURDIEU Pierre, « sociologie de l'Algérie », éd Que sais-je ? 1970.
- BOYER, Henri « langues en conflit » éd l'Harmattan 1991.
- CALVET, L.J, « la Sociolinguistique » PUF, Que –sais-je ? n° 2731, Paris 1993
- CAMPS, Gabriel lez Berbères, mémoire et identité, Barzakh, Alger 2007
- CHACHOU, Ibtissem « situation sociolinguistique de l'Algérie : Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre ». éd l'Harmattan, Condet-sur-Noireau, Oct 2013.
- CHAKER S « Berbères aujourd'hui : Berbères dans le maghreb contemporain » 2^e édition révisée, l'Harmattan, 1998.
- CHERIGUEN, Fodil « Essais de sémiotique du nom propre et du texte » OPU, 2008.
- CHERIGUEN, Foudil « les mots des uns , les mots des autres : le français au contact de l'arabe et du berbère » éd Casbah, Alger, 2008.
- CHEURFI, A « la presse algérienne : genèse, conflits et défis » Ed Casbah, Alger 2010.
- DENIAU, Xavier in « Que sais-je ? » éd PUF, 2003.
- DJAOUT, Tahar « les vigiles », éd du Seuil, Paris, 1995.
- DERRADJI, Yacine Queffelec Ambroise, Debov Valérie, Smaali Dalila et Cherrad Yasmina « le Français en Algérie, lexique et dynamique des langues » éd de Boeck Supérieur, AUF, 2002.
- DEROY, Louis « l'emprunt linguistique » éd les Belles Lettres, 1956.
- De SAUSSURE, Ferdinand, « Cours de Linguistique générale » éd Payot, Paris, 1971.
- DESHAYS, E « L'Enfant bilingue » éd Robert Laffont, Paris 1990.
- DESIGNI, S « Jules Vallès : du journalisme au roman autobiographique » éd l'Harmattan, Paris 1996.
- DIB, Mohamed in « l'arbre à dire », éd Dahleb, Réghaïa, 2012.
- DOURARI, Abderezak « les malaises de la société algérienne », Casbah éditions, Alger 2004.
- DURKHEIM, Emile Les formes élémentaires de la vie religieuse, Aris, éd Le livre de poche, 1991.

ELIMAM, Abdou « le maghribi alias ad-daridja, langue consensuelle des Maghrebins » éd Dar el Gharb, Oran, 2003

ELIMAM,, Abdou « langues maternelles et citoyenneté en Algérie » éd Dar el gharb 2004

GADET, Françoise, « la variation sociale en français », nouvelle édition ORPHYS,, Paris, 20007

GREEN, J « Des écritures bilingues : sociolinguistique et littérature » éd l'Harmattahn, le Mesnil sur l'Estrée, mars 2001.

GUILBERT, Louis « la créativité lexicale » éd Larousse, Paris 1975.

GUILBERT, Louis « Fondements lexicologiques Du Dictionnaire », Grand Larousse de la langue française, Paris, Larousse, 1971

GUEMPERZ, J « Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative » L'Harmattan, Université de la Réunion, 1989.

HADDAD, Malek « les zéros tournent en rond » Ed Maspéro, 1961

HAGEGE, Claude, « Contre la pensée unique », éd Odile Jacob, Paris, 2012.

HAMERS Josiane & BLANC Michel « Bilingualité et Bilinguisme » éd Mardaga, Bruxelles, 1983.

HELOT, C in « du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école », éd l'Harmattan, 2009.

HOUDEBINE- GRAVAUD, Anne-Marie « L'Imaginaire linguistique », L'Harmattan, 2002.

KACEM, A in « Culture Arabe /culture française PARENTE RENIEE » éd l'Harmattan 2002

KADDACHE, Mahfoud, « l'Algérie durant la période ottomane », OPU, Alger 2003,

KADDACHE, Mahfoud, « l'Algérie dans l'antiquité » SNED , Alger 1982,

KERBRAT-ORECCHIONNI, Catherine in "les actes de langage dans le discours: théories et fonctionnements"éd Broché, Mars 2008.

KHALIFA, Dominique , Régnier Philippe, Thérentier Marie-Eve &Alain Vaillant « la Civilisation du Journal » Paris, Nouveau Monde édition « Opus Magnus », 2012

KRAEMER Gilles « la presse francophone en méditerranée »éd Maisonneuve & Larose, mars 2002,

LACHERAF, Mostefa « l'Algérie, Nation et société »ed CASBAH, 2004,

LANLY, André « le Français d'Afrique du Nord. Etude linguistique » PUF, Paris, 1970

- LÜDI, Georges « les ressources plurilingues : représentations et mise en œuvre dans les contextes institutionnelles » éd des archives contemporaines, Suresnes, Janvier 2014.
- LÜDI , Georges et PY, Bernard « Etre bilingue » nouvelle édition BERN, Peter Lang, 2003,
- MACKEY, W.F, « Bilinguisme et contact de langues », Klincksieck, Paris 1976,
- MACNAMARA, in « How can one measure the extent of a person's bilingual proficiency? » Ed L.Kelly, Toronto, 1969,
- MAINGUENEAU, Dominique « Argumentation et analyse du discours » L'Année sociologique, 1994
- MAINGUENEAU Dominique « les termes clés de l'analyse du discours » éd Seuil, Paris, 1996
- MARCEL, Cohen « le parler des juifs d'Alger » Paris, Champion, 1912
- MARTINET, André, préface de « la linguistique » d'André Tabouret-keller, PUF, Strasbourg, 2001.
- MARTINET, André « Connotations, poésie et culture » T 2,
- MERCIER-LECA, Florence « Lironie », édition Hachette, Hévieux, 2003.
- MITTERAND H. et H.Suwala in « Emile Zola, journaliste » éd Presse Universitaire de Franche-Comté, 1968
- MOATASSIME, « Arabisation et langue française au Maghreb » éd l'Harmattan 1992,
- MOREAU, Marie- Louise « Sociolinguistique de base », Mardaga, Bruxelles, 1997.
- MORSLY, Dalila « politiques et planifications linguistiques »
- MORTUEUX, Marie Françoise « la lexicologie, entre Langue et Discours » Sedes, 1997
- MOSCOVICI, Serge, « La psychanalyse, son image et son public », Paris, PUF 1961 (2è éd. 1976).
- MOSTEFAOUI, B in « Médias et liberté d'expression en Algérie » éd el Dar el Othmania, Alger, Nov 2013,
- MOUNIN, Georges, « la communication poétique » éd Gallimard, Paris, 1969,
- PAILLE, Pierre & Mucchielli Alex dans « l'analyse qualitative en sciences humaines et sociales », collection U, éd Armand Colin, Paris, 2005
- PERGNIER, M « les anglicismes » 1^{re} édition PUF, Paris, 1989.
- PORCHER et V.FARO-HANOUN in « Politiques linguistiques » éd l'Harmattan , 2000

RABATEL, Alain, « LANGAGES », revue trimestrielle n°156, éd LAROUSSE décembre 2004,

SAREIL, Jean dans « l'écriture comique » éditions PUF, Vendôme, Novembre 1984.

SARFATI, Georges-Elia « éléments d'analyse du discours » Paris, éd Nathan, 2001,

SEBAA, Rabah in « L'Algérie et la langue française : l'altérité partagée » p 31 Ed Dar el Gharb, Oran 2002.

SIGUAN, M et Mackey F. « éducation et bilinguisme- UNESCO- » éd Delachaux et Niestlé, 1986.

SUHAMY, Henri « les figures de style », éd Que sais-je, PUF, Paris, 2004.

SHNAPPER, Dominique dans la préface de « Ecritures de l'identité » de Clara Levy éditions PUF, Vendôme, nov 1998.

TALEB-IBRAHIMI, Khaoula « les Algériens et leur (s) langue (s) » Al Hikma, Alger 1995,

TITONE, M « le bilinguisme précoce » éd Dessart, Bruxelles, 1972.

ZONGO, Bernard « le parler ordinaire multilingue à Paris : ville et alternance codique, pour une approche modulaire » éd l'Harmattan, Paris, 2004.

Références sitographiques :

ALPHA OUSMANE, Barry « Les textes de méthodologie » Université de Franche-Comté, <https://depot.erudit.org/bitstream/002331dd/1/metho-2002-01-barry.pdf>

ADAM, J.M in la revue « Pratiques » n° 129-130 du mois de juin 2006 intitulé « Textes, Contextes et discours en question » http://www.unil.ch/files/live/sites/fra/files/shared/Entretien_Pratiques-Adam.pdf (consulté le 15.12.2015)

BASTUJI, Jacqueline « aspect de la néologie sémantique » article paru dans la revue LANGAGES volume 8, numéro thématique « la néologie lexicale » 1974, http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1974_num_8_36_2270 (consulté le 24.02.2016)

BLANCHET Philippe & Bulot Thierry « Module de méthodologie de recherche sociolinguistique et sociodidactique du plurilinguisme » lien vers le site <http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/655/1/...> (consulté le 14.03.2015)

BOUKOUS, Ahmed <http://www.ircam.ma/doc/divers/asinag-1-ahmed_%20boukous.pdf> (consulté le 25 mars 2016)

BOUHADIBA, Farouk « le français d'Algérie ou le français en Algérie : enjeux et perspectives du FLE en Algérie » actes de colloque 23 et 24 Nov 2011

< <http://manifest.univ-ouargla.dz/index.php/fr-FR/seminaires/archive/faculté-des-sciences-sociales-et-sciences-humaines/33->> (consulté le 16.03.2015)

<http://www.algeria-watch.org/fr/article/presse/dossier_presse.html>

BENZEKOUR Fouzia, « le Français au Maroc » lexique et contact de langues,

< www.unice.fr/bcl/ofcaf/25/Benzakour%20Fouzia.pdf>

CHACHOU, Ibtissem « Algérianisation du français : vous avez dit Sabir ? » article intégral dans la revue de sociolinguistique LENGAS,

< <https://lengas.revues.org/379>>

CHARAUDEAU, Patrick

< <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html>>

COSTE, D, MOORE, D. & ZARATE, G. (1997) version révisée 2009. Compétence plurilingue et pluriculturelle. Vers un Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes. Strasbourg: Éditions du Conseil de l'Europe.

< www.coe.int/lang/fr>

DERRADJI, Yacine, Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée.

<<http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/13/derradji.html>> consultée le 12.01.2015

DOURARI, Abderezzak « la politique d'arabisation comme rupture avec la pensée universelle » paru dans la revue en ligne « Maghreb Emergent », 29.12.2013

<<http://archive2013.maghrebemergent.info/archive2013/contributions/idees/la-politique-d-arabisation-comme-rupture-avec-la-pensee-universelle-1ere-partie.html>> consulté le

DOURARI, Abderezzak

< http://www.cnplet.net/file.php/1/cnplet_mina/navi-horiz/doc_recherche/4.pdf>

DOURARI, Abderezzak

< <http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-223398.html> >

DIAZ, Olga article intitulé « les expressions idiomatiques » revue Persée en ligne

http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1983_num_58_1_3566

DJABALLAH, Belkacem-Ahcène

voir

lien :

<http://www.almanach-dz.com/index.php?op=fiche&fiche=2486>

DUBUISSON, C. et R. Rancourt (1999) «Le bilinguisme sourd», conférence présentée à l'IRD, Montréal. Disponible sur le site:

<http://www.unites.uqam.ca/surdite/HTML/rezums/DR99lbs/.html>

GARY-PRIEUR, Marie-Nöelle « la notion de connotation (s) »
http://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1971_num_4_4_2531

GIASSON, Jocelyne.in « le schéma de la compréhension en lecture » Revue Inspection Education Nationale, circonscription le MANS IV, oct 2002 site : <http://cic-le-mans-4.ia72.ac-nantes.fr/IMG/pdf/comp-lect-CII-III-anim-peda.pdf>

HIMEUR, M.-A., « Histoire de la presse en Algérie : du “bras écrit” de la colonisation à Facebook et Twitter », *Dziri magazine*, 2011, [En ligne : <http://www.blogg.org/blog-57499-billet-1334185.html>].

KOULOUGHLI, Djamel Eddine article en ligne « Sur quelques approches de la réalité sociolinguistiques arabes » <https://ema.revues.org/1944>

LAALAM, Hakim Interview en ligne <http://www.kassaman.com/article-interview-de-reda-belhadjoudja-alias-hakim-laalam-114055578.html>

LACOSTE, Yves « Enjeux politiques et géopolitiques de la langue française en Algérie : contradictions coloniales et postcoloniales » <http://www.herodote.org/spip.php?article288>

MESSAOUDIR, Leïla, « langue spécialisée et technolecte : quelle relation ? » META, journal des traducteurs, lien <http://id.erudit.org/iderudit/039607ar>

MARTIN-LAGARDETTE, <http://omarbelkheir.wordpress.com/la-structuration-de-linformation-dans-la-presse-ecrite-algerienne/>.Omar

MATTEY, Marinette « Le concept de diglossie est-il périmé ? », article en ligne <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00996045/document>

MOORE, Danièle et Py Bernard, « discours sur les langues et représentations sociales » http://www.academia.edu/7850619/Discours_sur_les_langues_et_repr%C3%A9sentations_sociales.Par_Dani%C3%A8le_Moore_et_Bernard_Py

PASTOR DE LA SILVA, Raquel « Le repérage des traces de subjectivité dans la construction de la relation lecteur – scripteur au cours de la lecture de textes de médiacritique d’art en langue étrangère » Édition électronique URL : <http://aile.revues.org/1471> ISSN : 1778-7432

POPLACK, Shana, “Conséquence linguistique du contact de langues : un modèle d’analyse variationniste » article en ligne, revue Persée : http://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1988_num_43_1_3000

RASTIER, François in http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Fondations.html

TALEB-IBRAHIMI, Khaoula, « Algérie : coexistence et concurrence des langues », paru dans la revue « l'Année du Maghreb », <https://anneemaghreb.revues.org/305?lang=ar>

BOUCHAIR-BOUBEKRI Bouba article en ligne <http://www.revue-signes.info/document.php?id=2242> « Le débat télévisé en Algérie : spécificités argumentatives et environnement de production

SABLAYROLLES, Jean François « la néologie aujourd'hui » lien <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00169475/document>

SABLAYROLLES, Jean François article intitulé « néologismes : une typologie des typologies » C.I.E.L, Université de Limoges, lien : http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/_media/recherche/clillac/ciel/cahiers/96-97/1sablaylorlestexte.pdf

SABLAYROLLES, Jean-François & Jacquet-Pfau Christine « les emprunts : du repérage aux analyses. Diversité des objectifs et des traitements » article HAL archives ouvertes, lien : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00411342/document>

Revue et articles de presse :

« Didactique des langues et Sciences du langage » revue en ligne <http://monampanzu.over-blog.com/article-notions-d-interferences-et-transferts-linguistiques-121684801.html>

« la langue française dans le monde 2010 » éd Nathan, p10, <http://www.francophonie.org/La-langue-francaise-dans-le-monde-34383.html>

<http://www.histoire.presse.fr/collections/algerie-algeriens/le-reve-arabe-de-napoleon-iii-12-04-2012-44963>

<http://www.rtl.fr/actu/politique/robert-menard-il-n-y-aura-pas-de-repas-halal-dans-les-cantines-municipales-a-beziers-7770959684>

http://pratiques-cresef.fr/p094_ad1.pdf

Article sur « le Soir d'Algérie » du 11 octobre 2010, consulté le 26 mars 2016 <http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2010/10/11/article.php?sid=107185&cid=41>

Article paru sur le journal l'Expression dz.com, le 15 novembre 2006 <http://www.lexpressiondz.com/actualite/38281-%C2%AB1%E2%80%99arabisation-nous-a-%C3%A9t%C3%A9-impos%C3%A9-par-de-gaule%C2%BB.html>